This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

CC
3
R45

Cornell University Library
Ithaca, New York

BOUGHT WITH THE INCOME OF THE
SAGE ENDOWMENT FUND
THE GIFT OF
HENRY W. SAGE
1891

Digitized by Google

The date shows when this volume was taken.
To renew this book copy the call No. and give to the librarian.

HOME USE RULES

All Books subject to Recall

All borrowers must register in the library to borrow books for home use.

All books must be returned at end of college year for inspection and repairs.

Limited books must be returned within the four week limit and not renewed.

Students must return all books before leaving town. Officers should arrange for the return of books wanted during their absence from town.

Volumes of periodicals and of pamphlets are held in the library as much as possible. For special purposes they are given out for a limited time.

Borrowers should not use their library privileges for the benefit of other persons.

Books of special value and gift books, when the giver wishes it, are not allowed to circulate.

Readers are asked to report all cases of books marked or mutilated.

Do not deface books by marks and writing.

MAY 1974

CORNELL UNIVERSITY LIBRARY

3 1924 106 746 369

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET-DÉCEMBRE 1917

Digitized by Google

Droits de traduction et de reproduction réservés.

ANGERS. — IMP. BURDIN, GAULTIER ET THÉBERT, SUCC^ES, RUE GARNIER. 4.

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME VI

JUILLET-DÉCEMBRE 1917

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1917

Digitized by Google

Digitized by Google

INSCRIPTIONS GRECQUES

(ATHÈNES, MÉGARE, TÉNOS)

I. Athènes.

1. — Horloge solaire de marbre bleuâtre. Hauteur, 0,28; largeur, 0,21; épaisseur, 0,17. Un seul cadran sphérique, avec les 11 lignes horaires grossièrement tracées. A droite, une pièce rapportée a disparu : elle était fixée par deux goujons qui s'enfonçaient dans deux trous ronds. Hauteur des lettres, 0,015. Musée, n° 2922 (salle 4)[1] (fig. 1).

Fig. 1.

Λυσαγόρας Πραξίνου Φυλάσιος,
Θεοῖς Μεγάλοις.

Le personnage ne paraît pas connu; il ne figure, en tout cas, ni dans la *Prosopographia Attica*, ni dans les suppléments de Sundwall. Pour les Θεοὶ Μεγάλοι à Athènes, cf. B. Mueller, Μέγας Θεός (*Dissert. philol. Halenses*, XXI, 3), p. 293 sqq. et *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 410. Il s'agirait des Dioscures-Cabires dont le culte aurait été importé de Délos à Athènes, et non des Dioscures[2], ou des Cabires[3].

1. Nous tenons à remercier M. Léonardos, directeur du Musée épigraphique d'Athènes, qui nous a autorisé à publier ce texte et les suivants.
2. Dittenberger, *De ephebis atticis*, p. 69.
3. Pfuhl, *De Atheniensium pompis sacris*, p. 99.

Digitized by Google

La liste des horloges solaires antiques a été dressée en dernier lieu par Rehm[1]. Il faut y ajouter l'horloge de Délos, publiée dans le *BCH*, XXXVI, 1912, p. 393 sq. et pl. V. Pour d'autres horloges avec dédicace à des dieux, cf. *CIG*, 1947 (Artémis Kelkaia. Athènes[2]); Michel, 1181 (Zeus Epopsios. Itanos[3]).

2. — Deux fragments appartenant au dossier recourbé d'un siège de marbre pentélique. *a* : Musée, n° 4881 ; hauteur, 0,135 ; largeur, 0,18; épaisseur, 0,75. *b* : Musée, n° 5622; hauteur, 0,16; largeur, 0,21 ; épaisseur, 0,075 (provenance : Acropole). Lettres hautes de 0,017. Les deux fragments sont ornés, par derrière, en haut, de la même mouluration (chanfrein surmonté d'un filet et d'un bandeau. Hauteur, 0,055). En outre, *a*, complet du côté où commence le nom propre, porte, au revers, deux rinceaux : leur double courbe suit celle de l'extrémité gauche de l'accoudoir dont *a* faisait partie. De part et d'autre, l'inscription est gravée au haut de la surface interne concave du dossier, à 0,014 du bord, qui est intact (IIIe s. av. J.-C. ?) (fig. 2).

Fig. 2.

a) *b*)
Θεοχλε[ίδης] — — στος, ἱερεὺς —

Il s'agit sans doute d'un des sièges du théâtre de Dionysos : certains d'entre eux, on le sait, étaient réservés à des personnages déterminés. Cf. *IG*, III, 688, 310-312, 321, 324, etc.

3. — Marbre pentélique; bord conservé en haut et en bas.

1. *Real Enc.*, VIII, p. 2424 sqq. Cf. aussi Ardaillon, dans Saglio, *Dict. des antiq.*, V. p. 259 sqq.
2. Schoell et Studemund, *Anecdota var. gr. et lat.*, I, p. 270; *Corresp. inéd. du Comte de Caylus avec le P. Paciaudi*, I, p. LXVI sq.; Drexler, ap. Roscher, *Lexicon*, II, p. 1029.
3. *SIG*², 870.

Digitized by Google

Formait le couronnement en saillie de 0,03, d'une base quadrangulaire.

Longueur maxima, 0,35; hauteur, 0,16; épaisseur maxima, 0,26. Lettres à *apices*, 0,025. Inventaire de la Société archéologique, n° 3087 (acheté le 2 août 1878; trouvé près du portique d'Athéna Archégétis). Musée, n° 6083 (salle 5) (fig. 3).

Fig. 3.

[Οἱ ἐ]ννέα ἄρχοντ[ες],
[τὸν κ]ήρυκα τῆς ἐξ Ἀ[ρείου]
πάγου βουλῆ[ς]
[Φιλ]ώταν Σοφοκλ[έους]
5 Σουνιέα, γόνω[ι δὲ]
. . . κλέους Θριασ[ίου].

L. 1. — Cf. *IG*, III, 710 : οἱ συνάρχοντες... τὸν [ἐ]αυτ[ῶ]ν ἄρχοντ[α].

Ce personnage paraît bien appartenir à la famille dont Kirchner[1] dresse le *stemma* comme suit :

Dionysodoros, Deiradiotès
(*Ath. Mitt.*, XXI, 1896, p. 297).

Sophoklès,
adopté par Philotas (I), Sounieus
(*ibid.*, et *IG*, II, 863).
|
Philotas (II), Sounieus,
polémarque vers 70-60[2]
(*IG*, II, 863).

Dionysodoros, Deiradiotès
(*IG*, II, 985 E, 42 et 1049, 39).
|
-phon, Deiradiotès
(*IG*, II, 1049, 39).

1. *Pros. Att.*, II, p. 265, n. 12836.
2. Pour cette date, cf. Sundwall, *Untersuchungen über die attischen Münzen des neueren Stiles* (*Oefversigt af Finska Vetenskaps-Societeten Förhandlingar*, 1907-8), p. 21 et n. 2.

Digitized by Google

Il faudrait donc identifier le Kéryx avec Philotas II : nous apprendrions alors que Sophoklès, qui avait été adopté par Philotas I, avait à son tour adopté Philotas II.

On connaît un Φιλώτας Θεοκλέους Ἀθηναῖος, vers le milieu du IIe siècle ; mais il serait, faute de démotique, téméraire d'y reconnaître un ancêtre du père de Philotas[1].

4. — Deux fragments d'une base de marbre pentélique, richement moulurés (rais de cœur entre un rang de perles et des entrelacs), incomplets de tous côtés, sauf *a*, en bas. Musée, nos 4273 (*a*) et 954 (*b*) (salle 2). *a* : hauteur, 0,22 ; largeur, 0,17 ; épaisseur, 0,25. *b* : hauteur, 0,17 ; largeur, 0,17 ; épaisseur, 0,20. Lettres hautes de 0,01 et 0,02. Le fragment *b*, dont il a été donné une simple transcription dans le Δελτίον, V, 1889, p. 55, no 13, provient de l'Acropole (fig. 4).

Fig. 4.

a) *b*)

[Ἐ]πὶ ἄρχοντ [ος] — — — — — — [ο]υ Μελιτέ[ως]
[ἐ]πὶ ἱερέως ∠ — — — — — — — [Ἀ]ζηνιέως. Ε —
είου. Ἀγάθων Κ — [Ἀναγυ]- — [Ζήνων Λευ]κίου Ῥαμνού[σιος].
[ο]υ. ράσιος. Ἐπ — — — — — — ου Γελλίου Ερατ-

1. *Pros. Att.*, II, p. 391, n. 14931.

Digitized by Google

La longueur de la lacune entre les deux fragments est incertaine. Le texte paraît complet à gauche.

L. 3. — Le Zénon, fils de Lucius, de Rhamnonte dont nous croyons qu'il faut ici restituer le nom, est connu par deux dédicaces du début de l'Empire (*IG*, III, 68 *a* et 68 *b*, l. 6). Il y porte le titre de ἱερεὺς διὰ βίου. C'est à tort que Dittenberger place ces deux textes peu avant 52. Ils sont tous deux de l'époque d'Auguste. Ces dédicaces sont, en effet, au nom de Σεβαστὸς Καῖσαρ. Ce titre peut convenir, il est vrai, à un empereur régnant à n'importe quelle époque, mais non dans une dédicace où l'on n'a pas précédemment spécifié de quel empereur il s'agit[1]. Ce qui a pu induire en erreur, c'est que le marbre 68 *b* a été réemployé à une époque postérieure, sous l'archonte Dionysodoros, fils d'Eukarpos : Dittenberger l'identifie avec l'éponyme de 52/3 (ou 53/4)[2]. A supposer même que l'identification soit certaine, il resterait toujours invraisemblable qu'un monument votif ait été réemployé, comme le veut Dittenberger, après un intervalle d'une ou de peu d'années (*uno aut paucis annis*). L'hypothèse est d'autant moins plausible qu'on a fait disparaître le nom du premier dédicant, ce qui prouve probablement qu'il n'était pas de la même famille que le second.

La forme des lettres de la plus ancienne des deux dédicaces 68 *b*[3] et de celle que nous publions, nous ramène au début de

1. Toutes les inscriptions attiques où l'on désigne par Σεβαστὸς Καῖσαρ (*IG*, III, 1 [cf. Gardthausen, *Augustus u. seine Zeit*. I, p. 50 ; II, p. 21, n. 18], 63, 64, 252, 334, 447), ou par Καῖσαρ Σεβαστός (593, 612, 1434) ou simplement par Σεβαστός (438), un empereur dont il n'est pas fait d'autre mention dans le même texte, peuvent et doivent être rapportées à Auguste.

2. *FGH*, III, p. 619, 36 : fragment de Phlégon de Tralles qui nous apprend que l'archonte contemporain des consuls de 53, s'appelait Dionysodoros. L'identification est plus que douteuse : d'après l'écriture, la première des deux dédicaces 68 *b*, datée de Dionysodoros, est difficilement antérieure au IIe s. Cet archonte est probablement le père, en tout cas l'un des parents de Dionysodoros et d'Eukarpos de Paiania, prytanes vers 209. Cf. *IG*., III, 1059, ll. 18, 19. C'est également à tort que Keil, *Rhein. Mus.*, XXXIV, p. 201, 926 A, identifie avec l'archonte de 53 le Dionysodoros mentionné dans *IG*, III, 81 : dans ce texte, il est question de la tribu Hadrianis !

3. L'archonte Πολύχαρμος Πολυκρίτου Ἀζηνιεύς, dont le nom sert à dater cette

Digitized by Google

l'Empire : elle est la même que dans *IG*, III, 442, 443, 447, 448, 450[1], qui sont du temps d'Auguste. Il n'est pas jusqu'à la mouluration qui ne rappelle celle du temple d'Auguste et de Rome[2].

L. 4 (*b*). — Le π, quoique incomplet, est certain. On ne connaît guère de nom propre qui puisse se restituer ici.

5. — Deux fragments de marbre pentélique, mesurant ensemble 0,48 de long. Hauteur, 0,155 ; épaisseur maxima, 0,06. Sur la face inférieur, un rang de perles et un rang d'oves. Musée, n° 4304. Provenance non indiquée. Ces fragments doivent être rapprochés de *IG*, III, 99[3], où l'on retrouve, avec les mêmes dimensions[4], la même ornementation, les mêmes lettres, hautes de 0,03. C'est aussi à la même dédicace qu'appartient *IG*, III, 396. Mêmes lettres, mêmes dimensions que 99, sauf la longueur (0,56) (fig. 5).

Fig. 5 *a*.

IG, III, 396.	*Musée*, n° 4304.	*IG*, III, 99.
– – – – [ου]ς Κηφισιεύς, ἱερεὺς γεν	όμενος ἐν τῶι ἐπὶ Λ	. . . . δου ἄρχοντος ἐνιαυτ[ῶι],
– – – – [τὸν] προσκείμενον οἶκον καὶ τ	ὴν ἐξέδρην (*vac.*) Ἀσ	[κλη]πιῶι καὶ Ὑγε[ί]αι [ἀ]νέθη[κεν].

Les caractères sont exactement semblables à ceux d'un cata-

dédicace, devrait donc être reporté à l'époque d'Auguste. Von Schœffer le plaçait, on ne sait pourquoi, en 58/9 (*Real. Enc.*, II, p. 594).

1. J'ai revu ces textes, dont la copie du *Corpus* ne donne pas une idée exacte. Dans 68*b*, on n'a pas noté que trois des P ont la forme d'un R. A noter aussi que dans le nom de Zénon, le lapicide avait d'abord gravé ϡ (*sic*) qu'il a corrigé en Z.

2. *Ant. Denkm.*, I, pl. 26. Cf. aussi Petersen, *Ara Pacis Augustae*, p. 32, fig. 20 (G. Weickert, *Das lesbische Kymation*, pl. IX*b*).

3. Le marbre, grossièrement retaillé à une époque basse, est incomplet à droite.

4. Sauf l'épaisseur qui est complète.

Digitized by Google

logue d'archontes de 14/3 avant J.-C.[1]. Aussi est-il bien tentant de restituer ici le nom de Léonidès, archonte en 12/1[2], quoiqu'il soit également possible de suppléer un nom comme L[ysia]dès.

Fig. 5 *b*.

L. 2. — Pour les donations de maisons à des temples, cf. S. Molinier, *Les « Maisons sacrées » de Délos au temps de l'indépendance de l'île* (*Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris*, 1914), pp. 13 sqq. Aux exemples cités, ajouter *IG*, XII, 5, 2, 1097 et Πρακτικά, 1898, p. 89, 4 (dédicace à Asklépios et Hygie, trouvée près d'Éleusis).

Fig. 5 *c*.

Il est naturellement impossible de déterminer si cette dédicace était gravée sur l'exèdre ou sur le monument dont le nom a dû disparaître avec le début de la l. 2.

1. *Ath. Mitt.*, XXXIX, 1914, p. 131.
2. *IG*. III, 1014, col. IV, l. 6. Cf. Kirchner, *Gött. gel. Anz.*, 1900, p. 446; *Pros. Att.* II, p. 652; Kolbe, *Die att. Archonten* (*Abh. Gött. Ges. Wiss., Phil.-hist. Kl.*, *X*, 4), pp. 76 et 141. Pour ce personnage, cf. aussi le *stemma BCH*, XXXVIII, 1914, p. 428. — Roussel, *Délos colonie athénienne*, 1916, p. 390 sqq., a récemment contesté les dates proposées pour les archontes du catalogue 1014; j'espère montrer que c'est à tort. En tout cas, d'après ma revision du marbre et celle que M. Léonardos a bien voulu faire à ma demande, il est matériellement *impossible* de restituer avec Roussel le nom de Boiotos en tête de la colonne III de ce catalogue.

Digitized by Google

6. — Les deux fragments *IG*, III, 185 *c* (*a* Musée, n° 8265, salle 2) et 221 *b* (*b* Musée, n° 8266, salle 2) doivent être rapprochés. Bien qu'ils ne se rejoignent pas exactement, ils appartiennent certainement à la partie supérieure d'un même bas-relief. De part et d'autre, l'inscription est en lettres grêles de 0,02, de la même époque (commencement de l'Empire, à peu près), gravées sur l'architrave (hauteur 0,04), supportée par un pilier d'ante (largeur, 0,025) avec chapiteau semblablement mouluré. Du bas-relief lui-même, il ne subsiste que l'amorce d'un objet de forme ellipsoïde (185 *c*). L'épaisseur du marbre (pentélique) est la même (0,075) dans les deux fragments.

a) *b*)
Ἀσκληπιῶ[ι]. . . . . προς Ἰόλλου.

La première lettre de *b*, omise par les éditeurs précédents, est certainement un π : il en reste la seconde haste verticale et l'extrémité de la barre horizontale. On ne connaît guère de noms propres en -προς ; l'on peut restituer [Λάμ]προς avec quelque vraisemblance. Pour ce nom, cf. Pape-Benseler, *s. v.*

Fig. 6.

7. — Fragment de stèle à fronton, complet à gauche et en haut. Marbre pentélique. Hauteur, 0,28; largeur, 0,14; épaisseur, 0,06. Grandes lettres grêles de 0,025 à 0,03. Musée, n° 4731. Provenance inconnue (fig. 6).

Ἄρχ[ων ἐπώνυμος καὶ ἱερεὺς]
Δρο[ύσου ὑπάτου] — — —
Πλαμ — — — — — —
γένῳ [δὲ] - — — — [Φα]-
5 λληρέω[ς] — — — — —

Il faut évidemment préférer à ἄρχ[ων καὶ ἱερεύς] la restitution plus longue que nous avons adoptée : sinon, il n'y aurait pas

Digitized by Google

place, à la l. 3, pour restituer le patronymique et le démotique du personnage, ni le patronymique, à la l. 4. Παμ- serait donc soit le nom de l'archonte, s'il portait un gentilice romain, soit celui de son père.

On ne peut guère, semble-t-il, hésiter qu'entre trois restitutions, Παμ[μένους][1], Παμ[μάχου][2] et Παμ[φίλου][3] : ce sont ceux de trois personnages importants qui ont vécu à l'époque où se place notre archonte, c'est-à-dire, d'après l'écriture, au début de l'Empire[4] et, en tout cas, après 9/8 avant notre ère, année où fut créée la prêtrise de Drusus[5]. On l'identifierait très volontiers avec Pamphilos[6], l'archonte de 26/7.

Notre fragment vient enrichir une série déjà nombreuse[7]. Parmi ces catalogues d'archontes, *IG*, III, 1006 (fig. 7) n'a pas encore été restitué d'une manière satisfaisante[8]. Les restitutions de la l. 1, ἐ[π]ώ(νυμος) ἄρχω[ν] et [πο]λέμαρχ[ος] (add., p. 510) sont impossibles. La première repose sur une copie erronée de

1. *Ib.*, III, 63 ; Παμμένης Ζήνωνος Μαραθώνιος, stratège entre 27/6 et 18/7. Sur ce personnage, cf. en dernier lieu *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 412 (bibliographie).

2. *IG*, III, 1008 : Πάμμαχος Τιμοθέου Μαραθώνιος, thesmothète; Dragoumis, (Ἐφ. ἀρχ., 1915, p. 7) corrige, il est vrai, ce nom en Εὐρύμαχος Τιμοθέου Παμβωτάδης. Le texte n'est connu que par une copie de Fourmont; mais nous savons aujourd'hui que l'on peut avoir confiance dans ses transcriptions (Omont, *Missions archéologiques françaises* au XVIIe et XVIIIe siècles, I, p. 616 sqq.; *Ann. Brit. Sch. Athens*, XV, p. 89; Wilhelm, *Beiträge*, pp. 24 sqq., 273, 306; *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 428). Si Πάμμαχος n'est pas connu par ailleurs, ce nom est cependant régulièrement formé (Bechtel-Fick, *Personnennamen*, pp. 197 et 229).

3. *IG*, III, 1008 : Πάμφιλος Νέστορος Φλυεύς, thesmothète (sous Tibère).

4. Cf. surtout *IG*, III, 63 (reproduit dans Kern, *Inscr. Graecae*, pl. 42, 1 [entre 27/6 et 18/7 : cf. *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 412, n. 1]; *Ath. Mitt.*, XXXIX, 1914, p. 131 (14/3); Ἐφ. ἀρχ., 1898, p. 19 (début de l'Empire); 1905, p. 181 (56/5).

5. Sur cette prêtrise, cf. en dernier lieu *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 370.

6. *IG*, III, 1014, col. V (add., p. 511) l. 4. Pour la date des archontes du catalogue 1014, cf. plus haut, p. 7, n. 2. Cet archonte doit sans doute être identifié avec l'un des thesmothètes de *IG*, III, 1008. Cf. *BCH*, XVII, 1893, p. 176.

7. La liste en a été dressée par Fimmen, *Ath. Mitt.*, XXXIX, 1914, pp. 134-136, mais d'une manière incomplète. Cf. *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 438; n. 1 et 439; Ἐφ. ἀρχ., 1914, p. 165 et 1915, p. 7; *REG*, 1916, p. 166.

8. Fimmen, *l. l.*, p. 135 sq., ne s'est pas aperçu que ce texte avait été corrigé dans les *addenda*.

Digitized by Google

Pittakis, la seconde sur une lecture fautive de Koehler. Il faut évidemment lire : ἐπ' ἄρχ[οντος]. Le marbre (Musée, nº 9641) porte : _ ΙΙΑΙ Ρ/. La seconde lettre ne peut être qu'un π, le μ ayant les hastes externes obliques. Il s'ensuit que le nom de Δημοκρά[τ]-, qui commence la l. 2, doit être celui de l'archonte. Les deux premières lignes devaient, en effet, compter une

Fig. 7.

trentaine de lettres. Elles sont écrites en caractères plus grands que les ll. 3-4, dont la restitution est à peu près certaine (35 lettres) :

Στρατηγὸς [ἐπὶ τοὺς ὁπλείτας - Ἰούλιος]
Νικάνωρ, νέος [Ὅμηρος καὶ νέος Θεμιστοκλῆς] [1]

1. Sur ce personnage, qui aurait vécu sous Auguste, cf. Gardthausen, *Augustus und seine Zeit*, II, p. 21, n. 18. Aux textes cités, ajouter Δελτίον, 1888, p. 137, n. 3 et Ἐφ. ἀρχ., 1895, p. 121.

Digitized by Google

Il faudrait donc lire à la ligne 1 :

Ἐπ' ἄρχ[οντος καὶ ἱερέως Δρούσου ὑπάτου]
Δημοκρά[τους]. . . . . .

La mention de la prêtrise de Drusus n'est jamais omise dans les catalogues similaires entre 9/8 et l'époque d'Hadrien. Elle

Fig. 8.

figure même dans des décrets comme *IG*, III, 1, l. 2, où on ne l'attendrait guère, le nom de l'archonte servant seulement à dater le texte.

8. — Base quadrangulaire de marbre pentélique, moulurée en haut. Dans la face supérieure, trou de scellement avec rigole pour l'écoulement du plomb. Largeur minima, 0,19;

Digitized by Google

épaisseur, 0,33 ; hauteur minima, 0,37. Lettres hautes de 0,017. Musée épigraphique, inventaire, n° 4536 (provenance non indiquée) (fig. 8).

A

[Ἐπὶ . . . .]ίνου ἄρχον-
[τος, ἐπὶ ἱ]ερίας τῆς Ἀθηνᾶς
[Μεγίστ?]ης, πυλωροί ·
[. . . . .]ος) Βερνικί-
5 [δης . . ..]^ος Ἀριστ-

L. 1. — Cf. *IG*, III, 3882 : [ἐπὶ]- -νου ἄρχοντος. Texte de date et de nature incertaines. C'est le seul archonte connu dont le nom se termine en -νος sous l'Empire. On peut songer à Φιλῖνος, très fréquent à cette époque (*Indices*, p. 377, col. III). Parmi les Athéniens qui ont porté ce nom, il faut citer Φιλεῖνος, père de Tibérius Claudius Novius, personnage des plus importants, plusieurs fois stratège sous Claude et sous Néron[1]. Les listes de pylores les plus anciennes ne commencent pas avant la fin du règne de Tibère : celle-ci, nous le verrons plus loin, appartient, comme celles qu'on a pu dater jusqu'ici, au second tiers du Ier siècle de notre ère[2]. La restitution de [Φιλε]ῖνος présente donc quelque vraisemblance[3].

Il est à peu près certain que le seul nom de prêtresse qu'on puisse suppléer ici est celui de Ἰουνία Μεγίστη Ζήνωνος Σουνιέως θυγάτηρ, connue par une série de dédicaces du temps de Claude et de Néron[4] : de l'η, il subsiste le second jambage et une partie de la haste horizontale.

1. *IG*, III, 457, 613 (Claude), 652 (4e fois.) Ce texte n'est pas de l'époque de Néron, comme le croyait Dittenberger, mais de celle de Claude (cf. la dédidace Ἐφ. ἀρχ., 1885, p. 207, n° 1, en l'honneur de cet empereur et qui est datée, elle aussi, de la 4e stratégie de Novius), 158 (7e fois, Néron), 1035 et Roberts-Gardner, II, 312 = Nachmanson, *Hist. att. Inschr.*, 72 (8e fois, Néron, en 61).

2. Cf. la liste de ces textes, *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 273, n. 1. L'une des plus anciennes est *IG*, III, 1284 A (la première de la colonne ; elle est antérieure à 36/7 : *BCH*, *l. l.*, p. 273 sqq.)

3. Φιλεῖνος : 457, 613, 652. Φιλῖνος : Nachmanson, *l. l.* D'après la l. 2, il manque quatre lettres au nom de l'archonte.

4. *IG*, III, 615, 652 (Claude ; pour la date de 652, cf. *supra*, p. 12, n. 1), 616

Digitized by Google

L. 5. — Avant ος, reste d'un λ, d'un δ, ou d'un μ, si celui-ci avait les jambages externes obliques, comme c'est fréquemment le cas à cette époque.

B

Sur l'une des faces latérales, la seule qui subsiste, on a gravé après coup, en caractères grossiers qui semblent taillés au

Fig. 9.

couteau, deux séries de noms : les deux premiers sont certainement les plus anciens, car le τ de συνάρχοντες (l. 3) coupe visiblement le cercle de l'ο de Ἄνθος (l. 2). Lettres hautes de 0,03 à 0,045 (ll. 1-2) et de 0,03 à 0,015 (ll. 3 sqq.) (fig. 9).

(avant 63), 872 et 461 *a* (milieu du 1er siècle). Son nom est complètement restitué dans une dédicace de l'époque de Claude, Δελτίον, 1898, p. 98, n° 23. Une autre Mégisté, également prêtresse d'Athèna Polias, mais sans lien de parenté avec Iounia Mégisté, figure dans la dédicace du temple d'Auguste et de Rome (*IG*, III, 63 = *BCH* XXXVIII, 1914, p. 412, n. 1).

Digitized by Google

a)

Ἀριστέας
Ἄνθος

b)

[Σ]υνάρχοντες
πυλωροί · Διόδοτος
5 Ἀντιπᾶ τε(τράκις) Κρωπίδης,
ου (*vacat*)
Σωσίνεικος
. . .
. . . . . .

L. 1. — Ἀριστέας est déjà connu par une autre liste non datée que j'ai publiée, *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 273 n. 1. Sur le même marbre, mais dans la liste qui suit le nom d'Aristéas, figure un Σωσίνεικο[ς], peut-être le même que celui de la l. 7 (c'est probablement à tort que je lisais Μένανδρος Σωσινείκο[υ] au lieu de Σωσίνεικο[ς].)

L. 3. — C'est la première fois qu'on rencontre συνάρχοντες joint à πυλωροί. Ceux-ci exerçaient donc une véritable ἀρχή[1].

L. 4. — Πυλωροί est suivi d'un point.

L. 5. — Comme la lecture du démotique ne paraît laisser aucun doute, le nom du père de Diodotos ne peut être que Ἀντιπᾶς[2], suivi d'une abréviation. Celle-ci se compose d'un τ suivi d'un ε de moitié plus petit et souligné d'une barre horizontale. Je ne connais pas d'autre exemple de cette abréviation. Il paraît peu vraisemblable qu'il faille lire τ(ὸ) ε', pylore pour la cinquième fois. On connaît des pylores dont les fonctions ont

1. Hermann-Thümser (*Lehrbuch der gr. Staatsalt.*, p. 793) ne savent s'ils doivent les appeler *Unterbeamte oder geradzu Diener*. Le doute n'est plus permis : ce sont bien des fonctionnaires. On aurait d'ailleurs pu se souvenir du texte d'Aeneas, *Poliorc.*, 5 : πυλωροὺς καθιστάναι μὴ τοὺς τυχόντας, ἀλλὰ φρονίμους καὶ ἀγχίνους, ἔτι δὲ καὶ εὐπόρους.

2. *IG*, III, 1160, col. IV, l. 62 : Ἀντιπᾶς Νείκωνος. Les formes hypocoristiques en ᾶς sont particulièrement nombreuses, sous Claude, dans l'onomastique athénienne : il n'y en a pas moins de quatorze dans le court catalogue 1080 (en 44/5). Cf. aussi 1079 et Δελτίον, 1890, p. 141, n° 21 (même année ; cf. *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 277 sq.).

Digitized by Google

été renouvelées juqu'à onze fois[1], mais l'omission de l'ο serait difficile à expliquer; le chiffre devrait d'ailleurs suivre le démotique ou procéder Διόδοτος. Il vaut mieux lire τε(τράκις). Cf. *CIG*, 3395 : Γναῖος δ' Ἀτέλλιος Πολύβιος; 2686 : μνημεῖον Λυσιμάχου τοῦ τετράκις Στοιβάσ[του]; *Rev. Et. Gr.*, XIX, 1906, p. 142, n° 74, l. 16 : [Με]νίππου τετ[ράκις Δημητ]ρίου, etc. Pour la place et le sens de ces adverbes, cf. Judeich, *Altertümer von Hierapolis*, p. 187, n. 1 et Larfeld, *Gr. Epigr.* (*Handb. I. Mueller*, 3e éd.) p. 301.

Quoi qu'il en soit, le personnage doit être identifié avec le pédotribe Διόδοτος τοῦ Ἀντ..... | πίδου, du catalogue éphébique *IG*, III, 1081, ll. 4-5. Ce catalogue est daté de l'archonte Métrodoros dont nous savons seulement qu'il est contemporain de Claude[2].

Comme les fonctions de pylore étaient sans nul doute plus modestes que celles de pédotribe, il est légitime de croire les listes de *B* antérieures au catalogue 1081 : elles dateraient donc, au plus tard, des années attiques 51/2 et 52/3, Claude ayant régné jusqu'au 13 octobre 54[3], et 50/1 serait la date extrême qu'on pourrait attribuer à la liste *A*, qui a sûrement été gravée avant *Ba* et *Bb*.

L. 6. — Les deux lettres ου sont plus petites que les autres :

1. *Sitzungsb. Berl. Akad.*, 1887, p. 1065, 16, l. 2. Ἐφ. ἀρχ., 1885, p. 64. *AEM Oest.*, XIV, p. 38. *BCH*, *ll.*, p. 273, n. 1.

2. Le catalogue est précédé d'une dédicace à cet empereur. Von Schoeffer (*Real Enc.*, II, p. 594) propose de le placer en 51/2, d'après une conjecture de Dumont (*Essai sur la chron. des arch. athén.*, p. 55), qui identifie Dionysodoros, fils de Dionysodoros, Phlyeus, cosmète sous Métrodore, avec l'archonte Dionysodoros que Phlégon de Tralles (*FHG*, III, p. 619, 36) place en 53 (année attique 52/3 ou 53/4). A supposer qu'il s'agisse bien du même personnage, hypothèse très douteuse, étant donné la fréquence du nom et l'absence du démotique et de la filiation de l'archonte, il ne s'ensuivrait nullement qu'il ait été cosmète un an avant de devenir archonte. Je suis même porté à croire que l'archontat de Métrodoros doit être rapproché du début du règne de Claude : le catalogue qui est daté de son nom ressemble beaucoup à celui de l'année d'Antipatros (1080 : en 44/5).

3. On ne peut assigner au catalogue 1081 l'année attique 54 (± juillet)-55 (± juin), car les catalogues éphébiques ne se gravaient qu'à la fin de l'année (cf. *Hermes*, XI, 1876, p. 392) et la dédicace à Claude ne se comprendrait plus vers juin 55.

Digitized by Google

elles existaient probablement sur le marbre avant la liste *b*. De là sans doute l'interligne plus large entre les lignes 5 et 7, de même qu'entre 3 et 4, entre lesquelles subsistent quelques traits appartenant à des lettres non achevées.

9. — Marbre de l'Hymette. Largeur, 0,17; épaisseur, 0,25; hauteur, 0,15. Lettres hautes de 0,012 à 0,018 (dédicace I) et de 0,025 à 0,035 (dédicace II). Inventaire, n° 4577. Ce fragment fait partie d'une base de statue, dont deux faces contiguës portaient les dédicaces *IG*, III, 132 *f* et 181 *h*, qu'il complète (fig. 10-11).

Fig. 10

I.		II.
IG, III, 181 *h*	*fragment nouveau*	*IG*, III, 132 *f*
[Ἡ δεῖνα Εἰ]ρηναίου ἐκ Φυλασίων [ἀνέθηκε]ν Ἀσκληπιῷ καὶ Ὑγίᾳ εὐχὴν ὑ- [πὲρ τῶν παι]δίων, ἐπὶ εἰρέως διὰ βίου Γ. Κασίου — ± 8 — [Κ]ο̣λλυτέως καὶ [ἐ]πιμελητοῦ Τί- [του Κωπων]ίου Μαξίμου Ἀγνουσίου, ζα- [κόρου δὲ] Ἀλεξάνδρου τοῦ) Ὀῃθεν, ἐπὶ ἄρ- [χοντος Κοίν]του Τρεβελλίου Ῥούφου Λαμ- [πτρέως].		Δέκμος Θεομνήστου Ἀχαρνεύς, Ἀσκληπιῷ καὶ Ὑγείᾳ.

Fig. 11.

Digitized by Google

L. 1. — Dittenberger lisait [Ἀθ]η[ν]αίου. La dédicace doit avoir été faite par une femme, comme l'indique le démotique ἐκ Φυλασίων au lieu de Φυλάσιος.

L. 3. — [ἐκ τῶν ἰ]δίων, Dittenberger. Cf. *IG*, III, 132 *g* : [ὑ]πὲρ τοῦ παιδίου εὐξάμεν[ος] ἀν[έθηκεν] ; 185 *a* : [ὑπὲρ ἑαυ]τῆς καὶ τῶν παιδίων ἀνέθηκεν.

Aucun des nombreux *Cassii* connus à Athènes sous l'Empire, ne porte le démotique Κολλυτεύς.

L. 4. — Dittenberger restituait [Ζακόρου Κωπων]ίου, à tort, comme je l'avais déjà indiqué *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 417, n. 4, où je proposais, avec raison, de reconnaître, dans T. Coponius, l'épimélète. Pour ce personnage, cf. *ibid.*, p. 417 : il s'agit du hiérokéryx contemporain de Domitien, comme le prouve la mention de l'archonte Trébellius Rufus (*infra*).

L. 6. — Aucun des nombreux Alexandre, connus à l'époque impériale, ne paraît pouvoir être identifié avec celui-ci.

L. 7. — On n'est pas encore parvenu à préciser la date de l'archontat de Trébellius Rufus[1]. Pour Dittenberger, il serait de la fin du Ier ou du commencement du IIe siècle[2]. La mention de la Βουλὴ τῶν ἑξακοσίων, dans *IG*, III, 623, montre qu'il ne peut être postérieur à 125. Il est impossible de le faire remonter, avec Marquardt[3], jusqu'au règne de Tibère : Trébellius est contemporain d'un cosmète Titus Flavius[4] qui peut difficilement être antérieur à l'époque des Flaviens. C'est pure hypothèse que de le placer en 97/8, comme le fait von Schoeffer[5].

Colin remonterait un peu plus haut, à cause des noms d'Euthydamos et d'Eukleidas, prêtres d'Apollon à Delphes sous

1. Son nom apparaît dans *IG*, III, 623 (Roberts-Gardner, II, nos 324), 624, 181 *h*, 1089 *a*; *Ath. Mitt.*, III, 1878, p. 144 (Ἐφ. ἀρχ, 1897, p. 12, no 13); Colin, *Le culte d'Apollon Pythien*, pp. 154, no 63 (*Fouilles de Delphes, Epigraphie*, III, no 66) et 159.

2. *IG*, III, 181 *h*. Dans les *indices* (p. 313), Trébellius est placé au commencement du IIe siècle.

3. *Ephem. epigr.*, I, p. 203.

4. *IG*, III, 1089 *a*.

5. *Real Enc.*, II, p. 594.

Digitized by Google

Trébellius : ils l'étaient déjà sous l'archontat de Domitien pour lequel Colin accepte, sans discussion, la date de 85/6 proposée par von Schoeffer (*l. l.*).

D'abord, l'archontat de Trébellius Rufus est-il postérieur à celui de Domitien ? Colin[1] admet tacitement l'affirmative, mais cela paraît n'être qu'à la suite d'une erreur : dans le texte daté de l'année sans archonte (ἀναρχία) qui suit Rufus, on constaterait un dédoublement de la prêtrise d'Apollon Pythien qui n'existe pas encore sous Domitien :

5 μηνὸς Βαθώου, ἐν Ἀθή-
ναις δὲ ἱερέως τοῦ Πυθ-
ίου τοῦ ἀρχιερέως Τι. Κλ.
Ἱππάρχου Μαραθωνί[ου, ἱερέ]-
ως δὲ. . . ναί[ου τοῦ . . . .]
10 αγο[υ] . . . . .

Cette interprétation est inadmissible : il est impossible que le titulaire d'une seule et même prêtrise soit qualifié à la fois de ἱερεύς et d'ἀρχιερεύς. Ce dernier titre doit évidemment se rapporter au culte des empereurs (ἀρχιερεὺς τῶν Σεβαστῶν) : le sacerdoce se transmettait dans la famille d'Hérode Atticus dont Hipparchos était le grand-père[2]. De plus, il faut restituer sans doute aux ll. 9-10 : ὡς δὲ Ἀ[θη]ναῖο[ι] ἄγουσ[ι, μηνὸς Βοηδρομιῶνος] et supprimer [ἱερέ]ως. Pour les lettres pointées, on se reportera à la pl. VI, des *Fouilles de Delphes* (*l. l.*), qui donne une idée très nette de l'état du texte.

Il faut cependant admettre que Rufus est postérieur à Domitien, précisément à cause de ce titre d'ἀρχιερεύς, qui ne figure pas encore parmi ceux d'Hipparque à l'époque de l'archontat de Domitien.

La date de ce dernier ne peut être déterminée avec certitude.

Dans les deux textes qui mentionnent son archontat, Domitien est qualifié de *Germanicus*, titre qu'il portait déjà avant le

1. Cf. la note 1, p. 17.
2. Cf. en dernier lieu *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 354.

Digitized by Google

28 août 83[1], donc au commencement de l'année attique 83/4. D'autre part, cet archontat ne peut être postérieur à 92/3 : il résulte d'un texte de Philostrate[2] qu'il est antérieur aux jeux olympiques de la 218e olympiade (93)[3]. Donc l'archontat de Trébellius Rufus se placerait au plus tôt en 84/5. Il ne peut, d'autre part, être postérieur à 94/95, avant-dernière année attique du règne de Domitien ; l'ἀναρχία qui suit Trébellius Rufus tombe encore sous cet empereur qui régna jusqu'au 18 septembre 96 ; sous cette ἀναρχία, Hipparchos conserve toujours ses titres, ce qui prouve que ses biens n'avaient pas encore été confisqués pour lèse-majesté. Cette confiscation n'a pu avoir lieu que sous Néron ou sous Domitien, et l'époque du premier de ces princes est exclue par le fait qu'Hipparchos participe encore à la dodécade athénienne sous le second de ces empe-

1. *Real Enc.*, VI, p. 2556.

2. Philost., *Apoll. Tyan.*, VIII, 16, p. 333 (Kayser) : ἐπειδὴ καὶ ὁ βασιλεὺς τὴν ἐπώνυμον Ἀθηναίοις ἦρξέν, dit un personnage qui assiste aux jeux de la 218e olympiade.

3. Nissen (*Rhein. Mus.*, XLIII, p. 254; cf. Gurlitt, *Ueber Pausanias*, p. 58; Schultess, *Herodes Atticus*, Progr. Hambourg, 1904, p. 29, n. 41) croyait que la perturbation apportée par Néron, qui ordonna de célébrer en 67 les quatre grandes fêtes helléniques, continuait ses effets à l'époque qui nous occupe et que les jeux olympiques retardaient de deux ans sur le cycle précédemment suivi. Cette opinion de Nissen, qui nous obligerait à dater les jeux de la 218e olympiade de 95, doit être rejetée. Il résulte du texte de la vie d'Apollonius de Tyane par Philostrate qu'il a dû s'écouler environ deux ans entre les jeux et la mort de Domitien : ἐπειδὴ τῶν κατὰ τὴν Ἑλλάδα ἱκανῶς εἶχε (Apollonios) δυοῖν ἐνδιατρίψας ἐτοῖν ἔπλει εἰς Ἰωνίαν (VIII, 24, p. 338) et quelques lignes plus loin (VIII, 25, p. 338) : ἐώθουν δὲ οἱ θεοὶ Δομετιανὸν ἤδη τῆς τῶν ἀνθρώπων προεδρίας. L'hypothèse de Nissen ne paraît d'ailleurs pas avoir été prise en considération. Dittenberger, entre autres, n'en a pas tenu compte dans la publication des *Inschr. v. Olympia*.

L'archontat de Domitien est encore mentionné dans *IG*, III, 1091 : l'empereur y est qualifié de Ζεὺς Ἐλευθέριος. Pomtow (*Philol.*, LIV, p. 240, n° 56) y verrait un indice que cet archontat devrait se placer de préférence dans la seconde moitié du règne.

Pour cet archontat, cf. aussi Dittenberger, *IG*, III, 1091 (entre 81 et 96) ; *Real Enc.*, IV, p. 2671 (87/8) ; Dumont, *Essai sur la chron. des arch. athén.*, p. 120 (83 à 96) ; Hertzberg, *Gesch. Griechenl. unter d. Herrsch. d. Römer*, I, 138 et 139 n. (93). On trouvera citées là les références aux travaux plus anciens qui admettent également la même date.

Digitized by Google

reurs[1]. La confiscation n'allait jamais seule : c'était une agravation de peine qui s'ajoutait à l'exil.

II

Un Ἰάσων ὁ καὶ Δέκμος Ἀχαρνεὺς ἰατρός est connu par une inscription du British Museum, considérée à tort comme une stèle funéraire[2]. Le nom de Jason est gravé sous un bas-relief représentant un médecin soignant un malade. Ce nom est suivi de trois autres, également au nominatif : ce sont des parents de Jason. L'absence de toute formule de caractère funéraire et surtout le fait que l'inscription est gravée tout entière de la même main[3], ferait croire qu'il s'agit plutôt d'une stèle votive provenant de l'Asklépieion, comme la base que nous publions et comme nombre d'autres bas-reliefs du Musée d'Athènes.

Voici la généalogie de la famille de Jason telle qu'on peut la dresser d'après cette inscription :

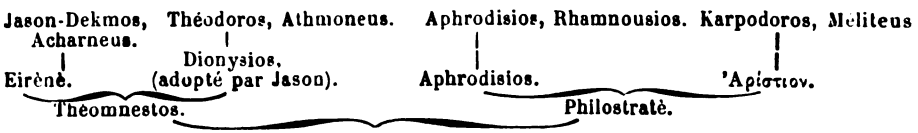

On ne peut, semble-t-il, hésiter à rattacher notre dédicant à cette famille : son nom, son dème, son patronymique nous y invitent également. Mais on a le choix entre deux hypothèses : ou bien Dekmos est identique à Jason-Dekmos, où c'est d'un fils de Théomnestos qui porterait le nom de son arrière grand-père, non celui de son grand-père qui est entré dans la famille

1. Cf. *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 440 *i*.

2. *IG*, III, 1445; *Insc. Brit. Mus.*, I, p. 141, n° 81; *Cat. of Sculpt.*, I, p. 311, n° 629; Daremberg-Saglio, VI, p. 1683, fig. 4883; *A Guide to the exhib. illustr. Greek and Roman Life*, p. 180, fig. 190; Conze, *Att. Grabrel.*, IV, p. 4, n° 1896, pl. CCCCIV.

3. Il ne peut donc être question de plusieurs personnages de la même famille successivement inhumés dans le même tombeau et dont les noms ont été gravés sur la stèle à différentes époques, comme c'est fréquemment le cas, sur les monuments funéraires attiques.

Digitized by Google

par adoption. Toutefois, il vaut mieux l'identifier avec Jason : les caractères sont, à peu de chose près, les mêmes dans les deux dédicaces[1]. Toutes deux, à en juger d'après l'écriture, sont difficilement antérieures à la seconde moitié du IIe siècle[2]. Le nom de Théomnestos, père de Dekmos, se serait transmis à son petit-fils, non à son fils suivant l'usage ordinaire; l'adoption de Dionysios est une preuve que Jason ne devait pas avoir de descendant mâle.

10. — Marbre pentélique, incomplet de tous côtés. Largeur, 0,30; hauteur, 0,16; épaisseur, 0,21. Lettres terminées par des *apices* ou de petites barres, 0,02. Musée, n° 4876 (provenance inconnue) (fig. 12).

. . . . . [κατὰ τὰ δόξαντα]
[τῇ ἐξ Ἀρείου πάγου βουλῇ]
[καὶ] τῇ βουλῇ τῶ[ν ἑξακοσίων]
[καὶ] τῷ δήμῳ, ἀνέ[θηκεν ὑπὲρ]
5 [τῶ]ν συνεφήβων τῷ[ν ἐφηβευ]-
[σά]ντων ἐπὶ Σεκόνδ[ου Σφηττίου]
[ἄρχον]τος, Ἀνθεστή[ριος Εἰσιδώ]-
[ρου] . . . . . .

Ll. 1-4. On trouve d'ordinaire la formule κατὰ τὰ δόξαντα τῇ ἐξ Ἀρείου πάγου βουλῇ (*IG*, III, 703, 774, 675 *a*, 775 *a*, 830 *a*) ou τῇ βουλῇ (772 *a*).

L. 4. — Cf. *IG*, III, 1162, l. 12 : τὸν Ἑρμᾶν ὑπὲρ τῶν συνεφήβων παρ' ἑαυτοῦ ἀνέθηκεν.

L. 6. — Au IIe siècle, deux archontes portent le surnom de Secundus : Didius Secundus[3] et G. Helvidius Secundus (192/3)[4].

1. La seule différence notable, c'est que tous les α de notre dédicace ont la barre interne oblique, ce qui ne se produit qu'une fois dans l'inscription du British Museum.

2. Il paraît bien difficile d'admettre avec Hicks (*Ins. Brit. Mus.*, *l. l.*) que Ἀρίστιον est la mère de Ἀριστίων Ἀφροδεισίου Ῥαμνούσιος, personnage connu comme pédotribe en 111/2 et probablement avant déjà (*BCH*, XXXIX, 1915, p. 295 sq.). Si l'identification était exacte, elle nous obligerait à placer Jason-Dekmos assez haut dans le premier siècle, solution difficilement compatible avec l'écriture de la dédicace.

3. *IG*, III, 1095.

4. 694, 1160. On ne peut remonter jusqu'au Ier siècle et l'époque de l'ar-

Digitized by Google

Il ne peut être question ici que du premier, non-seulement à cause de l'écriture, mais surtout à cause de la présence du nom

Fig. 12.

de l'éphèbe Anthestérios, f. d'Isidôros : il est précisément mentionné parmi les γυμνασίαρχοι du catalogue éphébique de l'année de Didius Secundus[1]. Pour la date de cet archonte, que nous

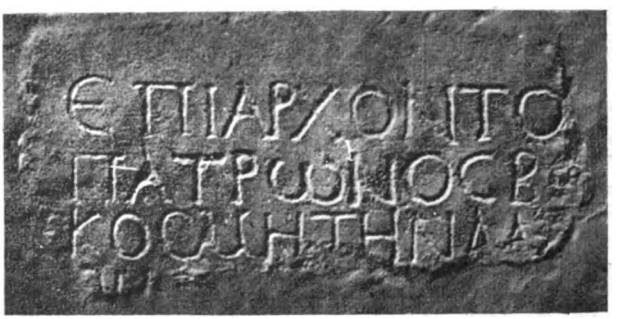

Fig. 13.

avons proposé de placer près de 111/2 et probablement en 114/5, cf. *BCH.*, XXXIX, 1915, p. 297 sq.

Le monument, un hermès probablement, avait été élevé en

chontat de G. Carrinas Secundus (Δελτίον, VII, 1891, p. 62. Cf. *Real. Enc.*, III, p. 1613).

1. 1095, l. 13.

Digitized by Google

l'honneur d'un fonctionnaire éphébique, du cosmète sans doute, qui était, sous Secundus, Archiclès, f. d'Archiclès, Lakkiadès [1].

11. — Fragment de marbre pentélique, incomplet de tous côtés, sauf à gauche. Il appartient à la partie supérieure d'un hermès. Longueur, 0,18; hauteur, 0,17; épaisseur, 0,095. Lettres 0,017 (l. 1) et 0,015. Musée, n° 3634 (fig. 13).

Ἐπὶ ἄρχοντο[ς Δ. Ἰουνίου]
Πάτρωνος Βε[ρνικείδου, τὸν]
κοσμητὴν Δα. . . . . .
Ὀ̣θ̣[εν] ? (ou Βησ[αιέα]) ?

Cet archonte doit sûrement être identifié avec le D. Junius Patrôn, Bernikidès, fils de Flavia Laodameia, qui fut prêtresse de Déméter à la fin du Ier et sans doute encore au début du IIe siècle [2]. La forme des lettres paraît bien celle que l'on employait vers l'époque d'Antonin le Pieux [3].

L. 3. — Le nom du cosmète commençait par Δ ou, moins probablement, par Λ : il semble que l'on distingue, en partie, la haste horizontale du Δ [4].

L. 4. — On lit : ⌒ΙΙ⌒.

12. — Base de marbre pentélique. Longueur, 0,285; hauteur, 0,075; épaisseur, 0,33. Lettres hautes de 0,011. Elle portait une statue taillée dans le même bloc de marbre. Il n'en reste que les pieds, le droit de face, le gauche légèrement obliqué vers la gauche du personnage. Devant le pied droit, reste d'un objet rond, peut-être l'extrémité d'un bâton; derrière le pied gauche,

1. *BCH*, XXXIX, 1915, pp. 297 et 396, n° 14.
2. Ἐφ. ἀρχ., 1897; p. 55, nos 31 et 34. Pour Laodameia, cf. *IG*, III, 230, 895; Ἐφ. ἀρχ., 1894, p. 182; *BCH*, XIX, 1895, p. 134, n° 5 et 135, n° 6.
3. *IG*, III, 740 et 745 (années 139/40 et 145/6. Cf. *BCH*, XXXIX, 1915, pp. 321 et 324).
4. Cf. *BCH*, XXXIX, 1915, p. 395 et sqq., la liste des cosmètes sous l'Empire : nous n'en connaissons pas dont le nom commence par Δα-. Quant au nom de Lakrateidès (*ibid.*, p. 398, n° 52 : fin du IIe s. ou commencement du IIIe), il est sûrement trop long.

Digitized by Google

amorce d'un tronc d'arbre? Musée, n° 2080. Provenance : Acropole ou environs de la Tour des Vents (fig. 14).

Fig. 14.

Ἵππαρχος Λουκίου Οὐι-
βουλλίου Ῥούφου, καὶ Κλαυ-
[δ]ίας Ἀθηναΐδος θυγ-
[ατ]ρός.

Des personnes citées dans cette dédicace, la mieux connue est certainement Claudia Athénaïs : il faut évidemment l'identifier avec la fille cadette d'Hérode Atticus. Le gentilice et le surnom sont les mêmes, le nom de son fils est celui du grand-père d'Hérode[1]. Nous apprenons ici qu'elle avait épousé un de ses cousins : Lucius Vibullius Rufus ne peut, en effet, guère être que le fils de P. Aelius Vibullius Rufus, archonte sous Antonin[2], et le petit-fils de L. Vibullius Hipparchos, oncle d'Hérode (archonte en 117/8)[3].

Quant au fils d'Athénaïs, c'est certainement le même que celui dont le nom est gravé sur une des bases de statues de

1. Pour Athénaïs, cf. *Real Enc.*, III, p. 2889 et VIII, p. 943; *Pros. Imp. Rom.*, I, p. 354; *Ath. Mit.*, XXXIII, 1908, p. 210, n° 4. — Pour Hipparque, grand-père d'Hérode, cf. *Real Enc.*, III, p. 2725, n° 179; Ἀθηνᾶ, 1906, p. 439.

2. *BCH*, XXXIX, 1915, p. 391 sqq. La date que j'ai proposée pour cet archonte devra être modifiée. Je montrerai ailleurs qu'il est de 154/5 ou de 155/6.

3. *BCH*, XXVIII, 1904, pp. 172 sqq. Sur ces Vibullii, cf. *Pros. Imp. Rom.*, III, p. 431, n° 423. (La notice est à corriger : L. Vibullius n'était pas le mari d'Elpinikè, fille aînée d'Hérode, comme l'avait conjecturé Dittenberger [*Inschr. v. Olymp.*, 627 = *SIG*², 401, n. 1]. L'erreur est répétée par Münscher, *Real Enc.*, VIII, pp. 935 et 943, malgré les observations de Foucart, *Rev. Phil.*, 1901, p. 90; *Inschr. v. Olymp.*, 621 (*Stemma*, p. 631, à corriger d'après les données nouvelles que nous fournit notre dédicace); *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 366 (base de la statue du frère(?) de L. Vibullius Rufus, adopté par Hérode.)

Digitized by Google

l'exèdre d'Hérode à Olympie[1]. On s'explique mieux, maintenant, pourquoi les lettres de cette base sont d'une époque visiblement plus récente que celles des autres : on avait dû réserver plusieurs bases pour y placer les statues des descendants d'Hérode[2].

13. — Marbre pentélique, incomplet de tous côtés. Hauteur, 0,21; largeur, 0,12; épaisseur, 0,05. Lettres hautes de 0,08. Au-dessus de la première ligne, espace libre de 0,08 de haut. Provenance inconnue. Musée, n° 2831 (salle 4) (fig. 15.)

Καὶ ἐπὶ πρώ-
τῳ γε καὶ ἐπὶ πρώ-
[τ]οις ὅστις ἡ προσ-
[τά]ξειεν ἑτέρῳ [ἢ]
5 [γν]ώμης ἄρξειε[ν ἢ]
[γνώ]μῃ συμβάλ[οιτο]
[περ]ὶ τοῦ τούτω[ν τι]
[κεινν]ηθῆναι ἢ [συνχυ]-
[θ]ῆναι.

Fig. 15.

C'est le dix-huitième exemplaire[3] des imprécations d'Hérode Atticus; nous en avons dressé la liste et relevé les variantes dans *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 359. Γε et συμβάλ[οιτο] viennent confirmer les lectures que nous considérions comme celles du texte original.

14. — Les trois fragments, Musée, n°s 4689 (*b*), 4585 (*c*), 4730 (*d*), qui paraissent inédits, se rejoignent exactement et

1. *Inschr. v. Olymp.*, 627.

2. *Ibid.*, 628 : Ἀθηναῖς Ἱππάρχου θυγάτηρ; l'inscription est gravée en caractères de la même époque que ceux de la base de L. Vibullius Hipparchos. C'est évidemment la fille de ce personnage.

3. Un 19e, incomplet (*incipit.* : ἀλλ'[ἐὰν]; *desinit.* : συνχυθῆναι), a été récemment trouvé à Marathon et se trouve aujourd'hui dans la cour du Musée épigraphique. Il sera publié par M. Kéramopoulos. Il donne également γε, mais συμβούλοιτο et ἑτέρῳ γνώμης. Pour cette dernière lecture, cf. *BCH*, *l. l.*, p. 357, l. 26.

Digitized by Google

appartiennent à une même base. Ils sont incomplets de tous côtés, sauf *b*, à droite et en haut. Marbre pentélique. *b* : hauteur, 0,15; largeur, 0,18; épaisseur, 0,17 — *c* : hauteur, 0,10; largeur,

Fig. 16.

0,17 ; épaisseur, 0,20 — *d* : épaisseur, 0,29 ; largeur, 0,15; hauteur, 0,08. Lettres de 0,017. Il faut les rapprocher du fragment *IG*, III, 707 (*a*) qui nous donne le milieu des ll. 1 à 5 (Musée, n° 9587) (fig. 16).

Digitized by Google

a)

[Ἡ ἐξ Ἀρ]είου πάγου βουλὴ
[καὶ ἡ β]ουλὴ τῶν Φ' καὶ ὁ δῆμος
[ὁ Ἀθη]ναίων, ἱερέα δ[ι]ὰ βίου Ἀπόλ-
[λωνος] πατρῴου Γεφυραίων *b*)
5 [καὶ δαφνη]φόρου Εὐδήμου
[Ἀφροδεισίου Φυ]λά[σ]ιον, τῆς
[ἐν . . . . . .] ορίαις πισεῦ-
. . . . . [περὶ] τὴν πατρίδα εὐ-
[εργεσίας] ἀναθείσης τὸ[ν]
10 [ἀνδριάντ]α τῆς γυναικὸς [αὐ]- *c*)
[τοῦ Ἀθη]ναίδος τῆ[ς Θεσ]-
d) [κρίτου(?)] ἐκ Λαμπτρέ[ων]. . . .
. . . . [αὐ]τὸν εὐνοί[ας]
. . . . . .

Ligature de l'η et du μ dans δῆμος (l. 2). Le premier ο de Ἀπόλλωνος est placé entre les hastes verticales du π.

L. 4. — Dittenberger s'était arbitrairement écarté de la copie correcte de Le Bas, qui donne ΓΕ. Il en est de même à la l. 5, où il lisait ϽΡΟΥΓ au lieu de ΟΡΟΥ⁻ (Pittakis) et ⌒ΡΟΥΓ (Le Bas).

L. 5. — Le personnage est connu par deux catalogues où il est mentionné parmi les éphèbes de la 7ᵉ année du pédotribat d'Abaskantos[1]. Son nom apparaît également dans une dédicace en l'honneur de son fils, ἱερέως δι|ὰ βίου [Ἀ]π[όλλωνος] | πατρῴο[υ Πυθίου] | καὶ δαφνη[φόρου], suivant la restitution de Dittenberger qui doit évidemment être modifiée : on y remplacera Πυθίου par Γεφυραίων[2].

Le γένος des Γεφυραίων est bien connu[3]; mais c'est la première fois qu'apparaît la prêtrise à vie d'Apollon Patrôos de ce γένος[4].

Pour Apollon Daphnéphoros, cf. *Real. Enc.*, IV, p. 2140.

1. *IG*, III, 740, l. 10 (*BCH*, XXXIX, 1915, p. 325) et 1113 *a*, col. I, l. 31. — Pour le pédotribat d'Abaskantos, cf. *BCH*, XXXIX, 1915, pp. 381 sqq.
2. *IG*, III, 720 *a*.
3. *Real Enc.*, VII, p. 1228. Ajouter à la bibliographie Toeppfer, *Attische Genealogie*, pp. 293-300. Cf. aussi Ἐφ. ἀρχ., 1888, p. 200 : dédicace à Apollon Géphyraios.
4. Cf. *IG*, II, 1074 *e* (culte d'Apollon Patrôos du génos des Elasidai); 1652 (id., de la phratrie des Thérikleidai).

Digitized by Google

L. 6. — Pour l'emploi de τῆς non suivi d'ἕνεκεν, cf. Nachmanson, *Eranos*, IX, 1909, pp. 30 sqq. ; XII, p. 185 et n. 2 ; *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 448, l. 4.

L. 7. — Bien que les quatre dernières lettres ne soient qu'en partie conservées, il ne peut y avoir de doute que sur la première (Ι ou Γ) et la dernière (Β, Ε ou Ι). Nous n'avons pas trouvé de restitution satisfaisante. On pourrait songer à [ἐν ἐσχάτῃ ἀπ]ορίᾳ- (*SIG*², 478, l. 147) et croire qu'Eudèmos s'est montré généreux pendant une disette. Restituer [ἐν στεφανηφ]ορίαις.. Σεβ[ασ|τῶν ἀγώνων εἰς], offre plus d'une difficulté, ne fût-ce que celle de ne pas donner une explication satisfaisante des lettres ΠΙ[1].

L. 11. — Cf. *IG*, III, 2200 : Ἀθηναεὶς Θεοκρίτου ἐ(κ) Λα(μ)πτ(ρ)έων (copie de Spon et de Fourmont).

L. 12. — Une restitution comme [ἀμει|ψαμένης] conviendrait bien (*OGI*, 493, l. 40), mais semble un peu longue.

15. — Marbre pentélique, incomplet de tous côtés, sauf à gauche. Hauteur, 0,11 ; largeur, 0,19 ; épaisseur, 0,04. Lettres hautes de 0,009. Musée, nº 6123 (salle 5). L'inventaire de la Société archéologique, nº 3848, ne précise pas l'endroit d'Athènes où le marbre a été trouvé (fig. 17).

πρυτ]ανεία[ς, οἱ πρυτάνεις]

τῆς Οἰνηΐδος φυλῆ[ς τιμήσαντες ἑ]-
αυτοὺς καὶ τοὺς ἀϊσε[ί]το[υ]ς ἀ[νέγραψαν] ·
Ἀχαρνε[ῖς]·
5 Ἐπώνυμος · Αἴλ(ιος) Πυρρ[ό]ρο[ς],
Διονύσιος),
Κλ(αύδιος) Ἡλιόδωρος,
Ἐπίμαχος Ἐλευσεινίου,
[Μ]ακαρεὺς Ἐλευσεινίου,
10 [Κ]λ(αύδιος) Ῥόδιππ[ο]ς,
. . ʹʹ Ρ

1. On n'y peut guère reconnaître un chiffre (πγ' = 83), qui serait trop élevé pour être celui des stéphanéphories.

Digitized by Google

Il manque le nom de l'archonte, soit seul, soit accompagné de celui du stratège ἐπὶ τοὺς ὁπλίτας et le chiffre de la prytanie.

Les prytanes Aelius Pyrphoros, Dionysios, Epimachos et Makareus sont déjà connus par un catalogue similaire (*IG*, III, 1047). Dittenberger le place vers 180. Dans 1049 (vers 190), on ne retrouve plus que le nom d'Aelius Pyrphoros, qui est toujours éponyme. Notre catalogue daterait donc des environs de 180.

Quant à Claudius Héliodoros, il faut l'identifier avec le cos-

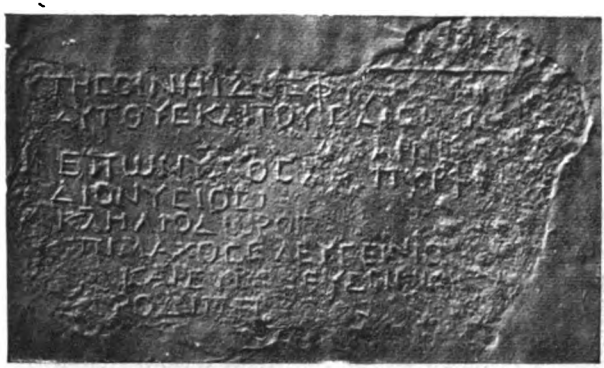

Fig. 17.

mète Tibérius Claudius Héliodoros, dont le nom est connu par une dédicace non datée[1]. Il ne peut être question de ses fils : dans la même dédicace, ils portent le gentilice *Aurelius*.

Enfin, un Claudius Rhodippos, Acharneus, figure parmi les éphèbes de l'année qui suit celle de l'archontat de Tineius Ponticus (172/3)[2]. Mais il n'est pas certain qu'il faille l'identifier

1. *IG*, III, 750 (*add.*, p. 502). Pour donner tort à A. Dumont et préférer une copie d'ailleurs manifestement fautive de Velsen, Dittenberger n'a pas hésité à admettre ici une invraisemblance : le nom de l'un des fils d'Héliodore, Aristoboulos, ne serait pas suivi du démotique, contrairement à ce qui se produit pour les quatre autres. *Sed a Velseni apographo recedendum non est!* Dittenberger traite d'ailleurs toujours fort dédaigneusement les copies de Dumont qui sont cependant faites avec soin, j'ai eu maintes fois l'occasion de le constater (Cf. notamment *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 435).

2. *IG*, III, 1133, col. II, l. 48. Pour la date, cf. *BCH*, XXXIX, 1915, p. 395.

Digitized by Google

avec notre prytane qui est peut-être un de ses ascendants : c'est du moins ce qui paraît résulter de la présence des noms d'Epimachos et de Makareus, déjà cités parmi les éphèbes de 143/4 [1].

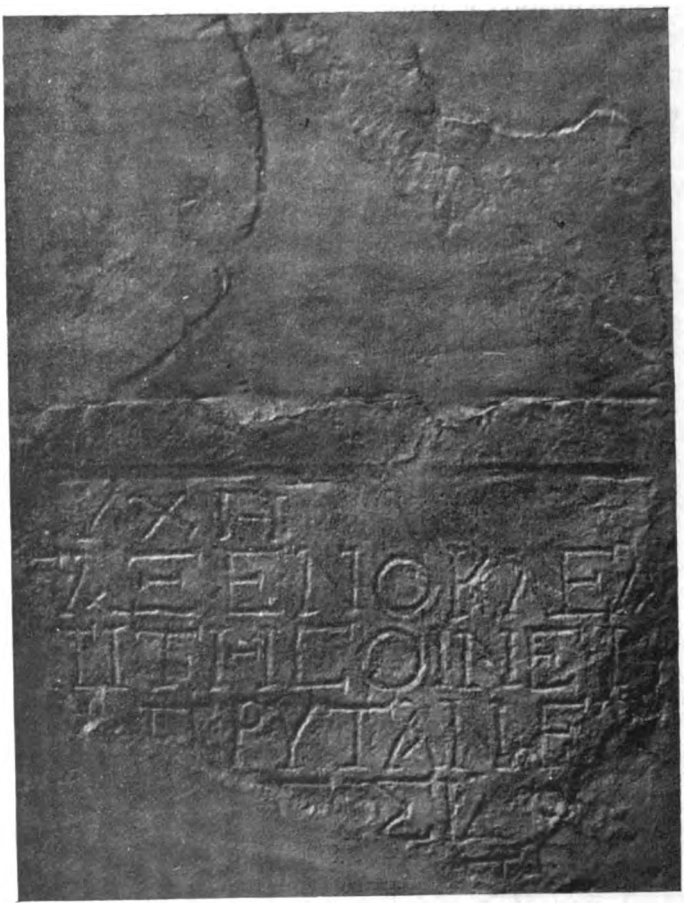

Fig. 18.

16. — Marbre pentélique, complet à droite, fragment d'une stèle à fronton, avec bouclier au milieu. Hauteur, 0,26; lar-

1. *IG*, III, 1113, col. II, ll. 27, 28.

Digitized by Google

geur, 0,20; épaisseur, 0,085. Lettres hautes de 0,018 (traces de couleur rouge). Musée, n° 4752 (fig. 18).

[Ἀγαθῇ τ]ύχῃ.
[Τὸν ἐπώνυμον ἄρχον]τα Ξενοκλέα
. . . . . ± 16 . . [ἐ]πὶ τῆς Οἰνεί-
[δος φυλῆς, . . . ± 8 . . . η]ς πρυτανεία[ς]
[ἡ ἐγραμμάτευεν] . . ± 7. . Εἰσιδό[του]
. . . . . π . . .

Il s'agit évidemment d'un catalogue de prytanes précédé d'une dédicace à un magistrat. Cf. Ἐφ. ἀρχ., 1890, p. 113, n° 9 (restitué dans *BCH*, XXXVIII, 1914, p. 432, n° 31); *IG*, III, 692 (*BCH.*, *ibid.*, p. 433, n° 32) et 1062. Comme dans le catalogue Ἐφ. ἀρχ., *l. l.*, ce magistrat est vraisemblablement l'archonte éponyme : on ne pourrait guère remplacer [ἄρχον]τα que par [γραμματ]έα. Mais il n'y aurait pas place, à la l. 3, pour la restitution du patronymique et du démotique du personnage. En outre, d'après l'état du marbre, il est difficile de croire que la première des lettres conservées à la l. 2 soit un ε.

Un Flavius Xénoklès, Acharneus (Oinéis), est cité dans un catalogue de prytanes de 190 environ [1], c'est-à-dire à peu près contemporain du nôtre, si l'on en juge d'après l'écriture.

L. 4. — Le chiffre de la prytanie était indiqué en toutes lettres.

L. 5. — On trouve, vers 180, parmi les prytanes de l'Oinéis [2], un Εἰσίδοτος Θεμιστοκλέους et un ἱερεὺς Εἰσίδοτος Εἰσιδότου.

La rédaction diffère de celle des autres catalogues connus et rend la restitution incertaine.

II. — Mégare.

Le Musée épigraphique d'Athènes possède un certain nombre d'inscriptions funéraires qui semblent être restées inédites; les unes sont certainement de Mégare, les autres peuvent être attribuées à cette cité avec beaucoup de vraisemblance. M. Léonardos

1. *IG*, III, 1049, l. 11.
2. 1047, ll. 13-14.

Digitized by Google

a bien voulu nous autoriser à les publier et nous l'en remercions[1].

Ces textes ont ceci de commun qu'ils sont gravés sur des tablettes rectangulaires, peu épaisses, de marbre ou de calcaire. Des inscriptions funéraires du même genre ont été trouvées à Mégare, à Pagae et à Aegosthènes[2]. D'après Lolling, elles auraient été primitivement encastrées dans les plaques de calcaire qui fermaient les tombes mégariennes[3]. Cette hypothèse paraît peu vraisemblable : elle n'explique pas comment l'une de ces tablettes est elle-même en πῶρος[4], c'est-à-dire de la même matière que les couvercles de tombes dans lesquels elles auraient été insérées. Aucune ne porte d'ailleurs de trace de scellement. On croirait plus volontiers qu'elles faisaient partie d'un monument construit au-dessus de la tombe en matériaux plus grossiers, comme l'était souvent la τράπεζα funéraire[5].

1. Les inscriptions de Mégaride n'ont pas été recueillies avec tout le soin désirable dans *IG*, VII. Il y manque plusieurs des textes publiés par P. Monceaux, *Annuaire des Études grecques*, XX, 1886, p. 228 sq.; Dürrbach, *BCH*, XIII, 1889, p. 367 sq.; Baunack, *Philologus*, XXXVIII, 1889, p. 386 sqq.; *Classical Review*, V, 1891, p. 344. Depuis la publication du *Corpus*, ont paru un certain nombre de textes et de corrections. *Ath. Mitt.*, XXI, 1896, p. 443 (dédicace archaïque donnée comme inédite, mais déjà connue par la *Class. Rev. l. l.*); XXVI, 1900, p. 313; XXIX, 1904, p. 97, sq.; XXXI, 1906, pp. 89, 222, 342 (cf. *Philologus*, LXV, 474 et *Goett. Nach.*, 1906, pp. 231, 240); Wilhelm, *Wien. Jahr.*, II, 1899, p. 236 (*IG*, VII, 53); III, 1900, p. 42 (*IG*, VII, 119); X, 1908, p. 17 (*IG*, VII, 190), 30 (*IG*, VII, 193); *Beiträge z. gr. Inschriftenk.*, pp. 105, nos 90 (VII, 4236) et 91, 106, 267 (VII, 18), 268 (VII, 15 + *Rev. Et. gr.*, 1897, p. 267); Fränkel, *Abh. Berl. Ak.*, 1897, p. 18-31; *Ann. Brit. Sch. Athens*, XIX, 1912-13, p. 82 sqq. — Un certain nombre de textes, dont plusieurs signalés comme disparus, se trouvent au Musée épigraphique (*IG*, VII, 15, 22, 23, 89, 137, 164, 174, 175, 188, 189); d'autres (24-26, 36, 70, 72, 73, 96, 102, 106, 107, 151) sont à Égine (Fränkel, *l. l.*).

2. *IG*, VII, 123, 129, 131, 137, 146, 147, 155; *Philol.*, XLVIII, 1889, p. 386, n° 1, *a*, *b*, *c*; p. 387, n° 3 (Mégare); *IG*, VII, 205, 206 (Pagae), 230, 232 (Aegosthènes). Cf. aussi l'inscription funéraire d'une Mégarienne, trouvée à Sicyone, Πρακτικά, 1908, p. 146, 1.

3. Cf. le *lemma* de *IG*, VII, 131.

4. N° 2.

5. Pour celle-ci, cf. l'article *Sepulchrum* dans Saglio, VIII, p. 1219 sq. D'après Arvanitopoullos (Πρακτικά, 1908, p. 146, 1), ces tablettes funéraires auraient été encastrées dans l'architrave de la stèle funéraire en forme de temple, ce que je ne crois point.

Digitized by Google

Quelle que soit la manière dont il faille les expliquer, elles font penser à ces inscriptions funéraires gravées sur un cartouche spécial, comme c'est le cas pour certaines stèles acarnaniennes par exemple[1].

1. — Marbre pentélique. Longueur, 0,14 ; hauteur, 0,085 ; épaisseur, 0,055. Belles lettres, très espacées et peu profondes, hautes de 0,011. Musée, n° 6019. Acheté à Drakopoulos par la Société archéologique, n° 3832[2]. Provenance indiquée : Mégare. (IVe s.) (fig. 19).

Fig. 19.

Παστνώι.

On connaît Πασῖνος à Mégare (cf. Michel, 20, l. 44 = *SIG*², 452.) Mais on n'emploie jamais le datif dans les inscriptions funéraires de cette ville. Il vaut mieux croire qu'il s'agit d'un nom de femme comme Ματρώι Διώνδα (*IG*, VII, 146. Mégare), Ματρώι Μεγαρίς (Πρακτικά, 1908, p. 146, 1, Sicyone) et Ἀρχεσώι (*GDI*, 3049, Sélinonte, colonie de Mégare). Sur ces nominatifs féminins en-ω dans le dorien, cf. Fick-Bechtel, *Gr. Personennamen*, p. 24.

1. *Sitzungsb. Wien. Akad.*, 1913, t. 175, 1, p. 37.
2. Je cite le numéro de l'inventaire de la société archéologique. C'est le seul dont il y ait lieu de tenir compte pour les indications de provenance. Celles de l'inventaire du Musée, du moins pour ces textes, ne doivent pas être prises en considération, d'après ce que veut bien nous dire M. Léonardos.

Digitized by Google

2. — Pierre calcaire. Longueur, 0,17 ; hauteur, 0,085 ; épaisseur, 0,04. Lettres hautes de 0,005 à 0,015. Musée, n° 6011. Achetée par la Société archéologique à C. Synodinos (n° 3080). Provenance : Mégare. (IIIe siècle) (fig. 20).

Fig. 20.

Μαχωνὶς
Ἰαρέα.

Un fragment du comique Théophile cite une courtisane du nom de Μηχωνίς[1].

Il est peu probable que ἰάρεα soit pour ἱέρεια : aucune inscrip-

Fig. 21.

tion funéraire de Mégare ne donne les titres du défunt, mais seulement son patronymique. Ἰαρέας, il est vrai, ne paraît pas

1. Athen., XII, p. 587, *f* = Kock, *Com. attic. frag.*, II, p. 476, 11. Sur la signification de ce nom, cf. Bechtel, *Die attischen Frauennamen*, p. 105, n. 2.

Digitized by Google

connu, mais les noms propres en -έας sont particulièrement fréquents à Mégare. On n'en compte pas moins de neuf différents dans la seule liste des juges mégariens de la sentence d'arbitrage entre Épidaure et Corinthe[1] : Ἀπελλέας, Αὐτέας, Δαμέας, Ἰσχέας, Ματρέας, Πανέας, Πυθέας, Τιμέας, Φιλλέας.

3. — Marbre blanc. Longueur, 0,155 ; largeur, 0,07 ; épaisseur, 0,07. Lettres hautes de 0,02. Musée, n° 6003. Acheté par la Société archéologique (n° 1467) à Palaeologos. Provenance : Mégare (fig. 21).

Στίλπ-
ων.

Stilpon est le nom d'un philosophe socratique de Mégare. Cf. Gomperz, *Gr. Denker*, II, p. 159 sqq.

L'inscription ne paraît pas antérieure à l'époque impériale.

4. — Marbre pentélique. Longueur : 0,16 ; hauteur, 0,08 ; épaisseur, 0,04. Lettres de 0,011. Musée, n° 3543. Société archéologique, n° 4028. Pas d'indication de provenance. Acheté à Nostrakis (fig. 22.)

Fig. 22.

Ἀμύμων
Εὐξένου.

Un Εὔξενος Ἀμύμονος est connu par un texte de Mégare (*IG*, VII, 42, l. 14), datant de 250 environ : ce ne peut être que le père ou le fils de notre Amymon et probablement son père, à

1. *SIG*², 452 = Michel, 20. Ni Dittenberger, ni Michel n'ont tenu compte des corrections assez nombreuses proposées pour ce texte par Baunack, *Philol.*, XXXVIII, 1889, p. 391 sqq.

Digitized by Google

en juger d'après l'écriture de notre inscription qui paraît difficilement antérieure à la fin du IIIe siècle. On obtiendrait donc le stemma :

Amymon.
|
Euxénos.
|
Amymon.

5. — Marbre blanc veiné. Longueur, 0,26 ; hauteur, 0,13 ; épaisseur, 0,05. Lettres hautes de 0,02. Musée, n° 3542. Société archéologique, n° 4027. Pas de provenance indiquée, mais le marbre a été acheté à Nostrakis le même jour que le n° 4. (fig. 23.)

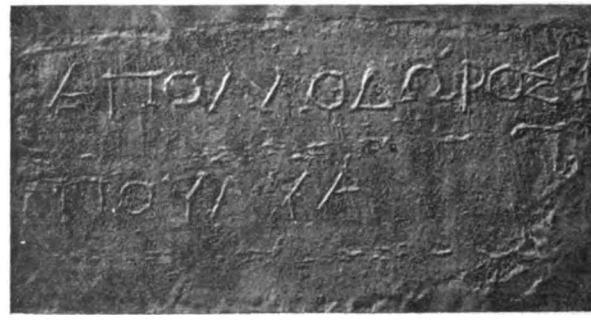

Fig. 23.

Ἀπολλόδωρος
Πουλύα.

Cf. *IG*, VII, 42, l. 7 : Πουλύας Μελισσίωνος (Mégare). Notre personnage est sûrement apparenté au juge mégarien, Πουλύας Ἀπολλοδώρου[1], qui vivait dans la seconde moitié du IIIe siècle environ. D'après l'écriture, l'inscription funéraire serait du IIe siècle et Apollodoros serait le fils du juge Poulyas :

Apollodore.
|
Poulyas.
|
Apollodore.

1. *SIG*², 452, l. 59 (Michel, 20, donne à tort Πουλίας au lieu de Πουλύας. Cf. *SIG*², *l. l.*, n. 20).

Digitized by Google

6. — Marbre blanc. Longueur, 0,15 ; hauteur, 0,09 ; épaisseur, 0,04. Lettres de 0,015. Musée, n° 3546. Société archéologique, n° 4029 : acheté à Nostrakis le même jour que les n°s 4, 5, qui sont certainement de Mégare (M, A.)

Ματρ.-
Ματρ-.

Fig. 24.

7-8. — Marbre pentélique. Longueur, 0,17 ; largeur, 0,075 ; épaisseur, 0,04. Lettres hautes de 0,02. Musée, n° 6017. Société archéologique, n° 4030. Acheté à Nostrakis, le même jour que

Fig. 25.

les n°s 4 à 6, dont les deux premiers sont sûrement de Mégare (fig. 24.)

Νουμήνιος
Χαίριος
Τιβαρανός.

Digitized by Google

Étienne de Byzance donne comme ethnique des habitants de la Τιβαρηνία (contrée du Pont), Τιβαρανός et Τιβαρηνός. Le féminin Τιβαράνισσα se trouve dans une inscription funéraire attique, *IG*, II, 3, 3394.

Mégare était en relation avec les habitants du Pont par ses colonies. Cf. les nos 29 et 30.

Au revers, en caractères moins soignés et probablement plus récents (hauteur, 0,012) (fig. 25) :

Ἐλευθερίς
Ἀφροδισίου.

9. — Marbre pentélique. Longueur, 0,16 ; hauteur, 0,075 ; épaisseur, 0,03. Lettres de 0,016. Musée, n° 6016. Société archéologique, n° 3833 ; acheté à Drakopoulos. Provenance : Mégare. Caractères grêles et irréguliers, pas antérieurs au IIe siècle et probablement plus récents (fig. 26).

Fig. 26.

Νίκων.
Κρίτωνος.

Le nom de Nikon est fréquent à Mégare. Cf. *IG*, VII, 27, 34 41, 42, 44, 151, 152.

10. — Marbre pentélique. Longueur, 0,07 ; hauteur, 0,075 ; épaisseur, 0,025. Lettres de 0,011. Musée, n° 6015. Société

Digitized by Google

archéologique, n° 3835. Acheté à Drakopoulos, en même temps que les n°s 1, 9, 11 (M).

Μελ-

11. — Marbre pentélique. Longueur, 0,12 ; largeur, 0,095 ; épaisseur, 0,06. Lettres hautes de 0,012. Musée, n° 6018. Société archéologique, n° 3834. Acheté à Drakopoulos, en même temps que les n°s 1, 9 et 10. Provenance indiquée : Mégare (fig. 27.)

Fig. 27.

[Ἀ]πολλόδω-
[ρο]ς : Βάτωνος.

Pour Βάτων, cf. *IG*, VII, 2435 (Thèbes). L'emploi des trois points (Larfeld, *Handb. gr. Epigr.*, I, p. 431 ; II, p. 565) ne laisse pas d'étonner dans un texte d'époque relativement basse (IIIe ou IIe s.).

12. — Marbre blanc. Longueur, 0,22 ; hauteur, 0,09 ; épaisseur, 0,04. Lettres de 0,028. Musée, n° 3540. Société archéologique, n° 3034. Mégare. Acheté à E. Angélopoulos (IIIe s.) (fig. 28.)

Πόλυκλις.

Ce nom, qui semble nouveau, paraît bien être une forme abrégée de Πολύκλειτος, plutôt que d'un féminin comme Πολύκλεια.

La provenance des textes qui suivent n'est pas connue. Mais

Digitized by Google

la forme du marbre, l'onomastique, le dialecte permettent de les attribuer avec quelque vraisemblance à Mégare.

Fig. 28.

13. — Marbre pentélique. Longueur, 0,22; hauteur, 0,11;

Fig. 29.

épaisseur, 0,02. Lettres de 0,016. Musée, n° 6010. Société archéologique, n° 3290 (fig. 29).

Fig. 30.

Ἀπολλόδωρος
Σιλανοῦ.

Le personnage serait peut-être apparenté à Ἀπολλωνίδας Σιλανοῦ, arbitre mégarien (*SIG*², 452, l. 53) entre 242/1 et 235/4 : notre texte peut appartenir encore au IIIe siècle.

14. — Marbre pentélique. Longueur, 0,14; hauteur, 0,07;

Digitized by Google

épaisseur, 0,05. Lettres de 0,013. Musée, n° 6004. Société archéologique, n° 2832 (fig, 30).

[Κ]αλλενίκα.

On connaît, à Mégare, Καλλένικος (*IG*, VII, 33, l. 5), mais le féminin paraît nouveau.

15. — Marbre pentélique. Longueur, 0,18; hauteur, 0,07; épaisseur, 0,045. Lettres 0,019. Musée, n° 6008. Société archéologique, n° 3166. Don de A. Xakousti (IIIe s.) (fig. 31).

Fig. 31.

Δαματρία
Αὐτοκλεῖδα.

Autoklès est connu dans l'onomastique d'une colonie mégarienne du Pont. Cf. *Insc. Pont. Eux.*, IV, 80, 1, 11.

Fig. 32.

16. — Marbre blanc. Longueur, 0,17; hauteur, 0,06; épaisseur, 0,03. Lettres hautes de 0,012. Musée, n° 3547. Société

Digitized by Google

archéologique, n° 3168. Même donateur et, par conséquent, même provenance probable (fig. 32).

Θεόξενος
[Μ]νασίλλα.

Cf. Ἀγασίλλας, *SIG*, 452, ll. 84, 93 (Mégare).

17. — Marbre bleuâtre. Longueur, 0,26 ; hauteur, 0,11 ; épaisseur, 0,04. Lettres de 0.018. Musée, n° 3541. Société archéologique, n° 3169. Même donateur. Époque impériale (fig. 33).

Fig. 33.

Κλεὼ
Ἱέρωνος.

18. — Marbre pentélique. Longueur, 0,16; hauteur, 0,07 ; épaisseur, 0,04. Lettres, 0,014 (l. 1) et 0,011 (l. 2). Musée, n° 6009. Société archéologique, n° 3297 (IIIe ou IIe s.) (fig. 34).

Fig. 34.

Δαμὼ
Ἀρίστωνος.

Pour Dèmo, nom de femme mégarienne, cf. *IG*, II, 3, 3176.

Digitized by Google

19. — Marbre pentélique. Longueur 0,14; hauteur 0,06; épaisseur, 0,025. Lettres, 0,02. Musée, n° 6005. Société archéologique, n° 2940. Pas d'indication de provenance. Acheté à Lafazani (IIIe s) (fig. 35).

Fig. 35.

Ἡρέας.

Ce nom appartient à l'onomastique mégariennne. Cf. *IG*, VII, 141 et 145. *Fouilles de Delphes*, *Epigr.*, III, 1, 189.

20. — Marbre blanc. Longueur, 0,14; hauteur, 0,10; épaisseur, 0,04. Lettres, 0,015. Musée, n° 3535. Société archéologique, n° 238 (avec la simple mention : acheté. Il en est de même pour le n° précédent, 237, inscription funéraire de Mégare, *IG*, VII, 146) (fig. 36).

Fig. 36.

Ἀριστίων.

21. — Marbre blanc. Longueur, 0,13; hauteur, 0,08; épais-

Digitized by Google

seur, 0,03. Lettres de 0,018. Musée, n° 3536 (IVe ou commencement du IIIe s.)[1] (fig. 37).

Fig. 37.

Πασεία.

On connaît, à Mégare, le nom d'homme Πασέας. Cf. *IG*, VII, 40, l. 2, et la forme abrégée Πασώ. Cf. Fick-Bechtel, *Gr. Personnamen*, p. 231, et pour la formation, p. 24 sq.

22. — Marbre blanc. Longueur, 0,18; hauteur, 0,05; épaisseur, 0,04. — Lettres de 0,013. Musée, n° 3357. Société archéologique, n° 3296. Provenance inconnue (IIIe s.) (fig. 38).

Fig. 38.

Φιλωτὶς
Ἡρακλείτου.

Pour Φιλωτίς, cf. *IG*, VII, 2620 (Thèbes).

1. Les nos 21, 24, 25 ne paraissent pas provenir de la Société archéologique, dans l'inventaire de laquelle je n'ai pu les trouver.

Digitized by Google

23. — Marbre blanc veiné. Longueur, 0,16; hauteur, 0,11; épaisseur, 0,045. Lettres de 0,014. Musée, n° 6020. Société archéologique, n° 3746 (IVe s. ou commencement du IIIe) (fig. 39).

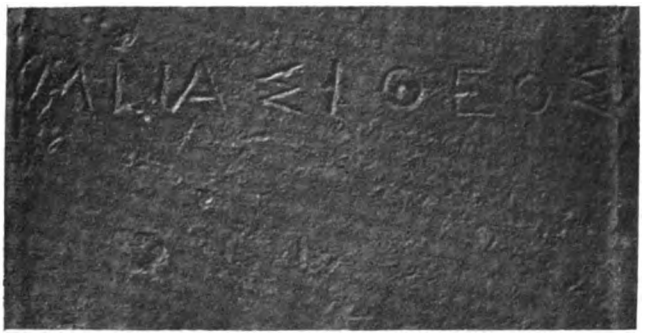

Fig. 39.

Μνασίθεος.

Cf. *IG*, VII, 28, l. 26 et 29, l. 15 (Mégare).

24-25. Marbre pentélique. Longueur, 0,12; hauteur, 0,05; épaisseur, 0,02. Lettres hautes de 0,012. Musée, n° 3531 (Pas antérieur au IIe s. et probablement plus récent) (fig. 40).

Fig. 40.

Ζώπυρ[ος]
Ὀνασίμ[ου].

Au revers, en lettres de 0,009, plus anciennes (IVe s.?) (M):

[Ἀρι]στώνυμο[ς]

26. — Marbre pentélique. Longueur, 0,15; hauteur, 0,17;

Digitized by Google

épaisseur, 0,08. Lettres, 0,02. Musée, n° 6021. Société archéologique, n° 4388. Provenance inconnue (fig. 41).

Fig. 41.

Φιλίστ[α]
Μεγαρική.

Le nom de Philista est connu en Mégaride. Cf. *IG*, VII, 206 (Pagae) et 234 (Aegosthènes). Si l'inscription provenait de Mégaride même, il faudrait la rapprocher de deux textes similaires de Naxos et de Ténos (*IG*, XII, 5, 68 et 976) où l'ethnique est également ajouté, fait assez rare quand le défunt est enterré dans sa patrie. Dans ces deux textes, il s'agit de femmes. Cf. aussi *IG*, XII, 3, 1226, où le défunt est qualifié de Μήλιος, dans une inscription funéraire de Mélos. Mais ce sont là des cas plutôt rares et il vaut mieux croire qu'il s'agit d'une Mégarienne morte en dehors de sa cité.

27. — Marbre pentélique. Longueur, 0,14; hauteur, 0,07; épaisseur, 0,03. Lettres de 0,018 (l. 1) et de 0,013 (l. 2). Musée, n° 3533. Société archéologique, n° 2153 (Fig. 42).

Πράξιλλ[α]
Ἀριστομάχο[υ].

D'après l'inventaire de la Société archéologique, l'inscription aurait été trouvée sur la route de Kaisariani. Mais la forme du

Digitized by Google

marbre, l'absence de toute formule de caractère funéraire et, surtout, de démotique, permettent difficilement de croire que Praxilla était athénienne.

Fig. 42.

Pour les mêmes raisons, nous attribuerions également à Mégare l'inscription suivante, bien que, d'après les dires du vendeur, elle proviendrait du Pirée.

28. — Marbre pentélique. Longueur, 0,07; hauteur, 0,07; épaisseur, 0,06. Lettres de 0,015. Musée, n° 6012. Société archéologique, n° 3129 (IVe s.) (fig. 43)

Ἡροδ-
Πυρ-.

Fig. 43.

A la l. 1, on ne peut guère restituer qu'un des trois noms : Ἡρόδικος, Ἡρόδοτος, Ἡρόδωρος, qui donnent le même nombre de lettres. Placé en retrait comme il l'est, le nom du père devait compter deux lettres de moins : il faudrait sans doute suppléer Πύρ[ρου]. Cf. *SIG*², 452, ll. 60 et 89 (Mégare).

29. — Marbre blanc veiné. Longueur, 0,19; largeur, 0,13; épaisseur, 0,05. Lettres de 0,02. Musée, n° 3544. Société archéologique, n° 3151. D'après le vendeur, l'inscription aurait été trouvée à Athènes (fig. 44).

Digitized by Google

Συλεύς.

Ce texte doit sans doute être attribué à Mégare, pour les mêmes raisons que les deux précédents.

Συλεύς est un nom thrace, connu seulement par Hérodote, qui cite un Συλέος πεδίον près de Σκαπτησύλη (VII, 115) Cf. Tomaschek, *Die alten Thraker* (*Sitzungsb. Wien. Akad.*, 1894, 131), p. 99. Pour la présence de noms de ce genre à Mégare, cf. nos 7 et 30.

Fig. 44.

30. — Une inscription de Mégare, aujourd'hui à Égine, a été mal comprise par son éditeur Fränkel[1] qui propose d'y reconnaître une dédicace à un dieu inconnu que Drexler[2] s'est empressé d'introduire dans le Panthéon barbare :

Ἀράτης
Ὠσυροῖ.

Ὠσυροι n'est pas un datif, mais bien un génitif masculin. On en trouve quelques exemples dans des inscriptions de Tanaïs et d'Olbia qui paraissent contemporaines de la prétendue dédicace de Mégare : Ἀράθης Φιδάνοι (*Ins. Pont. Eux.*, II, 446, l. 10). Ψυχαρίωνα Φιδάνοι (434, l. 10; 450, l. 15), Ἔρωτος Μαστοῖ

1. *Abhandl. Berl. Ak.*, 1897, p. 18, n° 35. L'inscription est gravée sur le même marbre que *IG*, VII, 24.
2. Roscher, *Lexicon*, III, p. 1231 (Osyros).

Digitized by Google

(l. 13). Il s'agit donc certainement d'une inscription funéraire. Par l'intermédiaire de ses colonies] sans doute, Mégare devait être en rapports assez fréquents avec les habitants des bords de la mer Noire[1].

Il semble bien que ce soit également à Mégare qu'appartienne le décret suivant dont les trois fragments ont été copiés à Athènes, chez un marchand d'antiquités.

30. — Marbre pentélique. *a*) Largeur, 0,125; hauteur, 0,16;

Fig. 45.

épaisseur, 0,029, à droite et 0,028 à gauche. — *b-c*) Largeur, 0,008; hauteur, 0,125; épaisseur, 0,026 à droite et 0,025 à gauche. Les trois fragments appartiennent certainement au même texte : la très légère différence d'épaisseur provient de ce que l'usure du marbre est plus forte dans *b-c* que dans *a* et que la plaque va s'amincissant insensiblement vers la gauche[2]. De part et d'autre, ce sont les mêmes lettres négligées, sans *apices* ni ren-

1. Cf. *supra*, nos 7 et 20.
2. Le marbre, trop peu épais pour une stèle, doit avoir été scié sur l'épaisseur pour être remployé.

Digitized by Google

flements, d'une hauteur moyenne de 0,006, séparées par un large interligne (0,009). Dans les trois fragments, l'ι est très caractéristique : il est mince et dépasse souvent la ligne. Le fragment *a*, complet à droite, et les fragments *b-c*, complets à gauche, ont la tranche taillée de la même façon, c'est-à-dire assez grossièrement, sauf sur la partie supérieure qui est lisse[1] (fig. 45).

La formule [προβεβουλε]υμένον εἶμεν αὐ[τῷ] ne s'est, jusqu'à présent, rencontrée que dans les décrets de Béotie, de Mégaride et d'Oropos[2]. Le dialecte, une sorte de κοινή béotienne, permettrait d'hésiter entre la Béotie et la Mégaride, si le préambule, assez long, ne rappelait en rien ceux des décrets de cités béotiennes. Toutefois, il y a quelques divergences entre la rédaction de notre décret et ceux de Mégare, où le patronymique des stratèges est toujours donné et le *rogator* omis. Ces décrets sont d'ailleurs d'époques différentes du nôtre. Enfin, l'onomastique est nettement mégarienne et il semble bien qu'il y ait une allusion, à la l. 13, au port de Mégare, Nisaia.

['Επὶ βασιλέως Καλλ]ι̣ρόου Ηριει[3]. . . . .
[ἐστρατάγουν]. . . .ά̣δας, Καλλίγειτος,
. . . . ± 15. . . Ματρέας, Μνασίοχος ·
[γραμματεύς . . . . 'Α]λέξου · Δερκιάδας
5 [ἔλεξε · προβεβωλε]υμένον εἶμεν αὐ-
[τῶι πρὸς τὰν βουλ]ὰ̣ν καὶ τὸν δᾶμον·
[ἐπειδὴ . . πολις Κ]ἀ̣λλίππου Μεγαλο-
[πολίτας εὔνους ἐὼ]ν διατελεῖ τῶι δά-
[μωι τῶι Μεγαρέων κ]α̣ὶ χρείας παρέχε-

1. L'authenticité de l'inscription ne peut être mise en doute : le marbre est en partie couvert d'une patine dorée qui pénètre dans le creux des lettres : or, cette patine, j'en ai fait l'épreuve, disparaît si l'on gratte même légèrement l'épiderme du marbre.

2. Swoboda, *Gr. Volksbeschlüsse*, p. 37 ; von Schoeffer, *Berl. Phil. Woch.*, 1891, p. 996 ; Larfeld, *Handb. gr. Epigr.*, I, p. 480.

3. Le ρ a la forme de ϝ : d'après Larfeld (*o. l.*, II, p. 474, 476), elle apparaît dans la période qui va de ± 225 à 150. La haste verticale qui suit l'ε semble appartenir à un Τ ou à un Υ.

Digitized by Google

10 [ται καὶ κοινᾶι καὶ καθ' ἰδίαν τοῖς δεο]-
[μ]ένοις [αὐτοῦ, τεταγμένος τε ἐπὶ τᾶς]
[φ]ρουρᾶς [τᾶς κατασταθείσας ἐπὶ τᾶς]
Νισα[ίας[1] ὑπὸ τοῦ βασιλέως Ἀντιγόνου?]
. . . . . .
15 δεδόχ[θαι τᾶι βουλᾶι καὶ τῶι δάμωι]. .
πολιν Κα[λλίππου Μεγαλοπολίταν πρό]-
ξενον ε[ἶμεν καὶ αὐτὸν καὶ τοὺς ἐκγό]-
νους αὐτ[οῦ τᾶς πόλιος τᾶς Μεγαρέων]·
εἶμε[ν δὲ αὐτῶι καὶ] . . . . . .

L. 1. — Le nombre de lettres à restituer au commencement des lignes est de 14 ou 15. Cf. ll. 5, 6. Il ne peut être question de suppléer ἐπὶ ἄρχοντος et de supposer que le décret appartienne à l'époque où Mégare fit partie de la ligue béotienne (224-192)[2] : la place manquerait pour le nom de l'archonte d'Onchestos (*IG*, VII, 27 et 28). On ne peut davantage, à cause du génitif -ρέων suivi de plusieurs noms propres au nominatif, croire qu'il est ici question des δαμιοργοί qui se substituent au roi et aux stratèges à Mégare lorsque cette cité suit pour la première fois, les destinées de la ligue achéenne (243-224. Cf. *IG*, VII, 41. Michel, 1060)[3].

On connaît un Καλλίππος Διοδώρου, à Aegosthènes (*IG*, VII, 221). Pour l'orthographe, cf. Καλλιρόα et Καλλιρόη, *IG*, VII, 4247 et 2522 (Thèbes).

Le patronymique du βασιλεύς est, la plupart du temps, omis à Mégare. Cf. toutefois *IG*, VII, 1.

Il est très probable que le premier des stratèges s'appelait [Δερκι]άδας : c'est sans doute le même que l'auteur de la proposition, l. 4. Ainsi s'expliquerait que le nom du *rogator* apparaît ici, contrairement à l'usage des décrets mégariens.

1. Le marbre porte : ΝΙΣΑ.
2. Polyb., XX, 6, 8; Plut., *Philop.*, XII; Paus., VIII, 50, 4. Cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 1, p. 734; 2, p. 360 sq.
3. Polyb., II, 43, 4-6; Plut., *Arat.*, XVIII. Cf. Beloch, III, 1, p. 643 sq.; Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 400.

Digitized by Google

Καλλίγειτος est extrêmement fréquent dans l'onomastique de la Mégaride. Cf. Thuc., VIII, 6, 39; *SIG*², 192, l. 100; 452, ll. 39, 57, 61, 62, 64, 77, 91; *IG*, VII, 188, l. 5. En dehors de la Mégaride, il est très rare. Cf. *Insc. Pont. Eux.*, IV, p. 113, 195 (Théodosie); *IG*, XII, 8, 291, l. 15; 298, l. 20; 334, l. 3; 354, l. 32 (Thasos; personnages de la même famille).

L. 3. — D'après la longueur de la lacune, il manque deux noms : l'époque où la constitution de Mégare comportait, comme c'est le cas ici, six stratèges serait postérieure à celle où il n'y en avait que cinq. Cf. Heath, *Ann. Brit. Sch. Athens*, XIX, 1912, p. 87 sq.

Le nom de Ματρέας est très fréquent à Mégare. Cf. *SIG*², 452, ll. 33, 48, 59, 88 (personnages de familles différentes).

Μνασίοχος ne paraît pas connu : c'est à tort que K. Schmidt[1] cite le nom de Μνησίοχος, d'après Fick-Bechtel, pp. 123 et 209 qui donnent Μνήσοχος. Mais Μνασίοχος est aussi régulièrement formé que Γνησίοχος, plusieurs fois attesté à Mégare[2] et on pourrait peut-être le restituer dans *IG*, VII, 119, l. 1 (cf. *IG*, IV, 5 et p. 379)[3].

L. 4. — Le nom du secrétaire suit celui des stratèges dans les décrets *IG*, VII, 4-9. Ailleurs, il le précède. Le titre complet est γραμματεὺς βουλᾶς καὶ δάμου. On ne sait s'il faut l'identifier avec le γραμματεὺς τοῦ δάμου chargé de veiller à l'exposition de la stèle[4]. Dans la seule dédicace *IG*, VII, 41, qui appartient à l'époque où Mégare était rattachée à la ligue achéenne, le secrétaire porte simplement le titre de γραμματεύς.

Les divergences entre le préambule de ce décret et ceux des autres décrets mégariens antérieurs à l'époque où Mégare se joint pour la première fois aux Achéens proviennent sans doute

1. *Beiträge zur gr. Namenkunde*, Elberfeld, 1903, p. 11, n. 2.
2. Wilhelm, *Beiträge*, p. 107.
3. Wilhelm, *ibid.*, propose [Γνη]σιόχου.
4. Foucart, *ap.* Le Bas II, p. 13 et Latychew, *BCH*, IX, 1885; p. 284 (cf. Heath, *o. l.*, p. 87) sont pour l'affirmative ; Gilbert, *Handb. gr. Staatsalt.*, II, p. 72, n. 2, pour la négative. Je n'ai pu me procurer Klett, *Das Megarische Psephisma*, Tübingen, 1892.

Digitized by Google

de ce que notre texte est un des plus récents : les autres paraissent appartenir à la fin du IVe siècle et au commencement du IIIe[1] ; le nôtre, d'après l'écriture, ne doit guère remonter plus haut que le milieu du IIIe.

Pour Ἄλεξος, cf. *IG*, IV, 1484, l. 86. Quant à Δερκιάδας, il paraît nouveau.

Le nom du *rogator*, suivi de la formule προβεβωλευμένον, est fréquent dans les décrets d'Aegosthènes, mais ne se trouve pas à Mégare où l'on rencontre seulement συναρχίαι προεβουλεύσαντο, *IG*, VII, 15. C'est à tort que Swoboda[2] prétend que la formule προβεβωλευμένον εἶμεν se rencontre à Aegosthènes à l'époque où la cité appartenait à la ligue béotienne. Beloch a montré que *IG*, VII, 223 où elle apparaît doit être antérieur à cette époque[3].

L. 7. — Pour la restitution du nom du bénéficiaire du décret, cf. l. 16. Il ne manque probablement que deux lettres avant -πολιν. Le nom de Κάλλιππος est connu à Mégalopolis. Cf. *IG*, V, 2, 439, l. 39.

Pour la restitution des l. 9-11, cf. le décret d'Aegosthènes, *IG*, VII, 223, ll. 9 sqq.

L. 12. — Il paraît impossible de restituer ici autre chose que [φ]ρουρᾶς[4] et l'on est tenté de retrouver dans les trois lettres de la ligne suivante le commencement du nom de Νίσαια[5], du port de Mégare qui possédait une acropole. Le Mégalopolitain serait alors l'officier préposé à la garde de la citadelle. Nous possédons deux décrets de Mégare rendus en l'honneur de gouverneurs semblables : l'un commandait la garnison placée à Aegosthènes par Démétrius Poliorcète, l'autre représentait le

1. Cf. Heath, p. 87 sq.
2. *Gr. Volksbeschlüsse*, p. 37.
3. *Gr. Gesch.*, III, 2, p. 360.
4. Pour φρουρά employé dans le même sens, cf. *SIG*², 163, l. 12; 277, l. 4.
5. Thuc., I, 69, 93, 99, 114; Pind., *Pyth.*, IX, 160; Scyl., 21; Strab., IX, p. 391; Diod., XII, 66; Steph. Byz., s. v. Νίσαια; Phot., III, 15, 6; Paus., I, 39, 4; 44, 4; Scol. Theocr., XII, 27, Bursian, *Geogr. v. Griechenl.*, I, p. 378 sq.; *Ath. Mitt.*, XXIX, 1904, p. 79 sqq.; *BSA*, XIX, 1912, 3, pp. 79-81.

Digitized by Google

roi Eumène à Égine entre 192 et 171[1]. Comme notre décret ne peut être postérieur à 243 et, d'autre part, ne peut guère remonter jusqu'au commencement du IIIe siècle, à en juger d'après l'écriture[2], on doit supposer que le fils de Kallippos était au service d'Antigone Gonatas. Ce roi, on le sait, dut faire le siège de Mégare[3]. Après l'avoir prise, il dut certainement lui imposer une garnison qui y resta jusqu'au moment où la cité secoua le joug macédonien pour s'allier à la ligue achéenne (243)[4].

Notre décret est en l'honneur d'un Mégalopolitain : on sait que, vers le milieu du IIIe siècle, Mégalopolis fut gouvernée successivement par deux tyrans, Aristodamos, puis Lydiadès, tout dévoués aux intérêts d'Antigone[5].

III. Ténos.

L'inscription suivante a été trouvée dans un champ situé au village de Κουναρές, à une heure environ à l'est de la ville de Ténos. M. Sakellion s'est empressé de nous en envoyer des estampages et une copie. Nous avons eu, depuis, l'occasion de revoir nous-même le texte.

Plaque de marbre bleuâtre, brisée de tous côtés. Largeur maxima, 0,59 ; hauteur, 0,40 ; épaisseur, 0,045. Lettres hautes de 0,012, peu profondes et sans renflements.

1. *IG*, VII, 1, l. 5 et 15, l. 3 (= *SIG*², 174 et 297) : τεταγμένον ὑπὸ τοῦ βασιλέος Δαματρίου; κατασταθεὶς ἐπ' Αἰγίνας ὑπὸ τοῦ βασ[ι]λέως Εὐμένεος.

2. Il n'a pas été publié de photographies de decrets de Mégare. Pour l'écriture cf. *IG*, V, 2, 357, pl. I (avant 234), 356, pl. V (± 240 ; tous deux de Stymphale); XI, 2, 205 B, pl. IV (267), 224 A (258, Délos).

3. Polyaen., IV, 6, 3; Beloch, *Gr. Gesch.*, III, 1, p. 305, 307 (après 279 et avant la guerre de Chrémonide); Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 286 (vers 270?).

4. Plut., *Arat.*, 18-24; Polyb., II, 43, 4-6; Beloch., *o. l.*, III, 1, p. 643 sq. ; Tarn, *o. l.*, p. 400.

5. Aristodamos : Paus., VIII, 27, 11, Cf. *IG*, V, 2, p. XXII (*ante* 266-*circa* 255) et ajouter à la bibliographie : Tarn, *o. l.*, pp. 280, 302, 304, 305, 358. D'après ce dernier, Aristodamos aurait été tyran de 263 ou 262 à 252 probablement. Lydiadès : Paus., VIII, 10, 6 et 27, 12 ; Plut., *Arat.*, 30. Cf. *IG*, V, 2, p. XXIII (250-235) et Tarn, p. 385 (247-243) ; Beloch, *o. l.*, III, 1, p. 637.

Digitized by Google

Le texte ne commençait pas au haut de la stèle : il en occupait le milieu. Le marbre est conservé sur une hauteur maxima de 0,035 au-dessus de l'inscription, de 0,19 en bas. A gauche, il y avait une marge de 0,14 au moins. Dans le haut, à droite, reste d'un rebord grossièrement taillé, comme si le haut du marbre devait être caché (fig. 46).

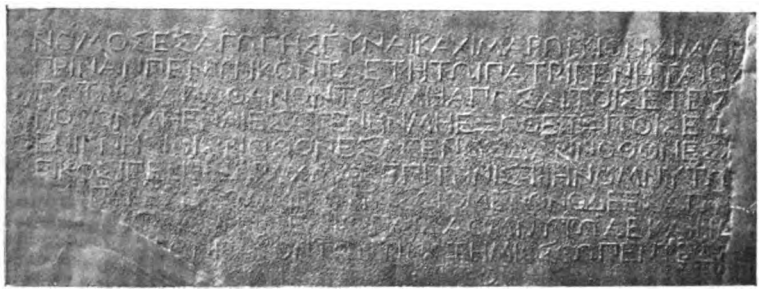

Fig. 46.

[36 + 10 = 46] Νόμος ἐσαγωγῆς · γυναῖκα, χιμάρωι · υἱόν, χιμάρ[ωι · μὴ ἐσάγεν]
[36 + 9 = 45] πρὶν ἂν πεντήκοντα ἔτη τῶι πατρὶ γένηται · ὁμ[οπατρίους]
[33 + 13 = 46] πατρὸς ἀποθανόντος μὴ ἀπῶσαι τοῖς ἔτεσ[ι τοῖς διὰ μέσου].
[35 + 10 = 45] Νόθον μὴ ἐναι ἐσάγεν · ἢν μὴ ἐξωθῆται, τοῖς ἔτ[εσι τοῖς καὶ]
[35 + 12 = 47] 5 ἐπὶ γνησίοις νόθον ἐσάγεν · ὃς δ' ἂν νόθον ἐσά[γηι, ἀποτινέτω]
[36 + 11 = 47] εἰκοσιπέντε δραχμάς · ἐπὶ τὴν ἱστίην ὀμνύτω [καὶ μάρτυρας]
[36 + 10 = 46] [ὁ]υ[ὸ] παρεχέτω ὀμνύντας οἰόμενον · ὁ δὲ ἐσαγωγ[εὺς ἐσαγέτω]
[4 + 31 + 10 = 45] [ὁμοπ]άτριον ἢ ἀδελφῶ παῖδα · ὀμνύτω δὲ καὶ ἡ μ[ήτηρ· ἢν δὲ μὴ]
[πείθηι] τῶν παρόντων τινά, ζημιόσθω πέντε δρ[αχμαῖς].

Traduction.

« Règlement d'admission. Pour l'épouse (on donnera) un jeune chevreau[1]; pour le fils, un jeune chevreau. [Le fils ne

1. Bien que le mot χίμαρος puisse avoir plusieurs sens (jeune chevreau, chevreau, bouc, et même chèvre ; cf. *Thes. ling. gr.*, s. v.), j'ai cru devoir adopter cette traduction : le vocabulaire de Ténos se servait, pour « chevreau » du terme d'ἔριφος (*IG*, XII. 5, 908) ; s'il était question d'une chèvre, ou d'un bouc, on aurait sans doute employé, comme dans l'île voisine de Délos, αἴξ ou τράγος (ἀπὸ τῶν αἰγῶν καὶ τῶν τράγων ὧν ἀνέθηκεν Τιμόξενος ... *SIG*², 588, l. 49).

Digitized by Google

sera pas admis] avant que le père ait atteint l'âge de 50 ans. Après la mort de leur père, les fils ne pourront être écartés pendant les années [d'intervalle] (entre la mort du père et l'époque où il aurait atteint l'âge de 50 ans). Il n'est pas permis d'introduire (dans la société) un fils illégitime. Si les membres ne s'y opposent pas, le père pourra faire admettre un fils illégitime à l'âge [requis pour] les fils légitimes. Celui qui présente un fils illégitime [payera] 25 drachmes. Il jurera (en étendant la main) sur l'autel et produira [de]u[x témoins] qui attesteront sous serment qu'il est le père putatif. Que l'introducteur [fasse admettre] un fils du même père ou, (à son défaut), un fils du frère. Que la [mère], elle aussi, prête serment. [Si elle ne convainc pas] quelqu'un des assistants, qu'elle paie une amende de 5 [drachmes] ».

L. 1. — Il résulte clairement du contexte que le mot εἰσαγωγή ne peut avoir ici qu'une acception, celle « d'entrée » ou « d'admission » dans une société.

Il est d'un emploi fréquent dans les textes relatifs à l'admission dans la phratrie[1]. C'est l'équivalent du mot εἰσαγώγιον, droit d'entrée qu'on payait pour faire partie de certaines associations religieuses[2]. On trouve également εἰσόδιον, (ε)ἰσελύσιον, (ε)ἰσηλούσιον[3], employés dans le même sens.

Le terme d'εἰσαγωγή doit être rapproché du titre d'εἰσαγωγ[εύς] qui apparaît peut-être à la l. 7[4]. Jusqu'à présent, l'εἰσαγωγεύς

1. Michel, 961, ll. 11 et 56 : ψηφίσματα ἃ κεῖται περὶ τῆς εἰσαγῶγῆς τῶν παίδων (règlement de la phratrie des Démotionides); Harpocration, s. v. γαμηλία· ... τὴν εἰς τοὺς φράτορας εἰσαγωγὴν τῶν γυναικῶν; *Etym. Magn.*, s. v. γαμηλία· ἡ εἰς τοὺς φράτορας εἰσαγωγὴ ἐπὶ γάμοις; Suidas, s. v. γαμηλία; Schol. Demosth., *c. Euboul.*, 43.

2. *BCH*, XIII, 1899, p. 240, l. 17. Cf. Poland, *Geschichte des griech. Vereinswesens*, p. 561, 187.

3. *SIG*², 737, l. 36; Le Bas, III, 1720 *c*, l. 3; *Ath. Mitt.*, XXXII, 1907, ll. 8 et 13. Cf. Poland, *o. l.*, p. 493. Hésychius explique aussi εἰσηλούσιον par τίμημα εἰσόδου ἢ τέλος.

4. Du second γ, il ne reste guère que la haste verticale. Mais on ne peut y voir le reste d'un ν et lire ἐσάγων : la première haste des ν du texte est plus courte que celle du γ et on ne distingue aucune trace d'un trait oblique, quoique le marbre soit relativement bien conservé à cet endroit.

Digitized by Google

n'était connu que comme magistrat de l'ordre judiciaire[1]; plus rarement, εἰσαγωγεύς ou εἰσαγωγός désignent, à l'époque impériale surtout, les introducteurs aux concours[2]. Εἰσαγωγεύς s'appliquerait aussi à des magistrats chargés de veiller à l'importation du blé[3]. A Ténos même, les εἰσαγωγεῖς sont fréquemment cités, au nombre de trois, après les agoranomes, dans les listes de magistrats[4]. On les a, jusqu'à présent, généralement considérés comme chargés d'attributions judiciaires[5]. Rien ne permet de croire qu'ils aient eu un rapport quelconque avec l'εἰσαγωγή dont il est ici question : les probabilités ne sont pas en faveur d'une hypothèse qui ferait de notre texte l'extrait d'un règlement de phratrie ou d'une autre association en rapport avec l'organisation politique de la cité ténienne. Quant au verbe ἐσάγεν, plusieurs fois employé, c'est le même que celui dont les orateurs attiques se servent pour désigner l'introduction des enfants dans la phratrie[6].

Le terme de νόμος ne s'applique pas seulement aux lois, mais est également en usage pour les règlements qui régissent des associations, même dépourvues de caractère officiel[7].

Γυναῖκα, précédant υἱόν, désigne évidemment la femme d'un des membres qui est autorisée à faire partie de l'association à partir de son mariage. De même, il semble bien que le mari faisait inscrire sa femme dans la phratrie en Attique : en tout cas,

1. Sur les εἰσαγωγεῖς, cf. Thalheim, *Real Enc.*, V, p. 2137; *Ath. Mitt.*, XXXVIII, 1913, p. 51 sqq.; *BCH*, XXXVII, 1913, p. 171, n. 6.

2. Cf. les textes réunis par Bizard, *BCH*, XXVII, 1903, p. 299.

3. C'est, du moins, ce qu'a essayé de démontrer Laum, Εἰσαγωγεῖς *auf Samos*, *Ath. Mitt.*, XXXVIII, 1913, p. 53 sqq., mais ses arguments ne paraissent pas très convaincants.

4. *IG*, XII, 5, 880, ll. 3, 17; 881, l. 15; 882, l. 19; 883, l. 21.

5. Cf. Thalheim et Laum, *l. l.*; *BCH*, *l. l.* Dumont, *Essai sur l'éphébie*, I, p. 310, est le seul à en avoir fait des préposés à l'importation.

6. Cf. les textes réunis par Beauchet, *Histoire du droit privé de la République athénienne*, I, p. 140.

7. Pour le sens de νόμος opposé à ψήσμα, cf. H. Francotte, *Mélanges de droit public grec*, p. 3 sqq. Pour l'emploi de νόμος dans les règlements d'associations, cf. Poland, *o. l.*, pp. 279, 398 †, 404, 446, 451 et surtout 336**.

Digitized by Google

à l'occasion de son mariage, il offrait aux phratères la γαμηλία, comme le Ténien un χίμαρος[1].

Χιμάρωι. — Dans le calendrier liturgique de Myconos, il est fait mention d'un χίμαρος qu'on doit sacrifier à Dionysos, le 10 du mois Bacchion[2]. Nous savons aussi qu'à Ténos, où le culte de Dionysos était un des plus importants de l'île[3], on sacrifiait jusqu'à cent chevreaux (ἔριφοι) à la fois, probablement en l'honneur de ce dieu, auquel on offrait très fréquemment comme victime un ἔριφος[4]. On en déduirait volontiers que l'association dont nous publions le règlement était peut-être de caractère dionysiaque. Le droit d'entrée n'est pas une somme d'argent, comme pour l'admission dans presque toutes les autres sociétés ou associations connues[5]. A Cos, toutefois, dans une association religieuse en l'honneur d'Héraklès, le père doit donner, entre autres choses, un χοῖρος lors de la naissance de son enfant[6] et l'on a justement rapproché cet usage de ceux qui étaient en vigueur dans les phratries[7].

Il ne manque que peu de lettres à la fin des lignes, de 11 à 12 environ, à en juger d'après la restitution des ll. 5 et 6 qui est certaine. Étant donné l'extrême régularité de l'écriture, on ne peut donc guère songer à restituer à la l. 1, [κόρην μὴ ἐσάγεν] πρὶν (15 lettres, avec les deux dernières de χιμάρ[ωι]). Cette restitution supposerait d'ailleurs qu'il n'était pas fait mention du droit

1. Beauchet, *o. l.*, I, p. 147 sqq., croit, probablement à tort, malgré le témoignage formel de certains lexicographes (cf. les textes, *ibid.*, n. 3) que l'introduction de la femme dans la phratrie du mari n'était pas obligatoire. Cf. par contre Hermann-Thümser, *Lehrb. gr. Staatsalt.*[6], p. 324 et n. 3 ; Busolt, *Gr. Staatsalt.*[2], p. 211. Schœmann-Lipsius, *Gr. Altert.*, p. 385; Gilbert, *Gr. Staatsalt.*[3], p. 209 et Lécrivain, *ap.* Saglio, VII, p. 444, ne se prononcent pas sur ce point.

2. *SIG*[2], 615, l. 27.

3. J'ai montré ailleurs (*Musée Belge*, 1914, p. 105) que la tête qui orne le droit de la plupart des monnaies de Ténos n'est pas celle de Zeus Ammon, mais de Dionysos.

4. *Musée Belge*, 1907, p. 33 ; *IG*, XII, 5, 908. Cf. *Real Enc.*, V, p. 1041 sq. (Dionysos ἐρίφιος).

5. Poland, *o. l.*, pp. 492 sq.

6. *SIG*[2], 734, l. 54; Ziehen, *Leg Gr. sacr.*, 144.

7. Poland, p. 299.

Digitized by Google

d'entrée à payer pour les filles[1] qui aurait été le même que pour le fils : mais alors, on aurait dû substituer παῖδα (cf. l. 8) à υἱός. Dans l'association ténienne, les femmes des membres auraient donc été les seules admises.

Si l'on a suivi la règle générale, qui suppose une négation dans la principale lorsque πρίν est suivi du subjonctif[2], il aurait été interdit d'admettre le fils dans la société avant que le père eût atteint l'âge de 50 ans. C'est là une stipulation assez étrange et dont la raison n'apparaît pas clairement. Si elle avait pour but d'écarter les enfants trop jeunes, il était plus simple de fixer un âge minimum pour leur admission. On peut toutefois rapprocher de cette clause un passage du testament d'Epiktéta dont il ressort que les enfants mâles ne pouvaient être admis trop jeunes dans la communauté de famille instituée par la testatrice[3]. Dans la ἱερὰ γερουσία d'Asklépios, à Hyettos, ce n'est qu'après la mort du père que l'un des fils est autorisé à prendre sa place[4].

L. 2. — De la dernière lettre il ne reste qu'une barre oblique : elle peut appartenir à Λ ou M, car ce dernier a les hastes externes très obliquées (cf. surtout le premier μ de la l. 1), mais non à Δ, à en juger d'après l'état du marbre. La restitution ὁμοπατρίους, adjectif qu'on retrouve sûrement à la l. 8, est appelée par πατρός : ce mot est indispensable pour préciser quels sont ces fils aux-

1. Sur l'admission des femmes dans les associations, cf. Poland, p. 289 sqq.

2. Les exceptions à cette règle sont rares et la plupart s'expliquent par le sens négatif de la principale (Cf. Kühner-Gerth, *Ausführl. Gramm.*, II. 2, p. 455, 3). Il est vrai que les deux exemples cités qui n'admettent pas cette explication sont tirés d'écrivains ioniens (Herod., VII, 10, 7 et Simon., *Iamb.*, 1, 12[Bergk]) ; mais il serait dangereux de s'en autoriser pour supposer ici une exception semblable et admettre que l'association ténienne avait voulu éviter que le père n'omît ou ne différât trop longtemps l'inscription de son fils, par indifférence ou pour échapper au payement du droit d'entrée, comme c'était parfois le cas dans les phratries (cf. Isée, III, 76 et Michel, 1545 : liste d'une phratrie du début du IVe siècle qui ne compte plus que 20 membres). On ne peut non plus songer à [νόθοι μὴ ἐσάγεν] : le sens serait très satisfaisant, mais cette restitution donnerait un nombre de lettres trop grand et il semble bien qu'on ne s'occupe des νόθοι que plus loin (l. 4).

3. Michel, 1001, III, l. 29 : τὰ δὲ ἄρσενα καὶ ἐν ἁλικίαι γενόμενα.

4. *SIG*², 740, *b*, ll. 40 sqq.

Digitized by Google

quels on ne peut refuser l'entrée dans l'association, après le décès du père : il ne s'agit pas des frères utérins (ὁμομητρίους), — le terme πατρός paraît bien les exclure, — mais des frères nés d'un même père, fussent-ils de mères différentes[1]. On peut y comprendre les νόθοι et c'est pour cela que les conditions d'admission de ceux-ci vont faire l'objet de prescriptions spéciales.

Du verbe ἀπῶσαι, il faut déduire que, dans l'association ténienne, de même que dans les phratries et dans certaines sociétés de caractère non officiel[2], les postulants étaient soumis à une διαδικασία ou à la δοκιμασία.

L. 3. — Il ne paraît pas douteux que τοῖς ἔτεσ- et τοῖς ἔτ- (l. 4) reprennent le ἔτη de la l. 2 et qu'il est question de conditions d'âge. Si la restitution διὰ μέσου est la vraie[3], il faudrait entendre que l'on ne pourra refuser au fils l'entrée de la société pendant les années qui séparent la date de la mort de son père de celle où il aurait atteint 50 ans.

L. 4. — On spécifie ici que l'âge exigé pour le père qui veut faire admettre un νόθος est le même que pour les fils légitimes. On observera que le terme ἐξωθεῖται est différent de celui qu'on emploie pour les enfants légitimes : il est plus fort. La procédure d'admission est, d'ailleurs, différente : on laisse à l'arbitraire des membres de la société le soin de juger s'il y a lieu, oui ou non, de recevoir les νόθοι[4]. Ce n'est qu'après cette décision que le père putatif est admis à apporter les preuves testimoniales de sa paternité.

1. Une autre restitution, également possible, mais qui ne changerait pas le sens serait : ὁλ[όκληρα (ou ὁλ[οσχερῆ]) · υἱοὺς] : il aurait alors été interdit d'introduire dans la société les enfants dont le père n'avait pas 50 ans *accomplis*. Mais je n'ai pas trouvé d'exemple de ces adjectifs servant d'épithète à ἔτος dans le sens indiqué.

2. Pour celles-ci, cf. Poland, p. 276.

3. J'ai renoncé à restituer, en utilisant la glosse d'Hésychius ἔτεσιν · ἑταίροις, πολίταις : τοῖς ἔτεσ[ιν, ἐπὶ γνησίοις]|νόθον μὴ ἶναι ἐσάγεν · ἢν μὴ ἐξωθεῖται, τοῖς ἔτ[εσιν ἶναι καὶ]|ἐπὶ γνησίοις νόθον ἐσάγεν. Outre que la glosse est suspecte, ces restitutions ne cadrent guère avec la concision, encore tout archaïque, du texte.

4. Cf. Herod., VIII, 27 : ἐν δὲ τῷ διὰ μέσου χρόνῳ... Θεσσαλοὶ πέμπουσι κήρυκα, Thuc., IV, 20 : πρίν τι ἀνήκεστον διὰ μέσου γενόμενον ἡμᾶς καταλαβεῖν

Digitized by Google

Notre loi ne précise pas de quel genre de νόθοι il s'agit et il faut croire qu'elle a en vue aussi bien les *nothi ex peregrina* que les bâtards.

Quoi qu'il en soit, il est probable que les νόθοι ou bâtards seuls issus d'une femme de condition libre pouvaient entrer dans l'association ténienne : ce qui paraît bien le prouver, c'est que la mère est appelée à prêter serment[1].

L. 6. — Le droit d'entrée exigé pour le νόθος n'est pas le même que pour le fils légitime : c'est une somme d'argent[2], non un χίμαρος. Il faut en déduire que l'εἰσαγωγή du νόθος n'était pas accompagnée d'un sacrifice, sacrifice auquel était sans doute destiné le χίμαρος. Le droit de vingt-cinq drachmes était probablement supérieur au prix d'un χίμαρος[3].

ἐπὶ τὴν ἱστίην ὀμνύτω. — Je n'ai pas trouvé d'exemple d'une formule semblable. Il ne peut guère être question que d'un serment prêté en étendant la main sur l'autel[4]. De quelle ἱστίη s'agit-il ? Il n'est pas probable que ce soit celle du prytanée : du moins ne connaît-on pas de serments prêtés dans de pareilles conditions. On attendrait d'ailleurs que le terme fût précisé par κοινήν. Si l'on ne spécifie pas, c'est qu'on désigne l'autel de l'association elle-même. Toute association avait son autel ; c'est presque toujours un βωμός[5] ; le même terme est également employé pour la phratrie[6]. Plus rarement, cet autel est une ἑστία : c'est ainsi qu'il est désigné dans un décret de la corpora-

1. Il est fort rare qu'une esclave soit admise à prêter serment. Beauchet, *ap.* Saglio, VII, p. 1262 (*servi*) n'en connaît qu'un seul cas à Gortyne.

2. D'après Poland, p. 493, le droit d'entrée, dans les associations jusqu'ici connues, variait de 30 à 750 drachmes. Le droit perçu à Ténos serait donc le plus faible de tous.

3. Cf. *SIG*², 621, l. 11 ; ἔριφ[ον ἀ]πὸ δραχμᾶν δεκαπέντε (Cos, IIe siècle). A la l. 9 du même texte, une chèvre est estimée 20 drachmes.

4. Cf. *SIG*², 439, l. 75 : ἐπομνύνται ἐχομένους τοῦ βωμοῦ ; 929, l. 27 : ἀναβάντες ἐπὶ τὸν βωμόν, ὠμόσαμεν καθ' ἱερῶν. Sur le rôle joué par l'autel dans les serments, cf. *Real Enc.*, I, p. 1690.

5. Poland, *O. l.*, p. 471.

6. Eschin., *De legat.*, II, 147. L'orateur appartenait à une phratrie qui τῶν αὐτῶν βωμῶν μετέχει Ἐτεοβουτάδαις.

Digitized by Google

tion des artistes dionysiaques, trouvé à Éleusis[1], et aussi dans l'οἶκος des ναύκληροι de Tomi[2]. Dans certaines sociétés même, ἑστία est le titre d'un fonctionnaire, collègue parfois d'un *prytanis*, comme à Tyrrheion[3]. Certains γένη possédaient peut-être aussi leur ἑστία, en rapport probablement avec le culte d'Hestia. Cette hypothèse s'appliquerait particulièrement aux Κροκωνίδαι, en Attique ; ils rendaient un culte à Hestia et lui avaient fait bâtir un temple[4].

L. 8. — La restitution [ἔμοπ]άτριον est appelée par ἀδελφοῖ-παῖδα[5]. Il est clair qu'on oppose ici deux cas, celui où il n'existe que des νόθοι et celui où le membre de la société qui demande l'inscription du νόθος a déjà des fils légitimes. L'introducteur fait donc appel tantôt à un « frère », légitime celui-là, du νόθος, tantôt à un des « cousins ». Dans quel cas et pourquoi ? Ce n'est sûrement pas pour leur déférer le serment. On a peine à se figurer qu'ils soient appelés à témoigner sous serment que le νόθος est bien issu de leur père ou de leur oncle. On ne saurait donc adopter une restitution comme ὁ δὲ ἐσαγωγ[εὺς ὁρκιζέτω], bien qu'elle paraisse justifiée par le ὀμνύτω δὲ καὶ ἡ μ[ήτηρ]. Mais le καί peut renvoyer au serment du père et des deux témoins et on peut songer à une autre solution. Le règlement de la société ténienne subordonnait probablement l'admission du νόθος à l'inscription préalable d'un fils légitime ou, à son défaut, d'un neveu. On aurait ainsi voulu éviter que la descendance légitime, directe ou collatérale, ne fût évincée au profit des νόθοι. Ç'aurait été un moyen de sauvegarder le caractère de l'association, qui paraît bien avoir eu pour base la famille.

1. Michel, 1010, l. 23. Cf. Poland, pp. 471 et 588 Δ9.
2. Waltzing, *Les corporat. profess. dans l'Empire romain*, III, p. 79 n° 218 (*Insc. Brit. Mus.*, II, 177). Cf. Poland, p. 471.
3. *IG*, IX, 486. Poland, p. 392.
4. *IG*, II, 596. Cf. Toepffer, *Attische Genealogie*, p. 107 (la restitution οἰκο[δομεῖν τὸ ἱερὸ]ν τῆς Ἑστίας, proposée par Toepffer, est incertaine : on peut songer à τὸν ναὸ]ν ou même τὸν βωμὸ]ν); *Real Enc.*, VIII, p. 1286.
5. On pourrait lire aussi ἀδελφόπαιδα, mais ce mot n'est pas attesté avant l'époque de Denys d'Halicarnasse (IV, 64). Cf. Passow-Crönert, *Wörterb. gr. Spr.*, p. 85. Antérieurement, on emploie ἀδελφιδοῦς.

Digitized by Google

Il en serait un peu ici comme en matière de succession : les fils légitimes et les ἐγγυτάτω γένους, du moins d'après les lois de Solon, passaient avant les νόθοι[1].

Ll. 8-9. — Pour la restitution de la lacune qui existe à la fin de la l. 8 et au commencement de la l. 9, il faut observer que l'on ne coupe jamais un mot, à la fin d'une ligne, dans la partie du texte qui est intacte : nous avons tenu compte de ce fait dans la restitution des ll. 7 et 8. Au début de la l. 9, il manque, au plus, 6 lettres et 10 environ, après le μ de μ[ήτηρ], à la l. 8[2].

Le sens ne paraît pas douteux, si l'on peut hésiter sur le choix des mots à suppléer : la mère sera punie d'une amende de cinq drachmes si l'un des membres présents émet des doutes sur la filiation du νόθος[3].

Une telle interprétation paraît en contradiction avec ce que nous savons du parjure chez les Grecs : on ne le punissait pas d'ordinaire, même dans la δίκη ψευδομαρτυριῶν[4]. Mais il faut supposer que l'amende de cinq drachmes s'appliquait moins au faux serment qu'à la tentative d'introduction frauduleuse du νόθος dans l'association.

Une telle procédure avait l'avantage de permettre à tous les membres de faire opposition à des tentatives de ce genre ; elle prémunissait la mère contre la tentation d'assurer à son fils, même au prix d'un faux serment, certains avantages. Ces avantages sont importants; le νόθος est publiquement reconnu par le père, ce qui lui permet sans doute, dans certains cas, d'hériter[5]

1. Arist., *Aves*, v. 1660 : ἐρῶ δὲ δὴ καὶ τὸν Σόλωνός σοι νόμον · νόθῳ δὲ μὴ εἶναι ἀγχιστείαν παίδων ὄντων γνησίων, ἐὰν δὲ παῖδες μὴ ὦσι γνήσιοι τοῖς ἐγγυτάτω γένους μετεῖναι τῶν χρημάτων. O. Müller, *Att. Bürger-und Eherecht*, pp. 794, 803; *Real Enc.*, VII, p. 391; Beauchet, *o. l.*, I, p. 494 sqq.; De Sanctis, Ἀτθίς, p. 215 n.

2. Sur ce terme, cf. Poland, *o. l.*, p. 276 et n. 3.

3. Cf. Isée, VIII, 19 : après le serment prêté par le père devant les membres de la phratrie, τῶν δὲ φρατόρων οὐδεὶς ἀντεῖπεν οὐδ' ἠμφισβήτησε μὴ οὐκ ἀληθῆ ταῦτ' εἶναι. Pour la restitution proposée, cf. Hom., ξ, 391 : σ'οὐδ' ὀμόσας περ ἐπήγαγον οὐδέ σε πείθω.

4. Saglio, V, p. 769 : dans ces procès, ce serait non le parjure mais le faux témoignage qui aurait été puni. Pour le parjure en droit attique, cf. aussi *Class. Phil.*, X, 1915, p. 1 sqq.

5. Cf. la loi de Solon citée plus haut et l'inscription de Tégée, *IG*, V, 2,

Digitized by Google

et peut-être aussi lui faciliter, éventuellement, l'obtention du droit de cité[1].

La loi ne nous dit pas si le νόθος était rejeté au cas où l'amende de cinq drachmes était applicable : le texte se terminait, semble-t-il, avec δραχμαῖς, ou, d'après l'état du marbre, ne comportait que deux ou trois mots de plus[2]. Mais il est impossible de croire qu'on se fût contenté d'une amende, et d'une amende aussi faible, si celle-ci ne venait s'ajouter par surcroît au rejet du νόθος. Toutes les conditions que l'on met à son admission se complètent évidemment.

Il nous resterait à essayer de déterminer à quelle espèce d'association appartenait ce νόμος ténien. En l'absence de documents du même genre[3], il est assez difficile de préciser. Il ne peut être question d'une phratrie, ni d'un autre groupement, comme le γένος par exemple, dont l'existence était plus ou moins intimement liée à celle de la Cité. La condition d'âge imposée au père pour l'admission du fils[4] et surtout l'admissibilité des νόθοι attestent suffisamment qu'il s'agit d'une association dépourvue de caractère officiel. On a pu croire parfois que la phratrie pouvait admettre les νόθοι, malgré le contrôle qu'elle était chargée d'exercer sur l'état civil et le droit de cité[5]. Il faut bien s'entendre : si elle a pu le faire, ce n'est pas de sa propre

159, l. 15 : αἱ δέ κα μὲ ζῶντι (il s'agit des fils et des filles du légataire), τοὶ νόθοι ἀνελόσθο.

1. Voir plus bas.

2. Il pourrait manquer, à la rigueur, huit lettres environ à la fin de la l. 9 et sept, au maximum, à la l. 10, si le texte ne se terminait pas à la l. 9. Cassé obliquement à gauche, le marbre pouvait porter le commencement d'une 10e ligne, qui de toute façon ne dépassait pas le τῶν de la l. 9.

3. Le règlement de la phratrie des Démotionides mentionne les ψηφίσματα ἃ κεῖται περὶ τῆς εἰσαγωγῆς τῶν παίδων (Michel, 961, ll. 11 et 56) et, dans les textes relatifs aux associations grecques, il est fréquemment question de l'admission de membres nouveaux (Poland, p. 275 sq.), mais presque uniquement à propos du droit d'entrée.

4. De très bonne heure, nous l'avons dit, les phratries tendaient à se dépeupler et l'on ne comprendrait guère qu'une phratrie eût imposé au père une condition d'âge.

5. Cf. la bibliographie de cette question dans Saglio, IV, p. 107 (col. II).

Digitized by Google

autorité, ce n'est, à notre avis, que lorsque la Cité avait préalablement accordé les droits de citoyen aux νόθοι. En d'autres termes, son intervention devait être la même pour les νόθοι que pour les étrangers à qui l'on avait octroyé d'abord la *civitas* : c'est, du moins, ce qui semble bien résulter des listes de nouveaux citoyens de Milet parmi lesquels sont inscrits, avec des étrangers, de nombreux νόθοι et des νόθαι[1].

Peut-être le νόμος est-il celui d'un de ces thiases, très fréquents dans les îles — on en connaît notamment à Ténos, Kéos, Délos[2] — ou d'un κοινόν semblable à ceux qui sont plusieurs fois mentionnés dans le registre des ventes immobilières de Ténos ; mais, de ces κοινά, nous ne connaissons guère que le nom[3].

En résumé, l'association ténienne a un caractère familial nettement marqué : elle n'admet comme nouveaux membres que les fils, légitimes ou non, l'un des cousins à défaut de descendance mâle légitime et la femme qui épouse l'un des membres de la société. Peut-être cette association était-elle consacrée au culte de Dionysos.

Nous ne possédions guère jusqu'à présent de texte de Ténos présentant des particularités dialectales[4].

A Ténos, on ne distinguait pas, ou, en tout cas, on ne distinguait plus à l'époque où se place notre inscription, entre l'*ē* provenant de *ā* primitif et *ē* remontant à un *ē* primitif, comme

1. *Milet*, III, 2, p. 228 sq. A la bibliographie, ajouter l'article *Nothoi*, Saglio, VII, p. 106.

2. Pour les thiases dans les îles, cf. en dernier lieu l'article *Thiasos*, Saglio, fasc. 47, p. 258.

3. *IG*, XII, 5, 872, *passim*. Cf. Poland, p. 19.

4. Il n'y a rien à tirer du petit fragment de dédicace archaïque *IG*, XII, 5, 959. (Il est faux que ce texte soit βουστροφηδόν comme le veut Hiller von Gaertringen. J'ai revu, récemment encore, le marbre. Les lettres des deux lignes ont la même inclinaison vers la droite). Certaines formes dialectales qu'on avait cru trouver dans le texte *IG*, XII, 5, 872 (*GDI*, III, 2, 5492, p. 624 : génitif de noms de femmes en -ως), doivent être plutôt attribuées à la κοινή. Cf. Thumb, *Handbuch der gr. Dialekte*, p. 356). D'autres, comme le génitif -αδος des formes en άδης, ne paraissent pas encore avoir été expliquées suffisamment (*GDI*, *l. l.*).

Digitized by Google

on le faisait dans plusieurs des Cyclades, à Kéos, Naxos, Amorgos (μή, ll. 3, 4; ἤ, l. 8)[1].

Outre les formes bien caractéristiques ἱστίῃ (l. 6)[2], et ἤν (l. 4)[3] il y a lieu de noter la transcription des « fausses diphtongues » ει et ου par ε et ο dans ἔναι (l. 4), ἐσάγεν (ll. 4, 5), ἀδελφῶ (l. 8), ζημιόσθω (l. 9). Cette transcription, sans être particulière au dialecte ionien, n'a rien que de régulier. Il faut y trouver un indice que notre texte doit se placer, au plus tard, au commencement du IVe siècle : seule, la forme ἀδελφῷ serait encore possible à une date postérieure[4].

La contraction est déjà faite dans toutes les formes, non seulement dans ἐξωθῆται et ζημιόσθω (ll. 4 et 9), ce qui est parfaitement régulier[5], mais même dans ἔτη, où l'on attendrait plutôt la forme non contractée[6] : il est vrai qu'on trouve déjà un exemple du même genre, dans un document certainement antérieur[7]. Mais la contraction, dans ce cas, a lieu après une voyelle. A Ténos, elle serait due peut-être à l'influence attique. Quoi qu'il en soit, il faut probablement en déduire que notre texte ne doit pas être placé trop haut.

Pour la graphie ε = ε + η, dans ἐξωθῆται on rapprochera Ἱππολλῆς (Amorgos)[8] et Ἡγεσιλλῆς (Kéos)[9].

1. Hoffmann, *Die gr. Dialekte*, III, p. 333; Thumb, *o. l.*, p. 347; Buck, *Greek Dialekts*, p. 17.

2. Hoffmann, *o. l.*, p. 282. Cf. *Milet*, I, 3, l. 13; Wilamowitz, *Nordion. Steine*, p. 66.

3. Hoffmann, p. 459; Thumb, pp. 348, 363 n. 1; Buck, p. 98, n° 1342 *b*. O. Hoffman, *Geschichte der gr. Sprache*, I, 123, considère la forme ἤν comme attique au même titre que ἐάν, mais seulement dans les textes littéraires, car ἤν est inconnu aux inscriptions attiques.

4. Thumb, p. 347; Buck, p. 27.

5. Thumb, p. 348 sq; Hoffmann, pp. 362, 415, 489.

6. Buck, p. 36. n° 42, 1; p. 40, n° 45, 2; Thumb, p. 348 *a*; Hoffmann, p. 460.

7. *GDI*, III, 2, 5398; *IG*, XII, 5, 593; Solmsen², 54, l. 17 : θύη = θύεα.

8. *GDI*, III, 2, 5349; *IG*, XII, 7, 78. Il est vrai que, dans ce texte, H a la valeur de l'esprit rude. Mais cf. 5350 (*IG*, *l. l.*, 144) et 5358 (*IG*, 142) ou H sert à rendre l'esprit rude et *ē*.

9. *IG*, XII, 5, 607, l. 31. Cf. aussi 593 (Solmsen², 54), l. 12 : ε = *ē* + *ē*, χρῆσθαι.

Digitized by Google

On observera encore que l'élision n'est faite que dans ὃς δ' ἄν (l. 5), non dans ὁ δὲ ἐσαγωγ[εύς] (l. 7), où les deux voyelles sont les mêmes.

Enfin, on remarquera que ὀμνύντας est construit avec le participe (l. 7) au lieu de l'infinitif.

Paul GRAINDOR.

Digitized by Google

REPRÉSENTATION D'ARMES IBÉRIQUES

SUR LES MONUMENTS ROMAINS DE PROVENCE

La curiosité me faisait, il y a quelques mois, feuilleter le magnifique *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, du commandant Espérandieu; quel ne fut pas mon étonnement de voir, au milieu des armes sculptées sur les trophées des arcs de triomphe de Carpentras, d'Orange, d'Avignon, et de fragments des monuments analogues de Narbonne, Béziers et Tauroentum, des représentations d'épées et de *falcatas* ibériques?

1° FALCATAS[1]. — Sur la face est de l'arc de Carpentras (Espérandieu, *op. cit.*), entre deux barbares prisonniers, au pied d'un arbre, est figuré (fig. 1, n° 1) un grand couteau à lame sinueuse et poignée en crosse presque identique à une *falcata* un peu large; comme l'arme est dans son fourreau, la largeur de celui-ci à la base est égale à celle de la partie renflée de la lame, de sorte que les proportions de celle-ci peuvent parfaitement avoir été semblables à celles d'une vraie *falcata*.

L'arme est pourvue d'un baudrier s'attachant vers le premier tiers de la lame par une traverse munie de chaque côté d'un anneau. L'une des brides de la courroie se termine par une boucle, et l'autre par une lanière. Sur le panneau ouest, faisant pendant au précédent, existe une autre « *falcata* » toute semblable (fig. 1, n° 2), sauf la forme du pommeau de la poi-

1. Joseph Déchelette rapporte les *falcatas* espagnoles des nécropoles aux v°, iv° et iii° siècle avant l'ère (*Manuel*, t. II, p. 1127 et 1134), mais il déclare qu'elles ont certainement continué à être en usage jusqu'à une date ultérieure, puisque la *falcata* est encore figurée sur une monnaie de Carisius, propréteur en Espagne, 25 ans avant J.-C. (*ibid*; p. 1137).

Digitized by Google

gnée, représentant une tête de félin. Néanmoins, cet objet n'a pas été bien compris par les commentateurs du monument, cités par le commandant Espérandieu; les uns ont cru y voir une queue de poisson ou de dragon, et d'autres une trompe d'éléphant ou encore une enseigne : nous savons maintenant qu'il s'agit simplement du même objet que l'on voit sur la face opposée, et lui faisant exactement pendant.

Il existe également de nombreuses représentations de *falca-*

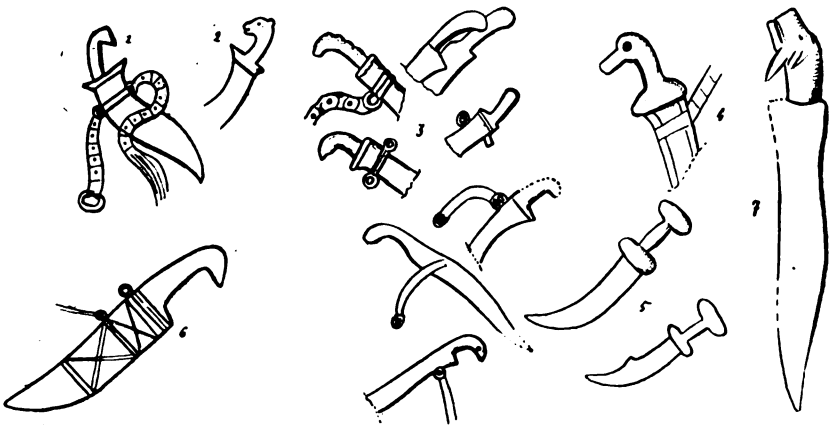

Fig. 1. — N° 1 et 2, arc de Carpentras. — 3, Huit exemplaires de *falcatas* de l'arc d'Orange. — 4 et 5, Narbonne, couteaux courbes. — 6, Grand couteau de Tauroentum. — 7, Vienne, couteau sinueux à pommeau en tête de carnassier. — Croquis d'après les photographies des monuments du *Recueil général* du Cᵗ E. Espérandieu.

tas[1] sur les trophées de la face nord de l'arc d'Orange (fig. 1, n° 3) mêlées à des figurations de boucliers typiques de La Tène, et à des faisceaux de lances analogues aux lances « *holosidériques* » des Ibères. Malheureusement, l'extrémité de ces armes, et parfois la plus grande partie de la lame est masquée sous

1. Je signale, en passant, l'existence, au Musée d'Iviça, que j'ai eu l'occasion de visiter il y a quelque temps, de plusieurs fragments de *falcatas* bien typiques et d'autres couteaux courbes à dos anguleux semblables à ceux des nécropoles et acropoles des provinces de Soria et Guadalajara. La provenance de ces objets est bien de l'île.

Digitized by Google

des boucliers, et la petitesse des photographies du *Recueil* d'Espérandieu rend délicate l'interprétation de certains détails. Toutes sont reconnaissables à la forme en crosse de la poignée, dont le pommeau prend quelquefois l'allure d'un bec d'oiseau. Plusieurs portent des courroies terminées souvent par des boucles et s'attachant au fourreau par des anneaux uniques ou doubles placés latéralement à peu de distance de la base de la gaine. Il semble qu'un faisceau analogue existe également dans le trophée de la face sud (Espérandieu, p. 197, 200, 201). A côté des *falcatas*, nous représentons un large couteau courbe, à poignée également en crosse (fig. 1, n° 6), de Tauroentum (Espérandieu, *op. cit.*, p. 44), et la partie supérieure d'un autre[1], suspendu à la ceinture d'un guerrier incomplet (Espérandieu, *op. cit.*, p. 424) découvert à Narbonne, et dont la crosse de la poignée forme une tête de canard (fig. 1, n° 4). Il existe là aussi des couteaux courbes bien curieux (fig. 1, n° 5), de certains bas reliefs de même origine (Espérandieu. p. 432 et 435). Un autre bas-relief de Vienne (Isère), sinueux, mais moins courbe que les vraies *falcatas* ibériques présente aussi une tête de carnassier au pommeau (fig, 1, n° 7).

2° Épées et poignards ibériques. — On connaît maintenant un grand nombre d'épées ibériques à antennes du nord au sud de l'Espagne, depuis Villaricos (Almeria), Illora et Almedinilla (Grenade), jusque dans les régions désormais classiques de Soria et Guadalajara (Aguilar de Anguita, Arcobriga, Luzaga, Gormaz, Numance, etc [2]) et même exceptionnellement le sud et

1. Déchelette (*Manuel*, t. II, p. 926 et 1133) figure des épées germaniques et scandinaves à un seul tranchant, dont la poignée à pommeau en crosse est assez analogue à celle des *falcatas*, mais la lame en est longue et droite.

2. Marquis de Cerralbo, *Las necropolis ibericas* (*Assoc. Esp. para el Progreso de las Ciencias, congrès de Valladolid, t. II, 1915*) — voir aussi Gonzalo Moreno de Tejada, *La necropolis Iberico de Gormaz*, in *Por Esos Mundos*, Febrero 1916, — et surtout Horace Sandars. *The Weapons of the Iberians* in *Archæologia*, LXIV. 1913 — Joseph Déchelette (*Manuel*, t. II, p. 74), exprime nettement l'opinion que le glaive court hallstattien, bien que remontant jusqu'au vi^e siècle dans certains cas, s'est prolongé en Espagne et sur le versant nord des Pyrénées jusqu'au ive siècle avant l'ère. Il fait observer qu'à Luzaga,

Digitized by Google

l'ouest de la France (Avezac-Prat, Landes de la Gironde, Lot, Dordogne, Angoumois, et même Loire-Inférieure). On vient de découvrir en Provence une importante nécropole où l'on trouve épées à antennes et *falcatas*, ce qui augmente l'intérêt des comparaisons auxquelles nous allons nous livrer entre les épées des monuments de cette région et les armes découvertes dans des milieux ibériques bien définis.

Les plus remarquables figurations d'épées à antennes se trouvent sculptées sur des blocs provenant de Narbonne (Espérandieu, *op. cit.*, p. 424 et 425). Dans l'une (fig. 2, n° 7), la poignée seule et une petite partie de la lame sont figurées, et les deux sphères jumelles du pommeau sont admirablement représentées : aucun doute ne saurait exister sur l'interprétation.

La seconde est un peu moins claire (fig. 7, n°8) : le pommeau est profondément bilobé, mais les deux sphères ne sont pas distinctes sur la photographie d'Espérandieu. En revanche, le fourreau est représenté dans son entier, et est conforme à celui de beaucoup d'épées courtes d'Aragon. Il s'applique, immédiatement sous la garde, à un baudrier dont on voit les nombreuses perforations (comme cela se voyait aussi sur certains falcatas).

La très petite échelle des reproductions photographiques du commandant Espérandieu relatives aux trophées de la face nord de l'Arc d'Orange rend plus délicate l'interprétation des détails de la poignée de plusieurs faisceaux d'épées (fig. 2, n° 2, 3, 4). Il semble bien que plusieurs, avec leur pommeau bilobé, se rapportent aussi à des épées à antennes. En tout cas, les lames ont exactement les proportions et la forme qu'elles présentent dans ces armes. Une autre (fig. 2, n° 1), isolée, est munie d'une poignée à antennes à enroulement externe et saillie centrale, qui se rapporte plutôt aux poignards à manche

nécropole où il se rencontre abondamment, on le trouve avec des objets typiques des périodes I, II et même III de la Tène.

Digitized by Google

de bronze « anthropoïdes » de la Tène III (voir Espérandieu, *op. cit.*, p. 197 et environs). Parmi les armes portées par des guerriers barbares dans la mêlée représentée page 193, il existe une épée à pommeau aplati et bilobé qui peut aussi être à antennes formées de deux boutons contigüs (fig. 2, n° 11). Les autres ont un pommeau large et plus ou moins convexe,

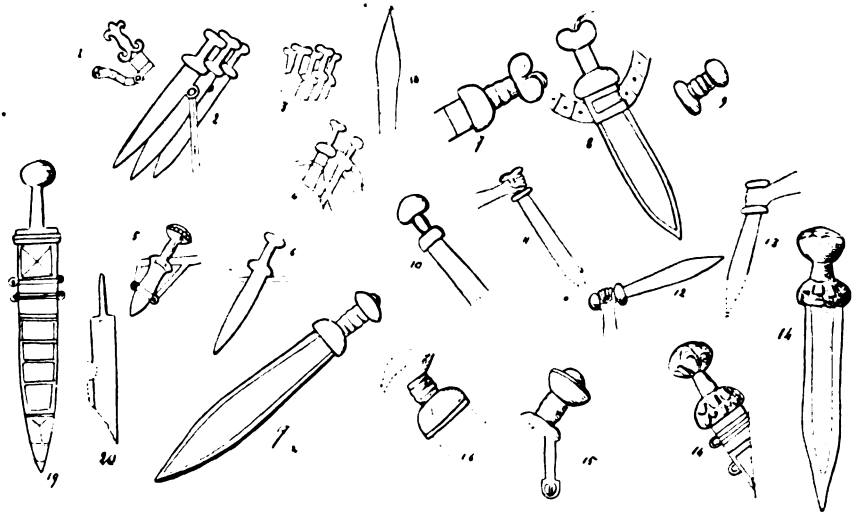

Fig. 2. — Epées des monuments de Provence appartenant à divers types en usage chez les populations gauloises et ibères. — Les types de la première série sont : 1, Glaive à manche « anthropoïde » ; arc d'Orange. — 19, Epée de la Tène, un peu courte, arc de Carpentras. — 20, Epée de la Tène, fragment de Narbonne. — Celles qui se rapportent, par leurs proportions et les caractères de leurs poignées, aux formes ibériques, sont les suivantes : 7, 8. Epées à antennes ; Narbonne, 2, 3, 4, 5, 6, 11, 12, 13, divers types à pommeau élargi, parfois bilobés, de l'arc d'Orange. — 9, Narbonne. — 10, Béziers. — 14 Deux épées, Avignon. — 15, 16, 17, Tauroentum ; 18, Toulouse (amazone). — Croquis d'après les photographies des monuments publiées dans le *Recueil général* du Ct E. Espérandieu.

parfois avec bouton central (fig. 2, n° 12, 13) ; les lames sont toujours semblables à celles des épées ibériques. Quant à ce type de poignée elles le présentent aussi fréquemment, comme on peut le voir sur des exemplaires de Numance, Aguilar de Anguita, Almedinilla et Illora (Sandars, *loc. cit.*, p. 25, 62,

Digitized by Google

63, 64). Ces armes existent à Orange probablement (fig. 2, n° 5, 6); il s'en trouve sur des fragments de Béziers (fig. 2, n° 10), Narbonne (fig. 2, n° 9), d'Avignon (fig. 2, n° 14), de Tauroentum (fig. 2, n°s 15, 16, 17), et même Toulouse (fig. 2, n° 18). Comme nous en reproduisons l'image, il ne paraît pas nécessaire de développer davantage notre description. Les vraies épées de la Tène ne se trouvent qu'exceptionnellement : deux beaux exemplaires à Carpentras (fig. 2, n° 19), et une à Narbonne (fig. 2, n° 20)[1].

Les rapprochements que nous venons de signaler ont une certaine importance, au sujet de la date *minima* jusqu'à laquelle les épées à antennes et autres de type ibérique et les *falcatas* ont été employées. En effet, les dates de l'occupation romaine de la Provence sont les suivantes : Postérieurement à 236 a. J.-C., Marseille s'allie à Rome; en 154, 125, 124, 121, les Romains, comme leurs alliés, défont les Ligures, les Salluviens, les Voconces, les Allobroges; en 124, Aix est fondé, et en 118, Narbonne ; de 109 à 105, les Cimbres et les Teutons défont les Romains, mais, en 102 et 101, Marius les met en déroute. D'autre part, la date de l'érection des arcs de triomphe est forcément postérieure d'un certain nombre d'années à l'occupation militaire, de sorte qu'il faut considérer les dates précédentes comme trop reculées. Bien que les inscriptions qu'ils portent se rapportent à l'époque impériale (Orange, Tibère, 21 ans ap. J.-C.), il est admis qu'elles ont été rappliquées sur des monuments plus anciens. Il est certain que leur décoration les rattache à la tradition dérivée de l'art grec de Pergame; mais cette indication laisse une grande latitude pour fixer une date. Certains auteurs ont tenté de la rapprocher de 150 avant l'ère; mais la plupart ont obéi à la tendance de les rapporter à l'époque de César et d'Auguste. J'avoue humble-

1. Les fourreaux pendus à la ceinture de certains « barbares » de la scène de combat de l'arc d'Orange sont cependant assez longs (de la ceinture au premier tiers de la jambe). — A Saint-Remy (Espérandieu, *loc. cit.*, p. 92 et suiv.) les épées sont au contraire toutes longues.

Digitized by Google

ment mon peu de compétence pour aborder un tel sujet ; mais l'étude des armes représentées démontre clairement qu'il est très probable que les trophées représentent les dépouilles des populations autochtones ou méridionales utilisant une partie de l'armement ibère. Il ne s'agirait donc, ni des trophées des Gaulois de l'époque de César, ni de ceux des Germains battus par Marius. L'épée de la Tène est rarement figurée sur ces monuments, et, semble-t-il, n'était pas d'un usage général chez les peuples dont ces arcs représentent la défaite par les Romains.

Or, Déchelette a établi la rareté de cette épée dans la région de la France au sud du plateau central et dans les régions limitrophes aux Pyrénées, qui est justement le pays où les glaives à antennes de type espagnol sont disséminés. C'est donc plutôt à l'occasion de combats contre les peuples de cette région, remontant à une date assez haute, que ces arcs triomphaux auraient été construits, peut-être avec le concours des artistes grecs de Marseille.

Si, d'un côté, nos comparaisons auraient pour conséquence de rajeunir sensiblement la date de disparition des épées de type ibérique et des *falcatas*, d'autre part, il semble qu'une autre conséquence serait d'accorder une antiquité sensiblement plus haute que celle concédée par les auteurs les plus compétents aux arcs triomphaux ou débris de pareils monuments de la Provence[1]. De toute façon, et quelle que soit ma faible compétence en cette matière d'archéologie monumentale romaine, il m'a paru intéressant de signaler cette contradiction incontestable entre les données chronologiques habituellement admises de l'archéologie ibérique et de l'archéologie monumentale, qui mériterait d'être l'objet d'une étude plus approfondie que celle-ci.

H. Breuil.

1. Il est vrai que les bas-reliefs qui servent d'occasion à nos remarques peuvent avoir emprunté leurs types d'armes, soit à des trophées originaux, conservés dans des temples et remontant à une époque sensiblement plus ancienne, soit à des œuvres sculpturales d'âge plus reculé, peut-être non romaines, mais hellénistiques, qui ne nous sont pas parvenues.

Digitized by Google

LA
POTERIE PEINTE IBÉRIQUE D'EMPORION
(AMPURIAS)

Les fouilles de l'antique Emporion, conduites avec beaucoup de soin et de méthode et couronnées d'un beau succès, ne sont pas encore terminées; il reste à découvrir toute la partie de la ville-double qui s'étend en arrière et à l'ouest de la ville maritime. D'où il résulte que tous les problèmes qui se sont posés au sujet de ce « comptoir » célèbre ne sont pas encore résolus; d'où il résulte aussi qu'un livre d'ensemble n'est pas et ne peut pas être encore écrit. La monographie d'Ampurias se fera assez longtemps attendre; mais on peut déjà traiter presqu'à fond certains points de détail : tel nous paraît être le cas de la poterie ibérique.

S'il paraît bien certain, d'après les textes et d'après les fouilles, que la ville indigène, Indica, s'étendait en arrière de la ville maritime grecque, de la Ville-nouvelle, comme on l'appela, la débordant à l'Est et à l'Ouest, et que la ville romaine s'installa surtout sur cet emplacement, il n'est pas étonnant que la récolte de poteries dites ibériques, c'est-à-dire fabriquées et décorées par des ouvriers de la Péninsule, ait été beaucoup moins abondante que celle de vases ou de tessons grecs. On ne doit s'attendre à retrouver beaucoup des premiers que lorsqu'on remuera le sol profond d'Indica proprement dite, au-dessous de la couche romaine.

D'autre part on s'explique très bien que les terrains explorés de la ville grecque, surtout les plus bas, n'aient pas été dépourvus complètement de fragments ibériques, car il est

Digitized by Google

certain que des échanges nombreux se firent entre les deux villes juxtaposées; il ne pouvait en être autrement. De même il aurait été étrange que les vases ibériques ne se fussent pas mêlés parfois aux vases étrangers, grecs ou romains, dans les divers cimetières antiques, quoique l'on n'en ait pas encore signalé dans le plus intéressant, celui du Portichol, sur le bord de la mer.

C'est la collection de ces débris que nous voudrions étudier; bien que peu nombreuses, les pièces en sont assez variées pour qu'on puisse établir quelques principes essentiels que les découvertes ultérieures, à notre avis, ne risquent pas de détruire.

D'abord les minutieux directeurs des fouilles ont attaché, comme il convenait, une grande attention à bien déterminer la stratification des tessons qu'ils exhumaient.

Une note a paru d'abord dans l'*Anuari d'Estudis catalans* de 1911-12 (p. 672); M. Bosch y Gimpera l'a résumée ainsi dans son excellent mémoire *El problema de la ceramica iberica*, p. 42 :

« I. — Couche romaine qui va jusqu'au Ier siècle avant J.-C., avec de rares fragments [ibériques].

« II. — Couche allant du IIIe au Ier siècle, avec abondante céramique noire campanienne et ibérique décorée de cercles concentriques.

« III. — Couche grecque du Ve et du IVe siècles, avec céramique ibérique plus fine. Ici apparaissent les cercles sécants et les décors végétaux pareils à ceux du Sud-Est et de l'Aragon. »

M. Manuel Cazurro, à qui sont dues ces observations précieuses, les a développées et précisées dans un important mémoire destiné à l'*Anuari*, et dont avec une extrême bonne grâce il nous a communiqué les bonnes feuilles et l'illustration, nous accordant aussi la libérale autorisation de nous en servir.

M. Cazurro a fait sur plusieurs points d'Ampurias des coupes profondes dont voici les résultats :

« A. — Ville ibéro-romaine. Puits ouvert au pied de la muraille

Digitized by Google

qui limite la ville au Sud, à 12m,50 à l'ouest de la porte d'entrée.

« 1° Une couche de sable de 1 mètre d'épaisseur, que le vent avait amassé au pied de la muraille, et qui la couvrait presque complètement jusqu'à 70 centimètres du sommet. Cette couche contenait seulement de grands morceaux de béton arrachés sans doute du haut de la muraille, et quelques débris de tuiles plates et d'amphores.

« 2° Autre couche de 0m,80 de terre, avec des fragments, peu nombreux, de céramique, en majorité d'argile ordinaire, tessons d'amphores, tuiles, tessons de pots et de patères, un peu de poterie campanienne très brisée et quelques morceaux de *terra sigillata*; cette couche paraissait remuée.

« 3° Une couche de 1 mètre d'épaisseur, de terre mêlée de décombres, pierres, morceaux de mortier et de stuc peint, sans doute débris de la maison qui était adossée à la muraille. Au niveau supérieur de cette couche on a trouvé deux monnaies : un moyen bronze de Tibère, et une pièce d'argent de Juba Ier, roi de Mauritanie (Ier s. a. J -C.). Cette couche a donné d'abondants tessons de céramique ordinaire, mêlée avec la campanienne, de la *terra sigillata*, de la poterie grise ordinaire, du verre romain ordinaire et un fragment de verre de couleur, le tout très émietté.

« 4° Autre couche contenant de nombreux os d'animaux, des restes de repas, spécialement des os de bœuf, sous une terre argileuse rouge... Cette couche, la plus ancienne, donna quelques fragments de céramique ibérique. A 3m,75 se trouva le premier morceau du bord supérieur d'une grande urne cylindrique, et à mesure que l'on creusait on rencontra d'autres tessons, qui semblaient les débris de deux ou trois vases différents, du type de l'urne cylindrique. La légereté et la finesse de la terre rouge clair ornée de cercles concentriques de couleur vineuse ou de courbes irrégulières parallèles, et la forme des bords, relevés à angle droit et portant des coups de pinceau en couleur, dénotaient clairement l'origine de cette céramique. Avec elle se rencontrèrent d'autres morceaux de

Digitized by Google

terre noire commune, ayant des grains blanchâtres semés dans la pâte, et dont la surface était irrégulièrement lustrée à la spatule, céramique semblable par la technique à la céramique préhistorique, sans que l'on puisse pour cela préjuger de sa date, car ces poteries grossières ont pu persister longtemps chez les indigènes. De plus, avec les fragments ibériques sortirent des tessons campaniens et quelques autres, très peu, de *terra sigillata*, malheureusement sans marques qui en puissent préciser l'époque.

« B. — Voici maintenant une contre-épreuve. Elle est fournie par une coupe faite en 1908 un peu à l'est de l'extrémité de la muraille méridionale de la ville ibéro-romaine.

« 1° Terre remuée par la charrue, avec pierres et fragments de céramique commune et rouge. Ép. 0^{m},80;

« 2° Même espèce de céramique avec un fragment de terre noire lustrée à la spatule et grains blancs dans la pâte, d'apparence préhistorique. Couche épaisse de 1 mètre;

« 3° Terre argileuse, avec céramique campanienne, un peu de *terra sigillata* et tessons d'apparence préhistorique. Cette couche a donné aussi quelques débris d'*unguentaria* d'argile (col et fond de vase) de forme identique à ceux qui se rencontrent en abondance dans les tombes antiques, et qui trouvés à Haltern, station parfaitement datée au commencement du siècle d'Auguste, ont été certainement en usage jusqu'à cette époque. Dans cette même couche on a recueilli une hache néolithique en pierre, assez endommagée. Malheureusement la fouille n'a pas été poussée jusqu'au sol vierge.

« C. — Ville grecque. Devant la porte de la cité, les matériaux se présentaient formant des bandes de couleur et de densité diverses, les couches de terre alternant avec les couches de décombres, et offrant par conséquent avec beaucoup de netteté la stratification qui suit :

« 1° Couche superficielle de 1^{m},10 de terre, avec fragments de céramique ordinaire, campanienne noire, arétine grise et rouge, et gallo-romaine;

Digitized by Google

« 2° Couche de 0m,25 de pierres éparses de toutes dimensions, avec céramique semblable à la précédente, et fragment d'une inscription bilingue en grec et en latin;

« 3° Couche de 0m,95 de terre molle avec les mêmes poteries;

« 4° Petite couche de gravier d'un peu plus de 0m,05 d'épaisseur;

« 5° Autre couche de 0m,60 de terre forte, avec les mêmes céramiques et un fragment ibérique;

« 6° A cette profondeur, 2m,95 à partir de la terre cultivée, apparaît le pavé de la voie romaine qui dans les derniers temps conduisait jusqu'à la porte d'entrée.

« Au-dessous de ce niveau, dans un puits ouvert tout près de là, à l'ouest de la porte, à l'angle de la tour et contre la muraille, les couches se superposent ainsi :

« 7° Couche de 0m,20 d'épaisseur de terre forte et de pierres, avec les poteries déjà citées;

« 8° Autre couche de gravier avec les mêmes couches de céramique commune;

« 9° Couche de 0m,10; même céramique et même terre;

« 10° Autre couche de sable sans restes céramiques (1m,10);

« 11° Roche argilo-calcaire, qui se présente comme décomposée, et que l'on appelle dans le pays *cervelle de chat.*

« D. — Cette stratification est peu probante. En voici une plus intéressante. La coupe a été faite au cœur même de la ville grecque, un peu au-dessous de la terrasse des temples. On y a reconnu les couches que voici :

« 1° Une couche superficielle de terre remuée, avec abondante céramique romaine ordinaire, couche fréquemment bouleversée par les travaux agricoles jusqu'à une profondeur de 0m.50;

« 2° Jusqu'à 2m,45, terre argileuse avec abondants tessons de céramique romaine ordinaire et de *terra sigillata* arétine et gallo-romaine, un morceau de meule de moulin, des vases du type *catinus* et d'autres plus petits, de forme aplatie;

« 3° A 2m,45, couche de terre obscure, comme si elle avait servi de pavement, avec céramique campanienne, grise, et ibé-

Digitized by Google

rique, formes et ornements de type ordinaire, et quelques fragments de vases grecs à figures rouges;

« 4° De 2m,70 à 2m,85, autre couche de couleur cendrée, avec tessons abondants de céramique grecque à figures rouges du IVe siècle, et quelques tessons ibériques à franges blanches, beaucoup moins nombreux que les grecs. Trois monnaies grecques;

« 5° Couche de terre ordinaire, sans céramique, et à 3m,17 autre couche de terre dure comme un pavement avec céramique grecque, toujours à figures rouges;

« 6° A 3m,80, couche de terre jaunâtre avec abondants débris d'amphores, hautes approximativement de 1 mètre, dont quelques-unes étaient marquées d'un oméga sur le col, et d'autres étaient peintes de courtes lignes rouges parallèles;

« 7° Cette couche reposait à 4m,30 sur la roche vive. »

De ces observations et d'autres analogues qui les complètent sans les modifier, il résulte que, d'une façon générale, dans la ville ibéro-romaine d'Ampurias la poterie ibérique se trouve dans des décombres ou des terres amoncelées allant du Ve au Ier siècle, et que, dans la ville grecque, la poterie ibérique ne se rencontre qu'assez profondément, au-dessous de la couche romaine, et concurremment avec la poterie grecque à figures rouges. Il est important de noter qu'il n'est pas question dans les relevés de M. Cazurro de poterie grecque à figures noires. C'est assurément parce que les recherches ont eu lieu dans la ville-neuve, tandis qu'il a été impossible jusqu'à présent de fouiller dans la vieille-ville, siège primitif du Comptoir, qui est occupée actuellement par le village de San-Martin. C'est lorsque San-Martin sera exploré que l'on pourra seulement avec certitude dire quelle était la forme et la décoration de la poterie ibérique au VIe siècle et antérieurement.

Du moins M. Cazurro a-t-il fait une constatation très importante et qui nous trouble un peu, c'est que la poterie ibérique est, dans la couche la plus profonde où on l'a trouvée jusqu'à présent, plus fine et mieux décorée que dans les couches

Digitized by Google

plus récentes, où le style en est surtout géométrique, avec prédominance des cercles concentriques. D'où il résulte que cette industrie eut son apogée, du moins à Ampurias, aux Ve et IVe siècles, en même temps que la céramique grecque, et que la céramique des Ibères de style, purement géométrique, avec usage presque exclusif des cercles concentriques, est une industrie à décor stylisé de pure décadence.

Si l'on accepte cette théorie sans restrictions, elle semble venir confirmer avec autorité quelques données un peu imprécises dues à des observations et des fouilles antérieures.

Nous avons signalé, alors que l'étude de la poterie ibérique était à ses débuts, la trouvaille faite par nous-même de fragments de vases grecs du IVe siècle à l'Amarejo de Bonete (Albacete), à Redoban, près d'Orihuela (Murcie), à Cabeza Lucero (Rojales-Murcia) et à Almedinilla (Cordoba) parmi d'abondants dépôts de tessons ibériques de types divers. M. Louis Siret a fait des constatations de même genre à Villaricos (Almeria), et M. Roman à Ibiza. M. Juan Cabré Aguilo a recueilli au mont San-Antonio, à Calaceite, des vases grecs parmi beaucoup d'autres qui semblent ibériques, mais il n'a pas encore donné à ce sujet des précisions suffisantes. Dans une nécropole de San-Feliu de Guixols on a ramassé des tessons « hellénistiques et romains » mêlés à des tessons ibériques ornés de simples bandes. Enfin, en France, à Montlaurès près de Narbonne, et à Baou Roux près de Marseille, même mélange d'éléments ibériques et grecs. Le synchronisme semble donc s'établir avec certitude, et l'on doit avoir des bases solides pour élever l'histoire du développement de la céramique ibérique et celle de ses origines. Il devient de plus en plus difficile, nous l'avouons, de soutenir la théorie d'une influence directe des industries égéennes, sans que pour cela nous renoncions à des rapprochements qui continuent à s'imposer et dont il faut attendre l'explication de découvertes nouvelles.

Disons d'ailleurs que si vraiment la décoration non géométrique des vases ibériques a précédé cette dernière, et cela de

Digitized by Google

deux ou trois siècles peut-être, cela diminue d'autant la distance qui séparerait celles que nous avons jadis rapprochées trop complaisamment. Mais il y a quelques difficultés à admettre que le décor purement géométrique est un style de décadence. Cela n'est pas d'accord avec d'autres observations très sérieuses.

D'abord, les demi-cercles concentriques appuyés sur des bandes horizontales et les quarts de cercles concentriques formant des coins qui s'y rattachent et les accompagnent souvent se présentent constamment sur des vases de grand style, par exemple sur le fragment d'Elche du musée archéologique de Madrid, où l'on voit un carnassier et des oiseaux, et en général sur nombre de vases d'Archena qui sont certainement de la même fabrique.

Ensuite, et ceci est plus grave, les stations où apparaissent exclusivement ces motifs, en particulier Almedinilla, San Anton d'Orihuela, sont, à n'en pas douter, parmi les plus anciennes de celles où l'on a recueilli de la poterie ibérique, et la preuve c'est que de là proviennent des armes et des ustensiles de l'âge du fer; c'est aussi la forme et la technique des vases et les rites des sépultures où la plupart ont été trouvés. Il est du reste assez généralement admis en principe que le style géométrique est archaïque; mais comme nous n'ignorons pas qu'il peut être aussi le résultat d'une stylisation à une époque de lassitude et de routine, nous n'insistons pas sur l'argument.

Ainsi donc, d'après les données actuelles, le même problème a pour le moment deux solutions opposées. Si l'on s'en tient aux fouilles d'Ampurias, le style purement géométrique apparaît comme une dégénérescence d'un style varié, surtout végétal, et plus riche. Si l'on s'en rapporte à d'autres trouvailles, ce décor géométrique est au contraire le plus ancien, et il a reculé, sans pourtant disparaître, devant un décor plus varié, que l'on peut appeler classique. Ce dernier lui-même, il ne faut pas manquer de l'affirmer, nous ne le connaissons bien

Digitized by Google

actuellement que sous une forme également très stylisée; les vases d'Elche et d'Archena, qui sont certainement les plus fins et les plus soignés, et ceux de Numance, moins artistiques, mais plus conventionnels encore, ont une ornementation qui n'a pu être conçue qu'après une assez longue période d'art naturaliste (par malheur nous ne connaissons de ce style primitif que le grand vase d'Archena, conservé maintenant au *Centro de Estudios historicos de Madrid*, et des fragments insignifiants d'autres provenances); ils ne peuvent être l'ouvrage que d'ouvriers plus fantaisistes qu'observateurs, sinon décadents, du moins très blasés.

Mais il nous semble que l'on peut concilier ces contraires, et voici nos raisons.

D'abord, si nous faisons confiance complète à M. Cazurro — et nous ne songeons pas un seul instant à contester ses observations, — nous pouvons bien dire que ces observations n'ont pas une valeur absolue, car le terrain d'Ampurias a été mainte et mainte fois remué, et dans l'antiquité, quand les villes se sont superposées, et dans la suite des temps, lorsque le sol de la ville nivelée fut déchiré dans tous les sens et à toutes les profondeurs par les pioches et les charrues. M. Cazurro concède lui-même, avec une parfaite sincérité, que la stratification ne se présente pas toujours et sans exception telle qu'il l'a notée en plusieurs endroits : « Parfois ces couches, dit-il, peuvent être plus superficielles ou plus profondes, ou se présenter en désordre, car il faut tenir compte de ce que si les cultivateurs, pour planter leurs vignes, ont bouleversé fréquemment la chape superficielle, et si les eaux ont roulé des matières d'un côté à l'autre, de même dès les temps anciens les nécessités de la cité, les divers arrangements de ses étages et de ses défenses avaient exigé sur beaucoup de points des travaux de remplissage, et la terre avait été tirée d'autres endroits. Ainsi, par exemple, si au second et au troisième siècles avant Jésus-Christ il était nécessaire de faire un nivellement, on prenait de la terre de la couche qui se trouvait ailleurs sous la couche

Digitized by Google

grecque, et par conséquent on peut trouver maintenant de la céramique grecque du ve siècle mêlée avec la campanienne ou l'ibérique, ou même avec la romaine. En d'autres endroits on remarque que pour la construction des citernes, qui toutes, à une date relativement moderne, durent être creusées dans le sol, on rejeta hors de la fosse la terre des couches les plus profondes, qui se voit à côté d'elles mélangée à celle de couches plus superficielles ». Ce n'est donc que dans les tombeaux, et pas même autour des tombeaux, et peut-être dans le sol non encore exploré de San-Martin, que l'on aurait la certitude de trouver les vases ou les débris de vases *in situ*, et nous n'avons lu nulle part que l'on ait trouvé des vases ibériques mêlés aux vases grecs dans la nécropole du Portichol.

Nous pouvons ajouter que les stratifications les plus rigoureusement chronologiques portent en elles des causes d'erreur. En effet, on ne peut admettre, pour si fragiles que soient les ustensiles de terre, que leur durée soit réduite au point qu'ils disparaissent fatalement avec la génération qui les a fabriqués. Il peut en subsister des exemplaires pendant de longues suites d'années, bien après même que les ateliers qui les ont produits ont cessé de produire, et ainsi dans une couche de date assez récente peuvent être retrouvés des tessons beaucoup plus anciens, qui risquent de tromper la critique.

Ensuite, l'une des observations les plus importantes auxquelles donne lieu l'étude de la céramique ibérique, c'est la longue durée des ateliers, et l'extrême persistance des motifs. La très grande antiquité de plusieurs d'entre eux, même si l'on n'admet pas qu'ils aient pu subir l'influence, aussi lointaine et indirecte que l'on voudra, de l'art égéen, et si l'on en rajeunit autant que possible la date, n'est pas douteuse, et l'on sait d'autre part, nous l'avons rappelé, que dans un vase ibérique de type assez ancien trouvé à Elche était enfermée une monnaie romaine; cela constitue une durée d'au moins six siècles. Au cours de ce long espace de temps, si certains thèmes décoratifs ont pris naissance et ont eu du succès,

Digitized by Google

d'autres ont persisté sans s'altérer, ou presque, soit qu'ils n'aient pas cessé de plaire, soit que les ouvriers nonchalants et routiniers n'aient pas songé à les renouveler. On s'explique donc naturellement que les motifs se soient mélangés à travers les âges, dans une confusion telle qu'il est malaisé de la débrouiller, telle qu'il serait imprudent d'en établir la chronologie rigoureuse.

Mais ce qui nous frappe surtout, et c'est sur ce point que nous voulons insister, c'est que les documents recueillis à Ampurias forment une collection très particulière, et ne peuvent pas servir à l'établissement d'une chronologie valable, ni pour eux ni pour l'ensemble des vases peints ibériques.

Fig. 1.

En effet, tandis qu'il y a douze ans, quand nous écrivions notre *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*, le matériel céramique que nous connaissions était extrêmement restreint, de provenances rares et de types assez peu nombreux, tandis qu'il nous était à peine possible d'apercevoir deux ou trois ateliers distincts, depuis lors l'attention s'est portée sur cette étude nouvelle; de nombreux vases encore inconnus ou méprisés ont été signalés et décrits, des fouilles systématiques ont mis au jour de très nombreux spécimens nouveaux, et il a paru que cette industrie artistique avait eu pendant une longue période un développement aussi varié que riche; on a pu distinguer très nettement des écoles multiples et suivre même parfois l'évolution de ces écoles. Maintenant, en somme, on possède sinon tous les éléments nécessaires d'une histoire générale de la céramique peinte des Ibères, du moins les éléments de quelques chapitres de première importance. On

Digitized by Google

peut par exemple étudier les ateliers d'Elche-Archena, l'atelier de Numance, l'atelier d'Azaila, qui tous les trois ont sans doute un fonds commun de formes et d'images, mais sont pourtant si diversifiés que les produits respectifs en sont impossibles à confondre.

Or, il n'y eut pas d'atelier, ou, pour mieux dire, d'école emporitaine.

Fig. 2.

Fort peu de vases peints ont été retrouvés intacts; ce sont du reste parmi les plus petits et les plus modestes; il n'en est pas un dont la forme soit spéciale et caractéristique d'une fabrique nouvelle. Tout au plus en pourrait-on citer deux qui sortent un peu de l'ordinaire, une sorte de bol profond à anse latérale relevée et une petite urne à ouverture rétrécie, ayant deux anses fichées obliquement sur l'épaule (fig. 1). Le premier vase est simplement orné de raies circulaires et d'un double collier de gros points ovales, le second est encerclé de bandes peintes plus ou moins larges. Mais on reconnaît à

Digitized by Google

première vue que la forme de tous les deux est imitée du grec; l'un est un petit skyphos, l'autre un petit stamnos, et l'on peut citer d'assez nombreuses imitations analogues hors d'Ampurias pour qu'il n'y ait pas lieu d'attribuer à cette ville l'honneur exclusif d'une telle recherche. Il suffit de citer nombre d'oenochoés d'Archena, San-Anton de Calaceite ou Numance, et même un stamnos de Fuente Tojar (Cordoba).

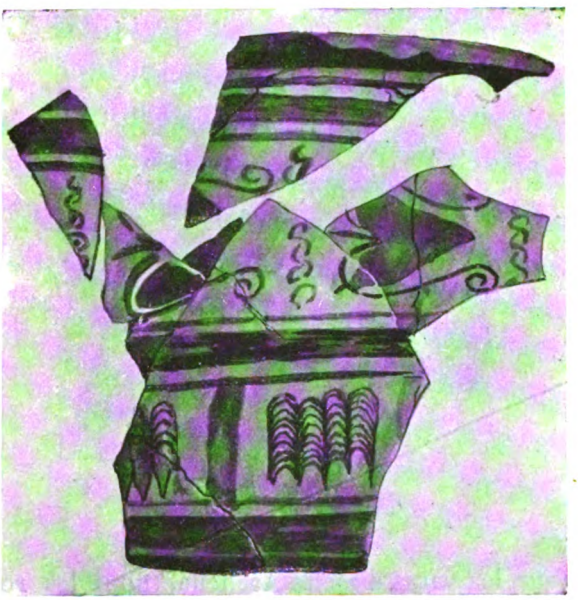

Fig. 3.

D'autre part, si l'on étudie les motifs de décoration, chacun vient se placer bien vite dans une série déjà connue.

Les cercles ou demi-cercles concentriques, joints aux faisceaux de lignes ondulées verticales, sont extrêmement fréquents; il est inutile de répéter qu'ils ne manquent nulle part où l'on a signalé de la poterie ibérique, et que même ils sont partout en particulière abondance (fig. 2). A Ampurias, comme dans bien d'autres lieux, on les trouve accompagnés d'orne-

Digitized by Google

ments divers, comme les bandes d'S diversement agencées. Les divisions en zones, en métopes, s'allient à Ampurias comme partout à ces dessins géométriques, sans que nous puissions noter une seule disposition nouvelle [1].

Le style végétal est aussi représenté dans notre ville, sans que rien le distingue de celui que nous ont révélé les autres stations. Les grandes feuilles d'eau à trois pointes, qui sont si

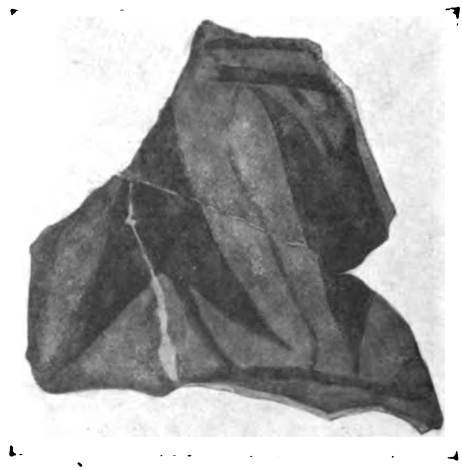

Fig. 4.

élégantes sur les vases d'Elche-Archena, nous les retrouvons ici avec la même légereté souple, ainsi que toute la série des rinceaux, des crosses caractéristiques (fig. 3 et 4).

Les grands oiseaux stylisés qui, avec les grands carnassiers, sont parmi les plus savants et les plus originaux motifs des meilleurs vases d'Elche et d'Archena, nous les voyons aussi apparaître avec la spirale, la vrille, les feuilles, la marguerite, tous les sujets de remplissage, sur l'un au moins des plus intéressants tessons (fig. 5).

On peut même dire que, dans cette série, qui prête pourtant à

1. Voir l'article de M. Cazurro, *Anuari*, fig. 13, Urna iberica con circulos concentricos y lineas onduladas.

Digitized by Google

des combinaisons assez variées et où, malgré la routine chère aux stylisations, il reste beaucoup de place à l'invention personnelle, un seul fragment emporitain nous montre une image originale. C'est une tête de grand oiseau à laquelle la fantaisie sans scrupules de l'ouvrier a adapté une haute et large ramure de cerf. Qu'on se rappelle qu'à Elche et surtout à Numance le peintre de vases prenait envers les animaux, et même envers

Fig. 5.

les hommes, des libertés quelquefois plus extravagantes encore. Peut-être, après tout, ce qui nous semble le bec d'un oiseau n'est-il en réalité que le museau déformé du cerf, mais on a peine à le croire (fig. 6).

Trois tessons cependant se détachent de l'ensemble. Les motifs de la décoration, incomplets par malheur et difficiles à préciser, ne semblent pas originaux, mais le rare est qu'ils se dessinent en blanc sur le fond gris de la terre; or, c'est une technique que la poterie de Numance nous a fait connaître par

Digitized by Google

des témoignages plus nombreux, et nous n'avons pas le droit, jusqu'à nouvel ordre, de dire qu'elle est spéciale à Ampurias et née dans cette ville (fig. 7).

Fig. 6.

De même, deux beaux fragments appartiennent à une série intéressante et fort peu nombreuse jusqu'à présent. On y voit une frise d'oves très réguliers, tracés avec une grande sûreté

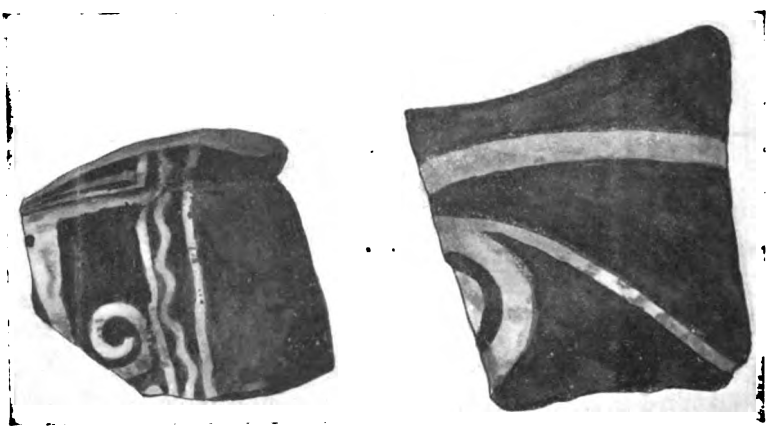

Fig. 7.

de main. Il est certain que ces ornements sont inspirés de l'architecture grecque, et l'on serait tenté de croire qu'Emporion était mieux désignée que toute autre ville pour créer un style

Digitized by Google

ibéro-grec. Mais nous avons trouvé ailleurs ces mêmes oves sur des tessons qui ne diffèrent en rien par le style ni l'exécution des autres poteries locales (fig. 8).

Reste un document de premier ordre. M. Cazurro possède les débris d'un très beau vase plusieurs fois reproduit déjà, où est représentée une chasse au cerf. Les chasseurs aussi bien que les bêtes de chasse sont figurés très différemment de tous les hommes et de tous les animaux que l'on connaît jusqu'ici

Fig. 8.

dans la céramique des Ibères. Rien de ces êtres informes, bizarres ou stylisés à outrance, parfois de manière saugrenue, qui se voient par exemple sur la poterie numantine; rien non plus des êtres amusants dans leur irréalisme voulu qui décorent la précieuse collection ilicitane de l'Université de Bordeaux, ni rien des personnages et des bêtes très sincères, hommes et femmes, chevaux, sangliers et chiens, dessinés avec une incorrection si maladroite sur le grand vase d'Archena que nous avons déjà signalé, et dont nous nous proposons de faire une étude spéciale, car il est fâcheux qu'il soit encore très mal connu. Il ne peut être mis en doute, comme l'a très bien reconnu depuis le premier jour M. Cazurro, que le peintre a

Digitized by Google

imité de très près des vases grecs à figures noires qu'il avait sous les yeux. Le dessin en ombre portée des figures, et surtout le mouvement de course des chasseurs sont des témoignages certains de cette parenté. Ceux-ci courent vivement; la jambe qu'ils portent en avant se lève très haut, le genou se pliant à angle droit; c'est là un rythme depuis longtemps connu dans l'art grec, et il ne peut y avoir eu dans l'art ibérique simple rencontre et coïncidence. Le peintre a pu très facilement s'inspirer de modèles qu'il avait à sa portée, puisque l'on a retrouvé à Ampurias au moins deux vases à figures noires où est clairement représentée cette attitude typique.

D'ailleurs, disons-le à la louange de l'auteur, il n'est pas l'esclave de ses modèles; son imitation est très libre. Il a trouvé pour ses chasseurs un heureux geste du bras gauche qui les lance, pour ainsi dire, et précipite leur allure de poursuite, et il leur a donné par le contour de leurs formes et le profil de leurs visages, par l'adjonction d'un pagne blanc ou d'une draperie flottante, par on ne sait quoi de personnel et d'inédit, qui dénote une race différente, un aspect qui n'a rien de grec. De même le seul cerf à peu près intact, maladroitement dessiné et peu réel, est en dehors de l'art grec, et nous intéresse surtout par un détail réaliste très bien observé, la langue pendante de l'animal forcé : nous ne croyons pas qu'un décorateur hellène du ve siècle aurait reproduit ce trait pathétique. On voit donc que le peintre ibère, que la technique grecque a séduit et dont il fait un bon usage, n'a pris des modèles importés que ce qu'il a bien voulu.

Il est particulièrement notable qu'il a eu soin de conserver, en les utilisant avec adresse, quelques éléments coutumiers du décor ibérique. Ainsi la scène de chasse se déroule entre une ligne de demi-cercles concentriques appuyés sur une bande plate que surmontent des dents de scie, et une ligne circulaire de crosses figurant sans doute un sol accidenté. Derrière le groupe principal se trouve planté un arbre assez réel, dont

Digitized by Google

nous ne connaissons pas le similaire dans l'art grec; enfin, sous la scène animée, la partie inférieure du vase est décorée de bandes circulaires, et plus bas d' « une grecque constituée par des métopes de lignes verticales parallèles alternant avec d'autres que forment des demi-ellipses concentriques» etc. (fig. 9).

Il est certain que ce document est tout-à-fait rare et de valeur exceptionnelle, mais il n'est pas cependant unique, et

Fig. 9.

nous avons trouvé à Meca (Albacete) un fragment, peut-être deux fragments de vases qu'il faut en rapprocher, ainsi peut-être que certains tessons d'Elche, d'Azaila et aussi de Numance.

Donc, malgré le très grand intérêt et la valeur artistique qu'a certainement le vase Cazurro, il est encore trop isolé pour que nous puissions affirmer que le potier qui l'a si originalement décoré a été le fondateur ou l'ouvrier d'une véritable école ibéro-grecque d'Ampurias, et tout ce que nous avons le droit de dire, c'est que. si une pareille école a existé en Espagne au ve siècle, c'est à Emporion qu'elle avait surtout chance

Digitized by Google

de naître et de prospérer, bien que les colons de ce comptoir, nous l'avons dit ailleurs et démontré, et par suite probablement leurs voisins d'Indica, semblent avoir été de purs commerçants et marins, assez peu curieux de choses d'art.

De ce catalogue et de ces considérations il résulte qu'Ampurias n'est pas jusqu'à nouvel ordre, et bien que les fouilles fournissent des données toujours utiles, la station idéale où se puisse élucider le problème obscur de la poterie ibérique, de ses origines et de son développement. La céramique peinte y fut importée et non pas fabriquée, et l'importation ne va pas sans confusion et sans désordre. Ce n'est pas *à priori* dans un comptoir grec, même accolé à une bourgade indigène que l'on peut trouver les éléments solides d'une histoire des vases espagnols, mais bien plutôt dans une ville intérieure, suffisamment isolée des commerces et des pénétrations étrangères, ayant conservé dans la plus grande pureté possible son esprit, ses idées, ses goûts et ses traditions. Les fouilles d'Ampurias confirment ce principe logique, et l'histoire de la céramique emporitaine ne sera jamais qu'un chapitre intéressant, mais secondaire, de l'histoire de la céramique de l'Espagne primitive.

Pierre PARIS.

Madrid, janvier 1917.

Digitized by Google

L'ARABARCHÈS D'ÉGYPTE[1]

C'est une vieille question que celle de l'*arabarches*[2]; quand on recherche, comme c'est aujourd'hui généralement le cas, s'il a exercé ou non l'office de gouverneur dans le désert arabique, on la discute seulement sous sa forme la plus récente. En réalité, le problème est double : on rencontre dans les auteurs et les documents deux titres, *alabarches* et *arabarches*, et l'on ne peut traiter des fonctions de l'*arabarches* sans avoir décidé auparavant s'ils sont identiques ou différents. Les deux questions ont été mêlées; il faut, au contraire, résoudre la première indépendamment pour savoir de quels textes former le dossier de la seconde.

La forme *arabarches* se trouve dans les inscriptions d'Égypte, et de même *arabarchia*[3], et dans les manuscrits de Juvénal[4]; on lit *albaarches* dans Josèphe, ainsi qu'*alabarchia*[5], dans des

1. Cet article est extrait d'un ouvrage qui paraîtra prochainement et qui a pour sujet : *L'armée romaine d'Égypte d'Auguste à Dioclétien* (chap. IX : *L'occupation territoriale*; § 4 : Le désert oriental et les routes de l'Érythrée).

2. Voir les articles de Seeck, *s. v. Alabarches*, et de Brandis, *s. v. Arabarches*, dans Pauly-Wissowa; leur opinion est divergente; Lumbroso, *Recherches*, p. 214 et suiv.; la longue note de Dittenberger, *O.G.I.S.*, n° 570, n. 3; Wilcken, *Ostraka*, I, p. 347 et suiv., comparé à p. 598, n. 1, montre bien l'incertitude où l'on reste; de même les notes de Ditt., 202 (cf. 570).

Les travaux essentiels sont: Schürer, *Zeitsch. f. wissensch. Theologie*, XVIII, 1875, p. 13 et suiv., *Gesch. des jüd. Volkes*, II, p. 540; Jouguet, *B.C.H.*, XX, 1896, p. 169, n° II, et p. 250; Hogarth, dans Petrie, *Koptos*, p. 22 et 27, pl. XXVII; Rostowzew, dans *Röm. Mitt.*, XII, 1897, p. 75 et suiv. (ces trois derniers à propos de l'inscription de Coptos, sur laquelle voir plus bas).

3. Cagnat-Jouguet, *I.G.R.R.*, I., ne donnent pas, parmi les inscriptions de Pselkis, *C.I.G.*, 5075 [Ditt. 202] qui cependant ne se réfère pas nécessairement à l'époque ptolémaïque; Cagnat-Jouguet, 1183 [Ditt. 674] et 1193 [Ditt. 685].

4. Juv., I, 130; cf. Brandis, *loc. laud.*

5. *Antiq. Jud.*, XVIII, 159, 259; XIX, 276; XX, 100, 147.

Digitized by Google

inscriptions de Lycie[1] et d'Eubée[2], dans les codes[3]; les deux formes, selon les manuscrits, sont employées dans un même passage de Cicéron[4], où d'ailleurs seul *arabarches* offre un sens. Faut-il distinguer deux mots et deux fonctions? Aucunement, selon nous. La distinction ne se justifie pas par des étymologies différentes. *Arabarches* est dérivé d'Ἄραψ, personne ne le nie. Pour *alabarches*, on le fait venir depuis Cujas d'ἄλαβα, encre[5] : le « maître de l'encre » aurait été l'employé aux écritures, l'intendant, le percepteur d'impôts enfin que l'on trouve dans les codes; et même le chef de la communauté juive à Alexandrie, que l'on croit voir sous ce nom dans Josèphe. Cette dernière métamorphose est, à la vérité, un peu plus difficile; nous y reviendrons; il n'y a pas lieu d'insister ici. C'est l'étymologie même qui paraît inacceptable. Le suffixe -άρχης désigne celui qui exerce un pouvoir, non sur une matière, mais sur une unité territoriale ou sur un groupement humain, militaire ou politique, ou sur les deux à la fois. En réalité, les deux mots sont identiques, et nous constatons dans cette double forme un fait phonétique bien connu, la dissimilation du ρ placé dans une même position au début des deux parties du mot[6]. D'une manière générale, la forme *arabarches* est plus ancienne, *alabarches* plus récent; mais il y a eu incertitude et flottement entre les deux à une seule et même époque. Nous n'avons pas à distinguer un *arabarches* et un *alabarches*, et tous les témoignages où se rencontrent l'une et l'autre forme sont recevables pour définir un office unique.

Voyons donc ces textes. Cicéron, écrivant à Atticus, lui dit : « Je voudrais que tu tires de Théophane dans quelles disposi-

1. Cagnat-Lafaye, *I.G.R.R.*, III, 608 [Ditt. 570].
2. *B.C.H.*, XVI, 1892, p. 119, n° 44.
3. *Cod. Theod.*, IV, 12, 9 = *Cod. Just.*, IV, 61, 9; Just., *Ed.*, XI, 2-3; Wilcken, *Ostr.*, I, p. 351, signale aussi un *ostrakon* inédit de Berlin (P. 8) avec cette graphie.
4. Cic., *ad Att.*, II, 17, 3; le *Mediceus* donne : *arabarches*.
5. Voir encore Seeck, *loc. laud.*
6. C'est ce qu'a bien vu Schürer; cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, III, p. 391, § 301.

Digitized by Google

tions se trouve à mon égard l'*Arabarches* », et l'on entend qu'il raille Pompée, vainqueur de quelques Arabes syriens et qu'il appelle à plusieurs reprises dans la même lettre Sampsiceramus, du nom du chef émésien[1]. S'il existait alors en Égypte un *arabarches*, si Cicéron le savait, peut-être cette plaisanterie avait-elle un sens très précis; mais peut-être aussi n'y a-t-il là rien d'autre que l'ironie d'un homme qui savait le grec; en tout cas ce n'est pas un témoignage à retenir dans notre discussion. De même, quand Juvénal s'indigne qu'on ait dédié des statues triomphales « à je ne sais quel Égyptien et *arabarches* », il est très possible qu'il ait fait une allusion à un fonctionnaire remplissant, en Égypte ou ailleurs, la charge d'*arabarches*[2]; mais ce n'est pas là non plus que nous trouverons la définition de cette charge. Nous écarterons encore du débat, au moins provisoirement, quelques inscriptions égyptiennes ou autres, où se rencontre le titre seul d'*arabarches*, sans rien qui contribue à l'expliquer[3]. Nous retiendrons au contraire : le tarif de Coptos sur l'ἀποστόλιον dû à l'ἀραβαρχία en 90 après J.-C.[4]; les textes juridiques sur l'*arabarches* du Bas-Empire; les passages de Josèphe relatifs à l'*alabarches* d'Alexandrie. Ils ne prouvent pas que l'*arabarches* ait été le gouverneur du désert oriental; ce qu'ils établissent, c'est qu'il fut un fonctionnaire fiscal, chargé de l'administration des taxes mises sur la circulation; quant à son titre, il est tiré du personnel placé sous ses ordres.

L'*arabarches* n'a été tenu pour le gouverneur du désert arabique que depuis la découverte du tarif de Coptos. On désigne sous ce nom un tarif affiché, l'an 90, dans la banlieue

1. *Ad Att.*, II, 17, 2; et *ibid.*, 14, 1; 16, 2; 23, 3.

3. Haeckermann, *Beitr. z. Krit. u. Erkl. Juvenals*, dans l'*Archiv* de Jahn, XV, 1849, p. 550, pense à Crispinus, l'ennemi de Juvénal, qui était Égyptien; mais si l'on sait qu'il fut très influent sous Domitien, on ignore tout de sa carrière.

3. *C.I.G.*, 5075 [Ditt. 202]; Cagnat-Jouguet, 1193 [D. 685]; Cagnat-Lafaye, 608 [D. 570]; *B.C.H.*, XVI, p. 119, n° 44. De même *B.G.U.*, II, 665, II, l., 3 et suiv (1er s. p. C.) : ἀπέσχη[κε] γὰρ ἡ ἀραβαρχία καὶ μέλλει ἐκπλέκειν τὰ καταλειφθέντα αὐτῷ.

4. Cagnat-Jouguet, 1183 [D. 674].

Digitized by Google

de cette ville, qui publiait le droit, dit ἀποστόλιον, dû par les personnes, les animaux et certains objets pour la circulation sur les routes du désert entre Coptos et l'Érythrée[1]. Cette taxe était affermée et le produit en était administré par l'ἀραβαρχία[2]. On en a conclu que cet office de l'*arabarches*, doté d'un budget spécial alimenté par l'ἀποστόλιον, était le gouvernement du désert arabique[2]. Et sans doute après la découverte du tarif il était naturel, reconnaissons-le, de croire que le nom d'*arabarches* avait quelque rapport au désert arabique. Mais on s'est trop pressé de tenir pour assuré que ce fonctionnaire en était le gouverneur. Cette hâte s'explique par deux raisons. D'une part, on s'est souvenu que dans les textes de l'époque ptolémaïque la partie orientale des nomes égyptiens est parfois appelée Arabie et que l'on y rencontre, par exemple, l'expression ἡ Ἀραβία τοῦ Παθυρίτου[4]. D'autre part, l'hypothèse paraissait avoir pour soi l'analogie de certains titres et commandements, datant de la même période, tels que *libyarches* ou *thebarches*[5]. Mais il n'y a en cela rien qui rende compte du titre d'*arabarches*. Le premier de ces arguments implique

1. Avec les commentaires des éditeurs, Hogarth, Jouguet, et l'article cité de Rostowzew, voir Wilcken, *Ostr.*, I, p. 347 et suiv. ; les notes de Dittenberger, 674, notamment sur le sens d'ἀποστόλιον; nous adoptons l'interprétation de Dittenberger, sans croire toutefois que le produit de la taxe était affecté à l'entretien des routes du désert.

Quant à la question de savoir si les caravanes étaient convoyées par des soldats, ainsi que le voulait Wilcken, nous n'avons aucun témoignage qui s'y réfère; je croirais plutôt à des rondes de cavalerie, parties des stations.

2. Le texte porte : τοῦ... ὑποπείπτοντος τῆι ἀραβαρχίᾳ ἀποστόλιον. Le rapprochement fait par Wilcken avec *P. Paris*, 17, l. 12 : μισθωτὴς εἴδους ἐγκυκλίου καὶ ὑποκειμένων βασιλικῇ γραμματ(εῖᾳ); et *B.G.U.*, I, 337, l. 9 : ὑποκειμ[ένου κ]ωμογραμματ(εῖᾳ) ; l. 18 : ὑποκειμένου ἐπιστρατη[γῖᾳ], n'était pas fondé : cf. Id., *Grundzüge*, p. 37, d'après Martin.

3. Hogarth, Jouguet et Rostowzew, *loc. laud.* Rostowzew, il est vrai, à la différence de Jouguet, subordonne le préfet de Bérénikè à l'*arabarches*, mais ce n'est là qu'écarter une difficulté pour tomber dans de plus grandes : on ne prouve pas davantage que l'*arabarches* soit le gouverneur du désert; et il faudrait expliquer pourquoi ce gouverneur aurait été superposé au *praefectus* militaire.

4. E. g. *P. Lond.*, 401 ; cf. Strabon, p. 805.

5. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lag.*, III, p. 140-1.

Digitized by Google

que le désert arabique, soumis, par hypothèse, à son gouvernement, se serait nommé *Arabia*. Or, ce nom, en tant que désignant officiellement une circonscription administrative entière, était réservé à un nome de la partie orientale du Delta. Et l'une comme l'autre raison supposent qu'*arabarches* est dérivé d'*Arabia*. Il n'en est évidemment rien : le mot a été formé sur Ἄραψ[1]. L'*arabarches* ne peut être le gouverneur d'un district appelé *Arabia* : c'est un chef, un commandant d'Arabes.

Ce qu'il faut rechercher, c'est donc s'il a pu être mis par le gouvernement impérial à la tête de ceux qui peuplaient le désert arabique. Il ne faut pas l'oublier, en effet : bien que le titre et la fonction d'*arabarches* remontent très probablement à l'époque ptolémaïque (ce sera notre conclusion), l'existence n'en est encore vraiment attestée que sous l'Empire ; ils doivent rentrer dans le cadre des institutions romaines. La forme grecque du titre ne constituerait pas nécessairement une objection. Mais dans l'organisation des groupes ethniques barbares par les Romains on ne trouverait de fonctions analogues que chez les *praefecti gentium* connus en Afrique, par exemple[2]. Or ces *praefecti* n'existent que là où des tribus barbares fournissent des auxiliaires irréguliers aux armées ; et ces formations ne se rencontrent pas dans celle d'Égypte. Un *praefectus* des tribus du désert aurait-il d'ailleurs été chargé de la perception d'une taxe au départ de Coptos ? Nous en doutons fortement.

Il convient donc d'être extrêmement prudent dans l'interprétation du tarif de Coptos. Il n'établit aucunement que l'*arabarches* soit le commandant d'une circonscription territoriale, en l'espèce le désert oriental, dite *Arabia* ; et s'il n'est pas niable qu'il ait été, soit sous l'Empire ou antérieurement, le chef d'un groupe d'Arabes, on ne voit pas comment ce pour-

1. Le texte de Jouguet porte sans doute **APABIAPXIA**, mais d'après la photogravure de Milne, *Egypt under Rome rule*, p. 183, fig. 86, c'est un lapsus.
2. Sur ces préfets, cf. Hirschfeld, *Verwaltungsbeamten*, 2e éd., p. 383 ; et Cagnat, *Arm. rom. Afr.*, 2e éd., p. 263.

Digitized by Google

raient être à l'époque romaine ceux du désert arabique. En revanche, ce qu'apprend certainement le tarif, c'est d'abord que l'office d'*arabarches* s'appelait *arabarchia*, comme à Alexandrie d'après Josèphe ; ensuite que l'administration de l'ἀποστόλιον ressortissait à ses bureaux. De ce fait on ne peut tirer aucune conclusion sur l'importance de la fonction d'*arabarches* : elle peut être élevée, médiocre ou inférieure. Mais il est sûr qu'elle touche par quelque côté au moins, il est possible qu'elle appartienne entièrement à l'administration fiscale. C'est ce que l'on voit si l'on rapproche du tarif de Coptos les passages des codes où l'*alabarches* apparaît comme un fonctionnaire fiscal du Bas-Empire, chargé de la levée des impôts et notamment des taxes mises sur la circulation du bétail en Basse-Égypte[1]. Les fonctions sont évidemment les mêmes à plusieurs siècles de distance dans deux régions différentes ; l'*arabarches* du Ier siècle n'est, comme son successeur, qu'un fonctionnaire fiscal. S'il avait été d'abord gouverneur du désert arabique, il faudrait expliquer comment il est devenu un agent de l'administration financière ; la question ne se pose pas en réalité, parce qu'il n'a jamais été autre chose.

Ce qu'il reste à déterminer, c'est dans quelle circonscription se sont exercées ses fonctions. Ici intervient le témoignage de Josèphe, d'après qui le père de Ti. Julius Alexander, le célèbre préfet d'Égypte de 66-69, aurait été *alabarches* à Alexandrie, dans la première moitié du Ier siècle par conséquent[2] ; d'après qui également Marianne, la fille d'Agrippa Ier, épousa l'*alabarches* Dèmètrios, un des premiers parmi les Juifs d'Alexandrie par sa naissance et sa fortune, et elle était née vers 35 après J.-C[3]. Ces *alabarchai* ne sont pas différents de ceux des inscriptions, ni de celui qui exerçait l'ἀραβαρχία en 90. On a vu

1. Voir les références, p. 96, n. 3.
2. *Antiq. Jud.*, XX, 100.
3. *Antiq. Jud.*, XX, 147 ; cf. dans Pauly-Wissowa, l'art. *Herodes* (Otto) et l'arbre généalogique.

Digitized by Google

en eux les chefs de la communauté israélite d'Alexandrie; mais il n'y a rien dans Josèphe qui renseigne sur leurs fonctions, rien donc qui justifie cette hypothèse gratuite[1]. De ces passages, on doit conclure, ce qu'on savait par ailleurs, que les Juifs ont pris part à l'administration de l'Égypte et en particulier à l'administration financière. Le fait s'explique d'autant mieux, en ce qui concerne l'office d'*arabarches*, que la richesse de ces fonctionnaires était devenue proverbiale[2], soit qu'elle fût un effet de leur administration ou une condition de leur nomination, constituant pour l'État une garantie, ou l'un et l'autre à la fois. Mais s'ils exerçaient leurs fonctions à Alexandrie, ce n'est pas qu'elles fussent limitées à cette ville; elles s'étendaient peut-être à toute l'Égypte, peut-être aussi et plus probablement à une épistratégie, puisqu'un *arabarches* est en même temps épistratège de la Thébaïde[3]. L'*arabarchia* du tarif ne doit certainement pas s'entendre seulement de la région qui s'étend de Coptos à l'Érythrée.

Tous les textes concourent donc à une même explication de l'office de l'*arabarches*. C'est un agent fiscal, ayant comme circonscription soit l'Égypte entière, soit une épistratégie, et pour fonction, ou entre autres fonctions[4], l'administration des

1. Ainsi que l'a dit Schürer.

2. *Anth. Palat.*, XI, 383, 3-4 : Ἐξότε γὰρ καὶ τοῦτον ὄνον χαλεπὸς χρόνος ἔσχεν, ἐξ ἀλαβαρχείης γραμματικοῦ γέγονεν. Sur la fortune d'Alexander, Josèphe, *Antiq.*, XVIII, 159. — On se glorifiait d'être fils d'*arabarches* ; *C.I.G.*, 5075 [Ditt. 202]. Ce monde des fonctionnaires des *vectigalia* était assez restreint. Ammônios (et non Apollônios, cf. Lepsius, XII, 393), ce fils de l'*arabarches* Ptolémaios, était lui-même stratège et à la fois παραλήμπτης de la mer Érythrée ; il fut aussi *arabarches* par la suite : ce titre ne lui est donné que dans la seconde partie du texte, qui est en réalité une inscription postérieure, dans la filiation de son fils, Julius Ptolémaios ; voir Lepsius, XII, 392 et 393.

3. Cagnat-Jouguet, 1193 [Ditt. 685]. Cf. *Cod. Theod.*, IV, 12, 9 = *Cod. Just.*, IV, 61, 9 : ... *vectigal alabarchiae per Ægyptum atque Augustamnicam constitutum*... ; ces deux circonscriptions correspondent en gros à l'épistratégie de Basse-Égypte sous le Haut-Empire. La dénonciation du douanier, dont nous allons parler, est adressée directement à l'épistratège de l'Heptanomide, non au stratège.

4. Il pourrait avoir notamment à surveiller les fermiers d'autres *vectigalia*. Le παραλήμπτης τῆς Ἐρυθρᾶς θαλάσσης qui administrait les produits de la τετάρτη, *vectigal maris Rubri*, peut très bien avoir été placé sous ses ordres. Dittenber-

Digitized by Google

taxes mises sur la circulation. Ces taxes ont pu varier avec les régions et les époques; le *vectigal* a pu cesser d'être affermé : sur tous ces points, notre information est insuffisante; on doit attendre d'autres documents. Mais il faut et nous pouvons dès maintenant expliquer comment ce fonctionnaire fiscal a reçu le nom de « chef des Arabes ». N'a-t-il pas existé dans l'Égypte ptolémaïque ou romaine des Arabes qui aient pu avoir pour chef un fonctionnaire fiscal? D'après un papyrus de la collection Amherst[1], en 139 après J.-C., l'auteur d'une plainte, un prêtre égyptien, se qualifiait d' Ἀραβοτοξότης de la « porte » douanière de l'Ile-de-Socnopaios (Dîmah) dans l'Arsinoïte. A cette date, cet ethnique militaire n'avait plus qu'une valeur fictive ou du moins technique[2]; mais puisqu'un douanier de garde s'appelait alors encore un Arabe, comme si en France les douaniers étaient des zouaves, c'est qu'à une époque antérieure la surveillance des postes où se payaient les droits de douane avait été exercée par des Arabotoxotes. L'emploi des mercenaires etrangers pour la police était habituel dans l'Égypte pharaonique, fréquent dans les États helléniques; sous les Lagides, des Iduméens ont servi très probablement comme μαχαιροφόροι, c'est-à-dire comme appariteurs armés d'une épée[3]; à l'époque impériale encore, des Lyciens ou soi-disant tels

ger, t. II, p. 257, proposait de les identifier; mais dans *C.I.G.*, 5075 [D. 202], le παραλήμπτης est un stratège; dans Cagnat-Jouguet, 1193 [D. 685], l'*arabarches* est un épistratège; il y a là très probablement l'indication d'une différence hiérarchique dans l'administration des *vectigalia*. Les ἐπιτηρηταί des fermes doivent aussi lui avoir été subordonnés.

1. *P. Amh.*, II, 77 [Wilcken, *Chrest.*, 277]; les éditeurs signalent aussi ce mot dans un fragment inédit d'Oûmm el Atl (Fayoûm).

2. Pareille évolution est constante dans l'armée ptolémaïque : Lesquier, *Inst. mil.*, p. 89-90.

3. G. Maspero, *Ann. Serv. Antiq.*, II, 1901, p. 285; Ditt., 737; Strack, *Archiv f. Pap.* III, n° 6 : cf. Bouché-Leclercq, III, p. 175, n. 1 : Foucart, *C.R. Acad. Inscr.*, 1902, p. 119. Le πολίτευμα des machairophores paraît bien être iduméen comme les ἀπὸ πόλεως qui se joignent à lui pour honorer le stratège Dôriôn. La date, an 6, est incertaine; cf. Lesquier, *Inst. mil.*, p. 143, n. 4. Dans *P(ap.) S(ocietà) I(taliana)*, IV, p. 74, la n. 4 au n° 337 signale une requête encore inédite adressée au diœcète par Δημήτριος καὶ μετέχοντες δεκαδάρχαι τῶν ἐμ Φιλαδελφείαι Ἀράβων. Il s'agit de Philadelphie de l'Arsinoïte (Girzah du Fayoûm).

Digitized by Google

exerçaient les fonctions de μνηματοφύλακες[1]; et l'hypothèse que les douaniers étaient recrutés à l'origine parmi les Arabes n'a en soi rien d'improbable. L'*arabarches*, administrateur des taxes mises sur la circulation, est le commandant en chef des douaniers. Il ne gouverne pas le désert oriental.

Jean LESQUIER.

1. Cf. Ricci, *C.R. Acad. Inscr.*, 1916, p. 165, réunissant trois fragments d'une inscription au musée d'Alexandrie (Cagnat-Jouguet, 1078 et *Archiv*, II, p. 567, n. 134; ou Breccia, *Iscr.*, n° 67 et n° 169; 120 p. C.); ils formaient même, ce semble, un πολίτευμα.

Digitized by Google

LE MYTHE DU DRAGON EN CHINE

Sous les trois dynasties des Chang[1], des Tcheou et des Han, le dragon joue un rôle capital comme symbole rituel dans le décor des ustensiles du culte ancestral; assez tard, sous les Tcheou, il apparaît sur les objets de jade destinés au culte de la région orientale et aux rites funéraires, et aussi sous forme de dragons de jade appelés *long-fou*.

Il n'est pas moins répandu sur les objets de toilette, tels que pendants de ceinture, agrafes en métal ou en jade, avec une intention prophylactique qui se rattache encore à l'idée religieuse. Enfin, son importance est encore grande dans la décoration d'objets qui n'ont rien de religieux, tels que chars, coffrets, meubles, armes, sur lesquels sa présence ne s'explique aussi que par une idée de prophylaxie.

D'autre part, la littérature chinoise renferme sur le dragon des textes fort nombreux; nous ne tirons pourtant de leur étude que des idées assez confuses qui l'ont fait concevoir pendant longtemps comme un pur produit de l'imagination chinoise, sans lien avec un être réel.

Depuis plusieurs années cependant, on s'est demandé si, à l'origine de cet être fantastique, il n'y avait pas un être réel, dont il serait la déformation progressive. Malheureusement, la tournure scientifique de l'esprit moderne nous a engagés dans une voie contre laquelle il est temps de réagir. En voulant faire sortir le dragon d'un saurien fossile d'époque secondaire, on se méprend sur le caractère du dragon et l'on ignore la men-

1. Dynastie des Hia : 2357 à 1767; dynastie des Chang : 1766 à 1123; dynastie des Tcheou : 1122 à 255; dynastie des Han : 202 a C. à 220 p. C.

Digitized by Google

talité des anciens Chinois. Schlegel a été l'un des premiers à entrer dans la voie de la paléontologie et, dernièrement encore, le journal *La Nature* (26 août 1916) annonçait la découverte d'immenses sauriens préhistoriques dans les gorges de l'I-Chang[1] à Ping chan pa, offrant, ajoutait-on, un caractère frappant de ressemblance avec les dragons chinois.

A l'aide des textes chinois[2], de l'archéologie du bronze et du jade, de la pictographie des anciens caractères d'écriture, nous espérons réussir à démontrer que le dragon est entièrement étranger à la paléontologie, que sa forme moderne dans l'art chinois n'est que l'aboutissant de déformations nombreuses et successives, comme cela a déjà été observé bien des fois pour des motifs décoratifs d'arts classiques.

Disons tout de suite que le mot « dragon » n'est pas chinois, qu'il est dû aux missionnaires, frappés des analogies du dragon chinois avec le Dragon de notre Occident. La Chine ne connaît qu'un nom : le *long*, mais nous continuerons au cours de ce travail à l'appeler *dragon*, pour nous conformer à l'usage.

L'idée générale du mythe est la transformation en la constellation du dragon d'un poisson migrateur de grande taille qui n'est autre que l'esturgeon ; c'est donc un mythe astronomique. Cette métamorphose avait lieu à l'équinoxe du printemps, qui alors marquait la division de l'année en deux moitiés égales *yn* et *yang*.

Nous verrons qu'en réalité, il n'y a qu'une simple succession de phénomènes; mais la tournure de l'esprit chinois est telle que de la succession de deux êtres d'essences aussi différentes, il conclut à la métamorphose de l'un dans l'autre. La littérature offre bon nombre d'exemples de ces mutations. C'est ainsi que, dans le *Petit calendrier des Hia*[3], nous lisons : « A la pre-

1. Il s'agit probablement de Yi-tchang (Hou-pei), sur le Yang-tse.
2. De Visser, *The dragon in China and Japan*, 1913 ; et l'encyclopédie chinoise *T'ou chou t'si tch'eng*.
3. *Hia-Siao-tcheng ou petit calendrier des Hia*, débris d'un ouvrage perdu,

Digitized by Google

mière lune, l'oiseau de proie devient l'oiseau *kieou* (tourterelle) ; à la troisième lune les rats des champs se transforment en cailles ; à la huitième lune les cailles se transforment en rats des champs ; à la dixième lune le faisan entre dans les rivières et devient une huître de grande espèce. » Ces idées viennent de ce que les anciens Chinois, ignorant tout des migrations des oiseaux et des poissons, attribuent à ces êtres, du fait de leur disparition ou de leur apparition brusque, un caractère mystérieux qui influence l'arrivée des saisons.

Age du mythe. — Nous croyons devoir le faire remonter au cours du troisième millénaire a. C., en nous appuyant sur les raisons suivantes : 1° alors que l'astronomie chaldéenne a porté d'abord ses recherches sur la division de l'année, l'astronomie chinoise a eu pour premier objectif la division du jour et et a utilisé dans ce but les positions en croix que prend successivement la queue de la Grande Ourse à midi, 6 heures du soir, minuit, 6 heures du matin. Elle remarqua en outre qu'au milieu de la deuxième lune, à 6 heures du soir, simultanément le soleil descendait au-dessous de l'horizon et la lune montait au-dessus, suivie des étoiles du cœur (*Sin*) de la constellation du Dragon ; l'équinoxe du printemps ainsi fixé fut choisi pour point de départ du yang. Les Chinois remarquèrent encore que le Dragon restait visible dans le ciel durant six mois et que pendant les six mois suivants lui succédait la constellation du tigre Tsan (Orion). Au moment de cette succession, le jour était de nouveau égal à la nuit ; l'équinoxe d'automne était fixé, de même que la division de l'année en deux parties égales.

La fixation des dates par le lever de la pleine lune dans une constellation déterminée porte le nom de *méthode des repères sidéro-lunaires*. Elle fut en usage jusqu'à la fin du troisième millénaire, où la découverte du gnomon, du méridien et de la clepsydre conduisirent à la division de l'équateur en vingt-

remontant vraisemblablement à cette dynastie. Trad. Ed. Biot, *Journal asiatique*, 1840.

Digitized by Google

quatre secteurs (*Sieou*) et à la fixation des lieux cardinaux du soleil.

Les repères sidéro-lunaires *Sin* et *Tsan* figurèrent encore à l'état de simple survivance rituelle dans ce nouveau système, bien qu'ils y soient tout à fait étrangers et en dérangent la symétrie. Nous les retrouverons encore sous la forme imagée du tigre Tsan poursuivant le Dragon sur les bas-reliefs d'époque Han, comme symbole de l'équinoxe et de la division de l'année en deux parties égales. Or, la métamorphose de l'esturgeon en Dragon n'étant qu'une variante de ce symbole, il est logique de faire remonter ce mythe à l'époque de l'utilisation de cette constellation comme repère sidéro-lunaire. — D'autre part, cette division de l'année en deux parties égales par les équinoxes, basée sur la montée et le séjour dans le ciel de la constellation du Dragon, est certainement antérieure à la division de l'année par les solstices, fondée sur l'ascension progressive du soleil et la mesure de sa longueur d'ombre méridienne au moyen du gnomon, du méridien et de la clepsydre ;

2° Deux textes importants, tirés, l'un des mémoires historiques de Se-ma Ts'ien, l'autre du *Tso tchoan*, donnent l'historique de l'élevage du dragon et le font remonter au troisième millénaire, longtemps avant le règne de Chouen ;

3° D'après les textes et la sculpture sur pierre d'époque Han, c'est dans la légende des empereurs mythiques du quatrième et du troisième millénaires qu'intervient le plus souvent le dragon.

L'esturgeon.

Les Chinois connaissaient deux variétés d'esturgeons, ne différant que par la taille, la couleur et la disposition des plaques dermiques osseuses de leur cuirasse : l'un, le *tchen*, d'une longueur moyenne de 5 à 6 mètres, jaune pâle, d'où son nom de poisson jaune (*hoang yu*)[1] ; l'autre, le *wei*, d'une longueur

1. On remarquera que les noms de ces trois variétés d'esturgeons sont les mêmes que ceux du Hoang-ho et de ses deux principaux affluents.

Digitized by Google

moyenne de 2 à 3 mètres, se nomme encore *wang wei*, esturgeon impérial, quand il est grand, et *Lo* quand il est petit.

Bien que les textes indiquent plus particulièrement le *wei* comme susceptible de se transformer en dragon en franchissant les rapides de la Porte du Dragon (*Long-men*), ils disent pourtant que le *tchen* ressemble au Dragon, qu'il remonte à Long-men et se change aussi en dragon. D'autre part, les divers objets rituels de jade qui représentent ce poisson portent le nom de *hoang*; c'est donc que dans la pratique les deux variétés étaient confondues.

Le caractère 龍 *long* s'applique aussi bien à l'esturgeon qu'à la constellatiou du Dragon ; celui-ci est en effet un être amphibie vivant alternativement six mois dans le ciel et six mois dans les abîmes du Hoang-ho. C'est le sens général du texte qui indique s'il s'agit du poisson ou de la constellation.

Les descriptions chinoises de l'esturgeon dans *Eull-ya*, *Eull-ya-hi* et *Pi-ya* se répètent l'une l'autre, sont aussi succinctes qu'imprécises et se contredisent parfois. C'est ainsi qu'elles passent sous silence les cornes de l'esturgeon qui ne manquent pas sur les objets rituels en jade ou en bronze, que la barbe absolument caractéristique de ce poisson n'est que rarement mentionnée, alors qu'elle est fréquemment représentée sur les bronzes et les symboles de jade tels que les dragons pour la pluie.

Comme le corps tout entier, la tête est recouverte d'une carapace qui présente de chaque côté une crête antéro-postérieure formée d'une succession de petits cônes osseux et se continuant insensiblement en arrière avec la courbe de l'opercule de l'ouïe. L'ensemble donne l'impression d'une corne noueuse rabattue sur la tête et faisant corps avec elle. Cette crête est nettement visible sur le *Hoang* de la figure 1[1]. Ce poisson de

1. La figure 2 représente un *hoang* très simplifié, sans ornement, parce qu'il est destiné au culte de la région du Nord, et qui porte aussi le nom impropre et trompeur de *demi-pi*, par suite de vague similitude.

Digitized by Google

jade était un des six objets d'offrande offerts par les princes à l'empereur comme présents de cour pleine. On peut voir aussi que le museau est une sorte de prolongement effilé. Comme dit le texte chinois : « la tête est pointue, la bouche est sous le menton, la nourriture se présente d'elle-même à la bouche et beaucoup de crabes y pénètrent par erreur ». C'est avec ce

Fig. 1.
Jade Hoang. Ép. Tcheou.
Long. 0m,14.

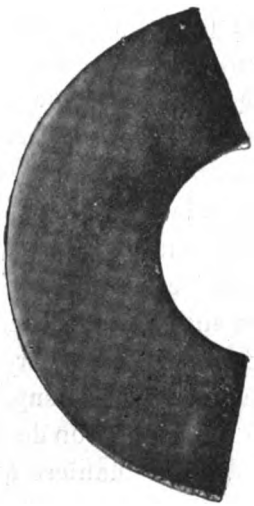

Fig. 2.
Jade Hoang. Symbole du Nord et de l'hiver.
Ép. Tcheou. Long. 0m,155.

museau allongé, mou et rétractile que le poisson laboure les fonds vaseux comme avec un boutoir et y trouve des vers, des mollusques, des débris d'animaux et de végétaux en décomposition. Combien plus pittoresque est le style du naturaliste français du XVIe siècle, Belon, quand il écrit : « Il n'a aucune dent, par quoi il est malaisé de croire qu'il ne mange rien que d'ulégineux et de vaseux au fond de l'eau, fouissant le bourbier de sa fluste comme un rouget barbu. Il n'a jamais rien de solide en son estomac, mais telle chose qui ressemble à la glaire ».

La bouche de ce poisson n'est pas terminale, mais se pré-

Digitized by Google

sente sous forme d'une ouverture béante, sans mâchoires mobiles, située à la face inférieure de la tête et très en arrière de la pointe du museau fouisseur. C'est en avant de cet orifice ouvert à tout venant que pend un paquet touffu de barbillons tactiles, analogues aux barbillons isolés de la carpe et d'autres poissons. Ils jouent par rapport à l'orifice buccal un rôle prophylactique en n'y laissant filtrer que des animalcules très ténus, un peu à la manière des fanons de la baleine. Cette barbe, qui fait défaut au *hoang* de jade de la figure 1, est très fréquente sur les têtes de dragon des ustensiles de bronze, en particulier sur celle qui termine parfois le manche des patères rituelles à libations ; nous la verrons aussi très souvent sur le dragon de jade appelé *long fou*.

Deux importantes nageoires pectorales font suite à la tête, mais le corps en paraît dépourvu, grâce au rejet des nageoires dorsale et anale près de la caudale. L'esturgeon appartient à la famille des poissons hétérocerques, à queue formée de deux lobes très inégaux ; le supérieur, de beaucoup le plus long, renferme la terminaison de l'épine dorsale et s'enroule souvent sur lui-même, de manière à offrir l'aspect d'une volute symétrique de celle que forme l'opercule de l'ouïe, du côté de la tête, comme le montre la figure 1.

Les plaques osseuses dermiques de la ligne dorsale sont chacune pourvues d'une pointe acérée et constituent par leur succession une crête épineuse d'un aspect particulier.

L'esturgeon est un poisson de mer qui remonte les fleuves pour frayer au printemps. C'est cette raison de la migration que ne semblent pas avoir saisie les Chinois. Voici ce que Mao Cheu (II s. a. C.) dit de l'esturgeon et de sa migration : « L'esturgeon (*tchen*) sort de la mer du Kiang (Yang tsé) au milieu du troisième mois, pénètre dans l'embouchure du Hoang-ho et le remonte ; à l'est du défilé de Meng (Ho-nan) du haut d'un banc de pierres on le prend à l'hameçon. — L'esturgeon (*wei*), quand il est de grande taille, se nomme *wang wei* ; les gens du Liao-tong l'appellent *wei-yu* (poisson gouverneur)

Digitized by Google

d'autres l'appellent *Tchong-ming*, du nom d'un gouverneur du Lo-lang, qui noyé en mer, se métamorphosa en *wei*. Au nord-est de Kong-hien[1] (Ho-nan), à l'intérieur de la montagne, existent des cavernes ; on racontait autrefois qu'elles communiquaient avec les lagunes du Kiang (Fleuve Bleu). Les *wei* suivaient ces cavernes, entraient au nord dans le Ho (Fleuve Jaune), montaient à Long-men, ou pénétraient dans la Ts'i Tsou » (fig. 2 *bis*).

Le *Pe-ya* reproduit à peu près le même texte et ajoute : « Si

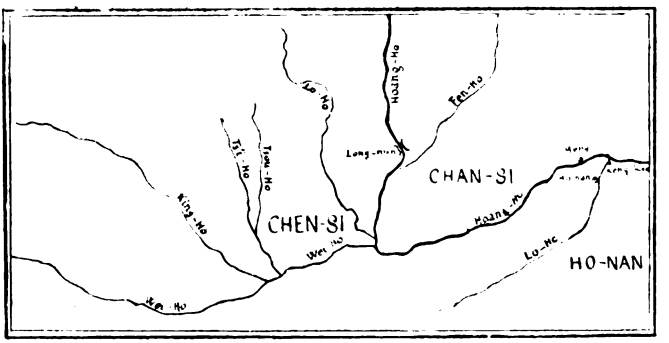

Fig. 2 *bis*. — Le grand coude du Hoang-Ho et la Porte du Dragon (Long-men).

le *wei* pénètre dans la Ts'i-Tsou, c'est qu'en regardant le soleil, son œil s'égare. A la saison d'hiver on présente des poissons (au temple ancestral de l'empereur, du roi ou du prince) ; au printemps, on offre le *wei* (Sin-cheu) Au deuxième mois du printemps, le *wei* suit le fleuve, le remonte, réussit à franchir Long men et soudain se transforme en dragon ».

Il ressort de ces textes et d'autres que nous citerons plus loin que le *wei*, au lieu d'hiverner sous la glace, comme l'esturgeon des fleuves du nord et de l'est de l'Europe, tels que la Volga, remonte le Hoang-ho à l'équinoxe d'automne, entre à Kong-hien dans des grottes pour ses six mois d'hivernage. Il en sort, au deuxième mois du printemps, et continuant à remonter le

1. Kong-hien, dépendance administrative de Ho-nan fou, située sur la rive droite de la rivière Lo, peu avant son confluent avec le Hoang-ho.

Digitized by Google

fleuve, il arrive au grand coude oriental du Hoang-ho. Ou bien il monte directement aux rapides de Long-men, ou bien ébloui par le soleil, déjà assez bas sur l'horizon, il pénètre dans la Ts'i-Tsou affluent de l'embouchure de la Wei. formé des deux rivières Ts'i et Tsou. Mais dans la haute antiquité on s'imaginait que les cavernes de Kong-hien communiquaient avec le Fleuve bleu (Kiang) par l'intermédiaire des lagunes et lacs qui le bordent au nord, et qu'au lieu de monter directement de la mer par le Hoang-ho, le *wei* pénétrait d'abord dans le Fleuve bleu, puis par les lagunes et les grottes de Kong-hien, atteignait le Hoang-ho. De nombreux textes démontrent que le *tchen* ou *hoang-yu*, poisson jaune, et le *wei* ne fréquentaient pas seulement la T'si-Tou, mais la Wei elle-même et son autre affluent la King.

La métamorphose de Tchong-ming repose sur cette idée qu'autrefois le dragon montant à Long-men symbolisait l'âme du prince montant au ciel, et aussi sur un des innombrables jeux de mots qu'affectionnent les Chinois, grâce à la multiplicité des caractères homophones : ici *wei* esturgeon est homophone de *wei* officier, gouverneur.

Long men ou la porte du Dragon.

Nous lisons dans le Tsi-yin : « Suivant un récit de Hiao-cheu, sur le territoire de Hiao cheu, à K'i-hien, se trouve le barrage de Long-men, la différence de niveau des eaux est de 100 sin (environ 200 m.)

« Le grand poisson remonte le défilé et se transforme en dragon ; s'il ne réussit pas, il étale ses ouïes au soleil, le front se tache de noir, le sang coule et les eaux prennent une teinte rouge de cinabre ».

La Porte du Dragon[1], dont il s'agit ici, est le Long-men du

1. D'autres rapides en Chine et au Japon portent aussi le nom de *Long-men*, parce que pour les Chinois les carpes qui arrivent à les remonter sont aussi supposées transformées en dragons. Le Long-men le plus connu avec celui

Digitized by Google

Chen-si, dont parle le tribut de Yu (*Chou-King*) et près duquel naquit l'historien Se-ma Ts'ien. On le nomme aussi Ho-tsin (gué du Fleuve Jaune). Il se trouve entre la ville de Ki-tcheou au nord-est et la ville de Ho-tsin au sud-est, à 150 kilomètres environ au nord de l'embouchure de la Wei. Les montagnes qui forment les parois du défilé se nomment montagnes de Long-men, ou encore Fong-chan.

Ces rapides comportent un certain nombre de paliers que l'esturgeon saute un à un; mais, comme le dit le texte, il ne réussit pas toujours, son front noircit par les contusions et même saigne au point de rougir l'eau du fleuve. En Europe, les pisciculteurs reconnaissent facilement les saumons qui, dans leur migration, ont franchi des rapides, aux contusions et aux érosions qui couvrent leur tête.

A partir de son grand coude oriental, le Hoang-ho se dirige d'abord vers le nord-est jusqu'à l'embouchure de la Fen, pour prendre ensuite la direction nord-ouest pendant 60 kilomètres environ, avant de se diriger franchement au nord. C'est dans cette deuxième section que se trouve le défilé de Long-men; après en avoir franchi les paliers par des bonds successifs, le poisson jaune (*hoang-yu*) retrouve la clarté du jour à l'extrémité supérieure, et ses derniers sauts se font alors sous le disque du soleil couchant, qu'il semble vouloir happer. C'est bien en effet aux approches du coucher du soleil et du lever de la lune à six heures du soir que doit se produire la métamorphose, puisque cet instant marque le partage de l'année en deux parties égales *yin* et *yang*, et que le lever de la constellation du Dragon suit celui de la pleine lune.

C'est avec un soleil couchant que s'accorde cette phrase de Hoai-nan tze († 122 a. C.) : « Si le poisson jaune n'atteint pas l'œil de lumière, les semences des céréales n'arriveront pas à

dont nous nous occupons, est celui du Ho-Nan, à 18 km. au sud de la préfecture de Ho-nan fou, dans les parois duquel les souverains Wei et Tang des IVe et VIIe siècles ont creusé des temples aux milliers de statues bouddhiques, sculptées aux dépens de la masse elle-même (*Mission archéologique en Chine*, par Ed. Chavannes).

Digitized by Google

germer au moment favorable. » C'est dire que, si l'esturgeon ne réussit pas à monter à Long-men et à sauter vers le soleil, la transformation fera défaut, et les pluies fécondantes, qui coïncident avec son apparition, ne se produiront pas.

Un texte obscur de Wang fou[1], réédité au xve siècle par le *Peñ ts'ao kang mou*[2], dit : « Un dragon a des barbillons aux côtés de la bouche et une perle brillante sous le menton ; sous la gorge il a des écailles renversées et sur la tête une large éminence, exprimée par les caractères d'écriture 尺木 *tch'eu-mou*. Si un dragon n'a pas de *tch'eu-mou*, il ne peut pas monter au ciel. »

Ces caractères sont sans doute de simples homophones de ceux qui donnaient autrefois le sens vrai. Malgré le danger de ces substitutions, je proposerai ici 赤暮 *tch'eu-mou*, soleil couchant rouge. La perle brillante est sans aucun doute la lune équinoxiale à la gueule du dragon; les écailles sous la gorge sont la barbe. Le soleil et la lune de l'équinoxe seraient ainsi réunis sur un seul dragon.

Cette même symbolique se retrouve sur une admirable boucle de ceinture en bronze doré de la collection H. Rivière : deux dragons sont superposés; l'un monte avec le soleil au-dessus de la tête, sous l'aspect d'une perle de cristal teinté de rouge; l'autre dragon, placé au-dessus du premier, a dans la gueule une perle de cristal blanc pour représenter la lune.

Bœrschmann[3] dit qu'actuellement encore « dans le temple de Fayu à Pou-tou-chan, on voit des dragons s'efforçant de saisir la perle de feu suspendue au-dessus de la porte du Dragon » et sur l'autel est représenté un poisson se changeant en dragon.

L'imagination chinoise avait bien quelque raison de croire que l'ascension de la constellation du Dragon était la conti-

1. Wang fou, auteur du *Tsien fou lun*, vivait à l'époque des Han.
2. *Pen ts'ao kang mou*, ouvrage d'histoire naturelle par Li-chi-tchen, xve siècle.
3. *Die Baukunst und religiöse Kultur des Chinesen.*

Digitized by Google

nuation de l'ascension de l'esturgeon à Long-men. En effet, la ponte et l'éclosion des œufs durant fort peu de temps, les petits prennent rapidement une vigueur suffisante pour regagner la mer avec leurs parents. Tous les textes disent : « L'esturgeon sort au printemps, il monte le Ho (le Fleuve Jaune) à la troisième lune ». D'autre part, une ode[1] du *Che King* indique l'absence de ce poisson un mois plus tard : « à la quatrième lune, plus d'aigles, plus de faucons ne s'envolent jusqu'au ciel; plus de *tchen*, plus de *wei* ne se cachent dans les profondeurs (du fleuve) ». Cette disparition soudaine renforçait l'idée de métamorphose.

La constellation du Dragon « Long ».

Nous venons de voir qu'à l'équinoxe du printemps, à 6 heures du soir, le soleil, se couchant à l'Ouest, faisait face à la lune se levant à l'Est et précédant immédiatement *sin*, le cœur du Dragon. A ce moment Orion (*Tsan*) disparaît de l'horizon « *Tsan* alors se cache » dit le petit calendrier des *Hia* (*Hia siao tcheng*).

La croyance à la transformation de l'esturgeon (*hoang* ou *wang-wei*) en dragon a été facilitée par certaines analogies entre le poisson et la constellation. En effet, quand le Dragon culmine au ciel, on voit très en avant de sa tête deux cornes, dont l'une *Ta Kio* (*Arcturus* du *Bouvier*) prit une importance particulière en annonçant le début du printemps, le *Li-tch'ouen*. La tête (*fang*), formée de quatre étoiles en ligne verticale et perpendiculaire au corps, est suivi d'un groupe de trois étoiles (*Sin*). Celle du centre de ce groupe, *Ho-sing*, l'étoile couleur de feu (*Antarès*), est aussi appelée *Ta-Ho*, le « grand feu » ou encore le « grand horaire », parce qu'à l'équinoxe il indiquait six heures du soir.

D'après le *Tcheou-li*, le commandant du Palais (*Kong-Tching*), au printemps et à l'automne, se sert de la cloche à battant de

1. *Che-King* : *Siao ia*, chant X, *Seu yue* (Couvreur, p. 266).

Digitized by Google

bois pour annoncer les interdictions relatives au feu. Le commentaire ajoute : « *Ho-sing* se lève au printemps et se couche à l'automne ; en se conformant aux saisons elle en est l'indicatrice ».

A la suite du cœur du Dragon viennent les neuf étoiles de la queue qui, terminée par deux étoiles divergentes, se relève comme une queue de scorpion. Elle décrit dans la voûte céleste une immense courbe surbaissée dans laquelle s'inscrit une étoile isolée qui, sur les cartes astronomiques chinoises, se nomme « *yu-tze* » le « fils du poisson » ; preuve nouvelle que, dans l'esprit des Chinois, le Dragon constellation n'est que le poisson sous un aspect quelque peu différent. L'amulette de jade d'époque Tcheou (fig. 3) est une représentation assez rare du Dragon avalant la lune; son corps suit les courbes de la constellation, sa tête, qui remplace les quatre étoiles (*fang*) de la constellation, est retournée en arrière vers la lune. Sur une sorte de nageoire déformée à l'intérieur de la courbe de la queue se voit le « fils du poisson ».

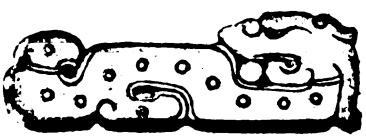

Fig. 3. — Jade. Constellation du dragon. Époque Tcheou, long. 0m,085.

La silhouette de cette constellation est d'une importance capitale, car nous la retrouverons à peine modifiée dans certains dragons rituels en jade, dans la catégorie la plus importante des boucles de ceinture en métal ou en jade, et dans les *Jou-yi* ou bâtons de commandement que la Chine du siècle dernier a encore connus comme insignes de dignité et cadeaux de bon augure. Ceux-ci remontent donc certainement aux Tcheou et ne sont pas une création du Boudhisme, comme on l'a dit.

Le Dragon continue à s'avancer dans le ciel et à s'incliner vers l'Occident pour une disparition progressive. De même que l'équinoxe vernal est fixé par la localisation de la pleine lune en *Sin* (cœur du Dragon), l'équinoxe d'automne est fixé par la

Digitized by Google

coïncidence du lever de *Tsan* (Orion) et de la pleine lune à six heures du soir. Ce même jour, l'étoile centrale de *Sin Ta Ho* (Antarès) se couchera dans les feux du soleil levant; c'est pour cela que le *Petit Calendrier des Hia* dit : « à la neuvième lune, *Ta-Ho* est dans (le soleil). Au loin, on voit les oies sauvages qui arrivent; le *Tchou-fou* sort le feu (en permet l'usage). » Ce texte est intéressant par son analogie avec celui du *Tcheou-li* précédemment cité et le rôle du « Grand Feu » dans la réglementation du chauffage.

Il est temps de retrouver notre esturgeon, qui vient de rentrer dans le Fleuve Jaune en même temps que la constellation du Dragon est descendue sous l'horizon. En effet, c'est le moment de sa migration d'hivernage; il va remonter le fleuve pour son séjour de six mois dans les grottes de Kong-Hien. Cette transformation inverse de celle du printemps est mise en relief dans un texte du *Chouei-King* (Code des Eaux) : « comme poisson, le Dragon considère l'époque de l'automne comme la nuit ». Li-yuan (IVe s. p. C.), commentant ce texte, dit : « Le Dragon à l'equinoxe d'automne descend du ciel pour se terrer et dormir dans les abîmes[1] ».

Le yn et le yang.

La notion du *yn*, principe faible, et du *yang*, principe fort, est extrêmement ancienne. Elle est liée à l'observation d'un phénomène de physique rudimentaire que peut faire un esprit simple : tout ce qui descend vers la terre le fait sans dépense d'énergie, tout ce qui monte dégage une force ascensionnelle. Le type du *yn* est la chute de la pluie; aussi voyons-nous entrer, dans l'ancien caractère qui exprime l'idée de *yn*, un nuage qui s'allonge vers le sol pour se résoudre en pluie, tandis que l'ancien idéogramme du *yang* est formé du soleil au-dessus des couches d'air échauffées et de densités différentes.

1. De Visser, *The Dragon in China and Japan*, p. 66.

Digitized by Google

Cette opposition s'est étendue à toute la nature : le soleil, producteur de la clarté du jour, de la chaleur, de l'évaporation terrestre, de la sécheresse, de la croissance des plantes, fut considéré comme le réservoir du *yang*; la lune, qui trône dans la nuit plus froide que le jour, était la source de l'eau et du principe *yn*; on avait en effet remarqué que, durant les nuits claires de la pleine lune, l'eau se condensait abondante sur les miroirs métalliques. Le printemps, par l'expansion de la végétation et la réapparition des animaux hibernants, l'été, par l'accroissement de la durée du jour jusqu'au solstice et par le desséchement qu'il engendre, sont *yang*. Par contre, l'automne, par la déchéance de la végétation, par la rentrée des animaux hibernants, participe du *yn* qui est à son apogée en hiver, alors que la durée de la nuit est double de celle du jour, que toute vie animale et végétale s'éteint.

Par extension, le mâle *yang* s'oppose à la femelle *yn*; de même la vie à la mort, et l'âme spirituelle à l'âme matérielle. La première, le *chen* ou le *houn*, pénètre dans l'être avec la première inspiration à la naissance; la seconde, le *koei* ou le *pé*, se développe à l'instant de la fécondation et précède ainsi le *chen* de toute la durée de la gestation.

Pour que les moissons soient abondantes et arrivent à maturité, que la prospérité règne dans toute la nature, il faut qu'il y ait harmonie dans les proportions du *yn* et du *yang*; sinon, l'excès du *yn* amène des inondations, de mauvaises récoltes; l'excès du *yang* amène la sécheresse, des récoltes insuffisantes, la disette.

Cette harmonie du *yn* et du *yang* est complète à l'équinoxe du printemps par l'égalité du jour et de la nuit, l'égalité de la température et un heureux mélange de pluies et de soleil. De même, les équinoxes séparent l'année en deux moitiés égales, l'une *yang* en rapport avec la création, la croissance des êtres animaux et végétaux; l'autre, *yn*, source de dépérissement et de mort apparente.

Cette harmonieuse égalité est exprimée dans le symbole très

Digitized by Google

ancien connu sous le nom de *yn yang* (fig. 4), représentation très schématique, sous forme de deux espèces de têtards inversés, du poisson *hoang* qui a avalé le soleil et du dragon qui a avalé la lune. Il symbolise l'année divisée en deux moitiés par les équinoxes, l'une *yang* par la persistance de la constellation du Dragon au-dessus de l'horizon pendant six mois; l'autre, *yn*, par la descente du dragon dans le fleuve sous sa forme d'esturgeon, pendant six autres mois.

Yn-Fig. 4. — Yang. Symbole des principes faible et fort.

Par analogie, ce symbole représente aussi l'égalité du jour et de la nuit, du *yn* et du *yang*, le jour de l'équinoxe. Cette répartition du *yn* et du *yang* de l'année, fondée sur la présence ou l'absence de la constellation du Dragon dans le ciel, diffère de celle,

Fig. 5. — Tablette au Dragon (Long-fou) invoquée pour la pluie. Long. 0m,16.

plus tardive, fondée sur l'ascension du soleil *yang* depuis le solstice d'hiver jusqu'au solstice d'été.

Voici une pièce en jade jaune verdâtre, tablette au Dragon (*Long*

Digitized by Google

fou) invoquée en cas de sécheresse persistante; entre la tête et la queue, le corps se dédouble en deux dragons *yn* et *yang* (fig. 5). Aux traits de la face s'entremêlent des silhouettes d'oiseaux migrateurs qui symbolisent les nuées apportées par les vents du sud et prêtes à se résoudre en pluies; la séparation des têtes et des queues marque les équinoxes; l'un des dragons symbolise la constellation trônant au ciel pendant six mois de printemps et d'été; l'autre est le poisson *hoang* caché dans le fleuve pendant sa migration d'automne et d'hiver.

Les animaux « ling » 靈, symboles des ancêtres.

La communication entre le haut et le bas, entre les ancêtres et les descendants, étant parfaite à l'époque du printemps, les Chinois pensèrent que certains animaux hibernants ou migrateurs apparaissant brusquement à cette saison et, disparaissant de même à l'automne, possédaient en propre cette harmonie du *yn* et du *yang*; ils en induisirent que par magie imitative ils étaient aptes à établir la communication entre les ancêtres et eux; ils en firent les symboles des *chen*, les apparences que revêtaient le plus volontiers ceux ci pour se manifester à leurs descendants.

Cette harmonie du *yn* et du *yang*, apanage de ces animaux, est peinte par l'idéogramme *ling*, dont la partie supérieure, formée du caractère pluie (*yu*), surmonte des danseurs qui, par leurs bonds successifs, procèdent du principe *yang*. Le sens de ce caractère est une idée de transcendance impliquant une sorte de prescience.

Le nombre de ces animaux était assez grand; mais les Chinois en avaient choisi plus spécialement quatre, qui étaient des familiers du Fleuve Jaune et possédaient la parfaite harmonie du *yn* et du *yang*. C'étaient l'esturgeon, la tortue, la grue et une sorte de licorne, dont l'identification avec le cerf semble probable.

Digitized by Google

L'esturgeon, *hoang* ou *wang wei*, est l'animal *ling* par excellence, possédant la quintessence du *chen* (spiritualité) : c'est la forme que prennent le plus souvent les *chen* (esprits transcendants d'ancêtres ayant exercé le pouvoir). Aussi est-il réservé aux empereurs, aux rois, aux princes qui le domestiquent, sans doute pour maintenir magiquement, par sa seule présence, l'harmonie du *yn* et du *yang*, indispensable à la prospérité de l'État.

Un texte très important du *Tso-tchoan*[1] (29e année du duc de Tchao, 541-507 a. C.) rapporte une conversation entre Wei Hien tze et le grand annaliste de la cour Tsai-mei, à propos de l'apparition d'un poisson-dragon dans le district de la Kiang (Chan-si).

D'après Tsai-mei « il y avait dans l'antiquité des clans chargés de la domestication des dragons; un descendant éloigné d'un de ces clans reçut de l'empereur Chouen (2255-2244) une principauté en récompense de son habileté à élever ces poissons; des dragons furent encore domestiqués longtemps après cet empereur.

L'empereur Koung-Kia (1879-1849 a. C.), en récompense de son zèle, reçut du ciel deux paires de dragons de sexes différents; l'une provenant du Hoang-ho, l'autre de la Han. L'empereur, ne sachant comment les nourrir, découvrit enfin un descendant d'un clan d'éleveurs de dragons, un certain Liou-lei, qui réussit à les faire boire et manger; il le prit en affection et le nomma Gouverneur des dragons. Or, la femelle étant morte, sa chair fut confite[2] pour la table de l'empereur. Celui-ci ayant ensuite réclamé ses deux dragons, Liou-lei eut peur et s'enfuit à Lou. S'il n'y a plus d'esturgeon apprivoisé, c'est que chaque espèce de créatures doit avoir ses propres officiers pour veiller soigneusement aux lois de sa nature. Le dragon appartient

1. *Tso tchoan, commentaire de Tso sur le Tchouen tsiou*, ou *Chronique de l'État de Lou* par Confucius. Trad. Legge (*Chinese classics*, vol. V, p. 729.)

2. Les textes chinois mentionnent diverses manières de préparer la chair de l'esturgeon, mais ne citent jamais le caviar.

Digitized by Google

aux êtres de l'eau; or, il n'y a plus d'officier de l'eau, partant on n'en a plus obtenu vivant ».

Les indications de ce texte sont précieuses; l'élevage du poisson dragon, comme animal de caractère sacré, bien avant Chouen, nous reporte au début du troisième millénaire, c'est-à-dire à l'époque de la conception présumée du mythe du dragon. Par contre, au début du deuxième millénaire, cet élevage est abandonné et au temps de l'annaliste il n'est plus qu'un souvenir. Il aurait pu ajouter que l'abandon de l'élevage et la suppression de l'officier préposé aux choses de l'eau étaient la conséquence de la déchéance du mythe lui-même.

Par suite de l'extension de la Chine vers le sud, du développement rapide des cultes naturistes au début du deuxième millénaire, la pensée chinoise se détourna peu à peu des vieux usages de la vie aux bords du Fleuve Jaune; l'ancien mythe animiste périclita, la métamorphose du poisson en dragon perdit de plus en plus le sens de la réalité et ne persista plus qu'à titre de symbole.

Un texte du *Chouo Nan*[1] par Han fei tze (IVe s. a. C.) garde encore un souvenir de l'élevage de l'esturgeon : « En tant qu'animal, le dragon traité avec bonté est capable de familiarité; alors on peut le monter à califourchon. Pourtant, sous son gosier, sont des écailles à contre-sens d'un pied de long; s'il arrive à l'homme de les heurter, le dragon le tue ». On saisit ici le rôle prophylactique des barbillons tactiles; leur attouchement étant pour le poisson une menace de danger, il réagit brutalement par instinct de conservation.

Un souvenir de l'élevage a été aussi conservé dans le *Li-ki* (*Li yun*) : « Pourquoi considère-t-on le dragon comme animal domestique? c'est que, comme poisson, l'esturgeon (*wei*) ne se sauve pas par peur. » Ce texte exprime clairement l'identité du dragon et de l'esturgeon.

La domestication abolie, l'esturgeon continue cependant à

1. De Visser, *op. laud.*, p. 63.

Digitized by Google

jouer le rôle d'animal transcendant. « A la deuxième lune, dit le *Petit calendrier des Hia*, on sacrifie le *wei*. » Le *Tcheou-li* dit aussi : « Au printemps on offre le *wang-wei* ». Le *Li-ki* (*yue ling*) dit à son tour : « Au dernier mois du printemps l'empereur monte en barque pour prendre l'esturgeon ; il le présente au temple des ancêtres pour demander la maturité des grains ».

Les expressions « présenter » et « offrir » laissent supposer que le *wei* était présenté vivant au temple, comme l'est la carpe encore à notre époque, et immolé ensuite; je pense que c'est dans ce sens que doit être interprété le sacrifice dont parle le *Petit calendrier des Hia*.

Voici deux textes du *Li-ki*, dans lesquels les animaux *ling* symbolisent les ancêtres venant au-devant des offrandes qu'on leur offre. Au chapitre *Li yun*, pour caractériser l'âge d'or des anciens empereurs, il dit : « Le phénix mâle et le phénix femelle, la licorne mâle et la licorne femelle étaient dans les marais des environs, la tortue et le dragon étaient dans les étangs du Palais impérial » au moment du sacrifice.

Au ch. *Li-k'i* nous lisons : « Les empereurs de l'antiquité utilisaient des terrains propices pour sacrifier à l'Empereur d'en haut dans la banlieue, les sacrifices montaient au ciel; c'est alors que le phénix mâle et le phénix femelle descendaient, que la tortue et le dragon arrivaient ».

Le dragon est bien ici le *hoang yu* (poisson jaune).

Le *Chouei yin tou*[1] nous aide à comprendre les textes ci-dessus :

« Le dragon jaune est la quintessence du *chen* (spiritualité) et le chef des quatre dragons. Si le roi n'assèche pas les étangs et les lacs, l'eau peut y pénétrer, et les dragons jaunes, conformément à leur nature, prennent leurs ébats dans les étangs et les lacs ». Par ces étangs et lacs il faut entendre les lagunes bordant les fleuves qui n'ont pas encore de lit fixe, et dans lesquels s'engagent les poissons. Les villes fortifiées et les palais

1. *Chouei yin tou*, par Souen Jeou tchen (VIe siècle), cité par De Visser, p. 57.

Digitized by Google

construits souvent à proximité des rivières, telles que la Wei, utilisaient ces lagunes pour l'inondation des fossés. C'est ce qui explique la présence des animaux *ling* au moment du sacrifice, et aussi les batailles de dragons si souvent mentionnées dans les textes, comme signes de mauvais présages.

En fixant à quatre le nombre des animaux *ling*, tels que les énumère le *Li-ki*, on semble avoir voulu limiter le nombre de ces êtres transcendants, symboles des *chen* (esprits ancestraux des empereurs, rois-princes, s'élevant au-dessus de la terre).

Mais le texte suivant du *Tcheou-li* montre que les *K'i*, esprits transcendants liés à la terre et ne s'élevant pas au-dessus d'elle, sont aussi symbolisés par des animaux. Lors des sacrifices « un premier appel des six instruments de musique attire les êtres ailés qui répondent aux *K'i* des fleuves et des étangs ; un second appel attire les êtres à poils courts qui répondent aux *K'i* des monts et des bois ; un troisième appel attire les animaux à écailles qui répondent aux *K'i* des éminences et des collines ; un quatrième appel attire les êtres velus qui répondent aux *K'i* des terrains fertiles et des plaines ; un cinquième appel attire les êtres à carapace qui répondent aux *K'i* de la terre ; un sixième appel attire les êtres symboliques qui répondent aux *Chen* du ciel » (*Tcheou-li*, *Ta seu lao*, grand maître de la musique).

Les *chen* se plaisent particulièrement à prendre l'aspect d'animaux rares et étranges, d'animaux migrateurs, dont l'apparition soudaine frappait les Chinois.

Un texte du *Tso-tchoan* (3e année du duc Suan, 606 a. C.) est significatif à cet égard : « Jadis, quand la règle des *Hia* était la vertu, des animaux des parties éloignées de l'empire étaient envoyés en tribut; avec le métal que présentaient les gouverneurs des neuf provinces de l'empire, Yu le grand (2202 a. C.) fit fondre des chaudières à trois pieds (*ting*) décorées d'images de ces animaux, tous parfaitement exécutés, ce qui permit au peuple de discerner les *chen* authentiques de leurs contrefaçons trompeuses ; aussi le peuple, sur les fleuves et les marais, dans

Digitized by Google

les monts et les bois ne rencontra plus les *tch'eu*, les *mei*, les *wang leang*, et ne se laissa plus circonvenir par eux. Dès lors, l'harmonie s'établit entre le haut et le bas pour jouir des bienfaits du Ciel ».

Les *tch'eu*, les *mei*, les *wang leang* sont les produits d'une imagination surexcitée, apparitions soudaines à corps d'animal et à tête d'homme, trompant d'autant plus facilement les mortels que les *chen*, même sous la forme animale, conservent souvent la figure humaine.

Il est donc bien évident, d'après ce texte, que tous les animaux figurant sur les ustensiles de bronze du culte des Ancêtres sont les symboles des *chen*; de même que les animaux qui entrent dans la composition des formules votives de ces vases, coupes, etc. Le rhinocéros et l'éléphant ne sont pas rares; les dragons se multiplient à l'infini sur la surface des vases, soit de face, soit de profil; d'autres sont entièrement couverts de petites carpes qui se suivent; enfin, dans les formules dédicatoires, on voit fréquemment celle-ci : le fils du dragon a fait pour son père... ce précieux vase *tsouen-yi*.

« En la septième année du duc de Tchao (536 a. C.), dit encore le *Tso tchoan*, le marquis de Ts'in, au cours d'une maladie, rêva qu'un ours jaune entrait dans sa chambre. Tzen tchan dit : « Jadis, Yao mit à mort Kouen au mont Yu, les trois dynasties précédentes lui offraient des sacrifices; peut-être vous, marquis de Ts'in, n'en avez-vous pas offert? » Ici, le *chen* de Kouen, affamé de sacrifices, a pris la forme d'un ours jaune.

Nous lisons encore dans le commentaire de Tso : « En la seixième année (611) du duc Wen de Lou, des serpents abandonnèrent le Palais des Sources, et entrèrent dans la capitale en nombre égal à celui des anciens princes. Au huitième mois la mère du duc mourut, il fit abattre la Tour des Sources ». Les serpents sont ici les *chen* des anciens ducs de Lou.

Remarquons que le serpent et le dragon, en qualité d'animaux à écailles, sont considérés comme de la même famille.

Digitized by Google

D'après le *Choui Ki*[1] (VIe s. p. C., par Jen fang) : « un serpent d'eau, après cinq cents ans, devient un *kiao* (alligator), un *kiao* après mille ans devient un dragon ».

Seuls les *chen* de princes, rois ou empereurs empruntent ces formes; leur apparition sous l'aspect d'un dragon est généralement précurseur d'un changement de règne. C'est pour cela que nous lisons dans le *Kouo-yu* (discours des états feudataires Ve s. a. C.) : « Lors de la chute des Hia, les *chen* de deux seigneurs de Pao prirent la forme de dragons ». D'après le *I K'ien tsao tou*[2], ouvrage de divination : « Quand un empereur ou un roi est sur le point de s'élever (au trône) un dragon, (un *hoang*, un *wang wei*) apparaît dans le Hoang Ho ou dans la Lao ».

L'empereur Yao (2357 à 2286 a. C.) était considéré comme fils d'un dragon rouge, qui visita sa mère, portant sur le dos cette inscription : « Vous aussi, vous recevez la protection du Ciel ». L'obscurité et les vents s'élevèrent de toutes parts, le dragon la toucha, elle enfanta et quatorze mois après donna naissance à Yao à Tan ling » (*Annales sur Bambou*, ch. II; éd. Legge, p. 112). Taï-Kong vit un *kiao long* (dragon) sur sa femme, au milieu du tonnerre, des éclairs et de l'obscurité profonde, alors qu'elle était endormie au bord d'un étang. Elle rêva qu'elle avait commerce avec une divinité et ensuite donna naissance à Kao-tsou (206-195 a. C.). Cet empereur, très amateur de vin, était toujours sous la protection du Dragon, quand il était pris de boisson...[3] ».

Tout ce que les textes nous apprennent est confirmé par l'examen des vases rituels en bronze d'époque Tcheou et Han, et par l'étude de certaines pierres sculptées sous les Han.

Nous décrirons sommairement trois vases de bronze d'époque Tcheou.

Ils offrent cette particularité de n'être pas seulement décorés

1. De Visser, *The dragon in China and Japan*, 1913.
2. *Ibid.*
3. *Mémoires historiques par Se-ma Ts'ien*, trad. par Ed. Chavannes, vol. II, p. 325.

Digitized by Google

de masques de dragon (*t'ao-t'ié*) et de dragons passant sur un fond de nuages, mais d'être eux-mêmes en forme de dragon ; ce sont de véritables vases plastiques. Ils représentent une déformation si avancée du dragon-esturgeon que les Chinois l'ont méconnu et font figurer ces vases dans les catalogues sous

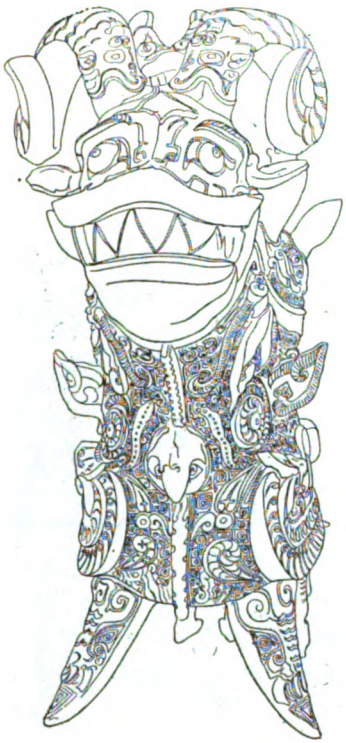

Fig. 6. — Vase rituel de bronze (Yi). Époque Tchcou. Face.

le nom de « Vases au tigre ». Leur gueule largement ouverte, bordée de dents menaçantes, leurs yeux saillants, leurs oreilles de vache, surmontées de cornes énormes, conviennent bien à l'espèce d'être montrueux qu'est le *T'ao-t'ié*, destiné, d'après une opinion populaire, à inspirer une crainte salutaire des excès de table, si fréquents dans les repas qui suivaient les sacrifices.

Digitized by Google

Cette sorte de vases est d'un style si touffu qu'elle choque notre idéal de beauté, résidant dans la simplicité et l'harmonie des lignes; mais, au point de vue rituel, cette complexité se justifiait aux yeux des Chinois par l'énorme influx ancestral qui s'en dégageait. Le vase *yi* (fig. 6 et 7) est de beaucoup le plus

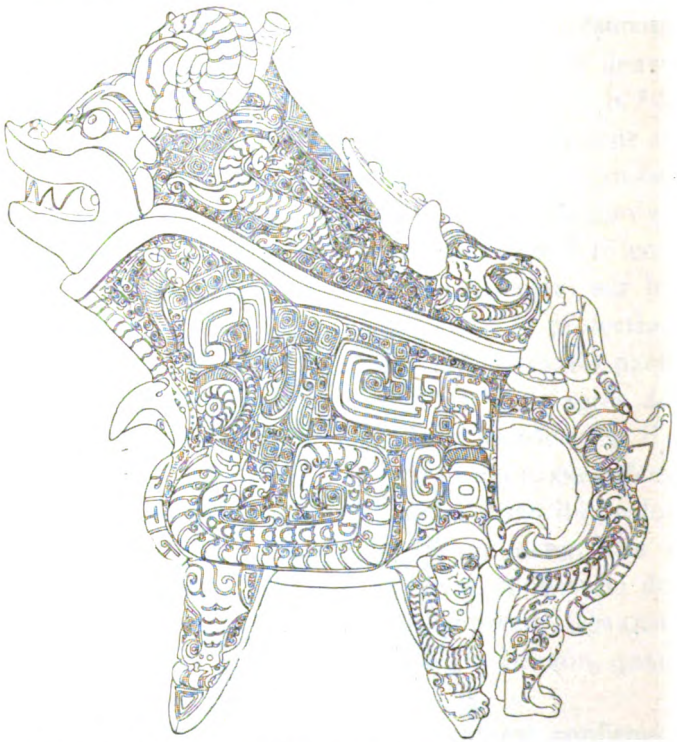

Fig. 7. — Vase rituel de bronze (Yi). Époque Tchou. Profil.

chargé de ceux actuellement connus; le dragon qu'il nous présente ici, à la face antérieure, est répété avec quelques variantes à la face postérieure: le corps est couvert de dragons, de serpents, d'oiseaux fantastiques sur un fonds de nuages, et la tête est surmontée de cornes qui figurent des carpes. Une glose du *Chou-wen* dit : « C'est à un poisson bondissant que les cornes des animaux ressemblent le plus »; mais je crois

Digitized by Google

pouvoir présenter une explication plus rationnnelle. Les carpes sont en relation étroite avec le dragon-esturgeon, comme les sujets avec le prince, comme les cornes avec la tête qui les porte; elles sont, de plus, messagères de faveurs ancestrales, comme les cornes de la Constellation du Dragon sont messagères du printemps et des faveurs d'en haut par harmonie du

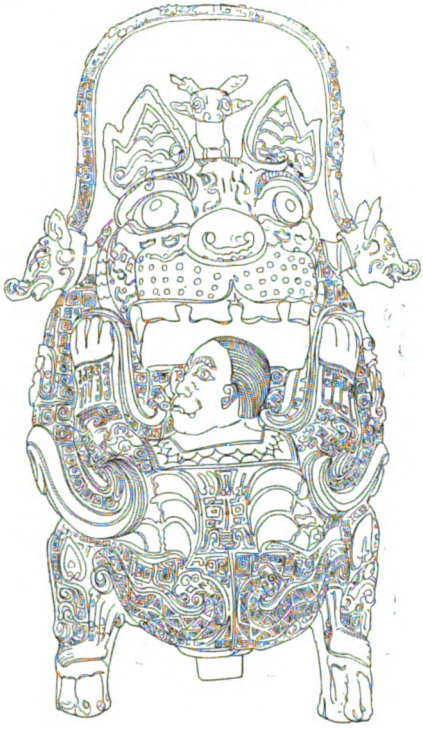

Fig. 8. — Vase de bronze rituel (Yeou). Époque Tcheou. Long. 0m,25.

yn et du *yang*. Trois des pieds sur quatre sont ornés d'une tête humaine, en haut relief, de type mongol, surmontant un torse à deux mamelons; l'un des deux bras croisés est couvert d'écailles; viennent ensuite trois anneaux du corps d'un serpent. Ce sont là des *chen* sous l'aspect de serpents et faisant corps avec le symbole du pouvoir ancestral.

La figure 8 reproduit un vase *yeou*, de la célèbre collection

Digitized by Google

Sumitomo Kichizaémon à Osaka, qualifié dans le catalogue de « tigre allaitant ». Or, ce tigre est un dragon qui n'allaite pas. Cette illusion vient du geste du dragon qui serre contre sa poitrine dans ses bras puissants armés de griffes, un personnage de même type mongol, dont le corps tout à fait normal est accroupi et plaqué sur l'abdomen du dragon ; on le voit donc de dos, les deux jambes accolées à celles du monstre, les deux bras levés contre sa poitrine, le gauche tenant une sorte de sceptre recourbé, terminé vraisemblablement par une tête de dragon. C'est encore là le *chen* d'un empereur, ici sous un aspect entièrement humain, et sous la protection du pouvoir ancestral. Nous mentionnerons le cartouche d'un vase d'époque Han dans la même collection; dans son temple des ancêtres (fig. 9), le descendant prie en tenant dans la main un sceptre dont l'extrémité recourbée est certainement une tête de dragon. Cet objet rituel symbolise les ancêtres ou l'intermédiaire entre eux et le descendant. Cette inscription votive est d'un grand intérêt parce qu'elle nous initie à la forme primitive du sceptre, *Jou-yi*, nous fait voir qu'il a la courbe caractéristique de la constellation du Dragon, et que cette forme rituelle a survécu sans modification jusqu'à nos jours.

Fig. 9. Inscription d'un vase rituel de bronze. Époque Han.

Le troisième vase *kou* (tambour) appartenant à la même collection, est la représentation en bronze d'un de ces tambours *ing* au moyen desquels on conviait les ancêtres à venir assister au sacrifice dans le temple et dont les extrémités étaient tendues de la peau de l'alligator appelé *t'ouo*. Le couvercle est orné de deux oiseaux migrateurs figurant des nuages. Sur la panse s étale un personnage humain dont la tête, du même type et en saillie, porte des oreilles et des cornes de dragon. C'est encore une personnification du pouvoir ancestral avec accessoires caractéristiques de dragon (fig. 10).

Digitized by Google

Dans le même ordre d'idées, on peut citer une pierre sculptée des chambres funéraires de Wou leang ts'eu, représentant Fou-hi avec son équerre et Niu-Koua avec le compas[1]. A partir du tronc leur corps est celui d'un serpent ou d'un dragon; les queues des deux personnages s'entrelacent comme les ser-

Fig. 10. — Vase de bronze rituel (Kou). Époque Tcheou. Haut. 6m,54.

pents d'un caducée. Autour d'eux évoluent des personnages aussi à queue d'esturgeon bifide, simulant des membres inférieurs humains. Je crois utile de faire remarquer ici que, sur les vases de bronze, les dragons passants ou affrontés sont souvent représentés avec une queue à un seul lobe qui est le lobe supérieur et très long de la queue de l'esturgeon; quant au

1. *Mission archéologique*, par Ed. Chavannes, p. 60.

Digitized by Google

petit lobe inférieur, on le représente courbé en avant comme une sorte de pied, de sorte que l'on prend volontiers cette queue pour une queue de serpent.

D'après le *Li-ki*, sous le règne du mythique Fou-hi, du Hoang-ho sortit un cheval dragon qui portait sur son dos des dessins, dont l'empereur tira les huit trigrammes (*koua*) d'où sortit plus tard le « Livre des Mutations » (*Y king*).

Le cheval dragon (*long ma*) est un esturgeon de grande taille; l'assimilation du dragon au cheval est due au caractère *yang* et bondissant des deux animaux, à leur aptitude à franchir de longues distances, à la manière dont ils prennent leurs ébats dans l'eau, aux crêtes cornues de l'esturgeon qui simulent les oreilles rabattues du cheval. Notons encore que le cheval, le serpent et le dragon sont trois animaux *yang*, qui se suivent dans le cycle des douze animaux du zodiaque chinois.

De cette assimilation de l'esturgeon au cheval sont nés les dragons ailés et à crinières, attelés aux chars des divinités célestes, sur les pierres des tombeaux des Han.

La figure 11 représente un dragon en jade avec une crinière de cheval et la barbiche de l'esturgeon, et la figure 12 un dragon à tête de carpe ou de cheval et à cornes d'esturgeon.

Les carpes, ces dragons de second ordre, sont, à peu près pour les mêmes raisons, assimilées à des coursiers et attelées aux chars des divinités. Nous lisons dans les *Kou kin tchou* : « Les gens de Yen tcheou nomment la carpe rouge le *ki* rouge, la carpe bleue verdâtre le cheval bleu vert, la carpe noire le *kiu* noir, la carpe blanche le *k'i* blanc et la carpe jaune le cheval (*tchouei*) jaune ».

« Le *ki* et le *kiu* sont des coursiers capables de faire mille *li* (600 k.) par jour, le *k'i* blanc est le timonnier des chars ».

Les carpes mentionnées par ce texte sont symboliques des cinq Éléments ; il en est de même des dragons des cinq couleurs qui sont certainement les symboles des cinq Empereurs superposés sous les Ts'in [1] et les Han aux cinq Eléments.

1. Dynastie du Ts'in (255 à 206 a. C.).

Digitized by Google

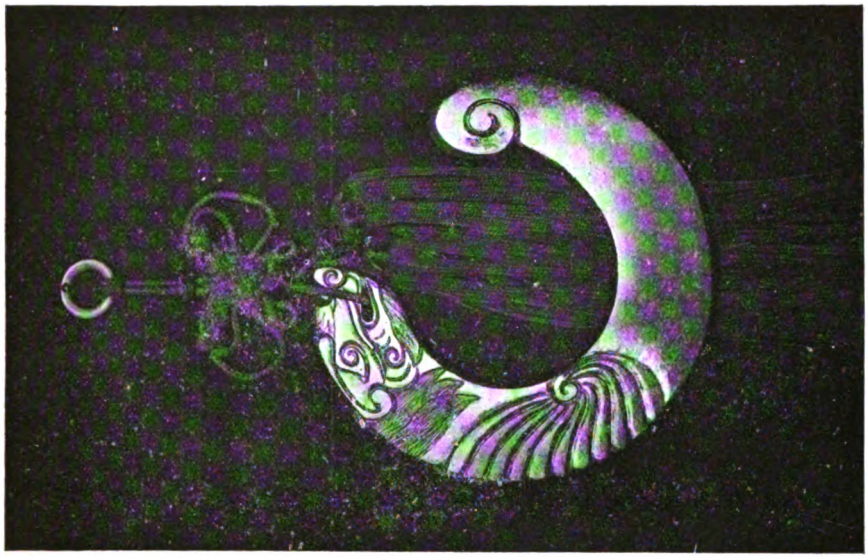

Fig. 12. — Objet de jade pour les prières au dragon. Époque Han. Diam. 0m,12.

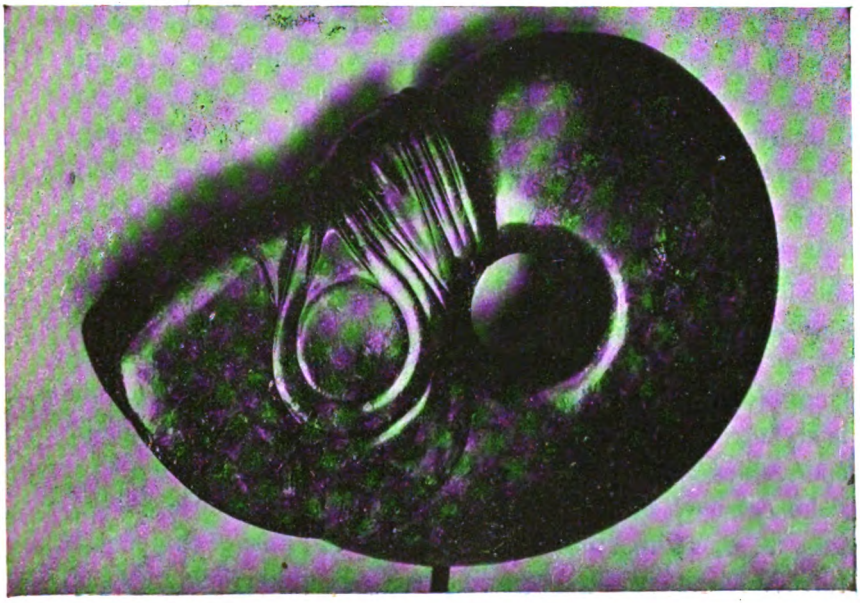

Fig. 11. — Objet de jade pour les prières au dragon. Époque Tcheou. Long. 0m,16.

Digitized by Google

Nous citerons encore la légende bien connue d'Hoang-ti (2697-2598 a C.), montant au ciel sur un dragon, contée à l'empereur Où (140-87 a. C.) par un charlatan politique, Kongsouen King : « Quand Hoang-ti eut terminé la fonte de trois urnes, un dragon à la barbiche pendante vint le chercher. Hoang-ti monta sur le dragon, ses ministres et ses femmes en firent autant, au nombre de soixante-dix personnes. Alors le dragon s'éleva; les petits officiers qui, n'avaient pu prendre place sur le dragon, s'accrochèrent à sa barbe qui leur resta dans les mains. L'arc d'Hoang-ti tomba aussi; le peuple fut spectateur de l'apothéose. Quand Hoang-ti fut monté au ciel, le peuple ramassa son arc et les poils de la barbe du dragon, après avoir pris congé de Hoang-ti par un grand cri. »

Fig. 13. — Han-yu. Époque Tcheou. Jade de la bouche du mort. Larg. 0m,032.

Cette légende, dont le fond doit être très ancien, a pris sous les Han son caractère anthropomorphique; elle ne fait que recouvrir l'ascension du *chen* d'Hoang-ti sous la forme d'un esturgeon dragon, muni de la barbe qui lui est si spéciale.

Comme exemple du symbole du dragon directement en rapport avec le mort, je décrirai un jade de la bouche (*han yu*), petite pièce de jade mise dans la bouche du mort, probablement au moment du premier habillement. Jusqu'ici, on ne connaissait pour cet usage que des cigales plates, stylisées, qui ne semblent pas remonter plus haut que la fin des Tcheou. Ce *han yu* (fig. 13), légèrement incurvé pour épouser la courbe de la langue, est orné sur les deux faces d'une tête de dragon, dont le style très archaïque et la technique sont plutôt de la belle époque des Tcheou.

Le *Tcheou-li* et le *Li-Ki* ne font que mentionner le *han-yu*, sans aucune indication sur sa signification intime, ni sur les formes de masque de dragon et de cigale qu'il a revêtues successivement. Mais nous savons d'une part que le *chen*, la partie

Digitized by Google

spirituelle (*yang*) de l'âme du défunt, se dégage de la partie matérielle, du *Koei* d'essence *yn* ; qu'elle s'exhale par la bouche et monte vers le haut pour se réunir à tous les *chen* qui constituent l'assemblée des ancêtres. Durant la vie, la cohésion de ces deux principes de l'âme est proportionnée au rang et atteint son plus haut degré chez le Fils du ciel ; aussi existait-il des rites mortuaires importants pour aider magiquement à la séparation du *yn* et du *yang* de l'âme.

A l'époque de la vogue du mythe du dragon, l'apparition des vents chauds et humides à l'équinoxe vernal, l'augmentation de la chaleur solaire, le développement de la végétation et l'accroissement des troupeaux, marquaient l'origine du *yang* de l'année, qui se trouva ainsi partagée en deux semestres : printemps et été (*yang*), automne et hiver (*yn*). Par sa montée à Long-men au même moment, le dragon devint naturellement le symbole de la séparation du *yn* et du *yang* de l'année. De là l'usage d'en placer l'image dans la bouche du mort pour aider magiquement à la séparation du *yn* et du *yang* de l'âme.

Plus tard, par suite de l'invention du gnomon, du méridien et de la clepsydre, la régression de la longueur d'ombre méridienne du soleil à partir du soltice d'hiver exprima la progression du *yang*, et sa régression à partir du soltice d'été devint l'équivalent de la progression du *yn*. De là, vers la fin des Tcheou, l'usage de représenter le *han yn* sous forme d'une cigale ; celle-ci, par son apparition subite vers le solstice d'été, marque également la séparation des deux moitiés *yn* et *yang* de l'année et l'égalité, l'accord, l'harmonie de ces deux principes ; par magie initiative, elle joue le même rôle que le dragon dans la séparation du *yn* et du *yang* de l'âme du défunt.

N'oublions pas non plus que le deuxième mois de l'année était en Chine le mois des morts, qu'il est encore le mois de la célébration de la Fête des tombeaux. Peut-être cet usage se rattache-t-il à la très ancienne idée de la séparation du *yn* et du *yang*, symbolisé par le mythe du dragon.

Digitized by Google

La tablette des ancêtres est connue très anciennement par un caractère (fig. 14) qui représente le contour de la tablette sur laquelle se détache sous un point noir un caractère qui est l'idéogramme 王, *wang*, dont le trait inférieur est déformé en une courbe, identique à la courbe de la constellation du dragon. L'âme est ici représentée sous la forme d'un *wang wei* montant vers le soleil, vers l'œil de lumière.

Fig. 14.

La forme moderne de cet ancien caractère tablette est un homophone de 王, *wang*, où se retrouve ce caractère avec la même déformation, mais avec transformation du point solaire isolé en deux points réunis à *wang*. Sa signification de disparition, d'absence, de négation est en parfaite corrélation avec l'idée funéraire de l'ancien caractère.

Nous allons maintenant démontrer le bien-fondé de cette opinion à l'aide de certains rites funéraires tels qu'ils se pratiquent encore.

La tablette funéraire est une petite planchette à sommet arrondi, dressée verticalement sur un socle carré; au milieu, une ligne d'écriture énonce les nom, prénoms, titres, grades et dignités du défunt; elle est pourvue de chaque côté d'un petit trou qui figure les oreilles. Inscrit dans le sommet arrondi, immédiatement au-dessus de la ligne d'écriture, est sculpté dans le bois ou seulement dessiné un petit disque isolé ou accompagné de flammes : c'est le disque du soleil.

Lors de l'enterrement, la tablette est portée en avant du cercueil. Dès que ce dernier est descendu dans la fosse, le fils aîné s'agenouille à l'extrémité, du côté des pieds, ses frères derrière lui et les autres parents de chaque côté de la fosse. On lui apporte la tablette qu'il reçoit pieusement et qu'il salue en l'élevant au-dessus de sa tête. C'est alors qu'à lieu la ponctuation de la tablette dans l'intention d'y fixer la partie transcendante de l'âme, le *chen* ou âme spirituelle. Cette ponctuation de plusieurs endroits rituels se fait à l'aide d'un pinceau trempé dans

Digitized by Google

l'encre rouge, ou mieux encore dans le sang de la crête d'un coq transporté en cage à cet effet. Elle est confiée à un mandarin ou à un gradué spécialement rémunéré pour cela; la tablette étant orientée vers le soleil, astre du *yang*, il touche de son pinceau le globe du soleil, puis le bas de la tablette, et, à mi-hauteur de chaque côté, il marque deux points pour les oreilles et les yeux avec accompagnement d'une formule rituelle. Il termine enfin par un point au sommet du caractère 王, *wang*, tracé préalablement dans la colonne centrale de la tablette, pour le transformer, dit-on, en 主 *tchou*, tablette. A ce moment, l'âme est fixée et la tablette devient une sorte de médium qui permet d'établir la communication entre le haut et le bas. Le caractère 王, *wang*, tracé d'avance démontre clairement que l'idéogramme de l'ancien caractère-tablette (fig. 14) est un 王 *wang* modifié. L'attouchement du disque du Soleil le rend flamboyant, lui communique ainsi le caractère *yang*, et cela devrait suffire, puisque le *wang* est alors dressé sous le Soleil comme à Long-men. Mais le rite n'étant plus compris, le point noir isolé de l'ancien caractère « tablette » est fixé au sommet du *wang* et le transforme en *tchou*, ce qui devient absurde, car il n'y a aucune raison d'inscrire le caractère-tablette sur la tablette que tout le monde connaît. D'après une autre opinion, on transformerait ainsi le caractère *wang* « roi » en *tchou* « maître », ce qui ne serait pas plus raisonnable.

Enfin, le caractère moderne 皇, *hoang*, est un homophone de *wang*, c'est un 王 *wang* sous le 日 soleil ; c'est par superfétation graphique que l'on a ajouté, au-dessus du soleil, le point noir isolé de la tablette. Ce caractère s'applique actuellement aux plus anciens souverains mythiques de la Chine, à Fou-hi, à Chen-nong et à Hoang-ti, et l'étymologie qu'en donne le *Chouo-wen* est « Souverains du Commencement ».

Après la démonstration précédente, sachant par la légende

Digitized by Google

légende et la sculpture sur pierre que ces anciens souverains se sont transformés en dragons et que deux d'entre eux sont l'objet de légendes auxquelles se mêle intimement le dragon, nous concluons que 皇, *hoang*, signifie « esturgeons sous le soleil » et que ces empereurs mythiques sont montés au ciel sous forme de dragons.

L'étymologie reçue de 王 *wang* « roi », 丨 l'homme qui réunit 三 la triade (Ciel, Terre, Humanité), reflète les idées d'une philosophie tardive qui la rendent inadmissible ; d'autre part, l'étymologie de 黄 *hoang* « jaune » paraît bien recherchée. Celle que je propose permet de classer dans un même groupe plusieurs homophones qui ont tous des rapports étroits avec notre sujet.

L'idéogramme 黄, *hoang*, dont le sens unique actuel est « jaune », est construit comme le caractère 魚 *yu* « poisson ». Sous sa forme ancienne il montre mieux encore une tête à deux cornes projetée en avant, deux nageoires pectorales, une colonne vertébrale supportant une cage thoracique et terminée par deux nageoires caudales. Dans le caractère « poisson » les nageoires sont abdominales et disposées de part et d'autre des nageoires caudales. 黄 *hoang* serait donc un des noms du grand esturgeon, et par extension aurait traduit l'idée générale de « jaune » qui est la couleur de ce poisson.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher de ce caractère trois formes du caractère *long* « dragon » 龙 竜 龍 ; la première, à tête pourvue de deux cornes, est peu usitée ; la seconde est unicorne, comme beaucoup de têtes de dragons dans l'art ; la troisième, la plus connue, se compose du caractère précédent, moins la colonne vertébrale à queue recourbée, et, à droite, d'un idéogramme qui est le schéma de la constellation. Les traits de la courbe de la queue, qu'on serait tenté de prendre

Digitized by Google

pour des pattes, sont plus vraisemblablement les trois bandes de la voie lactée qui sur les planétaires chinois recoupent cette courbe. De sorte que l'ensemble du caractère se composerait du dragon *yn*, l'esturgeon *hoang* et du dragon *yang*, la constellation.

王 *wang* « roi » n'est peut-être qu'une simplification de 黄 *houang* : une tête sur un rachis avec deux nageoires pectorales et deux candales.

A l'appui de cette hypothèse, je rappelle : 1° que les courtes inscriptions des vases de bronze Chang et Tcheou commencent souvent par l'idéogramme du prince, représenté nu, mais coiffé d'une tiare à cornes dont les enroulements sont identiques à ceux des cornes des *t'ao-t'ié* des vases de bronze. D'autre part, les textes nous disent qu'en certaines circonstances l'esturgeon étale ses ouïes au soleil ; le poisson semble alors avoir la tête flanquée de deux énormes oreilles dont la courbe extérieure, faisant suite à la crête cornue du sommet du crâne, a donné naissance aux cornes à double volute des mêmes *t'ao-t'ié*. Il est donc possible que le prince ait eu comme coiffure d'apparat la dépouille de la tête d'un dragon, d'autant plus que cette tiare à cornes se retrouve à la fois dans l'ancien caractère *Kiun* « prince », et dans l'ancien caractère *ti* « empereur ». C'est de cette coiffure que le prince aurait pris le nom de *houang*, et que *wang* aurait pris le sens de roi.

Le dragon et les nuages.

Quand nous lisons dans le *I King* : « le dragon caché dans l'eau est sans utilité, le *yang* est descendu », nous comprenons maintenant qu'il s'agit du dragon qui, à partir de l'équinoxe d'automne, a repris sa vie d'esturgeon ; pendant les six mois d'automne et d'hiver règnent le vent desséchant, la neige ; les animaux hibernants se terrent, tout est mort dans la nature, la vie agricole n'existe plus, le *yn* prédomine ; aussi le commentaire ajoute avec raison que ce n'est pas l'époque de l'activité.

Digitized by Google

Mais quand le *I King* parle d'un dragon aperçu au-dessus d'un champ de riz, volant dans le ciel pour annoncer la venue d'un sage, nous devons bien l'entendre comme un nuage, et plutôt comme un nuage orageux; puisque l'appendice V du *I King*, attribué à Confucius, dit : « Chen (le tonnerre) est le dragon ».

Fig. 15. — Jade. Symbole de l'Est et du Printemps. Époque Han. Long. 0m,16.

Il dit encore : « le nuage suit le dragon, comme le vent suit le tigre » ; c'est, en effet, à l'équinoxe du printemps que le ciel devient nuageux et pluvieux, et à partir de l'équinoxe d'automne qu'apparaissent les vents desséchants.

Nous trouvons la raison de ces opinions dans le renversement de la mousson à l'équinoxe du printemps en Chine ; aux

Digitized by Google

vents froids des plateaux sibériens succèdent les vents chauds chargés des vapeurs de l'Océan indien. Ce changement se produisant à l'époque de la montée du dragon esturgeon à Long-men et de sa transformation en Dragon constellation, les Chinois établirent un rapport de cause à effet. Une seconde cause de formation des nuages est l'évaporation des eaux sous l'influence d'un soleil toujours plus ardent ; aussi les voit-on monter de la surface des cours d'eau, comme s'élève le dragon, sous forme de volutes, de traînées plus ou moins contournées qui ne sont pas sans analogie avec la forme arquée que prennent l'esturgeon et la carpe, quand ils sautent à Long-men et aussi avec les courbes de la constellation du Dragon ; comme cela ressort clairement de la comparaison du *hoang* de jade (fig. 1), et de la partie supérieure du symbole en jade du culte de l'Est qui est un nuage (fig. 14).

Dans le *Li-Ki* (*Yue-ling*) nous lisons : « au deuxième mois du printemps, la pluie commence à tomber. En ce mois arrive l'équinoxe, le tonnerre se fait entendre, les éclairs commencent à paraître. »

Les batailles de dragons esturgeons dans les étangs, les lagunes et les fossés des villes ont toujours été considérées comme signes de mauvais augure : inondations, guerres, etc. ; mais l'imagination populaire ne tarda pas à transporter dans le ciel les batailles de dragons sous forme de tornades, cyclones, tourbillons. C'est ce qu'explique le texte suivant de Li-yuan dans le *Chouei King* : « à l'est de la rivière, la Han, les cités considèreut comme des *tchen* (鱣 esturgeon, *hoang*) les trombes, les inondations, les cyclones, les tourbillons. Autrefois les sexagénaires disaient : « c'est le tchen qui secoue sa longue barbe ; aux grandes marées de pleine lune, il monte tout droit jusqu'à étaler au soleil ses ouïes. »

Ce texte confirme ce que nous avons dit au début de cette étude sur la confusion dans la pratique entre les deux espèces d'esturgeons, le *tchen* ou *hoang yu* et le *wang wei* ; il est à

Digitized by Google

rapprocher du texte précédemment cité de Han fei tze sur les réactions violentes que provoque le contact avec la barbe de l'esturgeon; enfin, il confirme la montée à Long men aux grandes marées équinoxiales qui se font sentir jusque-là.

Le vulgaire est souvent plus crédule que ses princes, comme le démontre ce passage du *Tso tchóan* (dix-neuvième année du règne du duc de Tchao, 523 a. C.) : « Il y eut une grande inondation à Tcheng, des dragons se battirent dans les lagunes de la Wei en dehors de la porte Che. Le peuple demanda qu'un sacrifice leur fût offert, mais Tze tch'an refusa en disant : « Quand nous nous battons, les dragons ne s'occupent pas de nous ; pourquoi nous occuperions-nous d'eux quand ils se battent? »

Mais avec la décadence des Tcheou et l'ère de superstition qui débute avec les Ts'in et les Han, nous voyons la croyance aux batailles de dragons et aux malheurs qu'elles engendrent s'accentuer toujours davantage, grâce aux encouragements d'un taoïsme décadent. Dans l'Histoire de la dynastie des Song, à la cinquième année de l'ère Kien t'ao (1169 p. C.), on lit : « Des dragons s'étant battus, il en résulta une tempête ; deux d'entre eux s'envolèrent et des perles grandes comme des roues de chars tombèrent sur le sol où des pâtres les trouvèrent : l'année suivante, il y eut des inondations. » Ces perles prodigieuses se relient sans doute à la perle de la lune dans la gueule du dragon.

On peut s'étonner de voir se glisser des récits aussi invraisemblables dans l'histoire officielle d'une dynastie qui avait rêvé la restauration des usages et des idées de l'antiquité par la réhabilitation du Confucianisme.

Les sacrifices pour la pluie.

Le plus ancien sacrifice que mentionnent les textes[1], est

1. *Le dieu du sol dans la Chine antique, appendice au T'ai chan,* par Ed. Chavannes, p. 473 (texte de Lu pou wei, † 235 a. C.).

Digitized by Google

celui que fit en 1760 a. C. l'Empereur T'ang, fondateur de la dynastie Chang-Yin et vainqueur du dernier des Hia, pour triompher d'une sécheresse qui persistait depuis six ans.

« Il y eut une grande sécheresse produite par le ciel et pendant cinq années on ne fit pas de moissons. Alors T'ang adressa une prière en offrant son corps au bois de Sang et dit : « Si c'est moi, l'homme unique, qui suis coupable, la culpabi- « lité ne s'étend pas à la multitude; si c'est la multitude qui « est coupable, que cette culpabilité soit sur moi, l'homme « unique. Ne permettez pas que, parce que moi, l'homme « unique, j'ai manqué d'habileté, l'Empereur d'en haut, les « mânes et les dieux ruinent la vie du peuple. »

« Alors il coupa ses cheveux, rogna ses ongles et offrit son corps en victime; par ce moyen il demanda le bonheur à l'Empereur d'en haut. Le peuple en fut très satisfait et la pluie arriva en abondance ». Nous aurions tort de rabaisser ce sacrifice; pour un Chinois, et surtout pour un empereur, il est beaucoup plus important que nous ne pensons.

L'esprit de la végétation, l'esprit du sol revêt ici la forme la plus ancienne qu'on lui connaisse, celle d'un bois sacré.

Or, cet esprit du sol était déjà sous les Hia personnifié par Keou-Long, fils de l'empereur mythique Kong-Kong (3218 a. C.), comme l'esprit de la moisson était personnifié par Tchou, fils de l'empereur mythique Chen-nong (3070 a. C.), sorte de Triptolème chinois, dont le nom signifie « agriculteur transcendant » et symbolise l'établissement de la civilisation agricole. Or, à la suite de cette sécheresse prolongée, T'ang, mécontent des services de Tchou, le remplaça par K'i, fils de l'empereur K'ou (2435 à 2366), plus connu sous le nom d'Heou-tsi, Patron des Moissons. Il conserva Keou-long, Patron du sol, parce qu'il ne trouva personne pour le remplacer, dit-on.

Ce Keou-long, génie titulaire du sol, Patron du sol, paraît identique à Keou mang, génie du printemps, que cite le *Li Ki* (*yue-ling*) Les deux caractères *Keou* et *long* signifient : « dra-

Digitized by Google

gon recourbé » et semblent dès lors ne pouvoir s'appliquer qu'à la constellation du Dragon, qui paraît à l'équinoxe vernal, au moment du renversement de la mousson, et coïncide avec les pluies printanières. Nous savons d'autre part que les sacrifices au tertre du Patron du sol ont lieu au printemps pour demander une bonne récolte, et en automne pour remercier. Ces rapprochements invitent à penser que la personnification de l'esprit de la végétation, *Keou-long*, ne serait que le dragon printanier ainsi s'expliquerait aisément que T'ang ait été en peine de le remplacer.

De plus, il est en rapport étroit avec ce bois sacré, ce bois *Sang* auquel l'empereur se présente en victime et qui est un bois de mûriers (*sang*). C'est là un culte de dendrolâtrie qui s'explique aisément par l'élevage du ver à soie depuis les temps les plus reculés. Une ode du *Che-King* dit : « au printemps la jeune fille va cueillir les feuilles tendres du mûrier ». On y trouve déjà à cette époque les vers à soie sauvages, recourbés en forme de spires; or, c'est ce même aspect que présentent les nuages sur un grand nombre de bronzes et de jades rituels, et il est courant en Chine de dire que ces spires de nuages sont en forme de vers-à-soie. Cette expression est sans doute fort ancienne et il ne paraît pas douteux que, par suite de leur tendance au symbole, les Chinois aient établi un rapport entre ces vers en spirales et les nuages, et aient vu en eux un procédé de magie imitative pour amener la pluie. Le mûrier a tiré de ce fait une vertu spéciale qui lui était commune avec Keou-long, à la fois Patron du sol et génie des pluies printanières.

L'union de *Keou-long*, qui est d'essence *yang*, avec l'esprit de la végétation d'essence *yn*, à l'époque du printemps, constituait un couple harmonieux, mais il y avait parfois désaccord des deux principes : nous venons de voir qu'à l'époque de T'ang le *yang*, la sécheresse, avait eu le dessus. Par contre, le *yn* est parfois prédominant; dans le catalogue des grandes pluies (liv. CCCIII du *Wen hien tong kao*), il est parlé au milieu du XIIe siècle de longues pluies qui ont eu lieu à la troisième lune

Digitized by Google

et ont nui aux éducations de vers à soie dans le Tche Kiang, où était alors la cour[1].

Lors de la grande sécheresse de 822 a. C., l'empereur Suan s'écrie : « Le Ciel ne fait descendre que deuils et malheurs. Pourtant il n'y a pas de *chen* que je n'aie honorés, je n'ai pas été parcimonieux des animaux de sacrifice, les *kouei* et les *pi* sont entièrement épuisés. Sans interruption, j'ai fait des sacrifices au tertre du ciel et au temple des ancêtres. Pour le haut et le bas j'ai fait des libations et enterré des offrandes. Je n'ai pas négligé le Patron du sol, ni les *Chen* des quatre régions, *Heou-tsi* (Patron des moissons) est sans pouvoir[2] ».

Vers la même époque, une autre ode dit : « Le luth et la guitare, le tambour de terre cuite servent aux offrandes du premier agriculteur, pour obtenir une pluie bienfaisante (*Che-king*, ode *Fou tien Siao-ya*) ». L'ode *Ta tien* (*Siao ya*) ajoute : « Le premier agriculteur est un *chen*, une gerbe de céréales est confiée à la flamme ». Ce *chen* est l'empereur mythique Chen-nong, le père de Tchou, qui était Patron des moissons sous les Hia.

Le chapitre *Yue-ling*[3] du *Li-Ki* dit : « Au deuxième mois du printemps, lorsqu'on fait des supplications (pour la pluie), on n'immole pas de victimes, on offre des *kouei* et des *pi*, les victimes sont remplacées par des fourrures et des pièces de soie (pour ne pas diminuer la natalité). »

« Au deuxième mois de l'été, le Fils du ciel ordonne aux officiers de faire des supplications et des sacrifices publics à tous les génies tutélaires des monts et des fleuves, un grand sacrifice (*yn*) pour la pluie au Souverain (du ciel) avec tous les instruments de musique. Il ordonne dans toutes les préfectures des sacrifices pour la pluie aux mânes de tous les princes, gouverneurs ou ministres ayant rendu des services au peuple, pour obtenir une récolte productive[4] ».

1. *Journal asiatique*, 1840 (*Petit calendrier des Hia*, trad. Ed. Biot.)
2. Couvreur, *Li-Ki*, vol. I, chap. iv, p. 356.
3. Couvreur, *Li-Ki*, *Yue ling*, vol. I, chap. iv, p. 361.
4. Couvreur, *Li-Ki*, *T'an Kong*, vol. I, chap. ii, p. 261.

Digitized by Google

En 639 a. C., dans un temps de grande sécheresse, Mou, prince de Lou, appela Hien-tze et, l'interrogeant, lui dit : « Depuis longtemps le Ciel nous refuse la pluie ; j'ai l'intention d'exposer au soleil un malheureux tout décharné. Que vous en semble ? » Hien-tze répondit : « Parce que le ciel refuse la pluie, exposer au soleil l'enfant malade d'un homme, ne serait-ce pas une cruauté odieuse ? ». « Eh bien, dit le prince, j'exposerai au soleil une magicienne (pour exciter la compassion des esprits *yang* dont elle procède) ; qu'en pensez-vous ? » Hien-tze répondit : « Parce que le ciel refuse la pluie, exposer à ses regards une femme peu intelligente, serait-ce le moyen d'obtenir ce que vous désirez ? » « Et si je changeais le lieu du marché ? » Hien-tze répondit : « Le marché se tient dans les ruelles des bourgs pendant les sept jours qui suivent la mort du fils du ciel, pendant les trois jours qui suivent la mort des princes. Pour obtenir ce que vous désirez, changer le lieu du marché (comme durant un deuil public) serait un moyen convenable. »

Nous voyons dans le *Tcheou-li* que le chef des sorciers dirige la danse des sorciers et des sorcières pour obtenir la pluie. Les danses se faisaient en plein soleil pour attendrir les *chen* qui, comme les sorciers et sorcières, procèdent du principe *yang*.

Enfin, les sacrifices aux monts et aux fleuves sacrés ont été considérés comme efficaces contre la sécheresse ; les nuages formés par l'évaporation des fleuves s'accumulent au sommet des montagnes et, en se condensant, forment tous les ruisselets qui alimentent les fleuves.

Sous les Han apparaissent les dragons modelés en argile dans les sacrifices officiels pour la pluie. Wang tch'ong, à la fin des Han, dans un ouvrage intitulé « *Lun heng* », critique sévèrement les superstitions de son temps et rapporte cette opinion de Tong Tchoung chou (IIe s. a. C.) « Aux sacrifices de printemps et d'automne pour la pluie, on dispose des dragons

1. De Visser, *The dragon in China and Japan*.

Digitized by Google

en terre pour provoquer la chute des pluies. L'idée est ainsi d'obliger les nuages et les dragons à venir. Le *I king* dit : « Les nuages suivent les dragons, le vent suit le tigre ». Ils sont sollicités à venir par leurs images; aussi, quand on dispose des dragons en terre, le *yn* et le *yang* suivent leurs images, les nuages et la pluie arrivent. »

En 774 p. C., le préfet Li-Kan, ayant fait modeler un dragon en argile, lui demanda la pluie. Il dansa devant cette image avec les sorciers et les sorcières; la pluie ne tomba pas. L'empereur ordonna de briser le dragon, jeûna et fit pénitence. Au 7e mois la pluie tomba[1] ». La torpeur du dragon a parfois besoin d'être secouée, comme celle des Saints de la pluie dans l'Italie méridionale. Jusqu'à nos jours; la procession du dragon le 15 du premier mois, et les bateaux en forme de dragons au cinquième jour du cinquième mois, sont encore des moyens magiques de provoquer la pluie.

C'est aussi pendant la décadence des Tcheou qu'apparaît le dragon sur les objets déjà destinés au culte de la région de l'Est et du Printemps. Nous les avons vus quelques siècles plus tôt sous la forme d'un *kouei* ou d'une hache[2] en très belle matière d'un vert printanier, n'ayant pour tout décor que les sept étoiles de la Grande Ourse. Quand arrive la décadence de la dynastie, les rites sont moins observés; ils deviennent moins rigides pour la simplicité des symboles; la hache de jade, encore de couleur vert tendre, est ornée d'une tête de dragon d'un beau style et d'allure anthropomorphique (fig. 15), Plus tard encore, on accumule les symboles pour augmenter sa capacité magique (fig. 14). En haut, la double volute ionique d'un nuage; puis, sur une même ligne, les sept étoiles principales de la constellation du Dragon. Au-dessous, une tête de dragon *t'ao t'ié* d'un style très archaïque : enfin, sur la lame de la hache, s'étalent cinq feuilles symbolisant la végétation printannière.

1. *Histoire des Cinq Dynasties.*
2. *Revue archéologique*, 1916, II, p. 94.

Digitized by Google

L'ensemble de ces citations montre que les supplications s'adressent toujours aux *chen*, soit considérés en général, soit dans l'exercice d'une fonction déterminée sous les noms de Patron du sol et de *chen* des quatre régions, de Patron des moissons, de *chen* des monts et des fleuves, sans en excepter le *chen*, comte du Fleuve, comme nous allons le voir.

Fig. 15. — Jade. Symbole de l'Est et du Printemps. Époque Tcheou. Long. 0m,15.

Le Comte du Fleuve Jaune (Ho po).

Nous avons attendu jusqu'ici pour parler du Comte du Fleuve, parce que ne connaissant pas de texte qui identifie explicitement le Comte du Fleuve et le dragon, ce n'est qu'à l'occasion d'un sacrifice pour la pluie que nous en trouvons la preuve indirecte, mais suffisante.

Le rôle si important que joue l'esturgeon dans le fleuve comme chef des 360 poissons, sa montée à Long-men entraînant à sa suite une armée de carpes cuirassées, le rôle transcendant que lui confèrent cette ascension et la métamorphose en Dragon constellation, tout cela autorisait à penser que lui seul jouait ce personnage. Nous sommes confirmé dans cette opinion par ce texte du Tchouen ts'iou : « En 533, grande sécheresse dans le royaume de Ts'i; le duc King voulut faire un sacrifice aux montagnes *ling* et au Comte du Fleuve, pour demander la pluie. Inutile de prier, lui dit Yen ping tchong, avec un admirable scepticisme; ils sont plus intéressés que vous à obtenir la pluie ».

Digitized by Google

D'autre part, quand, sous les Han, le crocodile *t'ouo* prendra assez d'importance pour que la superstition taoïste lui trouve des liens de parenté avec le dragon, il lui empruntera aussi ses divers noms, et le *Kou Kin tchou* dira : « à l'est du Fleuve Jaune on appelle le *t'ouo*, le Comte de Fleuve, le gouverneur ». C'est là encore une preuve indirecte qui renforce la première.

Les textes chinois offrent plusieurs exemples d'offrandes au comte du Fleuve, au *chen* du Fleuve, le plus souvent sous forme d'un *pi* de jade, plus rarement d'un *kouei* de même matière; or, ces deux insignes sont ceux de l'autorité du prince et constituent par excellence l'offrande aux ancêtres. Ils leur rappellent, en effet, leurs insignes d'autrefois et l'offrande qu'on leur en fait les détermine magiquement à user de leur pouvoir envers leurs descendants dans la détresse. La qualité de l'offrande démontre donc que le Comte du Fleuve a un caractère ancestral et que les Chinois le considéraient comme un animal *ling* établissant la communication entre le haut et le bas, véritable incarnation des ancêtres, utilisant pour le bien des vivants les mêmes insignes qu'eux.

La littérature chinoise offre plusieurs récits d'offrande au Comte du Fleuve. Un des plus anciens est tiré du *Tso tchoan* (24e année du duc de Tchao, (517 a. C.) « En hiver, au 10e mois, le fils du roi, Tchao, offrit le précieux *kouei* de Tcheng-Tcheou au Ho (Fleuve Jaune) ».

Se ma Ts'ien rapporte que Tchong-eull, duc Wen de Ts'in, traversant le Hoang-ho en barque avec son ministre Kieou-fan, qui exprimait le désir de le quitter pour quelque désaccord, lui dit : « Quand je serai revenu dans mon royaume, il n'y aura plus de raison pour que je ne sois pas d'accord avec vous, Tse-fan; que le Comte du Fleuve en soit témoin ». Alors il jeta un *pi* dans le fleuve; ainsi il fit une convention jurée avec Tse-fan.

Sous le règne de P'ing Kong (557-532 a. C.), dans une guerre entre Ts'in et Ts'i, les troupes de Ts'in furent obligées de traverser le Hoang-ho; alors le ministre de Ts'in, Sun-yen, invoqua le *chen* du fleuve pour s'excuser du passage et solliciter

Digitized by Google

son appui dans son entreprise, puis il jeta deux *pi* de jade, liés avec un cordon rouge.

En 109, a. C., l'empereur Ou visitant la brèche de Hou-tze sur le Fleuve Jaune jette à l'eau un *pi* de jade pour le Comte du Fleuve et compose à cette occasion un chant, dans lequel il le traite comme une véritable personnalité.

Le dragon de jade « Long-fou. » 龍輔

Le dictionnaire *Chouo-wen* en donne cette définition : « Jade pour implorer la cessation de la pluie » et la fait suivre d'un texte du *Tso-tchoan* (29e année du duc de Tchao). « Le duc de

Fig. 16. — Dragon ailé. Objet d'invocations. Époque Han. Long. 0m,115.

Tchao envoya Kong ying faire présent d'un *long-fou* au prince de Ts'i ».

Long-fou peut se traduire : « aide ou conseiller en forme de dragon »; rien n'indique donc un rapport avec la pluie ou la sécheresse. Il est vraisemblable qu'au VIe siècle, c'était une sorte de fétiche individuel que l'on s'offrait en cadeau entre princes, que l'on suspendait dans le temple ancestral et auquel on s'adressait pour obtenir aide et conseil. Mais, par suite du rôle supposé du dragon dans le culte des pluies, il était en même temps objet d'invocation pour en obtenir la chute.

Digitized by Google

La définition du Chouo-wen ne s'accorde pas avec la présence d'un nuage que nous voyons assez souvent à la gueule de ces dragons, comme le montre le dragon ailé et barbu de la figure 16. La figure 93 de l'ouvrage *le Jade*, par B. Laufer représente un dragon de jade avec un nuage à double volute, en arrière duquel est un petit sceptre (*jou-yi*) dont la tête est formée d'un nuage. Dans le même ordre d'idées, un petit *pi* utilisé comme pendant de ceinture est orné d'un dragon portant dans sa gueule une tige recourbée, terminée par un nuage, d'où sort une feuille à nervures, symbolisant le renouveau de la végétation à l'arrivée de la constellation du Dragon dans le ciel.

Le lien naturel existant entre le dragon et le nuage, les jeunes pousses qui en sortent, autorisent à penser que ces dragons de jade ont bien été l'objet de prières particulières pour la pluie; c'est d'ailleurs à partir des Han qu'ils présentent ces particularités. Le seul que nous puissions attribuer avec certitude à l'époque Tcheou est le dragon à tête de cheval (*long-ma*), remarquable par la vigueur du style et la beauté de la matière. Ces dragons semblent avoir été en usage assez tard, peut-être jusqu'à la dynastie des Song.

Les formes les plus fréquentes sont : le dragon fortement arqué quand il a subi la transformation à Long-men, le dragon formant un cercle complet, et le cercle incomplet formé de deux dragons qui se font face, le dragon *yn*, le dragon poisson et le dragon *yang*, le dragon constellation; dans certains exemplaires, les deux dragons passent à travers un trapèze curviligne (fig. 2) orné de nuages ou d'un masque de *t'ao-t'ié*, qui est un *hoang*, un esturgeon stylisé.

La carpe Dragon.

La carpe est inséparable du dragon esturgeon, puisqu'elle nage dans son sillon, lors de sa montée à Long-men, non par esprit d'imitation ou d'envie, mais pour aller pondre comme lui dans la grande boucle du Fleuve Jaune. Elle a pris dans la

Digitized by Google

mentalité chinoise une place d'autant plus grande que l'esturgeon tombait dans l'oubli et que s'affirmait la tendance à l'esprit démocratique; car si l'esturgeon est un animal impérial, messager des ancêtres de l'empereur et leur symbole, les carpes sont considérées comme les sujets, les soldats de l'esturgeon-dragon, et par suite sont des messagers et des symboles ancestraux d'un ordre moins relevé.

Le *San Ts'in Ki* dit : « La montagne de Long-men est à la limite occidentale du Ho; l'empereur Yu l'entailla et fit une porte de plus d'un *li*. Au dernier mois du printemps, des carpes jaunes remontent le courant et par suite de leurs efforts elles arrivent à se transformer en dragons ». C'est dire que leur capacité de *yang* leur permet, comme à l'esturgeon, de monter dans le ciel, en qualité de messagères; mais, d'après Lin teng, la condition de la métamorphose est d'avoir la queue brûlée par le feu du ciel.

Comme l'esturgeon, la carpe est un poisson à écailles importantes et bien délimitées, à reflets métalliques, simulant la cuirasse des anciens Chinois; alors que les textes présentent parfois l'esturgeon comme le chef des 360 poissons, comme l'incarnation d'un ancien gouverneur, comme un *wei* (officier), les carpes jouent souvent le rôle de soldats cuirassés et armés de lances pour combattre ou garder des trésors princiers.

L'effort que fait la carpe pour suivre l'esturgeon à Long-men a donné naissance à la légende de la carpe devenue Dragon, d'où sont sorties les nombreuses manifestations de l'art chinois dans lesquelles la carpe dressée, bandée comme un arc pour sauter à Long-men, a la tête pourvue de deux cornes noueuses couchées en arrière, comme celles de l'esturgeon. Actuellement encore, cette métamorphose est symbolique de l'effort que fait le bachelier pour franchir les degrés de la hiérarchie du mandarinat et pour s'élever à un niveau supérieur de *yang*. Des illustrations décorées de ce sujet sont envoyées en guise de félicitations à l'heureux candidat.

Nous voyons du reste la carpe fréquemment représentée sur

Digitized by Google

les bas-reliefs d'époque Han, mais avec des significations diverses. Trois panneaux des tombes sculptées de Wou-leang ts'eu sont intéressants à cet égard[1].

Le premier représente en haut une carpe nageant au troisième mois, à l'équinoxe du printemps, et figurant cet équinoxe. Au dessous, un tigre et un dragon se suivant représente les divisions de l'année : de la 3e à la 9e lune, le Dragon ne quitte pas le ciel; à l'equinoxe d'automne lui succède progressivement la constellation du Tigre *Tsan* (Orion), de la 9e à la 3e lune.

A la partie supérieure de la planche suivante : un personnage à corps et à queue d'esturgeon, esprit d'un empereur défunt montant au ciel en compagnie d'une carpe dressée ; au-dessous le dragon, symbolisant la moitié de l'année; puis la présentation de la carpe au temple des ancêtres à l'équinoxe du printemps; enfin la carpe symbole de cet équinoxe. En haut du panneau de la pl. XLII, même présentation de la carpe aux ancêtres, en remplacement du *wang wei* présenté autrefois par l'empereur. Aujourd'hui encore, tout Chinois présente à ses ancêtres au début de l'année une carpe vivante. Au-dessous, les symboles des deux grandes divisions de l'année.

Le *Kin che sono*[2] a reproduit, d'après les bas-reliefs de Wou-liang, des objets et des animaux de bon augure, parmi lesquels figurent la carpe et la double carpe. La légende de Lu-chang est un exemple de ce bon augure : « Il prit une carpe dans le ventre de laquelle se trouvait un *hoang* de jade (fig. 1) avec cette inscription : « la famille Ki montera sur le trône avec « l'aide de Lu ». Wen Wang l'ayant rencontré reconnut en lui le ministre que son ancêtre avait choisi comme le seul homme capable de faire la prospérité des Tcheou ». Le bon augure repose ici sur un jeu de mots par homophonie de *hoang* (esturgeon dragon) et de *wang* (le roi).

1. *Mission archéologique en Chine septentrionale*, par Ed. Chavannes, pl. XXXVIII, XXXIX, XLII.
2. *Kin che sono*, grand ouvrage d'archéologie par les frères Feng, 1822.

Digitized by Google

D'après une autre légende, un prince, étant en barque, vit soudain des carpes rouges s'élancer dans la barque; il ordonna de les cuire et, en les ouvrant, on découvrit de petits couteaux en or qui s'étaient égarés. Le prince s'écria : « O bienveillance des *koéi* et des *chen!* » et il ordonna une offrande de carpes au temple de ses ancêtres.

A l'ouverture des carpes on trouve fréquemment des messages écrits; dans une ancienne poésie on dit : « Un étranger arrivé de loin s'est présenté à moi avec deux carpes ; je commandais à mon serviteur de les faire cuire. Ah ! une lettre écrite sur soie est découverte en elles[1] ». De là l'expression « une paire de poissons, une paire de carpes », avec le sens de lettre.

A la pl. LXVI de sa *Mission archéologique*, M. Ed. Chavannes a reproduit une pierre sculptée où les carpes servent de montures à des officiers armés de lances, ou sont attelées au char d'un prince; en arrière du char, d'autres carpes et des princes à queue bifide d'esturgeon. La scène se passe dans le ciel, comme en témoignent les volutes des nuages sur lesquels roule le char. On peut voir dans ce sujet, comme le propose M. Chavannes, le Comte du Fleuve; ce serait, en ce cas, l'esturgeon-dragon, le *chen* du Hoang-Ho sous l'aspect anthropomorphique, avec ses officiers sous forme de carpes en voie de passer à l'anthropomorphisme. Peut-être aussi s'agit-il d'un empereur monté au ciel avec sa cour; nous aurions ici une variante illustrée de l'ascension d'Hoang-ti sur un dragon avec ses officiers.

Les carpes sont encore fréquemment représentées sur des bassins rituels de bronze (*pan*) à l'époque des Han. A l'intérieur du bassin, sur la ligne médiane, est gravée une inscription votive, de chaque côté de laquelle on voit une carpe dressée dans la direction du ciel, ou bien une carpe et une grue, oiseau de message migrateur et transcendant (*ling*). Ce sont les messagères de la bonne intention du donateur et des faveurs que le Fils du ciel lui a accordées.

1. B. Laufer, *Open Court*, July 1911.

Digitized by Google

Certains *ting* (chaudières à trois pieds) ont la panse couverte de plusieurs rangées de carpes; celles d'une rangée marchent toutes dans le même sens et en sens contraire de celles de la rangée suivante.

Sur d'autres vases, les carpes alternent avec des tortues ou des oies sauvages, qui, par leur réveil au printemps ou leur migration, ont un caractère transcendant.

Autres animaux à écailles considérés comme des Dragons.

Les animaux à écailles et à carapace ont toujours frappé l'imagination chinoise par leur invulnérabilité, leur résistance à la mort et leur cuirasse qui les faisait ressembler à des officiers.

Le serpent a, en outre, la faculté de se glisser facilement dans les endroits habités, d'apparaître subitement et de disparaître, avec une vivacité qui témoigne d'un grand caractère *yang* ; aussi est-ce une des formes qu'ont revêtu le plus volontiers et le plus anciennement les *chen* des ancêtres avec celle de Dragon; en 611 a. C., les ancêtres du duc de Lou apparaissent sous forme de serpents.

Le *kiao* et le *t'ouo* sont des crocodiliens qui se trouvaient autrefois encore dans les petits affluents du Hoang-ho et du Fleuve Bleu. Le *kiao*, d'après le Chan Hai King, vit plus particulièrement dans ce dernier ; c'est lui que l'on connaît encore aujourd'hui et qui porte en histoire naturelle le nom d'*Alligator sinensis*.

Le *Li-Ki* dit : « Au dernier mois de l'été, l'inspecteur des pêches a ordre d'abattre des *kiao*, de prendre des *t'ouo* ». Ce ne sont alors que des animaux vulgaires, sans transcendance spéciale; la peau du *touo* servait à la confection des tambours *ling* qui appelaient les ancêtres dans les temples pour les faire assister au sacrifice. Mao cheu dit simplement : « la dureté et la solidité de sa peau conviennent pour couvrir les tambours ». Le *Che King* ne le cite que pour le son de la voix qui ressemble au son du tambour.

Digitized by Google

Mais après les Han, nous voyons la philosophie taoïste s'emparer de ces animaux et chercher à les rapprocher du Dragon. Au IVe siècle, Kouo P'ou, commentateur du *Chan hai King*, dit : « Le *kiao* a quatre pattes, ressemble au serpent, est apparenté au dragon (esturgeon). » Ien Tang écrit dans le *Chou i Ki*, au VIe siècle : « Un serpent d'eau âgé de 500 ans devient un *kiao*, qui au bout de 1.000 ans devient un Dragon. » Au IVe siècle, le Pouo ou tchen en fait des messagers du Comte du Fleuve (*Hopo*), du *chen* du Hoang-ho, dans l'histoire suivante[1] : « Le Comte du Fleuve, voulant dépouiller d'un *pi* de jade un officier qui traversait le fleuve, envoya deux *kiao* arrêter le bateau. Tous deux furent tués par l'officier qui, après avoir traversé trois fois, jeta l'insigne dans l'eau en présent au Comte du Fleuve, qui dansa de joie et l'emporta dans sa retraite ».

Le *t'ouo* se rapprocha aussi du dragon, par un certain rôle dans la chute des pluies. Le *Pen tsao kang mou* dit : « Il peut cracher une vapeur qui, devenant un nuage, produit la pluie, parce que c'est une sorte de dragon. » On dit encore : « C'est un dragon de terre » ; mais une chose capitale l'en distingue : « De sa nature il ne peut fuir qu'horizontalement et ne peut monter. » Sa voix est comme celle du tambour; les villageois l'écoutent pour présager la pluie.

Les Chéloniens et les Crocodiliens, ayant cinq griffes aux pattes antérieures et quatre aux pattes postérieures, il semble bien que de là vient l'usage des dragons à cinq griffes pour l'empereur et à quatre griffes pour les princes, car ce qui est antérieur est supérieur.

Le dragon dans l'art décoratif.

On peut dire, sans être accusé de paradoxe, qu'au moins jusqu'à l'époque des Han le dragon sur un fond de nuages constitue tout le décor chinois. Nous n'avons pas l'intention d'en étudier les multiples aspects; nous nous arrêterons seulement sur

1 De Visser, *Dragon in China and Japan*, p. 80.

Digitized by Google

les principales formes qu'il a revêtues couramment dans l'art et sur quelques-uns de ses éléments constitutifs. Mais disons tout de suite que tous les objets anciens découverts jusqu'à ce jour sont ornés de dragons et de masques de dragons (*t'ao-t'ié*) déformés par la stylisation, par des répétitions innombrables au cours des siècles, de sorte qu'à première vue on y reconnaît difficilement l'esturgeon (*hoang*) et la constellation (*long*) qui en sont les principes.

Formes anciennes. — La plus simple est le *hoang* de jade ciselé, arqué pour sauter à Long-men, que les princes s'offraient en présent. Certains spécimens (fig. 1) ont, mieux que d'autres, conservé la forme générale et les détails du poisson : cornes noueuses rabattues sur le crâne, enroulements symétrique des opercules des ouïes et du lobe supérieur de la queue. Il n'est encore, en effet, qu'un poisson en instance de devenir dragon, et l'orifice de ces *hoang* est placé de façon à leur permettre de prendre d'eux-mêmes la position rituelle du saut. Le *hoang* de jade, sans décor (fig. 2), parce qu'il est destiné au culte du septentrion et de l'hiver (*yn*), offre la même disposition générale, mais s'en distingue par le cachet de simplicité géométrique que lui a imprimé la stylisation. Associé aux symboles de jade : *kouei*, *tchang hou*, *tsong* et *pi*, il était employé dans les sacrifices aux Cinq Éléments et aussi dans les rites funéraires.

C'est grâce à la similitude de forme générale et de nom que nous avons identifié ce symbole avec l'esturgeon, et que nous avons pu nous libérer de l'erreur qu'entretenaient les commentateurs chinois de l'époque des Han, par la dénomination erronée de « *demi-pi* ». Notre certitude s'est encore fortifiée par la possession d'une amulette de jade[1], identique de forme, et ne portant pour tout décor que l'ancienne forme du caractère « *hoang* ».

1. D'une manière générale, les insignes et symboles rituels en jade sont dépourvus d'inscriptions; leur présence est une présomption de non-authenticité. Les amulettes sont en dehors de ces catégories, en qualité de cadeaux de bon augure.

Digitized by Google

Le même mouvement se retrouve dans les deux têtards du symbole *yn-yang* et dans les deux dragons *yn-yang* du symbole de jade pour la pluie (fig. 5). Mais ce *yn-yang* est lui-même modifié dès l'époque des Tcheou : alors que logiquement il ne peut comporter que deux parties symétriques, certains spécimens[1] en ont trois ou quatre et éveillent ainsi l'idée d'une sorte de mouvement giratoire.

Ce symbole de l'égalité du *yn* et du *yang* des deux moitiés de l'année, à l'équinoxe vernal, n'est que la stylisation poussée jusqu'au schéma des deux composants *yn* et *yang* du dragon : le *hoang* et la constellation. Ce rapport très étroit est démontré par la figure 17, reproduisant un bouton de jade, fixé, sous les Tcheou, sur le devant du bonnet de peau, coiffure officielle des empereurs et des princes. C'est là sans doute le prototype des

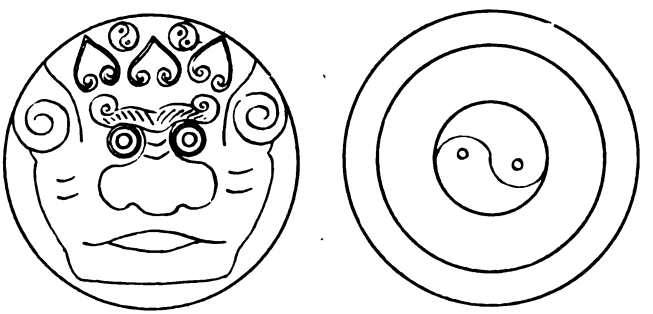

Fig. 17. — Bouton de jade. Diam. 0m,057.

boutons de cristal, de corail, etc, qui récemment encore marquaient les degrés de la hiérarchie des fonctionnaires chinois. Nuancé de très beaux tons, jaune, rosé, noir et gris bleu, il offre une richesse de coloris qui correspond peut-être à l'expression « jade de cinq couleurs », au sujet de laquelle les commentateurs se sont donné beaucoup de mal pour peu de résultats. Le *Tcheou-li* (*Hia Koan, Cheu pien*) dit en effet : « L'officier préposé aux coiffures s'occupe du bonnet de peau de l'empereur, du

1. B. Laufer, *le Jade*, p. 250, fig. 154-155.

Digitized by Google

bouton de jade (*K'i*) de cinq couleurs réunies, et de l'épingle de jade à tête d'ivoire (qui fixe le bonnet) ».

La tête de dragon, d'allure anthropomorphique, est ornée de deux cornes en volutes, entre lesquelles trois nuages, symboles des pluies équinoxiales, alternent avec deux *yn-yang* miniatures. Ils symbolisent les équinoxes de printemps et d'automne dans l'intervalle desquels la constellation du Dragon trône dans le ciel. Au revers, un *yn-yang*, dont les deux orifices, destinés au fil de couture, représentent le soleil et la lune.

Les dragons de jade invoqués pour la pluie (*long-fou*) présentent les formes diverses d'un cercle complet ou incomplet, formé par l'incurvation du dragon. Celle-ci est beaucoup plus accentuée que dans les *hoang*; on sent ici la contraction musculaire maxima qui précède la grande détente finale, celle qui va permettre au poisson de sortir du défilé de Long-men et, en atteignant l'œil de lumière, de se transformer en dragon.

Ces objets ont assez souvent aussi l'aspect d'un fer à cheval, dont deux dragons dressés face à face forment les deux branches dirigées vers le haut; leurs queues, de sens contraire, passent à travers un *hoang* médian géométrique comme celui de la figure 2, ciselé d'une tête de *t'ao-t'ié* avec des nuages. Ces deux dragons *yn* et *yang*, sortant d'un esturgeon stylisé, résument le mythe tout entier.

Dans une troisième forme, ces dragons de jade affectent aussi la courbe de la constellation, qui en est comme le squelette, ainsi que le montrent l'amulette (fig. 4) et un très beau spécimen publié antérieurement[1]. Ce dernier présente des détails importants. Sa surface est couverte de spires de nuages pour indiquer un séjour dans le ciel, tout en laissant l'illusion de la cuirasse de l'esturgeon. Le vide de la grande courbe de la queue est en partie comblé par des rubans de jade unis, gravés profondément de trois traits parallèles. Ils sont la représentation stylisée de la Voie lactée qui, pour les Chinois, est un

1. *Revue arch.*, 1916, II, p. 102.

Digitized by Google

fleuve céleste. L'atlas de l'Uranographie chinoise de Schegel montre ces trois rubans d'argent coupant obliquement la queue de la constellation du Dragon. De l'épaule de ce dragon s'élance en avant un prolongement horizontal à ergot terminal, dont l'armature est formée par des étoiles appartenant encore à la constellation du Dragon et nommées « *Tien-fou* » sur les cartes chinoises. La patte postérieure fait ici défaut; mais les bronzes rituels nous offrent un grand nombre de dragons passants, dont la patte postérieure, seulement ébauchée, paraît prise aux dépens du petit lobe de la queue de l'esturgeon. C'est la même impression que donne un dragon d'une bien meilleure facture, sur le couvercle du vase *yi* (fig. 7); la ligne générale rappelle encore la courbe de la constellation, avec la tête tournée en arrière selon les rites; à sa suite viennent un poisson, qui tient plus de la carpe que de l'esturgeon; un éléphant, dont les défenses reportées sur le sommet de la tête, comme des cornes de dragon, et la trompe recourbée invitaient les Chinois à faire un rapprochement avec l'esturgeon; enfin, un esturgeon-dragon, d'un type fréquent. Ce sont là autant d'êtres transcendants par l'égalité du *yn* et du *yang* (*ling*) et représentant les esprits ancestraux (*chen*),

Les Chinois ont été naturellement portés à munir le dragon d'organes de locomotion, et ils ont préféré pour le milieu atmosphérique les pattes aux ailes. Celles-ci n'existent que pour une certaine catégorie de dragons et ne sont d'ailleurs que les nageoires pectorales du poisson transformées en ailerons. Ces dragons ailés, dont parle le *Pono-ya*, sont les *ying-long*, produits d'un taoïsme assez tardif.

La queue, réduite au lobe supérieur et simulant l'appendice caudal des quadrupèdes, se rencontre ordinairement sur les dragons des pierres sculptées de l'époque des Han[1]. Mais les deux lobes persistent chez les dragons des boucles de ceinture en bronze et en jade; ce n'est que plus tard, sous les Tang,

1. Ed. Chavannes, *Mission archéologique*, pl. VII, XV, XX, vol. I.

Digitized by Google

qu'apparaissent les queues à trois, à cinq divisions et même davantage.

C'est bien sous ces formes anciennes que nous pouvons imaginer les dragons brodés des robes impériales, un des douze emblèmes, dont l'empereur Chouen (2215 a. C.) disait qu'ils remontent aux hommes de l'antiquité. Ces dragons étaient un moyen magique de conserver intacte l'harmonie du *yn* et du *yang*, apanage du Fils du Ciel, grâce à laquelle il devient une sorte de médium, établissant la communication entre le haut et le bas. De là vient que le Fils du Ciel est le seul sacrificateur pour tout son peuple, avec pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions sacerdotales à ses officiers. C'est cette harmonie du *yn* et du *yang* qui tient le Fils du Ciel, ou tout chef d'État, sous la direction spirituelle dés *chen*, ses ancêtres, pour le plus grand bien de l'État. Le dragon, comme nous l'avons vu, grâce à l'égalité de durée et à l'alternance de ses deux vies *yn* dans le fleuve et *yang* dans le ciel, grâce à son apparition à la limite du *yn* et du *yang*, c'est-à-dire au printemps pour la période reculée qui nous occupe, le dragon est la perfection de l'harmonie des deux principes. Le *yang* très supérieur du Fils du Ciel le rapproche de cette perfection ; de là l'idée de l'appeler dragon de son vivant et de lui conserver ce nom et cette apparence dans le séjour ancestral, après sa mort.

Chez les hommes du commun prédomine le principe *yn* ; de là leur prédestination à la condition de sujets. Seuls font exception le chef des sorciers et les sorciers officiels qui, jouissant déjà par nature et par hérédité d'un *yang* plus énergique, l'accroissent encore momentanément par leurs danses, pour déterminer en eux l'harmonie des deux principes indispensable à la fonction. Ils sont dès lors en mesure de la rétablir magiquement dans la nature, alors qu'elle est détruite en cas de sécheresse, d'éclipse, de tremblement de terre, etc ; de là leur rôle prépondérant dans la chute des pluies. Cette transcendance leur conférait encore le pouvoir de faire descendre les *chen* pour les sacrifices, de conjurer les maladies, d'écarter l'esprit

Digitized by Google

nuisible du mort, quand ils accompagnaient le Fils du Ciel dans ses visites de condoléances, etc.

Telles sont les raisons qui justifient la présence des dragons sur les robes des sorciers, bien que leur rôle soit très différent de celui du Fils du Ciel. Ils n'ont jamais en effet constitué en Chine un véritable corps sacerdotal; comme dans d'autres religions connues, ils exerçaient leur puissance magique à côté et au dessous du Fils du Ciel, qui seul a le privilège des fonctions sacrées.

D'après le *Li-Ki*, dans l'ancien temps, sur les tentures du catafalque d'un empereur, étaient peints des dragons. Ces images de l'accord du *yn* et du *yang* de l'année et du passage de l'un à l'autre, aidaient à la séparation des deux principes spirituel et matériel de l'âme.

Il semble bien aussi que, sous les Tcheou, la disposition autour du cadavre de six symboles de jade, identiques à ceux du culte du ciel et des Cinq Eléments, trahisse le désir de représenter les rapports des deux principes. Car si le *kouei* et le *hou* (tigre) sont les symboles de l'est et de l'ouest, du printemps et de l'automne, de l'égalité du *yn* et du *yang* aux équinoxes, le *hoang* (esturgeon) et le *tchang* symbolisent le nord et le sud, l'hiver et l'été, l'opposition des deux principes aux solstices et la division de l'année en deux parties égales *yn* et *yang*; enfin, le *pi* et le *tsong* indiquent la prééminence du *yang* céleste sur le *yn* terrestre. C'est là toute une magie destinée à régler harmonieusement le cours de la nature; appliquée aux morts, elle s'ajoute aux autres rites de passage pour faciliter la séparation du *yn* et du *yang* de l'âme du défunt.

D'après De Groot, qui cite le *Ts'ien Han chou*, sur le côté gauche du cercueil des princes était représenté un dragon vert et sur le côté droit un tigre blanc; ces côtés correspondent respectivement à l'est et à l'ouest, puisque la tête du mort est toujours disposée au nord.

1. De Groot, *Religious System*, vol. I, p. 315; vol. II, p. 699.

Digitized by Google

Il ajoute que, sous les Han postérieurs, le cercueil impéria était décoré du soleil, de la lune, d'un oiseau (l'oiseau feu, le faisan doré), de la tortue, du dragon et du tigre. Ce sont toujours les mêmes rapports des deux principes, qui s'expriment ici d'une manière différente : le soleil (*yang*) et la lune (*yn*) remplacent le ciel et la terre, et quatre animaux transcendants symbolisent les quatre saisons.

Le t'ao-t'ié ou le masque du dragon. — Le masque du dragon se présente le plus souvent de face ; ses éléments constitutifs, empruntés généralement à la tête de l'esturgeon, ont subi avec le temps des altérations qui ne rappellent que de loin leur origine.

Les cornes. — Elles conservent à peu près la disposition des crêtes noueuses de l'esturgeon, sur les têtes des dragons de jade et des dragons de certaines cuillers à puiser le vin rituel. « Le prince de Lou, dit le *Li-Ki*, se servait de la cuiller des Hia, à manche terminé en tête de dragon ». Parfois aussi elles se réduisent à une corne médiane ; le dragon est unicorne, par suite de l'importance de *Ta Kio* dans la constellation.

Cette disposition antéro-postérieure étant incompatible avec sa représentation sur une surface plane, comme celle du masque *t'ao t'ié*, les artistes ont été obligés de les représenter dressées ou transversales, comme les cornes d'un bœuf. Une troisième disposition, extrêmement fréquente, consiste à orner le sommet de la tête de deux volutes qui donnent l'impression de deux vastes oreilles. Chacune d'elles est composée de la corne noueuse et de l'opercule, placés transversalement et reportés au dessus de l'œil. Cette disposition n'est pas sans analogie avec la coiffure rituelle du caractère *Kiun* (prince) dans les anciennes inscriptions.

Enfin, les cornes sont assez souvent représentées à l'imitation des cornes de longueur demesurée de la constellation. L'extrémité de la grande corne céleste (*ta Kio* ou l'Épi de la Vierge) est en effet distante des étoiles de la tête du Dragon de toute la longueur de la constellation. Aussi a-t-il fallu recourir à l'arti-

Digitized by Google

fice de l'enroulement pour en faciliter la représentation, sur la bordure gravée de certains disques *pi*, sur les masques des vases rituels et les têtes en ronde bosse de leurs anses : celles-ci sont coiffées de deux enroulements hélicoïdaux, rappelant des conques marines. Souvent aussi, sur la panse des vases, ces cornes s'étalent horizontalement dans toute leur ampleur et, réunies à celles d'un ou de deux autres *t'ao-t'ié*, elles embrassent la moitié ou le tiers de la circonférence.

La gueule. — Le boutoir effilé est, après les cornes, le caractère du poisson qui a le mieux survécu ; il est presque constant sur les dragons de profil sous l'aspect d'une courte trompe enroulée de bas en haut, parfois de haut en bas. Sur les *t'ao-t'ié* de face, deux de ces trompes, juxtaposées ou confondues en une seule, forment la crête nasale, alors que leurs extrémités se rabattent en dedans (fig. 13) ou au dehors (fig. 15) pour esquisser des narines de caractère animal ou anthropomorphique.

La fente transversale de la bouche, à la face inférieure de la tête du poisson, étant impossible à rendre, les artistes en ont très imparfaitement donné l'idée en reportant la lèvre inférieure très en arrière de l'enroulement du boutoir.

Alors que les dragons de jade pour la pluie ont généralement une bouche terminale comme les poissons ordinaires, fermée ou à peine entrouverte, les dragons passants des vases de bronze l'ont souvent largement ouverte.

Par suite du retrait en arrière de la lèvre inférieure, les *t'ao-t'ié* de face semblent n'avoir qu'une mâchoire supérieure béante, prête à dévorer, à saisir quelque chose. Les vases plastiques *yi* et *yeou*, que nous reproduisons, (fig. 6 à 8), sont de véritables *t'ao t'ié*, dont la gueule semble vouloir saisir une proie.

Mais pourquoi cette gueule béante ? La seule explication logique ressort du mythe lui-même. C'est en sautant vers le soleil, à la sortie de Long-men, comme pour le happer, que le *hoang* devient dragon ; puis, à son tour, le dragon constellation attaque et happe la lune. De là l'idée de voracité et le surnom

Digitized by Google

populaire de *t'ao-t'ié* (glouton), qui devaient conduire fatalement à garnir la gueule du dragon de canines de carnassiers, puis d'incisives, en arrivant au stade anthropomorphique.

Mentionnons encore les longs barbillons qui partent des deux côtés de la gueule ; la barbe, si fréquente sur les dragons de jade et les dragons terminaux de la cuillère rituelle des Hia, mais absente sur les *t'ao-t'ié* de face, par suite de l'invisibilité de la lèvre inférieure ; enfin, à l'intersection des sourcils fortement accusés, une saillie arrondie ou losangée dont j'ignore le sens.

Formes modernes. — Le dragon a l'aspect d'un lézard écailleux, de longueur demesurée, dont la ligne dorsale est garnie de pointes acérées, à l'imitation de celles de l'esturgeon. Les dragons représentés sur les objets destinés au Fils du ciel, ou sortant des ateliers impériaux, avaient les pattes armées de cinq griffes ; par contre, les princes n'avaient droit qu'à quatre griffes, j'ai indiqué plus haut la raison probable de cette différence.

La simplicité de la courbe de la constellation a fait place à des enroulements multiples, parfois difficiles à suivre ; la tête, d'allure anthropomorphique, est encadrée d'une sorte de crinière, d'où émergent deux cornes rectilignes ; deux longs barbillons pendent de chaque côté de la gueule largement ouverte à la poursuite du globe flamboyant du soleil.

C'est généralement la métamorphose de Long-men que nous avons sous les yeux avec les montagnes du défilé, les flots tumultueux du Hoang-ho, au-dessus desquels le dragon dressé vers le soleil touche déjà les nuées. Ce même tableau symbolique se retrouve sur les robes impériales ou mandarines et sur la multitude des objets d'art, les broderies des robes de mariage, des costumes funéraires, etc.

Dans l'île pittoresque du défilé de Long-men est placé un écran en briques émaillées[1] ; on y voit, en haut, un globe

1. Ed. Chavannes, *Mission archéologique*, t. II, n° 1063.

Digitized by Google

frangé de flammes entre deux dragons symétriques ; au dessous, un cartouche avec cette inscription de trois caractères : « il monte à Long-men ». Il domine un encadrement rectangulaire au milieu duquel se détache un médaillon orné d'un dragon au dessus des flots agités et montant dans le ciel. Au-dessus et au-dessous du médaillon, le même symbole du globe entre deux dragons.

On a beaucoup discuté sur le sens de ce globe accoté de dragons. Les uns y ont vu le soleil, d'autres la lune ; De Groot et Hirth opinent pour le tonnerre. Pour faire ressortir la vérité, il nous suffira de commenter brièvement les divers motifs connus, dans lesquels figurent un ou deux dragons.

1° Deux dragons parallèles et de sens contraire poursuivent chacun un globe identique frangé de flammes. Toute l'étude que nous venons de faire démontre que nous avons là le dragon *yn* (le *hoang*) montant à Long-men vers le soleil couchant, et le dragon *yang*, la constellation poursuivant la lune, à six heures du soir, à l'équinoxe du printemps.

2° Quand deux dragons sont symétriquement disposés de chaque côté du même globe, comme sur l'écran de Long-men, c'est toujours la même idée sous un aspect un peu différent, dans le dessein de varier les motifs décoratifs : ce globe représente à la fois le soleil et la lune.

A l'appui de cette assertion, je rappelle que l'on voit couramment en Extrême-Orient cette même représentation, mais avec un globe offrant les détails classiques du *yn-yang* : les deux têtards dont les yeux sont respectivement le soleil et la lune. Elle est généralement accompagnée de cette inscription : « les deux dragons se disputant la lune ». C'est là de toute évidence une erreur, puisque le *yn-yang* ne peut être le symbole du seul principe *yn*.

3° Enfin, certains de ces globes sont divisés si sommairement en *yn* et *yang* que le trait de partage, à peine ondulé, se prolonge en dehors, confondu avec la longue flamme qui émerge

Digitized by Google

du pôle supérieur du globe. C'est ce fait qui a éveillé à tort l'idée de l'éclair et du tonnerre.

Pour conclure ce chapitre, nous dirons que le dragon tire sa transcendance de son caractère amphibie, que par ses séjours alternatifs de six mois dans le Hoang-ho comme poisson et dans le ciel comme constellation, il réalise le parfait symbole de l'accord des deux principes. Il est par suite tout à fait apte à prévenir et à combattre toutes les calamités qui frappent les hommes et résultent toujours du trouble apporté dans l'harmonie du *yn* et du *yang*. De là, le rôle du dragon comme prophylactique universel, comme bienfaiteur de l'empire et dispensateur de la richesse ; de là aussi le rôle analogue attribué à l'empereur, qui par essence possède, comme le dragon, l'harmonie des deux principes.

La coïncidence de l'apparition des pluies printanières et du dragon dans le ciel, le fait que les famines résultent bien plus souvent de la sécheresse que de la surabondance des pluies, la représentation rituelle du dragon dans les nuages, simples indicateurs du milieu céleste, ont porté les Chinois à exagérer son rôle comme dispensateur des pluies.

Mais il maintient l'harmonie du *yn* et du *yang* dans de multiples circonstances où la pluie n'a pas à intervenir ; c'est ainsi que les moyeux en bronze des chars étaient presque toujours ornés de dragons, parce qu'ils étaient la partie délicate du char qui expose aux accidents. Les portiques honorifiques, conférés par le Fils du ciel pour des actions méritoires, sont ornés dans le haut d'un cartouche portant l'inscription : « par la volonté impériale » et placé entre deux dragons ; ces derniers symbolisent l'empereur, l'égalité de ses deux principes et son action bienfaisante qui en est l'effet naturel.

Enfin, quand à l'occasion d'un serment on prend à témoin le Comte du Fleuve, c'est-à-dire le dragon sous son aspect *yn*, c'est que le serment étant destiné à sceller un accord entre deux ou plusieurs contractants, il est logique de le placer sous la sauvegarde du dragon, symbole de l'accord des deux prin-

Digitized by Google

cipes dans la nature. Peut-être intervient aussi l'intention de prendre à témoin les ancêtres, sous l'aspect qu'ils affectent si volontiers pour apparaître à leurs descendants.

Ce rôle universel, et non limité au don des pluies, pourrait donc expliquer la définition du dragon de jade (*long-fou*) donnée par le dictionnaire *Chouo wen*, et aussi un autre caractère « *long* », composé de « *kouei* » sceptre et « *long* » dragon que le dictionnaire Couvreur (p. 1069) explique ainsi : « tablette qui porte l'image d'un dragon et sert à demander la pluie et le beau temps ». Il paraît s'agir ici du sceptre à tête de dragon que tient en main le prince en prière dans son temple (fig. 9) et aussi le personnage étroitement embrassé par le dragon du vase *yeou* (fig. 8).

Conclusions.

Tout ce que nous venons de dire démontre surabondamment que le dragon n'a aucun lien avec la paléontologie ; son mouvement perpétuel, sous son double aspect semestriel de poisson et de constellation, entre le bas et le haut, est en contradiction complète avec l'inertie de débris fossiles, plus ou moins reconnaissables d'ailleurs pour des esprits d'une culture relative, et n'ayant pris toute leur valeur qu'à la suite des reconstitutions qui sont l'honneur de la science moderne.

Tout rudiment de calendrier repose sur l'observation de l'arrivée ou du départ soudains de certains animaux, de la présence ou de la disparition de certaines constellations, sur le développement ou la mort de la végétation. De même que nous notons encore l'arrivée des hirondelles, les Chinois remarquaient chaque année, au printemps, la coïncidence de la montée de l'esturgeon à Long-men avec l'apparition dans le ciel de la constellation du dragon et de la pleine lune. La relation établie entre ces phénomènes donna naissance au mythe.

Les phénomènes d'astronomie empirique à l'équinoxe du printemps sont eux-mêmes en relation avec la philosophie du *yn* et du *yang*, du principe faible et du principe fort. De l'égalité

Digitized by Google

des deux principes, de leur harmonie au printemps, résultent la multiplication des êtres et le développement des trésors de la terre. De même, à l'instant où le *wei* (ou le *hoang*) terminait sa carrière *yn* en sortant du défilé de Long-men, il prenait le caractère *yang* sous l'aspect de la constellation du Dragon. Ces deux états successifs coïncidaient avec le coucher du soleil et le lever de la pleine lune à l'équinoxe du printemps; l'instant du passage de l'un à l'autre marquait la séparation des deux moitiés *yn* et *yang* de l'année et l'égalité de ces deux principes.

L'équinoxe du printemps est encore lié en Chine au renversement de la mousson, au changement d'un vent de mort en un vent qui porte la vie; il est le signal d'une certaine harmonie entre la chute des pluies et la chaleur du soleil qui préside au développement des énergies du sol. De là l'idée que l'esturgeon et la constellation du Dragon forment à l'équinoxe un couple, image de cette harmonie.

Il est encore très vraisemblable que *Keou-long* (dragon recourbé), appelé aussi *Heou-tou*, le Prince Terre ou Patron du sol, n'est que la personnification de la constellation du dragon, dont le principe *yang* forme au printemps un couple harmonieux avec le principe *yn* de l'esprit de la végétation ; il représente les forces externes de la nature, agissant sur les énergies internes de la terre.

Le dragon, symbole de l'harmonie, de l'égalité du *yn* et du *yang*, a un rôle magique capital dans toute calamité. Celle-ci résultant toujours d'un trouble de cette harmonie, le dragon rétablit l'équilibre des deux principes, et la félicité reparaît. De là son caractère de porte-bonheur et prophylactique; c'est pourquoi, non contents de présenter le *wei* au temple, les Chinois revêtaient de dragons et de masques de dragons (*t'ao-t'ie*) toute la surface des ustensiles de sacrifices, les amulettes, les chars, etc., non seulement pour représenter les ancêtres assistant au sacrifice et satisfaire à l'idée qu'ils veillent toujours d'en haut sur leurs fils et petits-fils, mais aussi pour rétablir

Digitized by Google

l'harmonie du *yn* et du *yang* quand elle est troublée.

C'est ce dragon, protecteur de générations qui se succèdent sur le même sol depuis six mille ans, que représentent encore les monnaies chinoises. Admirons-en la grandeur, convenons qu'il dépasse en ampleur le lion symbolisant la force brutale, l'aigle image de la domination illimitée, et la tête d'un homme, souverain d'un jour, qui décorent couramment nos monnaies. Seule lui est supérieure la *Semeuse* de France qui sème à pleine main dans les sillons les idées et, en ce moment, le sang de ses fils, pour faire lever la moisson d'humanité.

Dr GIESELER.

Digitized by Google

QUELQUES DOCUMENTS INÉDITS
SUR LES FOUILLES DE VICTOR PLACE
EN ASSYRIE

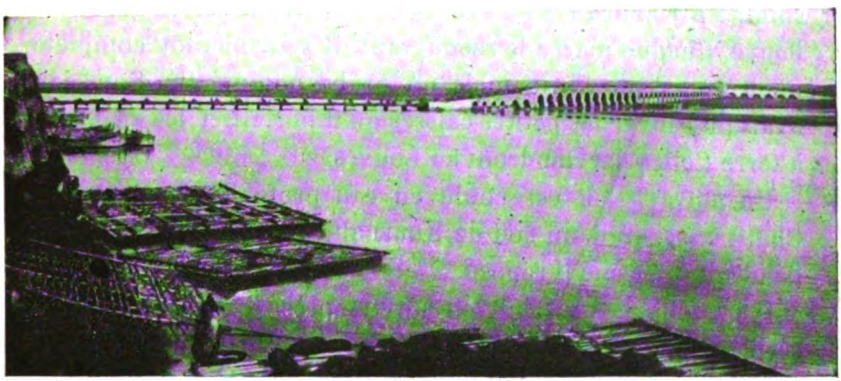

II

Le sauvetage des antiquités découvertes par V. Place et naufragées dans le Chatt-el-Arab.

Nous avons déjà exposé de quelle façon tragique les antiquités découvertes par Victor Place en Assyrie se perdirent dans le Chatt-el-Arab le 21 Mai 1855[2]; nous ferons aujourd'hui le récit des tentatives répétées de sauvetage, opérées depuis mai 1855 jusqu'en mars 1857.

1. La gravure placée en tête de cette page représente la construction de Kélek sur le Tigre, près du pont de Mossoul.

2. M. Pillet, Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 5 mai 1916, p. 224 : *Un naufrage d'antiquités assyriennes dans le Tigre.*

Digitized by Google

Une grande barque et quatre kélek ou radeaux étaient partis de Bagdad le 13 mai, chargés des antiquités découvertes par notre consul en Assyrie, d'un certain nombre de bas-reliefs donnés par les Anglais à la France, des découvertes de la mission Fresnel en Babylonie, ainsi que d'assez nombreuses pièces destinées au Musée de Berlin.

La barque fut coulée à 3 milles au nord de Kournah sur la rive gauche du Chatt-el-Arab; l'un des kélek, portant un grand génie ailé, semblable au n° 18 du Musée du Louvre, sombra à 1 heure 1/2 en aval de Kournah sur la rive gauche du fleuve. Chaque marée le recouvrant, il sera bientôt complètement rongé par l'eau, mais un Arabe nommé Ibn Souériche avait pu sauver les petites caisses qu'il portait et les décharger à terre : elles parviendront au Louvre.

Un autre kelek est coulé en eau profonde au milieu du Chatt, assez loin au sud de Kournah, et l'on ne pourra fixer l'endroit précis où il repose.

Deux kélek enfin sont en sûreté, près de Bassorah, à la résidence anglaise de Maaghill. L'un portant un taureau ailé (ce sera le n° 14 du Musée assyrien du Louvre), lourd de 32.000 kilogs, repose dans la vase sur la rive droite du Chatt, près de la résidence. L'autre portait un génie ailé du poids de 14.000 kilogs (le n° 18 du Musée du Louvre) et 15 petites caisses d'antiquités[1] mesurant en moyenne $1^m,60$ sur $0^m,90$ et ayant $0^m,30$ d'épaisseur[2] ; elles ont été traînées à terre dès leur arrivée à Maaghill. C'était le 22 mai dès l'aube.

Cette arrivée *matinale* du convoi au lieu d'embarquement est établie par les rapports de Michel[3], de Sultan Aga[4], et de Mes'soud Bey[5] qui concordent sur ce point.

1. Clément au Ministre d'Etat, note 1, Maaghill (près Bassorah), 17 juillet 1855.
2. Note au crayon, sur l'inventaire des caisses joint à une lettre adressée par Arsène Houssaye au Ministre Fould. Paris, 15 juin 1856.
3. Déclaration de Michel, drogman de Clément. Bagdad, 17 juillet 1855, signé Michel Gesuitte.
4. Déclaration de Sultan Aga. Bagdad, 2 juillet 1855 traduction conforme à l'original. Achille Murat, gérant provisoire du consulat de France à Bagdad.
5. Mes'soud Bey, à Place, n° 2, Marghill (Bassorah), 27 mai 1855.

Digitized by Google

Clément[1] dans la lettre, qu'il adressait à Place, le 27 mai, dit être arrivé à Maaghill le soir même du désastre; mais il précédait de quelques heures les deux kélek sauvés qui n'arrivèrent que le lendemain matin, 22 mai, au petit jour. Il était en effet parvenu à la résidence anglaise sur une chaloupe du stationnaire turc, plus rapide que les kélek à moitié noyés.

La date même du naufrage que nous avons cru pouvoir fixer au 21 mai 1855 sur la foi des rapports de Clément et de Michel, est plus incertaine.

Mes'soud Bey, dans une lettre qu'il adressait à Place, le 27 mai, dit : « à six heures du matin, *le 24 courant*,.. on m'apprit que M. Clément venait d'arriver. Je le trouvai dans un état pitoyable, les pieds en sang. Il me raconta l'insuccès de sa mission et toutes ses souffrances ; j'étais navré, Naouchy et Youssouf pleuraient. » — Cela reporterait le naufrage à la veille, soit le 23[2]. Mais souvent, en ces pays, l'Européen perdu dans la population arabe et privé des moyens de vérifier ses dates journalières, fait des erreurs de ce genre[3].

Ce qui est moins explicable, c'est le rapport de Sultan Aga, le kelekdji-bachi (chef-batelier); pour lui, en effet, le convoi serait arrivé le 4 Ramazan (1271 H.) à la tribu des Abou-Chelfa, ce qui fait le lundi 23 mai, et il fixe le naufrage au 10 (Ramazan 1271), ce qui nous reporterait au dimanche 27 mai 1855[4];

1. Clément à Place, consul de France à Mossoul. Marghill (Bassorah), 27 mai 1855.

2. Cette date est celle qu'Oppert assigne au naufrage dans son « Expédition scientifique en Mésopotamie », tome I, livre III, chapitre VI : « Le reste des trouvailles françaises, dit-il, était englouti depuis le *23 mai 1855* par les eaux du Tigre, à quelques lieues en amont de sa jonction avec l'Euphrate. — Ce fut M. Layard qui, en personne, m'annonça, à Londres, la perte, peut être momentanée seulement, de mes trésors archeologiques ». — Comme on le voit, le témoignage d'Oppert ne peut-être d'une grande valeur quant à la détermination de la date du naufrage.

3. On peut voir une erreur semblable dans « De Suse au Louvre ». J. de Morgan, après un long voyage en Perse, a commis une erreur d'un jour. Ce qui nous est d'ailleurs arrivé à nous-même après un séjour dans un site de l'Egypte.

4. Charles Bernoin, *Concordance des ères hégirienne et grégorienne*. Alger 1885.

Digitized by Google

enfin l'arrivée à Maaghill aurait eu lieu le lendemain.

Quoique les Arabes se trompent rarement sur le quantième du mois, il faut remarquer que cette *déposition orale* n'a été faite que *plus d'un mois après les événements*, à Bagdad le 2 juillet, *et traduite en français*. La mémoire du batelier peut donc avoir été en défaut à moins que la faute ne retombe sur le traducteur ou sur le copiste.

Cette dernière hypothèse est pour nous la plus vraisemblable, car, d'après Clément et Michel, le naufrage eut lieu le troisième jour après l'arrivée à la tribu des Abou-Chelfa. L'erreur de Sultan Aga, le plaçant au contraire 6 jours après l'arrivée à cette tribu, paraît flagrante, car les faits énumérés dans l'intervalle du 4 au 10 Ramazan ne semblent pas comporter tant de journées. Peut-être pouvons-nous enfin supposer un langage défectueux ou une oreille distraite qui aurait fait confondre entre eux les mots arabes saba' (sept) et aschr'a (dix). En admettant cette hypothèse, on arriverait à fixer le naufrage au 24 mai date très rapprochée de celle de Mes'soud Bey.

Quoiqu'il en soit de ces divergences de dates qui oscillent entre deux et trois jours, il nous a paru plus sûr de suivre les rapports concordants de Clément et de Michel, principaux personnages du drame, qui fixent le naufrage au 21 mai et l'arrivée à Maaghill des antiquités sauvées au 22.

Les opérations de sauvetage commencèrent le jour même du naufrage, puisque l'Arabe Ibn Souériche parvint à sauver les petites caisses de l'un des kélek ; elles se poursuivirent activement jusqu'aux derniers jours de février 1856[1] et diverses tentatives furent faites par des bâtiments de l'Etat jusqu'en mars 1857, date à laquelle on acquit la certitude qu'il était impossible de rien sauver désormais.

Clément, à la suite des mauvais traitements subis au cours des

1. Rapport de Tastu, consul général, au Ministre. Bagdad, 20 novembre 1856, relevé de comptes de sauvetage.

Digitized by Google

attaques de son convoi, était tombé malade[1]; il avait les pieds en sang et avait été roué de coups. « Pendant quinze jours, dit-il[1], il m'a été de toute impossibilité d'agir, j'étais à Maaghill... *mais j'ai dû rester couché*. C'est le lieutenant-colonel Mes'soud bey qui, durant ce temps, a déployé la plus grande activité en surveillant les travaux, quoique malade de la rate et du foie. »

Cet officier de l'armée d'Irak-Arabi, dont il est parlé ici, était sorti des rangs de l'armée belge ; il se fit musulman et, quoique bien connu à Paris, il vécut de longues années en Turquie suivant les usages arabes.

Il se trouvait alors à Bassorah, base de ravitaillement des troupes de Méhemet Reschid-Pacha qui tentait de réprimer la révolte arabe ; mais sa santé précaire devait l'éloigner de cette ville dont le climat est meurtrier à la saison chaude. Place lui écrivit de Bagdad pour lui demander son aide, ce qui le décida à demeurer à Bassorah pour faciliter les opérations d'embarquement des antiques. C'est lui qui, grâce à ses connaissances techniques, dirigera les tentatives de sauvetage.

« La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Bagdad le 12 de ce mois, écrit-il à Place[3], m'a été remise hier après-midi par vos ouvriers Naouchi[4] et Yussouf. Le cutter anglais a été pillé en route et sa correspondance déchirée et jetée à l'eau. Votre lettre n'a été sauvée que par un miracle et malgré une grêle de coups, les Bédouins n'ont rien laissé à vos hommes, ils sont arrivés complètement nuds (*sic*), j'ai eu soin de pourvoir à leur entretien et à leur habillement.... Le vapeur

1. Clément au Ministre d'Etat, note 1. Maaghill, 17 juillet 1855.

2. Clément, note 1, *loc. cit.*, et Mes'soud Bey à Place, n° 2, Bassorah, 27 mai 1855.

3. Bassorah, le 19 mai 1855. Mes'soud Bey à Place, consul de France à Mossoul.

4. Wessman-Naouchi, qui avait été contremaître de Botta, fut employé par V Place pendant trois années aux fouilles de Khorsabad. Place à M. Fould, ministre d'Etat. Rapport n° 38; Mossoul, 15 décembre 1853.

Digitized by Google

anglais part à l'instant, j'écris à M. Clément quelques mots pour le guider dans ses relations avec les cheiks. J'avais pensé aller à la rencontre des kelek et descendre la rivière avec eux, mais la *présence d'un fonctionnaire osmanli* à bord suffirait seule, dans les circonstances actuelles, pour faire manquer toute l'expédition et me vouer inutilement à une mort certaine. »

Mes'soud Bey, en attendant l'arrivée des antiques, cherche un appontement : « l'arsenal turc [de Bassorah], dit-il[1], n'offre aucune ressource, pas une poulie,... et les grands bâtiments ne peuvent y accoster ; je n'ai pas trouvé d'endroit plus favorable que Maaghill (résidence anglaise), à une lieue en amont de la crique de Bassora, sur la rive droite du Chatt-el-Arab, avec ses deux débarcadères où les vapeurs de Bombay viennent charger leur charbon à quai. En choisissant Maaghill, j'avais aussi la conviction de pouvoir me servir du matériel appartenant au Musée britannique et qui s'y trouve, mais sauf quatre grands arbres de sapin, tout est sous clef et la clef est à Bagdad. J'ai fait creuser un bassin pour y faire entrer les kelek à marée haute ; je comptais sur $1^{m},30$ à $1^{m},50$ de tirant d'eau. J'avais presque achevé et j'étais en plein travail à six heures du matin le 24 courant quand on m'apprit que M. Clément venait d'arriver... Bientôt après arrivent deux keleks, dépouillés de la plupart des bois et des outres, flottant à peine. Je les fis hâler dans une petite crique à côté du débarcadère où ils pouvaient couler sans crainte pour les antiques.

« Je fis décharger les petites caisses de l'un des deux au nombre de quinze. Une statue et un taureau sont sauvés. L'autre taureau a sombré à quatre lieues d'ici, dit-on, au milieu du fleuve. »

Mes'soud Bey prend alors ses dispositions pour hâler à terre le plus tôt possible le taureau et le génie ailé, afin que l'eau ne les détériore pas.

1. Mes'soud-Bey à Place, n° 2 ; Bassorah, 27 mai 1855.

Digitized by Google

Le kélek sur lequel repose la plus lourde pièce, le taureau, s'enfonce de 1m,60 dans la vase. On ne put le trainer de quelques pieds qu'à l'aide de 100 hommes. La construction du bassin fut alors abandonnée comme devenant inutile, les radeaux ne pouvant plus être employés pour l'embarquement à bord du navire qui devait effectuer le transport et dont on était toujours sans nouvelles. Les outres, qui étaient depuis plus de 50 jours dans l'eau, avaient été retirées toutes gâtées[1] et le peu de bois qui restait encore au kélek qui portait le génie servit aux échafaudages. Mes'soud Bey prépare alors un plan incliné[2] sur lequel, à l'aide de rouleaux et des pièces de sapin de l'arsenal anglais, il espère pouvoir monter le taureau sur la rive. Mais il est bientôt obligé d'abandonner cette entreprise, par suite de la mauvaise volonté des Arabes qui lui refusent tout travail.

Dès lors, le taureau restera couché dans la vase, rongé par l'eau qui à chaque marée le baigne, tandis que le génie est en sûreté à terre. Ces deux pièces demeureront ainsi jusqu'au mois de septembre suivant.

Le « Manuel », navire nolisé pour le transport des antiquités découvertes en Chaldée et en Assyrie depuis quatre ans, arrive sur ces entrefaites à Bassorah le 8 juin et mouille le lendemain devant Maaghill[3].

Ce trois mâts à voiles jaugeait 237 tonneaux et avait été mis à flot le 21 juin 1853; il n'avait encore effectué qu'un voyage aux Indes et aux terres australes lorsqu'il fut affrété par l'Etat. En très bon état, le balfage des œuvres mortes avait été repris au commencement de décembre 1854[4]; son port d'attache était Bordeaux. Commandé par le capitaine J. Loquay, il partit de Paimbœuf, dans la rivière de Nantes, le 10 jan-

1. Clément au Ministre d'Etat, n° 1. Maaghill (près Bassorah), 17 julllet 1855.
2. Mes'soud Bey, 27 mai, *loc. cit.*
3. Extrait du journal du navire « Le Manuel », Cap. J. Loquay, adressé au Ministre d'Etat. Paris, 21 juillet 1856.
4. Compte-rendu de la visite de ce bâtiment. Vte de Beaufond au Ministre Fould. Nantes, 8 janvier 1855.

Digitized by Google

vier 1855[1], faisant route vers Bassorah par le cap de Bonne-Espérance. Il était approvisionné pour une traversée supérieure à 120 jours et avait à bord 15 hommes d'équipage dont un cuisinier[2]. Son armateur, Antonin Lopez de Bordeaux[3], était lié par un contrat ou charte-partie signé le 21 décembre 1854[4] et comprenant treize articles.

Le « Manuel » devait jeter l'ancre le 30 avril à Bassorah où, après 15 jours prévus pour l'aménagement du navire, il était astreint à 60 jours de planche (attente à quai, article 3). A l'expiration de ce délai, il recevait une indemité de 200 francs par jour de retard dans son chargement (article 3), mais il n'arrivera que le 8 juin et ne sera paré à l'embarquement que le 20 : il devra alors 120 jours de planche qui expireront le 18 octobre[5].

L'armateur recevait 80.000 francs pour frais de transport de Bassorah au Havre (article 10) des antiquités dont le poids pouvait atteindre 150.000 kgs (articles 1 et 7).

Mais par suite d'une fausse interprétation des lettres de Place, ce navire n'avait pas été muni des « apparaux »[6] puissants nécessaires pour hisser à son bord d'aussi lourdes pièces que les taureaux; ceux qu'il possédait étaient à l'usage de son bord, c'est-à-dire beaucoup trop faibles[7]. Notre consul devait, au contraire, d'après l'article 4 de la Charte-partie, assurer le chargement de ses collections à l'aide de ses propres moyens; aussi, en vertu de cet article un peu obscur, le capitaine refusa-t-il tout d'abord de s'occuper de l'embarquement; puis,

1. Le Commissaire général, Chef du service de la Marine, Vte de Beaufond à Fould, ministre d'Etat. Nantes, 8 janvier et 11 janvier 1855.

2. Charte-partie du « Manuel » et facture A Lopez, Paris, 2 juillet 1856.

3. Un autre armateur, Gabriel Lauriol de Nantes, avait lui aussi fait des propositions, mais elles ne furent pas acceptées.

4. *Idid.*, n. 2 ci-dessus.

5. Charte-partie et lettre de Clément au Ministre, note 2. — 2 novembre 1855, Bassorah.

6. *Apparaux ou appareils*, terme de marine s'appliquant à l'armement, bigues, cabestans, treuils, etc., en général tous agrès servant à effectuer des travaux de force.

7. Rapport de Clément à Achille Murat. — 18 juillet 1855.

Digitized by Google

sur les instances de tous, il joignit ses efforts à ceux de Clément, de Mes'soud Bey et des officiers anglais [1].

Muni d'un matériel capable de soulever de lourdes charges, le « Manuel » aurait pu relever la barque coulée et sauver les antiquités qu'elle contenait. Hisser à son bord les pièces sauvées lui aurait demandé quelques jours à peine, alors que six mois vont s'écouler en vaines tentatives de sauvetage et en opérations d'embarquement [2].

1. Lettre officielle de Holland, capitaine du bateau à vapeur « Comet » à Jones, gérant du consulat général anglais à Bagdad, 21 juin 1855.

2. *Résumé des 13 articles de la Charte-partie du « Manuel »* :

1° Le « Manuel » est autorisé à embarquer d'autres colis à condition que le poids ne dépasse pas 150.000 kg., les antiquités n'étant évaluées qu'à 129.000 kg. environ, mais pouvant atteindre 150.000 kg.

2° Le « Manuel », construit en 1853, jauge 237 tonneaux, il est actuellement mouillé dans le port de Nantes. Il a 15 hommes d'équipage. Les antiquités devront être arrimées *sous son pont*. L'embarquement devra commencer 15 jours après l'entrée dans le port de Bassorah.

3° Le « Manuel » mettra à la voile avant le 10 janvier 1855, sous peine de payer 200 francs par jour de retard : il se rendra à Bassorah directement sans escale. Il devra être rendu le 30 avril 1855 et, après les 15 jours prévus (article 2) pour l'aménagement du navire, il sera pendant 60 jours à la disposition de l'administration ; passé ce délai, il pourra être retenu moyennant 200 francs par jour. Si le navire arrive à Bassorah entre le 30 avril et le 30 mai, il sera astreint à 90 jours de planche ; passé ce délai il percevra 200 francs par jour. S'il n'arrive qu'entre le 30 mai et le 30 juin, il devra 120 jours de planche.

(*Le « Manuel » arrivant au port le 8 juin, c'est cette clause qui sera observée*).

Enfin, si le « Manuel » arrive après le 30 juin, il restera à la disposition du consul sans indemnité, jusqu'à l'époque où il pourra être chargé, sans toutefois que ce navire puisse être retenu à Bassorah par l'administration au-delà du 31 décembre 1855.

4° L'administration fera le chargement dans la cale à ses frais, avec les apparaux du navire. Les colis déposés sous le pont, le capitaine sera responsable de leur arrimage, mais l'indemnité ne pourra pas dépasser le prix du fret.

5° Si le navire n'est pas reconnu à Nantes assez résistant pour charger les antiques, le traité sera résilié.

6° Un procès-verbal sera dressé à l'embarquement et au débarquement des antiques.

7° Faculté est laissée au capitaine de compléter le chargement du navire jusqu'à concurrence de 150.000 kg.

8° Un délai de six mois est imparti au « Manuel » pour se rendre de Bassorah au Havre ; passé ce délai, il paye 50 francs par jour de retard.

9° M. Lopez, armateur du « Manuel », doit décharger *à ses frais* les antiquités au Havre et les transborder sur le chaland qui les conduira à Paris.

Digitized by Google

Outre Clément et Mes'soud Bey, à qui Place avait confié le soin d'embarquer sa collection, les officiers de la marine britannique, ainsi que les consuls anglais Taylor de Bassorah et Kemball de Bagdad, s'employèrent au sauvetage. Mehemmed Veïs Pacha, gouverneur de Bassorah, et Seïd Mehemmed, gouverneur de Bagdad, se joignirent à eux, quoique Clément eût déposé contre les autorités locales[1] une plainte pour insulte au drapeau français arraché et foulé aux pieds, pour pillage des antiques et coups reçus. Cependant Veïs Pacha s'attribue un mérite qu'il n'a pas lorsqu'il dit[2] : « J'ai pu faire retirer de l'eau, grâce à Dieu, en donnant des khil'a et d'autres présents, sept des plus grandes pièces qui se trouvaient sur un kélek qu'on a fait couler au milieu du Chatt; je les ai fait transporter à Basra ; je fais également retirer de l'eau les pierres qui se trouvaient dans l'autre kélek et les petites pierres qui étaient dans le navire ; je cherche à faire en sorte qu'il n'en ait rien de perdu ni de brisé. »

Le journal de bord du « Manuel » nous est un plus sûr guide : « La corvette de la Compagnie des Indes, le « Falkand », dit-il, arrivée à Bassorah le 8, venant de Bouchir et étant munie de forts apparaux, M. Clément pensant qu'elle pouvait lui être utile pour sauver les gros colis, demanda au comman-

10° Il perçoit 80.000 francs pour le transport de Bassorah au Havre.

11° M. Lopez accorde le passage gratuit aux personnes qui accompagnent les antiquités ; il percevra pour la nourriture 5 francs par jour pour les passagers de chambre et 2 fr. 50 pour ceux d'entrepont.

12° Toutes les contestations seront jugées par le Conseil de Préfecture de la Seine et le Conseil d'Etat.

13° Les frais de timbres seront à la charge de M. Lopez.

Fait en triple à Paris, le 21 décembre 1854.

Le Ministre d'État : Achille Fould.

L'Armateur : Antonin Lopez.

1. Clément à S. E. Waissi Pacha, gouverneur de Bassorah, 26 mai 1855.

2. Mehemmed Veïs, gouverneur de Basra, à S. A. le grand Vizir, 29 Ramajan, 1271 (15 juin 1855).

Digitized by Google

dant son assistance, il répondit qu'il devait retourner de suite dans le Golphe (*sic*), et en effet, il appareilla le soir même. »

Le 9, M. Messoud Bey partit avec une barque pour racheter quelques pierres volées par les Arabes. « Il s'est bien exposé, ajoute Clément[1],... en suivant les rives du fleuve pour reconnaître le lieu où se trouvait les kéleks, dont il espérait en sauver un. Quoique malade,... il n'avait pas hésité à aller faire cette exploration sur une barque non pontée, et exposé pendant plusieurs jours à un soleil ardent. » Il revint[2] le 11 avec « deux pierres en morceaux qu'il avait payé fort cher (*sic*) les Arabes ayant menacé de le tuer. » Il s'agit ici de l'une des « deux expéditions[3] faites à 8 lieues de Bassorah par le lieutenant-colonel Mes'soud Bey pour chercher six caisses qu'il a pu ravoir à prix d'argent et de cadeaux ». — « Le 10 juin[4] M. Holland capitaine de la « Comète » avec son équipage et des Arabes travailla pour faire monter le taureau, mais il n'y put réussir après avoir cassé un cabestan, déraciné un arbre et cassé ses apparaux, le 12 il abandonna le travail. » Clément[5] d'ailleurs se plaint des officiers anglais qui lui firent payer beaucoup trop cher cette tentative infructueuse, tandis que le capitaine Holland rejette la faute sur celui du « Manuel ».

« Dans l'idée, dit-il[6], où j'étais qu'il [le Manuel] pourrait prendre les sculptures à son bord, je commençai d'enlever le taureau ailé de dessus le radeau pour le faire transborder; mais le capitaine du « Manuel », après avoir vu l'immense volume de cette sculpture, a déclaré que son navire ne pourrait le recevoir sans danger imminent pour sa conservation[7]. En

1. Rapport Clément adressé à Achille Murat. Maughele (Bassora), 18 juillet 1855.
2. Journal de bord du « Manuel », *loc. cit.*
3. Clément au Ministre, note 1, *loc. cit.*
4. *Ibid.* n. 2 ci-dessus.
5. *Ibid.* n. 3 ci-dessus.
6. Lettre de Holland à Jones, 21 juin 1855, *loc. cit.*
7. Cette assertion du capitaine est des plus suspecte, Loquay ayant eu le temps, depuis son arrivée à Maaghill, de se rendre compte du poids du taureau couché sur les bords du fleuve.

Digitized by Google

conséquence, je n'ai pas poussé plus avant son enlèvement, opération qui aurait pris tout le temps auquel mon séjour à Bassorah était fixé. Le jour de mon départ de Bassorah, j'ai mis les bigues[1] et tous les objets nécessaires, tels que moufles, ancres, etc.. à la disposition des personnes chargées de l'embarquement des antiquités. »

Le journal du « Manuel » paraît beaucoup plus véridique lorsqu'il dit : « Le 15, La Comète partit pour Bagdad en emmenant M. Taylor, vice-consul; on emporta les clefs du magasin de la Compagnie, et il ne restait plus à M. Clément aucun moyen de continuer ses travaux. »

Clément partit alors pour Kournah sur le « Comet » avec des plongeurs et deux bateaux remorqués par le vapeur anglais pour tenter le sauvetage de la barque sombrée. Les moyens d'attaque et de défense de ce steamer, qui faisait le service de la poste anglaise entre Bagdad et Bassorah, lui permettaient, en effet, de circuler impunément sur le Tigre, alors même que toute navigation était interdite par la révolte arabe[2].

Arrivés sur les lieux. continue Clément[3], le commandant et le vice-consul anglais ont déclaré, avant de rien tenter, qu'il était impossible de rien sauver, le bateau se trouvant sous deux brasses d'eau. » — « Je suis loin d'être de cet avis[4], Messoud Bey qui devait m'accompagner, m'a déclaré en voyant les deux barques choisies par les Anglais devant aider au sauvetage, qu'elles étaient trop faibles et que ce ne pouvait être de la part de ces Messieurs qu'une plaisanterie. Messoud Bey est donc resté à Bassora et moi j'y ai été pour mes frais

1. *Bigue*, forte pièce de sapin dont on se sert seule on assemblée à une autre pour soulever de lourds fardeaux à l'aide de palans attachés au sommet de ladite pièce.

2. Lettre de Fresnel au Ministre. Mission de Mésopotamie. Rapport, n° 31. Bagdad. 31 janvier 1855.

3. Clément au Ministre d'Etat, note 1, *loc. cit.*

4. Rapport de Clément à Achille Murat. Maughele (Bassora), 18 juillet 1855.

Digitized by Google

d'expédition ». — « Force m'a été de retourner, ne pouvant rien faire sans l'aide du vapeur »[1]. Clément était de retour à Maaghill le 19 juin[2].

« Le 20[3] on embarqua les caisses qui étaient sur le quai ». C'était « le peu d'antiques[4]... sauvé du naufrage... au nombre de 23 colis grands et petits »; dans ce nombre devaient être comprises 5 caisses sur les 6 que Mes'soud Bey avait pu obtenir à prix d'argent[5].

Enfin « un négociant de Kourna[6], chargé par le vice-consul anglais de racheter des Arabes ce qu'il pourrait soit en antiques, soit en objets volés, m'a rapporté fort peu de choses, dit Clément, avec une caisse d'antiques et quatre mauvaises briques qu'on m'a fait payer horriblement cher, en égard à leur peu de valeur ». Ces quatre briques, avec des estampages d'inscriptions cunéiformes, formeront une caisse et le capitaine du « Manuel » enregistrera sur son journal de bord : « le 3 juillet on embarque trois colis formés des débris achetés par M. Mes'soud Bey ».

La chaleur devint cependant de plus en plus pénible; en juillet, Loquay déclare que le thermomètre centigrade marque continuellement de 40° à 45° et il atteindra bientôt 50°, aussi le capitaine et tous ses hommes sont-ils plus ou moins atteints par la fièvre[7]. Les deux domestiques de Clément sont malades tour à tour et la santé de Mes'soud Bey est toujours mauvaise.

Pour en finir : « M. Clément se propose[8] d'aller à Bouchire pour se procurer, auprès du Résident anglais, quelques apparaux ». Mais l'insécurité est toujours grande dans les environs

1. Clément au Ministre. note 1, *loc. cit.*
2. Journal de bord du « Manuel », *loc. cit.*
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*, n. 1 ci-dessus.
5. *Ibid.*, n. 1 et 2 ci-dessus.
6. Ce doit être Georgis (?) ou Salla-eb-Ahmet, qui reçut pour diverses opérations 16.150 piastres (3.800 francs); voir plus loin : Chapitre IV, Opérations de trésorerie.
7. *Ibid.*, n. 2 ci-dessus.
8. *Ibid.*

Digitized by Google

de Bassorah et la révolte reste maîtresse des rives du Chatt.

« Le 26 juillet, rapporte le capitaine du « Manuel »[1], le Pacha me fait prévenir qu'il y aurait du danger de rester à Maaguil, les Arabes devant descendre en masse pour attaquer Bassorah : il m'engage à descendre sous la protection des canons de la corvette et des forts, ce que je fis le même jour ».

Le 2 août, Clément et Mes'soud Bey partent pour Bouchir, celui-ci pour demander des soins au médecin de la résidence anglaise, celui-là afin de pourvoir au sauvetage avec le capitaine du bateau à vapeur français[2] à qui le Ministre de la Marine a télégraphié d'aller porter aide au « Manuel[3] ».

Clément, qui croyait ce bâtiment depuis longtemps sur rade à Bouchir, fut douloureusement étonné de son absence ; nulle dépêche non plus de l'ambassadeur français de Téhéran que ce navire aurait dû débarquer. Clément, à qui le vice-consul anglais de Bassorah avait été obligé d'avancer 2.000 krans (10.500 piastres[4]) pour faire le voyage, en fut donc réduit à s'adresser au capitaine Kemball, résident de la Compagnie des Indes. Celui-ci le mit en rapport avec le commodore anglais qui ne put lui remettre qu'un fort grelin, que le capitaine Loquay qualifiera de « mauvais grelin qui n'a pas pu servir[5] » ; mais il laissait espérer à Clément que le bateau à vapeur qui devait conduire à Bagdad le nouveau consul anglais pourrait lui donner une aide efficace.

Le 29 août, M. Clément revint à Maaghill[6]. La population des environs de Bassorah était un peu plus calme, mais celle de Kournah restait en pleine insurrection[7]. « Le 9 septembre, rap-

1. Journal du « Manuel ».
2. Clément au Ministre d'Etat, n° 2. Bassorah, 2 novembre 1855.
3. Voir plus loin, chapitre III. Diverses autres tentatives de sauvetage. Ce navire était le « Marceau ».
4. Clément au Ministre d'Etat, note 2. Bassorah, 2 novembre 1855. — Deux mille krans font environ mille francs.
5. Clément, note 2, *loc. cit.*
6. *Ibid.*
7. *Ibid.*

Digitized by Google

porte le journal du « Manuel », M. Clément expédie M. Georgis, représentant du consulat français[1], chez les Arabes de Courna pour savoir si l'on peut sauver les antiques, de la Grande Barque. » Il « va à Souk-en-Chouk auprès du grand cheyk des Mantefich, Mansour, chercher un sauf-conduit. C'était vers le milieu de septembre, époque très favorable, vu la baisse des eaux du fleuve. » — « Le 15e le bateau à vapeur anglais « The Queen » arrive de Bouchire, ayant à bord M. Sdemball résident nommé à Bagdad et M. Meyoud Bey qui va mieux[2].

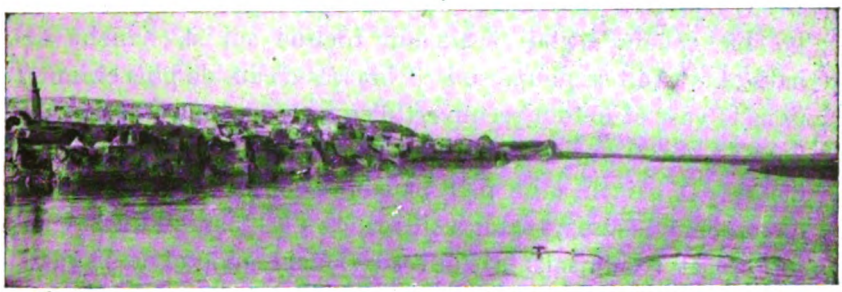

Fig 3. — Le Tigre à Mossoul.

« Le 17 monté le navire à Maaguil, on forme un plan incliné pour monter le taureau ; le 18 on commence les travaux avec les équipages de la « Queen » et de « la Comète » le Résident ayant donné des ordres afin qu'on disposât des ressources des magasins et des navires ». Grâce aux efforts des trois équipages réunis, le taureau fut enfin dégagé de la vase où il était retenu depuis le mois de mai et mis en sûreté sur le quai. Le « Queen », ayant des ordres précis lui enjoignant de rentrer à

1. Clément, dans son rapport du 17 juillet 1855, qualifie Georgis de « gardien de pavillon » et demande qu'il soit nommé consul honoraire en récompense des services qu'il a rendus.
2. Journal de bord du « Manuel ».
3. Sdemball pour Kemball, orthographe fautive ; de même Mêyoud Bey et Meyoud-Bey, pour Mes'soud Bey.

Digitized by Google

Bombay, partit de Bassorah le 21 septembre[1]; mais il laissa les instruments nécessaires aux dernières opérations d'embarquement.

Le même jour, Clément partit pour Kournah avec deux barques[2], des plongeurs arabes et deux hommes du « Manuel », « escorté d'une petite goëlette turque et [de] trente fusiliers, précaution qui dans ce pays n'est jamais inutile. Arrivé sur les lieux, continue Clément, je fis examiner par mes plongeurs l'état et la disposition du bateau sombré dont je voyais la tête de sa proue sortir d'environ 25 centimètres hors de l'eau. Il fut reconnu que le bateau en sombrant perpendiculairement à la rive gauche s'était beaucoup incliné sur sa hanche de babord et avait sa poupe sous 3 brasses d'eau, de plus enfoncé dans la vase et le tout recouvert d'environ un mètre de boue » durcie; aussi aucun plongeur ne voulut-il se charger de dégager le bateau. « Le petit bateau à vapeur « la Comète », qui trois mois auparavant avait reconnu la position du bateau sombré et conduisait le nouveau Consul général à Bagdad s'étant arrêté où je me trouvais, je demandais à M. le capitaine Kemball et au commandant de me fournir les moyens nécessaires pour dégager le bateau de la vase qui le recouvrait, après quoi le reste de l'opération ne présenterait plus autant de difficultés ».

Mais il fut répondu à Clément que c'était impossible et que le « Comet » n'avait rien de ce qu'il fallait pour tenter cette opération. Dès lors Clément en était réduit à abandonner sa tentative et à rentrer à Maaghill.

« Mais, dit-il, pendant que j'étais encore à Kourna, j'appris que le bateau à vapeur [Comet] s'était arrêté auprès du grand génie qui avait sombré non loin de ce village, afin de le retirer de l'eau et l'envoyer à Maaghill.

« Comme en me rendant à Kourna, j'avais déjà examiné

1. Clément, note 2.
2. Journal du « Manuel ».

Digitized by Google

cette antiquité et que je l'avais trouvée ayant sa *figure totalement effacée sans laisser sur toute son étendue aucune trace de sculpture, détérioration produite par l'eau et le soleil sur ce bloc de gypse*, je jugeai cet objet d'art perdu pour la science et j'écrivis à M. le capitaine Kemball que cette pierre ne présentant plus aucun intérêt, il était inutile de s'y arrêter plus longtemps. En retournant à Bassorah, *je ne pus découvrir le taureau qui a dû couler vers le milieu du fleuve* et qui doit probablement se trouver dans le même triste état que le grand génie dont je viens de parler ».

Clément et Mes'soud Bey formèrent alors le projet de construire une digue autour du bateau sombré, puis de vider le bassin ainsi formé. On aurait ensuite toute facilité pour travailler à sec et un simple terrassement permettrait de dégager les antiques noyés dans la vase desséchée. Mais cette entreprise demanderait plusieurs mois de travaux et aussi une somme d'environ 10.000 francs ; or, Clément était depuis longtemps dénué de toutes ressources et réduit aux emprunts.

« Il reste à savoir, continue Clément[1], si le contenu du bateau vaut un pareil sacrifice d'argent et si, ces pierres dont la plus grande partie sont de gypse, le sauvetage terminé, ne seront pas trouvées totalement détériorées, après être restées si longtemps dans l'eau ».

Clément avait raison, ayant sous les yeux les exemples du génie dévoré par l'eau en quelques mois, ainsi que tout le côté gauche du taureau sauvé. Aujourd'hui encore, nous pouvons constater l'action corrosive des eaux du Chatt sur ces marbres assyriens en examinant le taureau de Place exposé au Musée du Louvre. Les sculptures de tout le côté gauche de cette pièce, qui porte le n° 14 du Musée assyrien, sont corrodées et rongées ainsi qu'à l'acide et ce n'est plus qu'un ensemble de trous et d'alvéoles qui laissent à peine deviner les formes primitives.

Les marbres entraînés dans le naufrage sont donc détruits

1. Clément, note 2.

Digitized by Google

sans retour et nous pensons que les émaux des briques argileuses n'ont pas mieux résisté [1].

C'est à cette pénible constatation que nous sommes arrivé après avoir pris connaissance des dossiers du naufrage et étudié avec soin les pièces du Musée du Louvre. On doit donc renoncer à l'espoir de voir entrer un jour dans nos collections nationales des chefs-d'œuvre tels que « la porte triomphale » de Khorsabad ou d'autres précieux documents épigraphiques et artistiques. L'attrait de l'étude historique reste seul, dépourvu de tout résultat pratique.

Mais continuons notre récit. Le 26 septembre, Clément était de retour à Maaghill [2] et les travaux d'embarquement dirigés par Mes'soud Bey continuaient jusqu'au 16 octobre suivant, malgré le manque d'argent [3].

A cette date, on démolit le quai d'embarquement pour le refaire. Enfin, le 18, expiraient les 120 jours de planche prévus par l'article 3 de la Charte-partie du « Manuel » et les indemnités journalières de 200 francs commençaient à courir. Clément s'en inquiète; cependant les efforts déployés depuis tant de semaines vont bientôt aboutir.

Le 17 octobre [4], le « Comet » arrivait à Maaghill, de retour de Bagdad, et le 24 son équipage se mit à la construction de l'embarcadère avec les hommes du « Manuel ».

Alors, dit Clément [5], « j'ai fait avancer le taureau plus avant sur le quai et fait faire par le lieutenant-colonel Mes'soud Bey

1. Toutefois, il est possible que les briques émaillées ou non aient résisté et les expériences que nous avons poursuivies a cet effet semblent le démontrer : des fragments de briques silico-calcaires, d'autres argileuses, ont résisté pendant plusieurs semaines à une immersion dans l'eau salée à saturation; le silico-calcaire se désagrège un peu moins, les émaux restent intacts. Dans l'acide azotique dilué (18° Beaumé), une vive effervescence due à la présence du carbonate de chaux se produit au moment de l'immersion. Au bout de 10 jours, les émaux ont conservé leurs couleurs vives, mais la matière devient pulvérulente et se désagrège à la moindre pression des doigts.

2. Journal du « Manuel «.

3. Clément, note 2.

4. *Ibid.*, n. 1 ci-dessus

5. *Ibid.*, n. 2 ci-dessus.

Digitized by Google

une chaussée qui ferme la crique, allant jusqu'à la grande figure qui se trouvait de l'autre côté de cette crique; quelques jours après, à la fin d'octobre, cette figure s'est trouvée amenée sur le quai à côté du taureau ».

Le 30 octobre, le « Manuel » accostait le petit quai[1] et Clément fit « embarquer[2] cinquante-deux caisses d'antiquités appartenant au Musée britannique dont M. Place m'avait recommandé l'embarquement par suite d'un arrangement pris entre lui et M. le colonel Rowlinson (*sic*), ex-consul G^al^ d'Angleterre à Bagdad[3]. J'ai fait un reçu de cette mise à bord à M. le Vice-Consul anglais de Bassorah [*Taylor*] dont V. E. trouvera un double joint ». La note originale, une toute petite fiche en anglais, est jointe à ce procès-verbal d'embarquement signé par Clément; la voici :

Maagil Nov. 5 1855.

B. M.	I		1 case	
»	II	R 2	1 »	
»	III	R 3	1 »	
»	IV	R 4	1 »	
»	V	R 5	1 »	
»	VI	R 6	1 »	
»	VII	R 7	1 »	
»	VIII	R 23	1 »	original
(n° N.	IX	in the set)		
	X	R 26	1 »	
	XI	R 25	1 »	
	XI	R 26	1 »	
	XII	R 26	1 »	
	XIII	R 26[4]	1 »	
	XIV	R 28	1 »	
	XV	(o) LII	38 »	
		Total	52 cases	

« Enfin, le 8 novembre au soir[5], l'embarcadère étant terminé, on fit glisser le génie ailé sur le pont du « Manuel »; c'était le 11 d'après le capitaine Loquay[6], le 12 d'après Clément[7], au dire

1. Journal du « Manuel ».
2. Clément, note 2.
3. Clément, note 1, *loc. cit.*, et M. Pillet, *Place et les explorateurs anglais*, in *Revue archéologique*, octobre-novembre 1916.
4. R. 26 est rayé sur l'original.
5. Clément, note 3. Maaghill. Bassorah, 25 novembre 1855.
6. *Ibid.*, n. 1 ci-dessus.
7. *Ibid.*, n. 5 ci-dessus.

Digitized by Google

duquel nous nous rangerons puisqu'il est d'accord avec l'inventaire d'embarquement du « Manuel » signé par Loquay, Clément et Taylor[1]. « Le 16, il est à fond de cale et arrimé[2] »; puis deux jours de mauvais temps viennent suspendre les travaux qui reprennent ensuite.

« La grande figure arrimée, continue Clément[3], on a fait suivre le même chemin au taureau et par le moyen de nombreux sacs remplis de sable, pour donner une forte inclinaison au navire, les trois bigues sur lesquelles le taureau devait glisser ont pu être mises d'un côté sous le colosse élevé sur des tains[4] et l'autre reposer sur les barres sèches du « Manuel », ayant leur centre sur la lisse de babord ». « Le 25, embarqué le taureau par un plan incliné » enregistre le capitaine Loquay qui doit se tromper, puisque l'inventaire du bord, cité plus loin, fixe l'embarquement du taureau au 20 novembre, date que Clément indique aussi dans son rapport au ministre.

« La descente a eu lieu, dit ce dernier, le 20 [novembre] sans accident et les dispositions avaient été si bien prises par le lieutenant-colonel Mes'soud Bey, qu'il a reçu sur le moment les éloges du capitaine Selby, commandant le vapeur anglais [Comet] dont l'équipage nous a été pour toutes nos opérations d'un très grand secours. Un des côtés du taureau reposant sur les barres sèches, on a soulevé un peu l'autre côté pour dégager les trois bigues et enlever tout le sable sur lequel reposait le taureau ». — « Le 26, à 4 heures du soir, d'après le journal du « Manuel », il est arrimé à fond de cale après avoir coupé les barrots de l'entrepont ». Ici encore les dates ne concordent pas, Clément continuant de la sorte son récit : « Le 24, cette dernière antiquité était à la place où nous avions jugé Mes'soud Bey et moi qu'elle devait rester, c'est à-dire sur les barres sèches, quoique le Capitaine du « Manuel » prétendit que nous

1. Cité plus loin, page 191.
2. *Ibid.*, n. 1 ci-dessus.
3. Clément, note 3.
4. Tains : terme de marine.

Digitized by Google

devions l'arrimer au pied du grand mat (d'où perte de plusieurs jours à 200 francs inutiles). »

Ainsi l'embarquement des antiquités est terminé à Maaghill le 25 novembre 1855; le capitaine du « Manuel » J. Loquay, l'agent de l'administration Clément et le vice-consul anglais de Bassorah, Taylor, signent alors un compte-rendu en triple expédition qui contient l'inventaire des caisses embarquées et les dates de chargement.

Voici la copie de cette pièce.

ADMINISTRATION
FRANÇAISE

PROCÈS-VERBAL

De la livraison des antiquités à bord du navire « Le Manuel », commandé par le capitaine Loquay et frété par l'Administration française.

Conformément à l'art. 6 de la Charte-Partie, signée à Paris le 21 X^bre 1854 entre S. E. M. Achille Fould, ministre d'État et M. Antonin Lopez armateur : le présent procès-verbal est délivré en triple expédition par M. Clément, agent de l'Administration à M. Loquay capitaine du « Manuel » tous deux soussignés : certifiant la mise en cale de ce navire de 80 colis tels qu'ils sont indiqués dans l'état ci-après.

L'embarquement des colis précités se trouvant terminé depuis hier, 24 Novembre, et plus rien ne devant retenir le « Manuel » sur la rade de Bassorah pour le service de l'administration française, le capitaine Loquay pourra appareiller pour son retour en France dès aujourd'hui si son arrimage se trouve terminé, à charge pour lui d'être rendu au Havre le 25 mai 1856, six mois après la signature du présent procès-verbal ainsi qu'il est stipulé à l'art. 8 de la Charte-Partie ».

Suit l'Etat des colis livrés à M. Loquay, capitaine du Manuel », dont voici le résumé :

20 juin 1855,	embarqué	20	caisses	n^os	1 à 20.
23 juin	—	4	—	n^os	21 à 24.
4 juillet	—	2	—	n^os	25 et 26 objets app. à V. Place.
30 octobre	—	52	—	n^os	27 à 78 marquées B. M.
12 novembre	—	1	—	n^o	79 — génie ailé.
20 novembre	—	1	—	n^o	80 — taureau.

Digitized by Google

Au total 80 caisses ou colis dont 52 destinés au Musée britannique, 26 au Musée du Louvre, et 2 qui contiennent des objets personnels de V. Place.

« Tous les bois et tains, continue le procès-verbal, qui servent de fardage devront être consignés à l'agent de l'Admisnistration moins les bois de Palmiers qui appartiennent au capitaine du Manuel.

« Si après l'arrimage terminé quelques avaries sont aperçues par le capitaine, il devra les faire constater par le vice-consul anglais de Bassorah sur le procès-verbal dont M. le capitaine à une expédition. »

Fait en triple expédition : Maaghill-Bassorah le 25 nov. 1855.

Le capitaine du « Manuel » J. LOQUAY

L'Agent de l'Administration. CLÉMENT.

V. consul of Basrah. W. TAYLOR.

Dans la lettre qu'il adressait le 25 novembre[1] au ministre, Clément insistait sur les détériorations des pièces : « Il n'y a pas d'autres avaries sur les antiquités embarquées que celles marquées sur le procès-verbal, les caractères cunéiformes gravés sur les deux colosses sont dans un parfait état de conservation ». Nous remarquerons à ce sujet que le génie ailé (n° 18 du musée du Louvre) ne porte aucune inscription apparente ; cependant le texte cité ne peut laisser aucun doute quant à son existence et l'on est amené à penser, avec M. Pottier, que cette inscription gravée au revers du génie est maintenant encastrée dans le mur du Musée. Mais, avant de la masquer ainsi, on en prit un moulage que l'on plaça au-dessous du génie en guise de socle. (*Catalogue* du Louvre, p. 67, n° 18; p. 109, n° 99).

« Toutes les caisses, continue le rapport[2], au nombre de 52, avec la marque B. M., appartiennent au Musée britannique ».

Le capitaine du « Manuel » aura, en outre, à rendre à l'administration tous les bois et les tains qui lui ont été fournis pour le fardage et qu'il a embarqués. Enfin, 235 pièces de bois ayant servi à la construction de l'embarcadère furent vendues au pro-

1 et 2. Clément au Ministre, note 4 ; Bagdad, le 7 décembre 1855.

Digitized by Google

priétaire du quai de Maaghill à raison de 10 1/2 piastres l'une[1].

Des droits de quai, pour 50 tonneaux de marchandises déposées en face du dépôt des antiquités britanniques, furent payées à raison de 10 shillings le tonneau[2].

Une indemnité fut aussi donnée pour un palmier rompu et un cabestan brisé[3].

Ces règlements terminés, Clément déclare, le 25 novembre, que « le compte des dépenses jusqu'à ce jour s'élèvent (*sic*) à moins de 35.000 piastres (8.235 fr. 29). Le franc ne valant que 41/4 piastres[4] ». Les procès-verbaux signés, la mission de Clément et de Mes'soud Bey était terminée; le 26 novembre, ils partirent pour Bagdad[5].

Le 27, on commença à bord du « Manuel » à réparer les avaries causées par l'embarquement du taureau : « Le pont ayant été ouvert[6], à la demande de M. Clément agent de l'administration et la pièce étant embarquée par un plan incliné, ayant déviée de sa direction a cassé un barrot du pont sur l'avant du grand mat ainsi que deux drisses de bonnettes d'hune et deux palans avec leurs croix et pouliers; un mat de hune qui servait de support aux Bancs a été endommagé. »

Le 7 décembre les réparations étaient terminées à bord et le 9 le « Manuel » appareillait pour Bombay où il devait charger des marchandises pour le compte de son armateur.

Le 2 février 1856, il quittait ce port[7], et, après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance pour la seconde fois, il arrivait enfin au Havre le 20 mai 1856 après une heureuse traversée[8].

1. Clément au Ministre Fould, note 3; Maaghill, Bassorah, 25 novembre 1855.
2. Clément, note 3.
3. Clément, note 4.
4. *Ibid.*, n. 1 ci-dessus.
5. Journal du « Manuel ».
6. Procès-verbal d'avaries divers (*sic*) causés au navire le « Manuel » à l'embarquement du taureau à Marguil près Bassorah, 24 novembre 1855, signé Clément et Loquay.
7. Lettre d'Antonin Lopez, armateur à Bordeaux, au Ministre d'Etat : Bordeaux, 31 mars 1856.
8. Rapport de Bonifacio au Ministre d'Etat. Le Havre, 29 mai 1856.

Digitized by Google

Nous avons vu plus haut que le chargement du « Manuel » comprenait 80 caisses ou colis ainsi répartis :

28 caisses ou colis — don des Anglais à la France — fouilles et objets personnels de V. Place.

52 caisses, marquées B. M., destinées au Musée britannique.

80 Total du chargement.

Nous allons essayer de faire l'inventaire sommaire des antiquités perdues dans le Chatt-el-Arab.

Le 7 décembre, Clément écrivait au ministre[1] : « Avant mon départ de Bagdad, M. Place ne m'a donné, verbalement, que le nombre exact des caisses que j'avais mission de conduire à Bassorah, *en tout 235 y compris les colosses et un certain nombre de caisses renfermant des objets précieux appartenant à M. Place*, tels que sa bibliothèque, quelques effets et les instruments qui avaient servi à ses longs et pénibles travaux. Par l'Etat des colis embarqués, dont j'ai l'honneur d'envoyer une expédition à Votre Excellence, *on pourra se rendre compte par M. Place de ce qui a coulé. Je ne puis donc à ce sujet donner aucun renseignement à Votre Excellence* ».

Nous n'avons connaissance d'aucun inventaire de perte dressé par les soins de Place ; mais, en prenant le chiffre de 235 colis donné par Clément, nous pouvons établir l'inventaire suivant :

1° Pièces sauvées du naufrage et parvenues au Musée du Louvre 28.

Totaux :

1 Taureau ailé (n° 14 du Musée assyrien du Louvre).
1 Génie ailé (n° 18 du Musée assyrien du Louvre).
24 Caisses (dont 16 proviendraient du don anglais)[2].
2 Caisses d'objets appartenant à Place.

28 — 28 Total des caisses sauvées (dont 26 d'antiques).

1. Clément au Ministre d'Etat, note 4. Bagdad, 7 décembre 1855.
2. Cf. *Revue archéologique*, octobre-novembre 1916.

Digitized by Google

28 [*Report*]

2° Pièces perdues dans le Chatt 207.

1 Taureau ailé (semblable au n° 14 du Louvre).
1 Génie ailé (semblable au n° 18 du Musée du Louvre).
41 Caisses de la mission Fresnel[1].
80 (?) Caisses destinées au Musée de Berlin[2].

123 Total (123 + 28 = 151 d'où 235 — 151 = 84).
84 Caisses d'objets personnels appartenant à Place.

207 207 Total des caisses ou pièces perdues dans le Chatt.

235 Total général des caisses embarquées à Bagdad.

D'après le décompte précédent, on voit que les 235 colis partis de Bagdad le 13 mai 1855 comprenaient 149 caisses ou ballots d'antiquités et 86 caisses d'objets appartenant à notre consul; 123 caisses d'antiques furent perdues dans le fleuve et 26 parvinrent au Musée du Louvre. Les 52 caisses, marquées B. M. et destinées au British Museum, sont en dehors de nos calculs, car elles furent transportées par les Anglais eux-mêmes et par leurs propres moyens jusqu'à Bassorah où le « Manuel » les embarqua.

Ces antiquités descendirent le Tigre, sans doute à l'aide du bateau à vapeur anglais « Comet », en plusieurs fois; en tous cas elles ne furent, en aucune manière, mêlées au naufrage, puisqu'elles étaient rangées dans le magasin anglais d'antiquités à Maaghill lors de l'arrivée du « Manuel ».

Quant au malheureux Place, il voyait tout son bien disparaître dans le fleuve et ne rentrait en possession que d'un clairon (marqué V. P. caisse 26) et d'un poisson emballé dans une natte (caisse V. P. n° 25)[3].

1. Place à M. Fould, Ministre d'Etat, rapport n° 59; Mossoul, 17 juin 1855.
2. Place, *Ninive et l'Assyrie*, t. II, page 133.
3. État des caisses d'antiquités à transporter du Havre à Paris s. d. (1856).

Digitized by Google

Aussi pouvait-il écrire au ministre[1] : « Je ne dirai pas à Votre Excellence tout ce que j'ai éprouvé en sachant perdu sans retour les fruits de tant de dépenses et de travaux. L'espoir de voir notre Musée enrichi par de si belles découvertes m'avait fait oublier les fatigues et les déboires que j'avais endurés pendant quatre ans. Je pensais surtout qu'en voyant le résultat, Votre Excellence satisfaite, m'aurait pardonné l'espèce d'acharnement que j'avais mis à ces fouilles et qu'Elle ne regretterait pas la bienveillance et la générosité dont Elle a usé envers moi.

« Un seul instant a vu sombrer tant de légitimes espérances et il ne me reste plus qu'à vous prier, Monsieur le Ministre, de vouloir bien ne pas me reprocher un désastre où je suis à tout prendre le plus malheureux ».

Maurice PILLET.

1. Place à M. Fould, Ministre d'Etat. Constantinople, 26 août 1855.

Digitized by Google

ESQUISSE

D'UNE

BIBLIOGRAPHIE ÉGYPTOLOGIQUE

Maspero reprochait volontiers à certains égyptologues modernes de mal connaître les publications de leurs devanciers : la faute n'en était-elle pas un peu aux gens du métier, coupables de n'avoir pas songé à donner aux spécialistes le manuel de bibliographie égyptologique qui leur était indispensable ? Le travail que l'on trouvera ci-après n'a pas la prétention de remplir cette lacune ; toutefois, on ose espérer que les égyptologues les plus expérimentés ne le consulteront pas sans profit. A une bibliothèque qui contiendrait la totalité des livres énumérés ci-dessous il ne manquerait, semble-t-il, rien d'essentiel sur l'Égypte pharaonique ; celui qui voudrait réunir tous ces volumes devrait d'ailleurs y consacrer une quarantaine de mille francs, et encore aurait-il bien du mal à trouver certains articles.

L'ordre méthodique s'imposait, bien qu'il en ait résulté quelques répétitions inévitables ; les articles de revues n'ont été cités qu'à titre exceptionnel et sans aucune prétention à énumérer même les plus importants. Les travaux sur l'Égypte gréco-romaine et copte ont été exclus, ainsi que presque tous les livres anciens dont on peut aujourd'hui faire abstraction.

Ce travail n'est d'ailleurs qu'un premier essai, compilé au front avec quelques livres et quelques boîtes de fiches ;

Digitized by Google

j'espère pouvoir, par la suite, le remanier et en faire disparaître les imperfections les plus saillantes[1].

SEYMOUR DE RICCI.

15 *Février* 1917.

I. — GÉNÉRALITÉS.

A. BIBLIOGRAPHIE.

Jolowicz, *Bibliotheca ægyptiaca* (Leipzig, 1858. In-8) et suppl. (1861). — Entièrement réimprimé dans :

Ibrahim Hilmy, *The literature of Egypt and the Soudan* (Londres, 1886-1888. 2 vol. in-4).

Est complété, depuis 1887, par Müller et Scherman, *Orientalische Bibliographie* (Berlin, 1887 et suiv. In-8), par les notes bibliographiques à la fin de chaque fascicule de la *Zeitschrift für ägyptische Sprache* et surtout par les dépouillements annuels très complets de Griffith, publiés de 1893 à 1912 dans l'*Archaeological report* de l'*Egypt Exploration Fund* et, depuis 1914, dans le *Journal of Egyptian archaeology*.

B. PÉRIODIQUES.

Zeitschrift für ägyptische Sprache [abrégé AZ] (Leipzig), t. I-LII (1863-1915).

Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes [abrégé *Rec.* ou *Recueil*] (Paris), t. I-XXXVIII (1870-1916). — Le t. I, parut en 4 fascicules de 1870 à 1879 ; en même temps parurent en 10 fasc. (ou en 3 vol.) les *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, 1872-1877, qu'il faut joindre à la collection du *Recueil*.

L'Egyptologie (Paris), t. I-II (1876-1878). — Uniquement rédigé par Chabas.

Transactions of the Society of Biblical Archaeology (Londres), t. I-IX (1872-1893) et 1 vol. de tables.

1. MM. Moret, Flinders Petrie et A.-H. Gardiner ont bien voulu le relire en épreuves. Je dois à leur amitié plus d'une rectification opportune.

Digitized by Google

Proceedings of the Society of Biblical Archeology (Londres), t. I-XXXIX (1878-1917).

Revue égyptologique [fondée par Revillout] (Paris) t. I-XIV (1880-1910). — Consacrée spécialement au démotique.

Sphinx [fondé par Piehl] (Upsala), t. I-XX (1897-1916). — Consacrée spécialement à la critique des livres nouveaux.

Annales du Service des Antiquités de l'Égypte [abrégé *Ann.* ou *Annales*] (Le Caire), t. I-XVI (1899-1917) et table des t. I-X. — Organe du Service des Antiquités et du Musée du Caire.

Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale [abrégé *Bull. Inst. Caire*] (Le Caire), t. I-XIII (1901-1916). — Organe de l'Institut français du Caire.

Journal of Egyptian archaeology (Londres), t. I-IV (1914-1917). — Organe de l'*Egypt Exploration Fund*, succédant aux *Archaeological reports* de cette société (1892-1912. 20 vol.), avec table des t. I-XVIII (1911).

Ancient Egypt (Londres), t. I-IV (1914-1917). — Organe du *British School of Archaeology in Egypt* dirigé par Petrie.

En outre, des articles d'archéologie paraissent fréquemment dans les recueils suivants :

France : *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*; *Journal asiatique*; *Revue archéologique*, etc.

Grande Bretagne : *Annals of archaeology and anthropology* [Liverpool]; *Journal of the Manchester Egyptian and Oriental Society*, etc.

Allemagne : *Sitzungsberichte* et *Abhandlungen* de l'Académie de Berlin; *Orientalistische Literatur-Zeitung*; *Mitteilungen* et *Veröffentlichungen* de l'*Orientgesellschaft*.

Egypte : *Mémoires* et *Bulletin de l'Institut égyptien*.

C. MÉLANGES.

Bibliothèque égyptologique [publiée par Maspero] *comprenant les œuvres des égyptologues français dispersées dans divers recueils* (Paris, 1893-1916. 41 vol. in 8). [N'ont pas encore paru les t. XIV, XIX, XX, XXVI, XXXII, XXXIII, XXXVI à XXXIX et XLI]. — Voici le détail des volumes, par ordre d'auteurs :

Auguste Baillet, t. XV-XVI.

Fr. Chabas, t. IX-XIV[1].

1. Le t. XIV contiendra la réimpression des *Mélanges égyptologiques* de Chabas (Chalon, 1862-1873, 4 vol. in-8 : *Première série*, 1862, 1 vol.; *Deuxième série*, 1863, 1 vol.; *Troisième série*, 1873, 2 vol.)

Digitized by Google

J.-J. Champollion-le-Jeune, t. XXX-XXXIII.
Th. Dévéria, t. IV-V.
Ph.-J. de Horrack, t. XVII.
P. Jollois, t. VI.
E. Lefébure, t. XXXIV-XXXVI.
A. Mariette-Pacha, t. XVIII-XX.
G. Maspero, t. I-II, VII-VIII, XXVII-XXIX, XL-XLI.
M. de Rochemonteix, t. III.
E. de Rougé, t. XXI-XXVI.

Il faut y joindre W. Groff, *Œuvres françaises* (Paris, 1908. In-8) [du même, 1 vol. d'*Œuvres anglaises*, sous presse] et *The life-work of Sir Peter Le Page Renouf, edited by G. Maspero, W. H. Rylands and Ed. Naville* (Paris, 1902 suiv. 4 vol. in-8).

On peut citer encore dans cette catégorie les volumes suivants où sont réunis des mémoires de Maspero [ils ne font pas double emploi avec les volumes de la *Bibl. ég.*], Moret et Ebers :

Maspero, *Études égyptiennes*, t. I (en 4 fasc.) et II, fasc. 1-2 (Paris, 1877-1890. In-8) 17 pl. — Comprend uniquement des articles parus dans le *Journal asiatique*.

Maspero, *Causeries d'Égypte* (Paris [1907]. In-8). — Trad. angl. (1908) sous le titre : *New light on ancient Egypt*.

Maspero, *Ruines et paysages d'Égypte* (Paris [1910]. In-8).

Maspero, *Essais sur l'art égyptien* (Paris, 1912. In-4). — Trad. angl. (1913).

Moret, *Au temps des pharaons* (Paris, 1910. In-12) 16 pl. — Trad. angl. et russe.

Moret, *Rois et dieux d'Égypte* (Paris, 1911. In-12) 16 pl. — Trad. angl. et russe.

Moret, *Mystères Égyptiens* (Paris, 1913. In-12) 16 pl. — Cf. aussi le t. XXXVII (1911) de la *Biblioth. de vulgarisation* du Musée Guimet.

Ebers, *Ägyptische Studien* (Stuttgart, 1900. In-8).

L'égyptologie a presque échappé à la plaie des volumes de « Mélanges » offerts à tel ou tel savant. On ne trouve à mentionner en effet que les *Études dédiées à M. le professeur Leemans* (Leyde, 1885. In-4) et *Aegyptiaca, Festschrift für Georg Ebers zum 1 märz* 1896 (Leipzig, 1896. In-8).

D. MANUELS GÉNÉRAUX.

Il n'existe que le petit volume vieilli de Pierret, *Dictionnaire d'archéologie égyptienne* (Paris, 1875. In-12) et l'exposé si instructif de Brugsch, *Die Ägyptologie* (Leipzig, 1889-1891. In-8).

Digitized by Google

E. HISTOIRE DE L'ÉGYPTOLOGIE.

Il n'existe pas d'histoire de l'égyptologie, mais seulement des biographies d'égyptologues ; les plus instructives sont celles, dues à Maspero, de Mariette, E. de Rougé, Dévéria, Rochemonteix (*Bibl. ég.*, t. XVIII, XXI, IV et III), les notices de Virey sur Chabas, Ph.-J. de Horrack et Lefébure et celle de J. Baillet sur A. Baillet (aussi dans la *Bibl. ég.*).

Brugsch nous a laissé ses mémoires (*Mein Leben und mein Wandern*, 2e éd., Berlin, 1894. In-8) ; Champollion a trouvé une historiographe avertie en H. Hartleben, *Champollion, sein Leben und sein Werk* (Berlin, 1906, 2 vol. in-8) [cf. aussi son édition des *Lettres* de Champollion, *Bibl. ég.*, t. XXX-XXXI].

Pour les débuts de l'égyptologie on consultera aussi Uhlemann, *Geschichte der Ägyptologie* (Leipzig, 1857. In-8) et Birch, *apud* Chabas, *Bibl. ég.*, t. IX, pp. 141-181.

Sur la plupart des égyptologues du XIXe siècle il a paru des notices nécrologiques qu'il serait trop long d'énumérer.

Maspero a publié une histoire de l'égyptologie en France depuis 1870 dans *La science française* (Paris, 1915 In-18, 40 pp.); on lui doit aussi de longs rapports sur ses propres fouilles, de 1881 à 1886 (*Bibl. ég.*, t. I, pp. 145-281) et de 1899 à 1910 (*Rapports sur la marche du Service des Antiquités de* 1899 *à* 1910; Le Caire, 1912. In-8).

F. GRANDES SÉRIES.

Voici le détail des volumes compris dans une dizaine de grandes séries qui forment la base de toute bibliothèque égyptologique : les ouvrages qui les composent seront mentionnés de nouveau à la place que leur assigne leur contenu.

1. Mission Française du Caire.

Mémoires publiés par les Membres de la Mission archéologique française au Caire (Paris, 1881 et suiv. 17 vol. in-4). — [Les t. XI, XIII et XV sont inachevés ; les t. XIV et XVI n'ont pas paru].

T. I, fasc. 1-3: mémoires divers par Maspero, Bouriant, Loret, Virey.

T. I, fasc. 4 : Maspero, Les momies royales de Deir el-Bahari.

T. II et III, fasc. 1-2 : Lefebure, Les hypogées royaux de Thèbes.

T. III, fasc. 3 : Gayet, Sculpture copte; fasc. 4 : Ravaisse, Topographie du Caire.

T. IV (2 fasc.) : Amélineau, Textes coptes.

T. V (4 fasc.) : Virey, Scheil et autres, Tombeaux thébains.

Digitized by Google

T. VI : Maspero, Textes coptes ; Scheil et Casanova, Mémoires divers.
T. VII : Bourgoin, Art arabe.
T. VIII : Bouriant, Daressy et autres, Mémoires divers.
T. IX : Bouriant, Baillet, Scheil et Lods, Textes grecs.
T. X (4 fasc.) et XI, fasc. 1 : M. de Rochemonteix, Le temple d'Edfou.
T. XII : Mallet, Les premiers établissements des Grecs en Egypte.
T. XIII, fasc. 1-2 : Bénédite, Le temple de Philae.
T. XV, fasc. 1 : Gayet, Le temple de Louqsor.
T. XVII (2 fasc.) : Bouriant, Makrizi.
T. XVIII : Boussac, Le tombeau d'Anna.
T. XIX (4 fasc,) : Van Berchem, Inscriptions arabes du Caire,

On joint à cette série un vol. in-8 de *Chansons populaires arabes du Caire.*

2. Institut Français du Caire.

Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale (Le Caire, 1902-1916. 34 vol. in-4). — Suite de la série précédente : les t. IV, V, XXI, XXXII et XXXIII n'ont pas encore paru.
T. I. Scheil, Une saison de fouilles à Sippar.
T. II. Vernier, La bijouterie et la joaillerie égyptiennes.
T. III. Casanova, Makrizi, t. III.
T. VI, fasc. 1. Gautier et Jéquier, Fouilles de Licht.
T. VII, fasc. 1. Salmon, Topographie du Caire.
T. VIII. Bouriant, Legrain et Jéquier, Monuments du culte d'Atonou, t. I.
T. IX. Lacau, Fragments d'apocryphes coptes.
T. X. Deiber, Clément d'Alexandrie et l'Egypte.
T. XI. Mallet, Le Kasr el-Agoûz.
T. XII (2 fasc.). Clédat, Fouilles de Baouît.
T. XIII, fasc. 1. Chassinat, Fouilles de Baouît.
T. XIV. Chassinat, Gauthier et Piéron, Fouilles de Qattah.
T. XV. Guilmant, Tombeau de Ramsès IX.
T. XVI, fasc. 1. Chassinat, Le Mammisi d'Edfou.
T. XVII-XXI. Gauthier, Le livre des rois d'Égypte [t. XXI, non encore paru].
T. XXII. Galtier, Foutouḥ al-Bahnasâ.
T. XXIII. Chassinat, Entretiens et épîtres de Shenouti.
T. XXIV. Chassinat et Palanque, Fouilles d'Assiout.
T. XXV, fasc. 1. Sobernheim, Inscriptions arabes de Syrie.
T. XXVI Gautier, Tablettes babyloniennes de Dilbat.
T. XXVII. Galtier, Mémoires et fragments inédits.

Digitized by Google

T. XXVIII et XXXI. Massignon, Mission en Mésopotamie, t. I-II.
T. XXIX, fasc. 1. Van Berchem, Inscriptions arabes d'Asie-Mineure.
T. XXX (2 fasc.) et t. XXXIII. Wiet, El-Mawâ'iz..., t. I-II.
T. XXXIV (2 fasc.). Couyat et Montet, Inscriptions de Hammamat.
T. XXXV, fasc. 1. Casanova, Topographie du Vieux-Caire.
T. XXXVI, fasc. 1. J. Maspero et Wiet, Matériaux pour la géographie de l'Égypte.
T. XXXVII et XXXVIII. Van Berchem et Fatio, Voyage en Syrie, t. I-II.
T. XXXIX, fasc. 1. Clédat, Fouilles de Baouît

Bibliothèque d'étude (Le Caire, 1908-1914. 7 vol. pet. in-4). — Collection d'éditions critiques de textes égyptiens célèbres :
T. I. Maspero, Mémoires de Sinouhît.
T. II. Golenischeff, Conte du Naufragé.
T. III. Loret, Inscription d'Ahmès fils d'Abana.
T. IV. Gauthier, Grande inscription dédicatoire d'Abydos.
T. V. Maspero, Hymne au Nil.
T. VI. Maspero, Enseignements d'Amenemhaît Ier.
T. VII. Lesquier, Grammaire égyptienne.

L'Institut du Caire, outre le *Bulletin* cité plus haut, a encore publié deux ou trois volumes relatifs aux études arabes et un catalogue des signes hiéroglyphiques existant à l'imprimerie de cet Institut.

3. Egypt Exploration Fund.

Memoirs. Volumes in-4 annuels. — Les t. XIII, XIV, XVI, XIX, XXVII et XXIX sont de format in-fol. — Les t. VII, IX, XX, XXIII et XXV, publiés hors série à petit nombre, manquent dans la plupart des collections.
T. I. The store city of Pithom.
T. II. Tanis I.
T. III. Naukratis I.
T. IV. Goshen and the shrine of Saft-el-Henneh.
T. V. Tanis II; Defenneh and Nebesheh.
T. VI. Naukratis II.
T. VII. The City of Onias (Tell-el-Yahûdîyeh).
T. VIII. Bubastis.
T. IX. Two hieroglyphic papyri from Tanis.
T. X. The festival hall of Osorkon II (Bubastis).
T. XI. Ahnas-el-Medineh.
T. XII. Deir-el-Bahari, introductory memoir.
T. XIII. Deir-el-Bahari I.
T. XIV. Deir-el-Bahari II.

Digitized by Google

T. XV. Deshasheh.
T. XVI. Deir-el-Bahari III.
T. XVII. Dendereh.
T. XVIII. Royal tombs I.
T. XIX. Deir el Bahari IV.
T. XX. Diospolis Parva.
T. XXI. Royal tombs II.
T. XXII. Abydos I.
T. XXIII. El Amrah and Abydos.
T. XXIV. Abydos II.
T. XXV. Abydos III.
T. XXVI. Ehnasya [et fasc. additionnel : Roman Ehnasya].
T. XXVII. Deir-el-Bahari V.
T. XXVIII. The XIth dynasty temple at Deir-el-Bahari I.
T. XXIX. Deir-el-Bahari VI.
T. XXX. The XIth dynasty temple at Deir-el-Bahari II.
T. XXXI. El-Mahasna.
T. XXXII. The XIth dynasty temple at Deir-el-Bahari III.
T. XXXIII. Cemeteries of Abydos I.
T. XXXIV. Cemeteries of Abydos II.
T. XXXV. Cemeteries of Abydos III.
T. XXXVI. The inscriptions of Sinai I.

Archaeological Survey. Volumes in-4 publiés sous la direction de Griffith:
T. I-II. Beni Hasan I-II.
T. III-IV. El Bersheh I-II.
T. V. Beni Hasan III.
T. VI. Hieroglyphics.
T. VII. Beni Hasan IV.
T. VIII-IX. Sakkarah, Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep.
T. X. Rock tombs of Sheikh Said.
T. XI-XII. Rock tombs of Deir el Gebrâwi.
T. XIII-XVIII. Rock tombs of El Amarna.
T. XIX. The island of Meroë ; Meroïtic inscriptions I.
T. XX. Meroïtic inscriptions II.
T. XXI. Five Theban tombs.
T. XXII-XXIV. Rock tombs of Meir I-III.

4. Publications de W. M. F. Petrie.

Volumes in-4, depuis 1895 sous le titre *Egyptian Research Account* et, depuis 1905, sous le titre *British School of Archaeology in*

Digitized by Google

Egypt. Les dix premiers volumes, pour la plupart très rares, ont paru sans numéro d'ordre. Tous les volumes énumérés ci-dessous et dont l'auteur n'est pas indiqué sont (en tout ou en grande partie) par Petrie.

The pyramids and temples of Gizeh.
A season in Egypt, 1887.
Hawara, Biahmu and Arsinoe.
Kahun, Gurob and Hawara.
Illahun, Kahun and Gurob.
Tell el Hesy (Lachish).
Medum.
Tell el Amarna.
Koptos,
Six temples at Thebes.

T. I. Ballas (par Quibell) [ou par Petrie et Quibell : Nagada and Ballas].
T. II. The Ramesseum (par Quibell).
T. II *bis*. Hieratic ostraca and papyri (par Spiegelberg).
T. III. El Kab (par Quibell).
T. IV. Hierakonpolis I (par Quibell).
T. V. Hierakonpolis II (par Green et Quibell).
T. VI. El Arabah (par Garstang).
T. VII. Mahasna (par Garstang et Sethe).
T. VIII. The Temple of the Kings (par Caulfeild).
T. IX. Osireion (par Murray).
T. X. Saqqara mastabas I (par Murray) ; Gurob (par Loat).
T. XI. Saqqara mastabas II (par H. Petrie) [non encore paru].
T. XII. Hyksos and Israelite cities [existe aussi avec planches supplémentaires].
T. XIII. Gizeh and Rifeh [existe aussi avec planches supplémentaires].
T. XIV. Athribis.
T. XV. Memphis I.
T. XVI. Qurneh.
T. XVII. The palace of Apries (Memphis II).
T. XVIII. Meydum and Memphis III.
T. XIX. Historical studies.
T. XX. Roman portraits and Memphis IV.
T. XXI. The Labyrinth, Gerzeh and Mazghuneh.
T. XXII. Portfolio of Hawara portraits.
T. XXIII. Tarkhan I and Memphis V.
T. XXIV. Heliopolis, Kafr Ammar and Shurafa.

Digitized by Google

T. XXV. Riqqeh and Memphis VI (par Engelbach).
T. XXVI. Tarkhan II.
T. XXVII. Scarabs and cylinders.
T. XXVIII. Tools and weapons.

5. Publications d'E. A. W. Budge.

Books on Egypt and Chaldaea (Londres, 1899-1911. 31 vol. in-12). Tous ces volumes sont par Budge, sauf les t. IV et V.
T. I. Egyptian religion.
T. II. Egyptian magic.
T. III. Egyptian language.
T. IV. Babylonian religion (par King).
T. V. Assyrian language (par King).
T. VI-VIII. Book of the Dead.
T. IX-XVI. History of Egypt.
T. XVII-XIX. The Decrees of Memphis and Canopus.
T. XX-XXII. The Egyptian Heaven and Hell.
T. XXIII-XXIV. The Book of Kings.
T. XXV. The Liturgy of funerary offerings.
T. XXVI-XXVII. The Book of opening the mouth.
T. XXVIII-XXX. Book of the Dead.
T. XXXI. Hieroglyphic vocabulary to the Book of the Dead.

6. Service des Antiquités de l'Égypte.

Outre les volumes sur la Nubie, énumérés plus loin à la *Topographie*, et les volumes du *Catalogue général du Musée du Caire* (*infra*, à la rubrique *Muséographie*), le Service des Antiquités a publié ses *Annales* et les ouvrages suivants :

Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte antique. 3 vol. in-4 (t. I ; t. II ; t. III en 2 fasc.).
J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*. 2 vol. in-4.
J. de Morgan, *Carte de la nécropole memphite*.
Quibell, *Excavations at Saqqara*. 5 vol. in-4.
Baraize, *Plan des nécropoles thébaines*, fasc. 1-4.
Daressy, *Notice sur le temple de Louqsor*. in-8.
Daressy, *Notice sur le temple de Medinet-Habou*. in-8.
Maspero, *Rapports sur la marche du Service des antiquités de 1899 à 1910*.

7. Records of the past.

Londres, 1874-1892. 12 et 6 vol. in-12 de traductions de textes égyptiens et assyriens.

Digitized by Google

8. Études égyptologiques.

Paris, 1873-1880. 16 vol. in-4.
T. I. Pierret, Mémoires divers.
T. II et VIII. Pierret, *Inscriptions inédites du Louvre.*
T. III-IV. Lefébure, *Le mythe osirien.*
T. V. Revillout, *Contrats coptes.*
T. VI. Guieysse, *Rituel funéraire, chap. 64.*
T. VII. Revillout, *Apocryphes coptes.*
T. IX-XII. E. de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte.*
T. XIII-XVI. Revillout, *Chrestomathie démotique.*

9. Publications de K. Sethe.

Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Ägyptens herausgegeben von K. Sethe (Leipzig, 1896-1914, 7 vol. in-4).
T. I. (1896). Sethe, *Die Thronwirrungen unter den Nachfolgern Königs Thutmosis I*; Sethe, *Die Prinzenliste von Medinet Habu.*
T. II, fasc. 1 (1900). Sethe, *Sesostris.*
T. II, fasc. 2 (1900). Breasted, *A new chapter in the life of Thutmose III.*
T. II, fasc. 3 (1901). Sethe, *Dodekaschoinos.*
T. II, fasc. 4 (1902). Sethe, *Imhotep.*
T. III, (1905). Sethe, *Beiträge zur ältesten Geschichte Ägyptens.*
T. IV, fasc. 1 (1903). Schäfer, *Die altägyptischen Prunkgefässe.*
T. IV, fasc. 2 (1904). Schäfer, *Die Mysterien des Osiris.*
T. IV, fasc. 3 (1905). Gardiner, *The inscription of Mes.*
T. V, fasc. 1 (1905). Borchardt, *Zur Baugeschichte des Amonstempels von Karnak.*
T. V, fasc. 2 (1909). Sethe, *Die Einsetzung des Veziers unter der 18 Dynastie.*
T. V. fasc. 3 (1912). Sethe, *Zur altägyptischen Sage vom Sonnenauge das in der Fremde war.*
T. VI (1913). Vogelsang, *Kommentar zu den Klagen des Bauern.*
T. VII, fasc. 1 (1914). Hoffmann, *Die theophoren Personennamen des älteren Ägyptens.*

II. — TOPOGRAPHIE

A. OUVRAGES GÉNÉRAUX

Il n'existe qu'un seul ouvrage général sur l'Egypte : c'est la *Description de l'Égypte ou recueil des observations et des recherches qui*

Digitized by Google

ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française (Paris, 1809-1822. 8 vol. in-fol. de texte, 11 vol. in-fol. de pl. et 4 vol. très grand in-fol. de pl.) 894 pl. — Deuxième éd., moins belle, avec texte en 24 vol. in-8 (Paris, Panckoucke, 1821-1829). — On y joindra le journal de voyage de Jollois, publié par P. Lefèvre-Pontalis (*Bibl. ég.*, t. VI, 1904).

Guides. — Plusieurs des guides destinés aux voyageurs sont des répertoires scientifiques très précieux, notamment ceux de

Murray, *Handbook for travellers in Egypt*, 1re éd. (1847), par Wilkinson. — 11e éd. (1907), par Hall.

Mariette, *Itinéraire de la Haute-Égypte* (Alexandrie, 1872. In-8) [plusieurs éd.]; refondu dans Isambert et Chauvet, *Itinéraire d'Orient*, 2e éd. (Paris, 1878. In-12) [collection des *Guides Joanne*] et, en dernier lieu, revu par Bénédite (Paris, 1900. 3 vol. in-12).

Bædeker, *Unterägypten* (Leipzig, 1877. In-12); *Oberägypten* (Leipzig, 1891. In-12) [par Eisenlohr, mais préparé dès 1870 par Ebers]. — Ces deux volumes ont été fondus en un seul par Steindorff (Leipzig, 1897. In-12) [nombreuses éd. en allem., angl. et franç.; 4e éd. franç., 1914; 7e éd. angl., 1914].

Weigall, *A guide to the antiquities of Upper Egypt* (Londres, 1910. In-8).

Récits de voyages. — Les ouvrages arabes de Makrizi, Abou'l-Feda, Abd-al-Latif, etc, sur l'Égypte, sont énumérés dans les histoires de la littérature arabe.

Les anciens voyages en Terre-Sainte (presque tous les pélerins ont passé par l'Égypte) sont répertoriés dans la bibliographie très complète de Röhricht, *Bibliotheca geographica Palaestinae* (Berlin, 1890. In-8), qui comprend tous les voyages antérieurs à 1875.

Pour les voyageurs français de 1600 à 1800, cf. Omont, *Missions archéologiques françaises en Orient aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles* (Paris, 1902. 2 vol. in-4) et, pour les voyageurs italiens, Lumbroso, *Descrittori italiani dell'Egitto*, dans *Mem. Accad. Lincei*, t. III. (1879) pp. 429-465 [supplément dans le t. X, 1892].

Principaux récits (avec indication de la meilleure édition).

Vansleb, *Nouvelle relation... d'un voyage fait en Egypte* (Paris, 1677. In-12).

Lucas, *Voyages au Levant* [Premier-Deuxième-Troisième voyage] (Paris, 1704-1719. 7 vol. in-12) [Nombreuses éditions].

Sicard, *Lettres sur l'Égypte* dans les *Lettres édifiantes des Missions* [nombreuses éditions].

Digitized by Google

B. de Maillet et Le Mascrier, *Description de l'Égypte* (Paris, 1735. In-4).

Tourtechot de Granger, *Relation du voyage fait en Égypte en l'année 1730* (Paris, 1745. In-12). — Trad. angl. (1773).

Pococke, *Description of the East* (Londres, 1743-1745. 3 vol. in-fol. pl.) — Trad. franç. (1772-1773).

Norden, *Voyage d'Égypte et de Nubie*, éd. Langlès (Paris, 1795, 3 vol. in-4) pl.

Savary, *Lettres sur l'Égypte* (Paris, 1785-1786. 3 vol. in-8).

Denon, *Voyage dans la Basse et la Haute Égypte* (Paris, 1802, 2 vol. in-fol.) et atlas de 143 pl. — Trad. angl. et allem.

Viscount Valentia et Salt, *Voyages and travels... in the years 1802-1806* (Londres, 1809. 3 vol. in-4) 72 pl. — Trad. franç. (1813) avec 26 pl. seulement.

Champollion, *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie en 1828 et 1829* (Paris, 1833 et 1868. In-8) [meilleure éd. dans *Bibl. ég.*, t. XXXI].

Nestor L'Hôte, *Lettres écrites d'Égypte en 1838 et 1839* (Paris, 1840. In-8).

Ampère, *Voyage en Égypte et en Nubie* (Paris, 1868, In-8).

Lepsius, *Briefe aus Ägypten, Äthiopien und der Halbinsel Sina*, (Berlin, 1852. In-8) 3 pl.

Brugsch, *Reiseberichte aus Agypten* (Leipzig, 1855. In-8).

Vassali, *Monumenti istorici egizii* (Milan, 1867. In-8). [Sur les fouilles de Mariette].

Rhoné, *L'Égypte à petites journées* (Paris, 1877. In-8). — Nouv. éd., 1910.

Ebers, *Ägypten* (Stuttgart, 1879, In-fol.) — Trad. franç. et trad. angl.

Grand Bey, *Rapport sur les temples égyptiens* (Le Caire, 1888. In-4.) 15 pl.

Petrie, *Ten years digging in Egypt, 1881-1891* (Londres, 1892, In-12).

Lagier, *L'Égypte monumentale et pittoresque* (Bruxelles, 1914, In-8) 48 pl.

B. RECUEILS GÉNÉRAUX DE MONUMENTS ET D'INSCRIPTIONS EXISTANT EN ÉGYPTE[1]

Young, *Hieroglyphics collected by the Egyptian Society* (Londres, 1823-1828. 2 vol. in-fol.) 98 pl.

1. Les recueils de Young, Sharpe, Piehl et Capart comprennent aussi des objet existant dans des musées européens.

Digitized by Google

Burton, *Excerpta hieroglyphica* (Le Caire, 1825 1829. 4 fasc. in-fol. oblong) 62 pl.

Wilkinson, *Materia hieroglyphica* (Malte, 1824-1830. In-4) pl.

Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie* (Paris, 1834-1845. 4 vol. in-fol.) 506 pl. [chiffrées de 1 à 446 avec nombreuses irrégularités]. *Notices descriptives* (Paris, 1844-1889. 2 vol. in-4) 917 et 720 pp. [publication terminée par Maspero].

Rosellini, *I monumenti dell' Egitto e della Nubia* (Pise, 1832-1844. 9 vol. in-8 de texte et 3 vol. in-fol. de pl.) 400 pl.

Valeriani et Segato, *Atlante istorico-monumentale del Basso e dell' Alto Egitto* (Florence, 1835-1837. 2 vol. in-8 et 2 vol. in-fol de pl.).

Sharpe, *Egyptian inscriptions from the British Museum and other sources* (Londres, 1837-1856. 2 vol. in-fol.) 120 et 96 pl.

Syro-Egyptian Society of London. Hieroglyphic inscriptions, fasc. 1 [seul paru] (Londres, 1845. In-fol.) 6 pl.

Prisse d'Avennes, *Monuments égyptiens* (Paris, 1847. In-fol.) 52 pl.

Lepsius, *Auswahl der wichtigsten Urkunden des ägyptischen Alterthums* (Berlin, 1842. In-fol.) 23 pl. [Monuments tirés surtout de musées européens].

Lepsius, *Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien* (Berlin, 1849-1858. 6 tomes en 12 vol. in-fol.) 900 pl. et 1 fasc. préliminaire de texte in-4; un autre fasc. de texte explicatif fut publié par Pierret. *Explication des monuments de l'Égypte et de l'Éthiopie de Lepsius*, fasc. 1. (Paris, 1885. In-4). — Texte définitif, publié sous la direction de Naville (Leipzig, 1897-1913. 5 vol. in-4) avec atlas in-fol. de 63 pl. additionnelles. — L'ouvrage de Lepsius est le plus grand et le plus correct de tous les recueils de textes égyptiens.

Brugsch, *Monuments de l'Égypte...*, t. I [seul paru] (Berlin, 1857. In-fol.) 18 pl.

Brugsch, *Geographische Inschriften* (Leipzig, 1857-1860. 3 fasc. in-4) 98 pl.

Brugsch, *Recueil de monuments égyptiens* (Leipzig, 1862-1863. 2 vol. in-4) 108 pl.

Brugsch, *Thesaurus inscriptionum aegyptiacarum* (Leipzig, 1883-1891. 6 vol. in-4) [I. Astronomie; II. Calendrier; III. Géographie; IV. Mythologie; V. Histoire; VI. Divers].

Dümichen, *Geographische Inschriften altägyptischer Denkmäler* (Leipzig, 1866-1885. 4 vol. in-4) 100 + 100 + 98 + 92 pl. [= Brugsch, *Recueil de monum. ég.*, t. III-VI].

Digitized by Google

Dümichen, *Altägyptische Kalenderinschriften* (Leipzig, 1866. In-fol.) 120 pl., sans texte ni légendes.

Dümichen, *Altägyptische Tempelinschriften* (Leipzig, 1867. 2 vol. in-fol.) 113 et 47 pl.

Dümichen, *Historische Inschriften altägyptischer Denkmäler* (Leipzig, 1867-1869. 2 vol. in-fol.) 37 et 80 pl.

Dümichen, *Resultate der 1868 nach Ägypten entsendeten archäologisch-photographischen Expedition*, t. I [seul paru] (Berlin, 1869. In-fol.) 57 pl.

E. de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte* (Paris, 1877-1879. 4 vol. in-4) 304 pl. [= *Études égyptologiques*, t. IX-XII].

Vicomte de Banville, *Album photographique de la mission E. de Rougé* (Paris, 1865. In-fol.) 155 pl.

Mariette, *Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie* (Paris, 1872-1889. In-fol.) 107 pl. — Texte par Maspero.

Mariette, *Voyage dans la Haute-Égypte* (Paris, 1893, 2 vol. in-fol.) 83 pl.

Bergmann, *Hieroglyphische Inschriften gesammelt während einer 1877-1878 unternommenen Reise in Ägypten* (Vienne, 1878-1879. 3 fasc. in-4) 84 pl.

Maspero, *Notes sur différents* [ou *quelques*] *points de grammaire et d'histoire* (*Mélanges*, t. I-III, *passim*; *Rec.*, t. I, II, VIII, XVII, *passim*; AZ, t. XVII-XXIII, *passim*); *Notes de voyage* (*Bibl. ég.* t. XL, pp. 365-421).

Bouriant, *Petits monuments et petits textes recueillis en Égypte* (*Rec.*, t. VII, VIII, IX, XIII, *passim*); *Notes de voyage* (*Rec.*, t. XI, XIII, XIV, XV, XVIII, XX, *passim*).

Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques recueillies en Europe et en Égypte*, (Stockholm et Leipzig, 1886-1903. 6 vol. in-4, dont 3 de pl.) 194 + 153 + 100 pl.

Petrie, *A season in Egypt*, 1887 (Londres, 1888. In-4) 32 pl.

Daressy, *Notes et remarques* (*Rec.*, t. XIV-XXVI, *passim*).

Capart, *Recueil de monuments égyptiens* (Bruxelles, 1902-1905. 2 vol. in-4) 50 et 50 pl.

W. Max Müller, *Egyptological researches, t. I : Results of a journey in* 1904 (Washington, 1906. In-4) 106 pl. — *T. II* : *Results of a journey in* 1906 (Washington, 1910. In-4) 47 pl.

Legrain, *Notes d'inspection* (*Ann.*, t. III-X, *passim*).

Cf. aussi les chrestomathies de Reinisch, Birch, Von Lemm, Budge et Erman (*infra* à la rubrique *Linguistique*) dont le but est surtout pédagogique.

Digitized by Google

C'est ici également qu'il convient d'énumérer quelques recueils de textes classés par matières :

Breasted, *Ancient records of Egypt* (Chicago 1906-1907. 5 vol. in-8). Traduction anglaise (sans le texte) de tous les textes historiques. — Un choix analogue, plus étendu encore et avec textes critiques, fondés sur des copies nouvelles, se trouve dans :

Steindorff, *Urkunden des ägyptischen Altertums* (Leipzig, 1903 suiv. In-4). Ont paru :

T. I. Sethe, *Urkunden des alten Reichs*, fasc. 1-2.

T. II. Sethe, *Urkunden der griechisch-römischen Zeit*, fasc. 1-2.

T. III. Schäfer, *Urkunden der älteren Æthiopenkönige*, fasc. 1-2.

T. IV. Sethe, *Urkunden der 18 Dynastie*, fasc. 1-15 et fasc. 1 des traductions.

T. V. Grapow, *Religiöse Urkunden*, fasc. 1.

Paton, *Early Egyptian records of travel*, t. I et II (Princeton et Oxford, 1915-1916. In-4).

Ranke, *Ägyptische Texte*, dans Gressmann, *Altorientalische Texte und Bilder*, t. I (Tubingue, 1909. In-4) pp. 179-253.

Budge, *Egyptian literature*, t. I-II (Londres, 1912. In-12). — T. I, *Legends of the Gods*. — T. II, *Annals of Nubian kings*.

SEYMOUR DE RICCI.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LES DESSINS ORIGINAUX DE DESGODETZ

POUR « LES ÉDIFICES ANTIQUES DE ROME »

(1676-1677)

Antoine Desgodetz, né en 1653, mort en 1728, fut un des premiers élèves de l'Académie royale d'architecture; il a raconté en effet qu'on l'autorisa à en suivre les cours en 1672, dès la première année de la fondation. A la fin de 1674, il obtenait d'être envoyé à Rome ; mais, pris par les pirates algériens dans la traversée, il n'y arriva qu'en 1676, après plus d'un an de captivité. Il y demeura seize mois et s'y occupa presque exclusivement à relever les monuments anciens. Le 13 décembre 1677, il présentait à l'Académie les « desseins faits d'après les ouvrages antiques d'Italie[1] », puis, le 23 mars 1682, le livre qui a pour titre : *Les édifices antiques de Rome dessinés et mesurés très exactement*. 1682. C'est un grand in-folio, qui comprend la reproduction de vingt-cinq édifices[2] en 136 planches accompagnées d'un texte, assez court d'ailleurs. Malgré l'exécution médiocre et lourde de presque toutes les gravures, l'ou-

1. *Procès-verbaux de l'Académie royale d'architecture, publiés pour la Société de l'histoire de l'art français, sous le patronage de l'Académie des Beaux-Arts*, par Henry Lemonnier, t. I, p. 155. L'Académie examina quelques dessins en janvier 1678, p. 156-161 ; t. II, p. 6 (pour le livre imprimé). — Desgodetz entra à l'Académie en 1698, après y avoir été introduit à titre de simple agréé en 1692, par une faveur exceptionnelle ; il y devint professeur en 1719 et y joua un grand rôle jusqu'à sa mort. Il traita particulièrement les questions des Servitudes et du Toisé, ce qui ne l'empêcha pas de composer un *Cours d'architecture* et un *Traité des ordres*. Cf. *Procès-verbaux*. T. III, introduction, p, XVII-XIX.

2. Classés par séries de monuments et « par ordre de grandeur et de beauté ».

Digitized by Google

vrage eut un grand succès. A plusieurs reprises, en 1694, 1698, 1701, 1703, 1711, 1713, l'Académie le lut ou le consulta[1]; elle le considérait comme très exact. Pendant tout le XVIIIe siècle, il resta presque une autorité; on peut encore y recourir aujourd'hui, au moins pour certaines parties.

On connaît assez généralement les *Édifices antiques*; on connaît beaucoup moins les dessins originaux faits à Rome par l'artiste. La Bibliothèque de l'Institut les possède. Ils sont contenus dans un petit volume in-4° de 212 pages, dont 164 seulement ont été employées[2], et qui porte comme titre : « *Recoeüil des estudes d'architectures que iay fait à Rome pendant lespasse de seize mois que iy ay demeuré dans les années 1676 et 1677.* Desgodetz ».

Desgodetz avait-il rapporté d'autres dessins? Très précis et poussés, ceux du manuscrit sont souvent d'une échelle moindre que la gravure et quelques-uns ne fournissent, pour les chapiteaux par exemple, qu'un schéma. J'avais eu occasion de constater que la grande frise du portique de Nerva, gravée avec ses figures de femme dans le volume de 1682, était restée vide dans l'album. A coup sûr, on ne l'avait pas reproduite de mémoire. Or, j'ai trouvé dans les *Procès-verbaux* de l'Académie deux mentions qui permettent peut-être de résoudre ce petit problème[3].

On peut aussi se demander si les dessins de l'album ont été exécutés devant les monuments mêmes et de premier jet. Cela

1. *Procès-verbaux*, t. II, p. 277-292; t. III, p. 37, 106, 139, 184-185. Mais en 1696, La Teulière, directeur de l'Académie de France à Rome, proposait de confier à Oppenordt le soin de vérifier les mesures et les dessins de Desgodetz pour certains monuments. Il avait, disait-il, constaté des erreurs dans la reproduction de l'arc dit des Orfèvres (*Correspondance des directeurs de l'Académie de France...*, t. II, p. 239, 254). Il y a là des détails intéressants. Cf. aussi *Procès-verbaux...*, t. II, p, 279.

2. Mss. N. S. t. LXIV.

3. T. I, p. 158 « Continuant à voir les desseins du Temple de la Concorde de M. Desgodetz et examinant ce qu'il en a dessiné en grand ». — T. IV. p. 33. M. Desgodetz doit apporter les dessins d'un temple près de Trevi (Église des Saints-Anges entre Spolète et Foligno; v. plus loin).

Digitized by Google

paraît tout à fait improbable, car la précision qu'on y constate exigeait des croquis, des mesures, des travaux préliminaires.

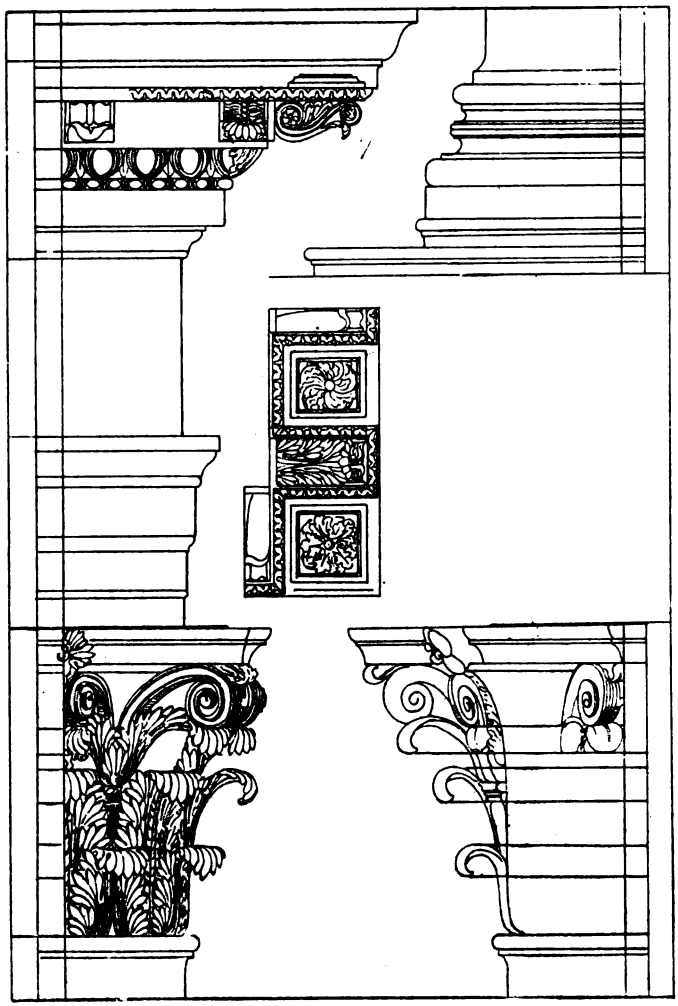

Fig 1. — Portique du Panthéon (f° 28).

On sent partout une mise au net. Desgodetz d'ailleurs a soin d'indiquer pour certains monuments qu'il les a dessinés « à vue » ou quelquefois même de mémoire.

Desgodetz avait de l'habileté comme dessinateur (ses gra-

Digitized by Google

veurs l'ont trahi), de la délicatesse, de la sûreté; certaines pages offrent un véritable agrément. Au contraire, il écrivait platement, incorrectement, et sans plus d'orthographe qu'il n'était habituel, même à un artiste de son temps. On s'en apercevra facilement, car nous jugeons préférable de ne rien changer à ce qu'il faut bien appeler son style. Quant à ses assertions historiques, on les prendra pour ce qu'elles valent.

Quel est, en définitive, l'intérêt de l'album? C'est que sur les 49 monuments qui y figurent, 25 seulement ont été reproduits dans l'ouvrage imprimé. A vrai dire, nous ne dissimulerons pas que Desgodetz a choisi pour les publier les plus importants, les plus célèbres ou ceux qu'il avait étudiés de plus près. La plupart des autres étaient d'un ordre secondaire ou plus ruinés ou vus par lui superficiellement. Mais moins connus, rarement représentés, ils offrent peut être par là un intérêt particulier. Nous citerions volontiers comme exemples les mausolées ou temples de la Via Appia et d'Ostie. Et puis on observera qu'on trouve dans l'album de nombreuses notes qui n'ont point passé dans le volume, notes toutes pratiques, mesures, modules, constatation de l'état des édifices. Elles doivent être consultées aussi bien pour les dessins gravés que pour les inédits.

Pourtant nous n'insisterons ici que sur ces derniers. Nous en fournissons la liste complète, en nous bornant à identifier autant que possible les monuments (sauf ceux que personne n'ignore), à en marquer l'emplacement, à reproduire les notes de Desgodetz les plus intéressantes. Nous n'avons d'autre idée, en avouant notre incompétence, que de faire connaître un document et de fournir aux archéologues quelques indications dont ils pourront tirer parti.

Voici donc la liste des dessins inédits :

(f° 23, v°) *Profil des membres du grand ordre de bronze de lhostelle du Saint Sacrement de Saint Jean de Lattran à Rome*[1].

1. Bases et chapiteaux. — Nous prenons le numérotage d'après les chiffres modernes au crayon bleu.

Digitized by Google

(C'est l'autel à gauche du transept.)

« Mon intention n'est pas de mesler le moderne avec l'antique. Je mets icy ces profils pour les colonnes qui sont entiques et ont esté trouvéz enterrés derrière le Campidolle, au lieu où

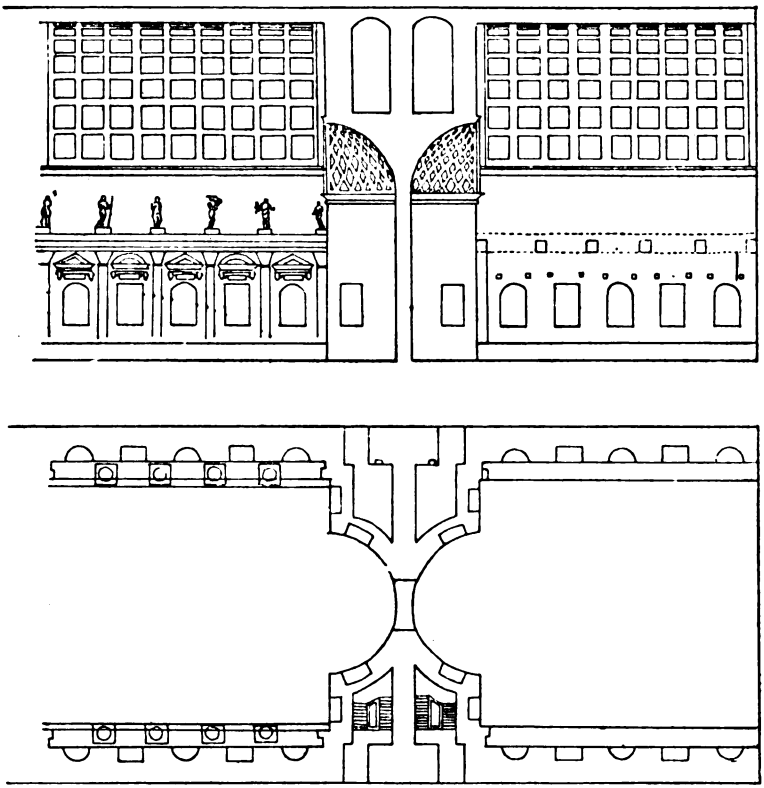

Fig. 2. — Coupe intérieure et plan des temples d'Isis et de Sérapis (f° 41).

estoit le temple de Jupiter tonnant. Je crois qu'elles estoient du mesme temple, parce que les canneaux ont les mesmes que ceux des colonnes du portique dudit temple, outre que l'on tien quelles furent fait du bronze des prous des galères gagnés par César Auguste contre Cléopatre et le mesme César Auguste fit construire ce temple ».

Digitized by Google

(f° 41) *Profils des temples Diside et de Sérapide à Rome*[1].

(A peu près entre Saint-Ignace et Santa Maria sopra Minerva. N'existent plus).

« Les devants ou fassades de ces temples sont entièrement démolits jusqu'à la première niche, comme je lay dessiné, l'architecture y en est presque toute ruiné. On peut coniecturer par les compartiments des voultes des temples qui estoient en berceaux et par les compartiments des voutes des deux grandes niches des fonds quils estoient fort ornés » (voir la figure 2).

(f° 42) *Plan de l'église des fons babtismals proche Saint Jean de Latran à Rome*[2].

« Présentement lon y babtise les turcs et les juifs qui se convertissent à la foy catolique.

« Les deux chapelles des costés sont dessiné à veu[3] par la porte sans y estre entré dedans. »

(f° 43) *Plan de l'église de Sainte Sabine à Rome, qui entiquement estoit le temple de Diane*[4] (En réalité *Templum Junonis Reginæ*).

(Au mont Aventin, vers le Tibre).

(p. 44) *Plan de l'esglise de Sainte Marie Intrastevere à Rome comme elle estoit entiquement*[5].

(f° 45 v°) *Plan du temple d'Hercule*[6] *comme il estoit entiquement, qui présentement est l'esglise de Saint Alexis à Rome. Dessiné à veu.*

(Sur l'Aventin, près de Sainte-Sabine).

(N'était pas un temple d'Hercule).

(f° 46) *Plan et eslévation d'un petit mausolé en forme de*

1. Coupe et plan des deux temples adossés. Compartiments des voûtes.
2. Un plan.
3. Desgodetz a généralement soin de distinguer, nous l'avons dit, entre les monuments qu'il a relevés, ceux qu'il a dessinés sans les mesurer et ceux qu'il reproduit d'après d'autres plans ou élévations.
4. Un plan; une coupe sur la largeur, une sur la longueur; chapiteau et base.
5. Un plan; une coupe sur la longueur, une sur la largeur; un entablement; le « chambranle de la grande porte par le dehors en retour par le bas sur le pavé, comme il est icy dessiné ».
6. Un plan.

Digitized by Google

temple qui est à quatre mils de Rome à costé de la Via Appia sur le chemin d'Albane[1].

« Il est selon l'ordre corinthien et est construit de matons[2]. Dessiné à veu ».

(C'est le temple dit du Dieu *Rediculus*).

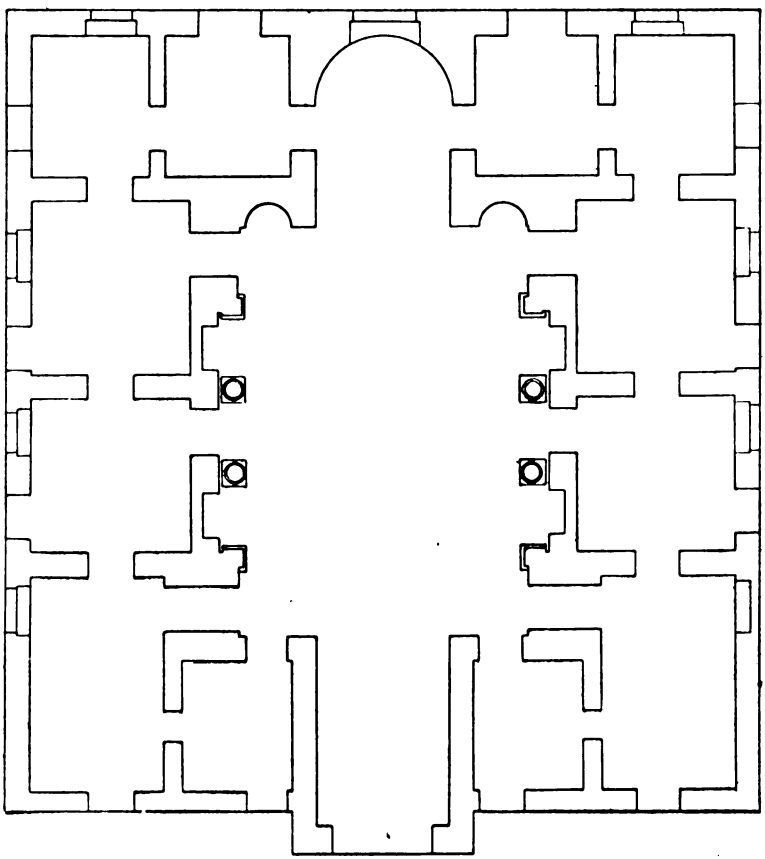

Fig. 3. — Plan d'un temple sur la Via Appia (f° 47).

(f° 46 v°) *Plan d'un pettit mausolé qui est à deux mils de Rome sur la voie Appia*[3].

1. Une élévation ; un plan.
2. Espèce de brique faite de tuile pilée.
3. Un plan.

Digitized by Google

« Ce mausolé estoit construit de matons, il est presque tout ruiné; il n'en reste qu'un costé, encor n'est-il eslevé que de trois ou quatre pieds du rez de chaussé. Entre ces ruines lon remarque un effet merveilleux du ciment avec lequel il est bastie qui est de poussolane et de chaud. Il y a des tronçons qui sont par assises de vingt ou trente espesseur de briques... les lits de dessus et de dessous sont unis comme si on les avoi fait a la règle... »

(La description correspond à peu près aux vues données dans Canina (*La prima parte della via Appia*, t. II, pl. IX), sauf que le bâtiment y paraît moins absolument ruiné que ne le dit Desgodetz[1].)

(f° 47) *Plan dun temple qui est à quatre mils de Rome sur la voie Appia lequel paroist avoir esté dédié à Vesta à cause des logements qui sont autour qui pouvoient estre pour les vestalles*[2].

« Ce temple est tout construit de matons, par le dedans il ny reste ny colonnes ni pilastres, mais je conjecture qu'il y en avoit par des morceaux de corniches qui restent à quelques uns des avants corps des flancs qui sur le plan sont marqués de la lettre A, le nud desquelles est plus saillant que le murs et fait retour tant par le devant que par le costé, de la largeur à peut près d'un pilastre... » (voir la figure 3).

(Serait-ce le temple appelé par Canina de Jupiter (t. II, pl. XX), *al quarto miglio della via Appia*, ou celui qui est reproduit dans l'*Architettura* de Palladio, liv. IV, ch. 22 (près de l'église Saint-Sébastien, dit Palladio), ou encore les thermes de la villa des Quintilii (Canina, pl. XXXII)?

(f° 48) *Plan et profils d'un temple qui est à sept mils de Rome sur le chemin de Tivoli*[3].

1. Sur les monuments de la Via Appia on peut consulter Canina, *La prima parte della via Appia*, 2 vol. gr. in-4°, 1853; Tomassetti. *La Campagna Romana*, t. II, *Via Appia...* (voir le n° suivant), 1910, in-4°.

2. Plan et coupe. Le plan de Canina et celui de Desgodetz n'ayant tous deux qu'une exactitude très relative, on peut tenir compte de la ressemblance générale sans s'arrêter aux différences de détail.

3. Une coupe sur la largeur ; une sur la longueur ; un plan.

Digitized by Google

« Il est bastie de matons, les deux colonnes qui sont à l'entrée avec leurs base et chapiteaux sont de marbre selon l'ordre Corinthien. Les voultes sont desmolits, on en voit seulement les

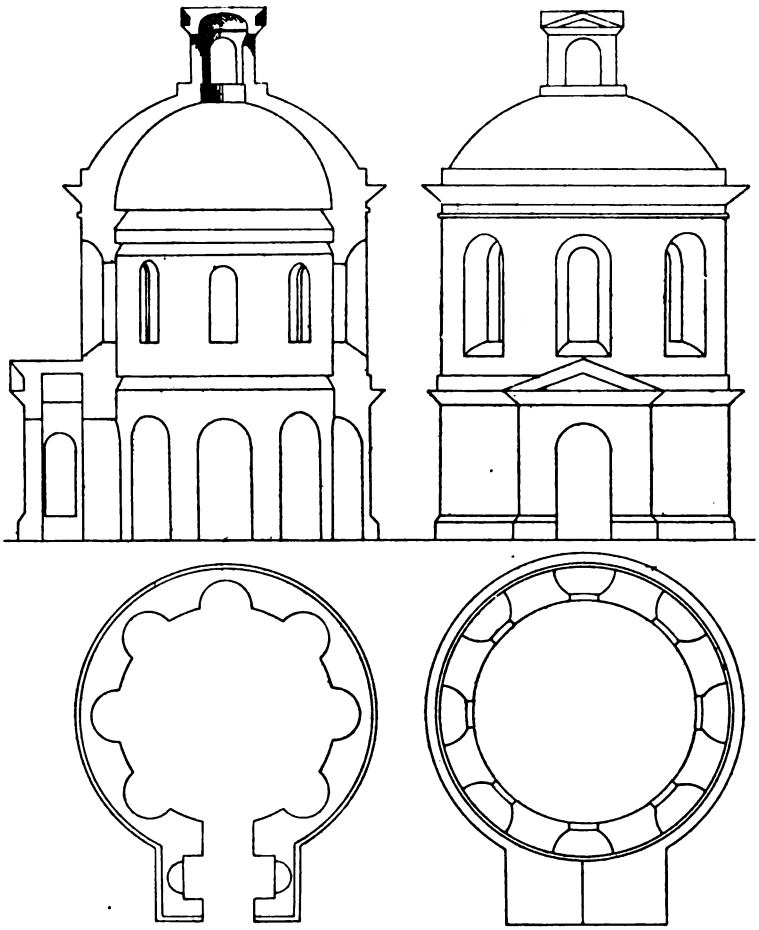

Fig. 4. — Temple à un mille de Tivoli sur le chemin de Rome (f° 48 v°).

contours trassé par les arrachements qui sont contre les pignons, qui marquent quelles estoient en berceaux. La niche qui est par derrier en dehors semble estre d'un autre temple join à celui cy et qui se communiquait par la porte marqué sur le plan ».

Digitized by Google

(f° 48 v°) *Plans, profils et eslévation d'un petit temple qui est à un mil de Tivoli sur le chemin de Rome*[1].

« Dessiné de mémoire après l'avoir veu ».

« Ce temple est entièrement bastie de matons et nest aucu-

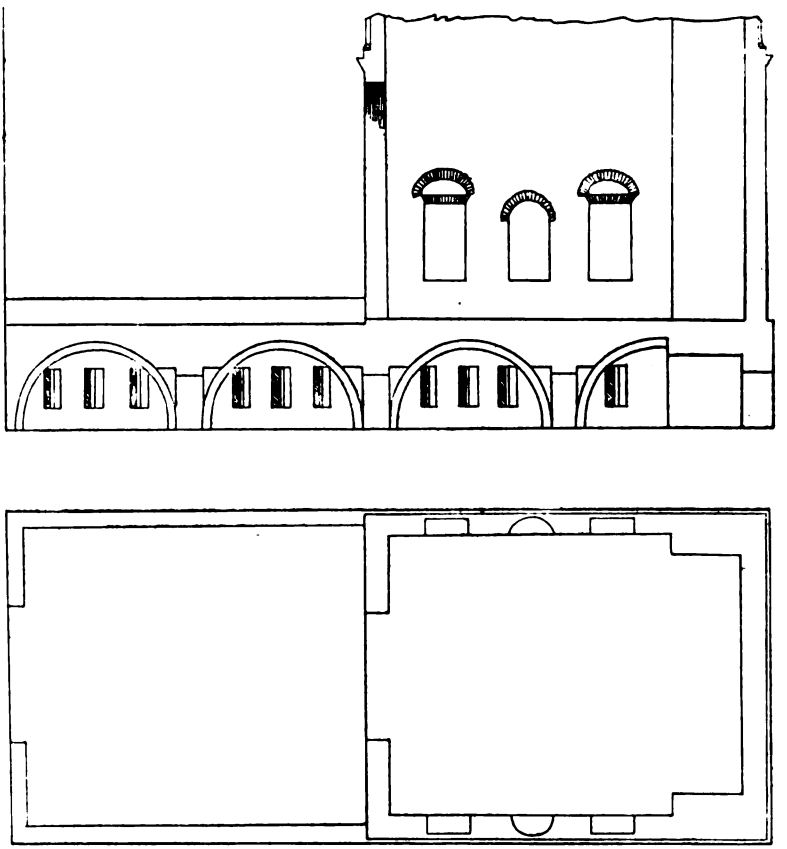

Fig. 5. — Temple à Ostie (f° 51).

nement ruiné; la lenterne est quarré par dehors et ronde par dedans ». (Le monument est à deux étages surmontés d'une coupole) (voir la figure 4).

Ce doit être le temple dont parle Cochin (*Voyage d'Italie*,

1. Une coupe intérieure; une élévation extérieure; un plan du rez-de-chaussée, un plan du 1er étage.

Digitized by Google

t. I, p. 109). « En remontant à Tivoli par le chemin qui vient de Rome, on trouve un petit temple rond, où il ne reste rien de ce qui le décorait ; il n'y a que le massif de briques. La coupole est toute couverte d'arbrisseaux ». Cf. Lalande, *Voy. en Italie*, éd. de 1790, t. V, p. 122, dont la description concorde avec les deux autres.

(f° 50 v°) *Plan et eslévation d'un petit temple qui est à Tivoli joignant celui de la Sibille tiburtine*[1].

« Il est presque tout ruiné; il n'en reste que les murs et des troncs de colonnes qui y sont attaché par la fasce de derrière et par un flanc. Le tout de la mesme pierre que le temple de la Sibille ».

(Temple dit de la Sibylle à côté du temple dit de Vesta).

(f° 51) *Ce petit temple est ou estoit entiennement le Port d'Ostie*[2].

« Il est construit de matons, par le dedans il n'y a aucune apparence de voulte, et par le dehors au hault, il y a le commencement d'une attique avec des pilastres. Dans les caves il y a des jours embrasés, estroit par le dehors et large par le dedans » (voir la figure 5).

(f° 51 v°) *Ce temple est proche de Porta à un mil de Fiumoregino sur le chemin de Rome, entre des ruines nommés les Traianes, auprès desquelles il y a un lac qui semble estre antique en ce quil est entouré de murailles antiques presque toutte ruinées*[3].

« Ce temple est construit de maton, il est ruiné du costé de la porte ce qui fait que l'on ne peut savoir s'il y avoit un porche ou non » (voir la figure 6).

D'où viennent ces deux dessins de Desgodetz ? On doit regretter qu'il ne le dise pas. Les termes de sa description font penser qu'il les avait pris sur place, ce qui aurait un grand intérêt, vu la date[4].

1. Élévation de la façade ; plan.
2. Une coupe du temple et de la crypte; un plan.
3. Une coupe intérieure ; un plan.
4. Voir Nibby, *Viaggio antiquario nei contorni di Roma*, 1829, t. II.

Digitized by Google

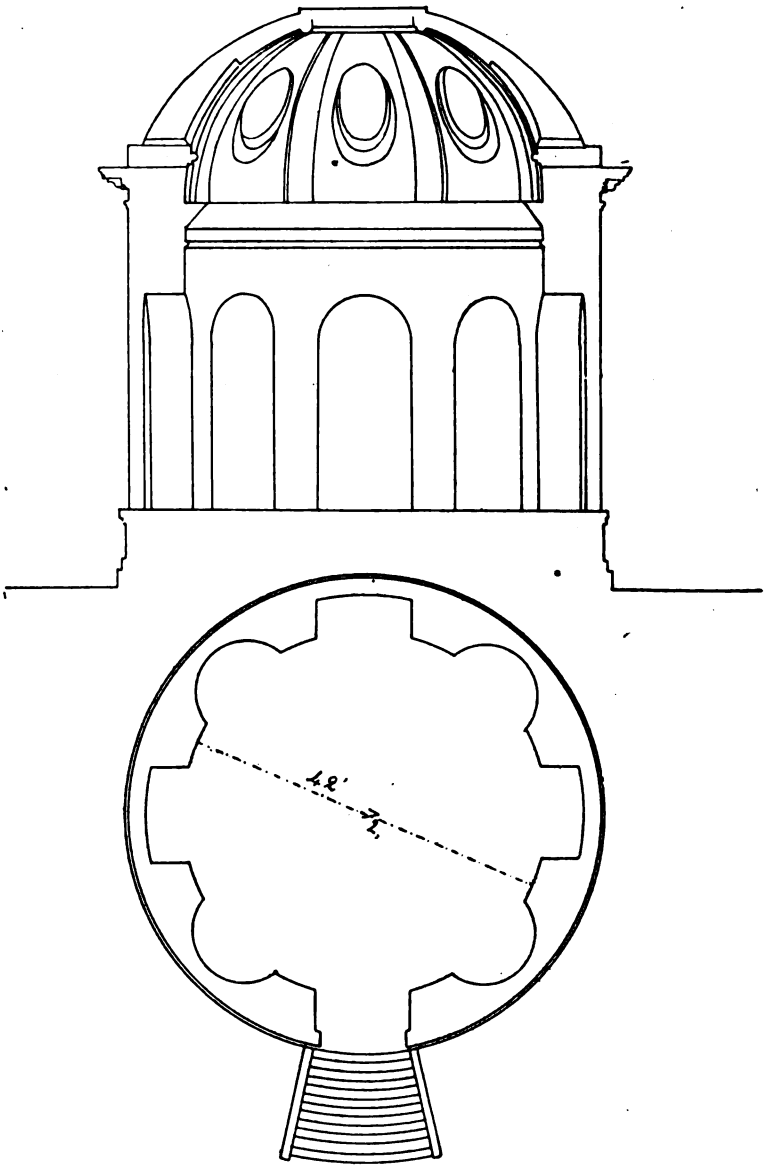

Fig. 6. — Temple à Porto (près Ostie f° 51 v°).

Digitized by Google

Quant au premier temple, celui d'Ostie, je crois qu'on peut le reconnaître dans le temple dit de Vulcain (quelquefois de Jupiter). La situation indiquée par Desgodetz y correspond bien, la description aussi. Le souterrain dont parlent les archéologues modernes serait les caves. Et si Desgodetz emploie le mot « petit temple », alors qu'il est question d'un édifice donné aujourd'hui comme très important, on notera que le dessin représente une construction assez considérable, dont la ressemblance avec un dessin et une description de Nibby me paraît décisive.

J'ai trouvé fort peu de chose sur le temple de Porta (Porto, c'est le port dit de Claude et Trajan). On retiendra une indication de Desgodetz : « le lac entouré de murailles antiques ». (Le port évidemment).

(f° 52) *Plan et eslévation du temple de Janus à Rome*[1].

... « Il ne reste aucune colonne, mais je conjecture qu'il y en avoit par la grande saillie du soubassement et des entablements, ou les sophides des architraves sont compartis de paneaux, un au dessus de chaque niche et entre deux il y a place d'un chapiteau, mesme on y voit les troux ou entroient les axes des chapiteaux ».

(Arc et non pas temple de Janus Quadrifrons).

(f° 61 v°) *Eslévation de la Porte maieure à Rome*[2].

« Cette édifice est de pierres dures taillées rustiquement; on connoist quelle ne devoit pas rester de cette manière particulièrement aux colonnes qui sont les deux tiers hors des murs, lesquelles sont construites de pierres qui ont servis à d'autre; il y en a mesme ou il y a des chapiteaux esbauchés qui y servent de tembours. Cette arc est dessiné à veu, coniecturan ce qui estoit enlevé et ce qui estoit caché comme je lay dessiné ».

Boissier, *Promenades archéologiques*, t. II, p. 259, 260; Carcopino, *Journal des Savants*, 1911, p. 448-468; Paschetto, *Ostia colonia romana, storia e monumenti*, 1912; Vaglieri, *Ostia, Cenni storici e guida*, 1914.

1. Une élévation; un plan; une elévation d'un côté; profils des membres.
2. Élévation (pas de plan); profils des membres.

Digitized by Google

(Je crois bien que Desgodetz s'est servi tout simplement de Serlio).

(f° 62) *Plan et eslévation de l'arc triumphal de Remini sur le chemin de lorette à bolongne*[1].

(C'est l'arc dit d'Auguste).

« Dessiné de souvenir estant à Venise ».

« Il met souvenu après avoir fait ce dessin que la cymaise du fronton ne se rencontroit pas aux profils des retours, mais quelle avoit deux petites parties de niveaux (?) ».

(f° 65 v°) *Eslévation et profil de temphithéastre de Publio Statilio Tauro à Rome*[2].

(C'est *l'amphitheatrum Castrense*, près de *Sª Croce in Gerusalemme*[3]).

(f° 76) *Plan des termes de Titus à Rome, lequel est coppier d'après un autre plan, cette édifice estant si ruinés que lon y connoit presque plus rien*[4].

(Desgodetz a pris le plan de Serlio. Serlio, liv. III, f° 92, v°, éd. de 1619).

(f° 76 v°) *Plan et profil des citernes des Termes de Titus à Rome vulgairement nommé les sept salles*[5].

(Dans le parc du palais Field Brancaccio, construit en 1892-1896 sur l'Esquilin. Très probablement restes de la Piscine de la Maison dorée).

« Cette édifice est toute de mattons et de cailloutages revestu d'un stucque si dure que le marteau y fait moins d'effect que contre le marbre. »

(f° 83) *Plan d'une esglise antique, qui est sur le chemin de Rome à lorette entre Spolette et Foligni, laquelle est dédiez aux Saints Anges.*

1. Elévation. Plan.
2. Une façade, un chapiteau, et entablement (dessins en croquis).
3. Ici s'intercale un dessin sur feuille séparée sans indication, et au verso un dessin d'une colonne : « Colonne qui est en la place de Terni, sur le chemin de Rome à Lorette. »
4. Un plan.
5. Un profil en haut de la page ; le plan au-dessous.

Digitized by Google

« Dessiné a veu[1]. »

(Près de Trevi, d'après Palladio, qui l'appelle temple.)

Ce serait le temple, dit à tort de Clitumne.

« Cette église est très antique, dit Desgodetz. Si ce n'estoit l'inscription qui est en la frise et les ornemens du frontons, je la croirois avoir été autrefois un temple. »

(f° 86) *Plan de l'esglise de Saint-Sauveur à Bologne*[2].

« Dessiné à veu. »

(*Via delle asse*, à l'ouest de la place Victor Emmanuel).

« Une des plus belles de Bologne », dit Lalande (*Voyage d'Italie*, t. II, p. 83).— Œuvre du P. Magenta, 1603. « Architecture d'une très belle idée » (Cochin, *Voyage d'Italie*).

J'ai dit qu'il y a quelque intérêt à consulter les dessins et les notes de l'album, même pour les monuments qui figurent dans l'ouvrage imprimé. Je signale à titre d'exemples le Temple de la fortune virile[3] (« Le soubassement de ce temple est enterré. Je l'ay fait fouiller à deux endroits différents, j'ay reconnus qu'il continue tout autour du temple »); le Temple dit de Vesta à Rome[4] (« Je n'ai pas mesuré ni veu le soubassement, n'y ayant peut faire fouiller à cause d'un mur qui est bastie autour »); le portique du Forum de Nerva (où Desgodetz a essayé une restauration); le Temple de Jupiter Tonnant[5] (où il indique la ligne d'enterrement des colonnes), etc.

1. Un plan ; une élévation de la face ; une élévation du flanc ; les profils des membres de l'église ; un chapiteau et un entablement, avec une base ; un chapiteau des colonnes proche les angles du portique ; un chapiteau du milieu du portique (couronnant une colonne laurée).

Desgodetz (*Procès-verb.*, t. IV, p. 33) en montra un dessin à l'Académie. Ce fut l'occasion de commentaires intéressants. Elle constata que le monument n'avait pas été construit « dans le temps de la grande pureté de l'architecture ».

2. Un plan ; une coupe sur la longueur.

3. Mss. f° 34.

4. Mss. f° 36. Le manuscrit dit Temple du Soleil, proche le Tibre ; l'imprimé, Temple de Vesta.

5. Mss. f° 22.

Digitized by Google

Il y aurait lieu d'insister sur le Panthéon[1] (voir la figure 1), parce qu'on trouve dans le manuscrit certains renseignements de ce genre : « Le sacristain de la rotonde me dit lorsque je mesurais qu'il avait veu faire un trou par le dedans de ce temple et qu'à la profondeur de 5 ou 6 pieds on avoit trouvé un air que

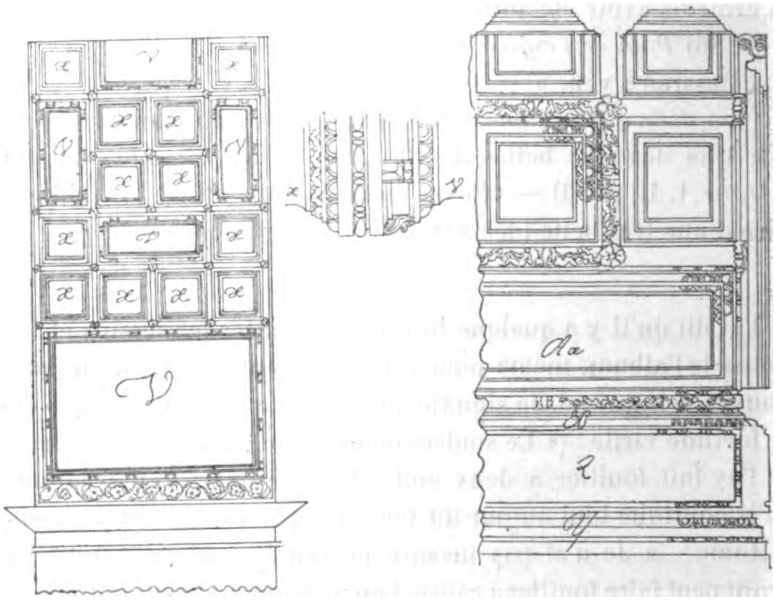

Fig. 7. — Stucs du Colisée (f° 67 r° et v°).

lon a creu estre le massif des fondations, que lon tenoit estre pleine par tout la largeur de l'édiffice, mais que l'ayant fait sonder, on avait trouvé quil n'avoit que 18 pouces ou environ despoisseur, ce qui fit juger que ledit temple avoit esté plus profond qu'il n'est et que le dit air estoit pour poser le pavement qui avoit esté relevé parce quil nen paroissait aucune pierre ».

Et plus encore sur le Colisée. Si les dessins n'apprenent sur

1. Mss. f° 29. Sur le Panthéon et les différentes dates de construction on pourrait consulter les *Procès-verbaux de l'Académie royale d'architecture* (t. I, p. 69; II, p. 111, 29-30; III, 114-115; IV, p. 30-31 et les références), où la question fut posée à plusieurs reprises.

Digitized by Google

l'architecture du monument rien qui ne se trouve dans l'imprimé, ils apportent des révélations précieuses sur la décoration de stuc, aujourd'hui entièrement disparue[1]. Comparés avec des dessins de Jean d'Udine et de Charles Errard[2] (fig. 7), ils permettent d'en connaître la disposition et d'en apprécier la richesse, dans les corridors qui menaient aux places réservées aux spectateurs illustres et notamment à la tribune impériale. Desgodetz, il est vrai, n'a donné que les cadres et l'ornementation, mais il indique dans son texte qu'il y avait des « histoires », que l'état de dégradation ne permet pas de reproduire. Les stucs étaient peut-être plus intacts au temps de Jean d'Udine. Le problème se complète et peut-être se complique par la découverte de deux dessins de l'architecte Percier (entre 1787 et 1791), qui représentent un autre ensemble de voutes du Colisée également décorées de stucs, si bien qu'on se demande comment cette ornementation assez considérable a pu se détruire sans laisser de traces et sans avoir été signalée. C'est une question qui vaut d'être reprise.

Tout compte fait, nous croyons qu'il n'était pas inutile de faire connaître ces dessins de Desgodetz. Rapprochés des gravures du volume, ils y ajoutent toutes sortes d'indications complémentaires; restés inédits, ils fournissent des renseignements qui appellent le contrôle, mais méritent l'attention. Sans doute, on ne s'en exagérera pas plus que nous la valeur, ni celle des *Édifices antiques*. Nous avons pu constater que l'artiste ne méritait pas toujours les éloges que l'Académie d'architecture faisait de son exactitude : on sent chez lui l'inexpérience, l'incertitude de la méthode. Mais il faut songer au temps où il écrivait et le comparer à ses devanciers. Lui-même a pu relever les errreurs de Serlio, de Palladio; à coup sûr, ses études comparées aux leurs con-

1. f° 67, r° et v°.
2. Cf. *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions*, 1916. A ce moment, je ne connaissais pas les dessins de Percier. Je les ai trouvés dans le t. I du recueil de ses dessins, Bibl. de l'Institut, N 109 D[1], in-f°.

Digitized by Google

stituent un progrès très marqué d'observation attentive, de précision. Qu'est-ce donc lorsqu'on jette un coup d'œil sur la production des Lafreri et Boissard ou sur ces innombrables *Splendores urbis Romæ antiquæ!*

Notes, si l'on veut, ces notes pourront prendre place dans une histoire de l'archéologie d'autrefois (elles y indiquent presque une phase nouvelle, celle des relevés sur le terrain), en même temps qu'elles peuvent servir à l'archéologie d'aujourd'hui.

Henry LEMONNIER.

Digitized by Google

AN « ASSUMPTION OF THE VIRGIN »

BY TURINO VANNI AT BAYEUX

Like many another provincial town of France, Bayeux has profited by the absurd conspiracy against the Campana Collection, so entertainingly narrated by Salomon Reinach [1], to enrich its museum with several attractive and interesting Italian primitives. I hope some day to find the leisure to speak of them all. At present I shall touch upon one only, an « Assumption of the Virgin ».

Most probably it is the fragment of a taller panel which in the part now missing showed the apostles standing around the empty tomb of the Virgin, with Thomas reaching up for the girdle which she drops. Rather unusual in the conception is the figure of Christ Himself, represented as lifting the mandorla wherein His Mother is seated instead of opening His arms to receive her. All the faces are beaming and the soft eyes filled with gladness. The colours, true and pure, emerge vividly from the radiant gold of the ground.

More than twenty years ago, when I first saw this charming picture, it reminded me of Taddeo di Bartolo, and I classified it as the work of some close follower of his, then unknown to me. Since then I have enjoyed opportunities for studying the smaller as well as the greater masters of Siena, and when I revisited Bayeux not long ago the identity of the painter jumped at me. He is Turino Vanni of Pisa, a close follower, sure enough, of Taddeo di Bartolo. It would be idle to attempt to demonstrate this assertion, for it must be obvious to those who will acquaint themselves with that painter's works in and near

(1) *Revue archéologique*, 1904, II, p. 179 and foll.

Digitized by Google

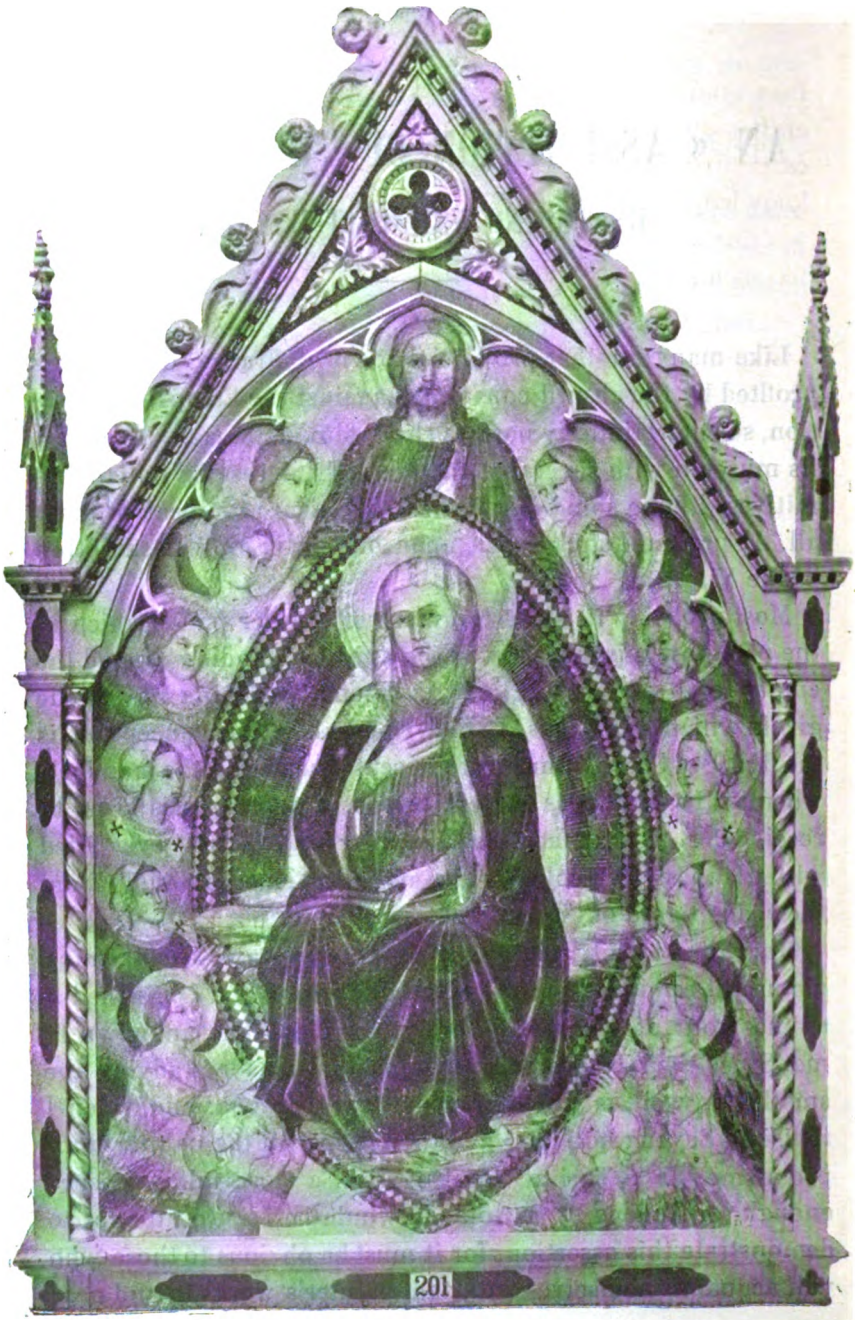

Fig. 1. — Turino Vanni. Assomption of the Virgin.
(Museum of Bayeux).

Digitized by Google

Pisa, and the examples in the Louvre and Palermo. Humble craftsman that he was, steadily declining during his entire career from the teaching of his master, he never again, to our knowledge at least, did anything so lovely. For which reason we may assume that it is the earliest of the paintings that he left us and that he must have designed it soon after 1390.

B. BERENSON.

June 1917.

Digitized by Google

DEUX THÈMES DE LA PASSION

ET LEUR SIGNIFICATION SYMBOLIQUE

On ne peut guère douter aujourd'hui que tout au moins certains épisodes de la Passion ne traduisent pas des faits réels, mais recouvrent et décèlent à la fois une signification mystérieuse.

Parmi ces traits allégoriques, nous voudrions aujourdhui nous arrêter à deux d'entre eux, dont la parenté, pour n'être pas sensible tout d'abord, n'en fera que mieux éclater le commun symbolisme.

§ 1. — La Tunique sans couture.

« Les soldats, après avoir crucifié Jésus, prirent ses vêtements, et ils en firent *quatre parts*, une pour chacun d'eux. Ils prirent ensuite sa *tunique* : c'était une tunique sans couture, d'un seul tissu depuis le haut jusqu'en bas. Ils se dirent donc entre eux : Ne la déchirons pas, mais tirons au sort à qui elle sera : afin que s'accomplît cette parole de l'Écriture : Ils se sont partagés mes vêtements, et ils ont tiré ma robe au sort[1]. C'est ce que firent les soldats[2] ».

La signification cachée de ce passage symbolique nous apparaîtra tout à l'heure dans une lumière éclatante; mais il est nécessaire auparavant de rappeler quelques principes généraux sur la valeur des ornements et des vêtements. Chez les Primitifs, les ornements et les vêtements ont une valeur et un rôle

1. *Psaume*, XXII, 19.
2. Jean, XIX, 24-25.

Digitized by Google

magico-religieux; ils permettent de transformer une statue ou un officiant en une image de dieu, bien mieux, en un canal par lequel la vertu du dieu qu'il représente s'écoulera sur le peuple de ses adorateurs. Le dieu attiré par sa ressemblance est pour ainsi dire contraint de descendre dans le prêtre ou dans la statue par le fait même de cette similitude : le semblable attire le semblable.

Les prières du peuple, les cérémonies de la consécration achèvent l'attirance et l'intensifient.

Ces principes admis et ce n'est pas le lieu d'en faire une démonstration, il est facile de comprendre que le vêtement et les attributs des idoles sont révélateurs de la nature des dieux qu'elles représentent, de même que les ornements et les vêtements des prêtres nous révèlent celle des dieux dont ils sont les serviteurs.

« Puis donc qu'il existe une cause tout à fait immatérielle des formes matérielles, écrit l'empereur Julien, et que cette cause est subordonnée au troisième principe organisateur qui est, selon nous, le père et le souverain... nous séparons de ce principe une cause qui descend jusqu'à la matière et que nous nommons Attis et nous croyons qu'Attis ou Gallus est un dieu générateur. La mythologie dit que cet Attis, exposé sur les eaux du fleuve Gallus, atteignit la fleur de son âge : devenu beau et grand, il fut aimé de la Mère des Dieux qui, entre autres faveurs, le couronna d'étoiles. Et comme en effet le ciel visible couvre la tête d'Attis, ne convient-il pas de voir dans le fleuve Gallus le Cercle Lacté, où l'on assure que s'opère le mélange du corps passible avec le mouvement circulaire du corps impassible ? La mère des dieux avait permis de bondir et de danser jusque là à ce beau jeune homme, comparable aux rayons solaires, au dieu intelligent Attis. Mais celui-ci s'étant avancé progressivement jusqu'aux dernières extrémités, la fable ajoute qu'il descendit dans l'antre où il eut commerce avec la nymphe, ce qui signifie qu'il s'approcha de la plus pure matière, mais non pas encore de la matière même, et qu'il devint cette dernière cause incorporelle qui préside à la matière. C'est dans ce sens que Héraclite a dit :

« Ces humides esprits que la mort peut atteindre ».

« Nous croyons donc que Gallus est le dieu intelligent qui renferme en lui-même les formes matérielles et sublunaires, et auquel s'unit la cause préposée

Digitized by Google

à toute matière, non comme un sexe s'unit à l'autre mais, comme un élément se porte vers celui pour lequel il a de l'affinité[1]. »

Les vêtements des dieux de la végétation sont révélateurs de leur nature cosmique; mais, bien entendu, la mythologie ou la symbolique pieuse en fournirent des explications à l'usage des non-philosophes.

On ne saurait mieux dire à la fois qu'Attis est l'âme du monde, « le dieu qui a procréé immédiatement le monde matériel[2] », le principe actif des éléments, et que son bonnet, qui est le bonnet phrygien, représente le ciel, comme sa ceinture représente la mer. Julien, il est vrai, ne nous parle pas de sa tunique, qui vraisemblablement symbolisait l'air et la terre.

Macrobe, interprétant Orphée, soutient qu'il faut assimiler Dionysos, autrement dit Liber-Pater, au soleil.

« Orphée, en démontrant que Liber et le soleil ne font qu'un seul et même dieu, a décrit aussi ses ornements et son costume pendant les fêtes appelées Libérales.

« Voici les vêtements sacrés dont on doit revêtir la statue éclatante du soleil (lisez : de Dionysos). D'abord un peplos couleur de pourpre et de feu et, sur l'épaule droite, la peau tachetée d'un faon aux diverses couleurs, à l'imitation de l'admirable disposition des étoiles et du sacré firmament. Ensuite, il faut mettre par dessus la peau du faon une ceinture d'or brillant, passée autour de la poitrine de la statue, symbole du soleil, qui, lorsqu'il vient à paraître et à briller aux extrémités de la terre, frappe de ses rayons d'or les ondes de l'Océan. Dans cet instant, sa splendeur immense, se mêlant avec la rosée, fait rouler devant lui la lumière en tourbillons ; et alors (chose merveilleuse à voir !) la vaste circonférence de la mer paraît une ceinture placée sous sa poitrine[3] ».

En réalité, Dionysos au manteau de soleil, à la nébride d'étoiles, à la ceinture d'eau de mer, est de même qu'Attis une forme de l'âme du monde, âme qui se manifeste, il est vrai d'un éclat tout particulier dans le soleil. Au reste, Macrobe lui-même l'avoue lorsqu'il écrit un peu plus haut :

1. Julien, *Sur la mère des Dieux*, trad. Talbot, 143-144.
2. *Ibid.*, 152.
3. Macrobe, *Saturnales*, I, 18, éd. Nisard, 206-207.

Digitized by Google

« Et si le soleil, comme le pensent les auteurs, est cette âme du monde d'où émane le principe de l'intelligence humaine, c'est avec raison qu'on a cru que le soleil présidait aux bons conseils. Orphée prononce clairement dans le vers suivant que le soleil est le même que Liber

« *Le soleil qu'on a appelé du surnom de Dionysos*[1]. »

L'âme du soleil, âme intelligente d'où émane la raison humaine n'est qu'une partie de l'âme du monde. L'empereur Julien nous l'enseigne expressément :

La Mère des dieux « a remarqué dans Dionysos une force d'organisation multiple, que le grand Dionysos tient de la substance unique et unifiante du grand Zeus dont il émane et qu'il distribue à tous les êtres visibles en sa qualité de surveillant et de roi de la répartition universelle »[2].

Aussi bien pouvons-nous dire d'Attis ou de Dionysos ce que Phérécyde dit de Zeus.

« Zeus fabrique un large et magnifique manteau, il y représente avec des couleurs diverses la terre, le ciel et les palais de l'Océan[3]. »

Ce manteau, c'est l'univers lui-même, et c'est aussi le vêtement de ses statues et de ses prêtres qui toutes et tous doivent servir d'intermédiaires, de canaux, de médiateurs entre Dieu, l'âme du Cosmos, et ses fidèles.

L'Osiris égyptien, dieu de la végétation, soleil et âme du monde, est aussi revêtu d'un vêtement approprié à son essence cosmique. Diodore écrit :

1. Macrobe, *Saturnales*, I, 18, éd. Nisard, 206, Pausanias nous parle d'une petite chapelle d'Elis où l'on rendait des honneurs divins à *Sosipolis*. « Il est représenté, dit-il, d'après une apparition en songe sous la forme d'un enfant avec un habit de plusieurs couleurs et semé d'étoiles, tenant d'une main une corne d'abondance » (Pausanias, VI, 25). Il est très vraisemblable qu'il s'agit d'Apollon Sozopolis ou Apollon Sauveur. La ville d'Apollonie dédiée à Apollon mua en effet son nom en celui de Sozopolis. Il est vraisemblable que le songe est arrivé à un voyageur qui avait visité Apollonie. Si nous voyons juste, l'Apollon Sauveur au manteau étoilé doit être considéré, lui aussi, comme un dieu âme du monde, régulateur des saisons, mourant et ressuscitant avec le cours de l'année et du soleil.

2. Julien, *Sur la mère des Dieux*, 13, trad. Talbot, 155.

3. Clement d'Alexandrie, *Stromates*, VI, 2, trad. de Genoude, 469.

Digitized by Google

« Quelques anciens mythologues grecs ont donné à Osiris le surnom de Dionysos et de Sirius; de là vient qu'Eumolpe, dans ses Bachiques, a dit : « Dionysos a la face étincelante comme un astre » et Orphée : « Aussi l'appelle-t-on Phanétès Dionysos ». Quelques-uns donnent à Osiris un habillement de peau de faon tacheté et brillant comme des étoiles[1] ».

Plutarque, qui prête au Dieu une robe d'une couleur unique, semble contredire Diodore. En vérité, selon que le Dieu était considéré dans son isolement de Principe ou dans son union avec Isis, on le revêtait soit d'une robe blanche soit d'une robe multicolore.

« Les vêtements d'Isis sont teints de couleurs bigarrées parce que son pouvoir s'étend sur la matière, qui reçoit toutes les formes, qui est susceptible de subir toutes les modifications possibles, puisqu'elle devient lumière, ténèbres; jour, nuit; feu, eau; vie, mort; commencement, fin. Mais la robe d'Osiris ne présente ni ombre ni variété : elle est d'une seule couleur, et elle a l'éclat du jour, attendu que le principe de tout est sans mélange, que l'être primitif et intelligible est essentiellement pur. Aussi, après que ce vêtement a été exposé une seule fois, on le met de côté et on le garde religieusement : comme tout ce qui est de pure intelligence, on veut qu'il échappe aux regards et au toucher. Mais on se sert souvent des robes d'Isis : car les choses matérielles, étant d'un usage quotidien et à notre portée, nous avons occasion de les manier, de les voir à chaque instant, et elles se présentent sous des formes qui changent tour à tour. Mais la perception de l'être qui n'est qu'intelligence, que lumière, que sainteté, semble un éclair qui brille et que l'âme ne peut apercevoir et saisir qu'une fois. Voilà pourquoi Platon et Aristote donnent à cette partie de la philosophie le nom d'époptique. Ils veulent faire comprendre que quand on a franchi à l'aide de la raison le mélange confus d'opinions de toutes espèces, on s'élance jusqu'à ce premier être simple et immatériel, on touche sans intermédiaire à la vérité pure qui circule autour de cet être; on est comme initié, et l'on parvient aux limites de toute philosophie[2] ».

La doctrine de l'âme du monde-dieu, émanation du Dieu Suprême et principe de tous les êtres visibles, semble en effet la limite de la philosophie antique. Les vêtements des dieux, répétons-le, étaient destinés précisément à exprimer cette

1. Diodore, *Bibliothèque*, I, 11.
2. Plutarque, *Sur Isis et Osiris*, 77, trad. Betolaud, II, 295-296.

Digitized by Google

nature cosmique, à mettre les statues divines en rapport avec ce principe ou cette cause intelligente, ce Logos organisateur.

Et ceci n'est pas vrai seulement d'Attis, de Dionysos et d'Osiris. Le mazdéisme nous enseigne qu'Ahura Mazda ainsi que Mithra portaient des vêtements ornés d'étoiles et d'un tissu si merveilleux que personne ne saurait y découvrir la moindre couture[1].

Dans le Judaïsme il n'y a point de statues divines à habiller; mais le dieu n'en est pas moins présent dans son temple et tout spécialement dans son Tabernacle et dans son Pontife. Outre les vêtements que portaient les sacrificateurs ordinaires, le Grand Sacrificateur.

« est revêtu, dit Josèphe, d'une tunique de couleur d'hyacinthe qui lui descend jusqu'aux talons et qu'on nomme *methir*. Il la ceint avec une ceinture large de quatre doigts, d'un tissu fort lâche, de telle sorte qu'elle ressemblait à une peau de serpent ; diverses fleurs et diverses figures y étaient représentées avec du lin de couleur d'écarlate, de pourpre et d'hyacinthe, entrelacé de fils d'or. Le bas de la robe est orné de franges, avec des grenades et des clochettes d'or entremêlées également. *Cette tunique, qui est toute d'une pièce et sans couture*, n'est pas ouverte en travers, mais en long, savoir par derrière depuis le haut jusqu'au dessous des épaules, et par devant jusqu'à la moitié de l'estomac seulement; et pour orner cette ouverture on y met une bordure, comme aussi à celles qui sont faites pour y passer les bras. Par dessus cette tunique est un troisième vêtement nommé Ephod, qui ressemble à celui que les Grecs nomment Epomis dont voici la description. Il avait une coudée de longueur, avait des manches, et était comme une espèce de tunique raccourcie. Ce vêtement était tissu et teint de diverses couleurs et mélangé d'or, et il faisait sur le milieu de la poitrine une ouverture de quatre doigts en carré. Cette ouverture était couverte par une pièce d'une étoffe toute semblable à celle de l'Ephod. Les Hebreux la nomment Essen et les Grecs Logion, ce qui signifie en langue vulgaire Rational ou oracle. Cette pièce, large d'une paume, est attachée à la tunique avec des agrafes d'or qu'une bandelette de couleur d'hyacinthe, passée dans ces anneaux, lie tous ensemble ; et afin qu'il ne paraisse pas la moindre ouverture entre ces anneaux, un ruban aussi de couleur d'hyacinthe couvre la couture. Ce grand sacrificateur a sur chacune de ses épaules une sardoine enchâssée dans de l'or, et ces deux pierres précieuses servent comme d'agrafes pour fermer l'Ephod. Les noms des douze fils de Jacob sont

1. Haug, *Essays on the Parsis*, p. 207.

Digitized by Google

gravés sur ces sardoines en langue hébraïque; savoir sur celle de l'épaule droite ceux des six les plus âgés, et sur celle de l'épaule gauche les six puinés. Sur cette pièce nommée Rational étaient attachées douze pierres précieuses d'une si extrême beauté qu'elles n'avaient point de prix. Elles étaient placées en quatre rangs de trois chacun, et séparées par de petites couronnes d'or, afin de les tenir si fermes qu'elles ne pussent tomber... Et dans chacune de ces pierres précieuses était gravé le nom d'un des douze fils de Jacob que nous considérons comme les chefs de nos tribus; et ces noms étaient écrits selon l'ordre de leur naissance. Or, comme ces agrafes étaient trop faibles pour soutenir la pesanteur de ces pierres précieuses, il y en avait deux autres plus fortes, attachées sur le bord du Rational proche du cou, qui sortaient hors de la tissure, et dans lesquelles étaient passées deux chaînes d'or qui se venaient prendre par un tuyau aux extrémités des épaules. Le bout d'en haut de ces chaînes, qui tombaient derrière le dos, s'y attachait à un anneau qui était derrière au bord de l'Ephod, et c'était principalement ce qui la soutenait pour l'empêcher de tomber. Une ceinture de diverses couleurs et tissue d'or était cousue à ce Rational qu'elle embrassait tout entier, se nouait par dessus la couture, et de là pendait en bas. Toutes les franges étaient attachées très proprement à des œillets de fil d'or.

« La tiare du grand sacrificateur était en partie semblable à la mitre des sacrificateurs ordinaires. Mais elle avait de plus une autre espèce de coiffure au-dessus, de couleur d'hyacinthe, et environnée d'une triple couronne d'or où il y avait de petits calices tels qu'on les voit dans une plante que les Hébreux nomment daccar, les Grecs hyosciamos, et qu'on appelle vulgairement jusquiame ou annebane...

« Cette tiare ou mitre couronnée couvrait le derrière de la tête et les deux tempes à l'entour des oreilles; car ces petits calices n'environnaient pas le front; mais il y avait comme une courroie d'or assez large qui l'environnait, sur laquelle le nom de Dieu était écrit en caractères sacrés.

« Voilà quels étaient les habits du grand sacrificateur, et je ne saurais assez m'étonner sur ce sujet de l'injustice de ceux qui nous haïssent et nous traitent d'impies, à cause que nous méprisons les divinités qu'ils adorent. Car s'ils veulent considérer avec quelque soin la construction du tabernacle, les vêtements du sacrificateur et les vases sacrés dont on se sert pour offrir des sacrifices à Dieu ils trouveront que notre législateur était un homme divin, et que c'est très faussement que l'on nous accuse, *puisqu'il est aise de voir par toutes les choses que j'ai rapportées qu'elles représentent en quelque sorte tout le cosmos*. Car des trois parties auxquelles la longueur du tabernacle est divisée, les deux où il est permis aux sacrificateurs d'entrer, comme on entrerait dans un lieu profane, figurent la terre et la mer qui sont ouvertes à tous les hommes; et la troisième partie qui leur est inaccessible est comme un ciel

Digitized by Google

réservé pour Dieu seul, parce que le ciel est sa demeure. Ces douze pains de proposition signifient les douze mois de l'année. Ce chandelier composé de soixante-dix parties représente les douze signes par lesquels les planètes font leur cours et les sept lampes représentent ces sept planètes... La tunique du souverain sacrificateur signifie aussi la terre : l'hyacinthe qui tire sur la couleur de l'azur représente le ciel, les pommes de grenade, les éclairs et le son des clochettes le tonnerre. L'Ephod, tissu de quatre couleurs, figure de même toute la nature, et j'estime que l'or y a été ajouté pour représenter la lumière. Le Rational qui est au milieu représente aussi la terre qui est au centre du monde, et cette ceinture qui l'environne a du rapport à la mer qui environne toute la terre. Quant aux deux sardoines qui servent d'agrafes, elles marquent le soleil et la lune, et ces douze autres pierres précieuses, les mois, ou les douze signes figurés par ce cercle que les Grecs nomment zodiaque. La tiare signifie le ciel comme étant couleur d'hyacinthe, sans quoi elle ne serait pas digne qu'on y eût écrit le nom de Dieu. Et cette triple couronne d'or représente par son éclat sa gloire et sa souveraine majesté. Voilà de quelle sorte j'ai cru devoir expliquer toutes ces choses, afin de ne pas perdre l'occasion ni en cette rencontre, ni en d'autres de faire connaître quelle était l'extrême sagesse de notre admirable législateur[1] ».

Le rôle que jouaient ailleurs les statues des dieux est joué ici par le Temple et le Tabernacle. Les vêtements du Grand Sacrificateur complètent ce symbolisme cosmique et nous montrent que le Dieu des Juifs est considéré lui aussi, au moins par ceux qui ont compris la *Sagesse mosaïque*, comme un dieu générateur, cause et organisateur de l'univers, en un mot comme l'âme du monde. Le témoignage de Josèphe est confirmé par *la Sagesse* et par Clément d'Alexandrie. L'auteur sacré écrit :

« Car sur la robe qui tombait jusqu'à terre était tout l'univers ;
« Les noms des patriarches étaient gravés
« Sur les quatre rangées de pierres précieuses
« Et votre Majesté sur le diadème de sa tête[2]. »

« L'Écriture ne manque presque jamais, dit Clément, de couvrir ses oracles du voile de l'allégorie. A quiconque est doué d'un esprit droit et sain, il suffira de produire, je l'espère,

1. Josèphe, *Histoire ancienne des Juifs*, III, 8, trad. Buchon, 68-70.
2. *Sagesse*, XIX, 24. Voir également *Eccl.*, XLV, 9-16.

Digitized by Google

quelques exemples pour lui démontrer le fait. Ainsi la destination particulière des sept enceintes du temple antique consignée aux livres des Hébreux prouve que la forme allégorique est le caractère des Écritures. Les divers ornements de la robe flottante que revêt le grand-prêtre ne le prouvent pas moins ; emblèmes des phénomènes célestes, ils représentent la formation de l'univers tout entier depuis le ciel jusqu'à la terre [1]. »

Nous ne pouvons d'autant moins omettre d'en appeler encore à Philon que non seulement, il confirme pour ainsi dire de point en point, le témoignage de Josèphe au sujet de cette robe qui représente « une image du monde, » ses éléments et ses parties, mais en éclaire merveilleusement le rôle liturgique. Après l'avoir longuement décrite, il ajoute :

« Le pontife et grand Sacrificateur use de cette sorte et façon d'habit représentant le monde par son ordonnance et ses ornements, non moins admirable pour l'esprit que pour les yeux. Non seulement la vue est éblouie de la variété et de l'originalité des couleurs, de leur richesse et de leur somptuosité, d'autant qu'il n'y a rien de semblable dans aucun autre pays mais l'intelligence admire la science et la philosophie qui se manifestent en toutes ses parties. Cette robe, en représentant continuellement l'image de l'univers au grand Sacrificateur, lui donne à entendre qu'il ne doit rien faire qui puisse heurter la nature des mondes; bien plus, que le monde entier prie et sacrifie avec lui lorsqu'il prie et sacrifie. Il semble en effet nécessaire que celui qui se consacre au Père du monde par la prière joigne avec la sienne celle de son fils. Cette sainte et sacrée robe symbolise enfin un autre grand mystère qu'il ne faut point omettre. Tandis que les autres prêtres n'intercèdent que pour leurs parents, leurs amis et ceux de leurs pays, le Grand Sacrificateur, selon la loi des Juifs, sacrifie non seulement pour tout le genre humain, mais traduit les actions de grâces de toutes les parties du monde, Terre, Eau, Air, Feu, parce qu'il estime (ce qui est la vérité) qu'il est citoyen du monde et doit en conséquence demander à celui qui le gouverne de faire participer toute la création aux bienfaits de sa douceur et de sa pitié [2]. »

On ne s'étonnera donc pas que Philon déclare ailleurs que cette robe sans couture représente à la fois l'indivisibilité du

1. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, 6, trad. de Genoude, p. 389.
2. Philon, *De la Monarchie*, l. II, 6.

Digitized by Google

Logos, la contexture indissoluble de l'Univers et le rapport de l'un à l'autre[1].

Il n'est certes pas besoin d'autres témoignages. Nous ne pouvons plus rien ignorer du rôle symbolique et liturgique de ce vêtement sans couture, véritable privilège du grand Prêtre; mais nous pouvons cependant ajouter que Plutarque permet d'affirmer que le rôle de ce vêtement liturgique était singulièrement apparenté au rôle de la robe du prêtre de Dionysos. Voulant attester la parenté de ce dieu avec celui des Hébreux, il écrit :

« La première de ces preuves, dit-il, se tire de la personne de leur Suprême pontife. Dans les jours de fête, il s'avance coiffé d'une mitre. Il est vêtu d'une tunique de peau de faon bordée d'or. Il porte une robe traînante, et il a pour chaussures des cothurnes. Un grand nombre de clochettes sont suspendues à ses vêtements et sonnent à mesure qu'il chemine. C'est ainsi que parmi nous des bruits se font entendre pendant les mystères de Dionysos et qu'on appelle Chalcodrytes (gratteuses de cuivre) les nourrices de ce dieu. Une autre preuve, c'est le thyrse gravé sur les façades et en haut de leur temple, ainsi que des tambourins. Ce sont là des attributs qui ne sauraient convenir en aucune façon à un autre dieu que Dionysos[2]. »

Et il ajoutait sans doute que ce dieu, comme Dionysos, représentait l'âme du monde; mais la fin de notre texte a disparu.

Un dernier trait achèvera de nous faire saisir l'importance symbolique et rituelle de cette robe sans couture que portait le Grand Prêtre : sa suppression apparut à Eusèbe comme l'équivalent de la suppression du sacerdoce judaïque.

« Hérode garda placée sous clef et sous son propre sceau la robe sacrée du pontife et ne permit plus qu'elle fût à la disposition des grands prêtres. Après lui Archélaüs et ensuite les Romains firent de même. Je rapporte ces détails, ajoute-t-il, pour mettre en lumière une autre prophétie qui s'est réalisée lors de l'apparition de notre Sauveur Jésus-Christ. Au livre de Daniel, après avoir très clairement fixé le nombre exact des semaines qui devaient

1. *De Ebrietate*, 21 ; *De Profugis*, 20. Les écrivains chrétiens ont d'ailleurs abondé dans le même sens. Cf. Durand, *Rational*, III, 19, éd. Barthélemy, I, 289.

2. *Symposiaques*, IV, 6.

Digitized by Google

s'écouler jusqu'au Christ-roi, l'Écriture annonce qu'après leur accomplissement *l'onction disparaîtra de chez les Juifs*[1]. »

Deux points se dégagent enfin de ce long exposé. D'une part, l'Orient concevait Attis, Dionysos, Osiris, Mithra comme des émanations du Dieu inaccessible et leur reconnaissait la qualité de démiurges intelligents, régulateurs de l'Univers et de la Végétation. D'autre part, le vêtement de ces dieux avait un symbolisme transparent qui faisait de leurs statues une réduction du Cosmos, ce qui permettait, grâce à leur entremise, par des expositions ou des processions d'attirer sur la nation et sur la terre les biens nécessaires à la vie aussi bien la vie de l'âme que la vie du corps. Les vêtements des prêtres, reproduisant à leur tour les vêtements du dieu, renforçaient cette action et multipliaient le pouvoir des statues inanimées par celui des pontifes, ces idoles vivantes.

Le Judaïsme qui n'a pas connu de statues n'à pas ignoré le rôle cosmique du sacerdoce. Aussi rien n'est-il plus logique que d'admettre que la religion chrétienne qui en est issue et qui a, d'autre part, fortement subi l'influence des mystères, ait connu et utilisé un semblable symbolisme.

Le passage de Jean que nous avons cité en tête de ce chapitre a incontestablement une signification symbolique; aussi bien, les anciens Pères de l'Église ont-ils vu l'Église dans la robe sans couture et les quatre parties du monde évangélisé dans les quatre lots des vêtements[2]. L'un des plus explicites, saint Cyprien, s'écrie :

« Vêtement mystérieux ! il figurait cette glorieuse unité qui descend d'en haut, c'est-à-dire qui vient du ciel et du Père, et qui, indivisible à son origine, devait subsister indivisible dans les mains qui l'avaient reçue. Ainsi, quiconque déchire l'Eglise de Jésus-Christ ne saurait posséder la tunique de Jésus-Christ. Voyez au contraire un symbole différent. Salomon va descendre dans la tombe; une grande scission s'opère dans le peuple et dans le royaume. Que fait Achias ? Il n'a pas plus tôt rencontré dans la plaine le roi

1. Eusèbe, I, *H.-E.*, VI, 10-11, éd. Grapin, I, 61.
2. A. Loisy, *Le Quatrième Evangile*, p. 876.

Digitized by Google

Jéroboam, qu'il déchire ses vêtements en douze parts. — Prends, dit-il au roi, dix de ces morceaux, le Seigneur l'ordonne; voilà que le royaume partagé échappe aux mains de Salomon. Tu auras dix sceptres, à lui il n'en restera que deux, en considération de David mon serviteur et de Jérusalem que j'ai choisie pour y établir mon nom[1]. — Lorsque les douze tribus d'Israël se séparent, le prophète Achias déchire son vêtement. Mais, parce que le peuple de Jésus-Christ ne saurait être divisé, la tunique du Sauveur, qui était d'un seul morceau et sans couture, n'est point divisée par les soldats qui s'en emparent. Une, entière, indivisible, elle figure l'indissoluble union du peuple qui a revêtu Jésus-Christ. Le sacrement de l'Unité de l'Église était représenté par le symbole visible de cette tunique[2]. »

Que Jean n'ait vu dans cette tunique sans couture que le symbole de l'unité de l'Église, nous ne pouvons le croire. Lorsque les Hères reconnaissent dans les quatre parts les quatre points cardinaux ou les quatre parties du monde, ils admettent eux-mêmes implicitement la signification cosmique de ce symbole. La tunique représente le Logos, qui est bien en effet l'âme de l'Église et que la théologie catholique nous présente comme son corps; mais le Logos, et nous ne saurions l'oublier, est aussi l'âme du monde, « glorieuse unité qui descend d'en haut, du Ciel et du Père » pour animer l'Univers et vivifier l'Église. La seconde fonction n'exclut pas la première, tout au contraire.

Tous les dieux de la végétation qui meurent en ressuscitant, et l'on ne saurait en excepter Jésus, non-seulement animent cet univers qu'ils ont organisé par la parole et l'intelligence, mais s'unissent aux âmes de leurs fidèles pour les fondre en une assemblée unique (Ecclesia), assemblée dont la contexture doit être une et indivisible comme la constitution même de l'univers.

De telles pensées n'ont pas un caractère si abstrait et si philosophique qu'elles dépassent l'entendement de l'auteur du quatrième évangile. Il suffit de se rappeler le prologue de son livre :

1. I *Rois*, I, 31-36.
2. Saint Cyprien, *De l'Unité de l'Église*, 7, trad. de Genoude, p. 383.

Digitized by Google

« Au commencement était le Verbe,
« Et le Verbe était près de Dieu,
« Et le Verbe était Dieu.

« Il était au commencement près de Dieu :
« Tout par lui s'est fait,
« Et sans lui rien ne s'est fait.

« Ce qui s'est fait en cela fut vie,
« Et la vie était la lumière des hommes
« Et la lumière luit dans l'obscurité
« Et l'obscurité ne l'a point saisie.

. . . . . .

« La lumière vraie
« Qui éclaire tout homme
« Venant dans le monde.

« Il était dans le monde
« Et le monde a été fait par lui
« Et le monde ne le connut pas[1]. »

Saint Hippolyte, considérant le corps même du Christ sur la croix, nous le montre à son tour comme la robe grâce à laquelle le Verbe ou la Sagesse s'est communiqué au monde.

« Le Verbe était incorporel avant qu'il vînt revêtir sa chair sacrée dans le Sein de la Vierge, formant lui-même le vêtement qui devait être déchiré et mis en lambeaux sur l'arbre de la croix... La Passion peut donc être comparée au tisserand qui a tissé la robe qui devait être déchirée sur la croix. Les fils qui la composent, c'est la vertu de l'Esprit Esprit ; la trame, c'est sa chair sacrée formée par le Saint-Esprit et dont les différentes parties sont liées entre elles par la divine charité du Christ ; l'instrument qui enlace les fils, c'est le Verbe ; enfin, les ouvriers de cette tunique sacrée, ce sont les patriarches et les prophètes, car c'est par leurs prédictions que la puissance du Verbe a pénétré de toutes parts comme des rayons de lumière, pour arriver ainsi au parfait accomplissement des dessins du Père[2]. »

Plus tard, Durand de Mende parlant, non plus du corps du Christ, mais du vêtement sans couture, écrira dans le même esprit révélant le même symbolisme :

1. Jean, I, 1-5, 9-10, trad. A. Loisy.
2. Saint Hippolyte, *Du Christ et de l'Antéchrist*, 4, dans *Les Pères de l'Église*, éd. de Genoude, VIII, 6-7.

Digitized by Google

« Cependant c'est surtout la Sagesse de Dieu qui a tissé la doctrine évangélique ; Jésus-Christ a eu cette tunique (doctrinale) et l'a donnée à ses apôtres. Donc, elle avait ce sens cette tunique du Seigneur que les soldats ne voulurent pas fendre parce qu'elle était sans couture du haut en bas, ayant été tissée dans toute son étendue, pensant que ce serait s'attirer la colère du Seigneur[1] ».

La tradition gnostique représentée par la *Pistis Sophia* nous montre Jésus couvert d'un vêtement de lumière au moment de son ascension ; mais à la vue même de ce vêtement sur lequel on peut lire tous les mots qui donnent les clefs des mystères, étonnés, stupéfaits, hébétés, les Eons et les Archontes, les Dieux, les Archanges, tremblent de crainte[2]. Ce vêtement par sa luminosité unie et éblouissante, leur révèle la présence de Celui qui est l'âme du monde, le Seigneur des esprits, et ils se prosternent et adorent. Bien plus, les Gnostiques voyaient dans la robe du Christ la quatrième quaternation, c'est-à-dire la totalité de l'Univers[3].

Tout ce symbolisme spirituel, qu'il s'agisse de celui de l'Église catholique ou des Églises gnostiques, non-seulement n'exclut pas la doctrine d'un Jésus âme du monde, mais tout au contraire la suppose à son origine et à sa base.

Nous appuyant sur la Sagesse, sur Josèphe et sur Philon qui représentent la tradition juive ; sur les Pères et les écrivains religieux qui l'ont transposée en style dévôt ou catéchétique, nous pouvons affirmer que cette tunique qui représente, au dire de Clément lui-même, l'univers tout entier, signifiait clairement la nature du crucifié.

Celui qu'on a dépouillé de cette robe n'apparaît plus, à qui sait lire, comme un homme, mais comme l'âme même du monde ou son incarnation symbolique. C'est le Logos-démiurge dont s'enivre Jean, qu'enseigne Philon et que l'on retrouve dans Justin et dans Origène : le Principe créateur, moteur et conservateur de l'univers, Celui par qui tout a été fait, le ressort

1. Durand, *Rational*, III, 10, 4, éd. Barthélemy, I, 250.
2. Valentin, *Pistis Sophia*, trad. Amélineau, pp. 9 et 11.
3. Irénée, *Contre les Hérésies*, II, 20.

Digitized by Google

du mouvement de la terre et des cieux, la source d'où jaillit la vie et la raison des hommes.

§ 2. — Le Thème des Ténèbres et l'Émoi des Éléments.

Si, d'une part, la qualité de la tunique du Christ nous révèle sa nature essentielle, d'autre part, les événements extraordinaires qui accompagnent sa mort confirment pleinement ce que nous avons établi grâce à la symbolique comparée. Mais tout d'abord rappelons les récits des Synoptiques.

Marc. XV, 33. Et quand il fut la sixième heure, il y eut des ténèbres sur la terre entière jusqu'à la neuvième heure. 34. Et à la neuvième heure Jésus cria à haute voix : *Eloï, Eloï, lama sabaktani?* ce qui signifie : « Mon Dieu, mon Dieu pourquoi m'as-tu abandonné? » 35. Et quelques-uns des assistants dirent : « Voilà qu'il appelle Elie! » 36. Et quelqu'un accourant et trempant une éponge dans du vinaigre et la mettant au bout d'un roseau lui présenta à boire disant: « Laissez ! Voyons si Elie viendra le descendre ». 37. Et Jésus ayant poussé un grand cri, expira. 38. Et le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas. 39. Et le centurion qui se tenait en face de lui voyant qu'il avait expiré ainsi, dit : « En vérité cet homme était Fils de Dieu.

Matth. XXVII, 45. Et depuis la sixième heure, il vint des ténèbres sur toute la terre, jusqu'à la neuvième heure. 46. Et vers la neuvième heure, Jésus cria à haute voix, disant : *Eli, Eli, lama sabaktani?* c'est-à-dire. « Mon Dieu, mon Dieu pourquoi m'as-tu abandonné? » 47. Et quelques uns des assistants l'entendant dirent : « Il appelle Elie ! 48. Et aussitôt l'un d'eux courant et prenant une éponge qu'il remplit de vinaigre et plaça au bout d'un roseau lui présenta à boire. 49. Et les autres disaient : « Laisse ! Voyons si Elie viendra le délivrer ! » 50. Et Jésus ayant de nouveau poussé un grand cri rendit l'esprit. 51. Et voilà que le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas; la terre trembla, les pierres se fendirent. 52. Les tombeaux s'ouvrirent et plusieurs corps de saints qui étaient morts ressuscitèrent 53. Et sortant de tombeau après sa résurrection, ils entrèrent dans la ville sainte et apparurent à beaucoup de personnes. 54. Et le Centurion et ceux qui, avec lui, gardaient Jésus, voyant le tremblement de terre et ce qui se passait, furent très effrayés et dirent : « En vérité, il était le Fils de Dieu »

Luc. XXIII, 44. Il était déjà environ la sixième heure et il se fit des ténèbres sur la terre entière jusqu'à la neuvième heure, 45. le soleil s'étant éclipsé. Et le voile du temple se déchira par le milieu. 46. Et Jésus parlant à haute voix dit : « Père je remets mon esprit entre tes mains. » Et ce disant il expira. 47. Et le centurion voyant ce qui se passait, glorifia Dieu en disant : « Certainement cet homme était juste. » 48. Et tous ceux qui s'étaient rendus en foule à ce spectacle voyant ce qui se passait, s'en retournaient en se frappant la poitrine.

Que nous soyons en présence d'un récit fabuleux, on n'en saurait douter[1] ; mais les évangélistes, en accueillant ces faits

1. Jamais une éclipse n'est visible pour la terre entière, jamais elle ne dure trois heures, mais tout au plus quelques minutes. Pline et Senèque, contemporains de ce soi-disant phénomène, s'intéressaient passionnément à tout ce qui

Digitized by Google

miraculeux, se sont-ils contentés d'enregistrer une tradition populaire, née on ne sait comment, ou ont-ils attribué ces miracles au Christ mourant afin de faire ressortir, sans toutefois la dévoiler aux profanes, sa véritable nature ?

D'après Marc et Matthieu les spectateurs de ces événements insolites se seraient écriés que Jésus était le Fils de Dieu. Et ceci nous permet déjà d'affirmer que de tels récits avaient une fin dogmatique. Le déchirement du voile du temple nous arrêtera tout d'abord, car il sera plus logique d'examiner ensemble les ténèbres et le tremblement de terre. On est d'accord en général pour reconnaître qu'il s'agit d'un récit symbolique. Pour nous, le trait se rattache très vraisemblablement à un rite.

Lorsque mourait ou était censée mourir la victime annuelle qu'immolaient les premiers chrétiens, afin de bien montrer que cette victime jouait le rôle du grand prêtre éternel, on déchirait sans doute réellement le voile du temple et l'on rendait ainsi visible le Saint des Saints, dont par son propre sang le Christ avait conquis l'accès pour lui et pour les siens.

Ceci n'est pas une pure supposition, tout au moins quant au sens du fait rituel ou symbolique, — l'un et l'autre selon nous, — du déchirement du voile. Écoutons l'auteur de l'Épitre aux Hébreux :

regardait les faits naturels d'un caractère prodigieux comme les éclipses et les tremblements de terre. Ils ont même collectionné avec soin les faits de cet ordre et ne soufflent pas mot de ces merveilles. On allègue cependant la Chronique de Phlégon : « Phlégon, si je ne me trompe, dit Origène, fait mention de cette éclipse dans le quatorzième livre de ses Chroniques ». *Contre* (*Celse*, II, 83 ; cf. II, 59): « Phlégon rapporte, en effet, qu'en la 202e olympiade (correspondant à l'an 33 de l'ère actuelle) il y eut la plus grande éclipse de soleil qu'on ait jamais vue et qu'à l'heure même de midi, les étoiles paraissaient dans le ciel. (Mais l'astronomie démontre qu'il n'y eut point, cette année-là, d'éclipse. » Roselly de Lorgues, *La Croix dans les deux Mondes*. P. 1845, p. 246). « On doit en conclure que Phlégon ne fait que rapporter une tradition juive. » Il faut interpréter de même la relation de Thallus citée par Jules l'Africain. Quant au témoignage du pseudo- Aéropagite, nous en parlerons un peu plus loin.

Digitized by Google

« La première alliance avait aussi des règlements relatifs au culte, et un sanctuaire terrestre. En effet, on a construit un tabernacle, avec une partie antérieure appelée le lieu saint, où étaient le chandelier, la table et les pains de proposition. Derrière le second voile se trouvait la partie du tabernacle appelée le Saint des Saints, ayant un autel d'or[1]... Or, ces choses étant ainsi disposées, les prêtres entrent en tout temps dans la partie antérieure du tabernacle, lorsqu'ils font le service du culte; le grand prêtre seul, une seule fois l'année (à la fête de l'Expiation) entre dans la seconde partie, mais avec du sang qu'il offre pour lui-même et pour les prêtres du peuple...

« Mais le Christ ayant paru comme grand prêtre des biens à venir, c'est en passant par un tabernacle plus excellent et plus parfait qui n'est pas construit de main d'homme, c'est-à-dire qui n'appartient pas à cette création-ci, et ce n'est pas avec le sang des boucs et des taureaux, mais avec son propre sang qu'il est entré une fois pour toutes dans le Saint des Saints après avoir acquis une rédemption éternelle.

« Moïse; après avoir proclamé devant tout le peuple, tous les commandements selon la teneur de la loi, prit le sang des taureaux, et des boucs avec de l'eau, de la laine écarlate et de l'hysope, et il fit l'aspersion sur le livre lui-même et sur tout le peuple en disant : — Voici le sang de l'alliance que Dieu a contractée avec vous. — Il aspergea de même avec le sang le tabernacle et tous les ustensiles du culte. Et d'après la loi presque tout se purifie avec du sang, et sans effusion de sang il n'y a pas de rémission.

« Puisque les images des choses qui sont dans les cieux devaient être purifiées de cette manière, il était donc nécessaire que les choses célestes elles-mêmes fussent inaugurées par des sacrifices supérieurs à ceux-là. Car ce n'est pas dans nn sanctuaire fait de main d'homme, image du véritable, que le Christ est entré, mais il est entré dans le ciel même afin de se tenir désormais pour nous présent devant la face de Dieu[2] »

« Le Christ en mourant sur la croix entrait donc, grâce à son propre sang, au *dedans du rideau*, dans le Saint des Saints du ciel, rompant ou déchirant ainsi le voile qui lui en barrait l'entrée. » Ce voile, nous le savons également par l'Épitre aux Hébreux, symbolisait le corps du Christ. « Nous avons par le sang de Jésus libre accès dans le sanctuaire par la voie nouvelle et vivante qu'il a inaugurée pour nous à *travers le voile, c'est-à-dire à travers sa chair*[3]. »

En réalité, le corps du Christ est le Cosmos tout entier, car le voile du temple que l'auteur sacré assimile à sa chair est précisément un symbole du Cosmos. « Il y avait au devant (du

1. Conf. *Exode*, XXI, 31-34.
2. *Épitre aux Hébreux*, IX, 1-7; 11-13; 19-24.
3. *Épitre aux Hébreux*, X, 19-21.

Digitized by Google

Saint des Saints), dit Josèphe, un tapis babylonien où l'azur, la pourpre, l'écarlate et le lin étaient mêlés avec tant d'art qu'on ne le pouvait voir sans admiration ; et ils représentaient les quatre éléments soit par leur couleur, soit par les choses d'où ils tiraient leur origine ; car l'écarlate représentait le feu ; le lin, la terre qui le produit, l'azur l'air ; et la pourpre la mer d'où elle procède. Tout l'ordre du ciel était aussi représenté dans ce superbe tapis, à l'exception des signes »[1].

D'autre part, d'après la tradition que nous a rapportée le rabbin Siméon, fils de Gamaliel, le voile était partagé en soixante douze champs ou quartiers[2], comme si l'on eût voulu indiquer qu'il représentait le Cosmos jusqu'aux confins du ciel étoilé et des soixante douze décans qui déroulent leurs figures dans le ciel des constellations. Enfin, Clément d'Alexandrie écrit : « Le rideau et le voile, tissus d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate et de lin fin, signifient que la nature des éléments renferme la manifestation de Dieu[3] ».

Par delà le voile, c'était donc par delà les mondes ; le déchirement du voile, c'était donc le déchirement des éléments cosmiques qui le composaient; le bouleversement de la nature entière du haut en bas, dès fondements de la terre au sommet des cieux, le déchirement du corps cosmique du Christ. En revanche, mystiquement parlant, c'était le sanctuaire ouvert à tous, les mystères accessibles à tous les hommes de bonne volonté. L'hérédité du sacerdoce est abolie, chacun peut y accèder. Tous peuvent désormais savoir à quoi s'en tenir sur l'Ame du monde, qui ne remplira plus seulement tous les êtres de la création, mais toutes les Intelligences. Toute la doctrine de Jésus est annoncée à tous.

L'auteur de l'Apocalyse, adoptant le symbolisme de l'Épître aux Hébreux, écrit :

1. Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, V, 14.
2. Dr Sepp, *La Vie de N. S. Jésus-Christ*, trad. Ch. Sainte Foi, 1854, II, 197.
3. Clément d'Alexandrie, *Stromates*, V, 6, trad. de Genoude, 389.

Digitized by Google

« Et le sanctuaire de Dieu dans le ciel fut ouvert et l'arche de son alliance apparut dans son sanctuaire. Et il y eut des éclairs, des bruits, des tonnerres, un tremblement de terre et une grosse grêle[1]. »

Le dévoilement du Saint des Saints est ainsi associé au trouble du ciel et de la terre.

Nous voici donc amené à examiner la signification des ténèbres et du tremblement de terre qui marquèrent la mort de Jésus, ce que j'appelle le thème de l'émoi des éléments. Ce trait n'a rien de particulièrement juif; nous le retrouvons dans beaucoup d'autres religions.

Chez les Primitifs, le cours de la Nature dépend de la vie du dieu, ou plus exactement de la vie de l'homme-dieu, incarnation ou vicaire de la divinité, dont la qualité souveraine s'exprime soit par la royauté, soit par le sacerdoce, soit par ces deux qualités réunies. Aussi voyons-nous nombre de peuples sauvages tuer l'homme-dieu, au lieu de le laisser mourir de maladie et de vieillesse. Ils évitaient ainsi, que la nature dépérît, languît et agonisât. Le monde, il est vrai risquait d'être bouleversé par cette mort violente. Il suffisait pour éviter ce malheur que l'âme de l'homme-dieu, saisie au moment où elle s'échappait du corps, fût aussitôt introduite en son successeur. Le travail de M. J. G. Frazer sur le *Rameau d'or* a mis ce point hors de toute discussion. Il écrit :

« L'homme-dieu mourant, affaibli et malade, son âme serait, elle aussi, affaiblie et malade et ne pourrait que languir dans un nouveau corps. Au contraire, en tuant l'homme-dieu, ses fidèles pouvaient saisir son âme dès qu'elle s'échappait et la transférer à un successeur convenable. Bien plus, en le frappant avant qu'il ait perdu ses forces, ils sont sûrs de ne pas voir l'univers perdre les siennes. Les sauvages évitent tous ces dangers en tuant l'homme-dieu quand il est encore solide et en transférant son âme dans le corps d'un successeur vigoureux[2] ».

Les Congolais croyaient que si leur pontife, le *Chitomé*, mourait de mort naturelle, *le monde devait périr et la terre qu'il*

1. *Apocalyse*, XI, 19.
2. J. G. Frazer, *Le Rameau d'Or*, trad. Stiebel et Toutain, II, 14.

Digitized by Google

soutenait seul par son pouvoir et son mérite être anéantie. En conséquence, lorsqu'il tombait malade et qu'il semblait perdu, l'homme qui devait lui succéder entrait dans sa demeure avec une corde ou une massue ; il l'étranglait ou l'assommait[1].

Lorsqu'au Pérou le grand-prêtre Huillak-Umu venait à mourir, tous les travaux cessaient, le peuple était dans l'attente d'événements désastreux ; car, à la mort de presque tous les grands-prêtres, des signes célestes s'étaient manifestés, ou des tremblements de terre avaient secoué la terre[2]. Ceci semble inexplicable si l'on n'admet pas que le grand-prêtre servait de trait d'union entre l'âme de l'univers ou les forces cosmiques et le peuple des dévots. La rupture de ce lien vivant devait au contraire bouleverser l'univers, y provoquer l'obscurité, le faire rouler dans l'incertitude et l'effroi.

Cette interprétation trouve une confirmation dans les traditions et les rites de la religion du Mexique.

Les Mexicains croyaient que le dieu, mis à mort dans la personne de son représentant, renaissait aussitôt ; c'est pourquoi leur rituel prescrivait d'écorcher l'homme-dieu qui venait d'être tué, pour revêtir de sa peau un homme vivant qui, dès lors, représentait à son tour le dieu... Quand les principales victimes avaient été immolées, durant la danse du onzième mois en l'honneur de la mère des dieux et de son fils Cinteolt, le dieu du maïs, leur sang était offert à son représentant dans un vase couvert de plumes. Il goûtait à ce sang en se penchant au-dessus du vase et en y trempant le doigt ; en même temps il poussait un grognement affreux qui faisait trembler tous ceux qui l'entendaient. *A ce moment*, disaient les Indiens, *la terre elle-même tremblait*[3].

D'autre part, lorsque Quetzalcoatl, le dieu né d'une vierge,

1. J. B. Labat *Relation historique de l'Éthiopie occidentale*, I, 260 sq. ; W. Winwood Reade, *Savage Africa*, p. 362.
2. Dr H. Girgois, *L'Occulte chez les Aborigènes de l'Amérique du Sud*, Paris, 1897, in-12, p. 153. Cf. Gomara, *Hist. gén. des Indes*, V, 15.
3. E. J. Payne, *History of the New World called America*, I, 470.

Digitized by Google

mourait sur une croix de feuillage, le soleil s'obscurcissait et les ténèbres envahissaient l'univers[1]. Or, Quetzalcoalt, ainsi que le reconnaît Bancroft, est, avant tout, un dieu de la fertilité, un régulateur des saisons, un dieu Sauveur, l'âme bienfaisante de la nature. Ce n'est que peu à peu qu'il se transforme en un dieu national de forme humaine, en une sorte de Roi Pontife, fondateur ou restaurateur de la Cité et de la Religion[2].

L'Inde n'a pas ignoré cette symbolique et nous la voyons maintes fois employée pour signifier la nature et l'essence du Bouddha à chacun des moments solennels de sa vie.

Notons tout d'abord que le Bouddha est un Çakravartin, un monarque, et non pas dans le sens étroit de ce mot, mais dans un sens cosmologique. Le Çakravartin est « celui qui n'est limité que par la limite extrême du monde, qui, en d'autres termes le possède tout entier[3] ». Or, la naissance et la mort d'un Bouddha sont annoncés au monde par le *Kolâhala* ou le *Halâhala*, c'est-à-dire par un tumulte prodigieux dans le monde des éléments. Et lorsque le Bouddha apparaît, nous voyons la terre s'ébranler et tressaillir au contact de son pied[4].

« Dix mois étant passés et le temps de la naissance du Bôdhisattva étant venu, trente-deux signes précurseurs apparurent dans le parc du roi Çouddhôdana. Lesquels (au nombre de) trente-deux : Toutes les fleurs entr'ouvrant leurs calices ne s'épanouissaient pas. Dans les étangs les lotus bleus, jaunes, rouges et blancs[5] entr'ouvrant leurs boutons ne fleurissaient pas. De jeunes arbres à fleurs et à fruits s'étant élevés du sol entr'ouvrant leurs boutons ne fleurissaient pas. Huit arbres précieux apparurent. Vingt mille précieux trésors ayant surgi, restèrent visibles. Dans l'appartement intérieur, des rameaux précieux apparurent. Des eaux de senteur froides et chaudes, imprégnées de parfums suaves, se mirent à couler. Des flancs de l'Himavat les petits des lions étant venus joyeux à Kapila, la ville excellente, et ayant trois fois tourné autour en présentant le côté droit, s'arrêtèrent au seuil des portes sans faire de mal à aucun être. Cinq cents jeunes éléphants blancs étant venus, touchèrent les

1. Kingsborough, *Mexican Antiquities*, III, 5.
2. Bancroft, *Native Races*, III, 329.
3. E. Senart, *Essai sur la légende du Buddha*, 2e éd., 1882, p. 7.
4. Burnouf, *Introd. à l'histoire du Bouddhisme indien*, p. 388.
5. Ces couleurs se rapportent aux quatre coins du monde.

Digitized by Google

pieds du roi *Çouddhôdana* avec le bout de leur trompe. Les enfants des dieux, avec leurs ceintures attachées, furent aperçus allant et venant dans l'appartement intérieur du roi Çouddhôdana. Suspendues dans l'étendue des cieux et montrant la moitié de leurs corps, les filles de Nagar furent aperçues, tenant les divers ustensiles des sacrifices. Dix mille filles des dieux, ayant à la main des éventails de queues de paon, apparurent immobiles dans l'étendue des cieux. Dix mille urnes pleines furent aperçues faisant le tour de la grande ville de Kapilavastou, en présentant le côté droit. Dix mille filles des dieux, tenant sur leurs têtes des vases d'or pleins d'eau de senteur, furent aperçues immobiles. Dix milles filles des dieux portant des parasols, des étendards, des bannières, furent aperçues immobiles. Plusieurs centaines de mille de filles des dieux, portant des conques, des tambours suspendus à leur cou, furent aperçues immobiles et attendant. Tous les vents apaisés ne soufflaient pas. Toutes les rivières et les ruisseaux arrêtés ne coulaient pas. La lune, le soleil, les chars célestes, les planètes, la foule des étoiles restaient sans mouvement. On était dans la conjonction de l'astérisme Pouchya. La demeure du roi Çouddhôdana était couverte d'un feuillage précieux. Le feu ne brûlait pas. Aux galeries, aux palais, aux terrasses, aux portiques, on vit (suspendues) des perles et des pierres précieuses. Des magasins de toiles blanches, des magasins de diverses choses précieuses, furent vus grands ouverts. Les cris des corneilles, des hiboux, des vautours, des loups et des chacals avaient cessé et les sons les plus agréables étaient entendus. Tous les travaux des hommes étaient interrompus. Les lieux hauts et bas de la terre furent nivelés. Tous les carrefours, les places, les rues, les marchés, unis comme la paume de la main, brillants, tout couverts de fleurs. Toutes les femmes enceintes accouchaient heureusement. Toutes les divinités des bois de Sâlas, se montrant à mi-corps au milieu du feuillage, furent aperçues immobiles et inclinées avec respect.

Tels furent les trente-deux signes précurseurs qui apparurent »[1].

Cet émoi de la vie universelle se comprend du reste lorsque se réveille celui qui règne sur le monde et qui incarne l'âme de l'univers[2]. Mais c'est surtout à la mort du Bouddha, à son entrée dans le Nirvâna, que la terre et le ciel se troublèrent[3].

« Dans le temps où le Tathâgata vint se coucher sur le flanc droit comme un lion entre deux arbres Çâla, en ce temps-là, dans le grand millier de trois mille régions du monde, les arbres, les herbes, les branches des arbres, les

1. *Lalita Vestara*, Ch. VII, éd. Ph. Ed. Foucaux, Paris, Leroux, 1884, in-4°, p. 73-74.
2. E. Senart, *loc. laud.*, p. 151.
3. Edmund's, *Buddhists and Christian Gospels*, p. 189.

Digitized by Google

plantes médicinales, les bois, les forêts, tout autant qu'il y en a, se tournant du côté où s'accomplissait le Nirvâna du Tathâgata, s'inclinèrent profondément avec empressement et respect et se tournèrent vers lui en se penchant ;

« Dans le grand millier de trois mille régions du monde, les fleuves, les cours d'eau, les citernes, les lacs, les étangs, les sources, les réservoirs, les lotus rouges qui suivent le courant, tout autant qu'il y en a, bénis et doués par la puisssance du Bouddha, cessèrent de manger et de se nourrir;

« Dans le grand millier de trois mille régions du monde, la lumière du soleil et de la lune, les corps des étoiles, les pierres précieuses, le feu, les vers luisants, toutes les choses qui ont de l'éclat, tout cela, par la puissance de Bouddha, cessa d'être visible et de briller, tout perdit sa clarté, sa magnificence et sa splendeur.

« Dans le grand millier de trois mille régions du monde, tout ce qu'il y a de flammes dans le grand enfer, toutes ces flammes, par la puissance du Bouddha, s'apaisèrent, cessèrent de briller, de brûler, de transpercer, de faire souffrir. Dans le grand millier de trois mille régions du monde, tout ce qu'il y a de feux du grand enfer, tous ceux-là aussi se calmant se refroidirent. Puis tous les êtres qui peuplaient l'enfer, tous, en cet instant même, à ce moment précis, en un clin d'œil, par la puissance du Bouddha, obtinrent du soulagement. Tous les êtres nés parmi les animaux, tous les êtres doux et utiles cessèrent de souffrir de la faim et de la soif. Tous les êtres donc, en cet instant, à ce moment précis, sur le champ, sentirent du soulagement dans leur corps et dans leur esprit; leurs incessantes souffrances furent interrompues; ils éprouvèrent du bien-être et un parfait contentement de cœur.

« Quand le Tathâgata s'endormit sur le côté droit, comme un lion, dans le grand millier de trois mille régions du monde, le Mérou, roi des monts, le Cakravâla, le grand Cakravâla, le Mucilinda, le grand Mucilinda, le Gandhamâdana, l'Himalaya, tous ces monts et les autres montagnes noires, et la grande terre qui renferme tout, et le vaste Océan qui s'étend jusqu'à la base de l'abîme de Çakravâla, tremblèrent de six manières, oscillèrent fortement, s'agitèrent, s'agitèrent fortement, s'ébranlèrent, s'ébranlèrent fortement; et les vents dont le cercle embrasse tout ne se soulevèrent pas en ce moment. En ce temps là, en ce même instant, à ce moment précis, tous les êtres abandonnèrent leurs travaux; il n'y eut plus pour eux ni sommeil, ni incertitude, ni obscurité, ni hésitation; ils cessèrent de parler, leur voix s'affaiblit, leur murmure s'éteignit, leur cœur ne s'agita plus.

« Quand Bhagavat, à la manière d'un lion, se coucha sur le côté droit, incontinent, dans le grand millier de trois mille régions du monde, les Dieux, les Nâgas, les Yakchas, les Gandharvas, les Asuras, les Garudas, les Kimaras, les Maharagas, Indra, Brahma, les Lokapalas (gardiens du monde), tout autant qu'il en existe, se trouvèrent plongés dans l'obscurité, au sein de leurs demeures

Digitized by Google

respectives; ils sentirent qu'ils étaient sans lumière et sans clarté. Quand le Tathâgata se coucha sur le côté droit, incontinent dans le grand millier de trois mille régions du monde, les Dieux, les Nâgas, les Yakchas, les Gandharvas, les Asuras, les Garudas, les Kimaras, les Maharagas, Indra, Brahma, les gardiens du monde avec leur suite, tous ceux-là sur les tapis où ils siègeaient, dans leurs bocages, dans leurs demeures sans nombre, furent désolés; par la puissance du Bouddha, tous ceux-là devinrent malades de chagrin.

« Dans le grand millier de trois mille régions du monde, Brahma et le grand Brahma, triomphateur et invincible, qui exercent sur mille êtres un pouvoir souverain, se disaient en eux-mêmes : « C'est par nous que ces êtres ont été faits, c'est par nous que ces êtres ont été faits, c'est par nous que ces êtres ont été transformés, c'est par nous que le monde a été fait, c'est par nous que le monde a été transformé. Ainsi pensaient Brahma et le grand Brahma qui résident dans le grand millier de trois mille régions du monde; ceux-là aussi sur les tapis où ils siégeaient ne se réjouirent pas du tout, et ils s'aperçurent que leurs demeures respectives qui renfermaient tout étaient plongées par la puissance du Bouddha dans une obscurité profonde. Pareillement tous les autres Brahmas, voyant leurs demeures respectives plongées dans l'obscurité, par la puissance du Bouddha, furent attristés dans leurs demeures respectives et les Lokâpalas, les Maheçvaras et tous ceux qui avaient des demeures pures s'affligèrent dans leurs demeures respectives.

« Ensuite le grand Brahma du grand millier de trois mille régions du monde, pensa en lui-même et se dit : Je suis affligé dans ma demeure : qu'est-ce que cela annonce? Puis ce grand Brahma du grand millier de trois mille régions du monde observa ce grand millier de trois mille régions qui renferme tout; et après avoir observé ce grand millier de trois mille régions, il se dit en lui-même : Qui est le créateur, le Seigneur, le Maître tout puissant de ce grand millier de trois mille régions du monde? Le Tathâgata, Arhat, Buddha parfaitement accompli est arrivé aujourd'hui au Nirvâna; par quelle cause ces transformations incompréhensibles, de tels prodiges apparaissent-ils? C'est, assurément, l'indice de son Nirvâna : c'est sa puissance qui a produit toutes ces manifestations[1] ».

Le symbolisme de ce récit, où, nous l'espérons, on ne verra rien d'historique, est manifeste. Toutes ces circonstances fabuleuses, tout cet émoi des mondes tend à attester que c'est l'âme du monde elle même qui est ébranlée.

Un récit chinois du même bouleversement précise :

« Et alors, quand le Bouddha mourut, la grande terre trembla tout entière...

1. Léon Feer, *Fragments traduits du Kandjour*, pp. 158-163.

Digitized by Google

« Un vent de tempête s'éleva des *quatre limites de la terre* en même temps que des pointes des rochers et des montagnes.

« Les Dévas purs descendirent des cieux sur la terre et... soupiraient en pensant au monde décapité de son maître sacré, se hâtant vers la destruction »[1].

Voilà qui est clair; mais nous avons mieux encore. Parlant des tremblements de terre, le Bouddha explique à Ananda qu'il y a huit causes, proches ou éloignées capables, de les produire : « cause naturelle par suite de l'agitation de l'eau et des vents; méditation intense d'un brahmane possédant une grande puissance intellectuelle; descente du ciel et incarnation d'un Boddhisattva; naissance d'un Boddhisattva destiné à devenir Bouddha, quand un Tathâgata arrive à l'Intelligence suprême et parfaite; quand un Tathâgata établit le règne de la vérité; quand un Tathâgata fixe l'époque de sa mort. Enfin, Ananda, quand un Tathâgata s'éteint entièrement, avec cette extinction qui ne laisse plus quoi que ce soit après elle, alors la terre s'agite, tremble, est secouée violemment. Telle est la huitième cause proche et éloignée de la production d'un tremblement de terre[2]. »

Toutes les fois donc qu'apparaît dans les récits d'une vie divine le thème de l'émoi des éléments, nous pouvons constater qu'il sert à affirmer la royauté de ce personnage sacré sur le monde élémentaire. Ainsi s'explique que nous le retrouvons dans la légende d'Indra ou de Krishna[3], dans l'histoire de Koan-Yn la miséricordieuse[4].

1. Samuel Beal, *Fo-cho-hing-tsan-king*, V, 26, pp. 307-308. Cf. Edmund's, *Buddhist and Christian Gospels*, p. 189.

2. *Mahâ-Parimbbâna-Suttanta*, III, 13-20, *ap.* T. W. Rhys Davids, *Buddhists Suttas translated from Pali : Sacred Books of the East*, XI, p. 45-48.) Les tremblements de terre ont toujours été considérés comme des phénomènes d'ordre cosmique et comme ordinairement associés au bouleversement de la mer et des eaux, de l'air et des étoiles. Cf. E. Grellois, *Météorologie religieuse et mystique*. Metz, 1870, p. 247-264, et Jacob Grimm, *Teutonic Mythology*, London, 1883, II, 816-817.

3. E. Senart, *loc. laud*, pp. 151, note 3 et 333-334.

4. H. Doré, *Les superstitions chinoises*, 2e part. *Le Panthéon chinois*, Chang Hai, 1914, VI, 112. — Sur la nature cosmique et les pouvoirs de Koan-Yn, *même ouvrage*, 137-147.

Digitized by Google

Ce même thème apparaît également dans la mythologie et les traditions gréco-romaines. Qui ne se souvient de la fin du Prométhée d'Eschyle? Celui qui a ravi au ciel le feu élémentaire, source du feu de nos foyers et de la flamme divine qui brûle dans les âmes, va mourir : « Voici que la terre s'ébranle, non plus en paroles, mais en réalité. Le rauque fracas du tonnerre mugit. Les spirales flambent. Les tourbillons roulent la poussière. Tous les souffles des vents se mêlent et se heurtent dons un combat furieux et l'aither se confond avec la mer[1]. »

Dans les doctrines stoïcienne et platonicienne, dans celle des mystères, l'âme du monde, les âmes des dieux et des hommes qui en tiraient leur origine étaient de feu, et l'on doit voir en Prométhée une sorte de dieu ou plutôt de fils de Dieu renié par son Père et sauvant malgré lui l'humanité. Les traditions relatives à Asclépios et à Héraclès peuvent recevoir une semblable interprétation ; la tristesse des éléments lorsqu'ils moururent s'explique par les mouvements de cette âme de feu qui constituait leur nature cachée. Mais ceux-ci furent traités en fils bien-aimés de Zeus et reçus dans le ciel avec tous les honneurs réservés aux sages et aux dieux.

Les traditions romaines bien, que plus tardives, présentent un vif intérêt. La disparition subite de Romulus donna lieu à des versions variées. Certains rapportent que Romulus

« tenait ce jour-là une assemblée du peuple hors de la ville, près du marais de la chèvre ; il se fit tout à coup dans l'air une révolution extraordinaire, et il survint une tempête si affreuse qu'il serait impossible de la décrire. *La lumière du soleil fut totalement éclipsée, une nuit horrible couvrit les airs ; on n'entendait de toutes parts que de grands éclats de tonnerre, que des vents impétueux qui soufflaient avec violence.* Le peuple effrayé se dispersa ; mais les sénateurs se rapprochèrent les uns des autres. Dès que l'orage fut passé et que le jour eut repris sa lumière, le peuple revint au lieu de l'assemblée. Son premier soin fut de demander et de chercher le roi qui ne paraissait pas ; mais les sénateurs arrêtant ses perquisitions, lui ordonnèrent d'honorer Romulus qui

1. *Prométhée enchaîné*, in fine, dans Eschyle, *Œuvres*, trad. Leconte de Lisle, Paris, in-12, p. 47.

Digitized by Google

venait d'être enlevé parmi les Dieux, et qui désormais serait pour eux, au lieu d'un roi doux et humain, une divinité propice. Le petit peuple les crut sur leur parole, ravi de joie et d'espérances ; il se retira en adorant le nouveau dieu »[1].

Romulus, qui passait pour fils de dieu[2], emprunta vraisemblablement ce trait avec le nom même du dieu Quirinus[3], dont il était, comme roi et comme pontife, le vicaire sur terre.

Le même thème de l'émoi des éléments se retrouve encore dans la légende de plusieurs personnages historiques qui réunissent en eux les dignités du prêtre et du prince. Lors du meurtre de César, parmi les événements célestes « on vit un premier signe remarquable dans cette grande comète qui brilla avec tant d'éclat pendant sept nuits et disparut ensuite. Un second signe, ce fut l'obscurcissement du globe solaire qui parut fort pâle toute cette année-là, et qui, chaque jour à son lever, au lieu de rayons étincelants, n'envoyait qu'une lumière faible et une chaleur si languissante que l'air fut toujours épais et ténébreux, car la chaleur seule peut le raréfier ; son intempérie fit avorter les fruits qui se flétrirent avant que d'arriver à maturité[4]. »

Virgile, qui fait allusion aux mêmes évènements, puise à des sources autrement abondantes :

« *C'est le soleil qui, après la mort de César, eut pitié de Rome, quand il couvrit son front brillant d'une rouille obscure, et que le siècle impie craignit une nuit éternelle* [5]. En ce temps-là, tout nous donnait des avertissements, la terre, les mers, les sinistres aboiements des chiens, les cris odieux des oiseaux. Que de fois nous avons vu l'Etna, rompant ses fournaises, se répandre en bouillonnant à travers les champs des Cyclopes et rouler des torrents de flammes et de roches liquéfiées ! La Germanie entendit des bruits d'armes dans tout le

1. Plutarque, *Vie des hommes illustres*, *Romulus*, 37.
2. Plutarque, *Romulus*, 38. Cf. Tite Live, I, 16 éd. Nisard, I, 16.
3. Tertullien, *Aux Nations*, II, 9 ; Saint Cyprien, *De la Vanité des Idoles*, 3 ; cf. J. A. Hild, art. *Quirinus* dans Saglio, *Dict. des Antiquités*, IV, 807-808.
4. Plutarque, *César*, LXXV.
5. Prudence, peignant la mort du Christ, semble s'inspirer de Virgile. « Le soleil s'enfuit souillé d'une *rouille* lugubre, il abandonne son arc enflammé et se cache avec douleur. On dit que le *monde saisi d'horreur craignit le chaos d'une nuit éternelle* » (*Cathaemerinon*, IX, 79-81.)

Digitized by Google

ciel ; les Alpes ressentirent des tremblements extraordinaires. Plus d'une fois aussi on entendit dans les bois silencieux des voix épouvantables ; on vit des spectres d'une pâleur affreuse errer à la nuit tombante : chose horrible, les bêtes parlèrent ! Les fleuves s'arrêtent, la terre s'entr'ouvre ; dans les temples l'ivoire pleure comme attendri et l'airain se mouille de sueur. Furieux et entraînant des forêts dans ses tourbillons, l'Eridan, ce roi des fleuves, déborde et emporte à travers la campagne les étables et les troupeaux. Jamais les tristes entrailles des victimes n'étalèrent aux yeux tant de fibres menaçantes ; partout le sang coule dans les puits, et la nuit, nos oreilles épouvantées retentissent des hurlements des loups. Jamais la foudre ne tomba si souvent par un ciel serein ; jamais tant de redoutables comètes ne s'enflammèrent dans les espaces »[1].

Et Servius, dans son commentaire des *Géorgiques*, précise qu'au moment même de la mort de ce grand homme, le soleil s'éclipsa de la sixième à la neuvième heure[2]. La mort d'Auguste fut annoncée par de sinistres présages[3] ; la tradition, quoi qu'on en ait dit, ne parle pas de troubles de la nature, mais les présages funestes ne semblent bien ici qu'une déformation du thème de l'émoi des éléments.

Ces grands hommes non seulement passèrent pour fils de dieux et reçurent les honneurs divins de l'apothéose[4], mais ils réunirent en leur personne le Sacerdoce et l'Empire. A ce double titre ils incarnaient ici-bas cette âme du monde qui règne sur l'Univers, ce Verbe dominateur qui régit le cours des astres et des saisons. Aussi le thème de l'émoi des éléments, qu'il s'agisse de leur naissance ou de leur mort, est dans la logique des doctrines gréco-romaines. A ceux qui penseraient que de tels faits ont un fondement historique, je conseillerais de comparer l'annonce de la mort de César dans Ovide et dans Virgile.

Parlant des événements qui se produisirent à la mort de César et d'Auguste, M. A. Loisy estime qu'il ne semble pas nécessaire d'admettre une influence de ces « traditions » sur

1. Virgile, *Les Georgiques*, I, 466-488. Cf. Ovide, *Métam.*, XV, 782-798. — Josèphe, *Antiquités*, XIV, 12, 3.
2. Servius, *Ad. Virgil. Georg.* I, 465.
3. Suétone, *Auguste*, 97.
4. Suétone, *César*, 88 ; *Auguste*, 94 et 100.

Digitized by Google

les évangélistes[1]. Rien de plus certain que cette opinion ; mais la question peut se poser autrement. Etant donné que nous trouvons dans les religions les plus diverses le thème du trouble des éléments et que partout ailleurs qu'en Palestine ce thème semble se greffer sur une religion de l'âme du monde incarnée soit dans quelque dieu sauveur, soit dans quelque pontife-roi, n'est-il pas légitime de penser que le thème du trouble des éléments ne s'est introduit dans l'Evangile que sous l'influence d'une conception analogue, sinon semblable ?

Ceci paraît hors de doute. Tout d'abord, nous savons que ce thème n'était pas inconnu des prophètes, puisqu'il est connu de Joël et d'Amos :

Ainsi parle Joël :

La terre tremblera devant eux,
Les cieux seront ébranlés ;
Le soleil et la lune seront obscurcis,
Et les étoiles éteindront leur éclat.

. . . . . .

« Je ferai paraître des prodiges dans les cieux et sur la terre,
Du sang, du feu et des colonnes de fumée ;
Le soleil se changera en ténèbres
Et la lune en sang,
Avant que vienne le jour de Jéhovah
Grand et terrible »[2].
« Quelle foule, quelle foule dans la vallée de la décision
Le soleil et la lune se sont obscurcis
Et les étoiles ont retiré leur éclat.
De Sion, Jehovah rugira ;
De Jérusalem il fera entendre sa voix ;
Les cieux et la terre trembleront.
Mais Jéhovah est un refuge pour son peuple
Une retraite sûre pour les enfants d'Israël[3] ».

Amos prophétise à son tour :

1. A. Loisy, *Les Évangiles Synoptiques*, I, 680.
2. Joel, II, 10 et 30-32.
3. Joel, III, 14-16

Digitized by Google

« Jéhovah l'a juré par l'orgueil de Jacob :
Je n'oublierai pas toujours toutes leurs actions
A cause de cela, *le pays ne tremblera-t-il pas*
Et tous ses habitants ne seront-ils pas dans le deuil?
Le pays montera tout entier comme le Nil,
Il se soulèvera et s'affaissera comme le Fleuve d'Égypte.
En ce jour-là, dit le Seigneur Jéhovah,
Je ferai coucher le soleil en plein midi
Et j'envelopperai la terre de ténèbres en un jour serein.
Je changerai vos fêtes en deuil
Et vos chants de joie en lamentations[1] ».

Joel, il est vrai, associe ce thème à la destruction des étrangers et au triomphe d'Israël, tandis qu'Amos en fait l'accompagnement du déclin et de la ruine de la nation juive; mais Jérémie, parlant de la mère des sept fils, écrit : « Elle rend l'âme, son soleil se couche pendant qu'il est jour encore[2] »; et Isaïe annonçant le Messie s'écrie :

Par ma menace je dessécherai la mer,
Je changerai les fleuves en désert,
Leurs poissons pourriront faute d'eau,
Et ils périront de soif.
Je revêtirai les cieux d'obscurité
Et je les couvrirai d'un sac[3] ».

Les traditions rabbiniques attestent, d'autre part, que le thème de l'émoi des éléments devait s'associer à la mort des docteurs et des pontifes. Tantôt elles décrivent l'obscurcissement de la lumière du jour comme le deuil pris par la divinité[4], tantôt elles comparent la mort des grands docteurs aux couchers soudains du soleil en plein midi[5], enfin elles attestent qu'au moment de

1. Amos, VIII, 7-10. Michée (III, 6) semble parler comme Amos lorsqu'il dit qu'en punition des péchés du peuple « le jour sera obscurci ». Le lien qui unit ces traditions juives avec les Evangiles est attesté par les Pères. Cf. Saint Cyprien, *Contre les Juifs*, II, 23; Tertullien, *Apolog.*, 21.
2. Jérémie, XV, 9.
3. Isaïe, L, 2-3.
4. *Echa R.*, III, 28.
5. R. Brochai, *Cod. Halokema*. Tous ces textes et d'autres encore sont cités par Tertullien comme des prophéties messianiques. Il les commente ainsi :

Digitized by Google

la mort des hauts fonctionnaires du sacerdoce et en particulier du grand prêtre, le soleil s'obscurcit souvent si les derniers honneurs ne leur sont pas rendus[1].

Ce dernier point est d'une importance capitale. Le grand prêtre chez les Juifs officiait dans un costume dont toutes les parties évoquaient quelque partie de l'Univers et dont l'ensemble l'associait à la puissance de l'âme divine du monde[2]. Ici encore, la tradition se soude donc à une doctrine et à une liturgie cosmiques. La présence de notre thème dans les Evangiles peut donc s'interpréter dans le sens d'un symbole philosophique à signification cosmique, et cela en s'appuyant non seulement sur les cas parallèles que nous fournissent l'Inde et l'Amérique, mais sur la tradition juive elle-même. Le fait que le déchirement du voile nous indiquait déjà le même symbo-

« Tout signe appartient au même maître que la chose dont il est le signe. Il n'y a que le maître de cette même chose qui puisse y attacher un signe. Par conséquent, si l'ébranlement de l'univers est un signe du royaume, comme la végétation un présage de l'été, le royaume appartient donc au même créateur auquel on peut attribuer les calamités, signes avant-coureurs du royaume » (*Contre Marcion*, IV, 39). Voir aussi *ibid.* IV, 42 et *Contre les Juifs*, 10 et 12.

1. *Succa*, f. 29, 1. Cf. Strauss, *Vie de Jésus*, tr. Littré, II, 575. — Les sépultures rabbiniques des XIIe et XIIIe siècles témoignent encore de la vigueur de cette antique tradition. Voici ce qu'on lit sur la tombe du rabbi Isaac Alfési, décédé en Espagne le 12 mai 1103:

« Cette journée fut une calamité, ce fut un jour de malheur et d'oppression, jour de ténèbres et d'obscurité, jour de nuage et de brouillard, jour où les cieux et leurs luminaires furent obscurcis, où ils se sont revêtus d'un cilice. Les étoiles ont pris le deuil ; les collines ont fléchi, tout Israël a été effrayé. »

L'épitaphe du Rabbi Yôna, mort le 26 juillet 1257, n'est pas moins caractéristique :

« Fils de Sion, devant cette stèle pleurez le soleil enfoui sous la poussière de la terre; le firmament s'est revêtu d'obscurité, les constellations sont honteuses ; la lune rougit, au jour où a été ensevelie la gloire et la loi son diadème. » (Moïse Schwab, *Rapport sur les inscriptions hébraïques de l'Espagne*, dans *Nouvelles Archives des Missions scientifiques*, t. XIV, fasc. III, pp. 258 et 300).

2. Les prophètes sont encore assimilés aux grands-prêtres par la tradition rabbinique. Dans le traité *Pésikta*, on lit que la présence de Jérémie préservait la ville; lorsqu'il la quitta, elle succomba. Cf. E. de Faye, *Les Apocalypses juives*, Lausanne, 1892, p. 82. — Les habitants de Jérusalem attribuaient la même influence protectrice à Jacques, le frère du Seigneur. (Eusèbe, *H.-E.*, XXIII, 19 20).

Digitized by Google

lisme et la même signification n'ajoute-t-il pas d'ailleurs à la force démonstrative de nos textes?

Au reste, il n'est pas douteux que si cette tradition était vivace et avait pour souche une doctrine cosmique, nous devons en retrouver dans le monde judéo-chrétien d'autres échos. Or, c'est précisément le cas.

Le livre arménien de l'Enfance nous montre Joseph allant à la recherche d'une sage-femme, car l'heure de Marie est proche :

« Et comme il marchait, il vit que la terre s'était haussée et que le ciel s'était abaissé; et il éleva les mains comme pour toucher l'endroit où ils se rejoignaient. Il aperçut autour (de lui) les éléments qui demeuraient engourdis et hébétés; les vents et l'air du ciel, devenus immobiles, avaient suspendu leur cours; les oiseaux (et) les volatiles avaient arrêté leur essor. Et regardant à terre, il vit une jarre nouvellement (fabriquée) : (près de) là se trouvait un potier qui avait pétri de l'argile, faisant le geste de joindre en l'air ses deux mains qui ne se rapprochaient pas. Tous les autres avaient le regard arrêté en haut. Il vit aussi des troupeaux que l'on conduisait : ils n'avançaient, ni ne marchaient, ni ne paissaient. Le berger brandissait sa houlette et ne pouvait frapper les moutons, mais il tendait la main levée très haut. Il regarda encore un torrent dans un ravin, et vit que des chameaux qui paissaient (là) avaient posé leurs lèvres sur le bord du ravin et ne mangeaient point. Ainsi, à l'heure de l'enfantement de la Vierge Sainte, tous les éléments demeuraient comme figés dans leur attitude[1] ».

On pourrait dire que ce récit ne fait que développer à sa façon et renouveler le symbolisme évangélique des Synoptiques qui nous montrent la naissance de Jésus annoncée par une étoile, célébrée par les anges et saluée et honorée par les animaux, les bergers et les rois. La façon dont Saint Ignace rapporte cet événement montre bien qu'il était tenu pour l'équivalent de l'émoi des mondes :

« On vit briller dans le ciel une étoile qui fit pâlir toutes les autres : son éclat était inexprimable, sa nouveauté causait la stupeur; tous les autres astres avec le soleil et la lune lui faisaient cortège, mais sa splendeur effaçait celle de tous les astres réunis; ils se demandaient dans leur trouble d'où venait cette étoile étrange si différente d'eux-mêmes. Dès lors, toute magie fut confondue,

1. *Livre Arménien de l'Enfance*, VIII, 8 dans *Évangiles apocryphes*, éd. P. Peeters, P. 1914, II, p. 123-124.

Digitized by Google

tout lien d'iniquité brisé, l'ignorance détruite, l'antique royauté renversée : Dieu se manifestait sous une forme humaine pour réaliser « l'ordre nouveau » qui est « la vie » éternelle ; le plan arrêté dans les desseins de Dieu recevait un commencement d'exécution. *De là ce bouleversement universel* : car l'abolition de la mort se préparait[1] ».

Saint-Hippolyte, parlant du baptême du Christ, moment solennel entre tous dans la vie du Sauveur, point de départ de sa carrière publique et de son rôle messianique, utilise le même thème et, s'appuyant sur l'Écriture, en souligne la signification mystique :

« Les eaux dans lesquelles il fut plongé sentirent cet abaissement du Christ par suite de son amour pour l'humanité ; *les eaux le virent et tremblèrent*[2]. Peu s'en fallut qu'elles ne prissent la fuite en franchissant les rives du fleuve. C'est pourquoi le Prophète qui, dès les temps reculés, avait eu la vision de ce miracle, s'adresse à ces flots et leur dit : — O mer, pourquoi t'a-t-on vue fuir, et toi, Jourdain, as-tu reculé vers ta source ?[3] — Mais les flots répondent : Quand nous avons vu le maître du Monde sous la forme d'un simple mortel, et ignorant le secret de ce grand mystère, nous avons été saisis d'effroi[4] ».

C'est encore l'Evangile qui nous parle d'un grand tremblement de terre au moment où le Christ ressuscite et plus précisément lorsque l'Ange du Seigneur vient rouler la pierre du tombeau[5]. Enfin il prédit un ébranlement des mondes pour le jour où le Christ viendra sur les nuées juger les vivants et les morts : « Le soleil s'obscurcira et la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel et les Puissances des cieux seront ébranlées[6] ».

Au début de la *Pistis Sophia*, Jésus qui était assis à l'écart

1. *Ignace aux Ephésiens*, XIX, 2-3, éd. A. Lelong, 24-25. — Et Prudence : « Quel est ce grand Roi qui commande aux astres, disent les Mages, devant qui tremblent les globes célestes, à qui la lumière et l'air obéissent ? » (*Cathemerinon*, XII, 33-36).
2. Ps. CXIV, 3.
3. Ps. CXIV, 5.
4. Phil. XI, 7 : *Homélie sur la Théophanie*, II, dans *Les Pères de l'Eglise*, trad. de Genoude, VIII, 82-83.
5. Matthieu, XXVIII, 2.
6. Matthieu, XXIV, 29. — Marc, XIII, 24-25.

Digitized by Google

était assis à l'écart avec ses disciples est tout à coup revêtu d'une grande lumière, enlevé dans l'air et ravi dans le ciel. L'auteur gnostique continue ainsi :

« Il arriva lorsque Jésus fut entré au ciel, après trois heures, que toutes les vertus des cieux furent troublées et s'agitèrent toutes les unes sur les autres, elles avec leurs éons, tous leurs lieux et toutes leurs hiérarchies, et *la terre entière fut remuée avec tous ceux qui habitent sur elle*. Et tous les hommes qui sont dans le monde furent troublés, et les disciples aussi, *et ils pensaient tous que sans doute le monde allait être enlevé*. Et toutes les Vertus qui sont dans les cieux ne cessèrent pas d'être troublées ainsi que le monde entier, et toutes elles étaient ébranlées les unes sur les autres, depuis la troisième heure du quinzième jour de la la lune de Tôbé jusqu'à la neuvième heure du lendemain. Et tous les Anges avec leurs Archanges et toutes les Vertus d'En Haut, tous chantaient du côté intérieur de ses côtés intérieurs, de sorte que tout le monde entendit leur voix sans qu'ils cessassent jusqu'à la neuvième heure du lendemain. Mais les disciples étaient assis les uns à côté des autres, craintifs et troublés, grandement, grandement, car ils étaient saisis de crainte à cause du grand tremblement de terre qui avait eu lieu, et ils pleuraient les uns avec les autres en disant : Qu'est-ce qui va arriver[1] ? »

Ces divers récits, empruntés l'un à une histoire légendaire, les autres à des livres dogmatiques, attestent chacun à leur manière que Jésus, comme Bouddha, était lui ausssi un Çakravartin, le monarque des mondes, et, comme le *Logos* de Platon, l'âme de l'Univers. Le fondateur et les premiers pontifes du christianisme passèrent pour des vicaires de cette âme divine et renouvelaient chaque année le mystère de la mort de Jésus. Le voile du temple se déchirait, les lumières s'éteignaient, des clameurs s'élevaient, le sol s'entr'ouvrait. Toute une mise en scène attestait sans doute la nature cosmique de celui qui mourait et dont le Pontife mourant manifestait ou canalisait la puissance. Plus tard, cette liturgie est devenue de l'histoire, comme au Pérou et au Mexique, comme en Chine et dans l'Inde[2].

1. *Pistis Sophia*, trad. E. Amélineau, Paris, 1895, in-8°, pp. 3-4.
2. Le même thème se retrouve encore dans un certain nombre de vies de Saints. Parmi les cas les plus anciens on peut citer celui du martyr Apphianos. Eusèbe, *Martyrs de Palestine*, IV, 15, éd. Grappin III, 205.

Digitized by Google

Nous ne pouvons plus y voir un récit historique ; il reste à reconnaître qu'il s'agit d'une allégorie doctrinale que la liturgie primitive traduisait par des signes symboliques, liturgie que perpétue encore, bien qu'atténuée, notre Office des Ténèbres.

L'iconographie gnostique établit, comme nous le savons par ailleurs grâce à l'histoire des rites de crucifixion, que la mise en croix était destinée à mettre la victime en relation mystique avec toutes les parties et tous les êtres de l'univers. Porphyre nous a transmis la description d'une image de Brahma par Bardesane qui est tout à fait décisive à cet égard.

« Le *Dieu créateur*, sous la figure d'un hermaphrodite, *avait à sa droite le soleil, à sa gauche la lune ; sur ses deux bras étendus en croix on voyait une multitude d'anges* (ou dévas) *et les différentes parties du monde, le ciel, les montagnes, la mer, le fleuve* (Gange), *l'Océan, les plantes, les animaux, la nature entière*[1]. »

Cette représentation gnostique n'est-elle pas révélatrice, et ne nous permet-elle pas d'en déduire non seulement une manière de concevoir le Christ et la crucifixion, mais celle même des chrétiens primitifs ? « Les anciens, dit Varron, ont composé les images des dieux, leurs attributs, leurs ornements de telle sorte que les personnes initiées aux mystères de cette doctrine puissent en les voyant se représenter l'âme du monde et ses parties qui sont les véritables dieux[2] ». Le christianisme n'échappa pas à cette règle et nous voyons les premières images de la crucifixion nous représenter le soleil et la lune de chaque côté de la croix, bien que les textes évangéliques ne nous parlent pas de troubles lunaires. Mais ici, l'iconographie, puisant à la source où les Évangiles eux-mêmes ont puisé, n'ignore pas qu'il s'agit d'un thème symbolique et que l'émoi, le trouble et la stupeur de toutes les puissances élémentaires et terrestres décèlent la nature même de celui qui est le centre du drame liturgique et clament à leur façon : « Celui-ci est véritablement l'Ame du monde. »

1. Porphyre, *ap.* Stobée, *Ecl. Phys.*, I, 4.
2. Saint Augustin, *Cité de Dieu*, VII, 5.

Digitized by Google

Rappelons pour finir ce qu'écrivait le pseudo-Denys l'Aéropagite à propos de ces merveilles funèbres :

« Demandez à Apollophane ce qu'il pense de l'éclipse qui se remarqua lorsque le Sauveur était en croix. Tous deux nous nous trouvions à Héliopolis ; tous deux nous vîmes que la lune était venue inopinément se placer devant le soleil (car ce n'était pas l'époque de sa conjonction) et qu'ensuite, depuis la neuvième heure jusqu'au soir, elle revint miraculeusement en opposition directe avec le soleil. Faites-le encore souvenir de ceci : il sait que la lune entra en conjonction par le côté de l'Orient et atteignit jusqu'au bord occidental du soleil, et qu'ensuite, au lieu d'avancer en droiture pour opérer sa sortie, elle rebroussa chemin et ne quitta que le dernier le point de l'astre qu'elle avait voilé le premier. *Tels sont les prodiges qui s'accomplirent en ce temps-là, et on ne peut les attribuer qu'à la cause universelle : Jésus-Christ*, qui produit une foule de grandes et admirables œuvres. »

Non seulement le miracle est attesté ici par un témoin oculaire, mais on nous révèle des circonstances qui ajoutent à son invraisemblance, comme pour mieux montrer qu'il ne faut pas prendre ce récit à la lettre, mais dans un sens spirituel. Au reste, pour que l'on ne puisse se méprendre, le Pseudo-Denys continue ainsi sa lettre à Polycarpe :

« Trouvez occasion de dire toutes ces choses à Apollophane. Pour lui, s'il le peut, qu'il me convainque de fausseté, moi qui étais à côté de lui et avec lui, quand j'aperçus, quand j'étudiai, quand j'admirai le phénomène. Même en ce moment Apollophane fut saisi de je ne sais quel sens prophétique et comme s'il eût conjecturé ce qui se passait : O mon ami, dit-il, *il y a une révolution dans les choses divines* ! Mais c'est bien assez pour une épître. Vous êtes très capable de suppléer à ce que j'omets et d'amener à Dieu en toute perfection cet homme *qui ne manque certes pas de philosophie et qui peut-être jugera convenable d'apprendre humblement la véritable et sublime philosophie de notre religion*[1] ».

Comment une voix orthodoxe pouvait-elle faire entendre plus clairement que ces prodiges ne sont que les voiles profanes d'une philosophie toute spirituelle, surtout lorsqu'on vient de nous dire qu'Apollophane, qu'on nous présente comme un témoin, rejette les autres merveilles de ce genre attestées par

1. *Épître VIIà Polycarpe*, tr. Darboy, 1892, p. 299.

Digitized by Google

la Bible? Cette révolution des éléments était donc bien destinée à nous faire saisir une vérité invisible, à provoquer chez les profanes intelligents une révolution dans leur façon de concevoir les choses divines et tout particulièrement la nature du Christ.

P. SAINTYVES.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

L'hypothèse d'un Pentateuque cunéiforme.

Dans un livre publié en 1913 en anglais et, en 1914, peu avant la guerre, en français, M. Naville a soulevé la question de la langue en laquelle les livres de l'Ancien Testament furent rédigés d'abord. « M'appuyant, dit-il, sur les dernières découvertes archéologiques, je suis arrivé à la conclusion que ces écrits sous leur forme actuelle n'étaient pas des écrits originaux, que les plus anciens avaient été rédigés en babylonien cunéiforme, et les suivants en araméen. Esdras a dû réunir le canon de l'Ancien Testament en araméen. Plus tard, aux environs de l'ère chrétienne, les rabbins mirent leurs livres sacrés en langue populaire, en dialecte de Jérusalem, le *juif*, dont ils firent la langue littéraire que nous appelons l'hébreu ».

On conçoit sans peine qu'une théorie aussi différente de celles qui ont habituellement cours sur l'origine de la langue hébraïque et sur la rédaction des livres de l'Ancien Testament, ait été accueillie, au premier abord, avec une certaine hostilité. D'autant plus que M. Naville, assez conservateur en matière d'exégèse, semblait faire peu de cas des recherches subtiles grâce auxquelles nous croyons aujourd'hui retrouver dans le Pentateuque la trace très nette de plusieurs documents antérieurs. Parmi ses contradicteurs, le plus impartial est peut-être M. Hugo Gressmann, avec qui M. Naville vient de rompre des lances dans les derniers fascicules de la *Revue de théologie et de philosophie*[2]. De part et d'autre, les arguments se sont précisés et la discussion y a gagné en clarté. Nous croyons que nos lecteurs nous sauront gré de noter, à leur intention, quelques phases de la dispute.

On accordera sans grande difficulté à M. Naville qu'au xve siècle avant notre ère les habitants de la Palestine avaient pour langue écrite le babylonien ou accadien et pour alphabet le cunéiforme; ces deux faits sont bien attestés par les tablettes d'El-Amarna. Pour M. Gressmann, l'emploi de cette langue et de cette écriture prouve seulement la présence en Palestine de scribes babyloniens. Mais est-il vraisemblable qu'on eût employé le babylonien comme langue administrative, si cette langue n'avait pas été généralement comprise? On concédera donc volontiers à M. Naville qu'à l'époque présumée de Moïse, les

1. *Archéologie de l'Ancien Testament.*
2. Lausanne, 1916, n°s 18 et 20.

Digitized by Google

Hébreux parlaient une langue voisine du phénicien (celle des gloses dites *amorréennes* des tablettes d'El-Amarna), mais écrivaient en babylonien. Leurs livres religieux devaient donc être tracés sur des tablettes cunéiformes.

C'est ici que nous nous séparons de M. Naville. Il ne nous paraît pas établi qu'un seul des Livres de l'Ancien Testament puisse, dans sa rédaction actuelle, remonter au-delà de l'an mille avant notre ère. Nous n'oserons donc affirmer que le Pentateuque ait été écrit en cunéiforme : tout au plus accorderons-nous à M. Naville que les portions les plus anciennes des documents conservés dans le Pentateuque ont *peut-être*, dans leur rédaction primitive, été tracés en cunéiforme sur des tablettes. Il n'y aurait donc rien de surprenant, à notre sentiment, si l'on retrouvait un jour des tablettes judéo-babyloniennes relatant la Création, la Chute ou le Déluge.

Où M. Naville nous semble faire tout à fait fausse route, c'est quand il cherche à classer comme textes phéniciens, et non hébraïques, les quelques morceaux épigraphiques datant de l'époque des Rois, comme la Stèle de Mesa, l'inscription de Siloè, le calendrier de Gezer et les tessons de Samarie, sans parler des sceaux et cachets (originaux ou empreintes). Il y a, dans un pareil ensemble, une évidence « cumulative » dont il est bien difficile de méconnnaitre le poids.

Plus téméraire encore est son hypothèse suivant laquelle le vieil hébreu des Patriarches, conservé intact dans le parler populaire de Juda, aurait, aux environs de l'ère chrétienne, été élevé par le Rabbinat à la dignité d'une langue sacrée. Que Jérusalem ait eu son patois, cela est vraisemblable ; mais nous ne savons presque rien sur ce dialecte et c'est une assimilation toute gratuite de l'identifier avec la langue des Psaumes.

D'autre part, à qui M. Naville fera-t-il croire, au premier abord, que la Bible hébraïque soit une *traduction*, au même titre que la Vulgate? Si cette traduction fut exécutée aux environs de l'ère chrétienne, est-elle antérieure ou postérieure à la Septante? Et si une entreprise aussi considérable avait été exécutée à une époque relativement voisine de lui, comment un Origène n'en aurait-il rien su?

Ajouterons-nous que, dans la langue de la Bible hébraïque, les hébraïsants ne reconnaissent pas un parler unique, l'idiome d'une génération ou d'un comité de traducteurs? A les en croire, on y distinguerait plusieurs étapes d'une évolution grammaticale pouvant avoir duré quatre ou cinq siècles. La langue du Lévitique serait plus archaïque que celle des Prophètes. Comment une pareille constatation s'accorderait-elle avec les théories de M. Naville, et combien n'est-il pas plus vraisemblable que l'hébreu des livres saints est la langue parlée par les Juifs du XIe au VIIe siècle avant notre ère?

Dirons-nous aussi qu'en Palestine et en Phénicie on écrivait beaucoup plus que M. Naville ne nous l'assure? Autrement à quoi auraient servi ces cinq

Digitized by Google

cents rouleaux de papyrus qu'un roi égyptien donna vers 1100 au prince de Babylos, ainsi qu'en témoigne le rapport de Ouenamon au papyrus Golenischeff[1]? Ce monarque n'écrivait sans doute pas en caractères égyptiens; à coup sûr pas en cunéiforme. Si donc il employait l'alphabet phénicien ou proto-phénicien, pourquoi ses voisins de Judée n'en auraient-ils pas fait autant? Invraisemblance pour invraisemblance, on aime mieux se figurer le roi Salomon calligraphiant un papyrus que grattant avec un stylet la surface moite encore d'une tablette d'argile.

Seymour de Ricci.

1. L'importance de ce témoignage a été relevé par Breasted, *Ancient records of Egypt*, t. IV, p. 277.

Digitized by Google

La question des Ciceroni et des visites dans les Musées.

Depuis plusieurs années le problème se pose — plus pressant qu'autrefois — de savoir comment rendre fructueuses et instructives les promenades des visiteurs dans nos musées. Sans doute on vend beaucoup de livres, petits ou gros, mis à la disposition du public pour qu'il s'oriente lui-même dans le dédale compliqué de nos galeries et y trouve les objets les plus dignes d'attention. Depuis le *Guide* pour touristes, qui permet en quelques heures de marcher à grandes enjambées devant des kilomètres de peintures, jusqu'au *Catalogue scientifique* qui étudie en détail un groupe spécial d'objets, il y a place pour toutes sortes de notices qui, rapidement ou posément, passent en revue les richesses entassées dans nos collections.

Pourtant, cette façon de se renseigner par le livre n'a pas éliminé un autre agent d'information, le *cicerone*, le compagnon salarié qui, pour une modique somme, se charge de vous faire voir tout ce qui est essentiel ou de vous conduire tout droit aux vitrines que vous cherchez. Malgré le discrédit qui s'attache d'ordinaire à cet emploi, tombé le plus souvent aux mains de gens incompétents, qui récitent un boniment appris par cœur, la profession reste florissante et il n'est guère de grand musée dont on puisse franchir les portes sans subir les offres souvent indiscrètes et fatigantes de ces « préposés à la curiosité ». C'est donc que les raisons de cette vogue sont puissantes. Et, en effet, combien de personnes préféreront toujours des éclaircissements donnés de vive voix, même insuffisants, à la lecture d'un livre encombrant, qu'il faut traîner dans ses poches, dont on tourne les pages et dont on suit des yeux le texte, au lieu de regarder l'objet qui vous intéresse? Le *cicerone* est là, accueillant et flatteur ; il va droit aux objets qu'on désire voir ; il épargne les recherches et les consultations de plans ; il parle ferme et haut ; il amuse parfois par son bagout. Va pour le *cicerone* !

Certains administrateurs de grandes collections ont été frappés de ce fait. Ils se sont demandé s'il n'y avait pas lieu d'encourager et de perfectionner ce goût du public, au lieu de le condamner ; de créer un corps de *ciceroni* officiellement patronés, au lieu de les dénoncer par voie d'affiche comme une institution parasite dont le Musée se refuse à endosser la responsabilité. Plusieurs

Digitized by Google

musées d'Angleterre et d'Amérique sont entrés dans cette voie. On y a élaboré des plans et des programmes pour faciliter l'éducation du public par les explications orales. Un récent numéro du *Bulletin of the Metropolitan Museum of Art* (New-York, septembre 1916) est tout entier consacré à cette question et nous fait juges des solutions proposées.

Il faut placer au premier rang les « lectures », qui sont aujourd'hui d'un usage courant dans beaucoup de musées. Ce sont des conférences faites par un professeur dans les galeries et en présence des objets à étudier. On me permettra de rappeler que la fondation de l'École du Louvre, qui date de 1882, a été le point de départ de toutes ces organisations similaires. L'idée de rattacher étroitement un enseignement d'art et d'archéologie au milieu même où sont placées les plus belles œuvres d'art et les plus belles antiquités, était appelée à un grand succès, parce qu'elle répondait à un besoin. En France, comme dans presque tous les services d'enseignement, cette instruction est donnée gratuitement : il en résulte que le nombre considérable des auditeurs nuit souvent à l'exercice de l'enseignement dans les salles, bien que le principe essentiel soit l'éducation *visuelle*, par l'objet lui-même. A l'étranger, les conférences sont le plus souvent payantes ; on se heurte alors à un autre inconvénient qui est de limiter le public et de réserver à des privilégiés l'avantage de l'instruction. Aussi a-t-on cherché à compléter les « lectures » par d'autres arrangements. On s'efforce de rendre plus intimes les liens entre l'enseignement populaire et les musées. Écoles d'art et écoles professionnelles, écoles primaires et collèges, gymnases, associations, sont invités par le Bureau d'enseignement à conduire leurs élèves ou adhérents dans les galeries, où toutes facilités d'entrée et d'étude leur sont données. Les professeurs dirigent par groupes peu nombreux leurs auditeurs et les font travailler *de visu*. Dans les petites villes ou dans les grandes on se préoccupe de réaliser un programme en rapport avec les ressources locales. Là où manque un musée d'art perfectionné, on a recours aux musées industriels ou scientifiques; on utilise les monuments et les sites régionaux, etc.

Par cet ensemble de mesures, le public lettré et choisi d'une part, et d'autre part la très nombreuse population scolaire, sont appelés à profiter des ressources contenues dans les collections. Rappelons qu'en France également certains professeurs de lycées font de louables efforts pour familiariser leurs élèves avec les galeries publiques ; ils sont malheureusement trop peu nombreux et la cohésion manque dans ces initiatives privées.

Reste le grand public, qui est légion, le passant, le promeneur qui entre par curiosité ou par désœuvrement, sans vouloir s'arrêter longtemps, et qui erre au hasard ; l'étranger, le touriste, pressé de voir les richesses artistiques du pays qu'il vient visiter. C'est surtout à eux que l'on pense en instituant un corps spécial de *ciceroni*. Le musée de New-York a créé un bureau chargé de recruter les

Digitized by Google

« Museum Instructors », les guides-experts, qualifiés pour organiser ces promenades, accompagnées d'explications verbales. Le service est fait gratuitement pour les professeurs des Écoles et pour les élèves qu'ils amènent ; il est gratuit aussi pour les « Annual Members », personnes faisant partie de l'Association amicale en faveur des Musées (fondation analogue à nos Sociétés des Amis du Louvre, Amis de Versailles, Amis du Luxembourg, etc.). Les autres visiteurs payent une redevance de 0 fr. 25 par personne, avec un minimum de 1 dollar par heure.

Mais comment se recrutent ces guides officiels ? Le *Bulletin* ne donne pas là-dessus de renseignements précis. Nous voyons que ce sont des professeurs, des spécialistes, quelquefois les mêmes qui se chargent des « lectures », d'autres qui sont compétents pour une section particulière. Toute personne peut adresser à l'administration une demande, quelques jours à l'avance, et rendez-vous est pris pour tel jour et telle heure avec un guide désigné. On ne nous dit pas si ces « Instructors » sont actuellement nombreux, mais l'article que leur consacre Miss Elizabeth M. Whitmore (p. 198) montre que l'on se fait une idée très haute de leurs fonctions. L'auteur discute si l'on doit se contenter de renseignements précis sur l'époque, l'histoire, la destination des objets étudiés, ou s'il faut introduire dans cet exposé des idées d'esthétique et de goût. A son avis, les deux éléments sont nécessaires, mais il est sage d'approprier ses paroles à l'âge et à la condition des visiteurs. Le parfait « Instructor » sera donc un homme de science, doublé d'un excellent causeur, d'un psychologue avisé et même d'un artiste capable d'enflammer son auditoire en lui parlant d'art ! On peut se demander si l'on trouvera jamais ce *rara avis* et s'il ne serait pas digne, en ce cas, d'occuper une des premières chaires d'Université ? Après avoir laissé tomber trop bas le métier, ne va-t-on pas le placer trop haut et le mettre hors d'atteinte des facultés moyennes ?

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons que suivre avec grand intérêt et sympathie toutes les tentatives de ce genre. On y reconnaît avec plaisir quelques idées venues de France et semées en bonne terre : l'École du Louvre, la Société des Amis du Louvre reçoivent là leur justification et leur consécration. Mais, à notre tour, ne négligeons pas de profiter des progrès réalisés par nos amis d'outre-mer, en particulier sur la question des *ciceroni*, qui est laissée chez nous à l'abandon. Sans rêver de transformations trop ambitieuses, songeons que nous avons sous la main une pépinière d'auditeurs actifs et dévoués où se recruteraient tout naturellement des guides capables, spécialisés dans les diverses sections de nos collections. Ce sont les élèves présents et anciens de l'École du Louvre. Combien d'eux, parmi ces jeunes gens et ces jeunes filles, laborieux et méritants, trouveraient là une occasion de gagner fort honorablement un petit pécule et préluderaient en même temps, pour leur plus grand avantage, à leur futur métier d'éducateur ? Les élèves en cours

Digitized by Google

d'études, admis à ce privilège d'après leurs notes et sur avis des professeurs les anciens élèves pourvus de leur certificat ou de leur diplôme, même les auditeurs qui auraient fait leurs preuves par des publications, qui sauraient parler couramment des langues étrangères, pourraient demander chaque année à se faire inscrire sur une liste que l'on réviserait et compléterait, d'après les expériences faites. En même temps, les professeurs de l'École puiseraient là un adjuvant précieux pour leurs cours, en formant des sortes de répétiteurs, dont les promenades avec des groupes peu nombreux de visiteurs remédieraient à l'inconvénient des leçons trop encombrées et achèveraient la diffusion de leur enseignement dans le public.

Ainsi, avec ces divers éléments de propagande orale — enseignement supérieur par les conférences spéciales de l'École, enseignement secondaire par les promenades des maîtres scolaires et de leurs élèves, enseignement populaire par les visites du public accompagné des guides compétents — on arriverait à faire rendre à chaque Musée son maximum d'effet éducatif.

Certains établissements étrangers sont allés plus loin encore dans la voie du progrès et il faut citer la tentative très intéressante d'un grand musée anglais, qui nous est signalée dans le même numéro du *Bulletin* de New-York. Accueillir les gens qui viennent avec le désir de s'instruire, c'est bien ; mais aller au devant des autres, forcer des promeneurs oisifs ou indifférents à travailler et à comprendre, c'est mieux encore. Voilà l'expérience qu'ont tenté pendant la guerre, à Londres, des maîtres intelligents au profit d'enfants des classes pauvres qu'ils voyaient errer et vagabonder dans les galeries publiques, sans but défini ou avec la seule intention de jouer quelque mauvais tour au policeman quand il aurait le dos tourné. J'ai cru devoir traduire pour les lecteurs de la *Revue* le récit plein de bonnes idées et d'humour que Miss Ethel Spiller a écrit sur ce sujet, pensant qu'il donnerait une heureuse conclusion à ce que nous venons de dire sur l'utilité de l'éducation par les musées.

E. Pottier.

Digitized by Google

Une École de vacances enfantines à Londres.

Au mois d'août 1915, plusieurs personnes pensèrent qu'on devrait tenter quelque chose pour égayer les vacances de beaucoup d'enfants des écoles londoniennes que les circonstances empêchaient d'aller à la compagne; l'occasion se présentait d'expérimenter la valeur morale et intellectuelle de l'éducation artistique, en promenant les enfants à travers quelques-uns des trésors de nos musées. Le Kensington Museum (*Victoria and Albert Museum*) fut choisi comme champ d'expérience par la Société des Professeurs d'Art à cause de ses dimensions imposantes et de la variété des objets qu'il renferme. Ces objets, d'ordinaire, n'exercent pas sur l'enfance une attraction aussi grande que les animaux et les oiseaux du Muséum d'Histoire Naturelle, ni même que les modèles de machines du Musée scientifique, « l'endroit où l'on presse des boutons et où l'on tourne des poignées », comme disait l'un des petits visiteurs, prouvant ainsi le besoin d'activité des esprits enfantins et leur désir perpétuel de faire quelque chose, ne fût-ce que tourner une poignée ou presser un bouton.

En conséquence, sir Cecil Smith, Directeur du musée, fut saisi d'une demande par les membres de la Société des Professeurs d'Art, qui proposaient de réunir sous leur direction les enfants qu'on trouverait errant sans but dans les galeries. Dans une entrevue personnelle, le Directeur expliqua qu'il songeait depuis longtemps à réaliser quelque tentative analogue, soit par la création d'une « salle d'enfants » où seraient exposés des objets intéressant spécialement l'enfance comme dans certains musées d'Amérique, soit de toute autre manière. L'état de guerre, tout en nécessitant plus d'économies dans l'exécution du projet, le rendait en même temps plus opportun. Sir Cecil Smith accueillit donc la proposition avec empressement ; il prit sur le champ les dispositions nécessaires et fit mettre une salle spéciale à la disposition de la Société, avec une ample provision de crayons et de papier à dessin ; il recommanda seulement, d'accord avec Miss Churcher, Assistante principale à l'école de vacances de Mrs. H. Ward, qu'aucun repas gratuit ne fût distribué aux enfants : en réalité, les choses tournèrent tout autrement, et ce furent les professeurs qui se virent comblés de faveurs, sous la forme de friandises d'aspect douteux, enveloppées dans des chiffons de journaux que les enfants apportaient avec eux le samedi et dont ils offraient généreusement une part à leurs guides bénévoles.

Digitized by Google

Beaucoup de membres de la Société consacraient déjà leur temps à diverses œuvres de guerre; cependant plusieurs d'entre eux se dévouèrent à la nouvelle expérience et, dès les vacances d'août, ils prirent possession de la salle voisine de l'entrée principale, portant momentanément l'inscription : « Société des Professeurs d'Art ». Avec quelques feuilles de papier et des crayons en main, ils abordèrent un trio de petits garçons. « Voulez-vous voir des épées ? » Un « oui » fut promptement répondu et, en moins de cinq minutes, une douzaine de gamins environ se trouvaient rassemblés autour des armures et des épées japonaises. « Aimeriez-vous essayer de les dessiner? Voici du papier aux initiales du Roi, et des crayons, peut-être juste les mêmes dont il se servirait s'il venait au musée ». Ainsi commença le travail. On s'aperçut bientôt que les enfants étaient embarrassés de déterminer les relations entre leurs guides et eux ; ils savaient bien qu'ils ne prenaient pas une leçon ; pourtant le mot de « maître » revenait toujours, comme le titre le plus convenable, jusqu'à ce qu'un des professeurs expliquât : « Je ne suis pas votre maître », pour s'entendre promptement répondre : « Qu'êtes-vous donc alors? » « Eh bien ! je suis simplement votre ami ». Ce fut dans cet esprit cordial que se poursuivit la première séance, les enfants se montrant confiants comme toujours et prompts à raconter leurs petites histoires de famille. On se sépara en bon chemin vers une entente mutuelle.

Comme on n'était pas préparé à une telle agglomération d'enfants mal débarbouillés, il fallut en référer de nouveau au Directeur, qui prit des arrangements pour que la salle fût désinfectée chaque jour et le matériel de travail stérilisé. Les séances continuèrent. Quelques-uns des enfants « capturés » étaient réellement de vrais voyous, refusant de se joindre aux groupes, protestant qu'il n'avaient besoin de rien voir et que leur plus grand désir était de mettre le policeman en colère, parce que « c'était si drôle ! » Cependant, si ces garnements consentaient à s'humaniser un moment, leur attention était bien vite captivée, et finalement ils disaient merci en demandant s'ils pourraient revenir. Certains se montrèrent bientôt visiteurs assidus, et leur caractère parut transformé à la fin des vacances. Les garçons réclamaient plus souvent l'attention et la surveillance des guides, plus généralement accoutumés à conduire des filles; mais le gamin des rues de Londres est vraiment une amusante petite créature, et l'on a tout avantage à se mettre en contact avec lui, quand ce ne serait que pour aiguiser son propre esprit.

Deux fraîches petites filles, dorlotant chacune une poupée et parlant anglais sans le moindre accent « cockney », furent reconnues pour des Belges; leur joie fut grande quand quelques visiteurs belges du Musée s'adressèrent à elles en flamand et, constatant qu'ils étaient de la même ville, promirent d'aller voir leur mère. Plus triste à entendre fut un solennel petit bonhomme qui, par un après-midi pluvieux, montrait ses souliers trempés en disant d'un ton pathé-

Digitized by Google

tique : « C'est vrai, miss, ils sont très mouillés, et père disait que j'aurais mieux fait de rester à la maison pour les sécher; mais mère a dit : Allez dehors! Je n'avais pas envie d'attraper ma gifle, aussi je suite vite revenu ici ».

L'intérêt était généralement suffisant pour maintenir les groupes en bonne intelligence; seuls quelques esprits audacieux causèrent de l'anxiété à leurs mentors, en essayant, par exemple, de grimper aux grilles dans les positions les plus périlleuses. Heureusement les gardiens du musée, se rappelant sans doute leur propre enfance, entrèrent dans l'esprit indulgent des vacances et donnèrent une aide efficace dont il convient de se montrer reconnaissant.

Beaucoup d'enfants manifestèrent de fortes préférences; les armes, surtout, excitaient leur intérêt, ainsi que tout objet se rapportant à leurs connaissances en histoire : telles furent une série de tableaux de batailles et une collection de médailles militaires, où la « Victoria Cross » voisinait avec ses équivalents français ou italiens, et même avec la Croix de Fer prussienne.

Une séance passée parmi les chaises à porteurs et les traîneaux, agrémentée de récits concernant ces objets, obtint beaucoup de succès. Les deux grandes salles de moulages furent, pour les garçons d'environ douze ans, de vrais ateliers de dessin. Les uns, tandis qu'on leur faisait remarquer la différence entre les soldats romains et les Daces de la Colonne Trajane, prirent des croquis de leurs armures; d'autres s'efforcèrent de reproduire les petites figures provenant de l'escalier de la maison de Cromwell; un raffiné fut attiré par les lignes onduleuses des nymphes d'un bas-relief de Versailles, tandis que deux réalistes choisissaient des médaillons de portraits italiens, et ceux-là étaient vraiment bien dessinés.

Les costumes historiques des galeries supérieures furent très admirés, mais prêtèrent à des interprétations fantaisistes, entre autres un costume de postillon que quelques enfants avaient pris pour un uniforme de facteur. Les petites filles s'extasièrent devant les reproductions de Della Robbia et, avec l'instinct du bébé idéal qui sommeille toujours en elles, s'essayèrent à dessiner les chérubins qu'on leur montrait. Sans doute le résultat de leurs efforts aurait pu sembler inintelligible ou même hideux à beaucoup d'indifférents; pourtant on y sentait un touchant sentiment de maternité. Deux vieilles maisons de poupées, spécialement achetées au musée de Bethnal Green, réjouirent également leur cœur, et aussi celui de quelques garçons. L'une de ces maisons est un parfait petit modèle construit et meublé à Nuremberg; l'autre, anglaise, est moins complète. Une petite fille dit avec naïveté : « Naturellement, j'aime mieux la maison de poupée allemande parce qu'elle est plus belle; mais je ne peux pas m'empêcher de regretter qu'elle ne soit pas anglaise ».

Les fac-similé des trésors d'argenterie romaine d'Hildesheim et de Bosco-Reale éveillèrent l'intérêt des garçons et des filles, car ils n'avaient jamais vu chez leurs mères d'aussi belles casseroles d'argent, ni d'aussi grandes sa/ières.

Digitized by Google

Quant aux trésors mycéniens, ils donnèrent lieu à de merveilleuses histoires, et les crayons s'escrimèrent à dessiner les épées ou les poignards de bronze, ainsi que les armes danoises. Les garçons d'origine irlandaise furent attirés par les vitrines contenant les reproductions de belles broches celtiques qui avaient été portées par des hommes. Aucun art ne semblait indifférent à ces curiosités enfantines. Un matin, dans la galerie du Livre, régna un joyeux entrain : les grands frères désignaient gravement des lettres qu'ils donnaient à copier aux petits, tandis qu'ils choisissaient pour leur propre étude de gracieux entête enluminés. Dans la galerie spéciale consacrée aux collections prêtées, composée de beaux bronzes japonais, de petits godets à encre de Chine en forme d'oiseaux, de poissons, de fruits, de bateaux ou de petites maisons, chaque enfant trouva quelque sujet d'intérêt particulier, et plusieurs bons dessins furent recueillis.

Un des plus beaux jours — un réel « jour de revue » — fut celui où M. Watts, le conservateur du Département des objets en métal, à peine revenu de ses vacances, consacra un après-midi entier à expliquer le travail des serrures de tout genre. Il montra une surrure dorée dont on dit qu'Henri VIII la portait partout en voyage, pour rendre inviolable la porte de sa chambre. Ce fut d'abord un vrai jeu de patience consistant à chercher le trou de la clef, puis à voir quel petit bouton devait être poussé et dans quelle direction, de façon à pouvoir ouvrir. Après cela les grands coffres (généralement baptisés « cercueils » par les enfants) furent regardés minutieusemeut, toujours avec le dessein prémédité de trouver le trou de la serrure. L'un deux excita un intérêt passionné, jusqu'à ce qu'on sût qu'à cause de sa fermeture inextricable il n'avait jamais été ouvert depuis qu'il était au musée. Ces mystères de la mécanique fascinaient les guides aussi bien que leurs petits disciples, et ici il est bon de remarquer que, dans les expressions les plus vives d'émerveillement ou d'admiration, jamais les objets ne furent appréciés d'après leur valeur en argent, mais toujours suivant leur mérite artistique, et souvent avec beaucoup de discernement.

Toute description technique d'un procédé de fabrication fixait immédiatement l'attention des enfants; beaucoup de questions intelligentes furent faites concernant la damasquinerie, la gravure, la marqueterie, les vitraux, la poterie, le tissage, la broderie, pour ne citer que ces métiers parmi ceux qu'on expliqua; une petite fille hasarda l'opinion que les broderies coptes du vi^e siècle devaient avoir été très bien faites, « parce qu'elles étaient si bien conservées ! »

Durant toutes ces visites, les enfants vécurent en bonne intelligence, se montrant leurs travaux et les critiquant avec justesse, sans être avares de louanges. Quelques garçons organisèrent même entre eux, dans leur rue, un véritable concours de dessins dont le meilleur — un soldat ou un marin clairement et lestement exécuté — fut apporté au musée et présenté aux professeurs.

Digitized by Google

Quand vint le dernier jour des vacances, ce furent des demandes répétées : « A Noël, vous reviendrez nous montrer encore plus de choses, n'est-ce pas ? » La même requête a été faite par le Directeur, qui prévoit qu'il pourra organiser des expositions spéciales d'une attraction particulière. Le petit troupeau s'était si bien accru qu'on avait fini par compter journellement une centaine d'enfants, beaucoup d'entre eux venant régulièrement et retournant même au musée après déjeuner pour réclamer de leurs guides un second tour. Quelques boy-scouts, mobilisés pour la circonstance, suffisaient à assurer le service d'ordre et à maintenir ensemble tous les garçons.

En résumé, l'expérience a pleinement réussi et le succès qu'elle a obtenu donne l'espoir qu'on la renouvellera. La Société des Professeurs d'Art a montré tout ce que peuvent accomplir des maîtres enthousiastes et capables, prêts à coopérer avec les conservateurs de nos trésors nationaux et à en faire sentir le vivant intérêt aux jeunes générations[1].

Ethel M. Spiller.

---

1. Publié dans *The Art Teachers' Guild Record* (Londres, sept. 1915). Reproduit dans le *Bulletin of the Metropolitan Museum of Art* (New-York, sept. 1916, p. 200-203).

Digitized by Google

Les papyrologues italiennes.

C'est une tradition en Italie, depuis le temps de l'*antico studio Bolonese*, que les femmes y participent activement aux travaux des Universités. Voici que Florence et Milan forment des jeunes filles à la discipline sévère de la papyrologie; leur nombre, leur succès ne laissent pas de piquer la curiosité et l'on nous saura gré, ce semble, de les faire mieux connaître.

Leur vocation est née au pied de deux chaires qu'honorent des professeurs éminents : à l'Institut supérieur de Florence, M. Vitelli, éditeur des *Papyrus florentins*, diligent directeur de la *Société italienne pour la recherche des papyrus gréco-égyptiens*; M. Calderini, à l'Académie scientifique et littéraire de Milan. Les Florentines (nommons-les ainsi, quoique Mlle Thérèse Lodi soit originaire de Ferrare, que Mlle Mathilde Sansoni ait vu le jour à Pistoie, et que Mlle Médée Norsa soit née dans cette Trieste si chère aux cœurs italiens et aux amis de la liberté), les Florentines, après avoir fait leurs études à l'Institut supérieur, y ont coiffé le bonnet de docteur. Toutes les trois ont collaboré avec leur maître aux *Pubblicazioni* où la Société italienne édite autant de soin que de rapidité les textes inédits qu'elle n'attribue pas libéralement à l'Académie de Milan. Aujourd'hui Mlle Lodi, est vice-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale de Florence, où Mlle Norsa, après avoir débuté à Trieste, professe dans un collège ; Mlle Sansoni, qui entrera peut-être, elle aussi, dans l'enseignement secondaire, est depuis plus d'un an infirmière dans un hôpital de campagne. Ces devoirs divers ne leur ont laissé que peu ou point de loisirs pour la papyrologie; nous aurons toutefois le plaisir de voir encore leur signature dans le tome V des *Pubblicazioni* qui doit paraître en novembre. L'École milanaise de papyrologie ne compte pas moins de sept collaboratrices; toutes concourent ou concourront à l'édition des textes inédits et de plus, selon leurs goûts et leurs aptitudes, se livrent à des recherches diverses relatives aux papyrus, publiées dans les *Studi* de l'École et les comptes-rendus de l'*Istituto Lombardo*, ou se consacrent à des travaux de diffusion : conférences, articles, éditions dans la collection des *Testi papiracei* qui paraîtra bientôt avec les *Studi*. Leur jeune doyenne dans ces études, aujourd'hui docteur, est Mlle Marie Mondini; la question féminine a pour elle un intérêt bien naturel et elle annonce un ouvrage sur « la femme dans l'Égypte ptolémaïque », le pre-

Digitized by Google

mier d'une série importante. Mlle Ada Bazzero prépare un travail que consulteront à la fois les lexicographes et les historiens du costume. Trois autres, Mlle Marie-Louise de Courten, qui est docteur, Mlle Anne-Marie Brolis, Mlle Clara Gadda procureront dans les *Testi papiracei* l'édition de Sappho, du papyrus de Cercidas et du *Catalogue* d'Hésiode. Parmi leurs plus jeunes compagnes, Mlle Thérèse Grassi va publier un article sur les musiciens et les acteurs dans les papyrus, avant de diriger ses recherches vers l'histoire des cultes gréco-égyptiens; une grammairienne, le Dr Lucie Mazzetti, a commencé l'étude, la longue étude, des noms théophores dans les papyrus, naturellement par ceux qui sont formés sur Zeus; enfin Mlle Noémi Volani collabore avec M. Calderini à des recherches ethnographiques sur les papyrus. Au reste, qui veut se rendre un compte exact de l'activité de cette École vieille de quatre ans doit feuilleter les *Studi*, dont le tome III sera prochainement publié. De toutes ces eunes filles, chacun de leurs professeurs, à Milan comme à Florence, loue l'ardeur, les aptitudes paléographiques, l'ingéniosité; mais nous, n'oublions pas ceux qui ont donné l'ὁρμὴ à ces beaux dons féminins et ne répondons pas aux éloges qu'ils accordent à leurs élèves sans ajouter : *Tu duca, tu signore e tu maestro.*

Jean Lesquier.

Digitized by Google

La papyrologie en Angleterre.

Si les amis de la papyrologie avaient conçu quelques inquiétudes sur son avenir en Angleterre après la guerre, ils seraient pleinement rassurés par la communication faite à la dernière assemblée générale de l'*Egypt Exploration Fund* par M. B. P. Grenfell. Il nous promet pour 1918 la publication de deux volumes, *The Tebtunis Papyri* III et *The Oxyrynchus Papyri* XIII. Celui-ci ne le cèdera nullement en intérêt à ses devanciers, nous en sommes sûr sans qu'on nous en révèle le contenu. Le troisième tome de Tebtunis, édité avec la collaboration de MM. Sungly et Lobel, sera des plus attrayants; par leur date, les règnes d'Epiphane et de Philometor, les textes en feront transition entre les papyrus de la collection Petrie et le tome I des *Tebtunis Papyri*; il ne contiendra pas moins que des fragments de l'*Inachus* de Sophocle, un traité sur la musique qui n'est pas d'Aristoxène, des fragments de l'*Odyssée* avec un certain nombre de vers nouveaux et de variantes, de nombreux, longs et très intéressants documents, un groupe de textes écrits au IIe siècle dans cette Samarie de l'Arsinoïte dont le nom indique l'origine, comprenant le plus ancien prêt hypothécaire grec connu, et un texte de plus de 250 lignes, instructions du diœcète à un subordonné, source incomparable pour l'étude de l'administration ptolémaïque.

Dans un avenir un peu plus lointain, la section gréco-romaine du *Fund* éditera deux volumes de papyrus trouvés dans les cartonnages de Fayoûm; un second et dernier tome des cartonnages d'Hibeh; deux ou trois tomes pour les papyrus trouvés à Aphroditespolis (Atfiah) et ailleurs par M. Johnson, sans parler du volume qu'il consacrera à Antinoë. Quant aux textes d'Oxyrhynchus, les lots les plus importants n'ont pas encore été déroulés et l'on peut prévoir que, sauf accident, la série atteindra son XXXe volume : « *There is thus no pressing need for further excavation, for some years at any rate* ».

Si l'on reprend cependant les fouilles après la guerre, M. B. P. Grenfell ne croit pas, malgré les trouvailles récentes, qu'aucun site du Fayoûm vaille des fouilles systématiques, Oxyrhynchus l'a peut-être rendu difficile; il recommanderait plutôt, avec la surveillance d'Ahmêus et la recherche de la nécropole ptolémaïque à Menšêyah (Ptolemaïs Hermiou), l'exploration de la région qui s'étend de Minyah à Girgah. Pour le cas où le *Fund* s'abstiendrait de fouiller, il pourrait, et M. B. P. Grenfell entreprendrait volontiers cette tâche, publier en un ou deux volumes un dictionnaire de géographie gréco-égyptienne du temps d'Hérodote à la conquête arabe : l'œuvre de Parthey remonte à 1859.

J. L.

Digitized by Google

Un essai de synthèse préhistorique.

Présidant, en 1916, la réunion de l'Association britannique pour l'avancement des sciences à Newcastle, Sir Arthur Evans à prononcé un discours important dont il convient de donner ici plus qu'une analyse; c'est, en effet, un des premiers essais de synthèse pour relier les découvertes récentes faites dans l'Occident de l'Europe à celles dont le monde égéen a été le théâtre et auxquelles Sir Arthur Evans a pris la très grande part que l'on sait.

L'auteur rappelle d'abord qu'il a été témoin de la fouille d'une sépulture aux Balzi Rossi, près de Menton, où de grands squelettes du type de Cro-Magnon gisaient au-dessus ou à côté de foyers, accompagnés de couteaux de silex, de pointes de lances en os, de colliers de coquilles, le tout rougi par du peroxyde de fer, de sorte que les morts pussent paraître à leur avantage dans le monde inférieur. Or, ce n'est pas seulement le culte des morts qui témoigne de pratiques religieuses dans la vieille civilisation occidentale. A Cogul (Espagne), nous voyons figurée une cérémonie où neuf femmes, vêtues de jupes bouffantes, dansent autour d'une petite figure nue rappelant un satyre; à Alpera, une prêtresse (?) en jupe paraît tenir à la main une petite idole. On ne peut guère douter que les statuettes féminines des couches aurignaciennes des Balzi Rossi, où les organes maternels sont fortement accusés, ne répondent à quelque conception fétichiste. Sir A. Evans pense comme moi que beaucoup de figures d'animaux, gravées et peintes sur les parois des cavernes (Périgord, Espagne), sont l'expression d'idées magiques et du désir d'assurer par *sympathie* les résultats de la chasse. On peut attribuer encore à des idées religieuses le développement de toute une série de signes, dérivés, en certains cas, d'originaux pictographiques et souvent simplifiés à tel point qu'ils rappellent les lettres de notre alphabet. Ils se trouvent parfois en groupes comme de véritables inscriptions; il n'est pas surprenant qu'on ait voulu y voir la preuve que l'écriture fût déjà connue à l'âge du renne. Ce qui est certain, c'est que ces signes devaient avoir une valeur symbolique et que, vers la fin de l'époque quaternaire, un véritable système d'hiéroglyphes avait déjà considérablement évolué.

Les preuves d'une civilisation plus que rudimentaire, vers la fin du Magdalénien, se sont multipliées au cours des découvertes récentes. Le signe dit *tectiforme*, souvent répété, indique l'existence de huttes ou de *wigwams*; le signe *scutiforme* et d'autres restent à interpréter; un autre signe, sur une pendeloque en os de Saint-Marcel, ressemble, comme Sir A. Evans l'a fait observer dès 1902,

Digitized by Google

à un traîneau. Mais la révélation la plus étonnante de la civilisation atteinte par l'homme primitif nous a été fournie par les peintures rupestres de l'Espagne. L'aire des découvertes s'est étendue de la province de Santander (Altamira) à la vallée de l'Èbre, aux Sierras centrales et à la région du Sud-Est (Albacete, Murcie, Almérie), jusqu'aux limites de la province de Grenade.

L'une après l'autre, des conquêtes qui ont été considérées autrefois comme néolithiques ou postérieures se sont révélées comme remontant à l'âge quaternaire. Pour la première fois, nous trouvons en Espagne des œuvres d'art riches en figures humaines, non plus juxtaposées, mais composées. A Cogul, la danse sacrée est exécutée par des femmes habillées de vêtements bien coupés; à Alpera, où l'on voit des femmes analogues (*Anthrop.*, 1915, p. 329 sq.), leur costume est complété par des ceintures aux extrémités flottantes. Dans la peinture rupestre de la Cueva de la Vieja, non loin d'Alpera, les jupes des femmes s'attachent plus haut, sous les seins. Nous sommes déjà loin de l'Ève biblique!

Dans la grande fresque d'Alpera sont figurées des scènes de chasse où des archers — ce sont les premiers qu'on connaisse aux temps quaternaires — jouent un rôle important; ils ne sont pas encore pourvus de carquois. Quelques-uns dansent comme dans les *corroborees* de l'Australie; plusieurs portent des coiffures ornées de plumes. Dans quelques groupes on distingue des chiens ou des chacals accompagnant les chasseurs, premier indice d'un essai de domestication des animaux. Les armes sont des haches emmanchées et des bâtons de jet. Sur un point on distingue deux bandes opposées d'archers, scène de guerre qui marque apparemment le début de la *Kultur*.

La date de ces tableaux ne fait pas de doute pour Sir A. Evans; ils sont inséparables d'autres éléments qui se retrouvent dans les peintures rupestres au nord des Pyrénées. Quelques-unes sont recouvertes par d'autres figures qui sont elles-mêmes paléolithiques. Parmi les animaux représentés, il y a l'élan et le bison, qui appartiennent au paléolithique récent et manquent dans toutes les stations néolithiques.

En Europe, l'âge du renne a laissé des vestiges sur une vaste superficie, bornée par les limites de la glaciation. Elle part de la Pologne, comprenant une partie de la Russie actuelle et de la Bohême, pour rejoindre les hautes vallées du Danube et du Rhin et s'étendre jusqu'au sud-ouest de la Grande-Bretagne et le sud-est de l'Espagne. Au-delà de la Méditerranée, nous discernons une civilisation parallèle où paraissent des figures incisées d'animaux éteints dans cette région, comme le buffle aux longues cornes (*bubalus antiquus*). Cette province n'est nullement limitée vers le sud par le Sahara; en vérité, les gravures les plus semblables à celles des parois rocheuses de la Dordogne se rencontrent dans l'Afrique du Sud, de même que les peintures rupestres de l'Espagne ont leurs analogues les plus exacts chez les Boschimans.

Digitized by Google

Les phases successives de la seconde période quaternaire — Aurignacien, Solutréen, Magdalénien, Azilien — représentent un développement continu. Mais il est très vraisemblable que des influences du dehors se sont fait sentir à plusieurs reprises. L'aire aurignacienne, prolongée au-delà de la Méditerranée depuis la Syrie jusqu'au Maroc, fut pénétrée en Europe par le type solutréen, probablement originaire de l'Est (Hongrie ?). Le Magdalénien, si remarquable par le travail de la corne et de l'os, témoigne, par comparaison avec le Solutréen, d'une grande infériorité dans le travail de la pierre. D'autre part, l'art proprement dit montre un progrès continu, depuis la figure isolée jusqu'à des compositions de nombreuses figures (en Espagne); nous trouvons même des œuvres qu'on peut qualifier d'*impressionnistes*, comme la troupe de chevaux au galop rapidement indiquée sur une pierre de la grotte de Chaumont, esquisse faite de mémoire d'un épisode de la *prairie* préhistorique.

La civilisation de l'âge du renne ne peut avoir été la propriété d'une race unique. Il est vrai que le beau type de Cro-Magnon semble avoir prédominé et peut être considéré comme un élément de continuité; mais il y avait d'autres types que celui-là. Les races associées à celle de Cro-Magnon avaient adopté ses mœurs. Ainsi les squelettes négroïdes de la *Grotte des Enfants* à Grimaldi ont été enterrés avec les mêmes rites, décorés des mêmes coquilles et de la même couleur rouge que nous constatons dans des ensevelissements d'hommes de Cro-Magnon. Des rites semblables ont été observés en Grande-Bretagne, à Paviland (sépulture aurignacienne) et à Brünn, en Moravie, à l'extrémité orientale de cette aire de civilisation. En somme, les conditions étaient analogues à celles de l'Europe moderne, où une civilisation substantiellement uniforme s'est imposée à des populations hétérogènes. Cela implique des communications nombreuses et intenses, que laisse d'ailleurs entrevoir la présence, dans les dépôts de l'âge du renne, de coquilles de l'Atlantique et de la Méditerranée. L'art n'est pas le privilège d'une race. Peut-être l'élément négroïde n'a-t-il pas encore été apprécié à son importance. Les figures stéatopyges des Balzi Rossi, avec leurs analogues des peintures rupestres de l'Espagne, sont sans doute dues à l'influence de ce type ethnique.

On s'étonne que la civilisation de l'Europe ait été arrêtée dans ce premier essor, qu'une longue nuit se soit répandue sur la vaste région qu'avait habitée l'homme de l'âge du renne. Pourtant, on peut se demander s'il n'y a pas eu continuité *quelque part*, s'il n'y a pas eu de coureurs pour transmettre à d'autres la torche allumée dans l'ouest de l'Europe aux temps du renne.

Des recherches récentes ont contribué, en effet, à jeter un pont entre l'époque quaternaire et les temps néolithiques. L'Azilien, forme décadente de la civilisation du renne, est peut-être, comme l'a pensé l'abbé Breuil (1912), une survivance de l'Aurignacien. L'existence de l'Azilien a d'abord été constatée par Piette au Mas d'Azil (Ariège); on sait aujourd'hui que l'extension en a été considé-

Digitized by Google

rable. Le climat était doux et humide, à preuve la disparition graduelle du renne remplacé par le cerf, et l'abondance de l'escargot des bois, *helix nemoralis*. Il n'y a pas d'œuvres d'art, mais la polychromie de l'âge du renne survit dans des figures schématiques et géométriques sur des galets. Découverts d'abord au Mas d'Azil, ces galets peints l'ont été depuis aux environs de Bâle et de Salamanque. Quelques-uns des signes qu'ils portent ressemblent à des lettres; Piette a voulu y voir les caractères d'un alphabet primitif. De petits éclats à bord retouché (silex *pygmées*), destinés à être insérés dans des harpons d'os ou de corne, comme certains exemplaires néolithiques, sont très caractéristiques de cet étage qualifié à tort de Tardenoisien (G. de Mortillet). A Ofnet, en Bavière, on le constate dans une sépulture où sont réunis des types brachys et dolichos appartenant à de nouvelles variétés humaines. En Grande-Bretagne, l'Azilien, ou une phase analogue, s'est étendu vers le Nord jusqu'aux grottes d'Oban.

Un savant danois, le Dr Sarauw, a signalé un parallèle septentrional de l'Azilien dans la station lacustre de Maglemose, près de la côte ouest de Zélande. On y a trouvé des harpons de type azilien, avec des instruments en os et en corne qui portent des gravures (géométriques ou grossièrement zoomorphiques), d'un caractère qui n'est pas magdalénien. La station appartient à une époque où la Baltique était encore un lac dans lequel les eaux de la Mer du Nord n'avaient pas pénétré. C'est la phase du pin et du bouleau au Danemark, antérieure aux plus anciens *kjoekkenmoeddinger*, qui appartiennent à la phase du chêne. Des dépôts analogues à celui de Maglemose ont été découverts en Suède, en Norvège et dans les provinces baltiques jusqu'au golfe de Finlande. Les *silex pygmées* en forment un des caractères. L'abbé Breuil, tout en reconnaissant que cette civilisation date de la fin du paléolithique, voudrait la mettre en relations avec celle dite *sibéro-altaïque*, qui se distingue par de nombreuses gravures d'animaux sur rochers. Il est intéressant de noter qu'une gravure rupestre de renne au Trondhjem Fjord, qu'on a rattachée à l'époque de Maglemose, est conforme à l'ancienne tradition d'art aurignacienne, deux jambes seulement de l'animal étant indiquées.

Un art apparenté à celui des pétroglyphes de la région altaïque survit sur les tambourins de Laponie, ainsi que sur les cuillers en os de renne des Lapons finnois et russes, dont les affinités ethniques nous reportent vers l'est de l'Oural. L'existence d'une province paléolithique tardive en Russie est aujourd'hui bien attestée et témoigne d'un mouvement général vers le nord-est, comme une phase antérieure indique un mouvement général vers le sud-est. Tout cela vient à l'appui de l'opinion exprimée autrefois par Boyd Dawkins, qui voyait dans les Esquimaux modernes les héritiers de l'ancienne race des cavernes d'Europe. Cette conclusion est encore confirmée par la comparaison, instituée par Testut, d'un squelette magdalénien de petite taille trouvé dans l'abri de Chancelade (Dordogne) avec les squelettes des Esquimaux actuels.

Digitized by Google

Il y a lieu, comme on l'a vu, d'admettre aussi une survivance du paléolithique européen dans l'Afrique du Nord, d'où les Boschimans ont émigré vers le sud du continent noir. Un éléphant en marche, gravé sur un rocher du sud de l'Afrique, ressemble d'une manière surprenante aux meilleures œuvres magdaléniennes; dans les peintures des Boschimans, on constate même des ressemblances de détail avec celles de Cogul et d'Alpéra. C'est le cas de rappeler que, dès les débuts de l'Aurignacien, un élément négroïde a participé à la civilisation artistique telle qu'on l'observe de part et d'autre des Pyrénées.

Entre la civilisation de Maglemose et celle des plus anciennes couches néolithiques, il n'y a pas d'apparence de continuité. Sans doute, nous avons abaissé la fin du paléolithique, mais la vraie suture reste encore à découvrir. Cette opinion de M. E. Cartailhac semble être, pour l'instant, celle à laquelle la science doit se rallier.

Les archéologues ont longtemps pensé que la civilisation néolithique est d'origine *eurasiatique*, comme les animaux domestiques qui la distinguent. Dans la Grèce méridionale et dans le monde égéen, nous trouvons une civilisation néolithique qui doit être considérée, essentiellement, comme un prolongement de celle de l'Asie-Mineure. Peut-on admettre que cette civilisation, qui est vraiment à la base de la nôtre, soit tout à fait indépendante de celle de l'époque paléolithique? Sir A. Evans incline à croire que non.

Tournons nos regards vers les vallées de l'Euphrate et du Nil, les deux régions dont les influences sur le néolithique européen paraissent incontestables. La civilisation que nous appelons babylonienne était la survivance et l'héritage de celle des Sumériens. Même les lois qu'Hammurapi auraient reçues du dieu solaire babylonien sont, en grande partie, l'écho des réformes instituées mille ans plus tôt par son prédécesseur Urukagina et attribuées par celui-ci à l'inspiration du dieu local de Lagash (King, *Hist. of Summer and Akkad*, p. 184). Une fois sémitisée, cette civilisation s'est étendue vers l'Ouest, tant par l'entremise des peuples de Syrie que par celle des Hittites. Mais au delà de la région mésopotamienne, les travaux de la *Délégation en Perse* ont révélé un domaine nouveau, celui qui avait pour centre l'ancienne Susiane ou Elam. Plus loin encore, les recherches de Pumpelly dans les tumulus d'Anau, près d'Ashkabad (sud du Turkestan), ont fait connaître une civilisation parallèle et apparentée. Les tessons néolithiques peints d'Anau, avec leur décor géométrique, semblable à celui de la poterie contemporaine de l'Elam, ont suggéré des comparaisons avec la poterie peinte un peu postérieure de la Cappadoce et d'autres régions anatoliennes, ainsi que du nord de la Syrie. On s'est aussi demandé, non sans raison, si une autre classe de poteries néolithiques peintes, dont les traces s'étendent à travers les steppes de la Russie du Sud, puis vers le bas Danube et la Grèce du Nord, n'est pas en relation avec les variétés précédentes.

Dans la vallée du Nil, nous remontons aujourd'hui bien au-delà de l'origine des dynasties. Dès la fin du néolithique, lors de la première apparition du

Digitized by Google

métal, les indigènes étaient parvenus à une civilisation très élevée. D'une part, elle se rattache à la Libye; de l'autre, par des relations commerciales, aux bords de la Mer Rouge. A en juger par la figuration fréquente de navires à rames (?), la navigation sur le Nil était active. Le travail du silex et celui des vases en pierre était poussé à un degré merveilleux de perfection. A cette époque lointaine, on constate les formes les plus archaïques des hiéroglyphes égyptiens et le culte de certaines divinités comme le dieu Mîn. Quels que soient les changements ethniques qui aient marqués le début de l'ère des Pharaons, il est certain que le régime nouveau, là encore, s'est approprié la civilisation indigène et ne l'a pas éliminée.

Les archéologues ont cessé de considérer comme un miracle la civilisation grecque; elle n'est pas sortie tout armée, comme Athéna, de la tête de Jupiter. Le berceau de la civilisation du sud-est de l'Europe a été la Crète, dont la situation géographique était parfaitement appropriée à cette fin. En Crète même, des influences du dehors s'exercèrent sur une civilisation indigène dont l'antiquité est extrêmement reculée. La colline de Cnossos est formée en partie de dépôts successifs, comme les *tells* mésopotamiens. Sur une hauteur totale de 45 pieds, les dépôts postérieurs au début du Minoen (3400 av. J.-C.) n'en occupent que 19. Même si l'on admet que les couches néolithiques se soient accumulées plus rapidement que les autres, même si l'on retranche encore un tiers du chiffre obtenu, on trouve que la base du néolithique crétois est bien antérieure à 9000 avant J.-C. Or, il est utile de rappeler ici que, d'après les calculs récents du baron De Geer, la retraite des glaciers en Suède ne remonte qu'à 7000 ans environ.

On a recueilli, dans le néolithique de Cnossos, des figurines en argile représentant des femmes assises de type stéatopyge, les mains posées sur les seins. Des images analogues se retrouvent dans toute la province néolithique qui comprenait le sud de la presqu'île des Balkans, les îles égéennes et une grande partie de l'Asie-Mineure; ce type, diversement modifié et redressé, a passé dans les pays sumériens et jusque dans le Turkestan méridional (Anau). Or, cette « famille stéatopyge », qui se constate aussi depuis l'Égypte préhistorique et Malte jusqu'à la Grèce du Nord, rappelle des sculptures bien connues de l'Aurignacien. En Crète, comme dans la région anatolienne où l'on en a trouvé des spécimens, le culte d'une déesse-mère, associée à un enfant divin, a prédominé plus tard et s'est transmis aux religions postérieures. Un autre indice de la communauté primitive de religion entre la Crète et l'Asie-Mineure est la diffusion du culte de la double hache (*labrys*). La domination romaine, par sa force à la fois absorbante et diffusive, répandit le culte d'une forme mâle de la divinité de la double hache jusqu'à l'endroit où s'élève aujourd'hui Newcastle (autel de Jupiter Dolichenus).

C'est de l'Égypte que les premières influences étrangères pénétrèrent en

Digitized by Google

Crète, dès avant le début des dynasties égyptiennes. Ces influences sont attestées par le type des vases de pierre, par l'emploi de matériaux polychromes, par l'apparition de certains signes sur des cachets qui remontent à des prototypes prédynastiques. Il est même possible qu'il y ait eu, à l'époque des premiers Pharaons, une immigration d'Égyptiens en Crète. Un monument du Moyen Empire a été découvert dans la cour du palais de Cnossos. Mais la Crète réagit aussi sur l'Égypte, qui lui dut de beaux vases polychromes et même des symboles religieux, comme les ailes « minoennes » du griffon. Inversement, la Déesse crétoise fut en partie assimilée à Hathor, la déesse-génisse du monde infernal des Égyptiens. Sir A. Evans déclare que ses recherches les plus récentes l'ont convaincu de plus en plus de l'existence de relations très intimes entre la Crète minoenne et l'Égypte des Pharaons.

De 3000 à 1000 environ avant notre ère, la civilisation minoenne s'est étendue vers la mer Égée et une grande partie du bassin de la Méditerranée. Ce fut vraiment une rivale des civilisations de la Babylonie et de l'Égypte. Le palais de Cnossos en révèle l'éclat, le naturalisme artistique, la modernité; nous voyons là une religion puissante, une administration bien organisée, une écriture qui s'est développée sur place depuis la pictographie jusqu'au stage linéaire. Comme Hammurapi et Moïse, Minos passait pour avoir reçu ses lois d'un dieu. Dans l'usage de tablettes d'argile, Sir A. Evans reconnaît une influence orientale du début de la troisième phase minoenne, peut-être par un réflexe de la colonisation minoenne de Chypre. Depuis cette époque, des éléments orientaux — entre autres le chariot et le sceau cylindrique — s'introduisent de plus en plus dans l'île. Non seulement la Crète minoenne exerça son influence sur la côte de Phénicie, la Palestine et Chypre, mais sur la Grèce continentale, la Sicile, les îles Baléares et l'Espagne. Le Mycénien n'est qu'un dérivé provincial du Minoen. L'avant-garde des immigrants grecs de langue aryenne a dû encore connaître la civilisation minoenne à l'époque de sa splendeur; Homère en témoigne, et la lyre même dont il accompagnait ses chants était une invention minoenne. Le temple grec dérive de la salle minoenne; son fronton est une adaptation du tympan minoen tel qu'on le voit dans la Porte des Lions; les types les plus archaïques des déesses grecques, comme Orthia à Sparte, ont les attributs et les animaux familiers de la Grande Mère minoenne.

Quelques éléments de la civilisation minoenne survécurent en Grèce; d'autres y furent ramenés par les Phéniciens et les Ioniens. Malgré la catastrophe qui, au XIIe siècle, mit fin à l'Empire crétois, il n'y eut pas alors de solution de continuité; il n'y en a pas eu davantage depuis.

∴

Je n'ai pas supprimé, dans ce long résumé souvent textuel, une seule asser-

Digitized by Google

tion de Sir Arthur Evans qui puisse être considérée comme justifiant son épigraphe de Lucrèce :

Et quasi cursores vitaï lampada tradunt.

Nos lecteurs jugeront si la preuve est faite que la civilisation quaternaire a pu léguer certains éléments à celle de la Méditerranée orientale. Pour ma part, je n'en suis pas convaincu. Si le glacier du Nord, en marche vers la calotte polaire, s'est retiré de la Suède il y a 7000 ans, à combien de milliers d'années plus tôt doit remonter la fin de l'époque glaciaire dans l'Europe centrale, c'est-à-dire la disparition du renne et la fin du quaternaire en France! Que les toilettes minoennes des dames de Cogul, avec leurs poitrines nues et leurs jupes ballonnées, remontent à cette époque très éloignée — 10 à 15000 av. J.-C. au *minimum* — c'est ce dont je ne voudrais pas me porter garant; la chronologie de l'art rupestre de l'Espagne n'est pas, tant s'en faut, établie encore. Mais comme je n'ai pas, pour ma part, de synthèse à offrir, et que mes doutes eux-mêmes n'osent s'exprimer qu'avec des réserves, j'ai cru devoir faire connaître en détail les théories séduisantes qu'a présentées à une réunion de savants anglais un des plus éminents historiens et archéologues de notre temps.

S. Reinach.

Digitized by Google

Le catalogue de la collection Leconfield[1].

Ce beau catalogue, qui n'a malheureusement pas été mis dans le commerce, a été préparé par Miss Wyndham avec le concours de Miss Hutton, à l'instigation et d'après les conseils de Mme Strong. Comme il est condamné à rester rare, je crois devoir insister sur ce qu'il apporte de nouveau.

Charles, deuxième comte d'Egremont, membre de la Société des Dilettanti, forma la collection d'antiques aujourd'hui à Petworth (Sussex) entre 1750 et 1760, principalement par l'entremise de Gavin Hamilton et du jeune architecte Matthew Brettingham, qui furent ses agents à Rome (Dallaway, *Anecdotes*, p. 278). Clarac n'a pu publier que quelques-unes de ces statues, son dessinateur, Brotherton, ayant été « chassé » pour quelque maladresse par Lord Egremont (*Rép. de la stat.*, I, p. xxxi). Michaelis visita Petworth en 1877 et en publia un catalogue incomplet (*Anc. marbles*, p. 596). O. Müller y avait vu en 1827 le buste d'Aphrodite, depuis si célèbre, mais Michaelis ne le vit point. Ce buste, ainsi que cinq autres bustes de femmes, ont été transférés à Londres (9 Chesterfield Gardens) par le possesseur actuel, Henry, deuxième baron Leconfield[2].

Voici un catalogue sommaire des marbres de Petworh.

1. *Ganymède* (*Rép.*, I, 192, 4). Tête moderne.

Fig. 10.

2. *Fragment d'une femme drapée*, type *Pudicitia*. Inédit (ici, fig. 10).
3. *Femme drapée restaurée en Cérès* (*Rép.*, I, 570, 4). Adaptation d'un type du ve siècle; l'indice mammaire est très fort. La gravure de Texier (Clarac) calomnie ce beau marbre.
4. *Statue d'Héra*. Inédite. Tête moderne. Type de la Héra Borghèse (Ny-Carlsberg), ve siècle (ici fig. 8).
5. *Statue d'Apollon* (*Rép.*, I, 255, 5). Epaule et bras droit modernes. Autrefois devant le palais Vettori à Rome (Cavallieri, pl. 35).
6. *Statue de satyre versant*. Inédite. Tête et bras modernes. Sur la base, Ἀπολλώνιος..... ἐποίησε. D'après Praxitèle (ici fig. 1).

---

1. **Margaret Wyndham.** *Catalogue of the Collections of Greek and Roman antiquities in the possession of Lord Leconfield.* Londres, Medici Society, 1915. In-4, XXXIII-142 p., avec 86 planches.

2. Le titre d'Egremont s'est éteint en 1845, avec le 4e *Earl* George Francis Wyndham; antérieurement, Petworth avait passé à George Wyndham (1787-1869), fils naturel du 3e *Earl*, qui fut fait Baron Leconfield en 1859 (*Encycl. Brit.*).

Digitized by Google

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

Fig. 4.

Fig. 5.

Fig. 6.

Fig. 7.

Fig. 8.

Fig. 9.

Fig. 1-9. Sculptures de la Collection Leconfield.

Digitized by Google

7. *Statue d'Apollon* (*Rép.*, II, 107, 6). On connaît quatre répliques de cette statue et cinq de la tête. D'après Praxitèle.
8. *Statue de satyre au repos.* Inédite. Type connu par plus de 40 répliques. D'après Praxitèle (ici fig. 11).

Fig. 11.

9. *Statue d'athlète* (*Rép.*, II, 546, 6). Bas de jambes moderne. D'après Polyclète.
10. *Statue de Dionysos.* Inédite. Tête antique, mais n'appartenant point, de caractère praxitélien (ici fig. 2).
11. *Statue de femme drapée.* Inédite. Type des statues funéraires. Très bon style (ici fig. 9).
12. *Groupe de Pan et Olympos* (*Rép.*, I, p. 413, 4). Autrefois chez Lord Bessborough à Rochampton. La tête d'Olympos, antique, n'appartient pas au corps.
13. *Relief votif.* Une femme assise devant un autel, nourissant un serpent, suivie d'une petite servante. ve siècle. Inédit (ici, fig. 14).
14. *Torse restauré en Dionysos* (*Rép.*, I, p. 378, 6). Le torse est du style de Polyclète.
15. *Statue d'homme assis.* Inédite. Autrefois au palais Barberini. La tête est celle de Galien et n'appartient pas au corps (ici, fig. 5).
16. *Statue d'une Saison* (*Hiver*). Inédite. Elle porte un lièvre et trois oiseaux (ici, fig. 3).
17. *Statue dite nymphe d'Artémis* (*Rép.*, I, p. 302, 4). Considérée comme une Aphrodite par Winckelmann.
18. *Statue d'Amazone* (*Rép.*, I, p. 480, 5). La tête est antique, mais étrangère au corps (?). Type du Vatican, n° 265 (Michaelis, *Jahrb.*, 1886, p. 27).
19. *Statue d'homme assis* (*Rép.*, I, 510, 2). La tête, qui n'appartient pas au corps (?), ressemble beaucoup à celle de Démosthène.
20. *Terme d'Apollon* (*Specimens*, I, pl. 28). Répliques à la villa Albani et au Capitole.
21. *Terme de Dionysos barbu.* Inédit. Fortement restauré.
22. *Terme double de Dionysos et Ariane.* Inédit. Réplique au British Museum, 1623.

Fig. 12.

23. *Tête de guerrier barbu et casqué* (*Specimens*, I, pl. 54). Belle copie d'un original pergaménien.
24. *Tête d'athlète* (Caylus, II, pl. 48; Furtwaengler, *Masterp.*, fig. 64, 65). Réplique à New-York. Provient de la collection du chancelier de Pontchartrain. Belle copie d'un original grec du ve siècle.
25. *Tête d'Hermès* (?) Inédite. Style de Praxitèle.
26. *Buste d'un Romain du IIIe siècle.* Inédit. Beau style.

Digitized by Google

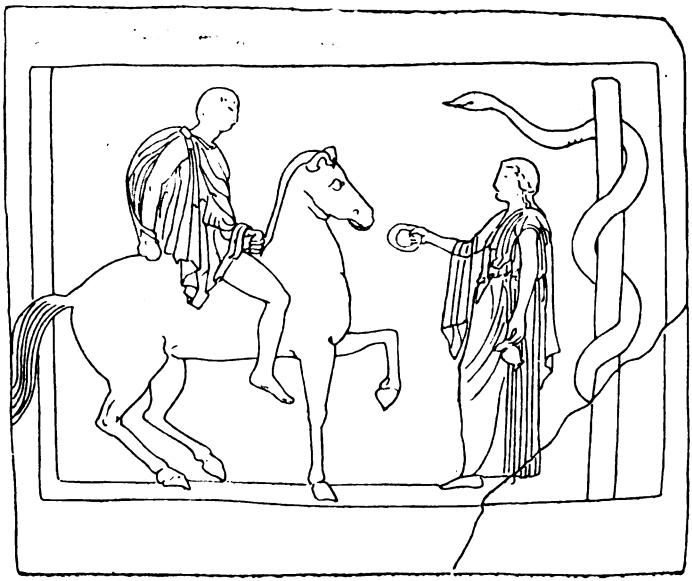

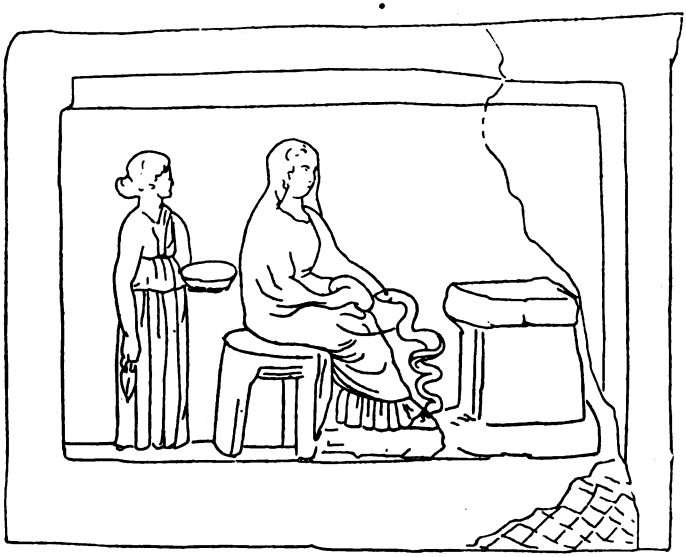

Fig. 13 et 14. — Sculptures de la Collection Leconfield

Digitized by Google

27. *Tête féminine colossale*, partie inférieure d'une statue (*Ancient marbles*, p. 610). Œuvre très importante, analogue à la Héra Farnèse, d'après un original du ve siècle (seins écartés : ici, fig. 12).
28. *Buste de femme*. Inédit. Portrait idéalisé de Sabine?
29. *Tête de jeune fille*. Inédite. D'après un bel original grec de la fin du ve siècle.
30. *Portrait d'homme barbu* (*Specimens*, I, pl. 66). Réplique à Ny-Carlsberg. Philosophe à déterminer.
31. *Portrait d'un Romain*. Inédit. Époque des Antonins.
32. *Buste de Bacchante*. Inédit. Charmante tête rieuse, analogue au n. 126 de Ny-Carlsberg.
33. *Portrait d'Aelius Verus*. Inédit.
34. *Portrait d'un homme barbu*, probablement un Grec du IIe siècle ap. J.-C. Inédit.
35. *Portrait de Marc Aurèle jeune*. Inédit. On en connaît des répliques.
36. *Portrait de Septime Sévère*. Inédit.
37. *Portrait de Clodius Albinus* (selon Bernoulli). Inédit. Beau style.
38. *Portrait d'un Romain du IIIe siècle*. Inédit.
39. *Portrait de Clodius Albinus*. Inédit.
40. *Portrait d'un jeune Romain imberbe du IIIe siècle*. Inédit.
41. *Portrait d'un enfant romain*. Inédit. Autrefois dans la collection Albani. Néron enfant?
42. *Portrait d'un enfant romain*. Inédit. Beau travail.
43. *Portrait d'un enfant romain portant un bonnet*. Inédit.
44. *Portrait d'un adolescent*. Inédit.
45. *Portrait d'une dame romaine du Ier siècle*. Inédite. Très beau style.
46. *Tête colossale de dame romaine*. Inédite. Le type est celui de Julie Mammée.
47. *Portrait de Crispine* (?). Inédit.
48. *Tête de jeune fille*. Inédite. D'après un original grec du ve siècle.
49. *Portrait d'un enfant consacré à Isis*, avec boucle latérale. Inédit.
50. *Tête de jeune garçon ornée de lierre*. Inédite.
51. *Buste de Saloninus* (?). Inédit. Très bon travail.
52. *Statue d'Artémis*. Inédite. Tête moderne (ici, fig. 7).
53. *Statue d'un enfant tenant un oiset* (*Rép.*, I, p. 452, 3). Travail romain du début du IIe siècle.
54. *Statue de Silène licnophore* (*Rép.*, I, p. 421, 5). IIe siècle ap. J.-C.
55. *Statue d'un enfant romain drapé*. Inédite. La tête, en grande partie moderne, n'appartient pas au corps (ici, fig. 6).
56. *Statue d'un homme barbu en costume oriental* (*Rép.*, I, p. 575, 1). Peut-être un prêtre du temps de Marc Aurèle.
57. *Statue d'un Romain du IIIe siècle*. Inédite. La tête est rapportée (fig. 4).
58. *Tête d'Antinoüs*. Inédite.
59. *Buste de dame romaine de l'époque des Antonins*. Inédite.
60. *Portrait de Faustine l'ancienne*. Inédit. Beau travail.
61. *Portrait d'une dame romaine âgée* (*Specimens*, I, pl. 72, 73). Très beau style.
62. *Portrait d'une dame romaine du début du IIe siècle*. Inédit.
63. *Portrait d'un jeune prince de la famille des Antonins*. Inédit.
64. *Portrait d'un enfant romain du Ier siècle*. Inédit. Très restauré.

Digitized by Google

65. *Buste d'une dame romaine du IIe siècle (Crispine?).* Inédit.
66. *Portrait d'une dame romaine du temps de Julia Domna.* Inédit.
67. *Portrait d'une dame romaine du début du IIe siècle.* Inédit.
68. *Buste d'une dame romaine du Ier siècle (Domitia?).* Inédit.
69. *Buste d'une Romaine du IIe siècle.* Inédit. Bon travail.
70. *Portrait de Faustine l'ancienne.* Bernoulli l'a cru moderne; Miss Wyndham l'attribue avec hésitation à la Renaissance. Je comprends qu'on ait sculpté à cette époque des bustes d'empereurs pour compléter des séries, mais pourquoi Faustine?
71. *Portrait d'un jeune homme couronné de laurier.* Inédit. Sans doute un prince romain du Ier siècle.
72. *Bas-relief grec représentant un cavalier s'approchant d'un poteau autour duquel s'enroule un serpent et devant lequel est une femme drapée offrant une libation.* Inédit. Très beau morceau du milieu du Ve siècle (ici, fig. 13).
73. *L'Aphrodite Leconfield* (Furtwaengler, *Masterpieces*, p. 343 et suiv.). Admirable tête attribuée à Praxitèle par Furtwaengler. Le moulage du Louvre (S. R., *Recueil de têtes*, fig. 15) paraît avoir été fait sur une réplique un peu différente de la tête de Petworth.
74. *Buste d'Athéna.* Inédit. Dérivant d'un prototype du Ve siècle.
75. *Portrait d'un Romain du Ier siècle av. J.-C.* Inédit.
76. *Buste de Septime Sévère.* Inédit.
77. *Buste d'Antonin le Pieux.* Inédit.
78. *Buste d'Hadrien.* Inédit.
79. *Buste de jeune Romain (Gordien III?).* Inédit.
80. *Buste de Bacchus jeune.* Inédit.
81. *Trapézophore.* Inédit.
82. *a* et *b*. *Deux trapézophores.* Inédits.
83. *Urne cinéraire ornée.* Inédite. Sur le couvercle, une panthère dévorant un crocodile.
84. *Urne cinéraire ornée de feuilles de lierres et de branches d'olivier.* Inédite.
85. *Inscription grecque de l'Acropole d'Athènes* (I. Gr., II, 5, 477 *d*). L'étude directe de l'original a permis de corriger certains détails de la transcription de Koehler et a confirmé plusieurs de ses restitutions.
86. Sur cette planche sont réunies des photographies de têtes : 1° Grandissements de la tête du n. 19 (Démosthène?); 2° Revers de la tête du n. 61; 3° D'après un moulage à Petworth, montrant la véritable inclinaison de tête du n. 24.

Il est bien entendu que, dans ce qui précède, le mot *inédit*, si fréquemment employé, signifie « inédit jusqu'à la publication de Miss Wyndham ». Il me reste à dire que les planches sont bonnes et que le commentaire, d'une sobriété discrète, témoigne à la fois de goût et de savoir. On pourra prendre modèle sur ce beau catalogue illustré.

S. Reinach.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 18 MAI 1917

M. Paul Foucart continue la seconde lecture de son mémoire sur le culte des héros en Grèce.

L'Académie procède au vote pour l'attribution du prix Gobert. Le premier prix est maintenu à M. Delachenal pour le troisième volume de son *Histoire de Charles V*; le second prix est attribué à M. Renaudet, pour son ouvrage intitulé : *Préréforme et humanisme à Paris à la fin du* XV*e et au commencement du* XVI*e siècle.*

M. Paul Fournier annonce, au nom de la commission du prix de La Fons-Mélicocq, que ce prix est décerné à M. de Caix de Saint-Aymour pour ses *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des pays qui forment aujourd'hui le département de l'Oise.*

M. Edmond Pottier commence la lecture d'un mémoire de M. Marcel Dieulafoy sur les fouilles qu'il a faites en 1914-1915, avec Mme Dieulafoy, dans la mosquée d'Hassân, à Rabat (Maroc). Ce mémoire comprend un exposé historique des fouilles, des circonstances de l'édification de cette mosquée, pouvant contenir 12 à 15.000 personnes, et occupant une place unique dans l'histoire de l'architecture musulmane ; une étude mathématique et géométrique des détails de la construction, exécutée d'après un rythme canonique où l'on retrouve les principes des constructions égyptiennes et chaldéo-assyriennes, en même temps que l'architecte s'efforçait de donner à l'ensemble l'aspect d'une forteresse en s'inspirant de certains types de l'Occident latin ; enfin, un examen des problèmes posés par la date de la construction, les travaux de la mosquée ayant commencé en 585 de l'hégire, ceux du minaret ou tour d'Hassân en 593 (= 1197 p. C.).

SÉANCE DU 25 MAI 1917

M. Paul Foucart continue la seconde lecture de son mémoire sur le culte des héros dans la Grèce antique.

Le P. Scheil annonce que M. Stephen Langdon a découvert au Musée de Philadelphie la deuxième tablette de l'épopée de Gilgamesh.

M. Antoine Thomas, président, rappelle que Mlle Marie Pellechet a légué à l'Académie une somme destinée à accorder chaque année des subventions pour la conservation des monuments de France ou des colonies offrant un intérêt historique. La testatrice a spécifié qu'il ne s'agit pas d'entretenir ou de restaurer des édifices, mais de faire des réparations urgentes pour empêcher la ruine

Digitized by Google

totale ou partielle des monuments. De plus, cette libéralité ne peut pas s'appliquer à des édifices classés par la Direction des beaux-arts. — Pour la première fois, en 1917, l'Académie distribuera les arrérages du legs (environ 15.000 francs). Les demandes des municipalités ou des particuliers qui croiront devoir faire appel à l'Académie seront centralisées par M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie (23, quai Conti).

SÉANCE DU 1er JUIN 1917

Lecture est donnée du décret approuvant l'élection de M. François Thureau-Dangin. — M. Thureau-Dangin est ensuite introduit en séance.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, communique : 1° une lettre de M. le comte de Castries, qui retire sa candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. Joret; — 2° une lettre de M. Pierre Paris, qui, dans des fouilles exécutées sur la côte marocaine à l'aide d'une subvention de l'Académie, a découvert les ruines d'un établissement antique destiné probablement à la salaison du poisson et, dans ces ruines, une fibule ibérique et quelques monnaies impossibles à identifier à cause de leur extrême usure.

L'Académie procède au vote pour l'attribution du prix Estrade-Delcros qui, au deuxième tour de scrutin, est attribué par 23 suffrages à M. Gaidoz.

SÉANCE DU 8 JUIN 1917

M. Clermont-Ganneau offre, au nom de la famille de M. le marquis de Vogüé, une aquarelle due à l'architecte Edmond Duthoit, représentant la mosquée d'Omar à Jérusalem (1862), et un plan de la même mosquée dressé par C. Maus (1869).

M. Durrieu annonce, au nom de la commission des Antiquités de France, que la 1re médaille a été décernée à M. Labande pour les tomes III et IV du *Trésor des chartes du comté de Rethel*; la 2e médaille, à Mlle Geneviève Aclocque pour son ouvrage sur *Les corporations, l'industrie et le commerce à Chartres du* XIe *siècle à la Révolution*; la 3e médaille, à M. Vernier pour ses *Chartes de l'abbaye de Jumièges*; la 1re mention, à M. de Montmorand pour son livre sur *Une femme poète du* XVIe *siècle : Anne de Graville.*

M. Paul Fournier annonce que le prix extraordinaire Bordin n'est pas décerné, mais qu'une somme de 1.500 francs est attribuée à M. Louis Bréhier pour son ouvrage sur *La cathédrale de Reims.*

M. Durrieu annonce que le prix Saintour est partagé entre MM. Prentout, pour son livre sur *Dudon de Saint-Quentin* (1.500 francs); l'abbé Mesnel, pour son ouvrage sur *Les saints du diocèse d'Evreux* (1.000 fr.); et Roger Grand, *Le contrat de complant* (500 fr.).

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. Charles Joret, décédé. — Les votants sont au nombre de 36; la majorité est de 19 voix.

Digitized by Google

MM.	1er tour.	2e tour.	3e tour.	4e tour.	5e tour.	6e tour.
Blanchet.	8	12	12	10	11	9
Brutails.	5	5	3	2	2	2
Capitan.	10	10	13	14	15	17
Cochin.	4	1	1	1	0	0
Espérandieu.	4	3	1	2	0	0
A. de Laborde.	5	5	5	7	8	9

Le 6e tour n'ayant pas donné de résultat, l'élection est remise à une date ultérieure qui sera fixée le 1er vendredi d'octobre.

SÉANCE DU 15 JUIN 1917

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'un rapport de M. le Dr Carton sur la continuation des fouilles de Bulla Regia (Tunisie).

M. Salomon Reinach annonce, au nom de la Commission du prix Chavée, que ce prix a été décerné à M. Oscar Bloch, pour son ouvrage intitulé : *Les parlers des Vosges*.

M. Paul Fournier annonce, au nom de la Commission du prix Auguste Prost, que ce prix a été décerné à l'Académie Stanislas de Nancy, pour les deux volumes de *Mémoires* par elle publiés pour les années 1914-1915.

M. Edouard Chavannes annonce, au nom de la Commission du prix Stanislas Julien, que ce prix a été décerné à l'ouvrage d'un savant japonais, M. Sekino, et ses collaborateurs : « Album de planches concernant les antiquités de la Corée. » Cet ouvrage a été publié par les soins du Gouvernement général de la Corée.

M. Paul Foucart continue la seconde lecture de son mémoire sur le culte des héros dans la Grèce antique.

SÉANCE DU 22 JUIN 1917

M. Bernard Haussoullier présente une inscription inédite en langue lydienne. Le lydien était jusqu'à ces dernières années une langue inconnue. Les fouilles des Américains à Sardes ont mis au jour un certain nombre d'inscriptions bilingues qui ont permis d'essayer le déchiffrement des textes lydiens.

M. A. Moret interprète une inscription récemment découverte en Égypte et montre ses rapports avec un autre texte relatif à un grand procès. Un propriétaire dépossédé par un tribunal, sous Ramsès II, obtient la révision du jugement et la restitution de ses biens, après un arbitrage rendu par la statue du roi Ahmès Ier, mort depuis 300 ans, qui avait jadis fondé la propriété en litige.

Digitized by Google

SÉANCE DU 29 JUIN 1917

M. Antoine Thomas, président, informe l'Académie que M. François Delaborde, récemment élu membre ordinaire de l'Académie, vient d'être cruellement éprouvé : son troisième fils, comme ses deux autres frères, est tombé au champ d'honneur. M. Thomas exprime à M. Delaborde et à sa famille la profonde sympathie de l'Académie.

M. Bernard Haussoullier achève sa communication sur une inscription lydienne.

M. Maurice Prou fait une communication sur un diplôme de Charles le Chauve conservé dans les archives du duc de Medinaceli.

M. Durrieu donne lecture du rapport sur le concours des Antiquités nationales de 1917.

SÉANCE DU 6 JUILLET 1917

M. Paul Monceaux, de la part de M. Gsell, communique une inscription chrétienne récemment découverte à Sétif. Cette inscription mentionne un martyr du nom de Justus, déjà connu par un autre document trouvé au même endroit, et les reliques d'un groupe de martyrs d'une localité appelée « les Cent Arbres », *Ad centum arbores*, qui était située dans la région de Lambèse.

M. Maurice Prou continue la lecture de son travail sur un diplôme de Charles le Chauve, conservé dans les archives du duc de Medinaceli. La comparaison de ce diplôme avec d'autres du même roi, souscrits par le même notaire, prouve que la répartition des actes d'une même chancellerie par bureaux est le moyen de critique le plus sûr et le plus précis pour décider de l'authenticité, déterminer les remaniements et établir le texte. En outre, M. Prou montre que le marquis de Gothie, Humfred, à la prière de qui Charles le Chauve fit expédier ce diplôme, est le même que le comte d'Autun homonyme.

SEANCE DU 13 JUILLET 1917

M. J.-B. Chabot fait une communication sur une inscription néo-punique de Maktar.

M. Pottier commence la seconde lecture du mémoire de M. Marcel Dieulafoy sur les fouilles exécutées par lui et par Mme Dieulafoy dans la mosquée de Hassân, à Rabat (Maroc).

SÉANCE DU 20 JUILLET 1917

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une note de M. Lesquier sur le mariage des soldats romains. M. Lesquier essaie de concilier les opinions de ceux qui n'admettent point pour les soldats romains le droit au

Digitized by Google

mariage et de ceux qui croient, au contraire, qu'il leur était permis de contracter une union légitime. Il admet que l'état légal a été modifié au IIIe siècle dans un sens libéral.

M. Pottier achève la seconde lecture du mémoire de M. Marcel Dieulafoy sur les fouilles exécutées par lui et par Mme Dieulafoy dans la mosquée de Hassân, à Rabat (Maroc).

SEANCE DU 27 JUILLET 1917

M. Antoine Thomas, président, annonce la mort de M. J. H. C. Kern, d'Utrecht, associé étranger de l'Académie, et retrace brièvement sa vie et ses travaux.

M. Chavannes annonce que M. le Dr Segalen a mis à profit un séjour que ses fonctions militaires lui ont fait faire à Nanking. Il a étudié les sépultures imposantes qui ont subsisté dans cette région et qui proviennent de dynasties du Ve et du VIe siècles p. C. Le Dr Segalen fait communiquer à l'Académie les photographies qu'il a prises de ces monuments et montre dans un mémoire quel en est l'intérêt pour l'histoire de l'art chinois.

M. Moïse Schwab analyse un grand document, provenant du Caire, qui appartient à M. Théodore Reinach. Ce document contient sept pièces relatives à des procès soutenus alors à Fostât (faubourg du Caire). Cinq de ces pièces sont écrites en hébreu, et deux en judéo-arabe, c'est-à-dire en langue arabe avec caractères hébreux. L'une d'elles mentionne à plusieurs reprises comme un contemporain l'exilarque ou patriarche de toutes les communautés juives. Ce détail permet de fixer la date des documents en question. Ils intéressent également l'onomastique par la mention de personnages inconnus et de localités égyptiennes ou asiatiques qui ont disparu depuis lors, et surtout la paléographie, parce que l'écriture de ces textes est un curieux modèle de transition entre les caractères carrés, rigides, anguleux, et les caractères cursifs, adoptés plus tard par un besoin général d'écrire rapidement. — MM. Babelon, Clermont-Ganneau, Théodore Reinach et Thomas présentent quelques observations.

SÉANCE DU 3 AOUT 1917

M. Bernard Haussoullier communique une note de M. W. Deonna sur un miroir de bronze étrusque conservé au Musée de Genève, dans lequel il propose de reconnaître un moule de miroir du Ve siècle. — MM. Clermont-Ganneau, Cagnat et Cumont présentent quelques observations.

M. Cagnat communique une note de M. Fabia, correspondant de l'Académie, sur le « Jardin des mosaïques » au quartier d'Ainay, à Lyon, de 1806 à 1812. Le pharmacien Paul Macors, en possession, depuis 1803, d'une partie de l'ancienne propriété des Jésuites, y découvrit plusieurs mosaïques romaines, entre

Digitized by Google

autres celle des Jeux du cirque (1806) qui est au Musée de Lyon, et celle de Méléagre et Atalante (1809) qui a péri sur place. Le clos Macors devint ainsi le « Jardin des mosaïques », puis le local du « Cercle des mosaïques », un lieu de plaisance où furent célébrées la Saint-Napoléon de 1809, celle de 1810 et l'union de l'Empereur avec Marie-Louise. Le décès de Macors entraîna bientôt le morcellement du jardin et ensuite la croissance du quartier sa disparition. La mosaïque des Jeux du cirque, acquise par la ville en 1813, y demeura jusqu'en 1818.

SÉANCE DU 10 AOUT 1917

M. Maurice Vernes fait une communication sur le Chanaan historique et le Chanaan légal. Le « Chanaan historique », c'est le territoire qu'ont occupé les Israélites à l'époque historique ; le « Chanaan légal » est une conception théorique, de caractère à la fois juridique et théologique, greffée sur l'état de fait connu par ses auteurs. Il se distingue du premier à la fois par ses retranchements et par ses additions. Les premières comprennent une partie de Moab, d'Ammon et d'Edom et particulièrement le pays de Galaad; les secondes comprennent la Philistie, la Phénicie et la haute Syrie jusqu'au voisinage de l'Euphrate. C'est qu'Israël est l'héritier des Chananéens, dépossédés par la divinité à la suite de leurs forfaits ; tout ce qui fait partie de Chanaan lui revient ; ce qu'il n'a pu prendre ailleurs ne lui appartient pas légitimement. C'est l'introduction d'un point de vue théologique succédant à l'antique droit de conquête et destiné à le remplacer ; c'est l'amorce du droit international.

M. Franz Cumont, associé étranger, commente une inscription grecque découverte à Rome, dans le temple des dieux syriens qui s'élevait sur le Janicule. Les vers énigmatiques de cette dédicace semblent indiquer qu'un certain Gaïonas, qui se qualifie « juge des festins », a construit près du sanctuaire un bassin pour contenir les poissons sacrés destinés aux repas liturgiqnes. La participation à ces repas assurait, croyait-on, aux mystes une immortalité divine. — MM. Salomon Reinach, Bouché-Leclercq et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

SÉANCE DU 17 AOUT 1917

M. Clermont-Ganneau communique l'extrait d'une lettre de Mme Vve Alfred Dutens, annonçant que son mari, décédé le mois dernier, a légué à l'Académie la somme nécessaire à la fondation d'un prix décennal de 10.000 francs, à décerner à un ouvrage de linguistique.

M. Paul Fournier signale, d'après un manuscrit de la Bibliothèque, la seconde recension, datant approximativement de 1120, d'une collection canonique italienne, le *Polycarpus*. D'après les apocryphes que l'auteur y a introduits et qui d'ailleurs ne devaient pas exercer d'influence, on y découvre la trace des questions controversées qui, de son temps, partageaient les esprits,

Digitized by Google

en même temps qu'on y voit se dessiner quelques-unes des théories de droit qui devaient arriver à maturité dans la seconde moitié du XIIe siècle.

M. Seymour de Ricci lit une notice sur un recueil de plaquettes gothiques renfermant entre autres un livret imprimé à Rouen vers 1510, ainsi qu'un poème latin de Guillaume de La Mare sur l'Eucharistie, imprimé à Rouen vers 1509 et qui passait pour perdu.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

JESSE BENEDICT CARTER

La science transatlantique a fait une perte aussi inattendue que cruelle le 20 juillet 1917. Le professeur Carter, directeur de l'École américaine de Rome, après avoir achevé en France une tournée de conférences patriotiques, écoutées avec reconnaissance et justement applaudies, s'était rendu en Italie pour organiser, près du front, une ambulance américaine. Travaillant par une chaleur torride, il fut frappé d'une paralysie du cœur et mourut subitement à Cervignano, dans sa quarante-cinquième année. Le gouvernement italien lui a fait des funérailles militaires, où des paroles touchantes ont honoré sa mémoire. Avec le concours d'une femme digne de lui, Carter avait su donner une vive impulsion à l'École américaine ; il s'était fait, dans la société italienne, une foule d'amis, qui se joignent aux savants français pour déplorer la disparition prématurée de ce galant homme. On lui doit deux bons ouvrages sur la religion romaine (*The religion of Numa* et *The religious life of ancient Rome*) ; le second (*Lowell Lectures* de 1911) est, par surcroît, un livre très attrayant. Il avait aussi rédigé quelques articles considérables sur la religion romaine dans le *Lexikon* de Roscher (*Proserpina*, *Romulus*) et l'un des suppléments de cet ouvrage sur les épithètes des divinités dans la poésie latine (1902). Tout récemment, il fondait un nouveau recueil in-4° (*Memoirs of the American*

Digitized by Google

Academy in Rome, Bergame, 1917), auquel il donnait un mémoire sur la réorganisation des sacerdoces romains au debut de la République. — Je reproduis ici l'éloquent article que M. Nogara, dans le *Corriere d'Italia* (7 août 1917), consacra à la mémoire de ce savant estimé et regretté.

S. R.

∴

I giornali cittadini hanno annunciato già la morte improvvisa del comm. Benedict Carter, direttore dell'Accademia Americana di Roma, avvenuta il mese scorso a Cervignano, dove egli si era recato quale vice presidente della missione americana per la distribuzione dei soccorsi per il nostro esercito ; ed hanno pure riferito nelle loro cronache intorno alle onoranze funebri che gli furono rese; ma è anche conveniente e, direi anzi, doveroso, per un foglio che si pubblica in Roma, dedicare alla memoria dell'estinto, che dell'eterna città aveva fatta la sua seconda patria, qualche cosa di più che non sia la nota arida del giorno.

Jesse Benedict Carter appartiene a quella schiera d'intelligenze vivaci e dal largo orizzonte che, sbocciate nella recente primavera dei popoli dell'America settentrionale, hanno sentito il fascino del mondo antico e specialmente dell'Italia e della sua storia oramai tre volte millenaria.

Formato di buon'ora al metodo rigoroso della scuola filologica, egli si dedicò con particolare predilezione allo studio delle antichità religiose di Roma antica, e con singolare acume cercò d'illustrare le misteriose relazioni che legano Roma ai popoli che la precedettero e segnatamente all'Etruria, nella quale egli vide giustamente la prima nutrice della civiltà e della religione romana. Ma l'ingegno del Carter, pur essendosi esercitato in modo speciale nello studio delle antichità romane, non resto inerte dinanzi alle altre manifestazioni del genio italico, e si rivolse con sano eclettismo a tutte le correnti d'arte e di pensiero che, con alterna vicenda di oscurità misteriose e di splendori inaspettati, hanno raccolto per tanti secoli intorno a sè e nel nostro paese, la storia dell'umanità intera. Alla solidità della dottrina congiungeva una grande vivacità di forma : cosi è che alle sue conferenze nell'Accademia Americana, prima nella modesta sede del villino Bonghi in via Vicenza, e poi nel grandioso palazzo sul Gianicolo, architettato dal nostro assessore comm. Galassi presso Porta S. Pancrazio, insieme agli alunni della scuola, accorrevano le personalità più spiccate per coltura e per ingegno che si trovavano in Roma. Parecchie di queste conferenze egli raccolse anche in un volume, che riflette come in uno specchio le grandi figure che hanno reso per sempre e dappertutto glorioso il nome d'Italia, dalle prime origini di Roma a San Francesco d'Assisi, a San Tommaso d'Aquino, a Dante Alighieri, e che ebbe la più lusinghiera accoglienza dovunque si estende o può esser compreso l'idioma inglese.

Ma la memoria del Carter non si raccomanda soltanto all'opera del filologo e del conferenziere : egli ebbe anche doti non meno vantaggiose come organizzatore ed amministratore. La scuola americana di studi classici in Roma sorse a lunga distanza dopo l'Istituto archeologico germanico e la scuola fran-

Digitized by Google

cese, e quasi contemporanea alla scuola britannica; ma nella sua giovane vita essa mostra tanta energia di menti e tale ricchezza di mezzi adeguati, che potrà in breve tempo emulare le sorelle maggiori. Molto essa deve per questo lato ai meriti personali e al tatto del suo primo direttore prof. Peck, ed anche al di lui successore prof. Norton; ma è specialmente per l'opera intelligente ed assidua del Carter nell'ultimo decennio che la primitiva scuola si elevò al grado di Accademia, e raccolse la simpatia di facoltosi mecenati così da trapiantarsi in sede propria sul Gianicolo, con una biblioteca che può contare tra le migliori per ciò che riguarda lo studio di Roma e della sua storia, e con mezzi adatti alla formazione dei giovani artisti, pittori, scultori ed architetti, che vengono qui dinanzi ai nostri impareggiabili esemplari, a far prova delle loro migliori attitudini e delle loro vocazioni.

Non ultima tra le doti del Carter era una cordialità espansiva che non si trova facilmente nel dotti di professione, e che gli accaparrava a primo tratto le simpatie dei colleghi, degli studiosi e degli alunni, mirabilmente secondato in questo dalla sua gentile signora che possedeva perfettamente al par di lui la lingua italiana e conosceva e apprezzava più assai di molti Italiani la storia e i monumenti nostri. Chi ebbe la ventura di prender parte ai simpatici ricevimenti che il prof. Carter e la sua signora davano il giovedì a villa Aurelia prima dello scoppiare della guerra europea, ne porta un'impressione incancellabile, nella quale si fondono in modo perfetto lo splendore degli appartamenti, la meravigliosa visione dell'urbe dalla maggiore altezza del Gianicolo, e il garbo tutto signorile e cordiale degli ospiti.

Basta ciò che ho detto sin qui a dimostrare quale perdita abbia fatto insieme l'Accademia Americana e gli studi d'arte e di archeologia in Italia; ma il rammarico si fa più vivo e il rimpianto più doloroso ancora, quando si pensa alla fresca età di quarantacinque anni nella quale il Carter è scomparso. La sua generosa iniziativa a pro dei nostri mutilati, per i quali fu ceduta dall'Accademia Americana la villa Mirafiori, e di cui rimane lieto ricordo la festa del marzo scorso, nella quale egli ebbe la croce di commendatore, lo avevano avvicinato con vincolo di più intimo affetto a Roma e all'Italia. Valga di sollievo nell'amaro lutto alla gentile signora, e di conforto a quanti lo hanno conosciuto, stimato ed amato, il pensiero che l'opera a cui egli si era dedicato vive e progredisce prosperando sulla via che egli ha disegnato, e che il suo nome e la sua memoria, associate al nome e alle memorie di Roma, resteranno perennemente in onore.

Lanzo d'Intelvi (*Como*).

B. Nogara.

GEORGES LEGRAIN

Georges Legrain vient de mourir à Louxor, en pleine force de l'âge et du talent. C'est à l'École des Beaux-Arts, où il fréquentait l'atelier de Gérôme, et en suivant le cours de Choisy, qu'il entendit l'appel de l'Égypte. Pour la mieux connaître, il aborda l'archéologie et la philologie aux Écoles du Louvre et des

Digitized by Google

Hautes-Études. Après un stage à l'École française du Caire, il fut distingué par M. de Morgan qui le fit entrer au service des antiquités de l'Égypte. Alors commença son éducation de fouilleur à Ombos, Dahchour, Negadah; dès 1895, il fut spécialement chargé des travaux dans le grand temple de Karnak à Thèbes; il devait y consacrer les vingt-deux ans de vie que la destinée lui réservait encore. Le champ de fouilles de Karnak passa au premier plan des préoccupations du Service après que le tremblement de terre du 3 octobre 1899 eut renversé onze colonnes de la salle hypostyle et ébranlé l'édifice entier. M. Maspero, qui avait repris la direction des fouilles, élabora un plan de consolidation et en confia l'exécution à Georges Legrain : celui-ci aborda sans peur cette œuvre périlleuse, à la fois gigantesque et délicate; il la mena jusqu'à l'achèvement avec une hardiesse, une tenacité, une compétence incomparables. Legrain démonta pierre à pierre la plupart des colonnes de la travée ouest, reprit les fondations en sous-œuvre, reconstruisit les fûts sur un sol ramené au niveau antique : en quelques années de dur travail, la réussite était complète. La travée orientale fut à son tour consolidée et déblayée; le chaos de pierres amoncelées qui défendait les abords de l'ensemble gigantesque de Karnak fut nettoyé, assaini, régularisé : aujourd'hui les temples sont debout, montrant toutes leurs blessures, mais accessibles, révélés à la science, tels qu'on ne les avait jamais aperçus depuis deux mille ans. Des centaines de textes et de tableaux inédits récompensaient au jour le jour Legrain de son travail inlassable; la découverte la plus sensationnelle fut celle d'une cachette où les prêtres des Ptolémées avaient jeté pêle-mêle statues, stèles, bronzes, tous les *ex-voto* dont les dévots avaient encombré les salles et couloirs des temples pendant les vingt siècles où Thèbes fut capitale. Les infiltrations du Nil avaient inondé la cachette; aussi Legrain fit-il une « pêche aux statues » qui lui livra des objets par dizaines de mille. Depuis les temps héroïques ou Mariette explorait le Sérapéum, jamais fouille ne fut si productive ni si riche en monuments de première importance pour l'histoire de l'art. Legrain n'eut pas que le mérite d'avoir exploité complètement cette mine; très laborieux, il consacrait ses veilles, ses rares loisirs, à rédiger rapports, notes scientifiques par centaines, mémoires détaillés pour les *Annales du Service*, gros volumes de textes sur les statues dont s'enrichissait grâce à lui le musée du Caire. Ayant exhumé des familles entières de princes et de prêtres, il entreprit d'en dresser les généalogies dans un *répertoire* qui restera comme un modèle de conscience et d'érudition. L'Égypte moderne n'échappait pas à sa curiosité passionnée; à vivre sans cesse avec les fellahs, dont il entendait parfaitement tous les patois, il avait recueilli des notes sur bien des usages et superstitions populaires; de ces traits de mœurs, dont les touristes pressés n'ont aucune idée, Legrain tira un livre intitulé spirituellement *Louxor sans les Pharaons*. De même apportait-il à l'Institut égyptien, dont il était membre, des études piquantes sur les soldats de Bonaparte en Égypte. Les milliers de visiteurs auxquels Legrain faisait les honneurs de *son* temple avec une bonne humeur inépuisable ne se doutaient guère que cet ingénieur débrouillard, spirituel, qui dirigeait si activement de la voix et du geste ses équipes de terrassiers, irait, le soir venu, après d'épuisantes journées passées au chantier sous

Digitized by Google

un soleil cruel, s'asseoir à sa table de savant pour se plier docilement aux travaux d'érudition arides, minutieux, qu'il animait de son activité allègre et avisée.

Quelle tristesse de penser que Legrain est frappé en plein travail, au moment où la carrière s'élargissait devant lui, où, en possession complète de son sujet et de ses moyens, il aurait donné de Karnak la publication exhaustive que personne ne pouvait entreprendre avec autant de sûreté ! La science française en Égypte perd donc un de ses représentants les plus brillants, qui possédait les qualités rarement réunies du technicien et de l'homme d'action.

Puisse sa famille si durement éprouvée trouver une consolation dans la certitude que le nom de Georges Legrain restera attaché pour jamais aux temples impérissables de Karnak !

A. Moret.

(*Journal des Débats*, 29 août 1917).

W. H. JAMES WEALE

Mort à Londres au mois de juin 1917, à l'âge de 85 ans, Weale était venu tout jeune s'établir en Belgique et avait exploré à fond non seulement les musées et les églises, mais les archives publiques et privées de ce pays. Il y fit des découvertes mémorables, notamment celle de Gérard David, dont le nom était oublié depuis deux siècles et dont les œuvres étaient attribuées à d'autres artistes ; il constitua aussi, le premier, l'état civil et la biographie de Memling. La plupart de ses articles révélateurs parurent dans le *Beffroi* de Bruges, précieux périodique devenu fort rare. De 1890 à 1897, il fut conservateur de la bibliothèque d'art du Musée de South Kensington. L'œuvre capitale de sa vieillesse est un ouvrage de premier ordre sur les frères Van Eyck, publié deux fois — in-4° et in-8° — en collaboration avec M. M. Brockwell. On lui doit aussi un catalogue (introuvable) du Musée de Bruges, un savant guide intitulé *Bruges et ses environs*, une monographie (introuvable et d'ailleurs dépassée) de Gérard David et un catalogue de l'Exposition rétrospective de Bruges (1902), où il fut obligé d'admettre les désignations des exposants et ne put faire œuvre de critique. D'excellents articles ont été disséminés par lui dans le *Burlington Magazine* et la *Gazette des Beaux-Arts* ; il a aussi contribué à la dernière édition du *Dictionary of painters* de Bryan. Weale, qui aurait pu devenir riche s'il avait voulu acheter et vendre des tableaux flamands du xve siècle, vécut pauvre ; pendant les dernières années de sa vie seulement, il reçut du gouvernement anglais une petite pension. Il était l'obligeance même ; personne n'a fait en vain appel à son vaste savoir. Tous les connaisseurs de l'art flamand le considéraient comme leur maître et avaient pour lui autant d'affection que de respect.

S. R.

---

1. Voir une notice de M. Brockwell dans la *Nation* (New-York) du 14 juin 1917.

Digitized by Google

RAOUL WAROCQUÉ

Au mois d'avril dernier, Raoul Warocqué a succombé à une pénible maladie qui minait depuis longtemps sa robuste constitution et qu'avaient aggravée les anxiétés causées par l'invasion allemande et l'occupation de la Belgique. Il était âgé à peine de quarante-huit ans. Grand propriétaire de charbonnages du Hainaut, il appartenait à cette sorte de féodalité industrielle qui dans certaines régions a remplacé l'ancienne noblesse terrienne. Depuis près d'un siècle, la direction des grandes affaires et les mandats politiques étaient héréditaires dans sa famille; celle-ci s'éteint avec lui au moment où de profondes transformations vont peut-être modifier un état social dont elle était une expression très représentative. Nul d'ailleurs mieux que Raoul Warocqué ne comprit les devoirs qu'impose la richesse. Il consacrait une part considérable de son activité et de ses ressources à la protection, au soutien et à l'éducation de ceux qui dépendaient en quelque mesure de lui. De multiples œuvres de bienfaisance et d'instruction furent fondées et soutenues par lui, depuis les crèches pour les enfants des ouvrières jusqu'à l'Université de Bruxelles, à laquelle il fit don d'un million. Dès sa jeunesse il avait manifesté une passion de collectionneur qui ne se démentit jamais et peu à peu il avait transformé en un véritable musée son château de Mariemont qu'à deux reprises l'accroissement continu de ses antiquités l'obligea à agrandir. Il ne se passait guère de jour sans qu'il fît quelque acquisition et pour ces achats il écoutait volontiers et sollicitait même les avis de spécialistes compétents, sans d'ailleurs renoncer à l'indépendance d'un goût qu'une longue pratique du bibelot avait affiné. Sa mémoire, d'une fidélité surprenante, lui faisait conserver un souvenir précis de tout objet qu'il avait eu un instant entre les mains ; il trouvait en ceux qui peuplaient ses vitrines et ses galeries une société durant les heures de solitude de sa vie de célibataire et une distraction aux infirmités qui furent longtemps pour lui une gêne avant de devenir un danger. Mais il n'était pas de ces collectionneurs jaloux qui semblent craindre qu'en accordant la vue de leurs trésors ils n'en diminuent le prix. Il ouvrait très largement l'accès de son musée aux archéologues et aux amis de l'art et mettait libéralement à leur disposition les photographies qui pouvaient leur être utiles pour leurs études. Il prit soin de faire imprimer et distribuer un catalogue de ses antiquités égyptiennes, grecques et romaines [1] et il aurait souhaité que des publications semblables fissent connaître ses autres séries. Des fouilles fructueuses qu'il fit exécuter dans le Hainaut, l'ancienne Nervie, lui avaient procuré de nombreux objets gallo-romains et francs [2]. Il avait

1. Cf. *Revue archéologique*, 1904, II, p. 288. Une deuxième édition, comprenant les trois fascicules parus, avec un supplément, a dû être imprimée pendant l'occupation allemande, mais ne nous est pas parvenue.

2. Ces fouilles ont été signalées dans le *Bulletin des musées royaux du Cinquantenaire*; le Baron de Loë, conservateur de ce musée, possède des notes plus complètes sur leurs résultats. Elles ont porté sur des villas et des cimetières.

Digitized by Google

formé un somptueux ensemble de porcelaines, jades, bronzes et cloisonnés chinois, réuni une suite presque complète des vieilles porcelaines de Tournai, dont il était un connaisseur expert, rassemblé beaucoup d'autographes rares, de belles reliures anciennes, de monnaies et médailles, une série unique des eaux-fortes de Rops aux divers états. On admirait aussi à Mariemont de beaux cuivres du moyen âge, des armes anciennes, des dentelles, quelques bons tableaux des maîtres belges et français du XIXe siècle; enfin une vaste salle était occupée par une luxueuse bibliothèque, consacrée surtout à l'histoire de l'art.

Il avait la volonté d'assurer la perpétuité de cet ensemble un peu disparate — *erat quod tollere velles* — mais d'une incroyable richesse, qu'il avait réussi à constituer en vingt-cinq ans; à défaut de descendant, il désirait perpétuer son nom en l'attachant à une grande fondation. Des journaux ont annoncé qu'il avait légué son château avec tout son contenu à la province de Hainaut. La nouvelle demande à être confirmée et précisée. Son intention, conforme à ce souci généreux du bien public qui fut une des idées directrices de sa vie laborieuse, était certainement que tout ce qu'il avait recueilli fût, après sa mort mieux encore que de son vivant, rendu accessible aux étudiants et aux amateurs. Souhaitons que ce noble désir puisse être réalisé et qu'au milieu de tant de deuils artistiques nous n'ayons pas à déplorer la perte ou la dispersion de collections dont une partie seulement put être mise en lieu sûr avant l'invasion. Comme le musée Poldi Pozzoli à Milan nous montre ce qu'était la demeure d'un opulent patricien lombard au XIXe siècle, le château de Mariemont resterait la création caractéristique d'un grand bourgeois belge du monde qui précéda la guerre.

F. Cumont.

JOHN-WILLIAM WHITE

Helléniste réputé, professeur de grec à Harvard depuis 1877, J. W. White est mort le 9 mai 1917 à Cambridge (Mass.); il était né en 1849. On lui doit surtout des travaux importants sur les scolies d'Aristophane; il a publié celles des *Oiseaux* en 1914 et projetait de les éditer toutes. Son livre sur les vers de la comédie grecque (1912) est un ouvrage original et de valeur. Il a formé de nombreux disciples qui lui ont dû une culture philologique élevée et ne laisseront pas oublier les services qu'il a rendus.

S. R.

Tête du Diadumène de Polyclète.

J'ai vu, chez un amateur parisien, un poids en bronze, composé d'une tête juvénile surmontée d'un anneau et posée sur un buste. La tête est copiée sur celle du *Diadumène* de Polyclète. Sur le buste on lit, en lettres de l'époque gréco-romaine : ΘΗCЄΩC ΑΓΟΡΑΝΟΜΟΥ. Il y a quelque chose d'analogue, avec une tête d'Hercule, dans les *Monumenti* de 1855 (pl. I); mais je

Digitized by Google

demande qu'on veuille bien me signaler d'autres objets de la même série *portant des inscriptions* (cf. mes *Bronzes figurés*, p. 239 et surtout Michon, art. *Pondus* dans le *Dict. des Ant.*, p. 549-550).

S. R.

Offrandes aux dieux.

Je croyais hier encore — et sans doute bien des mythologues le croient aussi — que Robertson Smith, traitant des sacrifices de chiens à Hécate, avait le premier reconnu, dans les oblations faites à certaines divinités, une survivance de la conception plus ancienne de ces divinités elles-mêmes. Je m'aperçois que cette idée est déjà venue à Émeric David, qui l'a exprimée incidemment dans son *Introduction à l'étude de la mythologie* (*Jupiter*, t. I, 1833, p. CCLV) :

« Près de cette ville (Argos), il y avait une fosse où le jour de la fête on jetait des torches allumées en l'honneur de Koré (Pausanias, II, 22). *Ces torches allumées représentaient directement cette déesse elle-même*; elles étaient une image de l'âme qui descendait vivante chez Pluton ».

On voudrait savoir si la même opinion a été émise avant Emeric David, et par qui.

S. R.

Deux armures historiques.

Le 11 juillet 1917 ont été vendus à Londres, aux enchères, les deux magnifiques armures d'Anne de Montmorency, maréchal de France, et de Louis de Bourbon, duc de Montpensier, faits prisonniers par le premier Earl of Pembroke à la bataille de Saint-Quentin en 1577. La première a été payée 262.500 fr., la seconde 362.500 (on dit qu'elles ont été rachetées par le vendeur). Depuis le XVIe siècle, elles figuraient dans la collection Pembroke à Wilton House; il paraît que le duc d'Aumale avait songé à les acquérir pour Chantilly.

X.

Des vers latins au « Journal des Debats ».

Dans son numéro du mercredi 18 juillet, la vénérable feuille a publié une pièce en 26 hexamètres de M. Humbert, membre de l'Académie des Beaux-Arts (section de peinture), qui célèbre l'intervention des États-Unis dans la guerre et y salue, avec raison, l'aurore de temps nouveaux et meilleurs :

Apparet certi radians aurora triumphi,
Ut junctas inter fraterno foedere gentes
Firmata aeternum vigeat concordia jure,
Et maneat pax extinctis in saecula bellis.

Si le Concours général existait encore, cette copie aurait été classée honorablement. J'ai eu l'idée de relire des copies couronnées en Sorbonne et, l'occasion s'offrant, j'en signale quelques-unes qui peuvent intéresser à la fois les humanistes et les archéologues (le recueil complet, que je possède, est à peu près introuvable, mais on achète aisément des fascicules isolés).

Digitized by Google

1850, *Rhétorique*. Sujet : *Le Musée assyrien du Louvre* (copies de A. J. Hubert, L. J.-B. Toussaint, J.-B. A. Aderer).

Prisca reviviscit, tenebris fugientibus, aetas,
Imperiumque vetus recidivaque gloria mundi (Aderer).

1866, *Rhétorique*. Sujet : *la villa Adriana près de Tivoli* (copies de C. Lahovary et de G. Bloch).

1867, *Rhétorique*. Sujet : *le Musée gallo-romain de Saint-Germain* (copies de J. Hérelle et de G. Bloch).

1869, *Rhétorique*. Sujet : *les Empereurs romains au Louvre* (copie de E. Pressoir) :

Quanta per Augusti gravitas diffunditur ora!...
Nescio quid tamen in tristi gerit ore severum :
Principis usque gravi latitat sub fronte triumvir.

C'était un beau luxe de haute culture auquel il a fallu renoncer, ainsi qu'à tant d'autres; mais nous sommes encore quelques-uns, comme M. Humbert, que l'on surprend à déposer des grains d'encens sur l'autel abandonné, θυοσκόα ἱρὰ φέροντας.

S. R.

Opinions téméraires.

On lisait dans le *Temps* du 11 mars 1917 :

Londres, 10 mars.

« Selon le correspondant de l'agence Reuter au Caire, Daninos pacha aurait découvert Canope, l'une des plus anciennes villes d'Égypte, qui était le centre commercial du pays avant la fondation d'Alexandrie.

« Parmi les découvertes les plus importantes qui viennent d'être faites, il faut citer des bains publics de l'époque de Ptolémée. Des monnaies de bronze trouvées dans différentes chambres sont à l'effigie de Ptolémée Soter, de Ptolémée Evergète et de la reine Bérénice.

« On a trouvé aussi une statue chinoise qui démontre que des relations ont existé entre la Chine et l'Égypte à cette époque ».

Bien souvent déjà, on a trompé le monde en annonçant la découverte d'objets chinois (généralement des vases) dans des milieux égyptiens, grecs ou romains. Un exemple peu connu est la prétendue découverte d'une statuette chinoise dans le « sol gallo-romain d'Argenton » (*Congrès archéol. de France*, Châteauroux, 1873, p. 626). Il a été question d'une porcelaine chinoise trouvée dans une tombe égyptienne du temps de Psammétique, mais qui avait été placée là par les fellahs pour mystifier un archéologue (*Congrès internat. d'anthropologie de Bruxelles*, 1872, p. 358). Ainsi doit sans doute s'expliquer aussi la rencontre d'un vase chinois dans une tombe romaine de Neuss (*Bonn. Jahrb.*, t. LXXIII, p. 169). La « statue chinoise de Canope » mérite d'être ajoutée à cette série de supercheries ou d'erreurs.

S. R.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

J. Clark-Hoppin. — *Euthymides and his fellows.* Cambridge, Harvard University Press, 1917 (186 pages, 48 planches, 36 gravures dans le texte). — M. Hoppin a déjà publié en 1896, comme thèse de doctorat d'Université, une étude sur le céramiste grec Euthymidès, où il avait eu le mérite de caractériser avec précision la manière de cet artiste et, en particulier, de le distinguer d'un de ses contemporains, Phintias, dont le style offre avec le sien de très grandes similitudes. Assurément l'on ne peut pas dire que, même après les deux ouvrages de M. Hoppin et ses analyses très consciencieuses, on cessera complètement d'être en désaccord sur l'attribution de telle peinture de vase à Euthymidès plutôt qu'à son émule. Mais on disposera, du moins, d'un ensemble de remarques utiles pour répartir entre eux des œuvres qui ne sont pas signées et on s'entendra, je crois, pour ne plus discuter certaines attributions que l'on peut considérer comme définitives. J'en ai fait l'expérience pour certains vases du Musée du Louvre; car, après avoir pris connaissance des arguments de M. Hoppin, je n'ai plus d'hésitation à ranger parmi les œuvres de Phintias ce que j'avais d'abord considéré comme des produits de l'atelier d'Euthymidès (G 41 et G 42 du *Catalogue des vases du Musée du Louvre*, p. 910-914).

Le nouvel ouvrage n'est pas un remaniement ou un développement de l'ancienne thèse : c'est une refonte complète; il n'y a pas un chapitre ni même une page qui subsiste sous sa première forme. Le sujet, d'ailleurs, s'est fort étendu : non seulement le nombre des vases attribués à Euthymidès a doublé, mais l'auteur a, en outre, fait entrer dans le cadre de sa composition quelques-uns des « camarades » de l'artiste grec qui lui ont paru se rapprocher le plus de sa manière. Il y a trois chapitres consacrés spécialement à Phintias, à Hypsis et à Kléophradès. On pourrait se demander pourquoi M. Hoppin n'a pas examiné les œuvres d'Andokidès, d'Oltos et de Smikros, autres contemporains dont les belles amphores méritaient aussi d'être rapprochées de celles qu'il étudie; mais il a répondu lui-même à cette objection (p. 3), en disant qu'il voulait se limiter et que son but n'était pas d'étudier toute la peinture attique de la fin du VIe et du début du Ve siècle.

Prenons donc son livre comme un chapitre d'une histoire plus générale, en renvoyant les lecteurs qui voudront connaître les autres céramistes au tome X de *l'Histoire de l'Art* de G. Perrot.

On connaît cinq vases portant la signature d'Euthymidès (trois amphores, une hydrie, un plat ou assiette). Une quatrième amphore non signée présente à tel point tous les détails du style de ce fabricant qu'il est impossible de ne pas la rapporter au même atelier. Ces six vases ont permis à M. Hoppin d'établir minutieusement toutes les particularités de la facture propre à Euthymidès, comment il fait les cheveux, la barbe, les sourcils, les yeux, le nez, la bouche,

Digitized by Google

le menton, les oreilles, le cou, la musculature du torse, des bras et des jambes, les pieds, la draperie, les accessoires comme les couronnes et bandelettes, enfin les ornements employés pour les encadrements. Toutes ces façons de dessiner constituent un ensemble de détails techniques qui doivent se retrouver en majorité dans les peintures anonymes que l'on veut attribuer à ce maître. Il faut tenir compte aussi de la proportion des corps qui est presque immuable chez lui : il donne à toutes ses têtes le septième de la hauteur totale du personnage; quand on trouve une peinture où les figures ont 6 têtes 1/2 de hauteur, il faut rejeter l'idée d'une attribution à Euthymidès.

En se fondant sur ces observations, l'auteur énumère 19 vases non signés qui seraient sortis de l'atelier de ce peintre. Chacun des vases, soit signé, soit attribué, est soigneusement décrit et analysé, avec accompagnement de planches et de vignettes qui permettent de suivre la démonstration. Même plan pour l'étude de Phintias dont on possède six vases signés (une amphore, une hydrie, trois coupes et un lécythe), autour desquels se grouperaient neuf autres non estampillés. Même plan pour Hypsis (deux hydries signées, une amphore attribuée) et pour Kléophradès (une coupe signée), auquel on prête de nombreux vases anonymes, dont M. Hoppin ne retient que cinq, mais dont la liste monterait à plus de cinquante, d'après un archéologue anglais, M. Beazley, à qui nous devons aussi d'utiles et minutieuses observations sur les vases attiques du ve siècle.

Telle est l'économie générale de l'ouvrage, conçue très logiquement et simplement. Une grande force persuasive s'en dégage et nous devons mettre un tel livre au rang des meilleures publications sur la céramique grecque qui aient paru dans les dernières années. Ce travail soulève d'ailleurs des questions d'ordre plus général que nous n'aurions pas le loisir d'examiner ici; elles seront l'objet d'une étude plus étendue qui paraîtra dans une des prochaines livraisons de la *Gazette des Beaux-Arts*.

E. Pottier.

Guglielmo Ferrero. *Le génie latin et le monde moderne*. Paris, B. Grasset, 1917. In-8, 337 p. — Écrit, en partie avant la guerre, avec la verve extraordinaire que l'on connaît à l'auteur, ce livre développe une de ses idées favorites : le contraste de la qualité et de la quantité, de la perfection et de la puissance. Qualité et perfection sont l'idéal du génie gréco-romain, devenu, après l'éclipse définitive de la Grèce, le génie latin. Quantité et puissance forment l'idéal germanique et américain. On a fait de grands efforts en Allemagne pour établir que ces deux idéals n'en font qu'un et que la conception germanique du pouvoir, du « colossal », de la richesse immense née de l'organisation mécanique, doit dominer le monde. La guerre est venue et le contraste est apparu aux yeux de tous; dans le domaine moral, c'est la lutte de la liberté contre la tyrannie qui se croit bienfaisante, de la démocratie contre l'impérialisme sans scrupules. Chemin faisant, beaucoup d'observations ingénieuses et profondes, celle-ci par exemple (p. 284) : « La Grèce a réussi à limiter l'énergie créatrice du génie par des traditions et des règles, et la force des traditions

Digitized by Google

et des règles par l'énergie créatrice du génie... Aristote pourrait être défini le philosophe de la limitation et de l'ordre... Quel est le but de l'Etat tel qu'Aristote le conçoit, avec sa population limitée? Ce n'est pas l'augmentation indéfinie de la puissance et de la richesse : c'est la vertu, c'est-à-dire un idéal de perfection morale. »

S. R.

J. Leite de Vasconcellos. *Historia do Museu Ethnologico Português* (1893-1904). Lisbonne, 1915. In-8, 445 p., avec 41 pl. — Cet important volume est plus encore qu'une histoire du bel établissement fondé et dirigé par M. Leite de Vasconcellos. On y trouve (en français) une *Notice sommaire sur le Musée ethnologique* (p. 97-104), puis un exposé d'ensemble de l'état actuel du Musée (p. 171 et suiv.), qui constitue un tableau détaillé, avec références, de l'archéologie et de l'ethnographie du Portugal. Les 41 planches, accompagnées de notices explicatives, forment un album illustré des collections. Outre un grand nombre d'objets préhistoriques, protohistoriques et ethnographiques, on y trouvera figurés un vase grec à figures rouges provenant d'Alcacer do Sal et des lampes romaines. Il est regrettable que le créateur d'une œuvre aussi considérable et d'une si incontestable utilité n'ait pas échappé aux attaques de critiques envieux et de mauvaise foi; mais comme le ministre compétent, après enquête, a complètement justifié M. Leite, il semble qu'il aurait pu passer plus rapidement sur cet épisode pénible de sa gestion, dont le récit occupe, à mon avis, beaucoup trop de place (p. 139-168).

S. R.

Edouard Cuq. — *Manuel des Institutions juridiques*. Paris, Plon-Nourrit, 1917, In-8, 938 p. — M. Ed. Cuq, Professeur de la Faculté de Droit à l'Université de Paris, a déjà publié deux volumes sur les *Institutions juridiques des Romains*. Le premier, paru en 1891, traitait de l'Ancien droit; le second, daté de 1902, est consacré au Droit classique et au Droit du Bas-Empire. La publication nouvelle n'est pas un simple complément ni un remaniement des précédents ouvrages. C'est une refonte entière et un accroissement considérable du travail antérieur. Sans doute l'auteur a pu reprendre certaines pages ou certains chapitres qu'il avait écrits précédemment, et il est tout naturel qu'il l'ait fait; mais, le plus souvent, la rédaction est nouvelle et le plan lui-même a subi de notables modifications. Ce gros livre n'annule pas les précédents, mais il met au point beaucoup de questions importantes et offre au lecteur un ensemble plus complet.

La Préface nous fait connaître ce qui a décidé M. Ed. Cuq à condenser dans cet ouvrage les notions juridiques auxquelles nous conformons notre vie sociale. C'est que la guerre a fait apparaître une profonde divergence entre les peuples européens sur les principes naturels du droit. Le respect de l'individu, les droits de l'homme sont la base de notre législation. Pour les Allemands le droit est la volonté de l'État. Chez nous l'État a pour mission d'assurer le bien commun des citoyens et, à cet effet, il dispose de la force pour réduire les récalcitrants. En Allemagne l'État agit dans son propre intérêt et il n'accorde aux citoyens

Digitized by Google

qu'une liberté organisée en vue de ses fins propres; l'État n'a pas de devoirs, il n'a que des droits, et comme lui seul a la force, sa force est le droit. Ces doctrines ne sont pas nouvelles chez nos ennemis et depuis longtemps leurs théoriciens les avaient proclamées. Mais la guerre les a fait apparaître dans leur sanglante et sauvage réalité.

En présence de ces conceptions inacceptables, les juristes des autres pays doivent réagir et montrer sur quels fondements reposent les vrais principes du droit universel et international, comment ce droit *humain* résulte de l'évolution poursuivie pendant tant de siècles par l'antiquité elle-même. Plus que jamais l'étude du droit romain se rattache à l'étude du droit moderne. Loin de secouer ce que les Allemands ont appelé la superstition du passé, il convient d'affirmer la féconde et noble filiation qui nous unit à nos ancêtres latins, attester la reconnaissance que nous leur devons pour tant de progrès péniblement acquis au prix de mille souffrances.

Exposer le développement des Institutions juridiques de l'Antiquité, c'est donc faire l'histoire des idées de justice, de morale, d'humanité; c'est montrer comment elles se sont répandues chez les nations pour faire ce que nous appelons, non pas la *Kultur*, mais la civilisation.

E. P.

Ch. V. Langlois. *Registres perdus des archives de la Chambre des Comptes de Paris*. Paris, Imprimerie Nationale, 1917. In-4 de 367 p., avec pl. (Extrait du t. XL des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*). — Un des actes les plus contestables de la direction des Archives nationales, au cours du XIXe siècle, a été le morcellement d'anciens fonds et la création de fonds nouveaux à l'aide de pièces tirées de dossiers divers. Si bien faites que soient les concordances — et il s'est produit, à cet égard, plus d'une négligence — il y a presque toujours intérêt à laisser les documents dans leur entourage d'origine, quitte à en dresser par la suite des répertoires où seront rapprochées les pièces de même nature.

Il y a un demi-siècle, on étudiait individuellement les chartes d'un dépôt. Aujourd'hui, les spécialistes s'attachent à reconstituer l'histoire de chaque fonds, la constitution des grandes séries de dossiers. Léopold Delisle cataloguait les actes de Philippe-Auguste : M. Ch.-V. Langlois reconstitue les *Registres perdus des archives de la Chambres des Comptes de Paris*. En 1737, un incendie détruisit une grande partie de ces registres. De la, d'immenses lacunes dans les diverses séries : pièces comptables, hommages et aveux, terriers et autres titres domaniaux. Seul, le Dépôt des fiefs échappa presque en entier au sinistre.

Pour reconstituer ces ensembles disparus, l'auteur a eu à sa disposition quelques anciens inventaires et récolements, les *libri memoriales* composés depuis le début du XIVe siècle par les employés du dépôt[1], et surtout les notes abondantes prises dans ces archives par ou pour divers savants et amateurs, Pierre Pithou, Henri de Mesmes, Théodore Godefroy, le surintendant Fouc-

1. Tel ce *Livre Rouge* de 1336 dont M. Ch.-V. Langlois a tenté la savante et laborieuse reconstitution aux p. 247-348 de son mémoire.

Digitized by Google

quet, Jacques Menant, Vyon d'Hérouval et Caille Du Fourny, sans parler de Du Chesne, Baluze, Du Cange et Gaignières.

Il faut se garder d'attribuer à l'incendie de 1737 toutes les lacunes que l'on constate aujourd'hui dans les archives de la Cour des Comptes : les pillards de l'époque révolutionnaire, les fournisseurs de Joursanvault et de Monteil y puisèrent sans scrupules et, si beaucoup des pièces qu'ils détournèrent ont aujourd'hui retrouvé dans les bibliothèques un asile durable, il en est encore qui courent le monde. Tous les collectionneurs de chartes, depuis M. de Likhatscheff, de Petrograd, jusqu'à M. Julien Chappée, du Mans, ont pu en recueillir et le signataire de ces lignes a entre les mains un Compte de Bouche de Henri III (1575), sans doute apparenté à ceux du cabinet Monteil, sortis en 1908 de la collection Phillipps pour entrer à la Bibliothèque nationale.

S. de Ricci.

Collection Arconati-Visconti. Paris, Hachette, 1917. In-12, 123 p. avec 48 planches. Prix : 2 francs. — La généreuse fille de Peyrat ne s'est pas contentée de donner au Louvre les beaux objets d'arts réunis par elle dans sa demeure de la rue Barbet de Jouy : elle a fait les frais d'un petit catalogue illustré qui est un modèle de savoir discret et d'élégance. Le texte en a été rédigé par des conservateurs du Louvre, MM. Leprieur, André Michel, Gaston Migeon et Marquet de Vasselot. On trouvera-là, bien reproduites et amplement expliquées, des œuvres de haute valeur ou de haute saveur, le *tondo* de Botticini, la *Vierge et l'Enfant* de Luini, le portrait de Bianca Maria Sforza par A. da Predis, un admirable dessin de Lagneau, un délicieux médaillon de Desiderio, deux éphèbes d'A. Rizzo, un buste de fillette attribué à Cl. Lulier, etc. En appendice, une exquise peinture siennoise du xive siècle, don d'un ami éclairé de la marquise Arconati, feu Raoul Duseigneur. S. R.

Bibliothèque de l'École des Chartes, t. LXXVII (1916) fasc. 4-6. — Le seul mémoire relatif aux études archéologiques est la première portion d'un travail de M. Dorez sur quelques documents nouveaux relatifs à Michel-Ange. Il y publie une lettre d'Antonio Mini à Michel-Ange, en date du 27 février 1532, sortie (vers 1800?) des archives Buonarroti et conservée aujourd'hui chez « un collectionneur parisien ». Cette lettre ajoute de curieux détails sur la *Léda* de Michel-Ange, donnée par celui-ci à Mini et dont Mini exécuta plusieurs répliques dans son atelier de Lyon. L'original, en 1642, était encore à Fontainebleau; on ignore ce qu'il est devenu, bien qu'on tende à l'identifier avec une peinture fort retouchée que possède la National Gallery. Des copies plus ou moins anciennes se trouvent au Musée Correr de Venise, à Dresde et au Palais de Berlin. Thode les a longuement étudiées, mais l'étude de M. Dorez apporte à ses recherches plus d'un complément utile.

S. de R.

Le Gérant : A. Thébert.

Angers. — Imp. Burdin, Gaultier et Thébert succ^rs, 4, rue Garnier

Digitized by Google

ARMES ET OBJETS GAULOIS

DÉCOUVERTS PRÈS DE CHATILLON-SUR-INDRE

(ÉPOQUE DE LA TÈNE III)

[PLANCHE VI].

Les objets que nous décrivons ici ont été acquis, au moment de leur découverte, par M. G. E. Guitton, propriétaire à Châtillon-sur-Indre (Indre) et grand amateur d'antiquités. Ils ont été très généreusement donnés au Musée de Nantes par MM. Maurice et Robert Guitton, ses petits-fils, qui en connaissaient bien la haute valeur et ont tenu à interpréter, avec la plus délicate fidélité, les intentions de leur père, membre de la Commission du Musée et Conseiller général de Loire-Inférieure.

Ce lot d'objets gaulois se compose de pièces qui toutes sont caractéristiques de la fin de l'époque de la Tène II ou du commencement de la Tène III, (fin du IIe siècle avant l'ère chrétienne). 1° Un poignard anthropoïde, à lame de fer, avec poignée et fourreau de bronze. 2° Une œnochoé en bronze avec mascaron à la base de l'anse. 3° Une plaque ronde décorée de dessins en relief. 4° Une patel e de même métal, à manche terminé en cou de cygne. 5° Un grand bassin de bronze. 6° Deux anneaux du même métal. 7° Des fragments d'une épée de fer très oxydés. 8° Sept amphores de grandes dimensions, brisées, dont une seule a pu être conservée.

Ce lot d'objets a été découvert le 11 décembre 1886, dans le champ dit du *Moulin de la Grange*, à 2 kilomètres environ de Châtillon, sur la rive droite de l'Indre. Un ouvrier terrassier, en exploitant les pierres de ce champ, mit à jour une cavité, de 1m,60 environ de profondeur, contenant les objets que nous venons d'énumérer, mêlés à des dents de porc ou de sanglier.

Digitized by Google

Il est bien certain que ces armes et ustensiles accompagnaient une sépulture; mais, après trente années, nos tentatives pour arriver à préciser le caractère de cette sépulture devaient presque nécessairement rester sans résultat.

Comment des pièces aussi intéresssantes n'ont-elles été publiées dans aucun *Bulletin archéologique*? Il y a plusieurs raisons à cela. M. G. E. Guitton, très méthodique, très rigoureusement exact, n'était sans doute pas arrivé à déterminer, avec la précision qu'il recherchait toujours, l'âge de cette trouvaille. Il faut bien se rappeler qu'il y a trente ans les études protohistoriques, et notamment les divisions des diverses périodes gauloises étaient lettre morte dans la plupart de nos provinces.

D'ailleurs, M. Guitton était surtout collectionneur et je crois qu'il n'a jamais publié aucune notice archéologique. Sa mort, survenue l'année qui suivit cette découverte, ne lui en aurait, du reste, pas donné le temps.

I. Poignard anthropoïde. — Cette arme est de beaucoup la pièce la plus importante de la trouvaille de Châtillon. De grandes dimensions, sa lame en fer porte, vers le haut, un croissant d'or incrusté dans le métal. Peut-être, comme dans le poignard anthropoïde de Kastel, un soleil lui fait-il pendant; mais comme cette partie de la lame s'est exfoliée sous l'action de la rouille, elle est restée adhérente au fourreau, dont il serait presque impossible de la séparer. D'ailleurs, une lance trouvée à la Tène ne porte qu'un croissant sur un des côtés; peut-être en est-il de même pour notre lame.

Brisé vers la pointe, ce poignard mesurait plus de 50 centimètres de longueur, autant qu'on en peut juger par les fragments qui font suite à la lame.

La poignée est d'un travail extrêmement habile. La fusée se compose de trois boules, celle du milieu plus épaisse que les deux autres. Elles sont bordées de fines moulures saillantes de la plus parfaite régularité. L'intervalle qui les sépare devait

Digitized by Google

être rempli par des matières précieuses, corail ou émaux.

Les branches, gracieusement courbées, forment un angle au-dessus du talon de la lame et se terminent par des boules. La partie du haut reproduit le même mouvement et se termine également par des boules.

La tête qui sert de pommeau est un petit chef-d'œuvre de modelé et de ciselure Les cheveux, bouclés sur le front et sur les tempes, sont nattés par derrière et forment trois étages de triangles, séparés au centre par des contours ovales. La figure est celle d'un jeune Gaulois.

Il est difficile d'exprimer son caractère étrange, qui ne rappelle en rien le type calme et sévère de l'art antique. Ici, au contraire, l'intention de l'artiste semble être de rendre la malice d'expression du personnage. Ses yeux, un peu obliques, ont les contours nettement dessinés; le trait qui marque les sourcils se prolonge en se relevant sur les tempes et va se perdre sous les cheveux. Les profils de certaines monnaies gauloises présentent aussi cette particularité.

Les traits qui encadrent la bouche paraissent contractés par le rire et dessinent un ovale fortement accusé.

L'ornementation celtique atteint souvent une exquise perfection de dessin. Il semble que nos ancêtres se soient inspirés dans leurs forêts des enlacements capricieux, des volutes de certaines tiges, et qu'ils en aient tiré le plus heureux parti. Les fourreaux de quelques épées bretonnes sont décorés avec un goût merveilleux. Il y a là un art séduisant et encore trop peu connu.

Par contre, la reproduction du visage humain est généralement barbare dans les œuvres celtiques; c'est donc avec une véritable suprise que nous admirons la tête servant de pommeau à notre poignard.

Le fourreau de bronze, doré et diapré de marbrures vertes, est revêtu d'une patine extrêmement brillante. On voit, à la partie supérieure, un signe inscrit dans un rectangle allongé, une croix en sautoir cantonnée de quatre traits ondulés.

Digitized by Google

Le côté supérieur est formé d'une plaque cintrée plus large que celle du dessous et repliée sur son pourtour, formant un rebord de 3 millimètres. Il ne reste qu'une petite partie de ce recouvrement.

Le fourreau est orné tout autour d'une fine moulure ronde qui se détache entre deux traits gravés en creux. Ces détails sont très finement exécutés.

Sur l'autre côté, une coulisse rectangulaire, destinée à assujettir le poignard, est fixée au fourreau par deux coquilles ciselées.

La base de la poignée ne recouvre pas le haut du fourreau; cependant ce bord était protégé, ce qui se voit à la différence de nuance du métal en cet endroit. Il y avait là sans doute une croisière mobile, comme on en voit dans beaucoup d'épées de la Tène.

Ce type étrange des poignards anthropoïdes a vite attiré l'attention des archéologues. Le savant allemand Lindenschmit les a d'abord classés parmi les antiquités romaines. Comme cette opinion ne pouvait se défendre, il proposa, sans la moindre vraisemblance, d'y reconnaître des armes carthaginoises.

Sans s'attarder à discuter ces opinions suspectes, M. Salomon Reinach démontra, pièces en mains, que depuis la fin de l'époque du bronze, cette forme se trouvait en germe dans les armes celtiques; elle s'est développée pendant la période de Hallstatt et a atteint sa forme la plus accentuée à la fin de la Tène II[1]. C'était clair, irréfutable. Dans le même ouvrage, M. Salomon Reinach a décrit les poignards anthropoïdes alors connus : il y en avait six, trouvés : 1° à Salon (Aube); 2° à Neuchâtel (Suisse); 3° à Chaumont (Canal de la Marne au Rhin); 4° à Mouriès (Bouches-du-Rhône); 5° à Tesson (Charente-Inférieure); 6° dans la rivière de Witham (Angleterre). Le nôtre est donc le septième; d'après les reproductions données des précé-

1. *La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines*, p. 51.

Digitized by Google

dents, il serait le plus parfait. C'est avec le poignard de Tesson qu'il a le plus d'analogie.

Il serait difficile, sans faire acte de vandalisme, de détacher une parcelle de cette belle poignée, si parfaitement intacte, pour la livrer à l'analyse. Mais un jour que le comte de Rochebrune, amateur d'armes très compétent et bien connu, examinait devant moi, avec un intérêt passionné, cette superbe pièce, il découvrit sur un angle une légère éraflure où le métal se voyait très bien. Il y reconnut du cuivre rouge et je n'eus pas de peine à partager son avis. Cela explique, du reste, la finesse de la ciselure, que le bronze supporterait beaucoup moins bien.

II. L'ÉPÉE. — Les fragments d'épée trouvés avec le poignard sont trop brisés et trop rongés par la rouille pour qu'on puisse les décrire. Ils paraissent bien se rapporter au type des lames de la Tène.

III. L'OENOCHOÉ EN BRONZE. — L'oenochoé, trouvée avec les objets qui précèdent, est d'une forme gracieuse, quoiqu'un peu lourde. L'anse est rattachée à la panse par une tête barbue, type de mascaron assez vulgaire. Elle mesure 20 centimètres de haut. La trace de trois pieds à la base est très visible.

Ce vase est vraisemblablement de provenance campanienne; mais des oenochoés semblables, quel que soit le lieu de leur fabrication, se retrouvent assez souvent dans des sépultures celtiques, notamment à Aylesford (Kent), à Ornavasso, à la sépulture de la Gorge Meillet (Marne), etc. (Voir Déchelette, *Manuel d'archéologie*, III, p. 1448.)

IV. LA PATELLE. — La patelle est d'un type rare, mais déjà observé dans les tombes celtiques d'Aylesford et d'Ornavasso. Celle que reproduit Déchelette (fig. 651) est identique à la nôtre. Même forme du bassin, avec un rebord décoré de dessins en feuille de fougère qui se continuent sur le manche. Celui-ci est replié sur les côtés, ce qui lui donne une grande

Digitized by Google

rigidité; l'extrémité est terminée en cou de cygne. On voit sur le côté du manche une marque rectangulaire dans laquelle est inscrite une croix en sautoir, rappelant le dessin, que je viens de signaler, à la partie supérieure du fourreau.

La longueur totale de cette patelle est de $0^{m},465$.

V. Bassin en bronze. — Ce bassin de grandes dimensions ($1^{m},12$ de circonférence), à fond plat, sans trace d'anses sur les bords ni de pieds à la partie inférieure, rappelle celui de Bussy-le-Château (Marne), mais ne porte aucune ornementation.

Ces ustensiles ont surtout été signalés dans la région rhénane. Le nôtre, un peu déformé par la pression des terres, est brisé sur un côté.

VI. Plaque ornementale. — Une plaque en bronze estampé avec un petit cercle au centre, cantonné de cinq motifs à branches contournées terminées par des boules. Cette plaque est fort mince et mesure 10,5 centimètres de diamètre.

VII. Boucles de bronze. — Ces boucles, très frustes, mesurent 3 centimètres et $3^{cm},5$.

VIII. L'amphore. — L'amphore (il y en avait sept) mesure $0^{m},95$ de haut; les anses ont $0^{m},32$, ce qui semble dépasser sensiblement la longueur ordinaire des anses d'amphore, du moins dans notre région de l'ouest.

Tels sont les objets composant le riche mobilier funéraire de la sépulture gauloise de Châtillon-sur-Indre. Il serait étrange que cette tombe gauloise fût la seule de la région. La *Revue archéologique* a déjà publié (1902, I, p. 328) une notice de M. l'abbé Breuil sur une plaque de bronze, trouvée à Levroux, (Indre), où sont figurés un cerf et des têtes humaines, et sur deux cimiers de casque, très fragmentés[1].

1. Des outils et des débris de forges gauloises, trouvés dans le département de l'Indre, sont décrits et figurés dans l'*Inventaire archéologique* de F. Parenteau (p. 19, 21), édité à Nantes chez V. Forest en 1878.

Digitized by Google

M. L. Belleau, conservateur du Musée de Châteauroux, a bien voulu dessiner pour moi une épée à fourreau de bronze, classée sous le n° 655 du catalogue. D'après son croquis, cette épée semble bien appartenir au type de la Tène III.

P. DE LISLE DU DRENEUC.
Conservateur du Musée Dobrée à Nantes.

Digitized by Google

A PROPOS D'UNE TÊTE DE DÉMOSTHÈNE

En 1896 la Glyptothèque Ny Carlsberg, à Copenhague, fit l'acquisition d'un magnifique buste de Démosthène. Quoique restauré (la plus grande partie du crâne, l'occiput et la pointe du nez sont modernes), ce buste, d'une finesse d'exécution admirable, peut passer pour un des meilleurs portraits du grand orateur grec et jouit d'une renommée considérable dans le monde archéologique[1].

C'est une copie romaine de la meilleure époque, du Ier siècle après J.-C. Le copiste a su conserver au marbre beaucoup du caractère du bronze original grec.

Depuis longtemps déjà, les connaisseurs qui ont visité le Musée avaient fait des remarques fort justes sur la fâcheuse adaptation de cette excellente tête au corps en forme de buste qui est moderne, et avaient proposé de détacher l'une de l'autre, attendu que le manque de caractère du buste et le faux arrangement de la draperie sur les épaules amoindrissaient sensiblement l'effet artistique de la tête. Mais ce n'est que sous la nouvelle direction du Musée que l'opération fut décidée ; on en voit le résultat en comparant nos figures 1 et 2. Le crâne moderne a été maintenu, parce qu'il ne gâte rien et parce qu'il est impossible, au vu de sa couleur blanche, de le confondre avec les parties antiques.

Ainsi les formes de cette tête ont enfin retrouvé leur ancienne valeur; chaque particularité parle maintenant une langue claire et vigoureuse, et l'on peut goûter la beauté des traits sans être gêné par l'adaptation moderne. Le front haut se rétrécit

1. Bernoulli, *Griechische Ikonographie*, II, p, 72, n° 29, et pl. 12; Furtwängler-Urlichs, *Denkmäler griech. und röm. Skulptur*, 3e éd., fig. 71.

Digitized by Google

vers le sommet; il est bordé de boucles légèrement arrondies, mais plus épaisses et plus relevées vers les oreilles. Trois grosses rides, s'infléchissant au milieu, le traversent dans sa partie inférieure et s'accompagnent de trois sillons verticaux, nerveux et peu profonds, tracés vers la base du nez. Les sourcils, charnus et baissés, sont presque tremblants d'émoi. A l'angle

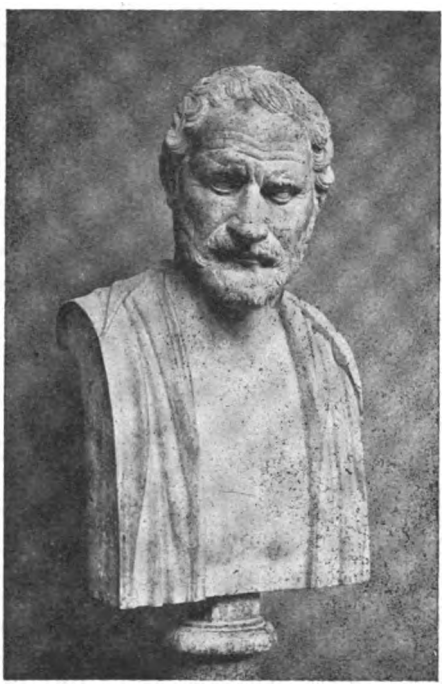

Fig. 1. — Buste de Démosthène à Ny Carlsberg.

extérieur des yeux enfoncés, des « pattes d'oie » rayonnent vers les tempes creuses, donnant à la figure une expression à la fois de force et de tristesse. La partie inférieure des paupières est profondément rayée et légèrement retroussée, celle de gauche surtout; sous le bord de cette dernière, nous constatons encore un petit pli frémissant. Le nez, étroit à sa partie supérieure, devient plus charnu dans le bas; il est courbé,

Digitized by Google

tordu et tourné vers la droite du visage[1]. Le bas des joues est sillonné par des lignes obliques, creuses et prolongées, dont les extrémités, arrondies vers les coins de la bouche, aboutissent aux pointes des moustaches. Ainsi tout converge vers la bouche, serrée sous une lèvre supérieure courte, pleine, fortement arrondie et saillante. La lèvre inférieure, très retirée, tombe en une descente abrupte vers le sillon profond qui se creuse au-dessous du menton. La bouche est, comme le nez, un peu de travers, levée vers le côté droit. Le menton est beau et harmonieux; la barbe, courte le long des joues maigres, en voile mollement tous les détails; les poils de la barbe sont un peu rudes.

Les traits les plus intéressants du visage sont ces sourcils sensibles qui révèlent de la nervosité et des combats d'âme violents, et cette grande et maladroite bouche qui explique les obstacles que l'orateur eut à vaincre par suite de la malheureuse construction de cet organe. D'après l'opinion des spécialistes, les difficultés de la prononciation ne sont pas tant démontrées par l'obliquité de la bouche, que par le fait que la lèvre supérieure « chevauche » sur la lèvre inférieure, comme le disent les anciens écrivains[2]. Démosthène n'est pas le seul personnage de l'antiquité dont nous puissions ainsi saisir les défauts physiques sur le visage : le buste d'un Romain au Vatican démontre qu'à l'époque d'Hadrien on savait encore caractériser un organe zézayant ou balbutiant[3].

A la série des portraits de Démosthène que Bernoulli a énumérés[4], on peut encore ajouter une tête faisant partie d'une collection privée en Angleterre et une plaquette d'argent au

1. Il faut pourtant admettre que ces particularités ont pu être exagérées par la restauration moderne.

2. Polémon, *De physiognonomia liber* (éd. Förster, I, p. 222) : *si labium superius in inferiore equitat*. Cf. Adamantios, *Physiogn.*, II, 24 (éd. Förster, I, p. 372).

3. W. Amelung, *Die Skulpturen des vatikanischen Museums*, II, pl. 70, n° 351 (p. 537).

4. *Griech. Ikonographie*, II, p. 69.

Digitized by Google

Musée de Berlin[1]. On sait que toutes ces répliques, y compris la statue du Vatican et celle de Knole Park, remontent à un original commun dans lequel on a pu reconnaître la statue du sculpteur Polyeuktos, mentionnée par Plutarque et d'autres

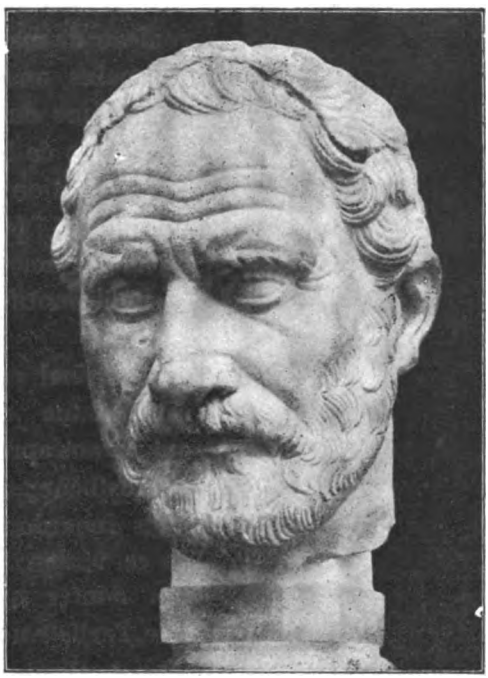

Fig. 2. — Tête de Démosthène à Ny Carlsberg.

auteurs anciens, qui fut élevée en 280-79 avant J.-C., sur la proposition de Démocharès, neveu de Démosthène, au milieu du marché d'Athènes, à côté de l'autel des Douze Dieux et tout près d'un platane[2]. Comme on sait, la seule divergence entre le texte de Plutarque et les deux statues en question a disparu

1. *Burlington fine arts Exhibition of ancient Greek art*, pl. XXVI, 68 (p. 258); Winnefeld, dans le *68tes Programm zum Winckelmannsfeste*, p. 13 et pl. II.

2. Plutarque, *Démosthène*, chap. 31. Cf. Overbeck, *Schriftquellen*, 1365 et suiv. C'était Cimon qui avait fait planter des platanes sur le marché d'Athènes ; cf. Plutarque, *Cimon*, chap. 13.

Digitized by Google

par suite de la découverte d'un fragment dans le jardin du Palais Barberini à Rome. Ce fragment nous a rendu les deux mains d'une statue de Démosthène; les doigts en étaient croisés, comme les décrit Plutarque, tandis que les restaurateurs modernes avaient placé un rouleau de manuscrit entre les mains, aussi bien dans la réplique du Vatican que dans celle de Knole Park[1]. La restitution des mains anciennes, faite sur un moulage, nous a rendu le véritable motif original (fig. 3).

Fig. 3. — Restitution de la statue de Démosthène au Vatican.

L'original en bronze de cette statue ne fut érigé que 42 ans après la mort de Démosthène; mais, quand nous regardons les traits de ce visage, on ne peut pas douter que, pour la tête, l'artiste ne se soit servi d'un portrait plus ancien, contemporain du grand orateur. De tels traits et une si frappante individualité ne peuvent être créés par un jeu de fantaisie artistique. On peut tout au plus admettre que le sculpteur, en concordance avec le motif de sa statue, aura voulu rendre l'expression du visage plus douloureuse que ne le montrait le prototype. Cependant Démosthène ne fut lui-même rien moins que

1. Hartwig, *Arch. Jahrb.*, XVIII, 1903, p. 25.

Digitized by Google

gai. Philostrate remarque avec raison[1] que, tandis qu'Eschine fut φιλοπότης καὶ ἡδὺς καὶ ἀνειμένος καὶ πᾶν τὸ ἐπιχάρι ἐκ Διονύσου ἠρηκώς, Démosthène au contraire était συννενοφώς τε καὶ βαρὺς τὴν ὀφρὺν καὶ ὕδωρ πίνων. Démosthène, le βαρὺς τὴν ὀφρύν, le buveur d'eau « difficile et morose », a dû lui-même se défendre quelquefois[2] pour ne pas tomber dans le ridicule et l'impopularité auxquels furent exposés les gens tristes « qui buvaient de l'eau et réfléchissaient pendant la nuit », car il y avait dans la Grèce antique peu d'hommes pour dire avec Héraclite : ἄυη ψυχὴ σοφωτάτη καὶ ἀρίστη[3].

Mais, en ce qui concerne la représentation du corps, l'artiste travaille sans contrainte, et c'est ici qu'il peut et qu'il doit caractériser la personnalité qu'il traite. *La question qui se pose est de savoir jusqu'à quel point le Démosthène de Polyeuktos est historique, c'est-à-dire en concordance avec la conception du vrai Démosthène, tel que la littérature nous le présente.*

Commençons par la draperie. Le grand manteau qui laisse à découvert l'épaule droite, les bras et la poitrine, est sans beauté dans la chute des plis. L'étoffe tortillée au-dessous de la poitrine, faisant suite à une série monotone de plis transversaux, et enfin les plis perpendiculaires sur l'épaule gauche, terminés par un gland, font une impression bien pauvre. Ces plis sont sans profondeur, l'étoffe lourde et sans vie. C'est là une caractéristique qui ne laisse pas de doute : un négligé apparent de l'extérieur, une envie hargneuse de se donner le moins possible comme gracieux et charmant s'affirment dans chaque particularité.

Mais le vrai Demosthène ne fut pas du tout un tel ascète dans sa façon de paraître. Aulu-Gelle, dont la description est prise à bonne source, nous peint Démosthène comme il suit[4] : *Demos-*

1. *Vitae Sophist.*, 507.
2. Démosth., VI, 30, et XIX, 46.
3. Athénée, II, 44 *e-f*. Cf. 39 *c* et 44 *d* et l'article de Rubensohn, *Hermes*, XXVI (1891), p. 153; Heracl., *Fragm.* 118 *ap.* Diels, *Fragmente der Vorsokratiker*.
4. *Noctes Atticae*, I, 5, 1.

Digitized by Google

thenem traditum est vestitu ceteroque cultu corporis nitido venustoque nimisque accurato fuisse. Nous n'admettons peut-être pas comme preuve d'élégance le fait que Démosthène, à la nouvelle de la mort de Philippe de Macédoine et malgré la mort récente de sa propre fille, se soit montré aux Athéniens couvert de fleurs et magnifiquement habillé[1]; mais pourtant il faut avouer qu'un personnage comme celui que représente la statue aurait trouvé d'autres moyens pour manifester sa joie. Entre autres exemples, Aulu-Gelle relève un passage d'Eschine où celui-ci accuse Démosthène d'être habillé en χλανίσκια et en μαλακοὶ χιτωνίσκοι, quand il est chez lui et qu'il compose ses discours, si bien qu'à première vue on pouvait douter s'il portait des vêtements d'homme ou de femme[2].

Il paraît ainsi que Démosthène fut, comme Théophraste, λαμπρὸς καὶ ἐξησκημένος[3]. Nous pouvons trouver dans sa santé délicate une excuse à sa coutume de porter chez lui des costumes luxueux et moelleux[4]; il était obligé de bien se couvrir pour ses travaux sédentaires. Eschine caractérise Démosthène comme exsangue, comme un homme de cabinet qui ne connaît pas les exercices nobles : la chasse et la gymnastique[5]. Et c'est un fait digne d'être relevé que Démosthène ne répond rien à ce blâme et ne devient mordant que devant le reproche d'être ἄμουσος, sans éducation[6].

Nous voyons donc que la statue de Polyeuktos est plus historique dans la représentation du corps maigre de Démosthène que dans la caractéristique de son vêtement. Mais l'impression de pauvreté, causée par le vêtement, est due au but que visait l'auteur de l'image : la statue est élevée, en effet, pour honorer

1. Plutarque, *Démosthène*, 22.
2. Eschine, I, 131.
3. Athénée, I, 21 *a*.
4. Plutarque, *l. l.*, 4 et 26.
5. Eschine, III, 160 et 255.
6. *Ibid.*, I, 166; Démosth., περὶ στεφ., 257-8.

Digitized by Google

un patriote qui lui-même s'est avoué malheureux dans sa politique[1] et qui fut, quoique leur adversaire dangereux, celui qui avait toujours le dessous dans ses conflits avec les rois de Macédoine[2]. C'est donc un vaincu, un homme en deuil; les mains jointes en sont le trait particulier. Cette pose est depuis longtemps reconnue comme geste de deuil, et il ne faut pas s'étonner du fait que le même geste, joint à la même draperie que celle de notre statue, revienne dans des statues d'homme, hellénistiques et romaines, sans avoir la signification de deuil[3], car il n'existe pas de motif que les épigones ne puissent gâter, dont ils ne puissent altérer le sens par une répétition de routine.

Le costume uniforme, ascétique, aux lignes monotones convient au deuil, mais ces lignes et les mains jointes renforcent en même temps l'impression qu'on reçoit de la position des pieds et de la tenue du corps, impression d'immobilité parfaite, sans grâce ni élasticité. Tout est raide et rectiligne; la courbe de la hanche gauche est tellement cachée sous le pli vertical du manteau qu'on ne l'aperçoit qu'avec peine. C'est un orateur auquel on est disposé à attribuer une force latente, concentrée, une tranquillité glaciale sans grands gestes, comme il convient à un fanatique, attentif seulement à l'essence des choses.

Or, cette impression ne s'accorde pas du tout avec la vérité historique. Démosthène fut, au contraire, l'orateur aux grands gestes violents : περιδινῶν σεαυτὸν ἐπὶ τοῦ βήματος ἔλεγες, dit de lui Eschine[4], lequel décrit ailleurs son « entrée en scène » dans les termes suivants[5] : ἐφ' ἅπασι δ' ἡμῖν ἀνίσταται τελευταῖος Δημοσθένης, καὶ τερατευσάμενος, ὥσπερ εἴωθε, τῷ σχήματι καὶ τρίψας τὴν κεφαλήν..... Quant

1. Περὶ στεφ., 194, et VI, 24; VIII, 46.
2. Arrien, *Anab.*, I, 10, 4-6; Plutarque, *Démosthène*, 23, et *Phocion*, 17.
3. Amelung, *Vatik. Skulpt.*, I, pl. 51, n° 286; Wiegand-Schrader, *Priene*, p. 269, fig. 274.
4. Eschine, III, 167. Cf. la caractéristique du démagogue Cléon, Plutarque, *Nicias*, 8.
5. II, 49.

Digitized by Google

au dernier geste, qui paraît avoir été regardé comme vulgaire et non viril[1], on peut le comparer à celui de Pompée, auquel les auteurs attribuent la mauvaise | habitude de se gratter

Fig. 4. — Statue de prophète de la cathédrale de Reims.

le front, probablement au moment de la réflexion précédant le discours[2]. En opposition avec Démosthène, Eschine vante les anciens orateurs à la tenue tranquille, la main cachée sous le manteau[3], pose qu'on retrouve dans la statue d'Eschine à Naples[4]. Comme complément à la statue de Démosthène

1. Athénée, V, 213 c (τρίψας τὸ μέτωπον).
2. Plutarque, *Pompée*, 48; Juvénal, IX, 130; Schol. Lucan., VII, 726. Lucien, *Rhetor. præc.* 11; Ammien Marcellin, XVII, 11, 4.
3. I, 25.
4. Sur cette statue voir Lippold, *Griechische Porträtstatuen*, p. 95. Eschine

Digitized by Google

représenté en homme d'État vaincu et affligé, nous aurions donc pu désirer une statue de l'orateur en action, violent et terrible par sa mimique et ses gestes, un parallèle grec avec le prophète ardent de la belle et infortunée cathédrale de Reims (fig. 4)[1].

Tout de même, dans sa violence latente, la statue qui nous est parvenue nous révèle très bien la forme spirituelle de l'éloquence de Démosthène, cet orateur qui, quoique toujours rempli d'une fureur sainte, n'aimait pas parler sans être bien préparé et qui réalisait le mot de Démocrite : λόγος ἔργου σκιή[2]. Ses discours ne contenaient ni images ni fleurs de langage, mais ils étaient, par le savoir et par la volonté d'agir qui les inspiraient, comme des conseils approchant le plus possible de l'action. Nulle part nous n'avons le vrai Démosthène plus vivant et plus saisissant que dans le passage où il paraît demander pardon aux auditeurs parce qu'il ne fait que *parler*; mais il ajoute en même temps qu'un long intervalle entre parole et action n'est pas nécessaire, s'ils veulent eux-mêmes le suivre[3].

Si la statue de Démosthène ne nous révèle pas toute la vérité historique, la légende qui y est attachée est encore moins conforme aux faits que nous connaissons. Plutarque raconte l'histoire d'un soldat qui avait caché, puis retrouvé quelques pièces de monnaie dans le vide formé entre les mains jointes et le corps de la statue, et il la donne comme un incident qui se serait passé peu de temps avant le séjour qu'il fit lui-même à Athènes lors de ses études; il ajoute qu'aussitôt que ce fait fut connu, beaucoup de beaux esprits s'en emparèrent pour célébrer en épigrammes l'incorruptibilité de Démosthène. Ce n'est là,

est comme orateur καταστηματικός, Démosthène au contraire περιπαθὴς εἰς δείνωσιν. Cf. Plutarque *Tib. Gracch.*, 2.

1. Il est possible que la réplique du Musée Britannique (Bernoulli, n° 21) ait appartenu à un tel type, à un Démosthène en train de parler.

2. Plutarque, *Démosthène*, 8-9; Démocrite, *Fr.* 145, *ap.* Diels, *Fragmente der Vorsokratiker*.

3. Démosthène, VIII, 73 et suiv.

Digitized by Google

évidemment, qu'une de ces fables qu'on a fabriquées pour édifier les lecteurs. Pline et Athénée nous relatent un pareil conte sur une statue de citharède à Thèbes : un exilé aurait caché son or dans un pli de draperie de la statue et l'aurait retrouvé à son retour; à partir de ce moment, la statue reçut le surnom de δίκαιος[1].

Démosthène ne fut pourtant pas de son vivant le personnage irréprochable qu'indique une telle légende. Lui-même, qui poursuit Eschine et d'autres adversaires pour leur vénalité[2], s'est laissé corrompre par le représentant du roi de Perse, Harpalos, et par les ambassadeurs des Milésiens[3]. Mais la morale des politiciens de cette époque était déjà estimable, quand ils ne prenaient de l'argent que pour continuer dans la voie qu'ils avaient adoptée et qu'ils ne se laissaient pas acheter par l'adversaire[4]. Il n'y a aucun doute que Philippe n'ait fait de son mieux pour séduire par l'or cet ennemi dangereux, et il n'y réussit pas. C'est ainsi que la corruptibilité de Démosthène n'a en rien nui à sa renommée posthume; la postérité a continué à voir en lui ce qu'il avait été en effet, *perpetuum Graeciae decus*[5].

Copenhague.

Frederik Poulsen.

1. *Nat. hist.*, 34, 59; Athénée, I, 19 *b c*.
2. Κατ. Φιλ., III, 36 et suiv.
3. Plutarque, *Démosthène*, 20 et 25; Gellius, *Noctes*, XI, 9; *Vitae Xorat.*, 846, A.-C.
4. Cf. Plutarque, *Cimon*, 10 et 14, et *Démosthène*, 13; Polybe, VI, 56, 13-15.
5. Ammien Marcellin, XXX, I, 23.

Digitized by Google

INSCRIPTION DE DELPHES

Un décret de Delphes, jadis publié dans le *Philologus* (t. LVIII, p. 67), accorde la proxénie Διονυσικλεῖ Ἱεροκλέους Ἀλαβανδεῖ, sous l'archontat d'Euclès. Le patronymique a été mal lu, et le personnage n'a aucun rapport avec « le célèbre rhéteur Hieroclès d'Alabanda ». La pierre ne permet pas le moindre doute : j'ai revu ce texte qui figurera dans la publication française des fouilles de Delphes (Inscriptions du mur polygonal, retour Est, n° 15). Ἰατροκλέους est parfaitement net[1].

Ce petit fait assuré a quelques conséquences qu'il vaut sans doute la peine de résumer. Tout d'abord, il est impossible de ne pas rapprocher du décret de proxénie l'acte amphictionique publié par L. Couve (*BCH*, t. XVIII, p. 235), qui accorde l'asylie à la ville d'Antioche des Chrysaoriens.

Cette ville, M. Holleaux l'a démontré de la manière la plus sûre (*Rev. ét. gr.*, t. XII, p. 345), n'est autre qu'Alabanda qui a porté, peut-être à plusieurs reprises, sous les règnes d'Antiochos II et d'Antiochos III, le nom du souverain Séleucide. Or, l'ambassadeur d'Alabanda qui, sous l'archontat de Philaitolos à Delphes (202-1), est venu demander au sanctuaire de consacrer l'asylie de sa patrie, s'appelle Pausimachos, fils d'Iatroclès. C'est donc le frère du Dionysiclès en faveur de qui le décret de proxénie a été rendu, et les raisonnements de M. Holleaux pouvaient se passer de cette preuve supplémen-

1. Depuis que ces quelques lignes sont écrites, je me suis aperçu que M. Pomtow avait lui-même rectifié son ancienne lecture (*Goett. gel. Anz.*, 1913, p. 160). Mais comme il ne tire du fait aucune des trois conclusions qui en essortent nécessairement, je laisse subsister mes remarques.

Digitized by Google

taire; mais on est toujours heureux de voir une démonstration bien conduite recevoir des faits une confirmation précise.

En second lieu, l'archontat delphique d'Euclès qui jusqu'ici — privilège assez rare parmi ses collègues du IIIe siècle — n'a pas bougé de ce groupe d'années 238-6 où il avait été d'abord établi, apparaîtra comme n'étant pas à sa vraie place. On pouvait s'en douter déjà : le décret *Dial.-Inschr.* 2599, de l'autre semestre, est en l'honneur d'un fils de Polyidos, Thessalien de Gyrton, et il se termine par ces mots : κατὰ ταὐτὰ δὲ καὶ τῶι ἀδελφῶι Ἀμυθάονι. M. Baunack a fait remarquer que Ἀμυθάουν Πολυίδειος se trouvait nommé dans la liste qui suit les deux lettres de Philippe V et les décrets de Larisa (*IG.* IX, 2, 517, l. 84). Or, cette liste a été gravée dans les dernières années du IIIe siècle, sûrement après 214. Laisser Euclès en 237, c'est admettre un grand intervalle entre les deux textes où figure le même personnage. Mais l'intervalle entre les deux inscriptions où sont nommés les deux fils d'Iatroclès d'Alabanda serait plus grand encore : Pausimachos est honoré en 202, Dionysiclès l'aurait été déjà en 237. Sans chercher aujourd'hui plus de précision, je rappellerai que, entre 220 et 216, comme M. Holleaux l'a indiqué (*l. l.*, p. 352), Alabanda a pu profiter de la révolte d'Achaios pour reprendre, si elle l'avait abandonné plus tôt, son nom traditionnel. C'est donc d'une vingtaine d'années environ qu'il conviendra de faire descendre l'archontat d'Euclès.

Enfin je prie le lecteur de noter que l'erreur sur le patronymique Ἱεροκλέους n'a été possible que parce que, de l'aveu même de l'éditeur, le nom a été lu sur l'estampage : les lettres AT de Ἰατροκλέους sont très lisibles, mais dans une partie légèrement en retrait de la pierre, dont la surface n'a pas été complètement aplanie. Ce qui est plus grave, le « fac-simile », d'après l'estampage, qui est joint à cet article (*Philologus*, t. LVIII), oblige à lire, sans la moindre hésitation : ΙΕΡΟΚΛΕΟΥΣ. Quelle confiance peut-on avoir dans des photographies faites d'après des estampages lesquels ont été

Digitized by Google

d'abord « préparés » selon les procédés que j'ai signalés (*Fouilles de Delphes*, III, 1, p. 161, n.; *Rev. archéol.*, 1914, I, p. 424) et qui ensuite ont été « truqués », comme nous en avons ici la preuve manifeste? Et ce sont les mêmes « savants » qui osent critiquer (*Goett. gel. Anz.*, 1913, p. 142) les reproductions de textes delphiques données chez nous! Ils feignent d'oublier les héliogravures des Labyades et des comptes du IVe siècle, pour ne citer que ces exemples, et ils négligent d'ajouter — ce qui valait la peine d'être dit — que nous, du moins, ne repassons pas d'abord à la pointe les lettres des inscriptions et ensuite au charbon les estampages ainsi obtenus.

ÉMILE BOURGUET.

Digitized by Google

TEXTES GRÉCO-ROMAINS[1]

LA LETTRE DU PRÉTEUR SP. POSTUMIUS AUX DELPHIENS (189)

Je dois à l'inépuisable complaisance de mon ami Ém. Bourguet la connaissance d'un document précieux. C'est un nouveau morceau de la lettre que Sp. Postumius (Albinus) écrivit aux Delphiens, en leur adressant la copie du sénatus-consulte rendu en leur faveur. Il a été découvert à Delphes, comme veut bien me l'indiquer M. Bourguet, « en septembre 1894, au nord de l'opisthodome du temple, dans la chambre de Cratéros, près de l'escalier (Inv. 1865) ». Ce fragment s'ajoute fort utilement à celui, maintenant perdu, que H. N. Ulrichs transcrivit et publia dans ses *Reisen und Forschungen*, et qui correspond à la partie gauche de la lettre de Sp. Postumius[2]. En rapprochant les deux textes, on s'aperçoit qu'ils se joignent presque exactement : le raccord est parfait pour les deux premières lignes; il n'a péri qu'une lettre aux l. 3 et 4; à partir de la l. 5, quelques lettres ont disparu entre les deux fragments, mais le nombre n'en dépasse pas sept à la l. 7, et il est moindre aux deux lignes précédentes.

Dans ces conditions, il est permis de tenter une restitution de

1. Sous ce même titre, j'ai fait paraître une première série d'études épigraphiques dans la *Revue des Études anciennes*, t. XIX (année 1917).

2. H. N. Ulrichs, *Reisen und Forschungen in Griechenland*, I, 115, n. 36 (= Le Bas, II, 852). Comme l'a montré Pomtow (*Jahrb. für cl. Philol.*, 1894, 683, n. 2 ; cf. *ibid.*, 1889, 565, note 68), Le Bas n'a pas vu cette inscription ; il s'est borné à transcrire en majuscules la copie publiée par Ulrichs. — La publication de Viéreck (*Sermo graecus* X), est faite d'après Le Bas.

Digitized by Google

Fin d'un document d'origine inconnue.

— — ο]ὺς καὶ

— — ας καὶ τοῦ ἱερο[ῦ ἀσυλίας?]

Lettre de Sp. Postumius.

A *B*

Σπόριος Ποστόμιος Λευκίου υἱὸς στρατη|γὸς Ῥωμαίων τῶι κοι|[νῶι τῶν Δελφῶν χαίρειν · οἱ παρ' ὑμῶν ἀποσταλέντες πρεσβευ-]
ταὶ Βούλων, Θρασυκλῆς, Ὀρέστας περὶ τῆς ἀ|συλίας τοῦ ἱεροῦ κα|[ὶ τῆς πόλεως καὶ τῆς χώρας διελέγησαν πρὸς τὴν σύγκλητον,]
καὶ περὶ τῆς ἐλευθερίας καὶ ἀνεισφορ[ί]|ας ἠξίουν ὅπως α|[ὐτονόμους καὶ ἀφορολογήτους ὑμᾶς εἶναι συγχωρηθῆι παρ' ἡμῶν ·]
γινώσκετε οὖν δεδογμένον τῆι συγκλή[τ]|ωι τό τε ἱερὸν το|[ῦ Ἀπόλλωνος τὸ ἐν Δελφοῖς ἄσυλον εἶναι, καθὼς καὶ νῦν ἐστιν, καὶ]
τὴν πόλιν τῶν Δελφῶν καὶ τὴν χώραν, καὶ Δ|[ελφοὺ]|ς αὐτονό|[μους ὑπάρχειν καὶ ἀφορολογήτους ἀπὸ πάντων, πάντα τὰ αὐτῶν ἔχον-]
τας καὶ πολιτεύοντας αὐτοὺς καθ' αὑτ|[οὺς καὶ] κυριεύο|[ντας εἰς τὸν ἀεὶ χρόνον τᾶς τε Κίρρας καὶ τοῦ πεδίου καὶ τοῦ λι-]
μένος, καθὼς πάτριον αὐτοῖς ἐξ ἀρχῆς|[ἦν · ὅπως ο]ὖν εἰδ|[ῆτε τὸ γεγονὸς περὶ ὑμῶν δόγμα ὑποτέτακται τὸ ἀντίγραφον.]

Digitized by Google

la lettre entière. Celle que je propose ici n'est qu'un essai, qui m'inspire des doutes en quelques points, mais qui doit pourtant rendre le caractère général du document et donner de son contenu une idée assez fidèle. — J'appelle *A* le fragment d'Ulrichs, et *B* le fragment nouveau. On reconnaît facilement que les lignes étaient fort longues : elles pouvaient compter de 95 à 100 lettres ; la partie conservée du texte est à peu près égale à sa moitié gauche.

(*Voir le texte à la page précédente.*)

L'auteur de la lettre, Σπόριος Ποστόμιος Λευκίου υἱός, porte, dans le nouveau fragment, le titre de στρατηγὸς Ῥωμαίων. Il s'agit donc de Sp. Postumius L. f. Albinus, *praetor urbanus et inter peregrinos* en 189[1]. L'ethnique Ῥωμαίων fait suite au titre de la magistrature, bien que la lettre soit écrite de Rome ; j'ai appelé ailleurs l'attention sur cette particularité contraire à l'usage normal[2] ; on la retrouve dans la suscription de la lettre écrite, au nom du Sénat, par l'un des consuls de 188 aux Hérakléotes-du-Latmos[3].

Sp. Postumius s'adresse (l. 1) au κοινόν des Delphiens : τῶι κοι[νῶι τῶν Δελφῶν]. L'expression τὸ κοινὸν τῶν Δελφῶν est déjà connue par l'important décret amphiktionique de l'année 184/183, qu'a récemment publié G. Blum[4] ; on y lit, à la ligne 23 : — προσελθὼν (Nicostratus) πρὸς τὸ κοινὸν τῶν Δελφῶν κτλ. Dans cette expression, κοινόν est l'équivalent de πόλις. Notons que la même substitution de κοινόν à πόλις ou à δῆμος se rencontre assez fréquemment dans l'épigraphie hellénistique de l'époque tardive. C'est ce que montrent les exemples suivants : τὸ κοινὸν Δηλίων (*IG*, XI, 4, 1055, l. 28 : décret d'Histiaia) ; τὸ

1. Liv., 37, 50, 8.
2. *Rev. Ét. anc.*, 1917, 41, note 2. Elle m'avait été signalée par A. Plassart.
3. *Rev. Ét. anc.*, 1917, *ibid.*
4. *B. C. H.*, 1914, 26. Je dois faire observer qu'à la l. 29 de ce décret, il faut substituer διατελεῖ δέ à διατελεῖ(ν) δέ. La forme infinitive est due à une inadvertance du graveur.

Digitized by Google

κοινὸν τῶμ Μεσσανίων (*Inschr. v. Magn.* 43, l. 6, 16-17 : décret de Messène) ; τὸ κοινὸν τῶν Λακεδαιμονίων (*IG*, V, 1, 1226, l. 2, 10-11, 16-17 : décret de Lacédémone) ; τὸ κοινὸν Ἀβαίων (*IG*, IX, 1, 78 : lettre de Philippe V aux Abaiens) ; τὸ κοινὸν τῶν Αἰγοσθενιτῶν (*IG*, VII, 43, l. 3 : donation aux Aigosthénitains) ; τὸ κοινὸν Ἰστρωνίων (*Dial. inschr.*, 5176, l. 6 : décret d'Istron) ; τὸ κοινὸν Πραισίων (*ibid.*, 5121, l. 4-5 ; Michel, 442, l. 3 : décrets de Praisos) ; τὸ κοινὸν Τελμισσέων (Michel, 459, l. 1, 6-7, 14, 18 : décret de Telmissos). On remarquera aussi, dans deux décrets de Krannon (*IG*, IX, 2, 460, l. 3; 461, l. 4-5, 23-24, 27), la locution τὸ κοινὸν τῆς πόλεως[1]. J'ignore la raison de cet emploi, nouveau et particulier, du terme κοινόν ; il y aurait là matière à quelque recherche.

Comme on le voit tout de suite, la requête soumise au Sénat par les ambassadeurs de Delphes, requête aussitôt agréée, avait un double objet : 1° obtenir pour le sanctuaire d'Apollon, la ville et le territoire de Delphes, la reconnaissance de l'ἀσυλία sacrée ; 2° obtenir pour les Delphiens l'ἐλευθερία et l'ἀνεισφορία, c'est-à-dire, comme il est précisé ensuite, l'autonomie et la dispense de tout tribut.

Pour la mention simultanée de l'ἐλευθερία et de l'ἀνεισφορία, on peut comparer, par exemple, *Dial. Inschr.*, 3504, l. 1-2 (décret de Knide en l'honneur de l'ἔκγονος de Théopompos) : τοῦ κατακτησαμένου π[ᾶσιν ἐλευ]θερίαν καὶ ἀνισφορίαν Θεο[πόμπου], et le discours de Néron aux Grecs (*IG*, VII, 2713, l. 14) : λάβετε ἐλευθερίαν, ἀνισφορίαν. — A la l. 3, la restitution α[ὐτόνομοι] est rendue néces-

1. Elle se trouve déjà (l. 3) dans le décret d'Iasos (*Sylloge*², 157) en l'honneur de Gorgos et de Minnion, qui est antérieur à 323. — Dans un décret de Télos (*IG*, XII, 30), je relève la phrase (l. 2-4) : ἀνὴρ ἀγαθὸς [ἐὼν δι]ετέλει περὶ τὸν δῆμον τὸν Τηλίων, πολλὰς καὶ μεγάλας [χρεία]ς τῶι κ[οι]νῶι παρεχόμενος κτλ. Il semble bien qu'ici τὸ κοινόν soit l'exact synonyme de ὁ δῆμος. — De même, dans les décrets de la symmorie d'Echinos, à Téos (Michel, 1006, 1007), les expressions τὸ κοινὸν τῆς Ἐχίνου συμμορίας, ἡ Ἐχίνου συμμορία paraissent synonymes. — Je signale enfin la dédicace en l'honneur de Philippe V (*IG*, XI, 4, 1102), qui a pour auteur τὸ κοινὸν Μ[ακε]δόν[ων]. Il n'a jamais existé, que je sache, de confédération ni de communauté des Macédoniens : τὸ κοινὸν Μακεδόνων n'est-il pas simplement une périphrase équivalant à Μακεδόνες? Quant aux mots ἐν τῷ κοινῷ Ῥωμαίων qui se lisent dans le traité d'Hannibal avec Philippe (Pol., VII, 9, 14), j'avoue n'avoir point encore réussi à en bien pénétrer le sens.

Digitized by Google

saire par la présence des mots Δ[ελφοὺ]ς αὐτονό[μους] à la l. 5. D'autre part, après αὐτόνομοι, qui répond à ἐλευθερία (l. 3), devait venir un second déterminatif correspondant à ἀνεισφορία. Je ne doute pas que ce second déterminatif fût ἀφορολόγητοι. Pour l'union des deux termes αὐτόνομος et ἀφορολόγητος, voir, par exemple, la lettre d'Antiochos Ier aux Erythraiens (*Or. inscr.*, 223), l. 23 : αὐτό[ν]ομος ἦν καὶ ἀφορολόγητος ἡ πόλις ὑμῶν ; — l. 26-27 : τήν τε αὐτονομίαν ὑμῖν συνδιατηρήσομεν καὶ ἀφορο[λογ]ήτους εἶναι συγχωροῦμεν κτλ. Pour la locution συγχωρεῖσθαι παρ' ἡμῶν, comp. la lettre des Athamanes aux Téiens (Ad. Wilhelm, *G. G. A.*, 1898, 218, l. 5). — A la l. 4, le supplément καθὼς καὶ νῦν ἐστιν m'est fourni par la lettre de M. Valerius (Messalla) aux Téiens (*Sylloge*, 279), l. 19-20 : κρίνομεν εἶναι τὴν πόλιν καὶ τὴγ χώραν ἱεράν, καθὼς καὶ νῦν ἐστιν. — On remarquera, à la l. 5, l'absence de l'article devant Δελφούς : le décret amphiktionique déjà cité (l. 26) en offre un autre exemple. Dans la lettre de Messalla, la ville de Téos est dite ἀφορολόγητος ἀπὸ τοῦ δήμου τοῦ Ῥωμαίων, mais ici la place manque pour rétablir ces derniers mots. Au lieu de ἀπὸ πάντων que j'ai proposé, peut-être convient-il de suppléer ἀπὸ Ῥωμαίων[1] ou ἀφ' ἡμῶν. Aux l. 5-6, j'écris πάντα τὰ αὐτῶν ἔχον]τας d'après le sénatus-consulte pour Thisbé (Foucart, *Mém. Acad. inscr.*, XXXVII, 311), l. 26 : ὅπως [τὰ] ἑαυτῶν αὐτοῖς ἔχειν ἐξῇ, et la lettre de Sulla aux Stratonikéens (*Or. inscr.* 441, l. 54)[2]. La formule πολιτεύοντας αὐτοὺς καθ' αὐτ[ούς] (l. 6) se retrouve, avec une variante légère, dans la lettre du Sénat aux Hérakléotes-du-Latmos (*Sylloge*, 287 = *Rev. Ét. anc.* 1917, 237), l. 11-12 : ἔχουσιν ὑ[φ'αὐτοὺς πάν]τα τὰ αὐτῶμ πολιτεύεσθαι κατὰ τοὺς ὑμετέρους νόμους.

Un renseignement particulièrement intéressant est fourni par les l. 6-7. Au commencement de la l. 7, le premier fragment retrouvé portait μενος, ce qui induisit Ulrichs à suppléer [τὸ

1. Cette restitution m'est indiquée obligeamment par M. G. Glotz.

2. On peut rapprocher aussi la lettre d'Alexandre aux Priènens (*Inschr. von Priene*, 1), l. 3-7 : α[ὐτ]ο[νό]μους εἶναι κα[ὶ ἐλευθ]έρους ἔχ[οντ]ας τήν τ[ε γῆν κ]αὶ ἃς οἰκίας τὰς ἐν τῆι πόλει πά[σα]ς καὶ τὴγ χώραν.

Digitized by Google

τέ]μενος. Il est clair que cette restitution est inacceptable puisque le participe κυριεύσ[ντας], donné par le nouveau fragment (l. 6), gouverne le génitif. Le supplément [λι]μένος est tout indiqué : les Delphiens sont mis formellement en possession du port de Kirrha. Mais si le port est mentionné, il semble que la ville de Kirrha elle-même, qui, au IIIe siècle, avait recommencé d'exister[1], et la plaine attenante, le Κιρραῖον πεδίον, aient dû l'être aussi. Je me suis donc cru autorisé à écrire τάς τε Κίρρας καὶ τοῦ πεδίου καὶ τοῦ λι]μένος. M. Bourguet veut bien me rappeler à ce propos, que, dans la lettre d'Hadrien aux Delphiens[2], les l. 19-21 doivent être restituées ainsi : δόντες (Delphi) ὑπὲρ τῆς χώ[ρας — — ὥστε τοῦ λιμέν]ος καὶ τῶν νομῶν ὑμᾶς εἶναι [κυρίους] —. Les νομαί sont les pacages voisins de Kirrha[3] ; quant au port, il est déjà nommé à la l. 15 (τοῦ λιμένος) de la même lettre impériale.

A la fin de la lettre, j'ai rétabli la formule d'envoi en m'inspirant de la lettre de C. Fannius (Strabo) aux habitants de Kos, que Josèphe nous a conservée (*Ant. Jud.*, XIV, 233)[4].

Du sénatus-consulte qui faisait suite à la lettre du préteur, on n'a malheureusement retrouvé aucun débris nouveau. Nous ne possédons toujours, de cet important document, que les misérables restes transcrits par Ulrichs.

MAURICE HOLLEAUX

Versailles, 25 décembre 1917.

1. Première mention dans Polybe, 5, 27, 3 (ann. 218). Cf. Liv. (P.), 42, 15, 5; App., *Maced.*, 11, 4 (ann. 172) ; *Fouilles de Delphes*, III (1), 177, n. 318, l. 5 (ann. 48) ; Pausan., 10, 37, 4.

2. Aem. Bourguet, *De reb. Delphicis imperat. aetatis*, 75 ; cf. 76. Voir la reproduction photographique de cette lettre, gravée sur un orthostate du temple, dans *Fouilles de Delphes*, II, 1, p. 33, et la note d'Em. Bourguet, *ibid.*, p. 30.

3. Ces pacages, objet de perpétuels litiges avec les Amphisséens, forment cette partie de la Δελφίς que mentionnent les décrets en l'honneur des épimélètes aitoliens de Delphes. Ces décrets, dont le plus anciennement connu (*Dial. inschr.* 2672) devra être restitué d'après les autres textes similaires, accordent aux épimélètes le privilège de l'ἐπινομία. [Note d'Em. Bourguet.]

4. Cette lettre est de l'année 161, comme l'a montré Niese, *Orient. Stud. Th. Nöldeke gewidmet*, II, 817 et suiv. — Il se peut qu'au lieu de τὸ γεγονὸς περὶ ὑμῶν δόγμα, on doive suppléer : τὸ γεγονὸς ὑπὸ τῆς συγκλήτου δόγμα; cf. *Ath. Mitt.*, 1913, 39, l. 25-26 (décret d'Élaia).

Digitized by Google

INSCRIPTIONS CÉRAMIQUES PUNIQUES

Si l'étude des inscriptions céramiques puniques, aussi précieuses pour l'ethnographie que pour la paléographie, n'a obtenu jusqu'ici que rarement toute l'attention qu'elle mérite, cela provient en grande partie des difficultés auxquelles elle se heurte et dont la moindre n'est pas, loin de là, celle d'accéder aux objets à étudier. Je ne puis donc assez remercier M. Alfred Merlin, directeur des Antiquités et Arts de la Tunisie, d'avoir bien voulu me confier les inscriptions que je vais faire connaître et qui viennent toutes quatre de Carthage.

I. — Inscription du VIIe siècle avant J.-C.

Lors des fouilles effectuées par la direction des Antiquités, à la fin de l'année 1916, sur la colline dite de Junon, la tombe n° 8 de la série, du VIIe siècle avant notre ère, et dont le seul occupant, un riche, avait été incinéré[1], a fourni une amphore en terre commune, à panse ovoïde et fond plat, qui porte une courte inscription *gravée* et non peinte comme d'habitude[2]. La gravure m'avait paru postérieure à la cuisson et M. Merlin avait été d'abord du même avis, mais il m'écrit à la date du 18 septembre 1917 : « J'ai revu hier, à votre intention, l'inscription de Ger-Ba'al. Je reviens sur ma première opinion; je la croirais plutôt gravée *avant* cuisson, et c'est aussi la solution vers laquelle inclinerait M. Pradère. » M. Pradère est le

1. Sur les quatorze tombeaux du VIIe siècle de la colline de Junon, *trois* renfermaient des os brûlés (A. Merlin, *in litteris*).
2. A. Merlin, *in litteris*.

Digitized by Google

distingué conservateur du musée Alaoui ; on ne peut que s'en rapporter à deux spécialistes aussi expérimentés.

Nous avons là, si je ne me trompe, la plus ancienne inscription punique approximativement datée : Philippe Berger considère celle de Jad-Milk et Astarté-Pygmalion comme « au moins du ve ou du vi^e siècle avant notre ère »[1]. Malheureusement, la nôtre est seulement de cinq lettres :

Son grand intérêt est dans la forme des caractères, qui sont purement phéniciens archaïques, sans aucun symptôme de tendance à ce que j'appellerai la *punicisation*. « La courte épigraphe que vous me signalez est bien curieuse », m'écrivait M. Clermont-Ganneau le 24 février 1917.

La lecture en est très facile : גרבעל *Ger-Ba'al* (*Hôte* ou plutôt *Métèque de Baal*). Ce nom théophore (ceux des Carthaginois le sont tous, explicitement ou implicitement) n'était pas très répandu ; je n'en trouve que quatre exemples antérieurs, dont deux phéniciens, un punique et un néopunique[2].

Assez rare aussi est la gravure sur poterie : du moins, je ne suis en mesure d'en citer qu'un petit nombre de cas. Ce sont : une épitaphe tracée à la pointe sur la terre fraîche d'un vase de la nécropole punique d'Hadrumète[3] ; le nom de *Bod-Çid* tracé

1. *R. É. S.*, 5. — Ph. Berger, *C. R. Acad.*, 1894, p. 421, 453-458 ; *Musée Lavigerie de Saint Louis de Carthage*, t. I, Paris, 1900, p. 43-45, pl. VI, n° 4. — R. P. Delattre, *C. R. Acad.*, 1894, p. 448, figure ; *La nécropole punique de Douïmès, fouilles de 1893-1894* (extrait du *Cosmos*), Paris, 1897, p. 16-17. — Lidzbarski, *Handbuch der Nordsemitischen Epigraphik*, Weimar, 1898, p. 171-172, 177, 429, pl. II, n° 2.

2. *C. I. S.*, I, 1584. — J. et H. Derenbourg, *Les inscriptions phéniciennes du temple de Seti, à Abydos*, in *Revue d'assyriologie*, I, 3, n° 13 (citation de Lidzbarski, *Handbuch*, p. 252). — Mark Lidzbarski, *Phönizische u. Aramäische Krugaufschriften aus Elephantine* (extrait des *Abhandlungen* de l'Acad. de Berlin, 1912), p. 5, n° 2. — *Néopunique 3*, ligne 1 (citation de Lidzbarski, *Handbuch*, p. 252).

3. Philippe Berger, *Inscriptions céramiques de la nécropole punique d'Hadrumète*, in *Revue archéologique*, 1889, t. II, p. 27, 28, 201-205, fig. p. 201. —

Digitized by Google

sur la terre fraîche d'un porte-vase de la nécropole de Dermech, à Carthage ; cinq lettres gravées après cuisson sur une lampe punique de la nécropole de Douïmès (à la base Est de la colline de Junon)[1] ; un graffite de quatre lettres sur une amphore de Dermech, un de cinq lettres sur une jarre de la colline de l'Odéon, un sur fond de poterie, deux épitaphes sur jarres-obus de Dermech[2] ; des graffites sur poteries en terre noire vernissée de la colline de Saint-Louis[4] ; d'autres enfin sur fond extérieur de patères de Sainte-Monique[5].

Ger-Ba'al serait-il la signature du potier ? C'est invraisemblable ; en ce temps-là, les artisans n'avaient pas encore l'habitude de signer leurs produits, la Phénicie n'étant guère plus prodigue d'épigraphes que la Judée — peut-être parce que fort peu de gens savaient lire. Pour moi, le nom est celui du propriétaire du tombeau ; je vois une esclave allant au puits banal notre amphore sur la tête, et là, tout un troupeau, un parterre, veux-je dire, de femmes de diverses couleurs déposant leurs cruches pêle-mêle pour jaser : l'opulent Ger-Ba'al, ami de ses idées à en juger par son mode de sépulture, aura commandé une amphore à son nom pour être sûr de retrouver son bien.

On objectera que *Ger-Ba'al* n'est pas suivi d'un patronymique et qu'en pareil cas, les épigraphistes concluent à la

Du Coudray la Blanchère et Paul Gauckler, *Catalogue du Musée Alaoui*, Paris, 1897, M, n° 74, p. 223-224.

1. Ph. Berger, *Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage*, t. I, p. 46-47, pl. VI, n° 6.

2. A. L. Delattre, *La nécropole punique de Douïmès (à Carthage), fouilles de 1895 et 1896* (extr. des *Mém. de la Soc. nat. des Antiquaires de France*, t. LVI), Paris, 1897, p. 142. — *Musée Lavigerie*, I, p. 47, pl. VI, n° 7.

3. P. Gauckler, *Rapport sur des inscriptions latines découvertes en Tunisie de 1900 à 1905*, ch. XVIII, n°s 744 *b* et 749, *Nouvelles archives des missions*, t. XV, 1908, p. 579, 580 ; *Nécropoles puniques de Carthage*, Paris, 1915, t. I, pl. LVI, CXVII *bis*, CXXXVI, fig. 3. (Le renvoi de la planche CXXXVI à la tombe n° 102 étant erroné, je n'ai pu savoir si les deux épitaphes, dont une seule est figurée, sont identiques).

4. R. P. Delattre, *Les tombeaux puniques de Carthage*, Lyon, 1890, p. 36-37 et fig. — *Musée Lavigerie*, I, p. 60-66, pl. VIII, n°s 1-27.

5. A. L. Delattre, *La nécropole des rabs, prêtres et prêtresses de Carthage, troisième année des fouilles*, Paris, s. d. [1906], p. 17-18, fig. 31, p. 17.

Digitized by Google

condition servile de l'individu, Mais cette interprétation fondée sur l'absence de généalogie est contredite, notamment, par la sépulture d'un certain *Ešmun-'azar*, à laquelle on descendait par un puits de sept mètres, ce qui ne paraît point un signe de misère, et surtout par celles du *rab troisième Hannon*[1] et de *Ba'al-šillek*, un autre *rab* qui nous a légué son effigie[2]. On sait aussi que dans la mention des suffètes éponymes, un usage insuffisamment expliqué voulait que le père du premier de ces magistrats ou même les pères des deux ne fussent pas nommés[3].

II. — Sigles.

Une autre tombe de la colline de Junon, le n° 14, renfermait un petit vase de terre, probablement un *unguentarium*, qui portait une inscription à l'encre noire (fig. ci-dessous).

A la première ligne, les deux ʜ sont très nets. Si le signe qui les sépare est une lettre, ce dont il est permis de douter, ce ne peut être qu'un *'ajin*, mais il serait bien étrange; bizarre aussi est le caractère isolé de la ligne 2, un *çadé*, je pense.

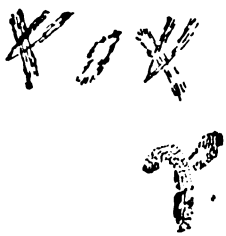

Il n'y a guère de chances pour qu'on comprenne jamais ces sigles; leur intérêt est tout paléographique. Par malheur, le tombeau, qui datait du VIIe siècle comme toute la série, était coupé par

1. A. Merlin et L. Drappier, *La nécropole d'Ard el-Kheraib, à Carthage*, Paris, 1909, n° 64, p. 60 et note de Ph. Berger.

2. Héron de Villefosse-Delattre, *C. R. Acad.*, 1898, p. 647-648, fig. p. 618 et 648. — R. P. Delattre, *Carthage, Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, troisième mois des fouilles* (extrait du *Cosmos*), Paris, s. d. [1900], p. 8 *b*; *Ibidem, deuxième semestre des fouilles* [1901), p. 6 *a*. — *Musée Lavigerie*, I, p. 70-71, pl. IX, nos 1-3.

3. *C. I. S.*, I, 135, 143. — *R. É. S.*, 17, 79, 183, 942. — R. P. Delattre, *Carthage, nécropole punique voisine de Sainte-Monique, second mois des fouilles* (extrait du *Cosmos*), Paris, s. d. [1900], p. 6 *b*, fig. 7, p 5. — Alfred Merlin, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*, Paris, 1910, p. 23.

Digitized by Google

un mur romain et saccagé[1], de sorte qu'on ne peut certifier que le petit pot soit de la même époque ; mais à voir le style des *'alef*, la contemporanéité paraît des plus probables.

A Douïmès, le R. P. Delattre a recueilli plusieurs inscriptions céramiques à l'encre, dont une épitaphe de quatorze lettres et des sigles sur fioles[2]. Il ne semble pas que ces épigraphes d'une haute antiquité aient été reproduites en fac-similés, et c'est grand dommage, car dans une vitrine de musée, l'encre passe vite.

III. — Marque de potier

La marque de potier ci-dessous se voit sur une anse d'amphore trouvée dans la fouille de la colline de Junon, à l'extérieur des tombeaux, ce qui ne la date pas ; du reste, il est permis de penser qu'elle est postérieure de quelques siècles aux deux numéros précédents. Elle a été obtenue par impression, au moyen d'une matrice assez grossière, carrée, de 0m014 de côté.

Les deux lettres, qui sont deux *bet*, ont été gravées en creux et dans leur vrai sens, de sorte que, sur la poterie, elles sont en relief et retournées.

Les *bet* ont une forme fantaisiste que je crois un indice d'assez basse époque ; elle fera reconnaître aisément notre marque (qui me paraît nouvelle), si on la rencontre ailleurs.

Deux *bet* retournés se voient sur une estampille figurée par Philippe Berger et différente de la nôtre[3] ; le R. P. Delattre en mentionne une du même genre, mais n'en donne ni figure, ni description[4].

1. A. Merlin, *in litteris*.
2. A. L. Delattre, *La nécropole punique de Douïmès (à Carthage)*, p. 10, 80, 122, 126-127 ; *Un mois de fouilles dans la nécropole de Douïmès, à Carthage* (extr. de la *Revue Tunisienne*), Tunis, 1897, p. 3.
3. *Musée Lavigerie*, I, pl. VII, n° 2.
4. R. P. Delattre, *Fouilles exécutées dans la nécropole voisine de Sainte-Monique, à Carthage*, *C. R. Acad.*, 1901, p. 202.

Digitized by Google

Le docteur Carton a publié en fac-similés 68 estampilles puniques recueillies au Belvédère, à Tunis[1]; M. Novak a dit incidemment en avoir trouvé beaucoup dans la nécropole d'El-Alia[2]; il y a une douzaine d'années, le musée Lavigerie possédait déjà plus de 150 de ces marques, dont une faible partie seulement ont été publiées[3]; Gauckler en a dessiné trente et quelques autres qui sont sans doute au Bardo[4].

IV. — Épitaphe a l'encre

Sur le flanc S.-E. de la colline de l'Odéon, une tombe profonde de huit mètres, qui porte le n° 31 de la série, a été explorée pendant la deuxième quinzaine de mai 1917. Cette partie de la nécropole punique date, d'après le mobilier, de la seconde moitié du IVe siècle et de la première partie du IIIe. La sépulture, qui renfermait deux morts *inhumés*, a livré deux vases de terre jumeaux, A et B, de la forme dite en obus, ne contenant qu'une certaine quantité de limon et présentant à la hauteur des anses chacun une inscription à l'encre noire[5].

Les deux textes étaient identiques, l'inscription A complète à part la lettre 12, effacée en partie; de l'inscription B, il ne restait que les neuf premières lettres et la dernière, les autres

1. L. Carton, *Estampilles puniques sur anses d'amphores trouvées au Belvédère (près Tunis)*, in *Revue archéol.*, 1894, t. II, p. 180-193.

2. D. Novak, *Notes sur la nécropole phénicienne de l'Henchir El-Alia*, in *Bull. archéol. du Comité*, 1898, p. 344.

3. Ph. Berger, *Recherche des Antiquités dans le Nord de l'Afrique*, Paris, 1890, p. 69, 70, fig. 26, 27. — A. L. Delattre, *La nécropole de Douïmès (à Carthage)*, p. 25, 29-30, 68-69, 144, fig. 7, p. 25, fig. 39, p. 69; *Fouilles exécutées à Carthage*, *C. R. Acad.*, 1899, p. 322; *Rapport sur les fouilles de Carthage*, *Ibidem*, p. 560; *La nécropole des rabs*, etc., *deuxième année des fouilles*, Paris, s. d. [1905], p. 24 *b*; *Ibidem*, *troisième année*, p. 17 *b*. — *Musée Lavigerie*, I, p. 47-59, pl. VI, nos 8, 9, pl. VII, nos 1-32.

4. P. Gauckler, *Rapport sur des inscriptions latines*, etc., ch. XVIII, nos 725-758, p. 574-582; *Nécropoles puniques de Carthage*, t. I, pl. XXIII, LXI, LXXXIV, LXXXV. — Voir aussi L. Hautecœur, *Catalogue du Musée Alaoui*, *Supplément*, Paris, 1910, M, nos 820-836, p. 325-326. — *R. É. S.*, 116-119.

5. A. Merlin, *in litteris*.

Digitized by Google

n'avaient laissé aucune trace. Une partie des lettres étaient très frustes, mais en les mouillant une à une à plusieurs reprises, ce qui fait chaque fois apparaître pour un instant les moindres vestiges, et les copiant au fur et à mesure, je crois être parvenu à tracer un fac-similé fidèle :

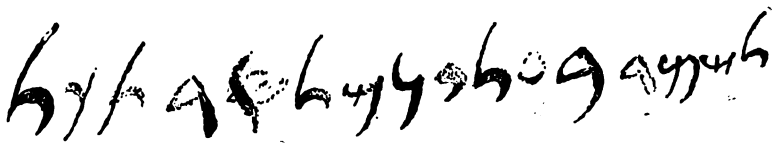

Ce dessin est fait d'après le vase A, sauf la lettre 2, qui y était confuse, quoique reconnaissable, et que j'ai empruntée au vase B. Voici ce que je lis :

לשמרבעל בן מלארתכל

A Šamar-Ba'al, fils de Mel'art-Kal.

L'écriture est fort irrégulière : comparer les lettres 1 et 16, 4 et 13, 5 et 8 ; mais pris à part, chaque signe dénote une certaine habileté de main. Remarquer le trait médian de la lettre 3, qui peut aider à comprendre la genèse du *mem* cursif en croix de saint André.

שמרבעל (*Baal a gardé*) était passablement usité à Carthage ; il se montre 26 fois au *Corpus*[1]. מלארתכל (*Melqart a parfait*) semble nouveau. La graphie מלארת pour מלקרת est singulière ; mais dans une curieuse épitaphe sur pierre provenant de Carthage (et dont, à la vérité, l'écriture trahit une assez basse époque), on lit מתרת, qui n'est pas plus orthodoxe[2].

Ici, l'inscription céramique est également une épitaphe ; de par son étymologie, le terme est impropre, mais il est en usage, et par quoi le remplacer ? Il ne pourrait être juste qu'avec les sépultures à incinération des derniers temps, où l'urne qui porte l'épigraphe renferme en général les cendres du mort ;

1. *C. I. S.*, I, 384 (2 fois), 704, 741, 875, 1190, 1241 (2 fois), 1483, 1561, 1936, 1957, 2067, 2071, 2122, 2214, 2377, 2627, 2636, 2648 (2 fois), 2923 3068, 3070, 3136, 3143.

2. A. L. Delattre, *Un mois de fouilles*, etc.., p. 9-10 et fig. p. 9.

Digitized by Google

dans les tombes à inhumation, les poteries réglementaires, placées d'habitude auprès du cadavre, simulent, selon toute apparence, un approvisionnement pour sa survie obscure, et l'inscription, tout en tenant lieu d'épitaphe, est en quelque sorte *un certificat de propriété* ; cette précaution, assez rare d'ailleurs, devait peut-être son origine à la coutume de déposer plusieurs corps dans un même hypogée.

Les inscriptions céramiques en double exemplaire se rencontrent quelquefois; par exemple, dans le tombeau à inhumation d'Ešmun-ʿazar, mentionné au n° 1, le nom du défunt était écrit sur deux urnes à queue[1], et les nos 10 et 11 des épitaphes d'Hadrumète que M. Dussaud a interprétées sur les copies du colonel Hannezo sont évidemment deux expéditions d'un même texte, avec suppression de la ligne 2 dans la seconde[2]. Une urne à base conique recueillie dans une tombe de Byrsa porte jusqu'à quatre fois le nom du mort[3].

EUSÈBE VASSEL.

1. Delattre, *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique*, *3e mois*, p. 8 *b*.
2. René Dussaud, *Inscriptions peintes sur vases de la nécropole de Sousse*, in *Bull. archéol. du Comité*, 1915, p. 347.
3. A. L. Delattre, *Les tombeaux puniques de Carthage*, *La nécropole de Saint-Louis* (extr. de la *Revue archéol.*, t. XVII), Paris, 1891, p. 9-10; *Carthage*, *Nécropole punique de la colline de Saint-Louis* (extr. des *Missions catholiques*), Lyon, 1896, p. 29. — *Musée Lavigerie*, I, p. 66-67, pl. VIII, n° 28.

Digitized by Google

POST-SCRIPTUM

Cette notice était sous presse quand j'ai reçu de M. Clermont Ganneau une lettre dont un passage y a trait ; le lecteur sera heureux de trouver ici les observations du savant maître de nos études :

« Le nom nouveau que vous faites connaître : (מלארתכל = מלקרתכל) a attiré particulièrement mon attention. La 3e lettre ne pourrait-elle pas être, *graphiquement*, le *qoph* attendu ? J'ai quelque peine à admettre l'altération *phonétique* : א < ק, bien que les dialectes arabes nous montrent le ق s'affaiblissant en ʔ hamzé, dans la prononciation populaire. Quant à l'élément verbal, que vous semblez rattacher à la racine √כלה, on pourrait peut-être penser aussi à √יכל qui offre de tout aussi bon sens (avec aphérèse du *yod*) ; cf. le n. pr. f. biblique יכליה, יכליהו. √יכל sûrement apparenté à l'arabe √وكل ; cf. l'assyrien תכל qui entre dans la composition de nombreux noms théophores, entre autres הרתכל, ou, mieux, הדתכל = הד(ד)תכל du CIS II 89 »

Digitized by Google

UN PORTRAIT MYSTÉRIEUX

Une des énigmes les plus irritantes de l'ethnographie antique est celle que pose une tête de vieillard, la bouche ouverte comme s'il chantait ou déclamait, la physionomie énergique et intelligente, la face et le col sillonnés de rides profondes, les cheveux hirsutes, la barbe courte et irrégulière; on en connaît environ trente exemplaires, tous malheureusement dépourvus d'inscription. Bien que plusieurs des répliques de ce buste soient d'une antiquité douteuse, la plupart sont certainement authentiques. Celles dont la provenance est établie ont été découvertes en Italie ; on n'en a encore trouvé ni en Grèce ni en Asie Mineure[1]. Le plus bel exemplaire, en bronze, a été recueilli dans la villa des Pisons à Herculanum, en compagnie de trois autres bustes également anonymes, mais où l'on incline à reconnaître des philosophes. Dans un seul exemplaire, découvert à Rome et conservé au Musée des Thermes[2], la tête est ceinte d'une couronne de lierre; nous verrons plus loin l'importance de ce détail (fig. 1).

Depuis Fulvio Orsini, on proposa de reconnaître dans cette tête celle de Sénèque le philosophe, en se fondant sur l'analogie prétendue des traits avec ceux de Sénèque sur un médaillon contorniate aujourd'hui perdu, qui appartenait alors au Cardinal Maffei. Cette désignation fit fortune; ainsi, lorsque Rubens voulut représenter la mort de Sénèque, il donna au philosophe romain les traits du portrait qui nous occupe[3]. Mais elle a été

1. La provenance grecque assignée à l'exemplaire de l'ancienne collection Somzée repose sur un *on-dit* sans valeur.
2. Bernoulli, *Griechische Ikonographie*, t. II. pl, XXII.
3. A l'ancienne Pinacothèque Munich (A. Rosenberg, *P. P. Rubens*, p. 28.)

Digitized by Google

définitivement ruinée, en 1813, par la découverte d'un hermès double de Socrate et de Sénèque, désignés par leurs noms, qui est aujourd'hui au Musée de Berlin (n° 391). Sénèque y est représenté, comme il fallait s'y attendre, sous les traits d'un

Fig. 1. — Tête du Musée de Thermes à Rome (Hekler, *Portraits*, p. 118 *b*).

Romain d'âge mûr, complètement rasé; il n'a rien de commun avec le type du vieillard barbu[1].

Tous les savants modernes, sauf Comparetti, se sont accordés à voir dans le vieillard barbu un Grec. Comparetti prétendit y reconnaître Calpurnius Pison, le rival de Cicéron; mais cette hypothèse n'a été acceptée de personne et n'est rappelée ici que pour mémoire.

1. Première publication, très bonne, par Lorenzo Rés, *Seneca e Socrate, Erme bicipite*, 1816 (*Dissert. Accad. Romana*, I, p. 188).

Digitized by Google

Presque tous les savants ont vu dans le vieillard barbu un poète ; la seule exception est Bernoulli qui propose, mais très dubitativement, d'y voir le docte Eratosthènes. Cette désignation ne tient pas compte de la couronne de lierre qui ceint la tête de l'exemplaire du Musée des Thermes ; il y a d'autant moins lieu de la discuter que l'auteur ne paraît pas y tenir beaucoup lui-même et termine une excellente étude sur notre buste en disant qu'il faut renoncer pour le moment à le dénommer[1].

Parmi les autres archéologues qui ont considéré ce portrait comme celui d'un poète grec, la plupart ont songé à un poète de l'époque alexandrine. Il est, en effet, évident que le travail réaliste de l'original d'où dérivent toutes nos répliques — original qui devait être une œuvre d'art de premier ordre — remonte au IIIe ou au IIe siècle avant notre ère et se rattache soit à l'école gréco-égyptienne, soit à l'une des écoles gréco-asiatiques de ce temps. Le style offre une parenté évidente avec celui de marbres bien connus, comme la *Femme ivre* de Munich, le *Vieux pêcheur* du Vatican, la *Marchande au panier* de New-York, les portraits d'Homère au Louvre et ailleurs. M. Jan Six, professeur à Amsterdam, a même essayé de déterminer l'auteur, qui serait celui de la *Femme ivre*, copie d'un original que Pline atttribue à tort au célèbre Myron ; ce Myron serait le sculpteur de Thèbes, connu par une signature sur une base de Pergame et qui aurait pu fort bien travailler aussi à Smyrne, où l'original du buste d'Homère pourrait avoir été sculpté par lui. Cette ingénieuse conjecture est fondée sur des indices assez faibles, mais n'en est pas moins digne d'attention. Myron de Thèbes était actif vers l'an 250 avant J.-C.

On a le choix entre les poètes de l'époque alexandrine, parce que, à peu d'exceptions près, il n'en est pas dont on connaisse avec certitude la physionomie. Pourtant, il faut, pour qu'une désignation de notre portrait soit vraisemblable, tenir compte

1. Bernoulli, *Griechische Ikonographie*, t. II, p. 160-177. Je renvoie à cette étude pour les références aux travaux modernes sur le même sujet.

Digitized by Google

de trois éléments, à savoir : 1° ce qu'il y a de hirsute et d'agreste dans le modèle; 2° son grand âge ; 3° la célébrité dont témoigne le grand nombre des répliques découvertes en Italie.

Ces considérations permettent d'écarter les noms, mis en avant et parfois acceptés, de Callimaque, de Philétas, de Théo-

Fig. 2. — Hermès double. Villa Albani à Rome (Hekler, *Portraits*, p. 105).

crite, qui furent, plus ou moins, des poètes de cour, certainement des poètes « bien peignés », ainsi que celui de Philiscos, poète tragique (qu'on veut maintenant confondre avec le poète comique du même nom), dont la grande réputation à l'époque romaine n'est ni avérée ni vraisemblable.

En revanche, le nom de Philémon, proposé par M. Studniczka, paraît, au premier abord, bien justifié. M. Studniczka se fonde

Digitized by Google

surtout sur un hermès double, découvert à Rome, où la tête du pseudo-Sénèque est accolée à celle d'un jeune homme imberbe en qui, par d'autres raisons, il reconnaît Ménandre (fig. 2 et 3). La juxtaposition de Ménandre et de Philémon, le plus illustre et le second poète de la comédie nouvelle, se conçoit sans peine, comme celle d'Homère et d'Hésiode, de Thucydide et d'Hérodote, etc. En outre, nous savons que Philémon a vécu près d'un siècle, tandis que Ménandre est mort à cinquante-deux ans; le contraste entre le jeune homme et le vieillard n'aurait pas besoin d'autre explication.

Pourtant, quelque séduisante qu'elle soit, cette hypothèse est insoutenable, et cela pour les raisons que voici : 1° Philémon, bien que loué par Quintilien et comparé par Apulée à Ménandre, est loin d'être un des poètes grecs dont les Romains ont fait grand cas ; pourquoi le portrait isolé de Philémon aurait-il été si souvent copié en Italie ? 2° En admettant, ce qui n'est pas prouvé, mais paraît très vraisemblable, que le pendant du pseudo-Sénèque soit Ménandre, il faudrait que son contemporain et concurrent fût représenté imberbe comme lui. Le fait que Philémon atteignit un âge très avancé n'explique nullement qu'on l'ait opposé à Ménandre comme un vieillard à un homme jeune. De Philémon, qui l'emporta plus d'une fois sur son rival, il devait exister, comme de Ménandre, un ou plusieurs portraits le représentant à la fleur de l'âge ; ce sont ces portraits-là qui auraient été copiés à l'époque gréco-romaine. Lorsqu'un portrait devenu classique représente un poète très âgé — l'exemple qui s'offre naturellement est celui d'Homère — c'est que ce poète est devenu célèbre dans sa vieillesse seulement. Homère a été jeune comme tout le monde, mais l'histoire littéraire ne connaît que le divin vieillard aveugle ; c'est sous ces traits que l'art l'a représenté et le figure encore. Il n'y avait aucune raison d'en agir de même avec Philémon.

Comme je l'ai déjà dit, il existe une ressemblance très étroite entre le buste souvent copié d'Homère (fig. 4) et celui du

Digitized by Google

pseudo-Sénèque ; cette ressemblance est telle, surtout dans la région des yeux — on la constate très facilement sur une planche de l'ouvrage de Hekler, où les deux têtes, orientées de même, sont juxtaposées[1] — que j'ai été tenté, pendant quelque temps, de voir simplement, dans le second, un autre type d'Ho-

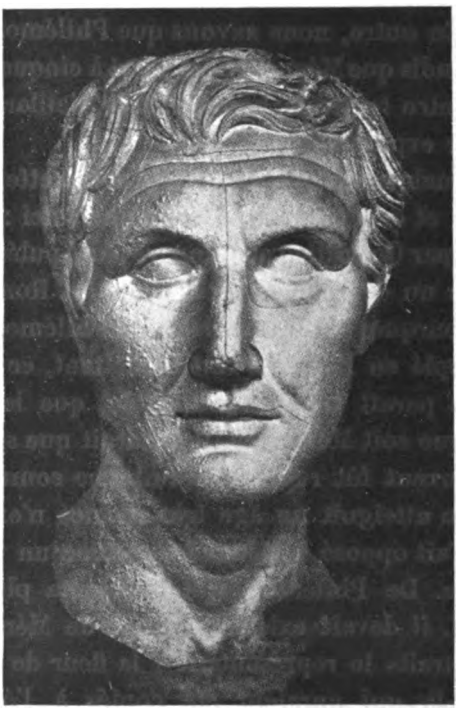

Fig. 3. — Prétendu Ménandre. Musée de Corneto (Hekler, *Portraits*, p. 105 *b*).

mère, un Homère non plus calme et silencieux, mais obéissant à l'inspiration qui l'agite. Il est, en effet, bien certain qu'il a dû exister plusieurs types d'Homère ; on n'a aucune raison de croire que le beau type d'où dérive l'exemplaire du Louvre ait été le seul et j'ai montré moi-même qu'un type assez différent

1. A. Hekler, *Greek and Roman Portraits*, p. 118.

Digitized by Google

existait à Smyrne, en publiant une tête en terre cuite trouvée dans cette ville et qui représente certainement Homère[1]. Pourtant, j'ai renoncé à mon hypothèse avant de l'avoir exprimée, à cause du caractère inquiet et tourmenté de la physionomie du pseudo-Sénèque; on pouvait concevoir ainsi un philosophe, un satirique, peut-être un lyrique, mais Homère, même inspiré et dans l'acte de réciter ses poèmes, ne devait pas être complètement dépourvu de la sérénité olympiennne dont son œuvre entière est comme éclairée.

Que l'Homère soit un portrait de fantaisie, bien qu'évidemment sculpté d'après un modèle vivant, c'est ce que nous savons par Pline et ce que nous saurions d'ailleurs sans lui, puisqu'il ne peut être question de portraits grecs réalistes ou même ressemblants avant le milieu du ve siècle environ. Mais l'analogie de l'Homère avec le pseudo-Sénèque une fois constatée, on pouvait se demander si le pseudo-Sénèque, bien que dérivant comme l'Homère d'un modèle alexandrin, n'était pas, lui aussi, l'image conventionnelle de quelque homme illustre de la vieille Grèce dont on n'avait pas de portrait authentique. *Pariunt desideria non traditos vultus*, comme le dit Pline à propos du portrait d'Homère[2]; le pieux besoin de se rendre présents les grands hommes a fait imaginer leurs portraits.

Cette manière de voir a été celle de P. Arndt et d'A. Furtwaengler; je la crois absolument légitime. Seulement, les désignations proposées par ces deux savants me semblent également inadmissibles : voici pourquoi.

Arndt a proposé Archiloque, le poète des iambes, dont nous ne possédons pas de portrait assuré. Mais si l'association d'Archiloque avec Ménandre, dans le double hermès, est parfaitement admissible (les deux plus grands poètes grecs après Homère), le buste barbu ne répond pas à l'idée que les anciens

1. *Mélanges H. Weil*, p. 407 et suiv.
2. Pline, *Hist. Nat.*, XXV, 9.

Digitized by Google

pouvaient se faire d'Archiloque. Mort les armes à la main, dans la guerre entre Chalcis et Erétrie, il n'a jamais dû atteindre un grand âge; cet argument n'est pas le seul, mais dispense d'en chercher d'autres pour écarter la désignation proposée par Arndt.

Furtwaengler songeait au poète des choliambes, Hipponax,

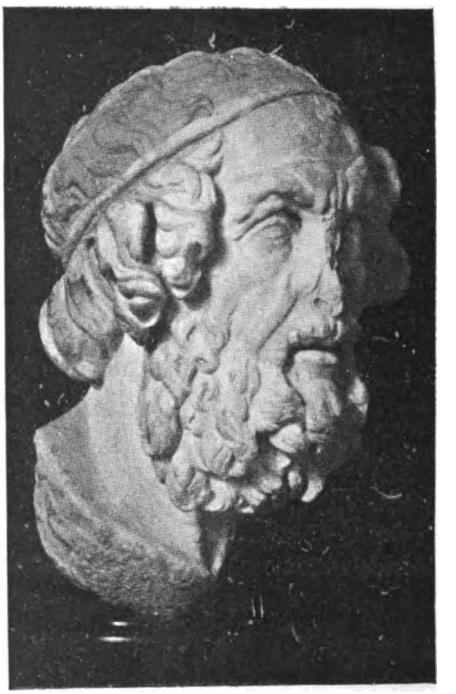

Fig. 4. — Homère. Musée de Boston (Hekler, *Portraits*, p. 118 *a*).

par la raison que, suivant les anciens, Hipponax était petit et laid — *notabilis foeditas vultus*, écrit Pline[1]. Hypothèse très malheureuse, car, d'abord, Hipponax n'a pas été autrement célèbre à l'époque romaine; puis, l'association d'Hipponax avec Ménandre n'a pas de raison d'être; enfin, bien que l'on puisse toujours

1. *Ibid.*, XXXVI, 12.

Digitized by Google

différer d'opinion sur la beauté ou la laideur des vieillards, personne, je crois, ne voudrait suivre Furtwaengler en déclarant que la tête du pseudo-Sénèque est celle d'un homme « singulièrement laid ».

Ce qu'il y a de juste dans la plupart des désignations que je viens d'énumérer et de réfuter, c'est le sentiment, inspiré par l'étude directe du buste, que l'original devait être à la fois un poète et un penseur, avec quelque inclination vers la satire. Mais la couronne de lierre, si visible sur l'exemplaire du Musée national de Rome, nous conseille et peut-être nous oblige de chercher parmi les poètes scéniques plutôt que parmi les lyriques ou les gnomiques. On objecte que cette couronne ne figure que sur un seul exemplaire. D'accord ; mais l'auteur de cet exemplaire savait ce qu'il faisait, quel portrait réel ou de convention il copiait ; s'il a ajouté la couronne dionysiaque, c'est que le nom du modèle l'y autorisait. D'autre part, il n'est pas tout à fait impossible qu'un poète quelconque, autre qu'un poète scénique, ait été figuré avec une couronne de lierre ; mais cela n'est pas, *a priori*, vraisemblable et il faudrait, pour l'admettre, des arguments qui font tout à fait défaut dans le cas présent.

Un poète scénique grec, à la fois poète et penseur, célèbre à Rome et en Italie, considéré comme chef d'école et pouvant être associé à Ménandre, arrivé déjà vieux à la célébrité et mort très âgé, voilà, si je ne me trompe, les termes précis dans lesquels se pose l'énigme.

Un nom tentant qu'il faut exclure, c'est celui d'Aristophane. Nous n'avons pas de portrait authentique d'Aristophane ; mais nous savons par les textes que ce poète était chauve comme Eschyle ; on ne l'aurait donc jamais représenté avec la chevelure hirsute du pseudo-Sénèque. Je renonce également, bien que j'y aie souvent pensé, à mettre en avant le nom de Cratinos, qui conviendrait certes à bien des égards, mais auquel on peut faire cette grave objection qu'il n'a pas été célèbre chez les Romains. Reste donc un nom qui n'a pas encore été proposé, que je sache, et auquel je ne vois pas, pour l'instant,

Digitized by Google

qu'une objection sérieuse puisse être faite : celui du fondateur de la comédie dorienne, de l'auteur présumé de poèmes philosophiques et de sentences dont s'inspira ou que traduisit Ennius — du vieux poète sicilien Epicharme.

Je n'ai pas l'intention d'écrire ici une biographie d'Epicharme. Je sais que des critiques modernes ont tenté de réduire à très peu de chose ce que les anciens nous ont dit de lui, alléguant que nombre de leurs informations sont tirées des écrits qui lui étaient attribués et que d'autres sont des inventions ayant pour objet de le mettre en relation avec Pythagore. Ces questions n'ont pas d'intérêt pour le problème d'iconographie qui nous occupe. Ce qui nous importe, ce n'est pas ce qu'Epicharme a vraiment été et ce qu'il a écrit d'authentique, mais l'idée que se faisaient de lui les auteurs postérieurs à Alexandre, dont Diogène Laërce et les lexicographes nous ont transmis en partie les témoignages. Or, pour ces auteurs, Epicharme, né vers 540 à Cos et venu tout enfant à Mégare en Sicile, appartenait à une famille d'Asclépiades; il commença par exercer la médecine et à s'occuper de sciences naturelles. Après la destruction de Mégare en Sicile par Gélon (484), il s'établit à Syracuse et y vécut à la cour du roi Hiéron, où il connut Eschyle. Il serait mort très âgé, à 90 ans suivant les uns, à 97 ans suivant d'autres. La ville de Syracuse lui éleva une statue dont Diogène Laërce nous a conservé l'inscription; il y est dit qu'Epicharme l'a emporté en sagesse sur les autres hommes autant que le soleil l'emporte sur les étoiles et la mer sur les fleuves. La vieille comédie mégarienne, qu'on croyait plus ancienne que celle d'Athènes, avait passé de la Grèce propre en Sicile; Epicharme, au témoignage d'Aristote, donna un caractère nouveau et plus littéraire à ces bouffonneries. Il aurait commencé à composer des drames (car le mot de *comédie* est impropre, ces pièces ne comprenant pas de *kômos*) six ans avant la guerre médique, c'est-à-dire en 485 environ; à cette époque, il aurait été âgé de 56 ans, c'est-à-dire que, tout comme Cratinus, il aurait été presque un vieillard quand il se mit à écrire pour la scène. On fait de lui

Digitized by Google

un disciple de Pythagore et l'on insiste sur le caractère philosophique de ses pièces, ou du moins des sentences qu'on y lisait. Les trente-cinq titres et les quelques fragments qui nous restent montrent qu'Epicharme traita tantôt des sujets mythologiques, tantôt des sujets analogues à ceux de la comédie nouvelle. Aristophane s'en inspira ; Platon et Cicéron firent grand cas de lui, sans doute à cause de ses tendances philosophiques. Ennius avait écrit un poème intitulé *Epicharmus*, dont on sait peu de chose, mais qui, comme l'*Evhemerus* du même, comme le *De Natura rerum* de Lucrèce, devait avoir pour but de familiariser les Romains avec la sagesse d'un penseur grec. Celle d'Epicharme ne s'était pas exprimée seulement dans des drames, mais dans des écrits (authentiques ou non, mais crus tels par les Romains) traitant de physique, de morale et de médecine (φυσιολογεῖ, γνωμολογεῖ, ἰατρολογεῖ, dit Diogène Laërce). En voilà assez pour établir qu'à Rome on lui assignait une place éminente tant dans l'histoire du théâtre que dans celle de la pensée philosophique des Grecs.

Reprenons ce que nous avons appelé les *termes précis* dans lesquels se pose l'énigme. Un poète scénique grec — Epicharme est le maître de la comédie dorienne — à la fois poète et penseur — nous venons de le voir — célèbre à Rome et en Italie — Ennius et Cicéron en témoignent — arrivé déjà vieux à la célébrité et mort très âgé — il a 56 ans quand il donne son premier drame et meurt presque centenaire. Reste à montrer qu'on a eu raison de l'accoler à Ménandre dans un double hermès. Nous avons déjà dit que les titres de plusieurs de ses pièces indiquent qu'il fut un véritable précurseur de la comédie nouvelle ; mais il y a plus. Ce sont les vers bien connus d'Horace dans son épître à Auguste (II, 1, 57, 58) :

> *Dicitur Afrani toga convenisse Menandro,*
> *Plautus ad exemplar Siculi properare Epicharmi.*

Quel que soit ici le sens de *properare*, qui peut impliquer une critique ou faire allusion à l'emploi du mètre trochaïque (τρέχειν, *currere*, *properare*), qui fut employé de préférence par

Digitized by Google

Epicharme, nous avons dans ces vers un exemple frappant du rapprochement de Ménandre et d'Epicharme. Ce qu'Horace a pu faire ainsi à bon escient, car il lisait ces auteurs dont nous ne possédons que des épaves, le sculpteur de l'hermès double de la villa Albani y était également autorisé. Ainsi le nom d'Epicharme satisfait, semble-t-il, à toutes les données du problème, alors que tous les noms proposés jusqu'ici n'y satisfont point. J'ajoute pourtant, et cette observation est essentielle, que les données en question sont peu nombreuses ; si quelque découverte vient les compléter par un élément disparate, mon hypothèse ira rejoindre les précédentes. Je ne prétends donc pas qu'elle soit définitive, ni que le problème du buste de vieillard soit résolu, mais seulement que, dans l'état actuel de nos connaissances, le nom d'Epicharme, poète et philosophe, est le seul qu'on puisse lui attribuer avec vraisemblance et sans la certitude d'être en dehors de la vérité.

SALOMON REINACH.

Digitized by Google

A CASSONE FRONT AT LE HAVRE

BY GIROLAMO DA CREMONA

Until twenty years ago, when Mr. W. Rankin recognised the hand of Girolamo da Cremona in a picture of the Jarves Collection representing the « Nativity », that artist was known as a miniaturist only. Since then, several other panel paintings have been identified as his, namely the « Christ in the midst of Saints » at Viterbo, the « Nativity » acquired by Count Serristori of Florence from Signor Grandi of Milan, and two episodes from the *predella* to an altar piece, one representing « Poppaea giving Alms to St Peter », and the other « St Peter healing the Cripple », the first belonging to Lady Henry Somerset at Reigate Priory, and the second to the Berlin Gallery. To this very scanty list I propose to add another : a *cassone*-front at Le Havre, representing the « Rape of Helen ».

In this picture Paris is seen snatching Helen, more than an armful for him, who screams and struggles, while an accomplice points the way to the crowded galleons awaiting them. On the left we see a colonnaded round structure, with women issuing from it, looking back as they run away.

It is an attractive enough, dramatic enough design, telling its story with despatch, with liveliness, and a touch of humour perhaps intentional. It certainly cannot pretend to the refinement that a Pesellino or the passion that a Botticelli would have spent upon the theme. On the other hand, from every point of view, whether of interpretation, or arrangement, or structure, it is an achievement far above the average, and perhaps as much of an achievement as we may expect from

Digitized by Google

Girolamo ; for while as a miniaturist he was inferior to no Italian of the seventh and eighth decades of the Quattrocento, as a painter, in the full sense of the word, we probably shall never be able to place him in even the second rank.

This panel representing a profane subject, and serving a purpose nearly domestic, proves for the first time that Girolamo was a professional painter in the fullest sense of the word, ready to execute any kind of task for which he could

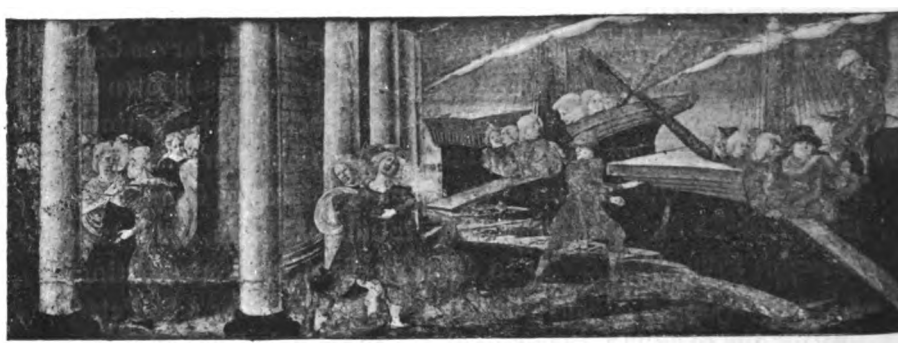

Fig. 1. — Cassone front at Le Havre.

get a commission, and not merely an illuminator who occasionally did a picture for a church. And I venture to doubt, by the way, whether even Adolfo Venturi, who sees so patently the hand of the miniaturist, and that sort of hand only, in the Viterbo altarpiece, would so readily distinguish it here from that of any other full fledged painter.

It remains to prove that this « Rape of Helen » really is by Girolamo, although proof is indeed scarcely necessary, for I believe that once his name is mentioned in connection with this picture, no student who has thoroughly mastered Girolamo's works would hesitate an instant in agreeing that it is by him. Detailed proof, however, is naturally not wanting, and I will give it for the benefit of those who have his style less clearly in their memories. The long face with the wig-like

Digitized by Google

hair framing a high forehead, the billowing or swirling draperies, the actions and attitudes, the large unarticulated hands, and certain features of the architecture, all are matched again and again in his illuminations as well as in the few panels hitherto ascribed to him.

Let us begin with the architecture. The colonnaded circular structure is almost the same as in the Berlin *predella*, and the laying of the masonry is as carefully drawn, stone for stone, as in that building, as well as in most others that Girolamo ever represented. We next take up the long faces, those, for instance, of the women standing just by the door within. We find them much more often than not among his Sienese miniatures. The one representing the Epiphany (photo. Lombardi 222) shows a youth on the left with the identical expression of the young woman standing behind the door, while the one against the lintel, not only in face but in structure and attitude as well, recalls the « Christ » at Viterbo. Helen, with her head thrown up, bears the strongest resemblance to the countenances of the « Virgin Martyrs » occurring in the Sienese Choir Books (photo. Lombardi, 190).

The « Resurrection » in the same series (photo. Alinari, Pte. II, 9358) shows, in a soldier scrambling to look up, an arm and hand identical with the right of the Helen, while the other hand, wooden and unarticuled, like that of the warrior pointing the way to the galley, or of the young woman looking back as she runs away, are of constant occurence among the same illuminations. A perfect parallel is offered in the miniature of the two Protohermits (Lombardi, 201). Parallels with the swirling, billowing draperies need not be pointed out, as they are so numerous and so manifest.

There can be no reasonable doubt that Girolamo da Cremona was the author of this « Rape of Helen », and we can without hesitation annex it to the canon of his works and use it as material for enlarging or modifying, as the case may be, our notion of his artistic personality. One thing results more

Digitized by Google

clearly here than in any other design of his known to us, and it is this : that besides influencing his Sienesc? contemporaries,

Fig. 2. — Virgin Martyrs at Siena.

he in turn was influenced by them. The Reigate *predella* in its « Poppaea » certainly recalls Neroccio, and the companion panel at Berlin is catalogued there as « Style of Francesco di

Digitized by Google

Giorgio », and does in fact, in one or two of the figures, unmistakably recall that master. In the *cassone* front, although it is harder to point to striking ressemblances, the same artist's spirit is even more pervasive, as if, before it was painted, the relations between its author and the Sienese artist had been constant and intimate.

It follows that no other of Girolamo's panel was painted as late as this. The precise date cannot even be suggested, for we know little of this master's career. We do not even know what became of him after 1483, nor how long he lived. I suspect from an illumination, to be published elsewhere, dating probably from 1475, that before the end of that year, part of which, as we know, he passed in Siena, he returned north, and I conclude that he executed this « Rape of Helen » but little if any later.

B. Berenson.

Digitized by Google

ESQUISSE

D'UNE

BIBLIOGRAPHIE ÉGYPTOLOGIQUE

(*Suite*)

II. — TOPOGRAPHIE (*Suite*).

C. TRAVAUX RELATIFS AUX DIVERSES LOCALITÉS.

1. **Delta. Généralités.** — Lepsius, *Texte*, t. I, pp. 1-5; *Annales*, *passim*.

G. Foucart, *Notes prises dans le Delta* (*Rec.*, t. XVII, p. 100 et t. XX, pp. 162-169).

G. Foucart, *Extraits des rapports adressés pendant une inspection de la Basse Egypte* (*Ann.*, t. II, pp. 44-83 et 258-264.)

2. **Rosette.** — Innombrables travaux sur la pierre de Rosette, quelques-uns des plus importants étant : Ameilhon, *Eclaircissements sur l'inscription grecque du monument trouvé à Rosette* (Paris, 1803. In-4); Drumann, *Die Inschrift von Rosette* (Königsberg, 1823. In-8); Letronne, *Inscription grecque de Rosette* (Paris, 1840. In-4); Chabas, *Bibl. ég.*, t. XI, pp. 95-202 (2 pl.); A. Baillet, *Bibl. ég.*, t. XV, pp. 245-401; Budge, *Books on Egypt*, t. XVII-XVIII.

3. **Damanhour et environs.** — Edgar, *Middle empire tombs in the Delta* (*Musée égyptien*, t. II, pp. 109-118, pl. 56-57); *Recent discoveries at Kom-el-Hisn* (*ibid.*, t. III, pp. 54-63, pl. 32 36).

4. **Naukratis.** — Petrie, *Naukratis*, t. I (*Eg. Expl. Fund*, t. III, 1886), 44 pl.

1. Voir *Revue archéologique*, 1917, II, p. 197 et suiv.

Digitized by Google

Gardner et Griffith, *Naukratis*, t. II (*Eg. Expl. Fund*, t. VI, 1888), 24 pl. — 2e éd.

Prinz, *Funde aus Naukratis* (Leipzig, 1908. In-4) [Fasc. supplémentaire de *Klio*].

5. **Sinaï.** — Lottin de Laval, *Voyage dans la péninsule arabique du Sinaï* (Paris, 1855-1859. In-4 et atlas in-fol.).

Weill, *Recueil des inscriptions égyptiennes du Sinaï* (Paris, 1904. In-4).

Weill, *La presqu'île du Sinaï* (Paris, 1908. In-8) [= *Biblioth. de l'École des hautes études*, t. 171].

Petrie, *Researches in Sinai* (Londres, 1906. In-4).

Gardiner et Peet, *The inscriptions of Sinai*, t. I (*Eg. Expl. Fund*, t. XXXVI, 1917) 86 pl.

6. **Isthme de Suez.** — Nombreux mémoires de Clédat, *Ann.*, t. X pp. 209-237 (pl.); t. XII, pp. 145-168 (3 pl.); t. XIII, pp. 79-85 (pl.); t. XV, pp. 15-48 (9 pl.); *Rec.*, t., XXXI, pp. 113-120; t. XXXII, pp. 194-202; t. XXXVI, pp. 103-112: t. XXXVII, pp. 33-40, etc.

Ebers, *Durch Gosen zum Sinai* (Leipzig, 1872 [et 1881]. In 8).

Pour la stèle de Chalouf, cf. *Rev. arch.*, t. XIV (1866), pp. 433-439; *Rec.*, t. VII, pp. 1-7 (pl.); t. IX, pp. 131-157; t. XI, pp. 160-171.

7. **Ouadi Toumilat.** — Naville, *The store city of Pithom and the route of the Exodus* (*Eg. Expl. Fund*, t. I, 1885) 13 pl. — 4e éd. corrigée [cf. AZ, t. XXXII, pp. 74-87 et t. XL, pp. 66-75, pl. III-V].

Petrie, *Hyksos and Israelite cities* (*British School*, t. XII, 1906) 40 pl. — Éd. de luxe avec 88 pl.

8. **Tanis.** — Lepsius, *Texte*, t. I, p. 5.

Petrie, *Tanis*, t. I et II (*Eg. Expl. Fund*, t. II et V, 1885 et 1888) 16 et 51 pl. [le t. II contient aussi *Tell-Defenneh* et *Tell-Nebesheh*].

Griffith et Petrie, *Two hieroglyphic papyri from Tanis* (*Eg. Expl. Fund*, t. IX, 1889) 15 pl.

Pour le Décret de Canope, cf. Lepsius, *Das bilingue Decret von Kanopus*, fasc. 1 [seul paru] (Berlin, 1866. In-fol.) 8 pl.; Reinisch et Rösler, *Die zweisprachige Inschrift von Tanis* (Vienne, 1867. In-8), 7 pl.; Pierret, *Le décret trilingue de Canope* (Paris, 1881. In-4); Budge, *Books on Egypt*, t. XIX.

9. **Bubastis.** — Naville, *Bubastis* (*Eg. Expl. Fund*, t. VIII, 1891) 54 pl.

Naville, *The festival hall of Osorkon II in the great temple of Bubastis* (*Eg. Expl. Fund*, t. X, 1892) 40 pl.

Digitized by Google

Edgar, *The treasure of Tell Basta* (*Musée ég.*, t. II, pp. 93-108, pl. 43-55).

Naville, *Goshen and the shrine of Saft el Henneh* (*Eg. Expl. Fund*, t. IV, 1887) 11 pl.

Sur Behbeit, cf. Röder, AZ, t. XLVI, pp. 62-73 et *Rec.*, t. XXXV, pp. 89-116.

10. **Tell-el-Yahoudiyeh.** — E. Brugsch, *Rec.*, t. VIII, pp. 1-9 (4 pl.); Hayter Lewis, *Trans. Soc. Bibl. Arch.*, t. VII (1882) pp. 177-192 (7 pl.).

Naville, *The Mound of the Jew and the City of Onias, Belbeis, Samanood, Abusir, Tukh el Karmus* (*Eg. Expl. Fund*, t. VII, 1890) 26 pl.

Petrie, *Hyksos and Israelite cities* (*British School*. t. XII, 1906).

11. **Heliopolis.** — Lepsius, *Texte*, t. I, pp. 5-6; Barsanti, *Ann.*, t. XVI, pp. 213-220.

Petrie, *Heliopolis, Kafr Ammar and Shurafa* (*British School*, t. XXIV, 1915) 58 pl.

11. **Le Caire.** — Travaux de Daressy sur les pierres antiques trouvées au Caire, notamment *Bull. Inst. ég.*, t. I (1900) pp. 129-132; *Ann.*, t. IV, pp. 101-109; t. IX, pp. 139-140; t. XII, pp. 284-286; *Rec.*, t. XXXV, pp. 45-48 (pl.); cf. aussi Mariette, *Mon. div.*, pl. 14.

Diverses antiquités vues au Caire en 1842-1843, dans Lepsius, *Texte*, t. I, pp. 6-19; pour la collection Abbott, cf. *Catalogue of a collection of Egyptian antiquities* (Le Caire, 1846. In-8) — Autre éd., New-York, 1854. In-8.

13. **Qattah.** — Chassinat, Gauthier et Piéron, *Fouilles de Qattah*, (*Mém. Inst. Caire*, t. XIV, 1906) 18 pl.

14. **Abou-Roash.** — Lepsius, *Texte*, t. I, pp. 21-24; Chassinat et Lacau, *C. R. Acad. Inscr.*, *passim*.

15. **Gizeh, Pyramides.** — Innombrables travaux, presque tous sans valeur; les suivants dispensent de tous les autres :

Vyse et Perring, *Operations carried on at the Pyramids of Gizeh* (Londres, 1840-1842. 3 vol. in-8), 127 pl. et atlas par Perring (Londres, 1839-1842. 3 fasc. in-fol.) 57 pl.

Petrie, *The Pyramids and temples of Gizeh* (Londres, 1883. In-4) 17 pl. — 2e éd., *s. d.* [1885].

Hölscher, *Das Grabdenkmal des Königs Chephren* (Leipzig, 1912. In-4) 18 pl. [= *Sieglin Exped.*, t. I].

Borchardt, *Zur Geschichte der Pyramiden* (AZ, t. XXX, pp. 83-106; t. XXXII, pp. 88-98; t. XXXV, pp. 87-93).

Digitized by Google

Mastabas, etc. — Champollion, *Notices*, t. II, pp. 477-486; Lepsius, *Denkm.*, t. II, pl. 8-95 et *Texte*, t. I, pp. 24-127. — Récents articles de Junker.

Petrie, *Gizeh and Rifeh* (*British School*, t. XIII, 1907) 40 pl. — Ed. de luxe avec 100 pl.

16. **Zaouiet-el-Ariân.** — Lepsius, *Texte*, t. I, pp. 128-129; Barsanti, *Ann.*, t. II, pp. 92-96; t. VII, pp. 110 et 257-286; t. XII, pp. 57-63 (3 pl.).

17. **Carrières de Tourah et Masarah.** — Champollion, *Notices*, t. II, pp. 486-489; Vyse et Perring, *op. laud.*; Lepsius, *Texte*, t. I, pp. 20-21; Lottin de Laval, *Sinaï*, pl. 73-75; Daressy, *Ann.*, t. XI, pp. 257-268.

18. **Memphis.** — Mariette, *Mon. div.*, pl. 27-35. — *Musée ég.*, t. I, pl. 7-12.

Petrie, *Memphis I* (*British School*, t. XV, 1909) 54 pl.

Petrie, *The Palace of Apries, Memphis II* (*British School*, t. XVII, 1909) 35 pl.

Petrie, *Meydum and Memphis III* (*British School*, t. XVIII, 1910) 47 pl.

Petrie, *Roman portraits, Memphis IV* (*British School*, t. XX, 1911) 35 pl.

Petrie, *Memphis V and Tarkhan I* (*British School*, t. XXIII, 1913) 81 pl.

Engelbach, *Riqqeh and Memphis VI* (*British School*, t. XXV, 1915) 62 pl.

19. **Sérapéum.** — E. de Rougé, *Bibl. ég.*, t. XXII, pp. 411-456; Brugsch, AZ, t. XXII, pp. 110-136 et t. XXIV, pp. 19-40.

Mariette, *Le Sérapéum de Memphis* (Paris, 1863. In-fol.) 36 pl. [inachevé].

Mariette, *Le Sérapéum de Memphis, publié d'après le ms. de l'auteur par Maspero* (Paris, 1882-1886. In-4) 302 pp. [tout ce qui a paru] et atlas in-fol. de 5 pl.

Mariette, *Mémoire sur la Mère d'Apis* (Paris, 1856. In-4); *Renseignements sur les 64 Apis trouvés dans les souterrains du Sérapéum* (*Bibl. ég.*, t. XVIII, pp. 133-255); *Mémoire sur une représentation gravée en tête de quelques proscynèmes du Sérapéum* (*ibid.*, pp. 263-310); *Choix de monuments et de dessins du Sérapéum* (*ibid.*, pp. 311-319, 10 pl.).

Chassinat, *Textes provenant du Sérapéum de Memphis* (*Rec.*, t. XXI, pp. 56-73; t. XXII, pp. 9-26.

20. **Nécropole memphite.** — Lepsius, *Texte*, t. I, pp. 129-237; Vyse et

Digitized by Google

Perring, *op. laud.*; J. de Morgan, *Carte de la nécropole memphite* (Le Caire, 1897. In-4) 12 pl.

Loret, *Fouilles dans la nécropole memphite*, 1897-1899 (*Bull. Inst. ég.*, t. X, 1899, pp. 85-100), [cf. AZ, t. XXXIX, pp. 1-39].

Quibell, *Excavations at Saqqara*, t. I-V (Le Caire, 1907-1913. 5 vol. in-4) 40 + 64 + 67 + 89 + 32 pl.

21. **Mastabas.** — Mariette, *Les mastaba de l'Ancien Empire*, publié par Maspero (Paris, 1882-1889. 9 fasc. in-fol.).

Murray, *Saqqara mastabas*, t. I (British School, t. X, 1906) 45 pl.

H. Petrie, *Saqqara mastabas*, t. II (British School, t. XI) [*non encore paru*].

Capart, *Une rue de tombeaux à Saqqarah* (Bruxelles, 1907. 2 vol. in-4) 107 pl.

Capart, *Chambre funéraire de la VIe dynastie aux Musées du Cinquantenaire* (Bruxelles, 1906. In-4) 5 pl.

Daressy, *Le mastaba de Mera* (*Mém. Inst. ég.*, t. III, 1898, pp. 521-574).

Paget et Pirie, *The tomb of Ptah-hotep* dans Quibell, *The Ramesseum* (*British School*, t. II, 1898).

N. de G. Davies, *The mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, t. I-II (*Archaeol. Survey*, t. VIII-IX, 1900-1901) 32 et 35 pl.

Fr. von Bissing, *Die Mastaba des Gem-ni-kai*, t. I et II, 1 (Berlin, 1905-1911. In-4) 33 et 44 pl.

Steindorff, *Das Grab des Ti* (Leipzig, 1913. In-4) 163 pl.

Gardiner, *The inscription of Mes* (Leipzig, 1905. In-4 [= *Untersuchungen*, t. IV, 3].

Pour le tombeau de Meten, cf. Lepsius, *Denkm.*, t. II, pl. 3-7; Maspero, *Et. ég.*, t. II, pp. 113-272.

22. **Pyramides d'Abousir.** — Borchardt, *Das Re-Heiligtum des Königs Ne-woser-re'*, t. I (Berlin, 1905. In-fol.) 6 pl.

Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-woser-re'* (Leipzig, 1907. In-4) 28 pl. [= *Orientgesellsch.*, t. VII].

Schäfer, *Priestergräber und andere Grabfunde...* (Leipzig, 1909? In-4) 13 pl. [= *Orientgesellsch*, t. VIII].

Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Nefer-'ir-ke'-re'* (Leipzig, 1909. In-4) 10 pl. [= *Orientgesellsch.*, t. XI].

Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs S'aḥu-re'*, t. I (Leipzig, 1910. In-4) 16 pl. [= *Orientgesellsch.* t. XIV]; t. II (1913) 74 pl.

23. **Pyramides de Sakkarah.** — Maspero, *Les inscriptions des pyramides de Saqqarah* (Paris, 1894. In-8) [texte et trad.; paru d'abord dans *Rec.*, t. III-XIV, *passim*].

Digitized by Google

Sethe, *Die altägyptischen Pyramidentexte*, t. I-II [texte] (Leipzig, 1908-1910. 2 vol. in-4).

Schack, *Aegyptologische Studien*, fasc. 1-5 (Leipzig, 1893-1902. In-4) [grammaire et lexique des textes des pyramides].

Allen, *Horus in the Pyramid texts* (Chicago, 1916. In-4).

Barsanti et Maspero, *Fouilles autour de la pyramide d'Ounas* (*Ann.*, t. I, pp. 150-190 et 230-284; t. II, pp. 97-111; t. III, pp. 1-6 et 182-190; t. V, pp. 69-83).

24. **Dashour, Lisht et Meidoum.** — Lepsius, *Texte*, t. II, pp. 1-6 [Meidoum].

J. de Morgan (et autres), *Fouilles à Dahchour* (Vienne, 1895-1903. 2 vol. in-4) 40 et 27 pl.

Gautier et Jéquier, *Mémoires sur les fouilles de Licht*, fasc. 1 (*Mém. Inst. Caire*, t. VI, fasc. 1, 190...) 30 pl.

Petrie, *Medum* (Londres, 1892. In-3) 36 pl.; Petrie, *Meydum and Memphis III* (*British School*, t. XVIII, 1910) 47 pl.

Petrie, *Heliopolis, Kafr Ammar and Shurafa* (*British School*, t. XXIV, 1915) 58 pl.

Petrie, *Tarkhan I and Memphis V* (*British School*, t. XXIII, 1913) 81 pl.

Petrie, *Tarkhan II* (*British School*, t. XXVI, 1914) 72 pl.

Petrie, *The Labyrinth, Gerzeh and Mazghuneh* (*British School*, t. XXI, 1912) 52 pl.

Engelbach, *Riqqeh and Memphis VI* (*British School*, t. XXV, 1915) 62 pl.

25. **Fayoum.** — Lepsius, *Texte*, t. II, pp. 6-45; Maspero, *Bibl. ég.*, t. VIII, pp. 379-464; t. XXVIII, pp. 137-145.

Brown, *The Fayum and Lake Moeris* (Londres, 1892. In-4) 10 pl.

Brugsch, *Der Möris-See* (AZ, t. XXX, pp. 65-78 et t. XXXI, pp. 17-31).

Petrie, *Hawara, Biahmu and Arsinoë* (Londres, 1889. In-4) 30 pl.

Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara* (Londres, 1890. In-4) 28 pl.

Petrie, *Illahun, Kahun and Gurob* (Londres, 1891. In-4) 33 pl.

Petrie, *The Labyrinth, Gerzeh and Mazghuneh* (*British School*, t. XXI, 1912) 52 pl.

Petrie, *The Hawara portfolio* (*British School*, t. XXII, 1913) 24 pl.

Loat, *Gurob* (dans *British School*, t. X, 1906) 19 pl.

Borchardt, *Der Porträtkopf der Königin Teje* (Leipzig, 1911. In-4) 5 pl. [=*Orientgesellsch.*, t. XVIII].

Rubensohn et Knatz, *Abusir el Mäläq* (AZ, t. XLI, 1904, pp. 1-21).

Digitized by Google

26. **Ahnas-el-Medineh** (*Herakleospolis*). — Lepsius, *Texte*, t. II, pp. 45-69.

Naville, *Ahnas el Medineh* (*Eg. Expl. Fund*, t. XI, 1894) 17 pl.

Petrie, *Ehnasya* (*Eg. Expl. Fund*, t. XXVI, 1905) 43 pl. — Fasc. additionnel, *Roman Ehnasya* (1905) 32 pl.

Petrie, *Deshasheh* (*Eg. Expl. Fund*, t. XV, 1898) 38 pl.

Fraser, *The early tombs at Tehneh* (*Ann.*, t. III, pp. 67-76 et 121-130) 5 pl.

27. **Beni-Hassan.** — Champollion, *Notices*, t. II, pp. 322-476 ; Lepsius, *Texte*, t. II, pp. 69-115.

Newberry, *Beni Hasan*, t. I-II (*Archaeol. Survey*, t. I-II, 1893-1894) 49 et 37 pl. ; Griffith, *Beni Hasan*, t. III-IV (*Archaeol. Survey*, t. V et VII, 1896 et 1900) 10 et 27 pl.

Krebs, *De Chnemothis nomarchi inscriptione aegyptiaca* (Berlin, 1890. In-4).

Montet, *Notes sur les tombeaux de Beni Hassan* (*Bull. Inst. Caire*, t. IX, 1911, pp. 1-36) 14 pl.

28. **El-Bersheh.** — Lepsius, *Texte*, t. II, pp. 115-120.

Newberry, *El Bersheh*, t. I-II (*Archaeol. Survey*, t. III-IV, 1895) 34 et 23 pl.

29. **Sheikh Saïd.** — Lepsius, *Texte*, t. II, pp. 120-123.

N. de G. Davies, *The rock tombs of Sheikh Saïd* (*Archaeol. Survey*, t. X, 1901) 35 pl.

30. **El-Amarna**[1]. — Champollion, *Notices*, t. II, pp. 319-322 ; Lepsius, *texte*, t. II, pp. 123-152.

Bouriant, *Deux jours de fouilles à Tell-el-Amarna* (*Mém. Miss. Caire*, t. I, 1884, pp. 1-22).

Petrie, *Tell el Amarna* (Londres, 1894. In-4) 53 pl.

Bouriant, Legrain et Jéquier, *Monuments pour servir à l'étude du culte d'Atonou en Égypte, t. I : les tombes de Khouitatonou* (*Mém. Inst. Caire*, t. VIII, 1903) 65 pl.

N. de G. Davies, *The rock tombs of El Amarna*, t. I-VI (*Archaeol. Survey*, t. XIII-XVIII, 1903-1909) 42 + 47 + 40 + 45 + 44 + 44 pl.

Breasted, *De hymnis in solem sub rege Amenophide IV conceptis* (Berlin, 1894. In-4).

Daressy, *Tombeaux et stèles-limites de Hagi Qandil* (*Rec.*, t. XV, pp. 36-62, pl.).

1. Pour les tablettes cunéiformes d'El-Amarna, cf. en dernier lieu la monographie de Knudtzon, *Die El-Amarna Tafeln*, dans *Vorderasiatische Bibliothek*, 1906 suiv.

Digitized by Google

Blackden et Fraser, *Collection of hieratic graffiti from the alabaster quarry of Hat-nub.* (*S. l. n. d.* [Londres, 1893]. In-fol. obl.), 15 pl.; cf. Griffith, dans *El Bersheh*, t. II, et Möller, *Sitz. Berl. Ak.*, 1908, pp. 679-690.

31. **Deir-el-Gebraoui.** — N. de G. Davies, *The rock tombs of Deir el Gebrâwi*, t. I-II (*Archaeol. Survey*, t. XI-XII, 1902) 27 et 30 pl.

32. **Assiout** (*Lykônpolis*). — Lepsius, *Texte*, t. II, pp. 153-167; *Musée ég.*, t. I, pl. 32-43.

Griffith, *The inscriptions of Siût and Dêr Rîfeh* (Londres, 1889. In-4) 21 pl.

Chassinat et Palanque, *Une campagne de fouilles dans la nécropole d'Assiout* (*Mém. Inst. Caire*, t. XXIV, 1911) 40 pl.

Blackman, *The rock tombs of Meir*, t. I-III (*Archaeol. Survey*, t. XXII-XXIV, 1914-1916), 33, 35 et 39 pl.

Murray, *The Tomb of Two Brothers* (Manchester, 1910. In-8) 12 pl.

Petrie, *Gizeh and Rifeh* (*British School*, t. XIII, 1907) 40 pl. — Ed. de luxe avec 100 pl.

33. **Sohag.** — Petrie, *Athribis* (*British School*, t. XIV, 1908) 43 pl.

34. **Abydos.** — Lepsius, *Texte*, t. II, pp. 167-177.

Mariette, *Abydos*, t. I-II (Paris, 1869-1880. 2 vol. in-fol.) 53 et 68 pl. [cf. Daressy, *Rec.*, t. XXI, pp. 1-8].

Mariette, *Catalogue général des monuments d'Abydos* (Paris, 1880. In-fol.).

Maspero, *L'inscription dédicatoire du temple d'Abydos* (Paris, 1867. In-4); Gauthier, *La grande inscription dédicatoire d'Abydos* (*Inst. fr. Caire, biblioth. d'étude*, t. IV, 1912).

Capart, *Abydos, le temple de Seti I, étude générale* (Bruxelles, 1912. In-4) 50 pl.

Garstang, *El Arabah* (*British School*, t. VI, 1901) 40 pl.

Caulfeild, *The Temple of the Kings at Abydos* (*British School*, t. VIII, 1902) 26 pl.

Murray, *The Osireion* (*British School*, t. IX, 1904) 37 pl.

Amélineau, *Les nouvelles fouilles d'Abydos* (Paris, 1899 suiv. 4 vol. in-4) pl.; *Le tombeau d'Osiris* (Paris, 1899. In-4) 5 pl.

Petrie, *The royal tombs*, t. I-II (*Eg. Expl. Fund*, t. XVIII et XXI, 1900-1901) 68 et 63 pl. [plus une série de pl. additionnelles, dans quelques exemplaires seulement du t. II].

Petrie (et autres). *Abydos*, t. I-III (*Eg. Expl. Fund*, t. XXII, XXIV, XXV, 1902, 1903, 1904) 81, 64 et 26 pl.

Naville et Peet, *The cemeteries of Abydos*, t. I-III (*Eg. Expl. Fund*, t. XXXIII-XXXV, 1914, 1914, 1913) 21, 39 et 26 pl.

Digitized by Google

Reisner, *The early dynastic cemeteries of Naga-ed-Dêr*, t. I (Leipzig, 1908. In-4) 80 pl. — T. II, par Mace (1909) 60 pl.

Garstang, *Mahasna and Bêt Khallâf* (*British School*, t. VII, 1902) 43 pl.

Garstang, *Tombs of the third dynasty at Reqaqnah and Bêt Khallâf* (Londres, 1904. In-4) 33 pl.

Ayrton et Loat, *Predynastic temple at El Mahasna* (*Eg. Expl. Fund*, t. XXXI, 1911) 31 pl.

Maciver et Mace, *El Amrah and Abydos* (*Eg. Expl. Fund*, t. XXIII, 1903) 60 pl.

35. **Hou** (*Diospolis Parva*). — Lepsius, *Texte*, t. II, pp. 177-182.

Petrie, *Diospolis Parva* (*Eg. Expl. Fund*, t. XX, 1901 ?) 49 pl.

36. **Denderah** (*Tentyris*). — Burton, *Excerpta hierogl.*, pl. 18-26; Champollion, *Notices*, t. II, pp. 295-318; Lepsius, *Texte*, t. II, pp. 182-255; Dümichen, AZ, t. II, III, V, VII et XX, *passim*; Junker, AZ, t. XLIII, pp. 99-128.

Mariette, *Denderah, description générale du grand temple de cette ville* (Paris, 1870-1875, 5 vol. In-fol.) 347 pl. et 1 vol. in-4 de texte.

Dümichen, *Bauurkunde der Tempelanlagen von Dendera* (Leipzig, 1865. In-4).

Dümichen, *Weihinschriften aus dem Hathortempel von Dendera*, t. II de ses *Altägyptische Tempelinschriften* (Leipzig, 1867. In-4) 47 pl.

Dümichen, *Baugeschichte des Denderatempels* (Srasbourg, 1877. In-fol.) 57 pl.

Brugsch, *Das Osirismysterium von Tentyra* (AZ, t. XIX, pp. 77-111).

Loret, *Les fêtes d'Osiris au mois de Khoiak* (*Rec.*, t. III, pp. 43-57; t. IV, pp. 21-33; t. V, pp. 85-103).

Junker, *Die Stundenwachen in den Osirismysterien nach den Inschriften von Dendera, Edfu und Philä dargestellt* (Vienne, 1910. In-4) [= *Denkschr. Wien. Ak.*, t. LIV].

Petrie, *Dendereh* (*Eg. Expl. Fund*, t. XVII, 1900) 38 pl.

37. **Kouft** (*Koptos*). — Champollion, *Notices*, t. II, pp. 291-294; Lepsius, *Texte*, t. II, pp. 255-261.

Petrie, *Koptos* (Londres, 1896. In-4) 28 pl.

A. Reinach, *Rapport sur les fouilles de Koptos* (Paris, 1911. In-8) 3 pl.

R. Weil, *Koptos* (*Ann.*, t. XI, pp. 97-141) 2 pl.; A. Reinach, *ibid.*, pp. 193-237 (5 pl.)

R. Weil, *Les décrets royaux de l'Ancien Empire* (Paris, 1912. In-4)

Digitized by Google

12 pl. [cf. Sethe, *Gött. gel. Anz.*, 1912, pp. 705-726; Moret, *Journ. asiat.*, 1912, t. II, pp. 73-113.]

A. Reinach, *Catalogue des antiquités égyptiennes recueillies à Koptos* (Lyon, 1913. In-12).

38. **Negadeh.** — Petrie et Quibell, *Naqada and Ballas* (Londres, 1896. In-4) 87 pl. — La partie relative à *Ballas*, par Quibell, existe aussi seule (*British School*, t. I, 1896) 62 pl.

Borchardt, *Das Grab des Menes* (AZ, t. XXXVI, pp 87-105) 5 pl.

39. **Ouadi Hammamât.** — Pour toute la région entre le Nil et la Mer Rouge, cf. les mémoires de Couyat (*Bull. Inst. Caire, passim*).

Golenischeff, *Une excursion à Bérénice* (*Rec.*, t. XIII, pp. 75-96) 5 pl.

Golenischeff, *Résultats épigraphiques d'un voyage au Ouadi Hammâmât*, dans *Zapiski* de l'Acad. imp. de Petrograd. 1887. t. II, pp. 65-79 [en russe], avec 18 pl.

Schiaparelli, *La catena orientale dell' Egitto* (Rome, 1890. In-8).

Couyat et Montet, *Les inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammâmât* (*Mém. Inst. Caire*, t. XXXIV, 1912-1913) 45 pl.

40. **Thèbes** (*Généralités*). — Wilkinson, *Topography of Thebes* (Londres, 1835. 2 vol. in-8).

Greene, *Fouilles exécutées à Thèbes* (Paris, 1855. In-8) avec atlas in-fol., de 11 pl.

41. **Louqsor.** — Lepsius, *Texte*, t. III, pp. 77-89.

Daressy, *Notice explicative des ruines du temple de Louxor* (Le Caire, 1893. In-8).

Daressy, *La procession d'Ammon dans le temple de Louxor* (*Mém. Miss. Caire*, t. VIII, 3, 1894, pp. 380-391).

Gayet, *Le temple de Louxor*, fasc. 1 [seul paru] (*Mém. Miss. Caire*, t. XV, 1, 1894) 64 pl. [diversement apprécié].

Borchardt, *Zur Geschichte des Luqsortempels* (AZ, t. XXXIV, pp. 122-138 et pl. VIII).

Colin Campbell, *The miraculous birth of Amenhotep III* (Edimbourg, 1912. In-8) 46 pl.

42. **Karnak.** — Champollion, *Notices*, t. II, pp. 1-291; Lepsius, *Texte*, t. III, pp. 1-77.

E. de Rougé, *Etude des monuments du massif de Karnak* (*Bibl. ég.*, t. XXV, pp. 146-253).

E. de Rougé, *Le poème de Pentaour* (*Bibl. ég.*, t. XXV, pp. 257-460).

Mariette, *Karnak, étude topographique et archéologique* (Leipzig, 1875. In-4 et atlas in-fol.) 56 pl.

Digitized by Google

Mariette, *Les listes géographiques des pylônes de Karnak* (Leipzig. 1875. In-4 et atlas in-fol.) 3 pl. [cf. Maspero, *Bibl. ég.*, t. XXVII, pp. 1-166].

Fr. von Bissing, *Die statistische Tafel von Karnak* (Leipzig, 1897. In-4).

Borchardt, *Zur Baugeschichte des Amonstempels von Karnak* (Leipzig, 1905. In-4) [= *Untersuchungen*, t. V. 1].

Legrain et Naville, *L'aile nord du pylône d'Aménophis III à Karnak* (*Annales Mus. Guimet*, t. XXX, 1, 1902) 17 pl.

Legrain, nombreux mémoires, notamment AZ, t. XXXIV, pp. 95-121 et t. XXXV, pp. 12-29; *Bull. Inst. ég.*, t. II (1901), pp. 289-291; t. III (1902) pp. 153-167; t. IV (1903) pp. 447-451; t. V (1904) pp. 109-119; t. VI (1905) pp. 109-127; *Ann.*, t. I, pp. 120-140 et 193-210; t. II, pp. 164-181, 223-229 et 265-284; t. III, pp. 38-66 et 97-115; t. IV, pp. 1-40, 126-137 et 181-189; t. V, pp. 1-43 et 265-280; t. XIV, pp. 13-44 (et *passim*); *Rec.*, t. XXII, pp. 51-65, 125-136 et 146-149; t. XXIII, pp. 61-75, 163-172 et 195-196; t. XXIV, pp. 208-214; t. XXVI, pp. 218-224; t. XXVII, pp. 61-82; t. XXVIII, pp. 137-161; t. XXIX, pp. 162-173; t. XXX, pp, 15-16; t. XXXI, pp. 139-142 et 176-179, etc.

M. de Rochemonteix, *Le temple d'Apet* (*Bibl. ég.*, t. III, pp. 169-318) 16 pl.

Benson et Gourlay, *The temple of Mut in Asher* (Londres, 1899. In-8).

43. **Medinet-Habou.** — Champollion, *Notices*, t. I, pp. 313-381, 600-607, 708-740 et 907-908; Lepsius, *Texte*, t. III, pp. 147-194.

Daressy, *Notice explicative des ruines de Medinet Habou* (Le Caire, 1897. In-8) [cf. *Rec.*, t. XX, pp. 113-120; t. XXI, pp. 30-39; t. XXII, pp. 144-146; t. XXIII, pp. 4-18].

Dümichen, *Die kalendarische Opferfestlisten im Tempel von Medinet-Habu* (Leipzig, 1881. In-8) 10 pl.

Sethe, *Die Prinzenliste von Medinet Habu* (Leipzig, 1896. In-4) [= *Untersuchungen*, t. I].

Hölscher, *Das hohe Tor von Medinet Habu* (Leipzig, 1910. In-4) 10 pl. [= *Orientgesellsch.*, t. XII].

44. **Ramesseum**. — Champollion, *Notices*, t, I, pp. 578-599 et 867-907; Lepsius, *Texte*, t. III, pp. 127-139.

Quibell, *Ths Ramesseum* (*British School*, t. II, 1898) 41 pl.

Spiegelberg, *Hieratic ostraca and papyri found by Quibell in the Ramesseum* (*British School*, t. II *bis*, 1898) 54 pl.

Digitized by Google

45. **Gournah.** — Champollion, *Notices*, t. I, pp. 295-313 et 692-708; Lepsius, *Texte*, t. III, pp. 89-101.

Barsanti, *Rapports sur les travaux exécutés à Gournah* (*Ann.*, t. XV, pp. 168-176) 12 pl.

46. **Temples et tombeaux divers.** — Daressy, *La chapelle d'Ouazmes* (*Ann.*, t. I, pp. 97-108); cf. *Musée ég.*, t. I, pl. 1-6.

Petrie, *Six temples at Thebes* (Londres, 1897. In-4) 26 pl.

Spiegelberg, *Der Grabtempel Amenophis' I* (Strasbourg, 1898. In-4) 6 pl.

Tytus, *A preliminary report upon the re-excavation of the palace of Amenhetep III* (New-York, 1903. In-8).

Fr. von Bissing, *Ein thebanischer Grabfund aus dem Anfang des Neuen Reichs* (Berlin, 1900-1908. 5 fasc. in-fol.) pl. [Bijoux d'Ahhotep].

Marquis of Northampton, Spiegelberg et Newberry, *Report on some excavations in the Theban necropolis* (Londres, 1908. In-fol.) 34 pl.

Gauthier, *Fouilles à Drah abou'l Neggah, 1906* (*Bull. Inst. Caire*, t. VI, pp. 121-171) 13 pl.

Petrie, *Qurneh* (*British School*, t. XVI, 1909) 16 pl.

Lord Carnarvon et Howard Carter, *Five years' explorations at Thebes* (Oxford, 1912. In-fol.) 80 pl.; cf. *Journ. Eg. arch.*, t. III, pp. 95-110 et 147-154.

47. **Deir-el-Bahari.** — Champollion, *Notices*, t. I, pp. 572-578 et 867; Lepsius, *Texte*, t. III, pp. 101-110; Maspero, *Bibl. ég.* t. XXIX, pp. 43-87.

Guide to the temple of Deir el Bahari (*Eg. Expl. Fund*, 1894. In-8).

Dümichen, *Die Flotte einer ägyptischen Königin* (Leipzig, 1868. In-fol.) 33 pl. — Trad. angl.

Mariette, *Deir-el-Bahari* (Leipzig, 1877. In-4) 16 pl.

Naville, *The temple of Deir el Bahari, introductory memoir* (*Eg. Expl. Fund*, t. XII, 1894) 15 pl.

Naville, *The temple of Deir el Bahari* (*Eg. Expl. Fund*, t. XIII, XIV, XVI, XIX, XXVII et XXIX, 1896-1908. 6 vol. in-fol.) 174 pl.

Naville (et autres), *The XI th dynasty temple at Deir el Bahari* (*Eg. Expl. Fund*, t. XXVIII, XXX et XXXII, 1907, 1911, 1913) 31, 24 et 36 pl.

Gauthier, *Cercueils anthropoïdes des prêtres de Montou*, fasc. 1-2 (Le Caire, 1912-1913. In-4) [*Catal. Général* du Musée du Caire].

48. **Cachette des momies royales.** — Maspero, *Les momies royales de*

Digitized by Google

Deir el-Bahari (*Mém. Miss. Caire*, t. 1, 4, 1889, pp. 511-788), 27 pl.

Maspero et E. Brugsch, *La trouvaille de Deir el-Bahari* (Le Caire, 1881. In-4), 20 pl. [simple album].

Villiers Stuart, *The funeral tent of an Egyptian queen* (Londres, 1882. In-8).

E. Brugsch, *La tente funéraire de la princesse Isimkheb* (Le Caire, 1889. In-4), 7 pl.

Daressy, *Le décret d'Amon en faveur du grand-prêtre Pinozem* (*Rec.*, t. XXXII, pp. 175-186).

Cf. aussi, dans le *Catal. général* du Musée du Caire, les volumes sur les *Cercueils des cachettes royales* (Daressy) et *The royal mummies* (Elliot Smith).

49. **Biban-el-Molouk. — Vallée des Rois.** — Champollion, *Notices*, t. I, pp. 404-476 et 744-829 [cf. t. II, pp. 490-688 : tombeau de Ramsès V]; Lepsius, *Texte*, t. III, pp. 194-224.

Belzoni, *Narrative of the operations and recent discoveries... in Egypt and Nubia* (Londres, 1820. In-4 et atlas in-fol.). — Trad. franç. (1821), sans les pl.

Naville, *La Litanie du Soleil* (Leipzig, 1875. In-fol.), 49 pl.; *La destruction des hommes par les dieux* (*Trans. Soc. Bibl. Arch.*, t. IV, pp. 1-19), 5 pl.

Lefébure, *Les hypogées royaux de Thèbes : le tombeau de Seti Ier* (*Mém. Miss. Caire*, t. II, 1885), 136 pl.; *Notices des hypogées* (*ibid.*, t. III, 1, 1889), 74 pl.; *Le tombeau de Ramsès IV* (*ibid.*, t. III, 2, 1889), 42 pl. [aussi dans *Annales du Musée Guimet*, t. IX et XVI].

Maspero, *Les hypogées royaux de Thèbes* (*Bibl. ég.*, t. II, pp. 1-181).

Guilmant, *Le tombeau de Ramsès IX* (*Mém. Inst. Caire*, t. XV, 1907), 96 pl.

Davis, *The tomb of Hatshopsitu* (Londres, 1906. In-4), 15 pl.

Davis, *The tomb of Iouiya and Touiyou* (Londres, 1907. In-4), 44 pl. [Fait presque double emploi avec le volume correspondant du *Catal. général* du Musée du Caire].

Davis, *The funeral papyrus of Iouiya* (Londres, 1908. In-4), 3 pl

Davis, *Excavations in the Tombs of the Kings : the Tomb of Siptah, the Monkey Tomb and the Gold Tomb* (Londres, 1908. In-4), 29 pl.

Davis, *The tombs of Harmhabi and Touatânkhamanou* (Londres, 1912. In-4), 93 pl.

Davis, *The tomb of Queen Tiyi* (Londres, 1911. In-4), 35 pl.

Digitized by Google

Cf. aussi, dans le *Catal. général* du Musée du Caire, les volumes *Ostraca* (Daressy), *Fouilles de la Vallée des Rois, tombes de Maherpra, Amenophis II et Thoutmôsis III* (Daressy), *Cercueils des cachettes royales* (Daressy), *The tomb of Thoutmôsis IV* (Carter et Newberry), *The tomb of Yuaa and Thuiu* (Quibell), *The royal mummies* (Elliot-Smith).

50. **Vallée des Reines.** — Champollion, *Notices*, t. I, pp. 381-404 et 740-744; Lepsius, *Texte*, t. III, p. 224-236.

51. **Tombes privées.** — Champollion, *Notices*, t. I, pp. 477-571 et 829-866, cf. t. II, p. 703; Lepsius, *Texte*, t. III, pp. 236-306.

Baraize, *Plan des nécropoles thébaines*, fasc. 1-4 (Le Caire, 1904-1913. In-fol.).

Gardiner et Weigall, *A topographical catalogue of the private tombs of Thebes* (Londres, 1913. In-fol.), 16 pl. [Cf. *Ann.*, t. VI, pp. 65-96 (9 pl.) et t. XIV, pp. 88-96 (3 pl.)].

Dümichen, *Der Grabpalast des Patuamenap* (Leipzig, 1884-1894. 3 vol. in-fol.).

Loret, *Le tombeau de l'Ám-Xent Amenhotep* (*Mém. Miss. Caire*, t. I, 1884, pp. 23-32 et 51-54); *Le tombeau de Khâ-m-hâ* (*ibid.*, pp. 113-132); Virey, *Le tombeau de Rekhmara* (*ibid.*, t. V, 1, 1889), 44 pl.; Virey, *Sept tombeaux thébains* (*ibid.*, t. V, 2, 1891), 5 pl.; Bénédite, Bouriant, Boussac, Chassinat, Maspero, Scheil, *Tombeaux thébains* (*ibid.*, t. V, 3-4, 1893-1894), pl.; Boussac, *Le tombeau d'Anna* (*ibid.*, t. XVIII, 1. 1896), 16 pl.

Newberry, *The life of Rekhmara* (Londres, 1900. In-4), 22 pl. [cf. Sethe, *Untersuchungen*, t. V, 2, 1909].

N. de G. Davies, *Five Theban tombs* (*Archaeol. Survey*, t. XXI, 1913), 43 pl.

Nina de G. Davies et Gardiner, *The tomb of Amenemhet* (*Eg. Expl. Fund, the Theban tomb series*, t. I, 1915), 46 pl.

52. **Erment, Gebeleïn, Esneh.** — Champollion, *Notices*, t. I, pp. 283-294 et 679-692; Lepsius, *Texte*, t. IV, pp. 1-36.

53. **El-Kab** (*Eilithyia*). — Champollion, *Notices*, t. I, pp. 265-275 et 650-660; Lepsius, *Texte*, t. IV, pp. 36-46; Stern, AZ, t. XIII, pp. 65-73.

E. de Rougé, *Mémoire sur l'inscription du tombeau d'Ahmès, chef des nautoniers* (*Bibl. ég.*, t. XXII, pp. 1-202), 4 pl.

Loret, *L'inscription d'Ahmès, fils d'Abana* (*Inst. fr. Caire, biblioth. d'étude*, t. III, 1912?).

Quibell, *El Kab* (*British School*, t. III, 1898), 27 pl.

Digitized by Google

Tylor et Griffith, *The tomb of Paheri at El Kab* (dans *Eg. Expl. Fund*, t. XI, 1894), 10 pl.

Tylor, *The wall-drawings of El Kab*, fasc. 1-4 (Londres, 1895, 1896, 1898, 1900. In-fol.), 14, 11, 17 et 17 pl.

Quibell, *Hierakonpolis*, t. I-II (*British School*, t. IV-V, 1900-1902), 49 et 40 pl.

54. **Edfou** (*Apollonospolis Magna*). — Champollion, *Notices*, t. I, pp. 275-283 et 660-679; Lepsius, *Texte*, t. IV, pp. 46-84; Dümichen et Brugsch, AZ, t. I-III, VIII-XI, XIII et XVII, *passim*.

Lepsius, *Ueber eine hieroglyphische Inschrift am Tempel von Edfu* (Berlin, 1855. In-4), 6 pl. [= *Abh. Berl. Ak.*, 1855].

Dümichen, *Weihinschriften aus dem Horustempel von Edfu*, t. I de ses *Altägyptische Tempelinschriften* (Leipzig, 1867. In-4), 113 pl.

Naville, *Textes relatifs au mythe d'Horus recueillis dans le temple d'Edfou* (Genève, 1870. In-fol.), 25 pl.

Brugsch, *Drei Festkalender des Tempels von Apollinopolis Magna* (Leipzig, 1877. In-8), 10 pl.

E. de Rougé, *Inscriptions et notices recueillies à Edfou* (Paris, 1880, 2 vol. in-4), 164 pl.

M. de Rochemonteix, *Le temple d'Edfou* (*Mém. Miss. Caire*, t. X-XI, 1892 suiv.). — [Inachevé : il a paru le t. X en 4 fasc. et le 1er fasc. du t. XI; cf. *Rec.*, t. XX, pp. 1-31].

Chassinat, *Le Mammisi d'Edfou*, fasc. I (*Mém. Inst. Caire*, t. XVI, 1910), 52 pl.

Barsanti, *Rapport sur les travaux exécutés à Edfou en 1902-1905* (*Ann.*, t. VII, pp. 97-109), 6 pl., cf. t. VIII, pp. 224-232, 7 pl.

55. **Silsileh** (*Silsilis*). — Champollion, *Notices*, t. I, pp. 248-265 et 640-650, cf. t. II, p. 705; Lepsius, *Texte*, t. IV, pp. 84-100; Griffith, *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, t. XI, pp. 232-234 et t. XII, pp. 89-113; Legrain, *Bull. Inst. ég.*, t. X (1899), pp. 131-134 et *Ann.*, *passim*.

56. **Kom-Ombo** (*Ombos*). — Champollion, *Notices*, t. I, pp. 231-247 et 634-640; Lepsius, *Texte*, t. IV, pp. 100-116.

Bouriant, Legrain, Jéquier et Barsanti, *Kom Ombos*, dans *Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte antique*, t. II-III (Vienne, 1894-1909. In-4) [le t. III est en 3 fasc.].

Barsanti, *Rapport sur les travaux exécutés à Kom Ombo* (*Ann.*, t. XV, pp. 168-176), 6 pl.

57. **Assouan** (*Syène*, *Elephantine*). — Champollion, *Notices*, t. I,

Digitized by Google

pp. 213-231 et 630-633; Lepsius, *Texte*, t. IV, pp. 116-130; Mariette, *Mon. div.*, pl. 22-26.

Bouriant, Legrain, Jéquier, etc., *Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte antique*, t. I : *de la frontière de la Nubie à Kom Ombos* (Vienne, 1894. In-4).

Ausgrabungen auf Elephantine (AZ, t. XLVI, pp. 14-61, pl. II-X).

58. **Assouan, tombeaux de la rive ouest.** — Budge, *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, t. IX, pp. 78-82, et t. X, pp. 4-40 (6 pl.).

Schiaparelli, *Una tomba egiziana inedita* (Rome, 1892. In-8), pl. [= *Mem. Accad. Lincei*, 1892] ; cf. Erman, AZ, t. XXX, pp. 78-83 et t. XXXI, pp. 65-73.

Gardiner, *Inscriptions from the tomb of Si-renpowet I* (AZ, t. XLV, pp. 123-140, pl. VI-VIII).

Lady William Cecil, *Report on the work done at Aswân* (*Ann.*, t. IV, pp. 51-73, 5 pl., et t. VI, pp. 273-283, pl.).

Fr. von Bissing, *Les tombeaux d'Assouan* (*Ann.*, t. XV, pp. 1-14, pl.).

59. **Sehel.** — Brugsch, *Die biblischen sieben Jahre der Hungersnoth* (Leipzig, 1891. In-8).

60. **Philae.** — Champollion, *Notices*, t. I, pp. 159-213 et 613-630; Lepsius, *Texte*, IV, pp. 130-176.

Bénédite, *Le temple de Philae* (*Mém. Miss. Caire*, t. XIII, 1-2, 1893-1895), 65 pl. [tout ce qui a paru].

Lyons, *Report on the island and temples of Philae* (Le Caire, 1896. In-4), 78 pl.

Lyons, *A report on the temples of Philae* (Le Caire, 1908. In-4), 14 pl.

61. **Nubie.** — Champollion, *Notices*, t. I, pp. 1-158; Lepsius, *Texte*, t. V.

Gau, *Antiquités de la Nubie* (Stuttgart. 1822. In-fol.).

Weigall, *A report on the antiquities of Lower Nubia in 1906-1907* (Oxford, 1907, In-4), 86 pl.

Les temples immergés de la Nubie, t. I : *rapports*, par Maspero et Barsanti, 4 fasc. (Le Caire, 1909-1911. In-4); t. II : *documents*, par Maspero, fasc. 1 (Le Caire, 1915. In-4).

The Archaeological Survey of Nubia, *Bulletins* 1-7 (Le Caire, 1907-1911. In-8) : *Report for 1907-1908* (Le Caire, 1910. 2 vol. in-4) et atlas de 73 pl. ; *Report for 1908-1909* (2 vol. in-4), *Report for 1909-1910*.

Blackman, *The temple of Bigeh* (Le Caire, 1915. In-4), 43 pl.

Röder, *Debod bis Bab Kalabsche*, t. I-II (Le Caire, 1911, 2 vol.

Digitized by Google

in-4), 139 pl.; t. III, par Zucker (Le Caire, 1912. In-4).
Gauthier, *Le temple de Kalabchah*, fasc. 1-3 (Le Caire, 1911-1914. In-4).
Blackman, *The temple of Dendûr* (Le Caire, 1911. In-4), 121 pl.
Röder, *Der Tempel von Dakke*, t. II (Le Caire, 1913. In-4), 147 pl.
Gauthier, *Le temple de Ouadi es-Seboud*, t. I-II (Le Caire, 1912. 2 vol. in-4), 85 pl.
Gauthier, *Le temple d'Amada*, fasc. 1 (Le Caire, 1913. In-4), 43 pl.
Blackman, *The temple of Derr* (Le Caire, 1913. In-4), 71 pl.
University of Pennsylvania. The Eckley B. Coxe Jun. expedition to Nubia (Philadelphie, 1909-1911. 8 vol. in-4). — En voici le détail :
T. I. Maciver et Woolley, *Areika* (1909), 43 pl.
T. II. Mileham, *Churches in Lower Nubia* (1910), 39 pl.
T. III-IV. Woolley et Maciver, *Karanog : the cemetery* (1910), 116 pl.
T. V. Woolley, *Karanog : the town* (1911), 30 pl.
T. VI. Griffith, *The Meroitic inscriptions of Shablul and Karanog* (1911).
T. VII-VIII. Maciver et Woolley, *Buhen* (1911).

62. **Abou-Simbel.** — Naville, *Trans. Soc. Bibl. Arch.*, t. VII (1882), pp. 119-138, pl.; Guieysse, *Rec.*. t. VIII, pp. 120-142 et t. X, pp. 60-66.
Chabas, *Traduction et analyse de l'inscription hiéroglyphique d'Ibsamboul* (*Bibl. ég.*, t. X, pp. 1-61).

63. **Kouban.** — Chabas, *Les inscriptions relatives aux mines d'or de Nubie* (*Bibl. ég.*, t. X. pp. 183-230), 2 pl.

64. **Éthiopie.** — Lepsius, *Denkm.*, t. V.
Cailliaud, *Voyage à Méroé* (Paris, 1823-1827. 4 vol. in-8), 12 pl. et atlas in-fol. de 150 pl.
Hoskins, *Travels in Ethiopia*, (Londres, 1835. In-4).
Budge, *The Egyptian Sûdân, its history and monuments* (Londres, 1907. 2 vol. in-8), 66 pl.
Garstang, Sayce et Griffith, *Meroe, the city of the Ethiopians* (Oxford, 1911. In-4), 74 pl.
Crowfoot, *The island of Meroe;* Griffith, *Meroitic inscriptions*, t. I (*Archaeol. Survey*, t. XIX, 1911), 35 pl. — *Meroitic inscriptions*, t. II (*ibid.*, t. XX, 1912), 48 pl.
Sur le déchiffrement des inscriptions méroïtiques, cf. encore Brugsch, AZ, t. XXV, pp. 1-32 et 75-97; Erman, AZ, t. XXXV, pp. 152-165; Griffith, *Journ. Eg. arch.*. t. III, pp. 22-30 et 111-124.

Digitized by Google

65. **Oasis.** — Cailliaud, *Voyage à l'Oasis de Thèbes* (Paris, 1822-1824, 2 vol. in-fol.), 50 pl.

Hoskins, *A visit to the Great Oasis of the Libyan desert* (Londres, 1837. In-8), 20 pl.

Dümichen, *Die Oasen der libyschen Wüste* (Strasbourg, 1878. In-8), 19 pl.

Brugsch, *Reise nach der grossen Oase el Khargeh* (Leipzig, 1878. In-4), 27 pl.

Beadnell, *An Egyptian oasis, an account of the oasis of Kharga* (Londres, 1909. In-8), 32 pl.

Steindorff, *Durch die Libysche Wüste zur Amonsoase* (Bielefeld et Leipzig, 1904. In-8).

Falls, *Siwah* (Mayence, 1910. In-8).

(*A suivre.*)

SEYMOUR DE RICCI.

Digitized by Google

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

VII

APHRODITE A LA COQUILLE

Un thème aimé par les artistes hellénistiques est celui d'Aphrodite nue, agenouillée dans les valves d'une coquille marine, que M. P. Jamot a étudié en détail à propos d'une figurine de ce type conservée au Musée du Louvre[1]. Créé au IVe[2] ou au IIIe siècle[3], il ne semble pas avoir tenté les sculpteurs de statues, mais il est resté entre les mains des modeleurs de figurines, des tailleurs de sarcophages, des ciseleurs[4], qui l'ont fréquemment répété. Bien des siècles plus tard, Botticelli n'a-t-il pas traité lui aussi ce motif charmant?

***

Il y a de légères variantes d'un monument à l'autre. La déesse peut être seule, ou accompagnée d'Eros qui lui tendent

1. Jamot, *Monuments Piot*, II, 1895, p. 171 sq. ; cf. encore : *Rev. des ét., grecques*, 1896, p. 284-5 (Lechat) ; Roscher, *Lexikon*, s. v. Aphrodite, p. 418; Furtwaengler. *Collection Sabouroff*, pl. 144 ; Pottier-Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 275, 323 ; *Arch. Anzeiger*, 1895, p. 130 ; Pottier, *Diphilos*, pl. XVII, n° 285. Autres références, *Nécropole de Myrina*, l. c. ; liste des répliques, *Mon. Piot*, p. 172, note 2 ; vases plastiques, *Rev. arch.*, 1912, II, p. 123, n° 5, 6.
2. Furtwaengler, *l. c.*
3. Jamot, *op. l.*, p. 184.
4. Ex. patère en argent, du trésor de l'Esquilin. Le fond est une coquille sur laquelle se détache Vénus avec deux Eros (Reinach, *Répert. de reliefs*, II, p. 243, 1). Sur les fonds imitant l'aspect d'une coquille, *Nécropole de Myrina*, p. 323, note 3.

Digitized by Google

la draperie et les accessoires de sa toilette; elle a les mains vides, tient un miroir, ou tord sa chevelure. Son attitude n'est pas toujours la même : agenouillée dans les figurines de terre cuite, elle est debout, couchée[1], ou laisse pendre nonchalamment ses jambes hors de la conque, sur les reliefs. Sur les sarcophages romains et sur quelques autres monuments, la coquille est souvent tenue de chaque côté par des Centaures marins[2], qu'accompagnent ou non des Eros.

Le thème a été transposé à Eros, que l'on représente parfois naissant lui aussi de la coquille[3].

*
* *

Divers monuments s'y rattachent d'une façon plus ou moins éloignée. Dans un groupe de Myrina, Aphrodite, assise sur un rocher, est occupée à sa toilette; des Eros l'entourent, et une coquille au bas du rocher rappelle seule la donnée primitive[4]. Plusieurs siècles plus tard, l'art gallo-romain, qui affectionne le motif de l'Anadyomène, la montre souvent dans des niches dont le fond est orné d'un coquillage, en souvenir du thème original[5]. Détail curieux : si, dans les figurines hellénistiques, des Eros tendent une draperie derrière la déesse, les montants d'un laraire gallo-romain sont ornés de petites figures nues tenant devant elles une draperie[6], dont l'origine est la même assurément.

La statuaire place une coquille près de la déesse au bain[7], la

1. *Nécropole de Myrina*, p. 323, note 3; Blanchet, *Mém. Soc. nat. Antiq. de France*, LI, 1890, p. 170.
2. Roscher, s. v. Aphrodite, p. 418; ex. : Reinach, *Répert. de reliefs*, II, 248, 1 (vase d'argent); 492, 1, 2 (coffret d'argent; = Forrer, *Reallexikon*, p. 133, fig. a); III, p. 273, 1; 303, 4; I, p. 378.
3. Roscher, s. v. Eros, p. 1376-7; *Nécropole de Myrina*, p. 276, note.
4. *Nécropole de Myrina*, pl. IV, p. 274.
5. Sur ces niches, ci-dessous.
6. Tudot, *Collection de figurines*, 1860, pl. 15.
7. *Dict. des ant.*, s. v. Concha, p. 1431 (Aphrodite accroupie).

Digitized by Google

lui met entre les mains[1], entre celles d'Eros seul[2] ou accompagnant sa mère[3].

***

L'art antique a souvent reproduit le coquillage dans la pierre, l'argile, le bronze, le métal précieux. Par sa forme qui, aux temps reculés et du reste à toutes les époques, permit à l'homme de s'en servir comme récipient[4], par ses origines aquatiques, la coquille sert de vasque, tenue par les Nymphes, déesses des eaux[5], par Hermaphrodite[6], et elle est fréquemment employée dans le décor des fontaines[7]. On connaît aussi nombre de petits vases et boîtes de cet aspect[8], qui faisaient sans doute partie du « mundus muliebris » placé sous la protection d'Aphrodite. L'un deux est tenu par une femme sur la fresque dite des « Noces Aldobrandines »[9]. Dans le trésor de Boscoreale, des raviers affectent la forme de coquilles, et c'est « comme l'aboutissement artistique d'une vieille tradition rituelle[10] ». Des patères en bronze, de Pitana et de Cymé ont

1. *Dict. des ant.*, s. v. Venus, p. 724, note 11, référ.
2. *Ibid.*, s. v. Concha, *l. c.*
3. *Ibid.*; Blanchet, *l. c.*
4. Les exemples de cet emploi du coquillage comme récipient sont très nombreux. Ex. chez les Aïnos, Sugamata, *Notes ethnogr. sur les Aïnos*, Journal Anthropol. Soc. Tokyo, 1898, n° 143; *L'Anthropologie*, 10, 1899, p. 97-8. Cf. Pfeiffer, *Die Steinzeitliche Muscheltechnik und ihre Beziehungen zur Gegenwart*, Iena, 1914.
5. *Dict. des ant.*, s. v. Concha, p. 1431; s. v. Nymphae, p. 128; Roscher, s. v. Nymphen, p. 563-4.
6. *Rev. arch.*, 31, 1897, p. 335-6; 1898, 33, p. 302; Reinach, *Cultes*, II, p. 336; *L'homme préhistorique*, 1913, p. 309.
7. *Dict. des ant.*, s. v. Concha, p. 1431; s. v. Fons, p. 1236; Reinach, *Répert. de reliefs*, II, p. 517, 1.
8. *Dict. des ant.*, s. v. Concha, p. 1431; *Nécropole de Myrina*, table, s. v. Coquilles formant vases ou boîtes, et Vases en forme de coquilles.
9. *Dict. des ant.*, *l. c.* Sur cette peinture, cf. Nogara, *Le nozze Aldobrandini e le altre pitture murale antiche nella Biblioteca Vaticana*, 1907; G. Rodenwaldt, *Zur Aldobrandinischen Hochzeit*, Arch. Anzeiger, 1914, p. 447 sq.
10. *Mon. Piot*, V, pl. XXX; Perdrizet, *Fouilles de Delphes*, V, p. 23.

Digitized by Google

même apparence[1], et le coquillage orne souvent les lampes romaines[2].

***

Quelle est l'origine du thème plastique d'Aphrodite à la coquille? Est-ce un sujet de genre? A-t-on voulu symboliser par le coquillage la mer, uniquement pour donner à la déesse naissant de l'onde un cadre amusant et rare[3]? « Quand la naissance d'Aphrodite se transforma en un gracieux sujet de genre, dit M. Jamot[4], la coquille s'y ajouta comme un simple accessoire pittoresque, propre à évoquer le souvenir du décor imposé par la tradition mythologique. C'est une indication scénique, semblable à celle qui, dans le théâtre primitif, remplaçait les décors absents. La coquille marine signifie la mer... »

Il semble toutefois que l'on s'est trop souvent contenté de la facile explication qui ramène les types mythologiques de l'époque hellénistique à de simples scènes de genre. Les divers épisodes de la toilette de Vénus? prétexte à représenter la nudité voluptueuse. Les enfants qui s'amusent? petits mortels dont les jeux ont charmé l'artiste. Les thèmes dionysiaques? exaltation de la vie joyeuse et libre des festins. Assurément, l'art grec, depuis le IVe siècle, mais surtout à l'époque hellénistique, a humanisé les types divins et les a rabaissés au rang des mortels; il a regardé d'un œil curieux les divers épisodes de la vie journalière, et les a traités avec réalisme. Mais ce serait une erreur que de dépouiller de tout sens les vieux thèmes mythologiques, et de dénier toute signification aux motifs qui semblent nouvellement créés. Les premiers sont rajeunis et traités selon le goût de l'époque, mais conservent souvent

1. Perdrizet, *l. c.*
2. *Ibid.*, p. 190, n° 536; *Dict. des ant.*, fig. 4596, 4599.
3. *Rev. des ét. grecques*, 1896, p. 285.
4. *Mon. Piot*, II, p. 181.

Digitized by Google

encore leur sens primitif, plus ou moins conscient; les seconds ont maintes fois une origine antérieure, qu'il nous est difficile de saisir, et une valeur mythique. On l'a dit à plusieurs reprises[1]. L'enfant à l'oie est l'enfant Asklépios ou l'enfant Ianiskos; les petits lutteurs du groupe de Vienne sont symboliques[2]; les scènes dionysiaques, qui eurent une si grande vogue dans l'art gréco-romain et qui couvrent les sarcophages, sont des scènes de résurrection et de vie éternelle[3]; l'Eros passant sa main par la bouche d'un masque de Silène, pour effrayer ses camarades, est une vision du monde infernal[4].

Les motifs de la toilette d'Aphrodite ne sont pas dénués de sens et ont une origine fort ancienne. N'a-t-on pas rattaché depuis longtemps le chef-d'œuvre de Praxitèle, la Cnidienne au geste pudique, à l'antique déesse nue orientale, dont les gestes soulignent les caractères de fécondité? Au sortir du bain, Aphrodite tord les boucles humides de sa chevelure, en un geste fécond qu'on peut relier à d'antiques prototypes, et qui conserve encore sa valeur dans l'art gallo-romain[5]. Et il est vraisemblable qu'une étude attentive permettrait de discerner, dans les autres épisodes du cycle hellénistique de Vénus, où la déesse dénoue sa sandale, s'en sert comme d'une arme pour repousser des attaques insidieuses, s'accroupit pour le bain, non tant de gracieux sujets de genre que la continuation ou la reprise de motifs antérieurs au sens alors effacé, mais jadis mystique et rituel.

***

Il semble que le mythe de Vénus, née de la mer, et son rôle d'Euploia, de Pelagia, soit de navigatrice et de protectrice

1. *Rev. arch.*, 1913, I, p. 303.
2. *Ibid.*, p. 301 sq. (groupe d'enfants autrefois à la Bibliothèque de Vienne.)
3. *Rev. arch.*, 1916, I, p. 79 sq.
4. *Ibid.*, p. 74 sq. (Eros jouant avec un masque de Silène).
5. Cf. mon article : Groupe en marbre de la collection Dattari et Aphrodite Anadyomène (pour paraître).

Digitized by Google

des voyages maritimes, sont d'origine phénicienne[1]. Une légende prétend que des pêcheurs trouvèrent dans l'Euphrate un œuf; ils le poussèrent au rivage, où il fut couvé par une colombe, et bientôt en sortit l'Aphrodite syrienne[2]. En verra-t-on l'illustration dans une curieuse terre cuite de l'ancienne collection Sabouroff[3]? Un buste de jeune femme nue sort d'un motif ovoïde, placé sur une collerette de feuilles, elle-même posée sur un rocher. Furtwaengler reconnaît Aphrodite naissant de la fleur, motif dont on possède d'autres exemples. Mais, quoi qu'il en dise, ce qui donne naissance à la déesse est bien un œuf, et les prétendues fleurs qui sont collées sur le rocher sont en réalité des coquillages. Or, dans les terres cuites, les coquillages sur le rocher symbolisent le rivage de la mer[4]. Il y a sans doute ici fusion de trois motifs voisins, ceux de la déesse naissant de l'œuf, de la coquille, et de la fleur. Rappelons encore qu'Aphrodite est la déesse de l'élément humide, sans doute à cause de son caractère lunaire[5], et qu'elle règne sur les êtres de la mer, sur les poissons, qui lui sont consacrés[6].

***

On sait la relation qui unit le coquillage marin à Aphrodite. Le murex et la couleur pourpre qu'on en extrait, sont consacrés à l'Astarté phénicienne[7]. Cythère, l'île d'Aphrodite, est une colonie phénicienne pour la pêche du murex[8]. Des

1. Roscher, s. v. Aphrodite, p. 394. M. Dussaud reconnaît dans ce mythe l'explication d'un très ancien rite de fécondation et de renouvellement des simulacres divins, pratiqué au bord de la mer, *Rev. hist. rel.*, LXXIII, 1916, p. 248.
2. *Ibid.*, p. 393.
3. Furtwaengler, *Collection Sabouroff*, pl. CXIV.
4. *Nécropole de Myrina*, p. 168, 274, 520.
5. Roscher, s. v. Aphrodite, p. 393, 394, 402.
6. *Ibid.*, p. 393-4, 395.
7. Gruppe, *op. l.*, p. 1349, n° 12, 13; *Dict. des ant.*, s. v. Venus, p. 724, note 11; Roscher, *Lexikon*, s. v. *Aphrodite*, p. 395.
8. Roscher, *l. c.*

Digitized by Google

coquillages sont dédiés à l'Aphrodite de Chypre, île où, après sa naissance de l'écume marine[1], la déesse avait été portée. Dans toute l'antiquité, du reste, la coquille est l'emblème de Vénus[2], et aujourd'hui encore, n'appelons-nous pas « oreille de Vénus » une espèce de coquillage nacré ?

*
* *

Cette attribution de la coquille à Vénus provient non seulement de l'origine marine de toutes deux, mais du fait que, dans les croyances populaires de bien des pays, la forme de certaines coquilles incite à les assimiler à l'organe sexuel de la femme[3]. En Grèce, le cteis est à la fois le sexe féminin et une sorte de coquille. Les peignes et les porcelaines, employés comme amulettes, sont la contre-partie du phallus prophylactique[4]. En Inde, les salagramas sacrés, coquilles pétrifiées, sont les emblèmes de Vishnou et représentent le principe féminin[5]. Est-ce pour ce motif que les coquilles cachent parfois les parties sexuelles de certaines peuplades, par exemple des Cafres[6], des Mélanésiens[7] ?

Il est donc naturel de donner à la déesse de la fécondité cet emblème de même sens qu'elle. C'est aussi pourquoi Vénus à la coquille tient parfois un phallus en main[8], et que, sur un relief de Pessau, ex-voto aux nymphes, une nymphe tenant une

1. Pline, *Hist. Nat.*, IX, 30; XXXII, 5 ; *Dict. des ant.*, l. c. Sur l'Aphrodite chypriote, d'origine orientale, Dussaud, *Rev. hist. rel.*, LXXIII, 1916, p. 245 sq., 251 sq.

2. *Dict. des ant.*, s. v. Concha, p. 1431 ; Stephani, *Comptes rendus de Saint-Pétersbourg*, 1870, p. 22 sq.

3. Stéphani, *op. l.*, p. 19 sq.; Jamot, *Mon. Piot*, II, p. 177, référ.

4. Bellucci, *Parallèles ethnographiques*, 1915, p. 25 sq.; *Dict. des ant.*, s. v. Amuletum, p. 256.

5. Oppert, *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles Lettres*, 1900, p. 464, 472 sq.; Locard, *Les coquilles sacrées dans les religions hindoues*, Annales du Musée Guimet, VII, 1884, p. 289.

6. E. Reclus, *L'homme et la terre*, I, p. 240.

7. *Rev. d'Anthropologie*, 18, 1889, p. 446.

8. *Mon. Piot*, II, p. 178.

Digitized by Google

coquille suivant le type habituel, est accompagnée d'une autre qui allaite un enfant [1].

***

Cette ancienneté du mythe d'Aphrodite née de la mer, et de sa relation avec le coquillage, permet de rechercher des prototypes au thème hellénistique d'Aphrodite à la coquille.

On a pensé que la base du trône du Zeus Olympien, où Aphrodite sortait des flots, l'illustrait déjà [2]. Toutefois, rien ne nous autorise à croire qu'Aphrodite était placée sur la coquille, ou qu'elle tordait ses cheveux [3].

Suivant la légende habituelle, la déesse a été portée à terre sur une coquille. Mais une curieuse variante prétend qu'elle est *née d'une coquille* [4]. C'est ce qu'affirme Plaute [5], qui traduit sans doute un vers de Diphilos : « Tu ex concha natam esse autumant ». On a supposé que le motif de Vénus dans la coquille, créé par les coroplastes hellénistiques, a provoqué la formation de cette légende [6]. « Représenter Aphrodite surgissant de l'onde était un problème difficile à figurer sous une forme plastique ; en la faisant naître d'un coquillage, on obtenait en revanche un beau motif, sans s'éloigner trop cependant de la tradition dominante d'après laquelle la déesse était sortie des flots de la mer [7] ». Mais la légende a-t-elle créée par l'art [8] ? ou au contraire n'est-ce pas elle qui a inspiré l'art ? C'est cette dernière hypothèse qui me paraît plus plausible, bien que les exemples de mythologie iconographique soient innombrables, aussi bien dans l'antiquité que dans les temps modernes.

1. Reinach, *Répert de reliefs*, II, p. 130, 4.
2. *Rev. des ét. grecques*, 1896, p. 285.
3. Roscher, s. v Aphrodite, p. 414, 417.
4. Jamot, *Mon. Piot*, II, p. 179.
5. Rudens, III, 3, 42 ; cf. *Mon. Piot*, II, p. 177.
6. *Rev. des ét. grecques*, 1896, p. 285, note 2 ; *Dict. des ant.*, s. v. Vénus, p. 724, note 11.
7. Furtwaengler, *Collection Sabouroff*, pl. CXLIV, 2.
8. *Ibid.*, *Mon. Piot*, II, p. 179.

Digitized by Google

Il semble que tel est aussi l'avis de M. Lechat. Tout en gardant une prudente réserve, il cite divers arguments qui pourraient confirmer cette hypothèse[1]. Usener a rappelé qu'en Syrie, la déesse née de la mer était surnommée, à cause de ses parures, la « Dame aux perles » ; on l'appelait Pelagia, surnom que conserva Aphrodite ; à Antioche, on la nommait aussi Margaritô, et certains auteurs ont soudé ces deux noms en Marina-Margarita. « Dès lors, est-il tout à fait impossible qu'il se soit produit une de ces comparaisons ingénieuses, d'où surgissent les légendes, entre la déesse née de la mer et la perle qui naît dans une coquille, et qu'on ait imaginé Aphrodite-Margaritô naissant non plus de l'écume ou de la vague, mais dans une coquille, laquelle, portée par le flot sur la grève, s'entr'ouvre, et entre ses valves épanouies offre au monde la déesse ?... Je ne me dissimule pas combien l'hypothèse est fragile ; mais pourtant, si le vers de Plaute n'est qu'une traduction d'un vers de Diphilos, il recèle une légende vraiment grecque dont on doit tenir compte ; et ce ne serait pas la seule fois que les coroplastes et autres artistes de l'époque alexandrine auraient puisé leurs inspirations dans d'obscures traditions négligées jusqu'à eux[2] ». L'art hellénistique a en effet resserré avec l'Orient les liens que les siècles précédents, épris de nationalisme et rejetant l'antique influence orientale, avaient relâchés, et c'est ce qui explique les frappantes analogies qu'il présente souvent avec l'ancien art ionien tout asiatique, comme avec son prédécesseur l'art égéen[3].

***

A voir les figurines de terre cuite, il semble bien qu'on ait conçu la déesse comme *naissant de la coquille*, et non seulement comme portée par elle jusqu'au rivage. On a attiré l'at-

1. *Rev. des ét. grecques*, 1896, p. 285, note 2.
2. Lechat, *l. c.*
3. Deonna, *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes*, III, p. 80 sq., 107 sq.

Digitized by Google

tention sur son attitude agenouillée[1]. S'il s'agit de la naissance, dit M. Lechat[2], « le premier mouvement d'Aphrodite pour se relever et sortir de sa prison de nacre doit naturellement la faire apparaitre à genoux ». La déesse, dit encore M. Jamot[3], est vue ainsi à mi-corps, comme sur le relief Ludovisi, et dans la peinture d'Apelle, dont la statuette de Cyrénaïque conserve le souvenir[4]. M. Jamot, a de plus, rappelé à ce propos[5] les bustes, les demi-statues funéraires de l'art grec[6], donnant « l'illusion d'une figure qui s'élève des profondeurs souterraines et qui surgit comme une apparition parmi les vivants[7] ». Ainsi, l'attitude pourrait indiquer qu'il s'agit de la naissance de la déesse et non seulement de son voyage maritime. On a pensé encore que les coroplastes hellénistiques avaient choisi la posture agenouillée parce qu'elle est « la moins disgracieuse qu'on puisse prendre dans une coquille, et celle qui, tout en découvrant le plus possible du corps nu, le rapetisse cependant assez pour le mettre en harmonie avec le cadre étroit et bas fourni par les deux valves ouvertes[8] ». Mais pourquoi, si la déesse fut seulement portée sur la coquille, ne pas l'avoir représentée debout, couchée, ou laissant pendre ses jambes nonchalamment hors de la valve, attitudes fort gracieuses elles aussi, que lui donneront plus tard les sculpteurs et ciseleurs romains, dénaturant quelque peu le thème primitif? N'est-ce pas qu'il fallait contenir le corps divin dans la coquille pour montrer qu'il en était issu ?

1. Cf. diverses anciennes explications, Jamot, *Mon. Piot*, II, p. 178; De Wite y voyait une attitude symbolique, caractérisant Vénus comme protectrice de l'accouchement.
2. *Rev. des ét. grecques*, 1896, p. 286, note.
3. *Mon. Piot*, II, p. 182.
4. Perrot, *Une statuette de Cyrénaïque et l'Aphrodite Anadyomène d'Apelle*, *Mon. Piot*, XIII, 1907, p. 117 sq.
5. *Mon. Piot*, II, p. 183.
6. Collignon, *Les statues funéraires*, p. 301 sq. Les demi-statues, les bustes.
7. Pottier, *Statuettes de terre cuite*, p. 62.
8. *Rev. des ét. grecques*, 1895, p. 285.

Digitized by Google

Aphrodite dans la coquille se coiffe, tient le miroir, parfois aidée par des Eros qui lui portent les accessoires de sa toilette[1]. Il y a là contamination avec un autre épisode de la naissance divine, celui où la déesse, qui sort de l'onde, tord ses cheveux humides et féconds[2], et cette fusion est encore un argument en faveur de notre hypothèse.

Parfois les Eros tendent une draperie derrière elle[3], qui enveloppera son corps humide[4]. Et ceci indique bien que le moment précis est celui de la naissance, tel qu'il est figuré sur le relief Ludovisi où les Heures tiennent un voile devant la déesse émergeant à mi-corps, et sur l'hydrie de Gênes, où Peitho lui apporte le voile carré.

*
* *

L'Orient reculé connaît déjà le thème d'Aphrodite sortant de la mer ; il attribue à la déesse la coquille, peut-être même l'en fait naître. Ne sommes-nous donc pas autorisé à chercher dans l'art grec archaïque, tout imprégné d'orientalisme, les prototypes du motif hellénistique d'Aphrodite à la coquille ?

La Chaldée a connu la gravure sur coquille[5]; Phaestos égéenne a livré une coquille gravée, où défilent quatre divinités humaines à têtes animales[6]. Mais c'est dans l'archaïsme du VIIe siècle qu'apparaît l'association monstrueuse du corps humain et du coquillage. Ce sont ces tridacnes, servant peut-

1. *Mon. Piot*, II, p. 175, fig. 3.
2. Cf. mon article : Groupe en marbre de la collection Dattari et Aphrodite Anadyomène (pour paraître).
3. Sur le sens symbolique de cette draperie, cf. La Vierge de Miséricorde, *Rev. hist. des religions*, LXXIII, 1916, p. 222.
4. Sur cette draperie tenue par les Eros, dans le groupe hellénistique d'Aphrodite à la coquille, *Mon. Piot*, II, p. 176; *Rev. ét. grecques*, 1896, p. 285; Pottier, *Diphilos*, pl. XVII ; *Arch. Anzeiger*, 1895, p. 130, fig. 45.
5. Heuzey, *Catalogue des ant. chaldéennes*, p. 383 sq.
6. Trouvée en 1901. *Rev. hist. des religions*, 1909, 60, p. 235 sq. ; della Seta, *La conchylia di Phaistos*, Rendiconti Accad. d. Lincei, 1907 ; Dussaud, *Les civilisations préhelléniques* (2), p. 382.

Digitized by Google

être de patères religieuses[1], dont on connait plusieurs exemplaires de provenances diverses, et que MM. Poulsen et Dussaud attribuent aux Phéniciens[2]. Ceux-ci se sont inspirés du type assyrien où le dieu Assour revêt l'aspect d'un buste ailé, motif auquel se rattachent directement, dans la Grèce archaïque, ces « Sirènes » de bronze, protomés humaines aux ailes étendues[3]. Reconnaîtra-t-on dans les têtes imberbes des dites Sirènes la déesse-colombe, et dans la tête barbue de l'une d'elle, l'âme-oiseau masculine, ou même le dieu Assour? Et dira-t-on que les tridacnes ont même sens, la forme de la coquille simulant les ailes[4]? Je ne le crois pas. Si le prototype plastique est le même, la signification est autre. C'est une déesse, car la tête des tridacnes est toujours imberbe, et M. Poulsen a pu la comparer à une tête de Nimroud et à celle d'une figurine chypriote d'Aphrodite pressant ses seins nourriciers[5]. Mais est-ce la déesse colombe?

Si le décor qui couvre ces tridacnes, minutieusement étudié par M. Poulsen, trahit son origine phénicienne, il n'est peut-être pas sans intérêt d'en préciser le sens. L'arbre de vie, les fleurs de lotus, emblèmes de fécondité, y sont fréquents. Sur l'exemplaire de Delphes, l'œil du personnage barbu, stylisé en forme de poisson[6], semble le désigner comme un dieu-poisson, peut-être l'Oannès oriental. Bien plus, les yeux de la tête féminine qui surmonte la charnière de la coquille, sont stylisés de la même façon, la « patte d'oie » étant figurée par la queue de l'animal[7]. Est-ce là détail sans importance?

1. Perdrizet, *Fouilles de Delphes*, V, p. 22.
2. Thiersch, *Aegina*, p. 427 sq.; Perdrizet, *Fouilles de Delphes*, V, p. 22 sq.; Id., *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1893, p. 604-5, pl. XXXII-III; von Bissing, *Ath. Mitt.*, 1912, p. 222; Poulsen, *Der Orient und die frühgriechische Kunst*, p. 65 sq.; Dussaud, *Les civilisations préhelléniques* (2), p. 319.
3. Perrot, *Hist. de l'art*, VIII, p. 425, 426-7, fig. 205-6; Perdrizet, *op. l.*, V, p. 80 sq., pl. XII-XIII; Poulsen, *op. l.*, p. 64-5.
4. Dussaud, *l. c.*
5. Poulsen, *op. l.*, p. 71-2, fig. 75.
6. *Ibid.*, p. 70, fig. 72.
7. Perdrizet, *op. l.*, p. 22.

Digitized by Google

L'art antique emploie parfois ce procédé pour rappeler la nature primitive de la divinité évoluée, animalisée ou anthropomorphisée au cours du temps. Un chenêt gallo-romain remplace l'œil du bélier par une croix solaire[1]; sur des blocs-statues de Vendée[2], sur des agrafes de ceinturons mérovingiens[3], où survivent tant de symboles du culte cosmique paien, le visage renferme une croix à la place des yeux et du nez, parfois même de la bouche. Une incantation magique de l'Egypte dit : « Je suis Schou, sous la forme de Râ, assis au milieu de l'œil de son père[4] » : c'est le soleil lui-même. Sur un vase en or de l'Eider, les yeux du cheval, dont on connaît le sens solaire, sont entourés de cercles concentriques, reproduisant une des formes du disque solaire[5]. Sigurd avait une image de serpent dans l'œil[6]. Je crois que si les sorciers antiques et modernes montrent dans leurs yeux l'image d'un cheval, d'un chien, d'un crapaud, c'est qu'ils trahissent ainsi leur nature réelle, et leur origine animale, sans doute divine avant d'être devenue diabolique[7]. L'œil n'est-il pas, en effet, le miroir de l'âme, qui trahit en lui sa véritable nature, ainsi que l'a montré M. Monseur?

Cette union monstrueuse d'éléments humains, animaux, végétaux, ayant même sens, est fréquente dans l'art. Sur les figurines gallo-romaines, les seins de Vénus sont stylisés en cercles concentriques, parfois réunis par une croix[8], pour rap-

1. Déchelette, *Manuel d'arch.*, II, 3, p. 1405 ; *Rev. arch.*, 1898, 33, p. 259, fig. 31.
2. *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles Lettres*, 1904, p. 146-7, fig. 8.
3. *Rev. hist. des religions*, 1915, p. 13, 11, fig. 4, n° 10.
4. Lenormant, *La magie chez les Chaldéens*, p. 93.
5. *Rev. arch.*, 1909, I, p. 338.
6. Barrière-Flavy, *Les arts industriels chez les peuples barbares de la Gaule*, I, p. 376.
7. Wier, *Hist. des disputes et discours des illusions et impostures des diables*, 1579, p. 641 ; Delrio, *Controverses et recherches magiques*, trad. Du Chesne, 1611, p. 380 ; Wecker, *Les secrets et merveilles de nature* (2), 1651, p. 109 ; *Mélusine*, IV, p. 33, 79 ; Monseur, *L'âme pupilline*, *Rev. hist. des religions*, LI, 1905, p. 1 sq., 371 sq. (spécialement, p. 10, 12).
8. Blanchet, *Mém. Soc. des Ant. de France*, LI, 1890, pl. I, 1, 6.

Digitized by Google

peler le sens cosmique de la Vénus céleste, ailleurs constellée ou entourée de symboles astraux[1]. Les cheveux de diverses divinités celtiques se contournent de façon à reproduire l'S sacré[2]. La queue du sphinx solaire se termine par une palmette de même valeur[3]...

Il y a donc tout lieu de penser que la stylisation de l'œil en forme de poisson, dans l'exemplaire de Delphes, est intentionnelle, et que cet animal, formant l'œil de la déesse, comme la coquille forme son corps, veut en signifier la nature marine. Coquilles et poissons ne sont-ils pas, en Syrie, consacrés à Aphrodite? N'est-ce pas cette déesse elle-même que nous avons sous les yeux, naissant de la coquille avec laquelle elle se confond, ou même déesse-coquille, puisque divers peuples considèrent celle-ci comme sacrée et réceptable des divinités[4]?

Je reconnaitrais donc volontiers dans ces curieux monuments les prototypes orientaux des Aphrodites hellénistiques à la coquille. Mais les artistes grecs, comme ils l'ont fait si souvent, ont rejeté la forme monstrueuse qui déplaisait à leur esthétique. Au lieu de fusionner avec la coquille le corps de la déesse anthropomorphisée, ils l'ont montré sortant de son berceau marin.

On dira : il manque les chaînons intermédiaires, qui rattachent les figurines de terre cuite du IIIe siècle aux tridacnes du VIIe. Mais peut-être les découvrirons-nous un jour. Du reste, ces lacunes dans l'évolution artistique d'un type ne sont pas rares. Il y a des motifs mythologiques qui, après avoir joui d'une grande faveur, disparaissent soudain, on ne sait pas trop pour quel motif, pour renaître bien des siècles plus tard. La légende de la dispute d'Apollon et d'Héraklès pour le trépied

1. Sur ce sens de Vénus, cf. mon article : Groupe en marbre de la collection Dattari et Aphrodite Anadyomène (pour paraître).
2. *Rev. hist. des religions*, LXXII, 1915, p. 29 sq. La chevelure en S solaires.
3. *L'homme préhistorique*, 1913, p. 315-6.
4. Sébillot, *Les coquilles de mer*; cf. ci-dessous p. 406, et plus haut, p. 398, les salagramas de l'Inde.

Digitized by Google

delphique est banale aux VIe et Ve siècle avant notre ère; puis elle est complètement oubliée, et ne se retrouve ensuite que sur des œuvres archaïsantes de l'époque romaine[1].

*
* *

Dans le folk-lore, les coquillages jouent un grand rôle, sur lequel il n'y a pas lieu d'insister ici[2]. Nous remarquerons seulement qu'ils ont souvent un emploi rituel, qu'ils sont divinisés[3], offerts en ex-voto[4], servent de patères à libations et de bénitiers[5], de trompettes magiques pour évoquer les esprits[6], et que, d'une façon générale, dès l'antiquité la plus reculée, ils ont une valeur prophylactique et sont des amulettes[7].

On a fréquemment trouvé ces coquilles talismaniques dans les tombes d'époques et de pays très divers[8], dans celles des âges

1. *Gaz. des Beaux Arts*, 1916, I, p. 289.

2. Sébillot, *Les coquilles de mer*, Rev. d'Ethnographie, 1886, p. 499 (cf. *Matériaux pour l'hist. primitive et naturelle de l'homme*, 1887, XXI, p. 291); Id., *Les coquillages de mer*, 1900; Id., *Le Folk-lore des pêcheurs*, 1901, p. 17, 36 sq., 40-1 (jeux d'enfants avec des coquilles, colliers de coquillages, etc.).

3. Ci-dessus, p. 398.

4 Déjà dans la Crète minoenne; sur une intaille, on voit une femme offrir à la divinité un gros coquillage, *Journal of hellenic Studies*, 1901, p. 142, fig. 25; Perdrizet, *Fouilles de Delphes*, V, p. 23, référ.; Dussaud, *op. l.* (2), p. 345, fig. 252; une coquille en marbre blanc a été trouvée à Cnossos, Perdrizet, *op. l.*, p. 23; la tridacne de Delphes et les exemplaires similaires étaient sans doute des ex-voto, ou des patères religieuses.

5. Ci-dessus, p. 403.

6. *Dict. des ant.*, s. v. Bucina; *L'Anthropologie*, 1916, p. 307, Les coquilles trompettes (ex. divers); chez les Lacandons du Yucatan, *ibid.*, 1907, XVIII, p. 458; au Congo français, *ibid.*, 1905, XVI, p. 29, 293; chez les Huichols, Lumholtz, *Symbolism of the Huichol Indians*, p. 185; jeux des petits pêcheurs, soufflant dans des conques marines, Sébillot, *Le folk-lore des pêcheurs*, 1901, p. 37, 39.

7. *Mélusine*, VIII, p. 19 sq.; Bellucci, *Parallèles Ethnographiques*, 1915, p. 25 sq.; Forrer, *Reallexikon*, s. v. Muschelschmuck; Déchelette, *Manuel d'arch.*, I, p. 207, etc.; *Dict. des ant.*, s. v. Concha; Sébillot, *Le Folk-lore des pêcheurs*, p. 37, et ses autres travaux cités plus haut; Aveneau de la Grancière, *Les parures préhistor. et antiques en grains d'enfilage et les colliers talismans celto-armoricains*, 1897. Dans la Crète minoenne, *Rev. hist. des rel.*, 1909, LX, p. 329, note 1.

8. Guénin, Un rite funéraire préhistorique et ses survivances, *Assoc. franç. pour l'avancement des sciences*, Tunis, 1913, p. 465 sq.

Digitized by Google

de la pierre, du bronze et du fer[1], de la Carthage du VIe siècle[2], de la Grèce classique[3], des époques romaines; dans les tombes barbares, et plus tardives encore[4]. N'ont-elles qu'un sens prophylactique général? Les symbolistes chrétiens ont voulu reconnaître un symbole de résurrection dans les coquilles d'escargot que des tombes chrétiennes ont livrées en abondance[5], et qu'on voit sculptées sur des sarcophages chrétiens, sur des chapiteaux de cathédrale[6]. Des miniatures des XIIe-XIIIe siècles montrent un limaçon sortant de sa coquille, à côté de la résurrection de Lazare. « Aucune coquille n'est plus propre à symboliser la résurrection. En effet, le mollusque qu'elle renferme en bouche l'entrée avant l'hiver avec un épiphragme calcaire d'une assez forte résistance, qu'il ne brise qu'au retour du printemps. Cet opercule naturel représente le couvercle du cercueil qui doit être enlevé au jour de la résurrection »[7]. Un chapiteau de Thonon du VIe siècle de notre ère, illustre la parabole de l'enfant prodigue. Au-dessus d'un cadavre enveloppé d'un suaire, on voit une coquille marine. Est-ce « l'image probable du pèlerinage terrestre[8] »? N'est-ce pas plutôt l'emblème de la vie à venir et une survivance de l'antiquité? Pour les héraldistes, la coquille symbolise le voyage d'outre-mer[9] : dans l'imagerie chrétienne, il s'agit bien d'un voyage, le dernier que font les défunts, celui qui les mène dans l'au-delà. Du reste, en diverses contrées et à diverses époques, les hommes ont associé au coquillage des idées de résurrection. Il en est ainsi dans certaines cérémonies sacrées de l'Amérique; en Chine

1. Bellucci, *op. l.*, p. 26; Déchelette, *l. c.*
2. *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles Lettres*, 1900, p. 177.
3. Perdrizet, *op. l.*, p. 23; *Nécropole de Myrina*, table, s. v. Coquillages trouvés dans les tombes.
4. Martigny, *Dict. des ant. chrétiennes*, s. v. Coquillages, p. 178.
5. Ex. Cathédrale de Valère, à Sion (Valais), *Indicateur d'ant. suisses*, 1916, p. 328.
6. Guénin, *l. c.*
7. Martigny, *l. c.*
8. Blavignac, *Etudes sur Genève* (2), I, 1872, p. 243.
9. Sébillot, *Les coquilles de mer*; cf. *Matériaux*, 1887, p. 291.

Digitized by Google

où, avant et après l'ère chrétienne, on ferme la bouche du mort avec des coquilles[1].

***

Sur les sarcophages romains, la coquille apparaît fréquemment seule. Une femme est couchée sur un lit de repos, avec son enfant, ses animaux familiers, et s'apprête au repas que lui porte sa servante[2]. C'est la morte, qui s'est éveillée à la vie de l'au-delà, qui va jouir de la félicité des bienheureux[3]. Au-dessus d'elle, des Éros tiennent une guirlande, dont les festons renferment un coquillage et un coffret. Au-dessus du temple-tombeau des Haterii[4], et comme dans le ciel, une femme est accoudée sur son lit : c'est la morte qui, dans l'au-delà, prend part au festin élyséen. Mais sur un autre relief du même ensemble, son corps terrestre, que l'âme a quitté, git rigide, entouré des parents et des pleureuses; cependant, entre les festons de la guirlande qui surmonte le lit, deux coquilles semblent lui promettre la résurrection.

***

L'emploi funéraire de la coquille talismanique, les aspects divers du culte d'Aphrodite, divinité funèbre[5] et céleste[6], pro-

1. Jackson, *Nature*, 21 sept. 1916 ; cf. *L'Anthropologie*, 1916, p 610-1.

2. Relief de Genève, *Nos Anciens et leurs œuvres*, 1909, p. 27-8, fig. 27 ; Nicole, *Catalogue des sculptures grecques et romaines du Musée de Genève*, 1914, p. 13, n° 0.

3. Sur le sens de ces scènes, *Rev. hist. des rel.*, LXXIII, 1916. p. 218. La Vierge de Miséricorde.

4. *Répert. de reliefs*, III, p. 285-6 ; *Rev. hist. des religions*, 1916, LXXIII, p. 219.

5. *Dict. des ant.*, s. v. Vénus, p. 725 ; Roscher, s. v. Aphrodite, p. 402 ; déjà en Orient, p. 394, 4.

6. Ce rôle céleste apparaît très nettement dans les figurines de la Vénus gallo-romaine, qui est accompagnée d'emblèmes cosmiques, et qui se détache sur une niche à coquillage. Sur cette niche, cf. ci-dessous, p. 411 ; sur l'Aphrodite céleste des Gallo-romains, cf. mon article : Groupe en marbre de la collection Dattari et Aphrodite Anadyomène (pour paraître).

Digitized by Google

tectrice des voyages sur mer[1], auxquels on assimile le voyage du défunt dans l'au-delà[2], expliquent pourquoi le thème d'Aphrodite à la coquille, après avoir orné les tombes grecques, est si souvent employé dans l'ornementation des sarcophages romains, et pourquoi la coquille seule a pu devenir emblème de résurrection.

C'est un des traits essentiels du culte des morts, à partir de l'époque hellénistique, que l'identification des défunts avec les divinités, dont ils prennent l'apparence, les attributs, dont ils répètent les actes mythologiques[3]. Ils deviennent Dionysos[4], Hermès, Satyres, ou Muses[5], Déméter. Divinisés, ils mènent la vie des bienheureux, « non pas dans le sombre royaume d'Hadès, mais sous un ciel lumineux, parmi les êtres mythologiques ». « Et toi, cependant, dit une inscription dionysiaque de Thrace, renouvelé dans ton être, tu vis dans les Champs-Élysées... Maintenant, ou bien dans un pré en fleur, l'initié marqué du sceau sacré t'agrège au troupeau de Bacchus, sous la forme d'un Satyre, ou les Naiades qui portent les corbeilles sacrées te réclament comme leur compagnon, pour conduire à la lueur des torches les processions solennelles[6] ».

La défunte s'identifie souvent à Vénus. Sur une stèle, elle a les traits de la déesse : buste nu, elle tient une palme, et s'appuie sur un pilier, avec une colombe à ses pieds. Une dame romaine, dit une inscription, avait fait exécuter sa statue funéraire en triple exemplaire, avec les attributs de la Fortune, de Spes et de Vénus[7].

Ailleurs, la morte se substitue à Vénus naissant de la coquille, que tiennent des Centaures marins, et qu'accompagnent des

1. Roscher, p. 402.
2. Cf. les nombreuses sépultures en barques.
3. Collignon, *Les statues funéraires*, p. 315 sq. ; *Dict. des ant.*, s. v. Sepulcrum, p. 1238.
4. Le défunt en Dionysos ou en personnages de son thiase, *Rev. arch.*, 1916, I, p. 79 sq.
5. La défunte en Muse, *Rev. arch.*, 1916, I, p. 77.
6. Collignon, *op. l.*, p. 322.
7. *Ibid.*, p. 324 ; *Dict. des ant.*, s. v. Sepulcrum, p. 1238, note 15.

Digitized by Google

Éros, des dauphins[1]; elle n'est point en pied, mais en buste, forme funéraire de sens symbolique qui, de plus, rappelle ici l'attitude à mi-corps de l'Anadyomène. Parfois, le buste dans la coquille est seulement accosté de dauphins[2]. Souvent aussi ces accessoires mythologiques disparaissent[3] : c'est ainsi que le buste dans la coquille forme le seul ornement des stèles de la poétesse Petronia Musa[4], et de la grande prêtresse de la Mère des Dieux, Laberia Felicia[5]. Mais les rosaces qui l'encadrent[6], au sens solaire bien connu[7], précisent le caractère céleste de la scène.

La coquille d'Aphrodite est spécialement réservée aux défuntes, et l'on préfère inscrire l'image du défunt dans le disque ou dans la couronne solaire : sur le relief du tombeau des Haterii, deux bustes d'enfants mâles dans la couronne, encadrent celui du centre, buste féminin dans la coquille[8].

Toutefois, et c'est la preuve que la coquille prend un sens très général d'immortalité, devient symbole de la vie future, on voit en elle non seulement des bustes de femmes assimilées à la divinité de leur sexe, Aphrodite, mais aussi des bustes masculins. Souvent les deux époux y sont réunis[9], sur les sarcophages païens comme sur ceux du christianisme primitif[10]. L'autel funéraire de Julius Secularis le montre debout, la tête et les épaules se détachant seules sur une coquille[11].

1. Reinach, *Répert. de reliefs*, III, p. 258, 2.
2. Stèle de Titus Statilius Aper, *ibid.*, III, p. 212, 1 ; Helbig-Toutain, I, p. 304.
3. *Répert. de reliefs*, III, p. 234,1 ; *Dict. des ant.*, s. v. Concha, p. 1431 ; s. v. Imago, p. 410, fig. 3977.
4. *Ibid.*, III, p. 173, 3.
5. *Ibid.*, III, p. 410, 3.
6. *Ibid.*, III, p. 234, 1 ; 212, 1, etc.
7. Sur ce sens, *Antéfixes gallo-romaines*, Rev. arch., 1916, I, p. 260 sq.
8. *Dict. des ant.*, s. v. Imago, p. 410, fig. 3977 ; *Répert. de reliefs*, III, p. 285.
9. *Dict. des ant.*, s. v. Coma, p. 1370, fig. 1873 ; s. v. Sepulcrum, p. 1236, fig. 6344 ; *Répert. de reliefs*, II, p. 231, 2.
10. Laurent, *L'art chrétien primitif*, I, pl. XIX, 3 ; XXI, 2, 3 ; XXII, 3.
11. *Répert. de reliefs*, III, p. 174, 1.

Digitized by Google

*
* *

Ce dernier monument forme la transition entre les types précédents, où le buste du mort apparaît dans la coquille qui le contient tout entier, et ceux où la coquille ne semble plus être l'élément principal, mais fait partie d'une décoration architecturale. Le personnage debout se détache sur une niche, dont les côtés sont supportés ou non par des piliers, des colonnes, et dont le fronton triangulaire ou cintré est orné d'une coquille, formant fond derrière la tête et les épaules. Il y a là fusion de plusieurs éléments : *a*) élément architectural, celui des sarcophages à niches et à colonnes, fréquents du IIe au Ve siècle[1], qui est imité des édifices et des laraires romains ; *b*) élément mythologique, celui de la coquille d'Aphrodite usitée dans l'ornementation funéraire.

Un sarcophage de Pise montre les Muses dans ces niches à coquilles[2]. Dans l'art provincial de Germanie, la coquille apparaît aussi derrière la tête des divinités, Matronae[3], Epona[4], Nehalennia[5], ou au-dessus d'elles. Mais ce motif est surtout fréquent sur les stèles funéraires provinciales. Ce sont celles des soldats romains de Germanie[6] : Firmus, soldat de la cohorte rhétique, est debout sur un socle portant une inscription ; pour prouver qu'il est héroïsé, il dépasse de sa taille les deux personnages qui l'entourent, et sa tête se détache sur la coquille d'immortalité[7]. Ce sont celles de civils : deux hommes barbus[8] ; Asper et sa femme Restituta[9], un homme et un enfant[10], etc. Souvent la niche n'est qu'à peine indiquée, et ne

1. *Dict. des ant.*, s. v. Sarcophagus, p. 1074, référ., fig. 6115.
2. *Rép. de reliefs*, III, p. 117.
3. *Ibid.*, II, p. 73, 4.
4. *Ibid.*, II, p. 86, 1.
5. *Ibid.*, II, p. 162, 4 ; 431, 3.
6. *Ibid.*, II, p. 66, 1 ; 73, 3 ; 304, 5, 7 ; III, p. 526, 3.
7. *Ibid.*, II, p. 54, 1.
8. *Ibid.*, II, p. 86, 3.
9. *Ibid.*, p. 91, 4.
10. *Ibid.*, II, p. 232, 4 (Algérie).

Digitized by Google

se reconnaît qu'au cintre orné de la coquille au haut de la stèle. La coquille elle-même peut devenir une sorte de palmette placée à la retombée de l'accolade[1].

Mais ce sont les sarcophages gréco-asiatiques du type de Sidamara[2] et quelques autres monuments funéraires d'Asie Mineure[3] qui offrent les meilleurs exemples de cette disposition caractéristique. M. Th. Reinach l'a rattachée à l'ornementation des laraires d'Aphrodite[4], et M. Stzrygowski en a admis l'origine syrienne[5]. Ces deux opinions sont en effet des plus vraisemblables, et il y a tout lieu d'admettre que ce motif dérive du thème d'Aphrodite à la coquille, dont l'origine syrienne, dès une époque reculée, semble plausible[6].

*
* *

Aphrodite, en effet, avant les mortels divinisés et les autres types mythologiques auxquels ils s'identifient, mérite ces niches ornées de coquillages. Une inscription de Gabies mentionne qu'un marchand, A. Plutius Epaphroditus, a donné à Vénus des statues disposées « in balbis (valvis) aereis »[7]. L'art gallo-romain modèle des laraires en terre cuite, édicules à piliers latéraux et à fronton, dont la niche cintrée est ornée d'une coquille; il dresse dans ce cadre l'image d'Aphrodite tordant ses cheveux ou faisant quelque autre geste traditionnel[8]; il orne les antes et le fronton d'emblèmes cosmiques,

1. Stèle du vétéran Célerinus, Cologne, *Répert. de reliefs*, II, p. 59, 2.
2. Th. Reinach, *Mon. Piot*, IX, 1902, p. 189 sq.; Mendel, *Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines. Musées impériaux ottomans*, I, 1912, p. 289 sq.; *Répert. de reliefs*, II, p. 170, 3; III, 222; *Dict. des ant.*, s. v. Sarcophagus, p. 1074-5, réfer.
3. Reliefs de Konia, Mendel, *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1902, XXVI, p. 224 sq.
4. *Mon. Piot*, IX, 1902, p. 222 sq.
5. *A sarcophagus of the Sidamara type*, Journal of hellenic Studies, 1907, p. 114 sq.
6. Ci-dessus, p. 397.
7. *Mon. Piot*, IX, 1902, p. 224, note 3.
8. Tudot, *Collection de figurines en argile*, 1860, pl. 15-7 18, B; *Mon. Piot*, IX, 1902, p. 224; Blanchet, *Mém. Soc. nat. des ant. de France*, LI, 1890, p. 176,

Digitized by Google

rappelant le rôle céleste de la déesse, et de petites figures tenant, comme jadis les Eros des groupes hellénistiques d'Aphrodite à la coquille, la draperie qui servira à essuyer le corps de l'Anadyomène ou à l'en revêtir[1]. Sans doute, les grands « ædicula » renfermant, non plus des statuettes, mais des statues de Vénus, présentaient même disposition et même décor[2]. On a pensé que certains laraires de Baies et de Pompéi, ornés de coquilles incrustées, avaient suggéré l'idée de donner à l'encadrement même la forme et l'aspect d'une grande conque[3]. Le contraire est plus probable. On a voulu rappeler, dans un cadre affectant l'aspect d'un petit temple, le mythe d'Aphrodite naissant de la coquille ; mais, debout dans une attitude hiératique, elle détache sa tête seule sur la conque, au lieu d'y être renfermée tout entière, comme elle l'était jadis dans les figurines des coroplastes hellénistiques qui lui donnaient une attitude plus anecdotique, et en même temps plus conforme à la donnée primitive. Les coquilles incrustées sur les laraires rappellent, elles aussi, la naissance de la déesse.

*
* *

Serait-ce de Syrie, demande M. Th. Reinach[4], « que ce décor a rayonné et s'est propagé peu à peu même à des monuments consacrés à d'autres divinités ou à des morts héroïsés » ? L'origine syrienne de ces niches à coquilles, admise par M. Stzrygowski pour les sarcophages du type de Sidamara, semble prouvée par plusieurs arguments. Le thème même

fig. Il n'y a qu'un seul cas où la niche abrite une autre divinité, Minerve, *ibid.*, p. 180, 9, et encore il semble que les modeleurs gallo-romains aient contaminé les types d'Aphrodite et de Minerve, à qui ils donnent parfois le geste de l'Anadyomène portant la main à sa chevelure. Cf. mon article : Groupe en marbre de la collection Dattari, et Aphrodite Anadyomène (pour paraître).

1. Tudot, *op. l.*, pl. 15.
2. *Mon. Piot*, IX, p. 224.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*

Digitized by Google

qu'elles rappellent, celui de Vénus naissant de la coquille, a sans doute une origine orientale. Le Louvre possède un de ces édicules de Vénus, venant de Syrie, analogue à ceux de la Gaule romaine[1]. On admet généralement aussi que le type de la Vénus gallo-romaine, aux formes lourdes et plantureuses, celles de la déesse de la fécondité, a été emprunté à l'Égypte et à la Syrie.

***

Comme Aphrodite naît de la coquille marine, le mort doit naître à une vie nouvelle; comme la déesse est portée sur les flots par la coquille, que tiennent parfois des Centaures et des Eros, il doit effectuer le voyage maritime qui le mènera dans l'au-delà. Ce symbolisme est confirmé par la présence, à côté de la coquille contenant le buste du défunt, d'autres emblèmes célestes, tels que les rosaces; par l'union, sur le même monument, du thème de la coquille avec celui du buste dans le disque ou dans la couronne solaires; et par l'association des motifs cosmiques avec la coquille, sur les niches gallo-romaines contenant l'Aphrodite Anadyomène. On comprend pourquoi la coquille seule a pu devenir symbole de résurrection et de vie future, sens qu'elle a conservé dans le christianisme, héritier du vieux répertoire mythologique païen.

***

On sait que l'art chrétien a adopté, pour ses types religieux, cette disposition ornementale des bustes dans une coquille, ou du personnage en pied dans une niche ornée à sa partie supérieure de cet emblème. Les exemples sont nombreux dans le christianisme primitif. On aperçoit cette niche caractéristique sur les dyptiques d'ivoire, derrière les consuls[2], les scènes de

1. *Mon. Piot*, *l. c.*
2. *Répert. de reliefs*, II, p. 34, 1; 238, 2; Laurent, *op. l.*, II, pl. XLVII.

Digitized by Google

la mythologie antique[1], les scènes bibliques où figurent Dieu[2], l'archange Saint-Michel[3]; sur la chaire de Ravenne[4], sur l'ambon de Salonique[5], sur de nombreux sarcophages chrétiens[6].

Ces motifs traditionnels se répètent de siècle en siècle, jusqu'en pleine Renaissance. Sur une peinture de Signorelli, aux Offices, le buste de saint Jean-Baptiste est dans une coquille[7], tout comme les bustes des défunts romains. L'édicule dans lequel est placée la Vierge, sur un grand nombre de peintures, a même apparence que celui de la Vénus gallo-romaine[8]. Il est parfois réduit au cintre orné de la coquille, et aux chapiteaux des pilastres[9], ce qui prouve bien qu'il n'a pas un rôle architectural nécessaire, mais qu'il est une symbolique. Parfois même, la Vierge détache sa tête sur une coquille seule entourée de fleurs[10], et les anges qui l'accostent symétriquement rappellent les Eros accompagnant Aphrodite sur sa conque. L'édicule à coquille est aussi donné à d'autres saints[11] et à des figures allégoriques[12].

Les artistes de la Renaissance ont-ils copié ce motif sur des monuments antiques? Mais la Vierge n'est-elle pas, autant qu'un vase de vie, une lampe, un encensoir, etc., une coquille mystique, « concha mystica? » Il se peut qu'elle ait emprunté cette désignation à l'Aphrodite païenne, à laquelle elle s'est souvent substituée[13], et avec les images de laquelle les siennes

1. *Répert.*, III, p. 11, 3-4 (Brescia).
2. Laurent, *op. l.*, II, pl. XLXII.
3. *Répert.*, II, p. 485, 3; *Journal of Hellenic Studies*, 1907, p. 117, fig. 13.
4. *Journal of Hellenic Studies*, p. 116, fig.; Laurent, *op. l.*, II, pl. XLVI.
5. Laurent, *op. l.*, II, pl. XLII.
6, Ex. Diehl, *Ravenne*, p. 91, 85, 70, 6.
7. Reinach, *Répert. des peintures*, III, p. 302.
8. *Ibid.*, I, p. 292, 2; 295; 300, 1; 304, 1; 305, 1; 313; II, p. 269, 289, 1; 305; 330; III, p. 268; 333; 336, etc.
9. *Ibid.*, III, p. 486, 2, Butinone.
10. *Ibid.*, III, p. 485.
11. *Ibid.*, III, p. 706.
12. *Ibid.*, III, p. 626, 2; 627.
13. *Dict. des ant.*, s. v. Vénus, p. 724, note 20.

Digitized by Google

se sont souvent confondues[1]. L'iconographie de la Vierge trahit en effet beaucoup d'emprunts faits aux types antiques[2]. Si l'on ne peut affirmer qu'elle s'inspire des images d'Istar[3], de Tanit[4], elle est toutefois la déesse lunaire, qui apparaît sur le croissant[5]; son manteau étoilé est celui des dieux cosmiques de l'antiquité[6]; ainsi jadis Aphrodite, surtout sur les monuments gallo-romains, était constellée de signes célestes.

***

Résumons-nous. Le thème est celui de la déesse qui naît de la coquille et qui, aux débuts sans doute, est une déesse-coquille. D'origine orientale, vraisemblablement syrienne, il donne au VIIe siècle ces tridacnes gravés dus à l'art phénicien, où le corps de la déesse se confond avec le coquillage. Au IVe ou au IIIe siècle, les coroplastes hellénistiques reprennent ce motif et le transforment suivant l'esthétique grecque. L'art romain l'adapte à l'ornementation funéraire, dont il traduit les idées de vie future, d'immortalité, et représente le défunt en buste dans la coquille, ou debout dans une niche ornée à sa partie supérieure d'un coquillage, type oriental comme le thème même dont il s'inspire. Ce décor survit dans l'art chrétien jusqu'à une époque très avancée.

W. DEONNA.

1. Des figurines gallo-romaines de Vénus, des déesses-mères, ont été prises pour la sainte Vierge ; le paysan français qui trouve aujourd'hui encore dans son champ un oushabti égyptien l'appelle « une petite sainte Vierge », *Rev. arch.*, 1916, I, p. 198. D'autre part, la Vénus gallo-romaine est devenue Sainte-Venice, Sainte Venera, etc. Saintyves, *Les saints successeurs des dieux*, p. 153, note 5, 317, etc.

2. Flachaire, La dévotion à la Vierge, *Rev. hist. rel.*, LXXII, 1915, p. 303 sq. (passim, et p. 321).

3. Opinion de Gaidoz.

4. Goblet d'Alviella ; hypothèse fort discutée, cf. Delattre, *Le culte de la Sainte Vierge en Afrique d'après les monuments archéologiques*, 1907 ; *Découvertes mariales à Carthage*, 1908-9, etc.

5. Ex. *Répert. de peintures*, I, 483 ; II, 518.

6. Eisler, *Weltenmantel und Himmelszelt* ; cf. *Rev. hist. des religions*, 1916, LXXIII, p. 225. La Vierge de Miséricorde ; Saintyves, *Rev. arch.*, 1917, II, p. 234 sq.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

Fragment d'Annales trouvé à Ostie[1].

Une inscription fort importante a été découverte récemment au cours de fouilles qui se poursuivent à Ostie. C'est un morceau d'une chronique qui devait être exposée en public sur le mur de quelque édifice. Les plaques de marbre où elle était gravée furent plus tard dispersées et réemployées, car on avait trouvé déjà deux fragments de ces annales très loin de l'endroit où le dernier a été mis au jour. M. Paribeni a rendu vraisemblable que ces fastes furent rédigés à l'époque de Trajan ou d'Hadrien — certainement après l'année 92 — et qu'ils avaient pour source la publication officielle des *Acta Urbis*. Ils indiquent en effet, pour chaque année, entre les noms des consuls et ceux des magistrats suprêmes d'Ostie, les événements les plus importants qui se sont passés dans la famille impériale ou dans la ville de Rome, sans s'occuper, ce semble, du reste de l'Empire.

La partie de cette chronique qui vient de nous être rendue se rapporte aux années 36 à 38 après J.-C. Parmi les faits mentionnés pour l'an 37, il en est un — ou plutôt trois — particulièrement curieux :

XVII k(alendas) Apr(iles) Ti. Caesar Miseni excessit. IV k(alendas) Apr(iles) corpus in Urbe perlatum per milites. III no(nas) Apr(iles) f(unere) p(ublico) e(latus) e(st). Donc, le 16 mars, Tibère mourut à Misène, le 29 son corps fut porté dans Rome par les soldats, le 3 avril — c'est-à-dire dix-huit jours après le décès — on célébra ses funérailles solennelles. Ces faits étaient connus, mais les annales d'Ostie, en apportant une confirmation bienvenue des récits de Tacite et de Suétone, fixent les dates avec une précision nouvelle. — L'inscription donne encore d'autres indications intéressantes : le 1er novembre 36, incendie du *Circus Maximus* et du quartier voisin de l'Aventin, dit *inter Ultores* ; en mai 37, mort d'Antonia, aïeule de Caligula, laquelle étant brouillée avec son petit-fils est enterrée sans honneurs ; en juin 36 et juillet 37, distributions de *congiaria* aux citoyens ; le 10 juin 38, mort de Drusille, sœur trop aimée de Caligula ; enfin, le 21 octobre 38, nouvel incendie à Rome, qui atteint les *Aemiliana* — on ignore de quels édifices il s'agit. A propos de tous ces événements on lira avec profit le commentaire fort érudit que M. Paribeni a consacré au texte retrouvé des annales d'Ostie.

Fr. Cumont.

1. Paribeni, *Frammento di Annali trovato ad Ostia*, dans *Bull. comm. archeol. comunale*, 1916-1917.

Digitized by Google

A propos de Cybèle[1].

Si la catastrophe qui a bouleversé le monde n'avait mis aussi quelques instants nos études en désarroi, je serais inexcusable de n'avoir pas accordé plus tôt toute l'attention qu'elle mérite à l'œuvre considérable de M. Henri Graillot. Mais il n'est pas trop tard pour parler encore d'elle. Ce n'est pas là un livre d'actualité et sa valeur ne sera pas éphémère. Cet ouvrage fondamental, auquel devront recourir tout ceux qui s'occuperont du paganisme romain, est le fruit de recherches poursuivies sans défaillance pendant plus de vingt ans. Le texte en est construit sur un soubassement solide de notes compactes, qui témoignent d'une surprenante abondance de matériaux. L'auteur n'a pas seulement lu tout ce qui avait été écrit avant lui sur son sujet et ses abords; il a colligé tous les passages des écrivains anciens et réuni toutes les inscriptions qui concernent la Grande Mère, il les a longuement maniés et pressés pour en exprimer tout le suc et souvent il a su, en philologue sagace, faire jaillir d'un mot une explication lumineuse. Il a aussi, au cours de longues recherches et de voyages répétés, rassemblé des reproductions des monuments figurés et des nombreuses monnaies où apparaissent Cybèle ou Attis, et il les a interprétés avec pénétration. Le résultat de cette multiple préparation a été un exposé parfois un peu touffu, mais remarquablement substantiel et précis, où l'exactitude des listes chronologiques et géographiques empêche l'imagination historique de s'égarer. D'une foule innombrable de menues constations, M. Graillot a su déduire les conditions générales qui ont favorisé l'extraordinaire diffusion dans le monde ancien d'un culte issu d'un canton de l'Asie Mineure, les causes morales et sociales qui ont favorisé sa propagation. De même, lorsqu'il parle des rites et des doctrines, il ne s'est pas borné à compiler tout ce que nous apprennent des dieux phrygiens les sources littéraires, épigraphiques et archéologiques; il connaît tous les alentours de la matière dont il traite et éclaire celle-ci par la comparaison avec les autres cultes antiques et avec les données du folk-lore. Le moindre détail est ainsi illustré par des parallèles et des exemples tirés d'autres religions ou des traditions populaires. On sent à chaque page que l'écrivain a longtemps entouré son œuvre de soins assidus et, par une application soutenue, l'a enrichie de toutes les notes prises au cours de ses lectures ou

1. Henri Graillot, *Le culte de Cybèle, Mère des dieux, à Rome et dans les provinces*. Paris, Fontemoing, 1912, 601 pp. et 12 planches. Cet ouvrage a déjà été annoncé brièvement dans la *Revue*, 1916, I, p. 165-166.

Digitized by Google

dans ses visites aux musées. On pouvait craindre que cette abondance de richesses ne nuisît parfois à la sobriété et même à la netteté de l'exposition, et je ne jurerais pas que celle-ci ait partout échappé à ce danger. Mais ce n'est là que l'excès d'une qualité, et un style lucide, alerte, pittoresque, que n'effraie pas le néologisme, a su éviter au livre toute lourdeur, malgré le poids d'une énorme documentation.

Une introduction résume l'histoire, encore bien obscure, de la déesse Mère, maîtresse des fauves, protectrice des bois, des monts et des champs, depuis ses origines jusqu'à l'époque romaine. Parente de la Rhéa crétoise, la Kybélé anatolique, dont le culte extatique et sanguinaire remonte au moins jusqu'à la période hittite, fut, après s'être plus ou moins hellénisée, admise en Grèce, où ses thiases ne cessèrent de se multiplier jusqu'à l'époque macédonienne, malgré la défiance que les cités témoignaient aux orgies phrygiennes, Avec la réception officielle de la *Magna Mater* à Rome, nous abordons le véritable sujet du livre. Que cette adoption étrange d'une lointaine divinité exotique ait eu lieu en 205 après les désastres de la seconde guerre punique et sur l'ordre des livres sibyllins, c'est sur quoi tous les historiens sont d'accord ; mais sur les circonstances de son introduction, nous ne possédons pas moins de quatre versions différentes, et c'est le mérite de M. Graillot de les avoir soumises à une critique serrée et d'avoir montré quelles raisons politiques autant que religieuses avaient conseillé cet acte extraordinaire. L'adoration rendue à la déesse de l'Ida, reçue des mains du roi Attale, apparaît comme une épisode de l'alliance entre Rome et Pergame. Seulement, la légende entoura bientôt la translation de la fameuse pierre noire d'incidents miraculeux et l'on prétendit enfin que ce bétyle était venu non de l'Ida, mais du sanctuaire célèbre de Pessinonte.

Dès l'origine, on bâtit pour ce fétiche un temple sur le Palatin et l'on organisa son culte, qui fut desservi par un prêtre et une prêtresse de Phrygie ; on célébra en son honneur, le 4 avril, jour anniversaire de sa venue, des féries et des jeux publics, les *Megalesia* ; des sodalités de la noblesse se formèrent pour lui rendre hommage. Toutefois l'entrée du sacerdoce resta interdite aux citoyens romains et même aux esclaves, et une réglementation sévère s'attacha à prémunir la population contre les dangers que pouvait offrir la contagion du fanatisme qui éclatait dans les orgies de la déesse étrangère et de son parèdre, Attis, toléré dans le temple mais non reconnu par la loi. En somme, toute cette organisation, votée par le Sénat, tendait à donner au culte phrygien un caractère national et aristocratique. Mais, à la fin de la République, les esclaves, les affranchis, les marchands asiatiques vont se multipliant dans la plèbe, et ces Levantins et Levantines ont pour la grande divinité de leur pays une dévotion superstitieuse qui s'accorde mal avec les restrictions imposées par l'autorité.

Au commencement de l'Empire, l'affluence de ces Phrygiens s'accroît encore à Rome ; ils sont nombreux dans la domesticité impériale, influents dans les

Digitized by Google

bureaux de la nouvelle administration. De plus, la maison des Jules, prétendant descendre du troyen Enée, regardait la Dame de l'Ida comme sa protectrice. Il n'est donc pas surprenant que Claude[1], cédant au désir de ses affranchis, ait rompu avec la réserve de la vieille politique nationale, qu'avait encore rigoureusement pratiquée Auguste, et ait autorisé la célébration officielle des grandes fêtes du printemps qui, du 17 au 25 mars, commémoraient la mort et la résurrection d'Attis. La liturgie phrygienne fut dès lors pratiquée à Rome avec tous ses excès et toute sa pompe, et la capitale, entourant ce cérémonial barbare d'une splendeur sans précédent, remplaça Pessinonte comme centre principal de la religion asiatique. Chacun des rites de ces mystères a été élucidé par M. Graillot avec une érudition très avertie, qui souvent nous apporte des interprétations nouvelles[2]. Sous les Antonins enfin, le baptême sanglant du taurobole vint s'y ajouter et y introduisit des idées nouvelles de régénération[3]. Le sang du taureau capturé, dont primitivement le chasseur s'inondait pour faire passer en soi la force de la bête domptée, est devenu un liquide purificateur, versé dans un sacrifice de rédemption, que le clergé officiel accomplit spécialement à l'intention des empereurs, *pro salute Augustorum*[4].

Ainsi s'achève la constitution du rituel de la Grande Mère et d'Attis, tel qu'il fut suivi jusqu'à la fin du paganisme. Il y eut certainement aussi une doctrine reconnue, une interpretation reçue de ces vieilles cérémonies, qui était communiquée aux néophytes au moment de leur initiation. Mais nous sommes, on le comprend, très imparfaitement renseignés sur cet enseignement ésotérique,

---

1. M. Graillot (p. 115) repousse avec raison, comme nous l'avions fait, l'hypothèse de M. Wissowa, qui voulait voir dans ce Claude, nommé seulement par l'antiquaire Lydus, Claude II le Gothique, et retardait ainsi la transformation du culte de la *Magna Mater* au delà de toute vraisemblance.

2. Ainsi, p. 117, pour la « Cannophorie », l'Entrée des Roseaux, du 15 mars; p. 145, n. 5 pour le *dies violae*, le jour de la violette, etc.

3. P. 164, n. 4. M. Graillot rappelle, à propos du taurobole, que sur le conseil de « Chaldéens » Faustine se baigna dans le sang d'un gladiateur égorgé. Il aurait pu ajouter qu'à la fin du paganisme, il se livrait à Rome des combats de gladiateurs où le sang du champion vaincu coulait à travers des dalles percées de trous sur un personnage placé dans une fosse et assimilé à Saturne; cf. *Revue de philologie*, XXI, 1897, p. 151, n. 7. — Aux preuves citées, p. 192, de l'union des mystères de la Grande Mère et de ceux de Mithra, on peut en ajouter maintenant une décisive : on a découvert dans le Mithréum de Königshofen près de Strasbourg une dédicace à Attis (cf. Forrer, *Das Mithräum von Königshofen*, 1915, p. 48).

4. Dans les inscriptions de Turin (CIL. V, 6961-2) : *Viribus Aeterni taurobolio*, M. Graillot interprète les *vires* comme étant les testicules (p. 155, n. 6; cf. 172; p. 219, n. 9), mais il paraît certain que le mot est pris ici dans un sens symbolique : cf. CIL, III. 988 : *Virtutibus dei Aeterni*. Les *virtutes*, qui répondent à peu près aux δυνάμεις de la théologie philonienne (Zeller, *Philos. d. Gr.* III[2], 2e partie, p. 362 ss.), sont les énergies du Dieu suprême qui se manifestent dans le monde et qui sont elles-mêmes divinisées; cf. Augustin, *Civ. Dei*, IV, 11.

Digitized by Google

sur ces secrets « ineffables », que l'empereur Julien, dans son discours sur la Mère des Dieux, se refuse à révéler. De quelle nature étaient en particulier ces espérances d'une vie meilleure que les mystes croyaient avoir obtenues ? Nous n'avons sur ce point que des indications très vagues. M. Graillot s'est efforcé de reconstituer la doctrine métroaque au IIIe siècle, et il a réuni avec une louable diligence les indications qu'il a pu glaner à travers toute la littérature et sur toute la surface de l'empire [1]. Mais on peut se demander si ces croyances de date et de provenance très différentes ont jamais coexisté et lesquelles ont été généralement acceptées. J'aurais souhaité une distinction plus nette entre ce qui est impérial et romain [2] et ce qui appartient à d'autres époques ou à d'autres lieux, car la théologie des prêtres officiels de la *Magna mater* a évidemment une importance qui fait défaut à telle tradition locale et à telle exégèse individuelle, fût-elle d'un Julien ou d'un Proclus.

Nous nous retrouvons sur un terrain plus solide en passant à l'étude des ministres du culte, car l'épigraphie nous apporte ici un inappréciable secours documentaire. Le clergé, étant reconnu par l'État, se trouvait soumis tout entier au collège romain des Quindécemvirs, dont l'empereur était le grand maître et qui, dès l'origine, exerça sa haute surveillance sur le sacerdoce phrygien, auquel il donnait l'investiture. A la tête de ce clergé est placé l'archigalle, qui est souvent un citoyen romain ; à la fois pontife et prophète, il commande aux prêtres choisis partout « par la cité, pour la cité et dans la cité » et aux prêtresses qui sont recrutées de même, généralement parmi les affranchies. Un

1. Sur le culte païen des anges (p. 217), cf. maintenant mon article de la *Revue de l'histoire des religions*, 1915, pp. 169-182. — Mme Strong m'a communiqué la photographie d'un bas-relief, conservé au Musée de Brindisi, qui montre une déesse — peut-être la Grande Mère — debout entourée de petits personnages ailés, analogues à l' « ange » de la stèle d'Ouchak (p. 359, n. 8). Ce monument paraît être inédit.

2. Certains monuments *romains*, qui nous fournissent des indications intéressantes sur les croyances eschatologiques des sectateurs de la *Magna Mater*, paraissent n'avoir pas été utilisés par M. Graillot, dont l'information est en général admirablement complète. Ce sont d'abord les sarcophages portant les génies des Saisons, où l'Hiver est représenté par Attis. Sur ces monuments funéraires, les Saisons sont un emblème de la renaissance des morts à une vie nouvelle et comme, sur l'un d'eux (au palais Barberini), le buste des défunts est entouré du zodiaque, il est certain que cette immortalité était conçue comme une ascension vers les astres; cf. *Revue archéol.*, t. IV, 1916, p. 6 ss. — Plus importante encore est l'épitaphe d'un *vates frugeae matris* dont je dirai bientôt quelques mots à propos des Dioscures symboliques qui accompagnent l'inscription. Mommsen me paraît avoir vu avec raison en ce personnage un prêtre de la déesse phrygienne (CIL VI, 13528, malgré l'opinion contraire de Bücheler, *Carmin. epigr.*, 1539), et les vers de ce tombeau donnent des renseignements précieux sur la foi de ce prêtre : une immortalité qui fait après le décès retourner l'âme au ciel d'où elle est descendue à la naissance.

Digitized by Google

personnel auxiliaire leur prête son concours pour l'accomplissement des cérémonies sacrées : kernophores, chanteurs et danseurs, joueurs et joueuses de flûte, de cymbales et de tambourin, bedeaux et sacristains. Sur les fonctions et les insignes de tout ce personnel sacré, M. Graillot a noté, je pense, tout ce qu'on en peut actuellement savoir[1].

En outre, deux confréries participaient à la célébration des fêtes : les Cannophores et les Dendrophores, qui, dans les processions, portaient les roseaux et le pin d'Attis. Ces derniers surtout, on le sait, jouaient un rôle important dans l'organisation de la cité, car ils constituent, dans la vie civile, la corporation influente des charpentiers, chargés de coopérer à l'extinction des incendies. Ailleurs, les *Hastiferi* ou porte-lance paraissent avoir été une milice municipale placée sous la protection de Cybèle. Plus intéressante au point de vue religieux est la confrérie des Religieux (*Religiosi*) : c'étaient parmi les mystes (*sacrati*) ceux qui, s'imposant une plus stricte observance, s'astreignaient à des obligations spéciales d'abstinence et de pénitence, sans toutefois abandonner ni leur famille, ni leur métier. On trouve dans les églises chrétiennes, avant le développement du monachisme, des groupes analogues d'ascètes.

Mais l'institution la plus caractéristique du culte phrygien est celle des Galles. « Restés en dehors de la religion officielle parce qu'ils sont en dehors de la cité », ces eunuques forment un clergé mendiant et nomade, mais ils se groupent parfois autour d'un sanctuaire réputé, dont ils deviennent les hôtes. Je ne sais si le rite de l'éviration, comme l'admet M. Graillot, est d'origine sémitique plutôt qu'anatolique[2], mais certainement l'exaltation fanatique qui poussait ces énergumènes à se mutiler avec le tranchant d'une pierre, dans un accès de dévotion frénétique, est bien conforme à la violence extatique qui caractérise les cultes de la Phrygie et de la Cappadoce. Après l'ablation et l'oblation des organes virils, expiation sanglante qui consacre l'ordinand au dieu émasculé, le Galle, vêtu d'une longue robe de femme[3], ne vivra plus que pour le culte et par le culte. Mi-derviches, mi-devins, ces castrats perpétuent

1. A propos de la couronne ornée de médaillons, portée par l'archigalle (p. 237, n. 2), j'ajouterai qu'il en est de même de certains dieux orientaux; cf. mes *Études syriennes* (1917), p. 263, n. 3.

2. Lucien (*De dea Syra*, 15) rapporte une tradition d'Hiérapolis suivant laquelle les Galles seraient ceux d'Attis, et bien qu'il la rejette, si l'on songe à la grande influence que la religion des Hittites exerça dans la Syrie du Nord, il paraîtra vraisemblable que l'eunuchisme sacré y a en effet été importé d'Asie Mineure (cf. Pauly-Wissowa, *Realencycl.*, s. v. « Gallos », col. 675 ; *Études syriennes*, 1917, p. 200 ss). Mais la défense de se servir de fer et de bronze pour la castration (p. 296) reportant l'origine de cette institution jusqu'à l'âge de la pierre, son histoire primitive échappe à toute investigation.

3. P. 298, n. 1. Pour la robe portée par les prêtres orientaux, cf. *Études syriennes*, p. 261 ss.

Digitized by Google

les pratiques répugnantes d'une grossière barbarie au milieu de la civilisation raffinée de la Rome des Césars.

M. Graillot passe ensuite à l'étude détaillée des temples romains de la *Magna mater* et de la diffusion de son culte dans les provinces. A première vue, il semblerait que l'histoire de la propagation dût précéder celle de l'organisation. Mais pour pouvoir indiquer quelles causes morales avaient concouru à assurer l'expansion de la religion phrygienne, il était nécessaire de connaître d'abord sa constitution. L'auteur ne s'est pas borné, en effet, à noter avec exactitude en quels lieux la présence de Cybèle peut être constatée et à dresser un inventaire complet des sanctuaires, des monuments et des inscriptions qui lui furent consacrés. Il a su vivifier cette énumération en cherchant quelles circonstances locales avaient favorisé la diffusion de ses mystères dans telle ou telle région, et il a été ici admirablement servi par une connaissance remarquable de la géographie antique[1]. Mais il a voulu aussi nous montrer quels facteurs économiques et politiques avaient amené dans les diverses régions l'introduction d'une religion dont les missionnaires furent, bien plus que les Galles, les marchands, les esclaves et les soldats asiatiques. Il a tâché aussi — et c'est un des mérites de son livre — de nous faire comprendre quelles raisons psychologiques avaient permis à un culte rude et naïf de devenir, après qu'il se fut humanisé et approfondi, celui de la société la plus cultivée de Rome, comment il put prétendre opposer ses mystères à ceux du christianisme et résister opiniâtrement jusqu'à la fin du IVe siècle et même au delà à l'Église triomphante[2]. Mais ces motifs d'ordre divers suffisent-ils à tout expliquer ? Dans les mouvements religieux, la part de l'inconscient, de l'imitation contagieuse des foules et de l'entraînement collectif est toujours si grande que la recherche de leurs causes ne révèle pas toujours la plus essentielle. La dévotion est comme ces eaux minérales dont l'analyse chimique détermine la composition, sans pouvoir révéler pourquoi elles opèrent leurs cures merveilleuses.

Le principal reproche qu'on puisse adresser, me semble-t-il, à cette étude exhaustive, résulte de l'état de notre information plutôt que de la façon dont celle-ci a été utilisée. Le sujet est d'une complexité singulière, d'abord parce que ses contours restent indécis : le culte de Cybèle n'est pas nettement délimité comme celui de Mithra ou d'Isis et Sérapis, qui se répandirent avec lui dans le monde romain. La Grande Mére n'est pas seulement la déesse de l'Ida

1. Je noterai seulement une légère erreur (p. 465) : il n'y a pas d'eaux médicinales à Tongres. Celles dont parle Pline (XXXI, 2, § 12), sont probablement les eaux ferrugineuses de Spa, qui était situé dans la *civitas Tungrorum*.

2. Le passage de Cosmas de Jérusalem (VIIIe siècle) sur la persistance de la castration sacrée en Carie (p. 409) se trouve dans Migne, *P. G.*, XXXVIII, col. 502.

Digitized by Google

ou celle de Pessinonte : elle appartient à toute l'Anatolie, elle est hittite, elle est crétoise et même, en un certain sens, elle est commune à tous les peuples païens. De plus, nous n'avons aucun livre sacré pour nous guider dans l'étude de cette religion aux frontières indéterminées. Il nous manque, pour l'intelligence de celle-ci, le secours puissant que nous tirons des textes assyro-babyloniens et de la Bible pour le paganisme syrien, de l'Avesta pour les mystères persiques, des hiéroglyphes et des papyrus égyptiens pour ceux qui vinrent d'Alexandrie. Nous ne disposons encore pour l'Asie Mineure d'aucun écrit religieux d'une haute antiquité. On peut espérer que le déchiffrement des tablettes hittites comblera bientôt cette lacune considérable.

Comme le point de départ de la religion métroaque est mal conn:, son développement nous échappe en grande partie. Aussi la reconstruction que M. Graillot a tentée de la doctrine est-elle logique plutôt qu'historique. Elle débute par la notion de l'omnipotence de Cybèle, maîtresse des éléments et des saisons, toute puissante et toute féconde, mais c'est là une conception évidemment tardive, fruit d'une théologie devenue scientifique. Cet exposé est celui d'un syncrétisme qui amalgame des croyances et des interprétations hétérogènes. Comment la Terre Mère s'est-elle transformée en une reine des cieux ? Comment une divinité agricole s'est-elle métamorphosée en une divinité astrale ? Comment une déesse topique, attachée à telle montagne, à tel antre, à telle source, à tel arbre, est-elle devenue une puissance universelle ? De même pour les croyances eschatologiques : sous quelle influence la Terre, protectrice des morts parce qu'elle les reçoit dans son sein, finit-elle par être la *Salutaris*, qui appelle auprès d'elle les élus par delà les portes du ciel dans le séjour lumineux de l'empyrée ? On voudrait pouvoir distinguer, dans la confusion de ce qui nous apparaît sous l'Empire, l'exégèse que les théologiens proposaient des mythes et des rites et ce qui avait existé primitivement avec son sens originel — je ne dis pas véritable, car l'autre, ayant été accepté à une certaine date, est historiquement aussi vrai que le premier. On voudrait se rendre mieux compte des courants d'idées nouveaux qui sont venus modifier les conceptions anciennes et notamment saisir l'action du stoïcisme, qui fut si puissante sur toute la religion romaine[1]. Ce sera la tâche de l'avenir, après que les découvertes se seront multipliées en Asie Mineure, d'établir ici une succession mieux ordonnée et une précision plus rigoureuse.

---

1. Par exemple le cippe cité p. 208, n. 1 et qui porte un « Attis funéraire » avec l'inscription : *Corpus habent cineres, animam sacer abstulit aer*, ne trahit pas l'influence de l'astrologie, mais celle du stoïcisme ; cf. Rohde, *Psyche* II[4], p. 320, n. 1 ; 384, n. 1. — De même, si Rhéa est semblable à l'air (*ibid.*, cf. p. 199), c'est que pour les stoïciens Ῥέα = Ἥρα = ἀήρ ; cf. par exemple, *Mon. et mystères de Mithra*, II, p. 62, n. 5.

Digitized by Google

Nous aurions souhaité que M. Graillot, qui connaît l'histoire de l'art aussi bien que l'histoire des religions, eût ajouté en appendice une étude archéologique sur les monuments figurés du culte de Cybèle. Quelques-uns de ceux-ci, parmi les moins connus et les plus intéressants, sont reproduits sur les douze planches du volume, mais nous regrettons que l'auteur, qui a réuni au cours de son travail une collection si complète de photographies, n'en ait pas tiré davantage de ses cartons. Des faisons matérielles se sont probablement opposées à leur publication. Formons le vœu que M. Graillot comble bientôt cette lacune et nous donne avec un commentaire tel que seul il est capable de l'écrire, un choix des statues et des bas-reliefs consacrés à la Grande Mère et à Attis. Il complètera ainsi heureusement le beau livre que nous devons à son érudition et à son talent[1].

Franz Cumont.

---

1. Je noterai ici, à titre d'information, que le naïskos d'Agdistis publié par Pococke (CIG 6837) est aujourd'hui chez M. Sedelmeyer au château d'Ambleville (par Magny, S.-et-O.). J'en possède la photographie, de même que celle d'un bas-relief portant une dédicace à Agdistis et à Attis, qui est conservé au musée de Berlin et est resté, je pense, inédit. — J'ai signalé plus haut, p. 420, n. 2, d'autres monuments qui n'ont pas été utilisés pour l'étude du culte phrygien.

Pour sa reconstitution de la doctrine métroaque, M. Graillot ne parait pas avoir utilisé la curieuse *Precatio Terrae Matris* publiée en dernier lieu par Riese, *Anthol. latina*, I, p. 26. La Grande Mère y est invoquée comme la déesse *salutaris* qui produit les plantes médicinales, mais en même temps, conformément au syncrétisme romain, comme une divinité astrale (conserver *sidus* au vers 2) maîtresse du ciel, de l'atmosphère et des mers et arbitre de toutes choses. Les *alimenta vitae*, que donne la terre, y sont mis en rapport avec l'immortalité de l'âme (v. 12 s.)

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 17 AOUT 1917

M. Clermont-Ganneau communique l'extrait d'une lettre de Mme Vve Alfred Dutens, annonçant que son mari, décédé le mois dernier, a légué à l'Académie la somme nécessaire à la fondation d'un prix décennal de 10.000 francs, à décerner à un ouvrage de linguistique.

M. Paul Fournier signale, d'après un manuscrit de la Bibliothèque, la seconde recension, datant approximativement de 1120, d'une collection canonique italienne, le *Polycarpus*. D'après les apocryphes que l'auteur y a introduits et qui d'ailleurs ne devaient pas exercer d'influence, on y découvre la trace des questions contreversées qui, de son temps, partageaient les esprits, en même temps qu'on y voit se dessiner quelques-unes des théories de droit qui devaient arriver à maturité dans la seconde moitié du XIIe siècle,

M. Seymour de Ricci lit une notice sur un recueil de plaquettes gothiques renfermant entre autres un livret imprimé à Rouen vers 1510, ainsi qu'un poème latin de Guillaume de La Mare sur l'Eucharistie imprimé à Caen en 1509 et qui paraissait perdu.

SEANCE DU 24 AOUT 1917

M. Henri Omont communique, au nom de M. E. Blochet, les notices d'une série de mss. persans récemment entrée à la Bibliothèque nationale grâce à la libéralité d'un amateur, M. Marteau, qui a partagé ses collections artistiques entre la Bibliothèque, le Musée du Louvre et le Musée des arts décoratifs. Ces mss. sont d'un grand intérêt au point de vue calligraphique et pour l'histoire de l'art persan. Le plus remarquable d'entre eux est un petit volume contenant une partie de la version persane des fables de Bidpaï, copié au XIIe siècle et illustré d'une série de miniatures; c'est un des plus anciens spécimens de la peinture musulmane.

M. Henri Cordier lit une note sur l'orientaliste allemand Julius Klaproth, né à Berlin en 1783 et fils d'un chimiste distingué. Grâce à la protection du comte Jean Potocki, qui se fit accompagner par lui dans ses voyages en Asie, Klaproth put arriver à la situation d'académicien à Saint-Pétersbourg. Aussi fut-on surpris de le voir quitter cette capitale pour venir s'installer à Paris en 1816, avec des subsides du roi de Prusse qui l'ont fait considérer comme un espion. On s'était demandé pourquoi Klaproth avait abandonné la Russie. La correspondance de Silvestre de Sacy avec le comte Ouvarof de Moscou, conservée à la Bibliothèque de l'Institut de France, fournit la réponse à cette question.

Digitized by Google

Klaproth fut obligé de quitter la Russie parce qu'il avait commis un vol. « Chargé — écrit Ouvarof — de faire graver des caractères chinois et muni à cet effet d'une somme d'argent assez considérable, il fut envoyé à Berlin et disparut, gardant l'argent et les manuscrits très précieux qu'il avait emportés avec lui. ».

M. Salomon Reinach étudie un texte d'Aristote, publié en 1857 et resté, semble-t-il, inaperçu. Aristote se demande pourquoi l'on évite de bouillir la viande avant de la rôtir, alors qu'on la rôtit avant de la bouillir. Il indique que ce scrupule est peut-être motivé par quelque chose qui se dit dans les mystères. M. Reinach croit avoir reconnu à quoi le philosophe fait allusion. Des textes, postérieurs de plusieurs siècles à Aristote, racontent que le jeune dieu Zagreus, né de l'inceste de Jupiter avec sa fille Proserpine, était poursuivi par la haine de Junon. Celle-ci chargea les Titans de le tuer; ils le coupèrent en sept morceaux, qu'ils firent bouillir et enfin rôtir à la broche avant de s'en repaître. Cette fable était racontée dans les mystères, où l'on enseignait aussi que le genre humain descendait de ces Titans déicides et que Zagreus avait été ressuscité par Jupiter pour prendre rang à côté de lui parmi les dieux. Si les écrivains classiques ne parlent pas de Zagreus, de sa mort et de sa résurrection, c'est qu'il y avait là un enseignement donné sous le sceau du secret dans les mystères. Aristote y fait allusion sans insister; il constate que les Grecs, pour ne ressembler en rien aux Titans, évitaient de bouillir la viande avant de la rôtir. La légende est donc très antérieure à l'époque où les auteurs se sont permis de la mentionner; elle jette un jour nouveau sur d'autres textes volontairement obscurs qui se rapportent aux mystères d'Éleusis et à l'orphisme. — M. Alfred Croiset présente quelques observations.

SÉANCE DU 31 AOUT 1917

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre notariale annonçant que M. Alfred Dutens a légué à l'Académie la somme nécessaire à la fondation d'un prix en faveur de travaux relatifs à la linguistique.

M. Antoine Thomas discute et réfute une opinion récemment émise au sujet du nom de l'Aude et du nom de l'un de ses affluents, la Cesse. D'après cette opinion, il n'y aurait aucun rappport de filiation entre l'ancien nom indigène *Atax* et le nom actuel *Aude*. Seul le nom actuel *Cesse* se rattacherait à *Atace*, cas oblique d'*Atax*, la Cesse ayant été considérée comme la vraie tête de l'Aude, et le cours supérieur du fleuve désigné sous le nom d'*alterum flumen*, tandis qne le nom actuel *Aude* représenterait *Alterum* employé substantivement. M. Thomas établit que le nom primitif de la Cesse est *Saxar*, ce qui exclut tout rapprochement avec Atace. Il montre ensuite comment le nom actuel *Aude* est sorti phonétiquement du cas oblique *Atace* par les formes intermédiaires *Ataze*, *Ateze*, *Adeze*, *Adze*, *Adze*, *Aude*. Le changement de *z* en *u*, qui marque le terme de cette longue évolution phonétique, est un fait avéré non seulement dans la langue catalane, mais dans les divers dialectes romans qui se parlent sur le versant septentrional des Pyrénées, en Roussillon, en Languedoc et en Gascogne.

Digitized by Google

M. Homolle commence la lecture d'un travail sur deux bas-reliefs de Phalère.

M. Pottier annonce à l'Académie l'achèvement du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* d'Edmond Saglio, commencé avec l'autre grande guerre, en 1870, et terminé cette année avec le 52e fascicule, après un demi-siècle de recherches exécutées par plusieurs générations de savants français.

SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 1917

M. Henri Cordier avise l'Académie qu'il a reçu de M. le commandant Tilho le télégramme suivant, daté du Caire, 5 septembre : « Arrivé Caire bonne santé par Darfour et Nil Blanc, serai France fin septembre, sauf accident ». Le commandant Tilho avait reçu de l'Académie, il y a quelques années, la mission d'étudier les anciennes voies de communication entre le Tchad et le Nil ; la guerre avait retardé le retour en France de l'explorateur.

M. Louis Leger communique un mémoire sur l'influence italienne dans la litterature slave de la Dalmatie au XVIe siècle. Il étudie cette influence dans l'œuvre des poètes Sisko Mencetic (1457-1527), Georges Drzic (1451-1501) et Marko Marulic (1450-1524). Ces poètes ont tous subi l'influence italienne. Leurs œuvres ont été imprimées en Italie, et ce n'est qu'au XIIIe siècle qu'il en a été fait des éditions définitives par les soins de l'Académie sud-slave d'Agram. M. Leger insiste particulièrement sur le poème de Marulic intitulé *Judith*. Ce poème est une allusion évidente à la croisade que l'on méditait alors contre les Turcs. La troisième édition (Venise, 1542) est accompagnée d'une gravure sur bois qui représente les chrétiens en armes se précipitant sur les Osmanlis.

M. Homolle continue la lecture de son travail sur deux bas-reliefs de Phalère. — M. Pottier présente quelques observations.

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 1917

M. Antoine Thomas, président, rappelle à l'Académie que les obsèques de M. Paul Meyer, membre ordinaire, ont eu lieu mardi dernier, et qu'il y a pris la parole au nom de la compagnie.

M. Franz Cumont, associé étranger, commence la lecture d'un mémoire sur la sculpture funéraire et les idées d'immortalité à Rome. A l'époque impériale, les vieilles légendes de la mythologie grecque étaient interprétées par les théologiens paiens comme des allégories, et plusieurs d'entre elles étaient regardées comme des images de la destinée de l'âme. Le choix des représentations qui décorent les sarcophages et certaines particularités de leur composition ne s'expliquent que par le sens symbolique qu'on leur prêtait au IIe ou au IIIe siècle p. C., au moment où ces œuvres ont été exécutées. Ainsi les deux Dioscures étaient considérés comme des emblèmes des hémisphères célestes, et c'est comme représentants du ciel qu'ils figurent dans un grand nombre de bas-reliefs romains. — MM. Salomon Reinach, Bouché-Leclercq et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

M. Omont lit une note sur l'édition du *Satyricon* de Pétrone, entreprise à la

Digitized by Google

fin du XVIIIe siècle par La Porte du Theil, abandonnée, puis détruite par l'auteur, et dont un unique exemplaire est aujourd'hui conservé dans les collections de la Bibliothèque nationale. — MM. Salomon Reinach et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 1917

M. Franz Cumont, associé étranger, termine la lecture de son étude sur la sculpture funéraire et les idées d'immortalité à Rome. — MM. Salomon Reinach et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 1917

M. Maurice Pillet, ancien attaché à la Délégation française en Perse, donne lecture d'un travail sur l'expédition scientifique et artistique de Mésopotamie et de Médie dirigée par Fulgence Fresnel (1851-1855).

MM. Pottier et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

PAUL MEYER (1840-1917).

L'érudition française, au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, peut s'énorgueillir d'avoir compté parmi ses représentants des travailleurs à l'esprit assez vaste pour conquérir et dominer toute une branche de la science, des spécialistes au génie assez ample pour étudier à fond tout un grand domaine de nos connaissances. Mieux encore, ces demi-dieux, en qui nous aimons à retrouver les continuateurs des humanistes de la Renaissance et des bénédictins de l'ancien régime, ont eu la bonne fortune, aujourd'hui si rare, de découvrir des terres inconnues, on peut presque dire de fonder des disciplines. Et les survivants de ces âges épiques de nos études ont eu de plus la suprême satisfaction de voir se grouper autour d'eux des générations de jeunes gens, tous trop modestes pour viser à recueillir en entier une aussi lourde succession, mais avides de se la partager et de continuer, chacun dans son sillon, l'œuvre de leurs illustres prédécesseurs.

C'est en 1857 que Marie-Paul-Hyacinthe Meyer, âgé alors de 17 ans, entra à cette Ecole des Chartes où il devait passer trois années d'un labeur heureux. Le jury qui lui en ouvrit les portes était présidé par le vénérable Hase qui, comme le raconte un contemporain, « ne reculait jamais devant la fatigue quand il s'agissait d'encourager par sa présence une jeunesse active ». A l'École, il

Digitized by Google

retrouva comme camarades, et souvent comme rivaux, Lecoy de La Marche, qui le devança parfois aux examens de fin d'année, Tuetey, Marchal, Jules Guiffrey, Gaston Paris enfin dont la mort seule devait le séparer.

Le cours qu'il suivit avec le plus d'ardeur fut celui de Guessard, professeur de langues romanes, qui ne tarda pas à reconnaître les mérites de son jeune élève. Guessard n'était peut-être pas un grand savant, mais il avait hérité des bonnes traditions de Raynouard et il sentait obscurément à quel point étaient superficielles les méthodes d'un Jubinal, d'un Francisque Michel et même d'un Paulin Paris. En 1857, un ministre ami des lettres avait décidé la publication d'un grand recueil des *Anciens poètes de la France* et en avait chargé une commission dont les deux principaux membres furent Michelant et Guessard. Paul Meyer les vit à l'œuvre, seconda leurs travaux et eut sa part dans la production des dix volumes qui forment cette curieuse collection. Il édita même, âgé de vingt ans à peine, le tome VI, contenant les romans d'*Aie d'Avignon* et de *Guy de Nanteuil* (1861); plus d'un demi-siècle après, ces éditions gardent leur valeur et il y aurait peu de chose à y changer. Guessard aida continuellement son jeune ami et son nom figure même, avec celui de Paul Meyer, sur le titre d'*Aie d'Avignon*.

L'activité du jeune chartiste trouvait déjà à s'exercer dans de nombreux ouvrages. C'est dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* qu'il fit ses premières armes (1859-1860), avec un article sur d'*Anciennes poésies religieuses en langue d'oc* tirées du manuscrit latin 1743 de la Bibliothèque nationale. Ce mémoire est prophétique, en ce qu'il annonce une longue suite de travaux sur la langue et la littérature provençales. Dès son arrivée à l'École, Paul Meyer se constituait une collection de textes en langue d'oc datés chronologiquement et situés topographiquement; ce fut la base du *Recueil d'anciens textes* qu'il devait publier en 1874-1877. Le 28 janvier 1861, il soutenait une thèse de sortie *Sur la langue française parlée en Gaule aux temps barbares* (*V*e-*IX*e *siècle*); quelques jours plus tard, la Bibliothèque nationale l'envoya à Londres défendre ses intérêts à la vente des manuscrits de la collection de Savile. Ce voyage fut pour lui une révélation. Dès cette époque, il se proposa comme tâche la description exacte des innombrables manuscrits français anciens des bibliothèques et des collections britanniques : trente voyages et une centaine de mémoires ou d'articles ne lui permirent pas d'épuiser ce vaste sujet.

Sorti de l'École des chartes avec le diplôme d'archiviste paléographe, il partit pour le Midi afin d'y classer quelques dépôts d'archives communales. A Tarascon, il rédigea un excellent inventaire, imprimé en partie quelques années plus tard d'après son manuscrit, mais avec des modifications si regrettables que Meyer se fâcha et fit supprimer son nom sur le titre. En même temps, il explorait les bibliothèques voisines, toujours à la recherche de documents datés en langue d'oc.

Revenu bientôt à Paris, il travailla deux ou trois ans à la Bibliothèque impériale, collaborant au grand catalogue des manuscrits français, tout en pestant contre les singulières restrictions qui entravaient les rédacteurs des notices. « Nous lui devons, disait L. Delisle, la ré vision et même la rédaction de plu-

Digitized by Google

sieurs des plus difficiles et des plus importantes notices du premier volume ». Ce fut pour lui l'occasion de se familiariser avec les moindres détours du vaste dépôt de la rue de Richelieu et d'entreprendre de grands dépouillements qui lui servirent jusqu'à son dernier jour.

Ce fut vers cette époque qu'il découvrit, à la bibliothèque de Châlons-sur-Marne, la Chronique de Jean Le Bel.

L'Angleterre continuait à l'attirer : de 1865 à 1870, il y fit de fructueux voyages, visitant Londres, Oxford, Durham, Édimbourg et Glasgow. Pour ses débuts, il retrouva au British Museum la traduction de la chronique de Primat, si importante pour les règnes de Saint-Louis et de Philippe le Hardi. Chose capitale pour ses études, il réussit à pénétrer chez Lord Ashburnham, le plus heureux, mais aussi le moins accueillant des bibliophiles anglais. Ce fut Meyer qui révéla à la science française les richesses insoupçonnées des fonds Libri et Barrois; ce fut Meyer qui, le premier, reconnut l'origine impure des plus beaux manuscrits du deuxième de ces fonds. Ce fut lui aussi qui, le premier, rapporta en France les catalogues que Lord Ashburnham avait fait imprimer de ces collections célèbres. Plus tard, il retourna bien des fois en Angleterre; la bibliothèque Phillipps, notamment, lui réserva de brillantes trouvailles.

Cependant, il était devenu (1863) membre du comité de publication de la Société de l'École des chartes, où il commença en 1865 un cours de littérature provençale; l'année suivante, il suppléa Guessard au cours des langues romanes, situation qu'il occupa jusqu'en 1878. Ailleurs, on reconnaissait ses mérites : la même année (1866), l'Académie l'employait comme auxiliaire de ses travaux, le Ministère le faisait entrer aux Archives et le ruban d'officier d'Académie inaugurait la série de ses décorations [1].

Il connut tour à tour toutes les récompenses officielles : une mention au Concours des antiquités nationales (1866), puis la première médaille en 1872, avec son mémoire sur les *Derniers troubadours* et la série de ses *Rapports* sur les bibliothèques anglaises; le prix ordinaire de l'Académie en 1874 pour un travail sur les dialectes de la langue d'oc; le prix Gobert, en 1879, pour son édition modèle de la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois*; enfin le prix biennal de l'Institut, en 1883, l'année même où il entrait à l'Académie des Inscriptions, en remplacement de Laboulaye.

A l'École des chartes, où, dès 1872, il prit la succession, comme secrétaire, de Marty Laveaux, demissionnaire, il devint directeur en 1882, à la mort de Quicherat, et conserva cette fonction jusqu'en 1915. En 1880, il présida la Société de l'École des chartes. En 1882, il fut enfin titularisé comme professeur dans la chaire de langues romanes, où il avait suppléé Guessard de 1866 à 1878, et où il venait de passer quatre ans comme chargé de cours. Depuis 1876, au Collège de France, il était professeur des langues et littératures de l'Europe méridionale, chaire où, depuis 1882, il se fit suppléer par M. Morel Fatio.

Au Ministère, depuis 1865, il collaborait aux publications du Comité des tra-

1. Officier d'instruction publique (1869), chevalier (1880), officier (1895) et commandeur (1907) de la Légion d'honneur, etc.

Digitized by Google

vaux historiques ; en 1903, il devint vice-président et, en 1910, président de la section d'histoire et de philologie. En 1896, il remplaça Eugène de Rozière comme délégué de l'École des Chartes au Conseil supérieur de l'Instruction publique, dont il devint membre en 1904. Dès leur fondation, il fut membre de la Commission des bibliothèques et des archives (1905) et de la Commission supérieure des bibliothèques (1909). Cet excellent citoyen, on le voit, ne refusa jamais son concours à l'administration de son pays. Une fois même, dans des circonstances mémorables, il se jeta, au prix de son repos, dans la vie publique : c'est qu'il s'agissait de réparer une injustice fondée sur une erreur de méthode, sur l'énorme bévue de quelques experts en écritures (janvier 1898).

Les trois mousquetaires de Dumas étaient quatre ; de même les quatre francs tireurs de la science qui « à la fin de l'année 1865 se réunirent dans l'arrière-boutique d'une modeste librairie pour établir les bases d'une revue légèrement révolutionnaire ». A Meyer et Paris s'étaient joints Morel et Zotenberg pour fonder cette *Revue critique* dont les débuts furent si éclatants et où les jeunes collaborateurs apportèrent tant d'ardeur et tant d'esprit. Comme le rappelait Meyer en 1903, « tous, forts d'une science qu'ils ne pouvaient pas posséder depuis bien longtemps, tous avaient le ferme propos de signaler les bons livres et plus encore de stigmatiser les mauvais, de renouveler notre haut enseignement, de réformer l'Université, de réformer bien d'autres choses... ». Ce programme hardi, ils l'exécutèrent et quand la redoutable machine de guerre contre l'ignorance fut bien mise en train, ils en confièrent à des amis la surveillance : d'autres tâches les appelaient.

Tout d'abord, en 1872, Paris et Meyer fondèrent la *Romania*, admirable revue spéciale, imitée dans tous les pays, égalée dans aucun et dont la collection est un monument durable de la science des deux hommes qui la fondèrent et la firent vivre jusqu'à leur mort.

Meyer et Paris se complétaient à merveille ; le parallèle de ces deux grands savants fournirait la matière d'une étude des plus instructives. Gaston Paris se réserva, dans le vaste domaine de nos anciens textes, le champ déjà ample de la poésie épique et dramatique. A Meyer il laissait tout le reste et notre jeune romaniste ne s'effraya pas de la grandeur de la tâche. Non content de travailler pour son compte, il servait de « chien de chasse » à Gaston Paris, lui signalant à chaque instant les textes nouveaux qu'il découvrait dans ses voyages.

Sur la fin de sa vie, Paul Meyer édita avec une piété scrupuleuse la petite histoire de la littérature française dont son ami avait déjà donné deux éditions. Il y joignit des notes bibliographiques qui en doublent le prix et que nul autre savant n'aurait peut être été capable de rédiger avec pareille autorité.

La *Romania* ne pouvait accueillir que des publications assez restreintes ; fallait-il laisser inachevé le beau rêve de Guessard, s'arrêter au dixième volume de cette collection des *Anciens poètes de la France* dont le monde savant avait tant espéré ? Pouvait-on surtout laisser à nos vainqueurs de 1870 le monopole des éditions critiques de vieux textes français ? C'est à ce besoin que répondit la *Société des anciens textes français*, fondée en 1875 par Gaston Paris, Paul Meyer et Émile Picot, grâce à l'assistance discrète et féconde du grand biblio-

Digitized by Google

phile James-Édouard de Rothschild. Depuis quarante ans qu'elle existe, cette société, dont Paul Meyer fut le secrétaire « en quelque sorte « perpétuel », a publié sous sa direction plus de cent volumes de textes français en des éditions qu'on peut sans exagérer qualifier de définitives, donnant ainsi à l'étranger un merveilleux exemple des plus belles qualités de l'érudition française.

Paul Meyer, pour son compte, a publié neuf volumes de la série : *Brun de la Montaigne* (1875), *Daurel et Beton* (1880), *Raoul de Cambrai* (1882, avec Longnon), la *Vie de saint Thomas* (1885), les *Contes de Nicole Bozon* (1889), le *Chansonnier de Saint-Germain* (1892, avec Raynaud), l'*Escoufle* (1894), *Guillaume de la Barre* (1895), l'*Apocalypse en français* (1901, avec Delisle). On voit qu'il ne s'était pas réservé les textes les plus faciles.

Qu'on joigne à cela ses deux grands travaux pour la Société de l'histoire de France : *la Chanson de la Croisade contre les Albigeois* (1875-1879, 2 vol.) et l'*Histoire de Guillaume le Maréchal* (1891-1901, 3 vol.), plusieurs volumes isolés comme son *Barlaam et Joasaph* (en collaboration avec Zotenberg), *Flamenca* (1865 et 1901), sa traduction de *Girart de Roussillon* (1884), ses recherches sur *Alexandre le Grand dans la littérature française du moyen âge* (1886), ses contributions au *Recueil des historiens des Croisades* — et l'on n'aura encore qu'une faible idée de son activité d'éditeur.

Grand catalogueur de manuscrits, il ne se lassait pas de transcrire et de publier les pièces qu'il y trouvait. Etaient-elles courtes, il en donnait immédiatement le texte dans la *Romania*, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, dans la série des *Notices et extraits*. Etaient-elles au contraire d'une certaine longueur, il en faisait l'analyse, avec de copieux extraits, fournissant ainsi aux jeunes philologues en mal de publication la matière de monographies fort érudites où l'on trouvait bien rarement un détail piquant que Meyer eût omis dans son travail préliminaire.

Aidé d'une vaste collection d'*incipit*, que publiera sous peu M. Arthur Langfors, il jouait avec les difficultés, reconnaissant dans un feuillet de Cambridge deux strophes qu'il avait jadis transcrites à Oxford, complétant un manuscrit Phillipps par un manuscrit Ashburnham, mettant sur pied avec une rare assurance l'appareil critique de presque tous les textes français du moyen âge. Ces précieuses qualités philologiques, on ne les voit nulle part plus heureusement mises en œuvre que dans ses mémoires sur les recueils collectifs de vieux poëmes : c'était pour lui un travail de prédilection que ces notices où, comme le faisait Hauréau pour les manuscrits latins, il identifiait patiemment chaque pièce, en établissait la date, l'origine, souvent même l'auteur. Dans cette spécialité, il n'avait pas de rival et il n'a eu que de trop rares imitateurs.

La place de Paul Meyer était tout indiquée à la commission de l'histoire littéraire de la France, aux côtés de Renan, d'Hauréau, de Paris et de Léopold Delisle : il n'y entra pourtant qu'en 1892 et ce n'est que dans les trois derniers volumes parus de la collection que son influence se fait sentir. Nul pourtant n'eût été mieux qualifié pour doter nos études de ce répertoire définitif des anciens textes français, attendu en vain depuis tant d'années et que personne encore n'a osé entreprendre.

Digitized by Google

Sans sortir de son cabinet, Léopold Delisle faisait entrer tout le moyen âge dans les salles de la Bibliothèque nationale. Plus remuant, Paul Meyer allait à la montagne, voyageant sans cesse pendant un demi-siècle, passant ses étés à Oxford ou à Cheltenham, copiant à Florence les manuscrits du fonds Libri et pourchassant jusqu'à New-York les volumes acquis en Europe par Pierpont Morgan et ses émules.

De toute la France, archivistes et bibliothécaires lui envoyaient des feuillets de manuscrits découverts dans des reliures. Avec une perspicacité qui tenait du prodige, il identifiait d'un coup d'œil les textes les plus difficiles à reconnaître et tirait les conséquences les plus imprévues de fragments en apparence misérables.

A plusieurs reprises il alla explorer lui-même les villages de la Provence, à la recherche de textes méridionaux inconnus, car cet homme du nord fut le meilleur connaisseur de la langue et de la littérature provençales qui ait jamais existé. On ne compte pas les textes qu'il a rendus à la lumière, textes littéraires d'abord, mais aussi documents en langue vulgaire, comme ceux qu'il a patiemment recueillis dans les archives communales et notariales de la Provence, pour les publier dans ses *Documents linguistiques du midi de la France* (1909).

Ce vrai savant détestait la fausse science ; autant il était indulgent pour les efforts des travailleurs honnêtes et sincères, autant il condamnait le charlatanisme des étudiants trop pressés de se faire passer pour des maîtres et qui, se parant de l'érudition d'autrui, dédiaient à leur mère, qui n'en pouvait mais, des thèses à peine dignes d'être revêtues de la poussière des bibliothèques. A côté de véritables érudits, dont Meyer reconnaissait les mérites, tout en signalant malicieusement leurs erreurs, les Universités allemandes nous ont présenté à la douzaine des demi-savants dont il se serait fait scrupule d'encourager la fausse vocation. Dans la *Revue critique*, puis dans la *Romania*, il fut impitoyable pour ces faiseurs ; très exigeant pour lui-même, plus méticuleux dans le détail que certains même de ses meilleurs amis, il pardonnait difficilement aux autres les erreurs qu'il aurait su éviter. Cette sévérité faussa peut-être parfois son jugement, le portant, en présence de fautes incontestables, à méconnaître des mérites réels.

Au moins aura-t-il rendu à la France l'immense service de prouver au monde que, s'il est ailleurs des connaisseurs de notre ancienne littérature, c'est dans notre pays seulement que l'on trouve la vraie doctrine, cette science certaine dont Paul Meyer fut avec tant d'éclat le représentant.

SEYMOUR DE RICCI.

Digitized by Google

Liste sommaire des principaux ouvrages de Paul Meyer [1]

1860

Anciennes poésies religieuses en langue d'oc, dans BEC [*Bibliothèque de l'École des chartes*], t. XXI (1859-60), pp. 481-497 [Bibl. nat ms., lat. 1743].

Comptes-rendus, *ibid.*, pp. 460-462 et 545-546.

1861

Aye d'Avignon, chanson de geste, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de Paris par MM. F. Guessard et P. Meyer. — Gui de Nanteuil, chanson de geste publiée pour la première fois d'après les deux manuscrits de Montpellier et de Venise par M. P. Meyer (Paris, Vieweg, 1861. In-18). [= *Les anciens poètes de la France*, t. VI].

Etudes sur la chanson de Gérard de Rossillon, dans BEC, t. XXII (1860-61), pp. 36-61.

Note sur la métrique du chant de sainte Eulalie, *ibid.*, pp. 237-255.

Vente des manuscrits de la famille Savile, *ibid.*, pp. 272-280.

Comptes-rendus, *ibid.*, pp. 84-89, 186-190, 465-467, 528-543.

Lettre [sur le glossaire joint par Hippeau à son édition du *Bel Inconnu*], dans *La Correspondance littéraire*, 10 janvier 1861.

1862

Observations grammaticales sur quelques chartes fausses en langue vulgaire, dans BEC, t. XXIII (1861-62), pp. 125-138.

Compte-rendus, *ibid.*, pp. 65-70, 156-157, 159-163, 441-452.

1863

Les études de M. Littré sur l'histoire de la langue française, dans BEC, t. XXIV (1862-63), pp. 353-387; t. XXV (1863-64), pp. 193-218.

Comptes-rendus, dans BEC, t. XXIV (1862-63), pp. 343 et 513-520.

Lettre de Jean le Bon à la communauté d'Agde, dans *Ann.-bull. Soc. hist. Fr.*, 1863, 2e partie, pp. 14-18.

1864

Catalogue de manuscrits très précieux du XIIIe au XVIIIe siècle, ayant appartenu à Marguerite de Valois, Henri II, Louis XIII, Marie Leczinska, etc..., com-

---

1. Il manque à cette liste, entre autres choses essentielles, tous les comptes-rendus publiés dans la *Revue critique* et la *Romania*, tous les *Rapports* rédigés pour le Comité des travaux historiques et à peu près tous les articles dispersés dans diverses Revues. Je ne publie donc cette bibliographie qu'à titre d'indication.

Digitized by Google

*posant la collection de Madame la duchesse de B**** [Berry] *dont la vente aura lieu... le mardi 22 mars 1864.* Paris [1864]. In-8, VI et 36 pp., 35 nos. — La préface est signée Paul Meyer.

Barlaam und Josaphat, ein französisches Gedicht des dreizehnten Jahrhunderts herausgegeben von Hermann Zotenberg *und* Paul Meyer (Stuttgart, 1862. In-12).

D'une nouvelle édition de la coutume de Montcuq, dans BEC, t. XXV (1863-64), pp. 45-50.

Compte-rendus, *ibid.*, pp. 51-61, 76, 169-170, 179-180, 180-181, 370-376, 382-384, 465-467, 474-475, 475-476, 573-576.

Chanson française en l'honneur d'Isabelle, fille de Saint-Louis, dans *Ann.-bull. Soc. hist. Fr.*, 1864, 2e partie, pp. 1-5.

1865

Le roman de Flamenca publié d'après le manuscrit unique de Carcassonne, traduit et accompagné d'un glossaire (Paris, 1865. In-8).

Observations sur la publication de l'inventaire des archives de Tarascon-sur-Rhône, dans BEC, t. XXVI (1864-65), pp. 65-70 (cf. p. 171). — A propos de l'impression, plus ou moins modifiée, d'un fascicule dont P. Meyer avait rédigé le manuscrit.

Recherches sur les auteurs de la chanson de la croisade albigeoise, ibid., pp. 401-422.

Comptes-rendus, *ibid.*, pp. 81-82, 177-179, 278-281, 283-284, 373-380, 504-507, 575-577, 577-579.

1866

Note sur la découverte de la chronique de Primat, dans BEC, t. XXVII (1865-66), pp. 102-104. (Cf. *Bull. administratif du Ministère de l'Instr. publ.*, 1865, n. 79).

Fragments d'une ancienne traduction française de Barlaam et Joasaph faite sur le texte grec au commencement du XIIIe siècle, ibid., pp. 313-334 et pl. [ms. de l'Athos].

1867

Recherches sur l'épopée française, dans BEC, t. XXVIII (1866-67), pp. 28-63 et 304-342.

Le salut d'amour dans les littératures provençale et française, ibid., pp. 124-170.

1869

Les derniers troubadours de la Provence, d'après le chansonnier donné à la Bibliothèque impériale par M. Ch. Giraud, dans BEC, t. XXX (1869), pp. 245-297, 461-531, 649-687 et t. XXXI (1870), pp. 412-462. — 1re Médaille du concours des antiquités nationales, 1872 ; cf. A. de Longpérier, BEC, t. XXXIV (1873), pp. 144-145.

Histoire de la formation de la langue française pour servir de complément à l'Histoire littéraire de la France, par J. J. Ampère [1841]. *Deuxième édition revue et annotée* [par Paul Meyer] (Paris, Didier, 1867. In-8). LXVIII-430 pp. — Cf. d'Arbois, BEC, t. XXXI (1870), pp. 224-227.

Notices de plusieurs mss. au catalogue de la vente Germot (1869).

Digitized by Google

1870

Compte-rendu, dans BEC, t. XXXI (1870), pp. 227-233.

La manière de langage qui enseigne à parler et à écrire le français, modèles de conservations composés en Angleterre à la fin du XIVe siècle, dans *Revue critique*, 1870, t. I, pp. 373-408 et t.-à-p. (Paris, 1873. In-8).

1871

Documents manuscrits de l'ancienne littérature de la France conservés dans les bibliothèques de la Grande-Bretagne. Rapports à M. le ministre de l'instruction publique. 1re partie : Londres, Durham, Edimbourg, Glasgow, Oxford (Paris, Imprimerie nationale, 1871. In-8). 268 pp. — Extrait des *Archives des missions*. — Cf. Pannier, BEC, t. XXXIII (1872), pp. 295-301.

Prière de G. de Digulleville, dans Furnivall, *A one-text print of Chaucer's minor poems, part I* (Londres, Chaucer Society, 1871), pp. 84-100. — Dans la même série, se trouve une lettre de P. Meyer (dans Furnivall, *Trial-forewords to my parallel-text edition of Chaucer's minor poems*, pp. 100-102) sur la versification de G. de Digulleville. (Cf. BEC, t. XXXIII, 1872, pp. 539-540).

1872

Tersin, tradition arlésienne, dans *Romania*, t. I (1872), pp. 51-68.

Le chevalier, la dame et le clerc, fabliau anglo-normand publié pour la première fois d'après un ms. de C.C.C.C., *ibid.*, pp. 69-87.

Henri d'Andeli et le chancelier Philippe, *ibid.*, pp. 190-215 [BN. fr. 847 ; Br. Mus. Harl. 4333].

Mélanges de littérature provençale, *ibid.*, pp. 401-419 [I. *Un descort inédit*; II. *Motets à trois parties*; III. *Prière à la Vierge*; IV. *Prière à Notre-Dame des Sept Douleurs* ; V. *Prologue d'un poème inconnu* ; VI. *Quatrains sur l'avarice*].

Le Bestiaire de Gervaise, *ibid.*, pp. 420-443.

Ad espazas tornau *dans Peire Vidal*, *ibid.*, pp. 104-105.

Les Vers de la mort d'Hélinand, *ibid.*, pp. 364-367 [liste des ms. connus].

Joca monachorum, *ibid.*, pp. 483-490.

Le poème de Boèce revu sur le manuscrit, *ibid.*, p. 226-234.

Compte-rendu, dans BEC, t. XXXIII (1872), pp. 610-614.

1873

Le roman de Blandin de Cornouailles et de Guillot Ardit de Miramar, publié pour la première fois d'après le ms. unique de Turin, dans *Romania*, t. II (1873), pp. 170-202.

La pièce de Peire Vidal Drogoman seiner, *ibid.*, pp. 453-436.

Quisque *et* cata *dans les langues romanes*, *ibid.*, pp. 80-85.

Sur quelques passages des grammaires provençales, *ibid.*, pp. 347-350.

1874

Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français accompagnés de deux

Digitized by Google

glossaires (Paris, Franck, 1874-1877, 2 fasc. in-8), IV-384 pp. — Cf. Pannier, BEC, t. XXXV (1874), pp. 170-175; Bartsch, *Z. rom. Philol.*, t. II (1878), pp. 122-124; P. Meyer, *Romania*, t. III (1874), pp. 107-109.

Etude sur une charte landaise de 1268 ou 1269 dans *Romania*, t. III (1874), pp. 433-442 et t. IV (1875), pp. 462-464, [Archives d'Agen.]

Les jours d'emprunt, dans *Romania*, t. III (1874), pp. 294-297.

Le vocabulaire des Serments de Strasbourg, *ibid.*, pp. 371-373 [cf. pp. 286-290].

Rapport sur les progrès de la philologie romane, dans BEC, t. XXXV (1874), pp. 631-654.

1875

Brun de la Montaigne, roman d'aventure publié pour la première fois d'après le manuscrit unique de Paris (Paris, Société des anciens textes français, 1875. In-8). — Cf. Mussafia, *Z. rom. Philol.*, t. I (1877), pp. 98-106.

La Chanson de la Croisade contre les Albigeois, commencée par Guillaume de Tudèle et continuée par un poète anonyme, éditée et traduite pour la Société de l'histoire de France (Paris, Renouard, 1875-1879, 2 vol. in-8). — Premier prix Gobert de l'Académie des inscriptions (1879). — Cf. R. L., BEC, t. XXXVII (1876), pp. 112-114.

Rapport sur les progrès de la philologie romane, dans BEC, t. XXXVI (1875), pp. 369-379.

Notice d'un recueil manuscrit de poésies françaises du XIIIe au XVe siècle appartenant à Westminster Abbey, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. I (1875), pp. 25-36 [cf. t. V (1879), p. 96].

Notice du manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds fr. 25415, contenant divers ouvrages en provençal, *ibid.*, pp. 50-82.

Chanson populaire [vers 1500, B. N. lat. 3445, f. 143 v.], *ibid.*, pp. 82-83.

*Du passage d'*sz *à* r *et d'*r *à* sz *en provençàl*, dans *Romania*, t. IV (1875), pp. 184-194 et 464-470.

Mélanges de poésie anglo-normande, *ibid.*, pp. 370-397.

1876

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. II (1876), pp. 41-52, et dans BEC, t. XXXVII (1876), pp. 304-310.

Un récit en vers de la première croisade fondé sur Baudri de Bourgueil, dans *Romania*, t. V (1876), pp. 1-63 [mss. d'Oxford et de Spalding].

De l'influence des troubadours sur la poésie des peuples romans, *ibid.*, pp. 257-268 [Leçon d'ouverture au Collège de France].

Les manuscrits des sermons français de Maurice de Sully, *ibid.*, pp. 466-487.

Dia dans *Girart de Rossillon, rectification à Diez*, *ibid.*, p. 113.

Plainte du vicomte de Soule contre Simon, comte de Leicester, texte vulgaire du pays de Soule (1252) publié par Ch. Bémont et P. Meyer, *ibid.*, pp. 367-372 [Br. Mus. add. charters 3301].

R *pour* s, z *à Beaucaire*, *ibid.*, pp. 488-490.

Rapport sur l'état actuel de la philologie des langues romanes (Londres, 1876.

Digitized by Google

In-8), extrait des *Transactions of the Philological Society*, 1875-1876, pp. 119-132.

1877

Le débat des Héraults de France et d'Angleterre, suivi de The Debate between the Heralds of England and France by John Coke, édition commencée par L. Pannier et achevée par Paul Meyer (Paris, Société des anciens textes français, 1877. In-8).

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. III (1877), pp. 58-69 et dans BEC, t. XXXVIII (1877), pp. 654-660.

Notice du manuscrit Canonici miscell. 278 de la Bibliothèque bodléienne à Oxford, dans *Bull. Soc. anc. textes*. t. III (1877), pp. 38-40.

La prise de Damiette en 1219, relation inédite en provençal, dans BEC, t. XXXVIII (1877), pp. 497-571 [ms. de l'Arsenal].

Notice sur un ms. bourguignon (Musée britannique addit. 15606), suivi de pièces inédites dans *Romania*, t. VI (1877), pp. 1-46, cf. pp. 600-604.

Traités catalans de grammaire et de poétique, ibid., pp. 341-358, t. VIII (1879), pp. 181-210 et t. X (1881), pp. 51-70.

Mélanges de poésie française, ibid., t. VIII (1877), pp. 481-503, cf. p. 637.

Marcabrun, ibid., p. 119-129.

Un extrait du Roman de la Rose, ibid., p. 449 [Plaquette de Chantilly « Le Jaloux qui bat sa femme »].

1878

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. IV (1878), pp. 81 90 et dans BEC, t. XXXIX (1878), pp. 578-584.

Notice du ms. F 149 de la Bibliothèque nationale de Madrid, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. IV (1878), pp. 38-59.

Note sur le ms. de la Bibliothèque nationale de Paris fr. 2039, ibid., pp. 60-67.

De quelques chroniques anglo-normandes qui ont porté le nom de Brut, ibid., pp. 104-145, cf. t. V (1879), p. 98.

La légende de Girart de Roussillon, dans *Romania*, t. VII (1878), pp. 161-235.

Motets, ibid., pp. 99-103.

Les dix-sept cent mille clochers de la France, ibid., pp. 104-106.

D'un emploi non étymologique du t final en provençal, ibid., pp. 107-108.

Manjar, ibid., pp. 432 suiv..

Bulentrot, les Achopars, les Canelius, ibid., pp. 435-444.

Antz en langue d'oc, ibid., pp. 594-595.

1879

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. V (1879), pp. 52-61 et dans BEC, t. XL (1879) pp. 641-646.

Notice du ms. plut. LXXVI n° 79 de la Laurentienne (Florence) dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. V (1879), pp. 72-95.

L'imparfait du subjonctif en es (provençal), dans *Romania*, t. VIII (1879), pp. 155-162.

Digitized by Google

Les manuscrits français de Cambridge, I. *Saint John's College*, *ibid.*, pp. 305-342.

La vie latine de Saint Honorat et Raimond Féraut, *ibid.*, pp. 481-508, cf. p. 633.

Un ms. du XVe siècle de la chronique de Dino Compagni, *ibid.*, pp. 107-109 [Ashburnham-Libri 443].

Alberti Aquensis historia hierosolymitana [*1095-1120*], dans *Recueil des historiens des Croisades*, *historiens occidentaux*, t. IV (1879), pp. 265-713.

Le débat d'Izarn et de Sicart de Figueiras, publié et traduit, suivi de notes additionnelles au tome II de la Croisade contre les Albigeois, dans *Ann.-bull. Soc. hist. Fr.*, 1879, pp. 233-292.

1880

Daurel et Beton, chanson de geste provençale publiée pour la première fois d'après, le manuscrit unique appartenant à M. F. Didot (Paris, Société des anciens textes français, 1880. In-8).

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. VI (1880), pp. 100-106.

Ancienne traduction française en vers du Pater et du Credo [B. N. lat. 3799], *ibid.*, pp. 38-40 [d'après une copie de Pannier].

Notice du ms. Douce 210 de la Bibliothèque Bodléienne à Oxford, *ibid.*, pp. 46-84, cf. t. X (1884), p. 66.

Les troisièmes personnes du pluriel en provençal, dans *Romania*, t. IX (1880) pp. 192-215.

Quia, *ibid.*, p. 126.

1881

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. VII (1881), pp. 83-87.

Notice du ms. Egerton 945 du Musée britannique, *ibid.*, pp. 44-72, cf. t. X (1884), p 66.

La Farce des trois Commères, dans *Romania*, t. X (1881), pp. 533-542 [ms. Turin, H. 3. 26].

Mélanges catalans, I. *Plainte de la Vierge*; II. *La prédication de Vincent Ferrer en France*, *ibid.*, pp. 223-231.

Alphonse X a-t-il concédé une ville libre aux troubadours réfugiés en Castille? *ibid.*, pp. 405-406.

Fragment inédit des Tournois de Chauvenci de Jacques Bretel, *ibid.*, pp. 593-598 [ms. Douce 308].

L'entrevue d'Ardres en 1396 (par P. Meyer et S. Luce) dans *Ann.-bull. Soc. hist. Fr.*, 1881, pp. 209-224.

1882

Raoul de Cambrai, chanson de geste, publiée par Paul Meyer *et* Auguste Longnon (Paris, Société des anciens textes français, 1882. In-8).

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. VIII (1882), pp. 82-88.

Notice sur un recueil manuscrit de poésies françaises appartenant à M. d'Arcy Hutton, de Marske Hall (Yorkshire), *ibid.*, pp. 43-69 [cf. t. X (1884), p. 67].

Digitized by Google

Extraits du ms. addit. 15224 du Musée britannique, ibid., pp. 69-72.

L'histoire de Guillaume le Maréchal, comte de Striguil et de Pembroke, régent d'Angleterre, — poème français inconnu, dans *Romania*, t. XI (1882), pp. 22-74 [ms. Philipps 25155].

Etude sur les manuscrits du roman d'Alexandre, ibid., pp. 213-332.

De l'allitération en roman de France à propos d'une formule allitérative relative aux qualités du vin, ibid., pp. 572-579.

Paris sans pair, ibid., pp. 579-581 [cf. *Bull. Soc. hist. Paris*, t. X (1883) p. 26].

Richard Cœur-de-Lion et Philippe-Auguste en 1199, d'après l'histoire de Guillaume le Maréchal comte de Pembroke, dans *Ann.-bull. Soc. hist. Fr.*, 1882, pp. 244-264.

1883

Les Neuf Preux, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. IX (1883), pp. 45-54 [cf. t. X (1884), pp. 67-68].

Notice sur un ms. brûlé ayant appartenu à la bibliothèque de Strasbourg (par P. Meyer et R. Reuss), *ibid.*, pp. 55-60.

Une homélie provençale du XVe siècle, ibid., pp. 61-69 [B. N. lat. 14195].

Inventaire d'une bibliothèque française de la seconde moitié du XVe siècle, ibid., pp. 70-72 [ms. de S. Geneviève].

Notice du ms. A 454 de la bibliothèque de Rouen, ibid., pp. 76-111, cf. t. X (1884), p. 68.

Dit sur les vilains par Matazone de Calignano dans *Romania*, t. XII (1883), pp. 14-28, cf. pp. 426-427 et 633-634 [Ambrosiana, C. 218 inf.].

La Vie de saint Grégoire le Grand traduite du latin par frère Angier religieux de Sainte-Frideswide, ibid., pp. 145-208 [B. N. fr. 24766].

Les manuscrits du connétable de Lesdiguières, ibid., pp. 336-342.

1884

Girart de Roussillon, chanson de geste, traduite pour la première fois [sans le texte] (Paris, Champion, 1884. In-8). ccxxxv-351 pp. — Cf. Raynaud, BEC, t. XLV (1884), pp. 361-362.

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. X (1884), pp. 47-57.

Notice d'un ms. lorrain appartenant à une collection privée, ibid., pp. 73-79.

Chanson en l'honneur de la Vierge, ibid., pp. 80-83. [B. N. lat. 995, d'après une copie de Pannier].

Notice du ms. latin 995 de la Bibliothèque nationale de Paris, ibid., pp. 83-84.

La chanson de Doon le Nanteuil, fragments inédits, dans *Romania*, t. XIII (1884), pp. 1-26 [copies de Fauchet].

Nouvelles catalanes inédites, ibid., pp. 264-284 et t. XX (1891), pp. 193-215 et 579-615 [ms. Ashburnham-Libri 111].

Notices et extraits du ms. 8336 de la bibliothèque de Sir Thomas Phillipps à Cheltenham, dans *Romania*, t. XIII (1884), pp. 497-541.

deux frères, celui qui rit ou celui qui pleure, ibid., pp. 591-595.

Digitized by Google

Le conte des petits couteaux, *ibid.*, pp. 595-597.

[Texte français] dans *Archives de l'Orient latin*, t. II (1884), pp. 467-509.

[Ballade du xve siècle relative à Paris] dans *Bull. Soc. hist. Paris*, t. XI (1884), pp. 130 suiv.

1885

Fragments d'une Vie de saint Thomas de Cantorbéry publiés pour la première fois d'après les feuillets appartenant à la collection Goethals-Vercruysse (Paris, Société des anciens textes français, 1885. In-8).

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XI (1885). pp. 93-105.

Notice du manuscrit 772 de la bibliothèque municipale de Lyon, renfermant divers ouvrages en langue française, *ibid.*, pp. 40-80.

Les premières compilations françaises d'histoire ancienne, I. *Les Faits des Romains*; II. *Histoire ancienne jusqu'à César*, dans *Romania*, t. XIV (1885), pp. 1-81.

Inventaire des livres de Henri II, roi de Navarre, *ibid.*, pp. 222-230.

Notice d'un manuscrit de la bibliothèque Phillipps contenant une ancienne version française des fables d'Eudes de Cherrington (ou Cheriton), *ibid.*, pp. 381-397.

Notice de quelques manuscrits de la collection Libri, à Florence, *ibid.*, pp. 485-548.

Prov. açupar, *franc.* açoper, achoper, *ibid.*, pp. 126-128.

Variantes à l'Enseignement moral publié dans la Romania, VI, 35-9, *ibid.*, pp. 128-129.

Documents dauphinois de la fin du XIIe siècle (par J. Roman et P. Meyer), *ibid.*, pp. 275-277 [Archives de l'Isère].

L'enfant gâté devenu criminel, *ibid.*, pp. 581-583.

Sulle Vies des anciens Pères (par A. Mussafia et P. Meyer), *ibid.*, pp. 583-586.

[Texte relatif aux Arènes de Paris] dans *Bull. Soc. hist. Paris*, t. XII (1885), pp. 99 suiv).

1886

Alexandre le Grand dans la littérature française du Moyen-Age (Paris, Vieweg, 1886. 2 vol. in-12) [*Bibliothèque française du Moyen-âge*, t. IV et V].

Fragments d'anciennes chansons françaises tirées d'un ms. de Berne, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XII (1886), pp. 82-90.

Inscription en vers français placée dans l'église de Veules (Seine-Inférieure), *ibid.*, pp. 93-95.

Lettre au rédacteur en chef du Temps [sur un passage de la *France juive*, de Drumont], dans *Le Temps*, 9 mai 1886, réimprimée dans BEC, t. XLVIII (1886), pp. 467-468. — « Je suis né à Paris, de parents français et catholiques ».

Notice d'un manuscrit messin (Montpellier 164 et Libri 96), dans *Romania*, t. XV (1886), pp. 161-191.

Les manuscrits français de Cambridge, II. *Bibliothèque de l'université*, *ibid.*, pp. 236-357.

Un nouveau manuscrit du roman de Jules César, par Jacot de Forest, *ibid.*, pp. 129-130 [Rouen, U. 12].

La Chastie-Musart d'après le ms. harléien 4333, *ibid.*, pp. 603-610.

Digitized by Google

1887

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XIII (1887), pp. 51-59.

Notice d'un ms. appartenant à M. le comte d'Ashburnham, *ibid.*, pp. 82-103.

Lettre à M. Aulard [sur l'enseignement donné à l'Ecole des Chartes] dans *La Révolution française*, 1887; réimprimée dans BEC, t. XLVIII (1887), pp. 717-718.

Le roman des Trois ennemis de l'homme, par Simon, notice du ms. de l'Arsenal 5201, dans *Romania*, t. XVI (1887), pp. 1-72.

Notice du ms. 1137 de Grenoble renfermant divers poèmes sur saint Fanuel, sainte Anne, Marie et Jésus, *ibid.*, pp. 214-231.

Notice sur un manuscrit interpolé de la Conception de Wace (*Musée britannique, add. 15606*), *ibid.*, pp. 232-247.

Fragments d'une ancienne histoire de Marie et de Jésus en laisses monorimes (*Musée brit. Cott. Vit. D. III*), *ibid.*, pp. 248-262.

Un nouveau ms. de la légende latine de Girart de Roussillon, *ibid.*, pp. 103-105, [Mazarine, 1329 = 1733].

Le conte des Trois Perroquets, *ibid.*, pp. 565-569.

1888

Notice du ms. 770 de la Bibliothèque municipale de Lyon, renfermant un recueil de vies des saints en prose française, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XIV (1888), pp. 72-95.

Rapports sur les travaux de la Société des anciens textes français, *ibid.*, pp. 46-55.

Notice sur le ms. 307 (ancien 851) de la bibliothèque d'Arras, recueil de vies de saints en prose et en vers, dans *Romania*, t. XVII (1888), pp. 366-400, cf. p. 640.

Notes sur Robert de Blois, *ibid.*, pp. 282-284.

Pr. trebalh, *ibid.*, pp. 421-424.

Types de quelques chansons de Gautier de Coinci, *ibid.*, pp. 429-437.

1889

Les Contes moralisés de Nicole Bozon, publiés par Miss L. Toulmin Smith *et* Paul Meyer (Paris, Société des anciens textes français, 1889. In-8).

Discours aux obsèques de Camille Rivain, dans BEC, t. L (1889), pp. 639-640.

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XV (1889), pp. 49-59.

Notice du ms. Egerton 2710 du Musée britannique, *ibid.*, pp. 72-97.

Fragments du roman de Troie, dans *Romania*, t. XVIII (1890), pp. 70-106 et pl. [Bâle, Nevers, B. N. n. a. fr. 5094].

Recherches linguistiques sur l'origine des versions provençales du Nouveau Testament, *ibid.*, pp. 423-429.

Fragment d'une version provençale inconnue du Nouveau Testament, *ibid.*, pp. 430-438 [Archives de Puget-Ville].

Digitized by Google

Recettes médicales en français, publiées d'après le ms. 23 d'Evreux, *ibid.*, pp. 571-577, cf. pp. 577-582.

Une version anglaise du poème des Enfances Jésus, *ibid.*, pp. 128-131.

Fragment de Blanchandin et l'Orgueilleuse d'amour, *ibid.*, pp. 289-296 [Archives communales de Fleury-la-Tour].

Chansons pieuses du ms. de l'Arsenal 3517, *ibid*, pp. 486-491.

1890

Rapport sur les travaux des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XVI (1890), pp. 51-63.

Notice du ms. fr. 1552 de la Bibliothèque nationale, contenant divers opuscules religieux en rouergat, *ibid.*, pp. 75-107.

Discours aux obsèques d'Adolphe Tardif, dans BEC, t. LI (1890), pp. 197-200.

Compte-rendu, *ibid.*, pp. 674-675.

Des rapports de la poésie des trouvères avec celle des troubadours, dans *Romania*, t. XIX (1890), p. 1-62.

Fragment d'Aspremont conservé aux archives du Puy-de-Dôme, suivi d'observations sur quelques manuscrits du même poème, *ibid.*, pp. 201-236.

Une rotruenge en quatrains, *ibid.*, pp. 102-106.

Chansons en l'honneur de la Vierge, tirées du ms. de l'Arsenal 3517, *ibid.*, pp. 297-299.

Bouquetin, *ibid.*, pp. 302-304.

Fragment de Meraugis, *ibid.*, pp. 459-462 [ms. de Draguignan].

Notice sur deux anciens manuscrits français ayant appartenu au marquis de la Clayette, dans *Notices et extraits*, t. XXXIII, 1 (1890), pp. 1-90.

1891

L'histoire de Guillaume Le Maréchal, comte de Striguil et de Pembroke, régent d'Angleterre de 1216 à 1219, poème français publié pour la Société de l'histoire de France (Paris, Laurens, 1891-1894-1901. 3 vol. in-8).

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes francais, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XVII (1891), pp. 49-56.

Un bref superstitieux du XIIIe siècle en vers français, *ibid.*, pp. 66-74 [B. N. n. a. fr. 4267].

Le langage de Die au XIIIe siècle, dans *Romania*, t. XX (1891), pp. 70-85 et pl.

Les Trois Maries, cantique provençal du XVe siècle, *ibid.*, pp. 139-144 [B. N. n. a. fr. 5237].

Chanson à la Vierge en vers français et latins alternés, *ibid.*, pp. 281-284, cf. p. 638 [ms. Tours 948].

Poésie française à la Vierge copiée en Limousin, *ibid.*, pp. 455-462 [B. N. lat. 585].

Cabaret, *ibid.*, p. 463.

Notices de quelques manuscrits français de la bibliothèque Phillipps à Cheltenham (Paris, Klincksieck, 1891, in-4), 110 pp. [= *Notices et extraits*, t. XXXIV, 1 (1891), pp. 149-258, cf. p. 440].

Digitized by Google

Notice sur un recueil d'exempla renfermé dans le manuscrit B. IV. 19 de la bibliothèque capitulaire de Durham (Paris, Klincksieck, 1891. In 4), 40 pp. [= *Notices et extraits*, t. XXXIV, 1 (1891), pp. 399-439].

1892

Le chansonnier français de Saint-Germain-des-Prés (*Bibl. nat. fr. 20050*), *reproduction phototypique avec transcription* par Paul Meyer et Gaston Raynaud, t. I [seul paru] (Paris, Société des anciens textes français, 1892. In-8).

Discours aux obsèques de Siméon Luce, dans BEC, t. LIII (1892), pp. 668-671).

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XVIII (1892), pp. 52-58.

Notice sur le ms. n° 27 de la bibliothèque d'Alençon (*Somme le Roi, Vies des Saints en prose*), *ibid.*, pp. 68-93.

Notice sur le ms. du Musée britannique add. 20697, *ibid.*, pp. 94-95.

Maître Pierre Cudrifin, horloger et la ville de Romans (*1422-1431*), dans *Romania*, t. XXI (1892), pp. 39-49 [Archives de la Drôme].

Ballade contre les Anglais (*1429*), *ibid.*, pp. 50-52 [Archives de la Drôme].

L'Image du monde, rédaction du ms. Harley 4333, *ibid.*, pp. 481-505.

Les manuscrits de Bertran Boysset, *ibid.*, pp. 557-580 et t. XXII (1893), pp. 87-126.

Le conte des petits couteaux, d'après Jacques de Vitri, *ibid.*, t. XXI (1892), pp. 81-83 [ms. Cambrai 534].

Coussin, *anc. prov. et fr.* coissin, *ibid.*, pp. 83-84.

Fragment de la Vengeance de Raguidel, *ibid.*, pp. 414-418 [B. N. n. a. fr. 1263].

1893

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XIX (1893), pp. 64-71.

Notice sur le ms. Old Roy. 12. C. XII du Musée britannique (*Pièces diverses. Recettes culinaires*), *ibid.*, pp. 38-56.

Notice sur un manuscrit d'Orléans contenant d'anciens miracles de la Vierge, en vers français (Paris, Klincksieck, 1893. In-4), 26 pp. et pl. [= *Notices et extraits*, t. XXXIV, 2 (1895), pp. 31-56 et pl.].

Notice sur le recueil de miracles de la Vierge renfermé dans le ms. Bibl. nat. fr. 818 (Paris, Klincksieck, 1893. In-4), 32 pp. [= *Notices et extraits*, t. XXXIV, 2 (1895), pp. 57-88].

P.-M. Perret, 1871-1893 [Notice nécrologique], dans BEC, t. LIV (1893), pp. 535-539; cf. aussi sa notice sur Perret en tête de Perret, *Histoire des relations de la France avec Venise* (Paris, 1896, 2 vol. in-8).

1894

L'Escoufle, roman d'aventure publié pour la première fois d'après le manuscrit unique de l'Arsenal par Henri Michelant et Paul Meyer (Paris, Société des anciens textes français, 1894. In-8).

Notice sur le ms. 620 (ancien 261) de la bibliothèque de Chartres, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XX (1894), pp. 36-60.

Digitized by Google

Discours comme président de l'Académie des inscriptions à la séance publique annuelle du 16 novembre 1894, réimprimé dans BEC, t. LV (1894), pp. 699-717.

Le couplet de deux vers, dans *Romania*, t. XXIII (1894), pp. 1-35.

Les manuscrits des sermons français de Maurice de Sully, *ibid.*, pp. 177-191.

Notice sur un ms. de Fréjus contenant des traités de médecine vétérinaire, *ibid.*, pp. 349-357.

Notice sur un ms. de la bibliothèque Sainte-Geneviève renfermant des extraits de Maurice de Sully, *ibid.*, pp. 497-507.

Rôle de chansons à danser du XVIe siècle, *ibid.*, pp 156-160 [Turin].

Notice sur le ms. Bibl. nat. fr. 13304 renfermant les trois premières parties de la Somme le Roi, *ibid.*, pp. 449-455.

1895

Guillaume de la Barre, roman d'aventure par Arnaut Vidal de Castelnaudari (Paris, Société des anciens textes français, 1895. In-8).

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XXI (1895), pp. 52-62.

Prière à la Vierge en vers décasyllabiques accouplés, *ibid.*, pp. 74-76 [ms. 620 de Chartres].

Notice du manuscrit fr. 17177 de la Bibliothèque nationale (histoire universelle, Brut en prose, poésies et chroniques diverses), *ibid*, pp. 80-118, cf. t. XXX (1904), p. 90.

Discours aux obsèques d'A. de Montaiglon, dans BEC, t. LVI (1895), pp. 591-594.

Anciennes gloses françaises, dans *Romania*, t. XXIV (1895), pp. 161-173 [Harl. 2742; B. N. lat. 8246].

Poème en quatrains sur le grand schisme (1381), par P. Meyer et N. Valois, *ibid.*, pp. 117-218 [ms. S. Geneviève].

La Descente de saint Paul en enfer, poème français composé en Angleterre, *ibid.*, pp. 357-375 et pl., cf. pp. 589-591 [ms. Toulouse 815].

C et G suivis d'A en provençal, étude de géographie linguistique, *ibid.*, pp. 529-575 et carte.

Guillem d'Autpol et Daspol, *ibid.*, pp. 128-129.

Notice de deux manuscrits de la vie de saint Remi, en vers français, ayant appartenu à Charles V (Paris, Klincksieck, 1895. In-4). 14 pp. [= *Notices et extraits*, t. XXXV, 1 (1896), pp. 117-130].

Notice sur le manuscrit fr. 24862 de la Bibliothèque nationale, contenant divers ouvrages composés ou écrits en Angleterre (Paris, Klincksieck, 1895. In-4), 38 pp. [= *Notices et extraits*, t. XXXV, 1 (1896), pp. 131-168].

1896

Notice sur un fragment de manuscrit appartenant à la Bibliothèque nationale (Vie de sainte Catherine; exposition du Credo et du Pater), dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XXII (1896), pp. 39-48 [Bibl. nat. nouv. acq. fr. 5237, ff. 7-8].

Notice sur un recueil de fragments de manuscrits français (Bibl. nat. nouv. acq. fr. 934), *ibid.*, pp. 59-75.

Digitized by Google

Notice du ms. Bibl. nat. fr. 6448 : traduction de divers livres de la Bible; légendes des saints (Paris, Klincksieck, 1896. In-4), 76 pp [= *Notices et extraits*, t. XXXV, 2 (1897), pp. 435-510].

Discours aux obsèques de Mas-Latrie, dans BEC, t. LVII (1896), pp. 756-758.

Fragments d'une paraphrase provençale du Pseudo-Caton, dans *Romania*, t. XXV (1896), pp. 98-110, pl. ; cf. p. 340 [B. N. lat. 6080].

Version anglo-normande en vers de l'Apocalypse, *ibid.*, pp. 174-257 et pl. double.

Les anciens traducteurs français de Végèce et en particulier Jean de Vignai, *ibid.*, pp. 401-423.

Notice sur un manuscrit français appartenant au Musée Fitzwilliam, *ibid.*, pp. 542-561 [ms. Hamilton 20].

Le roman du comte et de la veuve du jongleur, d'après Bracton, *ibid.*, pp. 310-311.

1897

Notice du manuscrit 1008 de la bibliothèque de Tours (légendes des saints en français et en italien), *Bull. Soc. anc. textes*, t. XXIII (1897), pp. 39-74 [cf. t. XXX (1904), p. 90].

Notice du manuscrit 1015 de la bibliothèque de Tours (légendes des saints en français), *ibid.*, pp. 75-86.

Traités en vers provençaux sur l'astrologie et la géomancie, dans *Romania*, t. XXVI (1897), pp. 225-275 [B. N. lat. 7420 A].

Eloge d'un épervier (fragment d'un poème inconnu), *ibid.*, pp. 83-85 [B. N. fr. 12560].

Le fabliau du Héron, ou la Fille mal gardée, *ibid.*, pp. 85-91 [Archives du Puy-de-Dôme].

Couplets sur le mariage, *ibid.*, pp. 91-95 [Archives du Puy-de-Dôme].

Restitution d'une chanson de Peire Guillem de Luserne, *ibid.*, pp. 96-98.

Les jours d'emprunt d'après Alexandre Neckam, *ibid*, pp. 98-100.

Fragment du Vallet à la cote mal taillée, *ibid.*, pp. 276-278, cf. pp. 278-280 [B. N. n. a. fr. 934].

Notice sur les Corrogationes Promethei *d'Alexandre Neckam* (Paris, Klincksieck, 1897. In-4), 42 pp. [= *Notices et extraits*, t. XXXV, 2 (1897), pp. 641-682].

1898

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XXIV (1898), pp. 52-65.

Note sur un nouveau manuscrit de la traduction en vers de l'Evangile de Nicodème par Chrestien, *ibid.*, pp. 81-84 [ms. du Fitzwilliam Museum].

Fragment d'un manuscrit de l'Escoufle, *ibid.*, pp. 84-93 [Bruxelles, B. 139; cf. t. XXX (1904), p. 90].

Chanson française du XIIIe siècle, *ibid.*, pp. 94-95 [B. N. lat. 7682 A.].

Table d'un ancien recueil de chansons latines et françaises (Ms. 716 de la bibliothèque de Besançon, *ibid.*, pp. 95-102.

Fragment d'un poème en l'honneur de Jésus-Christ, *ibid.*, pp. 102-103 [ms. Mazarine 774].

Digitized by Google

La traduction provençale de la Légende dorée, dans *Romania*, t. XXVII (1898), pp. 93-137.

Documents linguistiques des Basses-Alpes, *ibid.*, pp. 357-441.

Notice sur un légendier français du XIIIe siècle classé selon l'ordre de l'année liturgique (Paris, Klincksieck, 1898. In-4), 70 pp. [= *Notices et extraits*, t. XXXVI, 1 (1899), pp. 1-70].

Le livre-journal de maître Ugo Teralh notaire et drapier à Forcalquier (1330-1332) (Paris, Klincksieck, 1898. In-4), 42 pp. [= *Notices et extraits*, t. XXXVI, 1 (1899), pp. 129-170] (fragment des archives de Forcalquier).

Notice sur Barthélemy Hauréau, dans *Histoire littéraire de la France*, t. XXXII (1898), pp. v-xvii pp. — Dans le même volume, Paul Meyer rédigea les articles sur : *Guillaume Anelier de Toulouse, auteur du poème sur la guerre de Navarre* (pp. 1-15); *Matfré Ermengau de Beziers, troubadour* (pp. 16-56 et 596); *Troubadours de la fin du XIIIe siècle et du commencement du XIVe* (pp. 57-78); *Légendes pieuses en provençal* (pp. 78-108 et 596); *Pons de Saint-Gilles, médecin* (pp. 594-595).

1899

Notice du manuscrit Bibl. nat. fr. 25439 (la Bible d'Hermann de Valenciennes; la Vengeance de Jérusalem; extraits de la Vie des Pères; Roman de confession), dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XXV (1899), pp. 37-64.

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, *ibid.*, pp. 76-85.

Trois nouveaux manuscrits de la Traduction française des sermons de Maurice de Sully, dans *Romania*, t. XXVIII (1899), pp. 245-263 [Charleville 90; Cambrai 246; Arsenal 3684].

La vie de saint Silvestre en vers français, *ibid.*, pp. 280-286; [ms. de la coll. La Villoutreys].

La Plainte de Notre-Dame; l'Ave Maria paraphrasé; trope de saint Etienne en provençal, *ibid.*, pp. 426-433 [Archives de l'Aude].

Discours aux obsèques d'Arthur Giry, dans BEC, t. LX (1899), pp. 704-707.

Notice sur trois légendiers français attribués à Jean Belet (Paris, Klincksieck, 1899. In-4), 78 pp. [= *Notices et extraits*, t. XXXVI, 2 (1901), pp. 409-486] (B. N. fr. 183 et 185; Br. Mus. add. 17275).

Lettre à M. Jules Lemaître de l'Académie française, dans *Le Siècle*, 23 janvier 1899 (et t.-a-p. in-8).

1900

L'Apocalypse en français au XIIIe siècle (Bibl. nat. fr. 403) publiée par Léopold Delisle et Paul Meyer. *Reproduction phototypique* (Paris, Société des anciens textes français, 1900. In-fol.). — *Texte et introduction* (*ibid.*, 1901. In-8), cccxi-138 pp. [Ne sont de Delisle que les pp. I-cc].

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XXVI (1900), pp. 50-55.

Ballade ayant pour refrain : « Il n'est pas or quanque reluit », *ibid.*, pp. 35-36 B. N. lat. 1077]; cf. t. XXX (1904), pp. 90.

Digitized by Google

Notice du ms. Rawlinson, Poetry 41, dans *Romania*, t. XXIX (1900), pp. 1-84.

Le Psautier de Lambert le Bègue, ibid., pp. 528-545 et pl., cf. p. 641 [Br. Mus. add. 21114].

Notice d'un légendier français conservé à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg (Paris, Klincksieck, 1900. In-4), 49 pp., pl. [= *Notices et extraits*, t. XXXVI, 2 (1901), pp. 677-721, pl.].

Remarques sur les patois de la vallée de l'Ubaye (Mâcon, *s. d.* [vers 1900 ?] In-8), xv pp. — Préface de François Arnaud et Gabriel Morin, *Le langage de la vallée de Barcelonnette.*

1901

Le Roman de Flamenca, publié d'après le manuscrit unique de Carcassonne, traduit et accompagné d'un vocabulaire, 2e édition entièrement refondue, tome I (Paris, Bouillon, 1901. In-12), v-416 pp. [= *Bibliothèque française du moyen-âge*, t. VIII].

Prières et poésies religieuses tirées d'un manuscrit lorrain (*Arsenal 570*), dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XXVII (1901), pp. 43-81.

La Prière Notre-Dame par Thibaut d'Amiens (*texte du fragment d'Oxford complété*), *ibid.*, pp. 82-83, cf. t. XXX (1904), pp. 90-91.

Notice du ms. 10295-304 de la Bibliothèque royale de Belgique (*légendes en prose et en vers*), dans *Romania*, t. XXX (1901), pp. 295-315.

Fragment d'un ms. d'Aie d'Avignon, ibid., pp. 489-503 [ms. de Vuillafans].

C et G suivis d'A en provençal, ibid., pp. 393-398 [cf. supra, 1895].

Provençal nadiu, *ibid.*, pp. 400-401.

1902

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XXVIII (1902), pp. 43-54.

Notice d'un ms. de la bibliothèque d'Este à Modène (*Légendes des saints en français*), *ibid.*, pp. 69-96, cf. t. XXX (1904), p. 91.

La Vie et la Translation de saint Jacques le Majeur, mise en prose d'un poème perdu, dans *Romania*, t. XXXI (1902), pp. 252-273 [Arsenal 3516].

Fragment d'un mystère français, ibid., pp. 104-106 [Archives de Digne].

Satire en vers rythmiques sur la légende de saint Brandan, ibid., pp. 376-379 [Oxford, Lincoln coll. 27].

Poème en quatrains sur la pécheresse de l'Évangile, ibid., pp. 379-381 [Arsenal 756].

Un nouveau texte de la pièce Flors de paradis, *ibid.*, pp. 596-597 [ms. Ashburnham-Libri 105].

Lettre de Jean Chandos et de Thomas de Felton aux consuls et habitants de Millau (*2 janvier 1368*), dans *Le Moyen-âge*, 1902, et t.-à-p., Chalons-sur-Saône, 1902. In-8, 4 pp.).

1903

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XXIX (1903), pp. 80-88.

Digitized by Google

Ancien sermon français tiré du ms. B. N. latin 14925, *ibid.*, pp. 38-60, cf. t. XXX (1904), p. 91.

Les manuscrits français de Cambridge, III. *Trinity College*, dans *Romania*, t. XXXII (1903), pp. 18-120.

Recettes médicales en français, d'après le ms. R. 14. 30 de Trinity College, Cambridge, *ibid.*, pp. 268-299, cf. pp. 472-473.

Avoir son olivier courant, *ibid.*, pp. 450-541. — Chanjon, *enfant changé en nourrice*, *ibid.*, pp. 452-453. — *Charme en vers français*, *ibid.*, p. 453.

Wauchier de Denain, *ibid.*, pp. 583-586 [Sur le légendier de Pétrograd].

Discours aux obsèques de Gaston Paris, dans BEC, t. LXIV (1903), pp. 202-206.

Notice d'un manuscrit de Trinity College (Cambridge) contenant les vies, en vers français, de saint Jean l'Aumônier et de saint Clément (Paris, Klincksieck, 1903. In-4), 51 pp. [= *Notices et extraits*, t. XXXVIII, 1 (1903), pp. 293-339].

De l'expansion de la langue française en Italie pendant le moyen-âge, dans *Atti del Congresso internazionale di scienze storiche*, t. IV (Rome, 1903. In-8) et t.-à-p. de 46 pp.

1904

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XXX (1904), pp. 74-81.

Notice du ms. nouv. acq. fr. 6539 de la Bibliothèque nationale, *ibid.*, pp. 37-56, cf. pp. 93-94.

Notice du ms. med. pal. 141 de la Laurentienne (*Vies des Saints*), dans *Romania*, t. XXXIII (1904), pp. 1-49.

L'Enfant voué au diable, réduction en vers, *ibid.*, pp. 163-178 [Arsenal 2115].

Les Trois Maries, mystère liturgique de Reims, *ibid.*, pp. 239-245 [Reims 55].

Discours aux obsèques d'Auguste Molinier, dans BEC, t. LXV (1904), pp. 260-264.

Lettre [sur un projet de réorganisation des Archives], dans *Le Siècle*, 11 mars 1904, réimprimée dans BEC, t. LXV (1904), pp. 306-308.

1905

Gaston Paris, *La littérature française au moyen-âge (XIe-XIVe siècle). Troisième édition revue, corrigée, augmentée et accompagnée d'un tableau chronologique* (Paris, Hachette, 1905. In-12), XVII-344 pp. — L'avertissement est de Paul Meyer, à qui est aussi due la majeure partie des notes bibliographiques. Ces dernières ont été revues encore pour la 4e édition (1909 : XIX-345 pp.) et surtout pour la 5e (1914 : XX-352 pp.)

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XXXI (1905), pp. 60-69.

Notice du ms. 24728 de la Bibliothèque nationale (*Version abrégée de divers livres de l'Ancien Testament*; *Apocalypse, Epîtres de S. Jacques et de S. Pierre*), *ibid.*, pp. 38-48.

Notice du ms. 9225 de la Bibliothèque royale de Belgique (*légendier français*) dans *Romania*, t. XXXIV (1905), pp. 24-43.

Digitized by Google

Notice du ms. 305 de Queen's College, à Oxford (légendier français), *ibid.*, pp. 215-236.

Fragments de manuscrits français, *ibid.*, pp. 429-457 [coll. G. Paris ; Troyes ; Brasenose coll. à Oxford ; Vesoul ; Angers].

De quelques mss. français conservés dans les bibliothèques des États-Unis, *ibid.*, pp. 87-93.

La chanson des clowechons, *ibid.*, pp. 93-98 (Bruxelles II, 1159].

L'inscription en vers de l'épée de Gauvain, *ibid.*, pp. 98-100 et 278-279.

Pour la simplification de notre orthographe, mémoire suivi du rapport sur les travaux de la commission chargée de préparer la simplification de l'orthographe française (Paris, Delagrave, 1905. In-8), 52 pp.

1906

Rapports sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XXXII (1906), pp. 63-70.

Recettes médicales en français [B. N. n. a. l. 2381 ; lat. 3724 ; Rouen 533], *ibid.*, pp. 37-52 et 78-87.

Observations [sur un projet de M. Aulard] *présentées à la Commission des bibliothèques et des archives par le Directeur de l'Ecole des chartes*, dans BEC, t. LXV (1906), pp. 333-341, et dans *Revue des bibliothèques*, t. XVI (1906) pp. 173 suiv.

Notice sur Gaston Paris, dans *Histoire littéraire de la France*, t. XXXIII (1906), pp. I-XXIII.

Versions en vers et en prose des Vies des Pères, *ibid.*, pp. 254-328.

Légendes hagiographiques en français, *ibid.*, pp. 328-458.

Fragments de manuscrits français, dans *Romania*, t. XXXV (1906), pp. 22-67. [Cambridge, Institut, Mâcon, B. N., Oxford, Sainte-Geneviève, P. Meyer].

L'Evangile de l'Enfance en provençal (manuscrit de Cambis-Velleron et de Raynouard), *ibid.*, pp. 337-364 [B. N. n. a. fr. 10453].

Fragments du grand livre d'un drapier de Lyon, (1320-1323), par P. Meyer et G. Guigue, *ibid.*, pp. 428-444 [Archives du Rhône].

L'Instruction de la Vie mortelle par *Jean Beaudouin de Rosières-aux-Salines*, *ibid.*, pp. 531-554, cf. p. 633. [Cambridge, St-John's Coll.].

Notice du manuscrit Bodley 57 (Oxford, Bodléienne), *ibid.*, pp. 570-582.

Extraits d'un recueil de sermons latins composés en Angleterre, *ibid.*, pp. 591 suiv.

1907

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XXXIII (1907), pp. 70-77.

Poésie pieuse en sixains de vers octosyllabiques, *ibid.*, pp. 44-53 [ms. Laon 470].

Poésie en vers français et latins alternés, *ibid.*, pp. 44-56 [ms. Rouen 732].

Lettre du roi René aux syndics et conseil de Moustiers, dans BEC, t. LXVIII (1907), pp. 75-80, cf. pp. 670-671.

Compte-rendu, *ibid.*, pp. 168-170.

Digitized by Google

Deux nouveaux manuscrits de l'Evangile des femmes, dans *Romania*, t. XXXVI (1907), pp. 1-11 [B. N. lat. 8654 B et fr. 24436].

Fragment d'une Vie de saint Eustache en alexandrins monorimes, *ibid.*, pp. 12-28 [Br. Mus. Egerton 1066].

Notice et extraits d'un fragment de poème biblique, *ibid.*, pp. 184-202. (Br. Mus. Harl. 3775).

Les manuscrits français de Cambridge, IV. *Gonville and Caius College*, *ibid.*, pp. 481-542.

Franç. peler, *ibid.*, pp. 108-110.

Sur la pièce strophique Dieu omnipotent, *ibid.*, pp. 111-114.

Sur deux chansons françaises citées dans une lettre latine, *ibid.*, pp. 302-306 [Rouen 533].

1908

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XXXIV (1908), pp. 68-76.

Chansons latines et françaises, *ibid.*, pp. 45-56, cf. p. 86 [B. N., coll. Picardie].

Notice du ms. 25970 de la bibliothèque Phillipps, dans *Romania*, t. XXXVII (1908), pp. 209-235.

Melior et Ydoine, *ibid.*, pp. 236. [Cambridge, Univ. Gg, 1.1].

Recettes médicales en français (B. nat. lat. 8654 B), *ibid.*, pp. 358-377.

Notice du ms. Bodley 761 d'Oxford, *ibid.*, pp. 509-528.

Notice sur la « Bible des sept états du monde » de Geufroi de Paris (Paris, Klincksieck, 1908. In-4), 72 pp. [= *Notices et extraits*, t. XXXIX].

1909

Documents linguistiques du midi de la France, recueillis et publiés avec glossaires et cartes, tome I (Ain, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes) (Paris, Champion, 1909. In-8).

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XXXV (1909), pp. 93-101.

Instruction pour la publication des anciens textes, *ibid.*, pp. 64-79.

Notice d'un ms. de l'Image du monde (B. N. fr. 14961) *contenant une interpolation provençale*, *ibid* , pp. 46-60.

Les plus anciens lapidaires français, dans *Romania*, t. XXXVIII (1909), pp. 44-70, 254-285 et 481-552.

Mélanges anglo-normands, *ibid.*, pp. 434-441 [Cambridge, Caius Coll.].

1910

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XXXVI (1910), pp. 71-77.

Instruction pour la publication des anciens textes français, dans BEC, t. LXXI (1910), pp. 224-233. — Réimpression du travail publié en 1909 dans *Bull. Soc. anc. textes*.

Les Enfances Gauvain, fragment d'un poème perdu, dans *Romania*, t. XXXIX (1910), pp. 1-32 [ms. de Sainte-Geneviève].

Digitized by Google

Prière en quatrains à la Vierge. — Sermons (ms. B. N. fr. 24838), *ibid.*, pp. 44-53, cf. p. 432.

Le Salut Notre-Dame. — La lettre de Prêtre Jean, *ibid.*, pp. 268-276 [ms. de Sainte-Geneviève].

Martin-Bâton, *ibid.*, pp. 90-91.

Fragment d'un ancien chansonnier provençal [par A. Parducci et P. Meyer], *ibid.*, pp. 77-83, cf. p. 414 [ms. de Ravenne].

Notice du ms. Egerton 745 du Musée Britannique, *ibid.*, pp. 532-569 et t. XL (1911), pp. 41-69.

1911

Notice du ms. Sloane 1611 du Musée britannique, dans *Romania*, t. XL (1911), pp. 532-558.

Fragments du Comput de Philippe de Thaon, *ibid.*, pp. 70-76.

Le Dit du Boudin, *ibid.*, pp. 76-80.

Rapport sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XXXVII (1911), pp. 77-83.

Chansons à la Vierge en vers alternés français et latins, *ibid.*, pp. 45-53 [ms. S. Geneviève 1273].

Chanson à Jésus-Christ, en sixains latins et français, *ibid.*, pp. 53-56 [B. N. lat. 15131].

Chansons religieuses en latin et en francais, *ibid.*, pp. 92-99 [B. N. lat. 15131].

1912

Le Dit du hardi cheval, dans *Romania*, t. XLI (1912), pp. 90-94.

Rapports sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XXXVIII (1912), pp. 77-85.

Notice du ms. Royal 16 E. XII du Musée britannique contenant divers opuscules religieux en prose française, *ibid.*, pp. 45-63, cf. pp. 94-97 (*Rectifications*).

Les propriétés des béguinages, *ibid.*, pp. 98-99 [B. N. lat. 15972].

1913

Rapports sur les travaux de la Société des anciens textes français, dans *Bull. Soc. anc. textes*, t. XXXIX (1913), pp. 71-79.

Notice du ms. Sloane 2412 du Musée britannique, *ibid.*, pp. 45-56.

Discours aux obsèques d'Etienne Dejean, dans BEC, t. LXXIV (1913), pp. 458-459.

1914

Les Bestiaires, dans *Histoire littéraire de la France*, t. XXXIV (1914), pp. 362-390.

Discours aux obsèques de Jules Roy, dans BEC. t. LXXV (1914), pp. 197-200.

S. DE R.

Digitized by Google

MAXIME COLLIGNON

Né à Verdun le 9 novembre 1849, d'une famille universitaire, Maxime Collignon est mort subitement à Paris, le 15 octobre 1917, à l'âge de 68 ans. Il était membre de l'Académie des Inscriptions, de la Société des antiquaires, du Conseil des Musées, et professeur titulaire d'archéologie grecque à la Faculté des Lettres de Paris.

Après de bonnes études au lycée de Metz et au lycée Louis-le-Grand, Collignon entra à l'Ecole normale en 1868. Mobilisé en 1870-71, il revint rue d'Ulm terminer ses études et fut reçu agrégé des lettres en 1872. Il enseigna pendant un an la rhétorique à Chambéry, puis fut nommé membre de l'Ecole d'Athènes (1873-1876). Là se révéla, sous la direction de Dumont, sa double vocation d'archéologue et d'explorateur[1]; un beau talent d'artiste (Collignon peignait de très jolies aquarelles) lui fut dès lors et lui resta d'un grand secours. Tandis que M. Martha travaillait à l'inventaire des terres cuites du Musée archéologique, Collignon s'occupait des vases et en rédigeait un catalogue qui a fait longtemps autorité (1877). Revenu en France, il inaugura, comme chargé de cours, puis comme titulaire, l'enseignement de l'archéologie grecque à Bordeaux (1877-1883). Cette époque est la plus féconde de sa vie; outre des thèses de doctorat sur le mythe de Psyché et les collèges d'éphèbes dans les cités grecques

1. Collignon visita Kaunos, Ormélé, Cibyra; en compagnie de l'abbé L. Duchesne, il recueillit des inscriptions et des dessins de monuments en Pisidie et en Pamphylie. Voir les *Tables du Bull. de Corresp. hellénique*, à son nom, et ses élégantes *Notes d'un voyage en Asie-Mineure*, 1907.

Digitized by Google

(1877-1880), il publia alors l'excellent *Manuel d'archéologie grecque* de la collection Quantin (1881), sa *Mythologie figurée de la Grèce* (1883), ouvrage charmant, et une série de mémoires remarquables sur la sculpture grecque dans les *Monuments de l'art antique* de son ami O. Rayet. En 1883, Georges Perrot, qui l'aimait comme un fils, le fit venir à Paris pour le suppléer dans la chaire d'archéologie grecque à la Faculté des Lettres. Collignon a enseigné là pendant trente-trois ans ; il a constitué à la Sorbonne un utile musée de moulages, avec une bibliothèque archéologique spéciale à l'usage des étudiants ; par son savoir solide et discret, sa parole élégante et claire, son dévouement à ses élèves, il a rendu sans bruit d'inoubliables services. En 1894, l'Académie des Inscriptions l'appela au siège laissé vacant par la mort de Waddington. Collignon fut un académicien très zélé, informant la Compagnie et, par son entremise, le public de tout ce qui se produisait de nouveau dans le domaine de l'archéologie antique[1] ; l'avant-veille de sa mort, il prenait encore la parole à propos d'une lecture de M. Homolle. Les recherches de ses jeunes camarades des Écoles d'Athènes et de Rome n'eurent pas de rapporteur plus bienveillant. Il aimait ces archéologues débutants, presque tous ses élèves, il n'épargnait pas les correspondances pour rester en relation avec eux.

L'*Histoire de la sculpture grecque*, en deux volumes (1892, 1897), reste le plus beau titre littéraire de Collignon. Depuis longtemps épuisé, mais très lu encore dans toutes les bibliothèques (il en existe une traduction allemande), cet ouvrage a beaucoup moins vieilli que ne le feraient craindre les millésimes inscrits sous les titres. C'est que l'auteur était un homme de goût, prudent, réfléchi, passant les hypothèses d'autrui au crible d'une critique sévère, en risquant peu lui-même, ne demandant aux monuments et aux textes que des témoignages irrécusables, se résignant à ignorer ce qu'il ne pouvait savoir avec certitude. Il y a, dans ces deux volumes, des idées nouvelles, même une découverte importante (l'identification d'une statue de Polyclète), mais il y a surtout beaucoup de sûreté, de finesse, d'intelligence et de bonne grâce. Les *Meisterwerke* de Furtwængler parurent après le premier volume de *l'Histoire* ; les *Meisterwerke* sont, dans leur genre, un chef-d'œuvre. Mais que reste-t-il de tant d'éclatantes hypothèses ? Pas même la certitude que nous possédions une copie de la *Lemnia*. On peut s'asseoir sur les *Meisterwerke* pour lire l'*Histoire* ; on la lira encore quand la plus brillante de ces deux œuvres aura expié plus complètement encore sa témérité.

Malgré les prières de ses amis, Collignon ne remania pas son livre en vue d'une réimpression, mais il en récrivit quelques chapitres qui devinrent des livres à leur tour : *Pergame* (1900), *Lysippe* (1905), *Scopas et Praxitèle* (1907), *la Statuaire funéraire dans l'art grec* (1911), *le Parthénon* (1914). L'ouvrage sur la statuaire funéraire est peut-être le plus original et à coup sûr le plus attrayant de l'auteur. Celui qui sert d'introduction et de commentaire au recueil magnifique de planches où sont réunies toutes les sculptures du Parthénon est

1. C'est ainsi qu'il a fait connaître les fouilles de Degrand (1903), de Gaudin (1904), qu'il a révélé l'existence de la statuette archaïque d'Auxerre (1908), etc.

Digitized by Google

désormais un des éléments indispensable de toute bibliothèque d'archéologie.

Un livre plus ancien sur Phidias (1886), de nombreux mémoires publiés ici-même, dans les *Monuments Piot*, la *Gazette des Beaux-Arts*, *l'Art*, *la Revue de l'art*, la *Revue des Études grecques*, le *Bulletin de correspondance hellénique*, la *Revue des Deux-Mondes*, le *Journal des savants*, etc., attestent l'intérêt que Collignon ne cessa de porter à l'histoire de la sculpture grecque. Mais il ne perdit pas de vue les études de céramographie qui l'avaient attaché tout d'abord[1] ; avec le concours d'archéologues plus jeunes, ses élèves et ceux d'E. Pottier, il compléta son catalogue des vases peints d'Athènes (1901, 1911); il rendit le grand service de publier, après en avoir rédigé une partie, l'élégante *Céramique grecque* laissée inachevée par O. Rayet (1888). S'il eut peu d'occasions de s'occuper des fragments de la peinture antique sur mur[2], il s'intéressa beaucoup à la question de la polychromie des statues et publia, à ce sujet, un mémoire parfaitement informé (1898).

Les épreuves de la vie ne furent pas épargnées à notre ami; il perdit, à peu d'années d'intervalle, deux épouses très aimées. Pourtant, il conserva longtemps la jeunesse du corps et celle de l'esprit, le goût des exercices physiques comme celui du travail. La guerre, avec les angoisses des deux premiers mois, lui porta un coup dont il ne se releva point. Collignon devint mélancolique, pessimiste, doutant de la valeur de son œuvre et désespérant de la continuer. Une cure de repos et d'hydrothérapie à Divonne ne produisit qu'une amélioration passagère. Celui que nous avions vu si longtemps le teint fleuri, la tête haute, le regard vif et confiant, prit en quelques mois l'aspect d'un vieillard morose. Sa fin imprévue fut considérée comme une délivrance; descendant une pente rapide, il s'arrêta à temps et ne survécut point, comme tant d'autres, à sa belle intelligence qui déclinait.

L'œuvre de Collignon est très considérable; en des temps meilleurs, on pourra songer à réunir en volumes quelques-uns de ses articles si bien composés, si agréablement écrits[3]. La science française perd en lui un de ses représentants les plus authentiques, car aux qualités du savant, qui sont de tous les pays, il joignait celles que seule la haute éducation française donne aux esprits bien préparés à la recevoir. Ce n'est pas seulement sur les champs de carnage, mais dans toutes les luttes de la vie qu'il faut savoir aborder les difficultes et les périls avec un sourire : Collignon avait le sourire et son œuvre, même en ses parties sévères, en reste comme illuminée.

S. Reinach.

---

1. Voir entre autres, *Apollon et les Muses, vase peint* (*Annales de Bordeaux*, 1879) ; *Cavalier athénien, coupe du Louvre* (*Mon. grecs*, 1889); *Deux lécythes attiques* (*Mon. Piot*, 1905); *Loutrophore attique* (*ibid.*, 1894); *Vase en forme de double tête* (*Mon. grecs*, 1897).

2. *Peintures de la caupona de la rue de Mercure à Pompéi* (*Mélanges Boissier*, 1903).

3. Voir encore de lui dans le *Journal des Savants* (oct. 1917, p. 433 et suiv.), un bon article posthume sur le *Trésor de Berthouville*, éd. E. Babelon.

Digitized by Google

ÉMILE DURKHEIM

Le 15 novembre 1917 est mort, à l'âge de 59 ans, un des savants les plus éminents et les plus originaux de notre temps, Émile Durkheim, professeur de sociologie à la Sorbonne. Avec lui disparaît un chef d'école dont l'influence a été profonde, non seulement en France, mais à l'étranger. Né à Épinal, fils d'un rabbin, il étudia d'abord au collège de cette ville, puis au lycée Louis le Grand et fut reçu à l'École normale. Il en sortit agrégé de philosophie et enseigna, de 1882 à 1887, dans plusieurs lycées de province. A la suite d'une mission en Allemagne (1887), il fut chargé d'un cours de science sociale et de pédagogie à Bordeaux. C'est là qu'il prépara sa thèse de doctorat sur *la division du travail social*. Nommé suppléant à la Sorbonne, il y devint ensuite professeur titulaire et exposa avec éclat les doctrines qu'il a développées dans plusieurs livres, ainsi que dans les douze années de l'*Année sociologique*, fondée et dirigée par lui. Son grand ouvrage sur *les formes élémentaires de la vie religieuse*, publié en 1912, fut salué comme un chef-d'œuvre même par ceux qui ne partageaient pas entièrement sa manière de voir (cf. *Revue arch.*, 1912, II, p. 180).

Durkheim avait eu le malheur de perdre son fils unique dans la campagne des Balkans. Sa santé, depuis deux ans, inquiétait ses amis, mais on était loin de croire à un dénouement aussi brusque. Une attaque soudaine l'a enlevé à notre respectueuse affection.

Une fois, cédant à des instances amicales, Durkheim s'était présenté à l'Académie des Sciences morales; il ne fut point élu. La postérité aura le droit de juger sévèrement les règlements, mœurs et usages de compagnies qui laissent occuper, par des hommes de cette valeur, le quarante et unième fauteuil.

S. R.

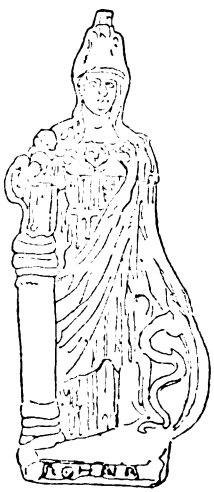

Athéna Parthénos.

Le Musée de Genève s'est enrichi, en 1916, d'une terre cuite extrêmement intéressante, publiée par M. Cartier dans son *Compte rendu pour 1916* (Genève, Kundig, 1917, pl. à la p. 18). Un coup d'œil sur notre dessin, calqué sur la photographie, suffit à prouver : 1° que le type est très semblable à celui de l'Athéna du Varvakeion et ne peut que dériver de cette copie ou de l'original commun ; 2° que la draperie est toute différente, ce qui n'est pas favorable à l'hypothèse d'un faux postérieur à 1880, date de la découverte de [la statuette du Varvakeion. Du reste, M. Cartier écrit : « Nous pouvons produire la preuve indéniable que [la copie du Varvakeion] n'avait pas encore été trouvée à l'époque où la terre cuite acquise par notre Musée était déjà aux mains des anciens propriétaires » (une famille possédant un domaine à Bassy, près de Seys-

Digitized by Google

sel, Ain). Le fait que le nom de la déesse est inscrit, en lettres grecques, sur le socle, est assurément fort insolite et surprenant ; mais il s'explique beaucoup mieux dans l'hypothèse d'une grossière copie faite en pays celtique et pour des Gallo-romains que dans celle d'un faux (cf. Philostr., *Apoll.*, III, 25, statue en Inde avec l'inscr. *Tantalos*). Le nouveau témoignage est si important qu'on voudrait voir publier *in extenso* les preuves que connaît M. Cartier touchant l'existence de cette terre cuite avant 1880.

S. R.

L'Atalante de Tégée.

Au mois de décembre dernier, la tête dite d'*Atalante* fut volée au Musée de Tégée. Au mois de juin 1917, elle fut retrouvée à New-York dans les bagages d'un individu récemment arrivé des pays scandinaves. Ce beau morceau sera restitué à la Grèce après la guerre. X.

Albums de modèles.

Ce que nous appelons aujourd'hui le plagiat — la seule espèce de vol, disait Voltaire, qui ne fasse tort à personne — était autrefois d'un usage courant dans le monde des artistes. Ainsi s'explique que des compositions identiques, parfois signées de noms différents, se trouvent souvent en des lieux fort éloignés, sans qu'il soit nécessaire de postuler des voyages d'artisans : ce sont des albums de modèles qui ont été copiés et se sont transmis d'atelier en atelier. Dans deux articles intéressants qu'il a écrits sur cette question[1], M. F. de Mély rappelle le testament du peintre lyonnais Jean Chatard (1361) : il laisse à son élève et ami Jean Cavet « tous ceux de ses parchemins appelés patrons, afin qu'il possède les exemples nécessaires aux travaux de sa peinture. » Les albums comme ceux de Villard de Honnecourt ne sont sans doute qu' « une suite de modèles pour l'usage des ouvriers qu'il employait ou rencontrait en route. » L'album de Bergame, qui porte le nom de Giovanino dei Grassi (mort en 1398), nous donne le prototype de l'*Hallali du Sanglier* des *Très Riches Heures* (1416), page qui a été imitée non seulement dans le *Bréviaire Grimani*, mais dans une *Tentation de Saint-Antoine* de 1380; il s'agit donc là d'un modèle d'atelier qui circula de 1380 à 1520 au moins. Ainsi s'expliquerait aussi ce fait singulier que diverses variantes du *Peseur d'or et de sa femme*, composition de Quentin Matsys, aient été signées par des artistes différents[2]. « Il nous faut donc, conclut M. de Mély, même dans les pages que nous jugeons les plus magistrales, faire deux parts, celle de la composition et celle de la technique. C'est cette dernière seule que nous pouvons attribuer avec certitude à l'artiste dont nous lisons le nom. » On sait qu'il en est de même dans l'art antique; le signataire d'une œuvre (Agasias d'Éphèse par exemple) n'en est pas nécessairement le créateur. S. R.

1. *Le Cousin Pons* (Revue d'art, Paris, 6, rue Clauzel), 1er et 15 oct. 1917.

2. Je croirais volontiers, avec M. Walter Cohn, qu'à l'arrière-plan de tous les tableaux de cette série peinte par Matsys, Marinus et autres, il y a un ou plusieurs tableaux perdus de Jan van Eyck.

Digitized by Google

Un Héraklès du IVe siècle.

Singulière histoire et belle statue ! Je dois à M. Joseph Offord, l'aimable correspondant de la *Revue* à Londres, le récit de l'une et la photographie de l'autre. Après avoir terminé et même imprimé leur catalogue des marbres de la collection Hope (Deepdene), les experts chargés de la vente apprirent que des fragments de marbre gisaient abandonnés dans ce qu'on appelle les *sand-caves* (sablières) près du château [1]. Ces fragments ont été rajustés, complétés par deux parties inférieures de bras et le bas de la massue ; de ce raccord est résultée une statue de grandeur naturelle, dont la tête, m'assure-t-on, est absolument intacte et qui vient occuper une place très honorable dans le trésor des copies romaines du Ier siècle d'après les bronzes grecs du IVe avant notre ère. Il ne paraît pas douteux, en effet, que l'original ait été en bronze ; le pilier de soutien et les bandelettes ajourées qui retombent sur les épaules en sont des preuves assez manifestes. Et que cet original remonte au milieu du IVe siècle, c'est ce

1. Les morceaux, encore recouverts de sable adhérent, furent vendus non chez Christie, comme les autres marbres de la collection, mais à Deepdene même, avant d'avoir été rajustés. La statue avait été brisée à dessein, les coups de marteau étant encore visibles. On parla vaguement d'un noble Italien d'il y a cent ans ou plus qui, étant devenu fou, aurait ainsi mis en pièces de beaux marbres ; les fragments d'une des statues détruites par cet insensé auraient été acquis par Hope, mais oubliés dans un coin. Ni Dallaway, ni Michaelis ne les ont connus.

Digitized by Google

que l'expression et le type du visage démontrent avec autant de certitude que la pose, le dessin et le modelé du corps. L'influence de Lysippe ne se fait pas encore sentir ; celle de Polyclète persiste.

La massue n'est moderne que depuis la hauteur du genou droit ; bien qu'il n'y ait pas trace d'une peau de lion, il est évident que nous avons ici une statue d'Héraklès jeune, dont la tête rappelle immédiatement celle de Genzano au British Museum. Ce type, connu d'ailleurs par plusieurs répliques (*Têtes idéales*, pl. 155, p. 120), a été rapporté par Botho Graef à Scopas [1], auteur d'un *Héraklès jeune* en marbre au gymnase de Sicyone et sans doute d'autres images rêveuses du même dieu [2]. L'analogie avec les têtes scopasiennes des frontons de Tégée et du *Méléagre* de la villa Médicis est frappante ; on songe donc à Scopas plutôt qu'à Praxitèle, mais, faute de textes, on se donne garde d'être affirmatif.

La tête d'animal assez grossière que l'on aperçoit en arrière du pied droit du héros est, semble-t-il, celle d'un sanglier ; le vainqueur du sanglier d'Erymanthe pouvait être représenté ainsi, appuyant sa massue sur la hure du monstre. Mais c'est un bien petit monstre pour un grand héros. Rendons-en responsable le copiste romain. Dans une statue du Vatican qui représente Héraklès vainqueur (*Rép.*, I, p. 467, 6), la massue s'appuie également sur une tête de taureau beaucoup trop petite, qui n'est certainement pas l'œuvre d'un restaurateur (Clarac, t. V, p. 22 du texte).

La statue de Deepdene, au moment où j'écris, appartient à la maison Spink de Londres. En des temps moins troublés, elle aurait vite fait de changer de mains.

S. Reinach.

A Pompéi.

On annonce (septembre 1917) la découverte à Pompéi, entre l'amphithéâtre et la ville, de maisons patriciennes à deux étages, dont l'une paraît avoir appartenu à un philosophe. Il y a de nombreuses inscriptions dans le triclinium ; une pièce contenait toute une collection de vases de bronze.

X.

La dernière vente de Deepdene.

En juillet dernier, les sculptures, tableaux hollandais, bijoux, etc., de la fameuse collection Hope produisirent, en vente publique, 2.500.000 francs. Une dernière vente a vu disperser les sculptures modernes, meubles et livres (septembre 1917). L'évènement de cette vente a été l'acquisition, pour le gouvernement danois, du *Jason* de Thorwaldsen, au prix élevé de 73.000 francs. Une copie en bronze du Lutteur Borghèse s'est vendue 17.600 francs. L'ensemble a réalisé 300.000 francs en six jours.

X.

---

1. *Röm. Mitth.*, 1889, p. 199.

2. Voir surtout l'Héraklès juvénile de la collection Lansdowne, rapporté à Scopas par Furtwaengler (*Masterpieces*, p. 297, fig. 125).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Raoul Montaudon. *Bibliographie générale des travaux palethnologiques et archéologiques (époques préhistoriques, protohistoriques et gallo-romaine).* France, I. Bourgogne, Dauphiné, Franche-Comté, Nivernais, Provence, Corse, Savoie. Genève, Georg, et Paris, Leroux. Gr. in-8, 599 p. sur deux colonnes. Prix : 25 fr. — Cet ouvrage vraiment colossal et qui répond à un besoin de jour en jour plus pressant doit être complet en 7 volumes ; le premier témoigne de la persévérance et du zèle, mais aussi du savoir et de l'intelligence de l'auteur. Non seulement il a procédé à tous les dépouillements nécessaires, mais il a parfaitement classé les matériaux réunis par lui ; ce n'est pas là une besogne purement mécanique, mais œuvre d'archéologue et d'historien. L'exécution matérielle est parfaite, comme on pouvait l'attendre de l'excellente imprimerie genevoise de Kundig. Il faut espérer que toutes les bibliothèques feront l'acquisition de cet ouvrage et apporteront ainsi à l'auteur et à ses éditeurs l'encouragement qui leur est dû. Je ferai seulement deux objections d'ordre général. La première, c'est qu'on aurait pu réaliser une économie très notable en adoptant un système d'abréviations, en n'imprimant pas en toutes lettres des mots sans cesse répétés comme *découvertes, emplacement, fouille, inscription, note, préhistorique*, etc. Un tableau initial de 250 signes n'aurait pas nui à l'utilité du volume, mais en aurait considérablement réduit la grosseur. En second lieu, quelque précieux que puisse être l'index général (qualifié à tort de *Table des matières*), il contient nombre de renvois superflus (par ex. *Antiquités médiévales*, suivi du seul chiffre 527) et un plus grand nombre de rubriques suivies d'une effroyable accumulation de chiffres qui ne peuvent servir de rien à personne. Cet index là, à la différence des autres et du reste de l'ouvrage, a été fait d'une manière toute mécanique : ainsi s'explique que l'on trouve, à la même page 578, le mot *Fouille*, suivi de 30 chiffres, et ensuite *Fouilles*, au pluriel, avec 560 chiffres environ. Il faudra supprimer cela dans les index des volumes suivants; il faudra aussi abréger et condenser, car peu importe qui supporte la dépense : le gaspillage reste du gaspillage. Mais, comme on le voit, M. R. Montaudon n'a péché que par excès de zèle; son œuvre est un service signalé rendu à nos études, digne de toute estime.

S. R.

P. Roussel. *Délos, colonie athénienne.* Paris, E. de Boccard, 1916. Gr. in-8, VIII-451 p., avec une carte. — En 167-6, le Sénat romain livra aux Athéniens l'île de Délos; ce fait important, attesté par les historiens, l'est encore par un texte épigraphique, une liste de gymnasiarques athéniens ayant pour point de

Digitized by Google

départ l'année « où Athènes, par la bienveillance des Romains, récupéra Délos. » Athènes garda l'île sacrée après les catastrophes de 88 et de 69, qui anéantirent sa propriété commerciale; pourtant « une vie chétive s'y prolongea durant des siècles. » M. P. Roussel en a recueilli les témoignages jusqu'à la fin du IIe siècle de notre ère, où nous apprenons que les Athéniens formèrent le dessein d'aliéner une possession qui ne leur était plus d'aucun profit.

L'objet de la savante étude que nous annonçons est l'histoire de Délos entre l'an 166 et sa complète décadence. Cette histoire se reconstitue surtout à l'aide des textes épigraphiques retrouvés dans l'île, au cours des fouilles dont M. Roussel a été l'un des témoins les plus compétents. « J'ai eu la bonne fortune, dit-il, de suivre les fouilles de Délos durant presque toute la période où la donation généreuse de M. le duc de Loubat permit de les conduire avec une activité méthodique; j'y ai collaboré de 1906 à 1911, sous la direction de M. Holleaux; en 1912 encore, M. Homolle a bien voulu m'associer aux travaux de l'École française. Presque tous les documents épigraphiques, mis au jour depuis 1873, sont passés entre mes mains. »

On s'en aperçoit; on s'aperçoit aussi que l'auteur, admirablement informé, sait traiter clairement des questions difficiles et compliquées, descendre dans le menu détail sans s'y perdre et dégager les traits généraux de la poussière des petits faits isolés. Voici la disposition de ce livre, qui fera désormais autorité sur la matière : I. La donation de 167-6. La population de Delos; sa provenance; son organisation. — II. L'administration athénienne (épimelètes, administrateurs des biens sacrés, gymnasiarques). — III. Cultes et sacerdoces (divinités helléniques et étrangères, divinités des associations et du culte privé). — IV. Édifices et monuments divers de l'époque athénienne. — V. Les catastrophes de 88 et de 69 et la décadence de Delos. — Suivent trois appendices : 1° Chronologie des archontes athéniens du IIe et du Ier siècle; 2° Principaux documents administratifs de l'époque athénienne; 3° Textes inédits. — Il y a une bonne carte détaillée de la partie explorée de l'île, montrant qu'il reste encore à faire au nord du quartier marchand et ailleurs.

S. R.

Ph. E Legrand. *The new Greek comedy.* Translated by **James Loeb**. Londres, Heinemann, 1917. In-8, xix-547 p. — Le savant Mécène auquel on doit la *Loeb Classical Library* — comprenant, à l'heure où j'écris, 77 volumes de textes grecs et latins avec traductions — a déjà donné au public anglo-saxon des traductions excellentes des livres de P. Decharme sur Euripide et de M. Maurice Croiset sur Aristophane. Comme pendant, il nous offre aujourd'hui une version anglaise de l'ouvrage de M. Ph. Legrand sur la Comédie nouvelle, précédée d'une introduction de J. W. White, l'helléniste américain dont on déplore la perte récente[1]. Sous cette forme un peu condensée[2], mais élégante, le solide

1. Cette introduction est un morceau de réelle valeur, qui mériterait d'être traduit à son tour.

2. C'est M. Legrand lui-même qui a réduit son volume d'à peu près un tiers.

Digitized by Google

travail de M. Legrand se fera de nouveaux amis; on remerciera l'habile traducteur d'en avoir ainsi favorisé la diffusion. Je sais que M. James Loeb songe également à donner une édition anglaise de l'ouvrage si remarquable de Couat sur la poésie alexandrine, devenu à peu près introuvable en librairie. Un jour viendra, je l'espère, où d'autres monographies françaises de ce genre seront honorées de la même façon. Notre littérature savante possède, à cet égard, une superiorité marquée sur ses voisines; il n'y a qu'à parcourir, pour s'en convaincre, l'énorme recueil de nos thèses de doctorat. Là où la documentation est insuffisante ou a vieilli, il est aisé de la mettre au point; mais le talent ne vieillit pas, et c'est lui qui fait le charme de beaucoup d'écrits d'histoire littéraire qui, publiés chez nous, méritent de n'être pas oubliés ailleurs.

S. R.

Franz Cumont. *Études syriennes.* Paris, A. Picard, 1917. In-8, XI-379 p., avec cartes et gravures. — Des huit mémoires réunis dans ce beau volume, quelques-uns avaient déjà été publiés, mais reparaissent ici augmentés et revus; les autres, ainsi que les appendices, sont nouveaux. L'ensemble forme une contribution très intéressante à la géographie, à l'archéologie et à la religion des pays syriens. — I. *La marche de l'empereur Julien d'Antioche à l'Euphrate* (363), d'après une lettre de Julien à Libanius dont les données ont été contrôlées sur le terrain. Bien que des tronçons de routes romaines soient parfaitement conservés (p. 9, 10), il y a là une voie dont la première partie, celle d'Antioche à Bérée, ne figure ni dans l'*Itinéraire*, ni sur la *Table*. — II. *L'aigle funéraire d'Hiérapolis et l'apothéose des empereurs.* M. Cumont a confirmé sa thèse, à l'encontre des objections du P. Ronzevalle, par plusieurs arguments de poids, dont le plus formel est une phrase des *Actes d'André et de Matthieu* (chap. 17) : « Nous fûmes saisis d'un profond sommeil et des aigles descendirent des cieux et enlevèrent nos âmes et les conduisirent au Paradis ». Voici la conclusion de cet important mémoire : « Le genre d'aviation assez ridicule que l'art romain impose aux Césars divinisés a été imaginé bien des siècles auparavant pour des héros orientaux, et les représentations de l'apothéose impériale remontent à un lointain prototype babylonien, comme celle d'Atlas agenouillé soutenant le ciel sur ses épaules » (p. 84). — III. *Villes de l'Euphrate : Zeugma, Néocésarée, Birtha* (*Mél. de Rome*, 1916). Je note (p. 137) un torse colossal d'Athéna, gisant sur le sol à Zeugma. — IV. *Les carrières romaines d'Enesh, Arulis et Ourima.* Importante digression sur le culte militaire de Silvain (p. 162 sq.). — V. *Doliché et le Zeus Dolichenos.* M. C. a acquis sur les lieux-mêmes une intaille intéressante (p. 188), représentant le Baal de Doliché debout sur un taureau. Le culte de Dolichenos paraît avoir été apporté en Commagène par une tribu de Chalybes (p. 200); c'était une divinité céleste, adossée sur le sommet des montagnes. — VI. *Mausolées de Commagène et de Cyrrhus.* Quatre mausolées d'un type syrien qui s'est répandu dans tout l'Empire et auquel se rattache le monument d'Igel; M. C. pense que « l'origine de ces édifices en Syrie se rattache aux pyramides égyptiennes » (p. 216). — VII. *Cyrrhus et la route du Nord.* Histoire et topographie de cette ville mal

Digitized by Google

connue. — VIII. *Divinités syriennes : le culte de l'Euphrate; sacrifice au dieu Bel; la double Fortune des Sémites et les processions à dos de chameau.* Beaucoup de nouveautés intéressantes. Je ne crois pas que les Perses immolassent des chevaux au Soleil pour accroître la rapidité des leurs (p. 252), mais bien plutôt pour fortifier les siens. — En appendice, on trouve l'itinéraire de l'auteur, quelques inscriptions grecques et latines (p. 332, droit d'asile à l'époque byzantine; p. 335, nombreux fragments de vers dans l'inscription de Cyrrhus, empruntés à quelque manuel), enfin une notice sommaire des manuscrits grecs conservés en Syrie (la Palestine exceptée). Il y a un excellent index.

S. R.

Gabriel Millet. *L'École grecque dans l'Architecture byzantine.* Paris, E. Leroux, 1916 (*Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Études, Sciences religieuses*), 26e volume en deux fascicules, XXVIII, 329 pages in-8°. — L'étude si originale et si complète de M. G. Millet sur l'Ecole grecque dans l'architecture byzantine est une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il y a pour les historiens de la société byzantine à se préoccuper du développement artistique de l'Orient chrétien. Les conclusions de cette enquête, poursuivie pendant plusieurs années avec une méthode vraiment scientifique, ont en effet une portée générale qui dépasse de beaucoup le cadre de l'histoire de l'art.

L'objet de cet ouvrage est de fournir un commentaire architectural aux planches du bel album publié par M. G. Millet : *Monuments byzantins de Mistra* (Paris, 1910, in-4°). Mais loin de se borner à décrire les églises de Mistra, M. G. Millet a employé la méthode comparative si féconde. Il a fait porter ses recherches sur toutes les églises d'époque byzantine conservées en Grèce. Non seulement les édifices bien connus de l'Attique, de la Phocide, de Salonique lui ont fourni des éléments de comparaison, mais il a tiré parti des plus humbles églises de campagnes des pays à peine explorés, comme le Magne, l'Epire, la Macédoine et certaines îles. Etendant le champ de ses investigations, il a étudié de près les monuments serbes, les églises du Mont Athos, plusieurs édifices bulgares. Enfin, à cette architecture des pays grecs proprement dits, il a comparé constamment celle de Constantinople, de l'Anatolie, de la Syrie, de la Mésopotamie, de l'Arménie, de la Géorgie, de la Russie, en utilisant et en contrôlant fréquemment les recherches archéologiques dont toutes ces régions ont été l'objet au cours de ces dernières années.

Après avoir exploré avec une scrupuleuse exactitude toutes les parties de cet immense domaine, M. G. Millet est arrivé à cette conclusion intéressante qu'il a existé au moyen âge une tradition architecturale distincte de Constantinople. Le champ d'action de cette école « provinciale » autonome correspond aux limites de la Grèce propre, s'étend en Epire et en Vieille Serbie : les monuments qu'il révèle sont apparentés à ceux de l'Orient, Anatolie orientale, Mésopotamie, Arménie. A cette école orientale s'oppose, au contraire, la tradition hellénistique de Constantinople, dont l'influence s'est exercée au Mont-Athos, en Russie, dans l'Anatolie maritime et occidentale. A Mistra, véritable colonie byzantine en Morée, à l'époque des Paléologues, les deux traditions se

Digitized by Google

sont rencontrées et on peut sur un même monument en discerner les traits distinctifs.

Telle est la thèse à laquelle chacun des chapitres, avec une richesse de documentation prodigieuse, apporte des preuves abondantes. Il est évident que les délimitations d'influence sont toujours délicates et que, sur bien des points de détail, la discussion restera ouverte. D'autre part, on avait, avant M. Millet, distingué nettement l'école architecturale de Constantinople de celle de l'Orient. Mais ce qui est vraiment nouveau dans son livre, c'est d'avoir fixé d'une manière plus précise qu'on ne l'avait fait avant lui les limites des deux influences et surtout d'avoir montré par des preuves irrécusables que c'est l'Orient et non la tradition hellénistique qui a triomphé au moyen âge sur le sol de la Grèce classique. Ajoutons qu'un assez grand nombre de monuments de Hellade ont été étudiés et reproduits pour la première fois dans la riche illustration qui accompagne ce volume.

L'auteur étudie successivement les plans, les formes et la technique. Le plan basilical est représenté à Constantinople par les trois nefs éclairées et pourvues de tribunes (Saint-Jean-de-Stoudion) ; en Grèce et en Macédoine domine au contraire le type de la basilique voûtée et à grande nef éclairée : les trois curieuses basiliques de Castoria, voûtées au XIe siècle comme des églises romanes, sont une véritable révélation. On trouve même à Sainte-Sophie d'Ochrida, en Crète et dans le Péloponnèse, la basilique dont les trois nefs sont abritées par un même toit et c'est en Arménie et en Géorgie d'une part, dans le centre et le midi de la France de l'autre, qu'il faut aller chercher les équivalents de ces édifices dont le type est originaire du plateau d'Anatolie. Les plans cruciformes révèlent la même opposition : en Grèce on trouve la forme primitive et le sanctuaire s'y confond avec le bras oriental de la croix ; à Constantinople, au contraire, ce plan a été perfectionné et compliqué à l'époque des Comnènes : le sanctuaire y forme un organisme distinct, constitué par trois travées disposées devant les trois absides et sous des voûtes distinctes. De Constantinople, ce type s'est répandu au Mont-Athos et en Macédoine : il ne se trouve en Grèce que par exception. Même opposition dans les voûtes des bas-côtés : en Grèce dominent les berceaux, comme en Asie Mineure, en Crète, en Arménie, en Géorgie, en Russie, en Serbie ; à Constantinople et à Salonique, ils sont remplacés par des voûtes d'arête. L'étude de la basilique à coupole et surtout de l'église à trompes d'angle conduit à des conclusions analogues. Le plan archaïque de la trompe d'angle relevé par le général de Beylié à la mosquée de Diarbékir (Amida) se retrouve à Saint-Sauveur de Milo et à Christianiou (Messénie). A Saint-Luc, à Daphni, à Monemvasia apparaît au contraire une liaison originale entre la coupole sur trompe et l'octogone ; mais à ce type proprement grec s'oppose celui de la Nea Moni de Chio, construite au XIe siècle sous l'influence de Constantinople.

Dans les autres détails du plan, la tradition grecque s'oppose à celle de la capitale. Le narthex distinct de la nef est de règle à Constantinople ; il manque en Grèce à l'origine et c'est là encore une habitude orientale. De même les tours, les portiques et les galeries qui jettent sur les églises de Mistra une note

Digitized by Google

si pittoresque, se retrouvent à Constantinople au XIIe siècle et sont rares en Grèce avant le XIVe siècle. En revanche, les clochers de Mistra contituent une des rares importations occidentales que l'on puisse constater dans l'art byzantin : c'est après la quatrième croisade que l'usage des cloches se répand en Orient et remplace l'antique simandre.

L'analyse des formes et de la technique révèle un contraste encore plus accusé. La Grèce préfère les surfaces unies, les lignes droites, les angles nets ; elle termine ses édifices par des frontons semblables à ceux des monuments antiques (Haghia Moni de Nauplie). A Constantinople dominent les arcatures, les gradations de relief, les courbes, les angles faibles, en un mot toute l'ingéniosité du décor hellénistique ; sur ses façades des arcades aveugles dessinent les lignes de la structure interne. Ici nous avouons que c'est par un raisonnement bien subtil que M. Millet s'efforce de rattacher la Grèce à l'Orient, où les façades sont décorées d'arcatures ; il nous semble qu'il eût pu faire plus de place à la tradition antique dont les monuments étaient encore debout sur le sol de la Grèce ; c'est à elle sans doute plus qu'à l'Orient que l'on doit cette sobriété élégante et ce respect de la ligne.

On retrouve le même esprit dans la structure et la décoration des absides, des coupoles et des fenêtres. Avant le XIVe siècle, la Grèce n'a que des absides rondes ou à trois pans et des coupoles octogonales : Constantinople, au contraire, connait depuis le XIIe siècle les coupoles à douze ou quatorze faces, les absides à cinq à sept pans ; ses absides sont décorées de plusieurs zones d'arcatures et les tambours de ses coupoles sont couronnés de légers festons plutôt que d'arcades. Sur les tambours grecs, au contraire, une découpure vigoureuse accuse franchement les formes géométriques. A Constantinople dominent les fenêtres groupées en trois baies, mais toujours distinctes ; la Grèce préfère les fenêtres à meneaux, géminées ou trilobées.

Le contraste est surtout impressionnant dans la technique. Constantinople a reçu de Rome impériale, encore plus que de l'Orient hellénistique (sur ce point M. Millet rectifie la thèse trop absolue de Strzygowski), le principe de la concrétion et de l'architecture en briques. La Grèce, tout en faisant usage de la brique, par exemple pour les coupoles, a une préférence marquée pour la pierre de taille. Si elle emploie comme Constantinople les assises alternées de pierres et de briques, elle imprime à cette disposition un cachet original en créant le parement cloisonné, dans lequel chaque pierre de taille est encadrée sur ses quatre faces de carreaux de briques. De même, elle réserve la brique pour les coupoles et les voûtes d'arêtes, mais construit les berceaux en pierre : ici l'influence de l'Orient est visible et elle se montre d'une manière encore plus nette dans les méthodes employées pour décorer le parement. Aux lettres grecques, initiales de formules pieuses, succèdent au XIe et XIIe siècle des frises de grecques, d'ornements géométriques et même de caractères coufiques qui rappellent les décors de Bagdad et de Mossoul. Selon l'heureuse expression de M. Millet, ce sont comme de « véritables tapis accrochés aux façades ». Constantinople ignore ces ornements jusqu'au XIVe siècle. Sur ses églises on trouve à profusion la corniche en dents-de-scie, formées de deux à trois assises

Digitized by Google

avançant l'une sur l'autre, abritant le faîte des murs où l'archivolte des arcades. La Grèce préfère le cordon de dents, affleurant au ras de la façade qu'elle coupe comme un bandeau et encadrant toutes les baies à la façon des cordons de billettes de nos églises romanes.

Ainsi, dans tous les détails, l'analyse conduit à la même conclusion. Constantinople, la dernière venue des grandes villes hellénistiques, est restée fidèle à la tradition de l'art brillant et raffiné des grandes villes de l'empire romain, au nombre desquelles il serait décidément injuste de ne pas faire une place à Rome. La Grèce suit une tradition différente : l'Orient continental, à l'abri des influences helléniques, lui a transmis les principes de son architecture nationale. Avant les constructions de Mistra elle paraît avoir reçu peu de Constantinople ; elle a été toujours en contact au contraire, sans doute par la voie des instituts monastiques, avec les influences venues du plateau d'Anatolie et de Mésopotamie. Qu'elle ait modifié ces traditions selon son génie propre, c'est ce qui ressort de l'analyse même de M. Millet et il nous semble qu'il eût pu affirmer plus hardiment le maintien dans une certaine mesure de la tradition antique, antérieure à la période hellénistique, dans les monuments de la Grèce du moyen âge.

Ces conclusions ont une grande portée, parce qu'elles permettent de définir avec précision le rôle historique de Constantinople qui a reçu la tradition savante et hellénistique, qui l'a non seulement conservée avec un soin jaloux, mais qui en a développé les principes d'une manière originale ; elles nous montrent aussi dans quelles limites assez étroites son influence s'est exercée. Enfin les historiens de l'art roman trouveront grand profit à méditer ces belles analyses. Après le travail de M. Millet, nous voyons plus clairement le chemin qu'ont parcouru les formes architecturales à l'intérieur du continent asiatique pour pénétrer jusqu'à l'Occident lointain. Ce sont là des résultats considérables et il nous sera permis de nous réjouir de l'honneur que cette étude si consciencieuse et si bien ordonnée vient faire à la science française.

Louis Brehier.

Bertha Carr Rider. *The Greek house.* Cambridge, University Press, 1916. In 8, 272 p., avec 53 gravures. — Bien que l'objet principal de cette monographie soit de résumer et de rendre accessibles les travaux les plus récents des archéologues, en particulier de MM. Noack, Mackenzie, Myres et Gardner, sur les édifices crétois et homériques, ce n'est pas une simple compilation. L'autrice a visité la Crète, les îles, la Grèce continentale, les côtes de l'Asie Mineure ; elle a pu se former un jugement personnel parmi tant de théories divergentes. Très développée pour l'époque la plus ancienne et jusqu'au ve siècle, son étude laisse à peu près de côté la maison hellénistique et ne s'occupe qu'en passant de la maison pompéienne. Voici quelques lignes de la préface : « C'est devenu chose claire pour moi que l'histoire de la maison grecque est continue et que des types semblables se retrouvent depuis la période la plus reculée jusqu'aux plus récentes. Peut-être suis-je en droit de présenter cette opinion comme originale, car je ne l'ai pas vu exprimer ailleurs. La maison de chaque période

Digitized by Google

est, en général, décrite en elle-même plutôt que présentée comme un anneau dans une chaîne. Le caractère compliqué des questions de race ajoute à la difficulté du sujet, mais je crois avoir pu montrer que mon sentiment sur ce point n'est pas entièrement *in nubibus* ». Ainsi, depuis les temps néolithiques jusqu'à l'époque alexandrine, on trouve un type de maison fondé sur l'existence d'une cour avec chambre principale. Le modèle mycénien (homérique) a été si peu éphémère qu'il se retrouve dans les maisons du IIe siècle à Priène ; à Délos, ce type est quelque peu modifié, à ce qu'il semble, mais accuse encore la survivance des modèles anciens.

Ce travail de débutante ne sera pas inutile aux archéologues et mérite de trouver bon accueil. Une bibliographie critique, à la fin, n'eût pas été superflue.

S. R.

J. Wickam Legg. *Church ornaments and their Civil antecedents.* Cambridge, University Press, 1917. In-8, XVI-96 p., avec 12 pl. — Très utile volume de la collection des *Cambridge Handbooks of Liturgical Study*, qui en comprenait déjà cinq. L'auteur en a dû la première idée à G.-B. de Rossi. Étant allé voir l'illustre savant en 1877, il lui demanda de le diriger un peu dans ses études : Rossi l'engagea à comparer les vêtements actuels d'un évêque grec avec le costume d'un consul romain et d'en constater la quasi identité. Cette observation très juste (et qui coupe court à certaines divagations du symbolisme) a inspiré le titre même du présent volume : le costume civil s'est transformé avec le temps, par simple survivance, en costume liturgique. Ce qui est vrai du costume l'est aussi des vaisseaux sacrés ; ainsi le calice et la patène ont conservé jusqu'à nos jours des types de récipients qui servaient aux usages domestiques chez les Romains. On peut rappeler, dans le même ordre d'idées, la théorie qui fait dériver la basilique de l'ancienne maison romaine. — M. W. Legg étudie successivement l'*abacus* et l'autel, les candélabres portés devant l'empereur et l'évêque, l'anneau d'or, la *paenula* et la chasuble, la *vestis triumphalis* des consuls et les vêtements épiscopaux, l'*encolpion* et la croix pectorale des évêques. Il y a des illustrations bien choisies, une bibliographie copieuse et un excellent index [1].

S. R.

C. F. Innocent. *The development of English building construction.* Cambridge, University Press, 1916. In-8, XIV-294 p., avec 73 gravures. — Étude technique très détaillée des procédés et des types de construction en Angleterre, depuis les plus humbles édifices jusqu'aux palais. Comme en France et en Allemagne, on constate, dans les Iles Britanniques, la persistance de formes et de méthodes de bâtir à travers les siècles ; l'esprit d'imitation joue ici un rôle qui n'exclut pas l'influence plus vague, mais certaine, du tempérament national. — L'usage continuel (inévitable, d'ailleurs) de termes de métier rend la lecture de cet ouvrage assez difficile, mais de nombreuses figures viennent l'éclairer à propos.

1. P. 16, lire *Crussol* ; p. 90, lire *Dauphiné* (et non *Dauphigny*).

Digitized by Google

L'auteur s'occupe d'abord des constructions primitives, huttes coniques et oblongues; puis il étudie les divers problèmes de la charpente et de l'architecture de bois, pour consacrer ensuite des chapitres à la construction des murs, à l'établissement des planchers et des toits, à l'usage du chaume, aux portes, fenêtres, cheminées, etc. Un dernier chapitre traite des matériaux nouveaux en usage depuis le XIXe siècle, en particulier l'acier et le ciment.

S. R.

E. Marque. *Le dernier oppidum gaulois assiégé par César.* Paris, Leroux, 1917. In-8, 124 p. (extr. du *Bulletin de la Soc. scient. de la Corrèze à Brive*). — « Quant à nous, qui avons vérifié sur place que les textes latins concordent admirablement avec le site d'Uzerche, les vestiges romains qu'on y a trouvés et les traditions locales, il nous est impossible de douter désormais que c'est bien en cette ville de châteaux que fut l'antique *Uxerco-dunum*, défigurée à tort en *Uxellodunum* dans les ouvrages qu'on met entre les mains de nos élèves. L'ensemble des recherches que la Société d'Études d'Uzerche se propose de publier établira d'une manière indiscutable, croyons-nous, la justesse de cette thèse qu'émit d'abord l'érudit Combet (*Histoire d'Uzerche*, Tulle, Drappeau, 1852) et qu'ont reprise si honorablement les membres de la Société, notamment son promoteur L. Lejeune, sous l'inspiration de Boyer d'Agen.[1] ».

Le corps de l'ouvrage comprend une édition critique avec traduction, notes, etc., d'extraits du VIIIe livre du *De Bello Gallico* (Hirtius). L'auteur soutient que nos manuscrits dérivent d'un archétype X, contemporain d'Hirtius, qui aurait appartenu à Orose, aux grammairiens Celsus et Lupicinus, enfin aux Bénédictins du Mont Cassin et à ceux de Fleury-sur-Loire, etc. Bien entendu, ce texte précieux ne nous est plus connu que par des copies ; mais M. E. Marque a tenté d'en restituer une page en cursive, avec « les corrections dues à Celsus et Lupicinus [en interlignes] d'où sont sorties les divergences des leçons des manuscrits du Moyen-âge » (p. 21). — Il y a, dans cette brochure hardie, une part notable de travail sérieux, mais je ne puis admettre un instant qu'*Uxerco-dunum* ait donné Uzerche (*Uxerca*); je crains fort que l'histoire de l'archétype X ne soit un roman et quand au fond de la thèse, au point de vue de la topographie comparée, cela me paraît une aberration.

S. R.

Hubert Pernot. *Grammaire du grec moderne* (*langue parlée*). Paris, Garnier, 1917; in-8, 300 p. Prix : 5 francs. — Tout archéologue appelé à voyager en pays grec est obligé d'apprendre à parler le grec moderne. C'est une erreur de prendre pour point de départ, à cet effet, ce que l'on sait de grec ancien ; il vaut mieux aborder la langue usuelle comme un idiome distinct, quitte à profiter de ce qu'on sait de grec ancien pour acquérir plus vite le vocabulaire. Le grec parlé a une grammaire assez simple, fixée par l'usage des gens instruits, mais qu'il aut se donner la peine d'apprendre. Le livre de M. Pernot est pour cela un bon

1. Que voilà de belles autorités! Voir *Rev. archéol.*, 1902, I, p. 133.

Digitized by Google

guide, car il est clair, assez court et inspiré d'idées raisonnables dont l'auteur fait profession dans sa préface. La première édition de sa grammaire prêchait le vulgarisme outrancier; la seconde n'était qu'une réimpression. La troisième, que nous annonçons, est un livre nouveau, qui fait des concessions très importantes au parti adverse, celui qui objecte depuis longtemps, avec Bikélas, que l'école primaire est un élément modificateur des langues, dont il n'est pas permis de faire abstraction en Grèce plus qu'en France. « J'ai mis à profit, écrit M. Pernot, les données de l'expérience. Il existe aujourd'hui un grec d'Athènes et qui gagne chaque jour du terrain. Dans ce dernier se sont introduits, non seulement des mots, mais encore des formes, provenant de la langue ancienne. C'est là un fait linguistique. J'en ai tenu compte et je me suis efforcé de donner ici un tableau fidèle de cet usage athénien, au point de vue des Français qui désirent parler le grec moderne à la fois sans trivialité et sans affectation ». *Medio tutissimus ibis*; on en revient toujours, avec l'âge et l'expérience, à cet utile avis de Phébus à Phaéthon.

S. R.

Madison Grant. *The passing of the great race, or the racial basis of European history.* New-York, Scribner, 1916; in-8, XIII-245 p., avec 4 cartes. — Loin de marquer un pas en avant, la doctrine de l'auteur est un retour à celles de Gobineau, Lapouge, Ammon et autres pangermanistes. On nous dit : « L'anthropologie moderne a démontré que la race est non seulement indépendante de la nationalité et du langage, mais que les caractères de la race coupent souvent à angle aigu les groupements nationaux et linguistiques et correspondent plutôt aux divisions et aux couches sociales. La grande leçon de la science de la race est l'immutabilité des caractères somatologiques, à laquelle s'associe de près l'immutabilité des prédispositions et des impulsions psychiques. » La science n'a rien démontré de tout cela; au contraire, elle tend à confirmer les idées de Taine et de Spencer sur l'importance prépondérante de facteurs non somatologiques : le milieu, le gouvernement, l'éducation. Aux yeux de M. Madison Grant, les démocraties vivent encore sur les idées fausses d'il y a cent cinquante ans, qui proclamaient l'égalité des hommes, alors que les apôtres de cette thèse en Amérique avaient eux-mêmes des esclaves nègres et méprisaient les Peaux-Rouges. A cela l'on répondra que l'inégalité foncière des Blancs, des Noirs, des Rouges et des Jaunes n'est pas contestable, mais que l'erreur commence lorsqu'on veut classer, au point de vue de leurs qualités natives, les groupes d'individus de la race blanche et élever un piédestal à la « race nordique » dont la disparition rapide (aux Etats-Unis) est considérée par l'auteur comme une calamité nationale, d'où le titre de l'ouvrage. Il s'ensuit qu'une histoire de l'Europe, fondée sur les différences qualitatives des Alpins, des Méditerranéens et des Nordiques, ces derniers seuls ayant accompli toutes les grandes choses, est une construction fort aventureuse. On lira pourtant cette esquisse avec intérêt, car M. Grant est évidemment très convaincu. Les erreurs de détail ne sont pas rares[1] et la bibliographie (p. 229-245) est à la fois vague,

1. P. 13, il n'est plus correct de dire que le type crânien de Neanderthal, qui

Digitized by Google

surabondante et incomplète[1]. Les cartes sont claires, mais se ressentent naturellement des vues trop systématiques de l'auteur. S. R.

Salomon Reinach. *Catalogue illustré du Musée des Antiquités nationales du château de Saint-Germain-en-Laye*. Tome I, Paris, Leroux, 1917 ; gr. in-8, 296 p., avec une planche et 286 gravures. Prix : 7 fr. 50. — Ce catalogue décrit *tous* les objets exposés dans les fossés et la cour du château, ainsi qu'au rez-de-chaussée et à l'entresol ; les descriptions sont accompagnées des références bibliographiques indispensables et précédées de courtes notices concernant chaque groupe de monuments. L'ouvrage sera complet en deux volumes; le second ne pourra être rédigé qu'après la fin des hostilités, les objets précieux des deux étages supérieurs ayant dû être mis en sûreté au mois de septembre 1914. S. R.

E. Pottier. *Musée du Louvre. Antiquités assyriennes*. Paris, Braun, 1917 ; in-8, 155 p., avec 32 planches. — Le fonds de ce catalogue est la notice de Longpérier (1849, 1854); M. Pottier a décrit les monuments entrés après 1870 et a publié quelques pages inédites de M. L. Heuzey, destinées à un catalogue qui n'a pas paru. Celui-ci réalise donc « une sorte de collaboration entre trois générations de conservateurs du Département ». Inutile de dire que la mise en œuvre des matériaux et l'illustration répondent à tous les besoins. — P. 15, le consul de France à Bagdad, Loeve-Weimars, était un aventurier de marque, fort oublié aujourd'hui, au sujet duquel je renvoie à Maxime Du Camp, *Souvenirs littéraires*, t. I, p. 397-401. De son séjour à Bagdad, ce héros du boulevard avait conservé de fâcheux souvenirs. Comme Maxime Du Camp lui demandait des renseignements sur ces pays qu'il voulait visiter à son tour : « Mais, malheureux jeune homme, s'écria Loeve, vous ne trouverez même pas un filet de bœuf dans tout le pachalik ! » S. R.

---

est fossile, reparaisse de loin en loin en Europe. — P. 63, il n'est pas vrai que la langue des envahisseurs germaniques n'ait prévalu nulle part, en Gaule, contre le latin; elle a prévalu dans presque toute la partie orientale. — P. 65, il n'est pas vrai que les esclaves romains qui cultivaient les terres en Italie fussent principalement importés des côtes orientales et méridionales de la Méditerranée; les propriétaires préféraient avec raison les robustes prisonniers faits en Germanie. — P. 89, rien n'est moins établi que l'attribution des « éolithes » à l'homme pré-quaternaire. — P. 103 : « A l'époque azilienne, on trouve le premier crâne rond. Il vient directement de l'est. » Combien de crânes sûrement quaternaires connaissons-nous? Qui a le droit de parler ainsi? — P. 113, il est impossible de faire remonter le bronze à 4.000 av. J.-C. — P. 116, Hallstatt n'est pas dans le Tyrol. — P. 120, on s'étonne de voir affirmer ainsi l'origine himalayenne de la race alpine, qui serait celle de Furfooz et de Grenelle, etc. Les gens du métier, traitant de ces questions, sont autrement prudents que les amateurs.

1. Gobineau et Lapouge n'y figurent même pas, non plus que des savants sérieux comme Hamy, Topinard, Virchow, Boas, Manouvrier, de Morgan. En revanche, on y trouve Hauser, Klaatsch, etc.

Digitized by Google

TABLES

DU TOME VI DE LA CINQUIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages

Inscriptions grecques (Athènes, Mégare, Ténos), par Paul Graindor . . 8
Représentation d'armes ibériques sur les monuments romains de Provence, par H. Breuil. 65
La poterie peinte ibérique d'Emporion (Ampurias), par Pierre Paris . . 75
L'Arabarchès d'Egypte, par Jean Lesquier. 97
Le Mythe du Dragon en Chine, par le Dr Giesekler 101
Quelques documents inédits sur les fouilles de Victor Place en Assyrie, par M. Pillet 171
Esquisse d'une bibliographie égyptologique, par S. de Ricci (*à suivre*) . 194
Les dessins originaux de Desgodetz pour « les édifices antiques de Rome » (1676-1677), par Henry Lemonnier 213
An « Assumption of the Virgin » by Turino Vanni at Bayeux, par B. Berenson 231
Deux thèmes de la Passion et leur signification symbolique, par P. Saintyves 234

Variétés :

L'hypothèse d'un Pentateuque cunéiforme, par S. de Ricci. 271
La question des ciceroni et des visites dans les Musées, par E. Pottier. 274
Une école de vacances enfantine à Londres, par Ethel M. Spiller . . . 278
Les papyrologues italiennes, par Jean Lesquier. 283
La papyrologie en Angleterre, par J. L. 285
Un essai de synthèse préhistorique, par S. Reinach 286
Le catalogue de la collection Leconfield, par S. Reinach. 294
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 300

Nouvelles archéologiques et correspondance :

Jesse Benedict Carter. Georges Legrain. W. H. James Weale. Raoul Warocqué. John William White. — Tête du Diadumène de Polyclète. — Offrandes aux dieux. — Deux armures historiques. — Des vers latins au « Journal des Débats ». — Opinions téméraires 307

Bibliographie :

J. Clark-Hoppin. — Guglielmo Ferrero. — J. Leite de Vasconcellos. — Edouard Cuq. — Ch. V. Langlois. — Collection Arconati. — Bibliothèque de l'Ecole des Chartes 316

Armes et objets gaulois découverts près de Châtillon-sur-Indre (époque de la Tène III), par P. de Lisle du Dreneuc. 321

Digitized by Google

Pages.

A propos d'une tête de Démosthène, par Frédéric Poulsen. 328
Inscription de Delphes, par Emile Bourguet. 339
Textes gréco-romains, par Maurice Holleaux. 342
Inscriptions céramiques puniques, par Eusèbe Vassel. 348
Un portrait mystérieux, par Salomon Reinach 357
A Cassone front at Le Havre by Girolamo da Cremona, par B. Berenson. 369
Esquisse d'une bibliographie égyptologique, par S. de Ricci (*à suivre*). . 374
Notes archéologiques, par W. Deonna 392

Variétés :

Fragment d'annales trouvé à Ostie, par Fr. Cumont 417
A propos de Cybèle, par Fr. Cumont. 418

Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 426

Nouvelles archéologiques et correspondance :

Paul Meyer. — Liste sommaire des principaux écrits de Paul Meyer. — Maxime Collignon. — Emile Durkheim. — Athéna Parthénos. — L'Atalante de Tégée. — Albums de modèles. — Un Héraklès du IVe siècle. — A Pompei. — La dernière vente de Deepdene 430

Bibliographie :

Raoul Montaudon. — P. Roussel. — Ph.-E. Legrand. — Franz Cumont. — Gabriel Millet. — Bertha Carr Rider. — J. Wickam Legg. — C. F. Innocent. — E. Marque. — Hubert Pernot. — Madison Grant. — Salomon Reinach. — E. Pottier 462

Digitized by Google

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages

BERENSON (B.). — An « Assumption of the Virgin » by Turino Vanni at Bayeux 231
BERENSON (B.). — A Cassone front at Le Havre by Girolamo da Cremona. 369
BOURGUET (Emile). — Inscription de Delphes. 339
BREUIL (H.). — Représentation d'armes ibériques sur les monuments romains de Provence 68
DEONNA (W.). — Notes archéologiques 392
HOLLEAUX (Maurice). — Textes gréco-romains 342
GIESELER (Dr). — Le Mythe du Dragon en Chine 104
GRAINDOR (Paul). — Inscriptions grecques (Athènes, Mégare, Ténos) . . 1
LEMONNIER (Henry). — Les dessous originaux de Desgodetz pour « les édifices antiques de Rome » (1676-1677). 213
LESQUIER (Jean). — L'Arabarchès d'Egypte 95
LISLE DU DRENEUC (P. de). — Armes et objets gaulois découverts près Châtillon-sur-Indre (époque de la Tène III) 321
PARIS (Pierre). — La poterie peinte ibérique d'Emporion 75
PILLET (M.). — Quelques documents inédits de Victor Place en Assyrie . 171
POULSEN (Frédéric). — A propos d'une tête de Démosthène. 328
REINACH (Salomon). — Un portrait mystérieux 357
RICCI (S. de). — Esquisse d'une bibliographie égyptologique (*à suivre*) . 197-374
SAINTYVES (P.). — Deux thèmes de la Passion et leur signification symbolique 234
VASSEL (Eusèbe). — Inscriptions céramiques puniques 348

Digitized by Google

PLANCHES

I. Tableaux du Maître de la Mort de Marie.
II. Portraits de Josse van Cleve.
III. Statuette de Jupiter, à Lyon.
IV. Caryatides de Delphes.
V. Caryatide de Delphes et Aphrodite de Cnide.
VI. Objets de Châtillon-sur-Indre, à Nantes.

Le Gérant : Ernest Leroux.

ANGERS. IMP. A. BURDIN. — F. GAULTIER ET A. THÉBERT, SUCCrs.

Digitized by Google

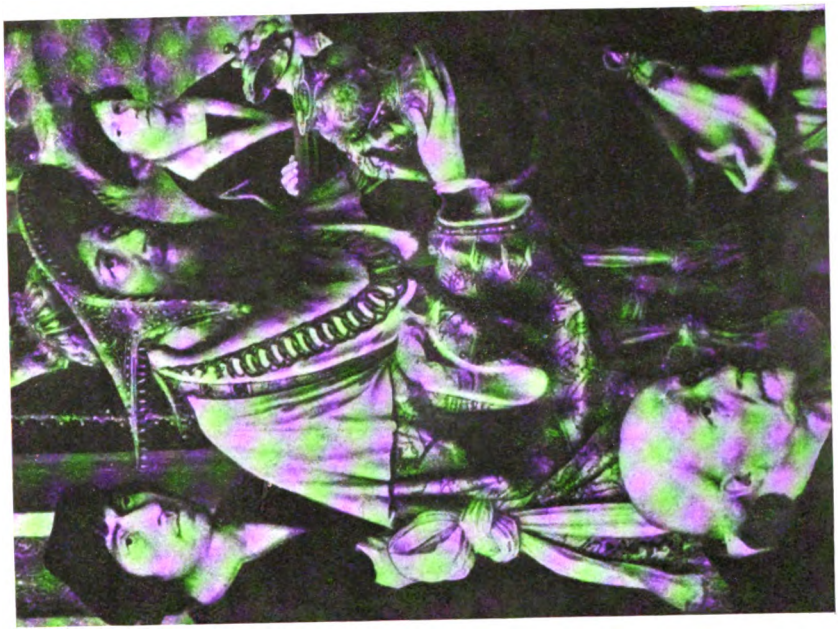

LE MAITRE DE LA MORT DE MARIE
Portrait présumé de l'Artiste (Coin supérieur de droite)

Dresde. Galerie de peintures

LE MAITRE DE LA MORT DE MARIE
Portrait présumé de l'Artiste

Berlin. Collection Richard von Kaufmann

Demoulin Frères Sr

E. Leroux, éditeur

Digitized by Google

Digitized by Google

LA FEMME DU PEINTRE
JOSSE VAN CLEVE

Château de Windsor

JOSSE VAN CLEVE, *dit le Fou ou "Solte van Cleve"*
Portrait de l'Artiste

Château de Windsor

Digitized by Google

Demoulin Frères Sr *E. Leroux, éditeur*

Digitized by Google

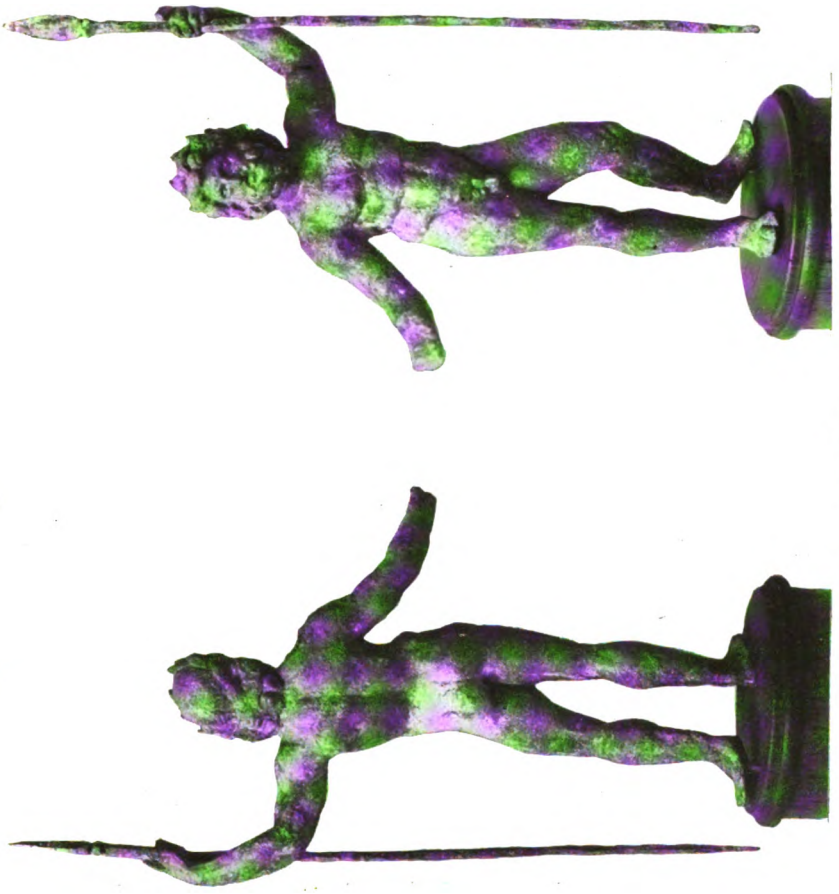

STATUETTE EN BRONZE DE JUPITER
TROUVÉE A LYON *(Coll. Cl. Cote)*

Digitized by Google

Demoulin Frères Sr *E. Leroux, éditeur*

Digitized by Google

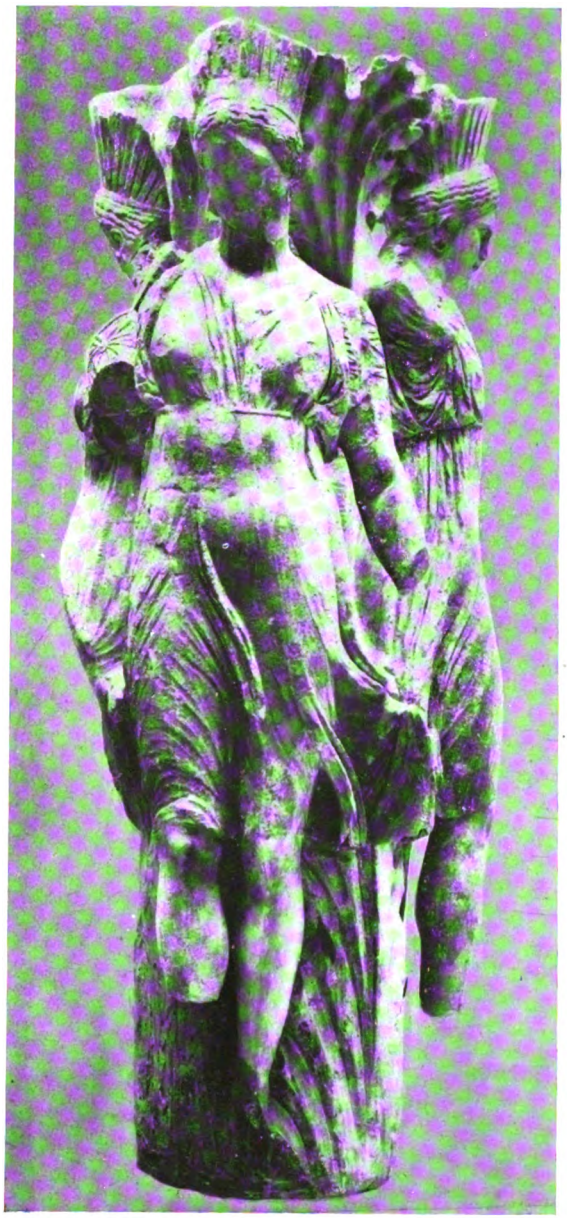

C. B. A.

GROUPE DES CARYATIDES

de Delphes.

Demoulin Frères, Sc. *E. Leroux, éditeur*

Digitized by Google

Digitized by Google

PROFIL DE L'APHRODITE DE CNIDE
au Musée du Vatican.
(Phot. Alinari N° 687)

PROFIL DE LA CARYATIDE A
de Delphes.
Fouilles de Delphes, IV, pl. 62.

Digitized by Google

Demoulin Frères. Sc. *E. Leroux, éditeur*

Digitized by Google

I

II

III

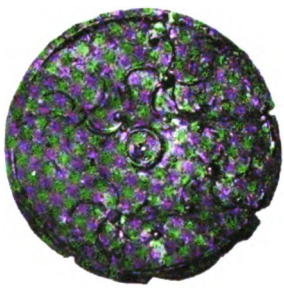

V

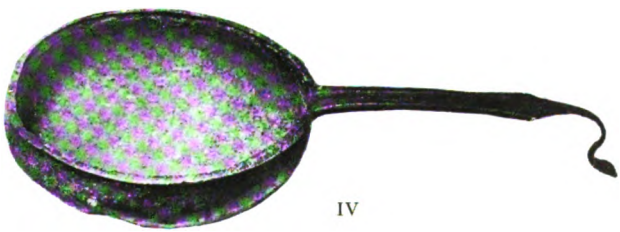

IV

TROUVAILLE DE CHATILLON SUR INDRE (Indre)
AU MUSÉE DOBRÉE, NANTES

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME VI

JUILLET-OCTOBRE 1917

PARIS

MAISON ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE (VIe)

1917

Tous droits réservés.

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

Pages

Inscriptions grecques (Athènes, Mégare, Ténos), par Paul Graindor . . 1
Représentation d'armes ibériques sur les monuments romains de Provence, par H. Brecil. 68
La poterie peinte ibérique d'Emporion (Ampurias), par Pierre Paris . . 75
L'Arabarchès d'Egypte, par Jean Lesquier. 95
Le Mythe du Dragon en Chine, par le Dr Giesseler 104
Quelques documents inédits sur les fouilles de Victor Place en Assyrie, par M. Pillet 171
Esquisse d'une bibliographie égyptologique, par S. de Ricci (*à suivre*) . 197
Les dessins originaux de Desgodetz pour « les édifices antiques de Rome » (1676-1677), par Henry Lemonnier 213
An « Assumption of the Virgin » by Turino Vanni at Bayeux, par B. Berenson 231
Deux thèmes de la Passion et leur signification symbolique, par P. Saintyves 234

Variétés :

L'hypothèse d'un Pentateuque cunéiforme, par S. de Ricci. 271
La question des ciceroni et des visites dans les Musées, par E. Pottier. 274
Une école de vacances enfantine à Londres, par Ethel M. Spiller . . . 278
Les papyrologues italiennes, par Jean Lesquier. 283
La papyrologie en Angleterre, par J. L. 285
Un essai de synthèse préhistorique, par S. Reinach 286
Le catalogue de la collection Leconfield, par S. Reinach. 294
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 300

Nouvelles archéologiques et correspondance :

Jesse Benedict Carter. Georges Legrain. W. H. James Weale. Raoul Warocqué. John William White. — Tête du Diadumène de Polyclète. — Offrandes aux dieux. — Deux armures historiques. — Des vers latins au « Journal des Débats ». — Opinions téméraires 307

Bibliographie :

J. Clark-Hoppin. — Guglielmo Ferrero. — J. Leite de Vasconcellos. — Edouard Cuq. — Ch. V. Langlois. — Collection Arconati. — Bibliothèque de l'École des Chartes 316

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

Pour Paris. Un an..... 30 fr. | Pour les départements. Un an.. 32 fr.
Un numéro mensuel..... 3 fr. | Pour l'Etranger. Un an..... 33 fr.

On s'abonne également chez tous les Libraires des Départements et de l'Étranger

Digitized by Google

MAISON ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE, PARIS

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

CATALOGUE ILLUSTRÉ

DU

MUSÉE DES ANTIQUITÉS NATIONALES

au Château de Saint-Germain-en-Laye

PAR

SALOMON REINACH

Membre de l'Institut, Conservateur des Musées Nationaux

Tome I. — 1 vol. in-8 raisin, Nombreuses illustrations

RÉPERTOIRE DE LA STATUAIRE GRECQUE ET ROMAINE

4 tomes en 5 volumes in-12. . . . . 25 fr. »

— Tome I. — Clarac de poche, contenant les bas-reliefs de l'ancien fonds du Louvre et les statues antiques du *Musée de sculpture de Clarac*, avec une introduction, des notices et un index. Seconde édition. In-12, illustré de 617 planches contenant 3.500 figures. . . . . 5 fr. »

— Tome II (en 2 volumes). — Sept mille statues antiques, réunies pour la première fois, avec des notices et des index. (Seconde édition.) Publié en 2 vol. in-12. Chacun. . . . . 5 fr. »

— Tome III — (4e volume) contenant deux mille six cent quarante statues antiques réunies pour la première fois, avec des notices et les index des trois tomes . . . . . 5 fr. »

— Tome IV. — (5e volume) contenant trois mille statues. . . . . 5 fr. »

RÉPERTOIRE DES VASES PEINTS GRECS ET ÉTRUSQUES

— Tome I. — Peintures de vases gravés dans l'Atlas et le compte rendu de Saint-Pétersbourg, les *Monumenti, Annali* et *Memorie* de l'Institut de Rome, l'*Archaeologische Zeitung*, le *Bullettino Napoletano*, le *Bullettino Italiano*, l'*Ephemeris* (1883-1894), le *Museo Italiano*.

— Tome II. — Peintures de vases gravées dans les recueils de Millingen, Gerhard, Laborde, Luynes, Roulez, Schulz, Tischbein, avec notices explicatives et bibliographiques. 2 vol. in-12, Chaque volume. . . . . 5 fr. »

RÉPERTOIRE DE PEINTURES
DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE (1280-1580)

— Tome premier, contenant 1046 gravures, avec texte et index topographiques et muséographique. In-12. . . . . 10 fr. »

— Tome second, renfermant 1200 gravures et trois index. In-12. . . . 10 fr. »

— Tome troisième, renfermant 1500 gravures et trois index. In-12. . . 10 fr. »

RÉPERTOIRE DE RELIEFS GRECS ET ROMAINS

— Tome I. — Les Ensembles. Grand in-8, fig. . . . . 10 fr. »

— Tome II. — Afrique. — Iles Britanniques. Grand in-8, fig. . . . 10 fr. »

— Tome III. — Italie. — Suisse. Grand in-8, fig. . . . . 10 fr. »

RECUEIL DE TÊTES ANTIQUES

Idéales ou idéalisées

In-8, 276 planches et 26 photogravures dans le texte. . . . . 10 fr. »

RÉPERTOIRE DE L'ART QUATERNAIRE

— Petit in-8 carré, 205 p. et 1500 dessins . . . . . fr. 5 »

Digitized by Google

MAISON ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE, PARIS

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONUMENTS DE L'ART BYZANTIN

Tome premier.

LE MONASTÈRE DE DAPHNI

Histoire, Architecture, Mosaïque,

Par G. MILLET. Aquarelles de P. BENOUVILLE.

In-4, illustré de 19 planches et de 75 gravures . . . . . 25 fr.

* * *

Tome second.

MONUMENTS BYZANTINS DE MISTRA

Matériaux pour l'histoire de l'architecture et de la peinture aux XIVe et XVe siècles, par G. MILLET, avec le concours de H. EUSTACHE, architecte, S. MILLET, RONSIN, ROUMPOS, artistes peintres.

Un volume in-4, contenant 152 planches . . . . . 60 fr.

* * *

Tome troisième.

LES ÉGLISES DE CONSTANTINOPLE

Par J. EBERSOLT, docteur ès lettres, et A. THIERS, architecte, prix du Salon.

Un volume in-4, richement illustré et accompagné d'un Album de 58 planches en héliogravure et phototypie . . . . . 100 fr.

* * *

Tome quatrième (*sous presse*).

Paraîtra fin 1917

LES MONUMENTS DE SALONIQUE

Par CH. DIEHL, membre de l'Institut, LE TOURNEAU et SALADIN, architectes.

Un volume in-4, illustré, et un Album de 68 planches, dont 13 en couleurs. 125 fr.

On reçoit dès maintenant les commandes.

Angers, imp. A. BURDIN, GAULTIER et THÉBERT, Succrs, 4, rue Garnier.

Digitized by Google

MAY 16 1918
LIBRARY.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME VI

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1917

PARIS
MAISON ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE (VIe)

1917

Tous droits réservés.

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

Pages

Armes et objets gaulois découverts près de Châtillon-sur-Indre (époque de la Tène III), par P. de Lisle du Dreneuc 321
A propos d'une tête de Démosthène, par Frédéric Poulsen. 328
Inscription de Delphes, par Emile Bourguet. 339
Textes gréco-romains, par Maurice Holleaux. 342
Inscriptions céramiques puniques, par Eusèbe Vassel. 348
Un portrait mystérieux, par Salomon Reinach 357
A Cassone front at Le Havre by Girolamo da Cremona, par B. Berenson. 369
Esquisse d'une bibliographie égyptologique, par S. de Ricci (*à suivre*). . 374
Notes archéologiques, par W. Deonna 392

Variétés :

Fragment d'annales trouvé à Ostie, par Fr. Cumont 417
A propos de Cybèle, par Fr. Cumont. 418

Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 426

Nouvelles archéologiques et correspondance :

Paul Meyer. — Liste sommaire des principaux écrits de Paul Meyer. — Maxime Collignon. — Emile Durkheim. — Athéna Parthénos. — L'Atalante de Tégée. — Albums de modèles. — Un Héraklès du IVe siècle. — A Pompei. — La dernière vente de Deepdene 430

Bibliographie :

Raoul Montaudon. — P. Roussel. — Ph.-E. Legrand. — Franz Cumont. — Gabriel Millet. — Bertha Carr Rider. — J. Wickam Legg. — C. F. Innocent. — E. Marque. — Hubert Pernot. — Madison Grant. — Salomon Reinach. — E. Pottier 462

PLANCHE VI

VI. — Trouvaille de Châtillon-sur-Indre (Indre) au Musée Dobrée, Nantes.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

Pour Paris. Un an..... 30 fr. | Pour les départements. Un an.. 32 fr.
Un numéro mensuel..... 3 fr. | Pour l'Etranger. Un an..... 33 fr.

On s'abonne également chez tous les Libraires des Départements et de l'Étranger.

Digitized by Google

MAISON ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE, PARIS

VIENT DE PARAITRE :

CATALOGUE ILLUSTRÉ

DU

MUSÉE DES ANTIQUITÉS NATIONALES

au Château de Saint-Germain-en-Laye

PAR

SALOMON REINACH

Membre de l'Institut, Conservateur des Musées Nationaux

Tome I, avec nombreuses illustrations . . . . . 10 fr.

RÉPERTOIRE DE LA STATUAIRE GRECQUE ET ROMAINE

4 tomes en 5 volumes in-12. . . . . 25 fr. »

— Tome I. — Clarac de poche, contenant les bas-reliefs de l'ancien fonds du Louvre et les statues antiques du *Musée de sculpture de Clarac*, avec une introduction, des notices et un index. Seconde édition. In-12, illustré de 17 planches contenant 3.500 figures. . . . . 5 fr. »

— Tome II (en 2 volumes). — Sept mille statues antiques, réunies pour la première fois, avec des notices et des index. (Seconde édition.) Publié en 2 vol. in-12. Chacun. . . . . 5 fr. »

— Tome III — (4e volume) contenant deux mille six cent quarante statues antiques réunies pour la première fois, avec des notices et les index des trois tomes . . . . . 5 fr. »

— Tome IV. — (5e volume) contenant trois mille statues. . . . . 5 fr. »

RÉPERTOIRE DES VASES PEINTS GRECS ET ÉTRUSQUES

— Tome I. — Peintures de vases gravés dans l'Atlas et le compte rendu de Saint-Pétersbourg, les *Monumenti*, *Annali* et *Memorie* de l'Institut de Rome, l'*Archaeologische Zeitung*, le *Bullettino Napoletano*, le *Bullettino Italiano*, l'*Ephemeris* (1883-1894), le *Museo Italiano* . . . . . 5 fr. »

— Tome II. — Peintures de vases gravées dans les recueils de Millingen, Gerhard, Laborde, Luynes, Roulez, Schulz, Tischbein, avec notices explicatives et bibliographiques. 2 vol. in-12, Chaque volume. . . . . 5 fr. »

RÉPERTOIRE DE PEINTURES
DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE (1280-1580)

— Tome premier, contenant 1046 gravures, avec texte et index topographiques et muséographique. In-12. . . . . 10 fr. »

— Tome second, renfermant 1200 gravures et trois index. In-12. . . . 10 fr. »

— Tome troisième, renfermant 1500 gravures et trois index. In-12.. . 10 fr. »

RÉPERTOIRE DE RELIEFS GRECS ET ROMAINS

— Tome I. — Les Ensembles. Grand in-8, fig. . . . . 10 fr. »

— Tome II. — Afrique-Iles Britanniques. Grand in-8, fig. . . . . 10 fr. »

— Tome III. — Italie-Suisse. Grand in-8, fig. . . . . 10 fr. »

RECUEIL DE TÊTES ANTIQUES

Idéales ou idéalisées

In-8, 276 planches et 26 photogravures dans le texte. . . . . 10 fr. »

RÉPERTOIRE DE L'ART QUATERNAIRE

— Petit in-8 carré, 205 p. et 1500 dessins . . . . . 5 fr. »

Digitized by Google

MAISON ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE, PARIS

ÉTUDES DE MYTHOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES

Par Gaston MASPERO, de l'Institut. Tome VIII. In-8 . . . . . 15 fr. »
Bibliothèque égyptologique, tome XL.

GRAMMAIRE DE LA LANGUE KHMÈRE (CAMBODGIEN)

Par Georges MASPERO. Un volume in-8, de VIII et 490 pages . . . . 20 fr. »

LES MUSULMANS FRANÇAIS ET LA GUERRE

Adresses et témoignages de fidélité des chefs musulmans et des personnages religieux. Texte en fac-similé et traduction.
— I. Afrique occidentale. In-8. . . . . 4 fr. »
— II. Algérie et Tunisie. In-8. . . . . 3 fr. 50
— III. Maroc. In-8 . . . . . 3 fr. »

LE SALUT AU DRAPEAU

Témoignage de loyalisme des musulmans français. — I. Algérie. In-8, nombr. planches hors texte . . . . . 5 fr.

Vient de paraître :

AFRIQUE OCCIDENTALE

In-8, nombreuses planches. . . . . 6 fr. »

PETITE BIBLIOTHÈQUE ARMÉNIENNE, TOME VIII

CONTES ET NOUVELLES

Par H. ARAKELIAN. Scènes de la vie arméno-persane. Traduction de l'arménien oriental, par Aram EKNAYAN. In-18, portrait . . . . . 3 fr. 50

RÉSIDENCE GÉNÉRALE DE FRANCE AU MAROC

VILLES ET TRIBUS DU MAROC

Notes et documents. Tomes I et II. Casablanca et les Chaouïa. 2 volumes in-8, planches et cartes. Chaque volume . . . . . 10 fr. »
Sous presse : Tomes III et IV. Rabat et Salé. 2 vol. in-8, planches et cartes.

Ernest BABELON, de l'Institut

TRAITÉ DES MONNAIES GRECQUES ET ROMAINES

DEUXIÈME PARTIE. — DESCRIPTION HISTORIQUE

Tome III. Les monnaies de la Grèce Centrale et Méridionale aux Ve et VIe siècles avant notre ère, petit in-4 à deux colonnes . . . . . 40 fr. »

TROISIÈME PARTIE. — ALBUM DES PLANCHES

Troisième série. Planches 186 à 270. In-4. . . . . 40 fr. »

LA GRANDE QUESTION D'OCCIDENT
LE RHIN DANS L'HISTOIRE

Deux volumes in-8 . . . . . 15 fr. »

ANGERS. IMP. A. BURDIN. — F. GAULTIER ET A. THÉSEIT, SUCCESSEURS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google